Traduction de *French as a Second Language, Grades 1 to 8, 2013*

Le curriculum de l'Ontario

Français
langue seconde

Programme de base
de la 4e à la 8e année

Programme intensif
de la 4e à la 8e année

Programme d'immersion
de la 1re à la 8e année

Ontario

Ce document, publié en 2022, est une traduction d'*Ontario Curriculum, French as a Second Language – Core French, Grades 4-8; Extended French, Grades 4-8; French Immersion, Grades 1-8, 2013*. Il s'adresse aux écoles de langue anglaise qui offrent ce programme-cadre.

La Fonction publique de l'Ontario s'efforce de faire preuve de leadership quant à l'accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l'Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l'information qu'il contient, est offert en formats substituts sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitut en appelant ServiceOntario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).

20-015

ISBN 978-1-4868-4349-7 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022

Table des matières

Avant-propos 5

Des écoles élémentaires pour le XXIe siècle 5
Favoriser le bien-être et la capacité d'apprendre de l'élève 5

Introduction 8

Vision et objectifs du programme-cadre de français langue seconde 8
L'importance du français langue seconde dans le programme-cadre 9
Idées durables dans le programme-cadre de français langue seconde 10
Rôles et responsabilités dans les programmes de français langue seconde 14

Les programmes de français langue seconde 19

Aperçu des programmes de français langue seconde 19
Attentes du curriculum 21
Les domaines du programme-cadre de français langue seconde 24

Évaluation du rendement des élèves 28

Considérations de base 28
La grille d'évaluation du rendement en français langue seconde 32

Considérations concernant la planification du programme-cadre de français langue seconde 38

Approches pédagogiques 38
Apprentissage transdisciplinaire et intégré 42
Planification des programmes de français langue seconde pour les élèves ayant des besoins d'éducation particuliers 43
Considérations relatives au programme pour les élèves apprenant la langue anglaise 46
Éducation environnementale et français langue seconde 50
Relations saines et français langue seconde 51
Équité et éducation inclusive dans les programmes de français langue seconde 52

The original English publication is available under the title: *The Ontario Curriculum: French as a Second Language – Core French, Grades 4-8; Extended French, Grades 4-8; French Immersion, Grades 1-8*, 2013.

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-leducation.

Littératie financière en français langue seconde 53
Littératie, numératie et habiletés d'enquête en français langue seconde 54
Pensée critique et littératie critique en français langue seconde 56
Rôle de la bibliothèque de l'école dans les programmes de français langue seconde 58
Rôle de la technologie de l'information et des communications dans les programmes de français langue seconde 59
Le Passeport-compétences de l'Ontario : rendre l'apprentissage pertinent et développer les compétences 60
Santé et sécurité en français langue seconde 61

Le programme de français de base, de la 4e à la 8e année 63

4e année 64
5e année 84
6e année 104
7e année 124
8e année 146

Le programme de français intensif, de la 4e à la 8e année 167

4e année 168
5e année 192
6e année 215
7e année 239
8e année 263

Le programme d'immersion en français, de la 1re à la 8e année 287

1re année 288
2e année 313
3e année 335
4e année 358
5e année 382
6e année 404
7e année 428
8e année 451

Glossaire 473

Avant-propos

Le présent document remplace les documents suivants : *The Ontario Curriculum, French as a Second Language: Core French, Grades 4-8, 1998 et The Ontario Curriculum, French as a Second Language: Extended French, Grades 4–8; French Immersion, Grades 1–8, 2001*. Depuis septembre 2014, tous les programmes de français langue seconde (FLS) de palier élémentaire sont fondés sur les attentes énoncées dans le présent document.

Des écoles élémentaires pour le XXI^{e} siècle

Les écoles élémentaires de l'Ontario s'efforcent de soutenir un apprentissage de grande qualité en offrant à chaque élève la possibilité d'apprendre de la façon la mieux adaptée à ses forces et à ses besoins. Le curriculum de l'Ontario est conçu pour aider tous les élèves à réaliser leur plein potentiel grâce à un programme d'apprentissage cohérent, pertinent et adapté à leur âge. Il reconnaît qu'il s'avère essentiel que l'élève sache lire et écrire pour synthétiser l'information, prendre des décisions éclairées, communiquer efficacement et réussir dans un univers en constante évolution. Il importe que l'élève s'y retrouve, qu'il se voie dans ce qui est enseigné, dans la *façon* dont les notions sont transmises et dans la manière de les *appliquer* au monde en général. Le curriculum reconnaît que les besoins des apprenants sont diversifiés; il les aide à acquérir les connaissances, les compétences et les points de vue dont ils ont besoin afin de devenir des citoyens informés, productifs, bienveillants, responsables et actifs dans leurs propres collectivités et dans le monde.

Favoriser le bien-être et la capacité d'apprendre de l'élève

Promouvoir le développement sain de tous les élèves ainsi que permettre à tous les élèves de réaliser leur plein potentiel constituent une priorité pour les enseignants de l'Ontario. La santé et le bien-être de l'élève contribuent à sa capacité d'apprendre dans toutes les disciplines, y compris le français langue seconde, et cet apprentissage contribue à son tour à son bien-être en général.

Le personnel enseignant joue un rôle important sur le plan de la promotion du bien-être des enfants et des jeunes en créant, en favorisant et en assurant un milieu d'apprentissage sain, bienveillant, sûr, inclusif et accueillant. Un milieu d'apprentissage de ce genre favorisera non seulement le développement cognitif, émotionnel, social et physique de l'élève, mais aussi sa santé mentale, sa résilience ainsi que son état de bien-être général. Tous ces éléments l'aideront à réaliser son plein potentiel à l'école et dans la vie.

Divers facteurs, que l'on appelle « déterminants de la santé », ont démontré avoir une incidence sur l'état de bien-être général d'une personne. Il s'agit notamment du revenu, de l'éducation et de la littératie, du sexe et de la culture, du milieu physique et social, de l'hygiène de vie et de la capacité

d'adaptation ainsi que de l'accès aux services de santé. Ensemble, ces facteurs influent non seulement sur la santé physique d'une personne, mais également sur la mesure dans laquelle elle disposera des ressources physiques, sociales et personnelles nécessaires pour s'adapter ainsi que pour déterminer et réaliser ses aspirations personnelles. Ces facteurs ont également une incidence sur l'apprentissage de l'élève et il importe d'être conscient du fait qu'ils contribuent au rendement d'un élève.

La sensibilisation et la réceptivité du personnel enseignant au développement cognitif, émotionnel, social et physique de l'élève sont un élément essentiel à la réussite de ce dernier à l'école. Un certain nombre de cadres fondés sur des travaux de recherche, y compris ceux qui sont décrits dans *L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui – Un cadre d'apprentissage pour les milieux de la petite enfance de l'Ontario* (2007) et *D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes* (2012)[1], précisent les étapes de développement par lesquelles passent normalement la plupart des élèves de la maternelle à la 12e année. Parallèlement, ces cadres reconnaissent que les différences individuelles, ainsi que les diverses expériences de vie et les perspectives d'avenir, peuvent avoir une incidence sur le développement, et que les étapes de développement ne sont pas spécifiquement liées à l'âge.

Le cadre décrit dans le document *D'un stade à l'autre* repose sur un modèle qui illustre la complexité du développement humain. Ses composants – les dimensions cognitives, émotionnelles, physiques et sociales – sont interreliés et interdépendants et sont tous assujettis à l'influence de l'environnement ou du contexte dans lequel une personne évolue. Au milieu se trouve un « noyau durable (mais changeant) » – un sens du soi ou de l'esprit – qui lie les différents aspects du développement et de l'expérience (p. 17).

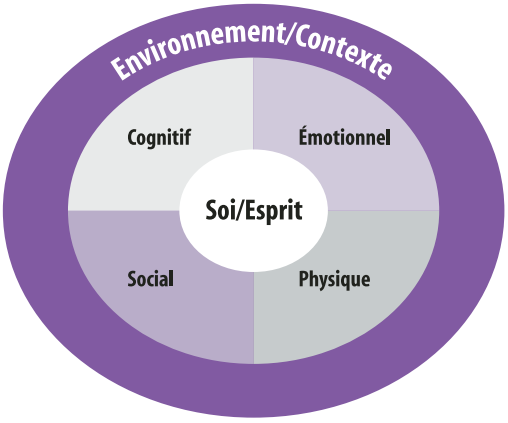

Source : *D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes*, p. 17

1. Le document intitulé *L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui – Un cadre d'apprentissage pour les milieux de la petite enfance de l'Ontario* (2007) du Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance, Meilleur départ est accessible à l'adresse www.children.gov.on.ca/htdocs/English/topics/earlychildhood/ early_learning_for_every_child_today.aspx, et le document intitulé *D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes* (2012) du gouvernement peut être consulté à l'adresse www.children.gov.on.ca/htdocs/English/topics/youthopportunities/ steppingstones/youth_policy.aspx.

Les enseignants qui sont au courant du développement d'un élève prennent chaque composant en compte, tout en comprenant les éléments suivants et en se concentrant sur ceux-ci :

- ***développement cognitif*** – développement cérébral, capacités de traitement et de raisonnement, utilisation de stratégies d'apprentissage;
- ***développement émotionnel*** – régulation des émotions, empathie, motivation;
- ***développement social*** – développement personnel (concept de soi, autoefficacité, estime de soi); formation de l'identité (identité de genre, identité à un groupe social, identité spirituelle); relations (amicales, familiales, amoureuses);
- ***développement physique*** – activité physique, habitudes de sommeil, changements survenant à la puberté, image du corps, besoins nutritionnels.

Le rôle de la santé mentale

La santé mentale a une incidence sur tous les aspects du développement. La santé mentale signifie beaucoup plus que l'absence de maladie mentale. Le bien-être est influencé non seulement par l'absence de problèmes et de risques, mais également par la présence de facteurs qui contribuent à une croissance et à un développement sains. En stimulant et en appuyant les points forts et les atouts de l'élève, le personnel enseignant contribue à promouvoir une santé mentale positive en classe. En même temps, ils peuvent repérer les élèves qui ont besoin d'un soutien supplémentaire et les aiguiller vers les services dont ils ont besoin[2].

Ce qui se passe à l'école peut avoir une grande incidence sur le bien-être d'un élève. En étant davantage sensibilisé aux questions de santé mentale, le personnel enseignant peut planifier des stratégies d'enseignement qui contribuent à établir en classe un climat favorable à l'apprentissage dans tous les champs d'études, à renforcer la sensibilisation à la santé mentale et à réduire la stigmatisation qui y est associée. Le fait de tenir compte du bien-être de l'élève, notamment de sa santé mentale, dans le cadre de la planification des approches pédagogiques permet d'établir une base solide pour l'apprentissage.

2. Le ministère de l'Éducation met des documents à la disposition des écoles et des conseils scolaires de l'Ontario dans le but d'appuyer les éducateurs à cet égard.

Introduction

Vision et objectifs du programme-cadre de français langue seconde

Tous les programmes du programme-cadre de français langue seconde aux paliers élémentaire et secondaire partagent cette vision commune :

Vision et objectifs du programme-cadre de français langue seconde – Programme de base, programme intensif et programme d'immersion, de la 1re à la 12e année

Vision

Les élèves communiqueront et interagiront avec une confiance accrue en français, l'une des langues officielles du Canada, tout en acquérant les connaissances, les compétences et les points de vue dont ils ont besoin pour jouer pleinement leur rôle de citoyens au Canada et dans le monde.

Objectifs

Dans tous les programmes de français langue seconde, les élèves concrétisent la vision du programme-cadre de français langue seconde en s'efforçant :

- d'utiliser le français pour communiquer et interagir efficacement dans une variété de milieux sociaux;
- de se renseigner sur le Canada, ses deux langues officielles et les autres cultures;
- de comprendre et de reconnaître l'interconnectivité et l'interdépendance de la communauté mondiale;
- de prendre en charge leur propre apprentissage en travaillant seuls et en groupes;
- d'utiliser des stratégies efficaces d'apprentissage des langues;
- d'apprendre les langues tout au long de leur vie à des fins de croissance personnelle et de participation active en tant que citoyens du monde.

Afin d'atteindre les objectifs du programme-cadre de français langue seconde aux paliers élémentaire et secondaire, l'élève doit :

- acquérir une solide base du français oral et se concentrer sur la communication en français;
- comprendre la valeur de l'apprentissage d'une autre langue;
- acquérir les compétences nécessaires au renforcement de sa résilience et à la création d'un sens du soi grâce à des occasions d'acquérir des compétences en matière d'adaptation et de gestion, mettre en pratique ses aptitudes à la communication, établir des relations et interagir de façon positive avec les autres ainsi qu'utiliser des processus de pensée critique et créative.

L'importance du français langue seconde dans le programme-cadre

La capacité de parler et de comprendre le français permet à l'élève de communiquer avec des francophones au Canada et dans le reste du monde, de comprendre et d'apprécier l'histoire et l'évolution de leurs cultures ainsi que d'acquérir un avantage concurrentiel sur le marché du travail et d'en tirer profit.

Bien que la connaissance de toute langue soit précieuse, le français n'est pas seulement une langue mondiale, mais aussi la langue maternelle de nombreux Canadiens et une partie intégrante de l'identité canadienne. L'apprentissage du français permet à l'élève d'être outillé pour communiquer avec les Canadiens de langue française et des millions de francophones dans le monde.

En plus de renforcer la capacité de l'élève à communiquer, l'apprentissage d'une autre langue lui permet de prendre conscience de l'interconnexion entre la langue et la culture, l'aidant ainsi à comprendre et à respecter la diversité des sociétés canadiennes et mondiales. Lorsqu'un élève est exposé à une autre culture grâce à sa langue, il commence à comprendre le rôle que joue la langue dans l'établissement de relations avec les autres. Apprendre une autre langue met non seulement le cerveau à l'épreuve, mais enseigne aussi la compréhension, favorise la patience et promeut l'ouverture d'esprit.

La connaissance d'une autre langue permet de perfectionner sa langue maternelle. Savoir parler deux langues ou plus améliore généralement le développement cognitif ainsi que les capacités de raisonnement et les aptitudes en pensée créative. En outre, cela améliore la confiance de l'élève en tant qu'apprenant, facilite l'apprentissage d'autres langues et contribue à la réussite scolaire. À mesure qu'ils s'améliorent, les apprenants de la langue française font preuve d'une plus grande souplesse et d'une meilleure capacité d'adaptation dans des situations nouvelles et imprévues. Par exemple, les apprenants d'une langue seconde ont tendance à penser différemment ainsi qu'à avoir une meilleure mémoire et une capacité d'attention accrue.

Les résultats positifs de l'élève suivant le programme-cadre de français langue seconde comprennent notamment les suivants :

- une flexibilité mentale accrue;
- de meilleures compétences en matière de résolution de problèmes;
- une meilleure compréhension des aspects de diverses cultures;
- une plus grande sensibilisation aux enjeux mondiaux, en ce qui a trait notamment à l'environnement et à la durabilité;
- de meilleures possibilités de carrière.

La capacité de parler les deux langues officielles du Canada aide à préparer l'élève à son rôle de citoyen actif et engagé au sein de la communauté canadienne bilingue et multiculturelle d'aujourd'hui. De plus, les stratégies d'apprentissage linguistique que l'élève acquiert dans le cadre du programme de français langue seconde peuvent l'amener à s'intéresser à l'apprentissage des langues tout au long de sa vie et lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires en ce sens. Ces compétences linguistiques profitent tant aux personnes elles-mêmes qu'à la société canadienne, et aussi à la communauté internationale, qui tirent ainsi parti de citoyennes et citoyens polyglottes[3].

Idées durables dans le programme-cadre de français langue seconde

En étudiant une langue seconde, l'élève en apprend beaucoup sur la manière d'interagir efficacement avec les autres parce qu'il doit porter toute son attention sur le message qu'il essaie de communiquer, le message que les autres doivent comprendre et la raison pour laquelle ils doivent le comprendre, la façon dont ses communications orales ou écrites sont perçues et interprétées ainsi que le message que les autres tentent de lui communiquer et la raison pour laquelle ils le communiquent. Lorsqu'il apprend à échanger des renseignements et des idées dans une autre langue, il fait également l'apprentissage d'autres façons de penser, de faire les choses et de vivre – en somme, il s'ouvre à d'autres peuples et cultures.

Le programme-cadre de français langue seconde met l'accent sur la communication d'un message en utilisant ses connaissances du vocabulaire, des conventions linguistiques et de la grammaire, tout en tenant compte de l'objectif, de l'auditoire ainsi que de la situation ou du contexte. En se concentrant sur les aspects sociolinguistiques et culturels de la langue, l'élève peut mettre en pratique ses connaissances linguistiques dans différentes situations et divers contextes du monde réel.

En étudiant la langue française, l'élève a plusieurs occasions de communiquer à des fins véritables dans des situations réelles. Ces possibilités permettent à l'élève de tirer profit de ses connaissances du français et de les mettre en pratique dans des situations scolaires et sociales quotidiennes, tout en acquérant des compétences de communication efficaces. L'élève peut assurer le contrôle de son apprentissage en observant, en écoutant et en répétant avec les autres, en perfectionnant son utilisation de la langue et en établissant des liens judicieux et significatifs avec le monde qui l'entoure. Si l'élève voit des aspects du programme-cadre de français langue seconde pris comme modèles et renforcés par les enseignants, les membres de la famille et les membres de la collectivité, son apprentissage s'en trouve conforté et validé comme étant plus pertinent dans sa vie.

Le programme-cadre de FLS s'efforce finalement à susciter l'intérêt pour l'apprentissage des langues non seulement pendant les études de l'élève, mais aussi plus tard dans sa vie. Le programme-cadre de FLS repose donc sur sept concepts fondamentaux, que l'on appelle « idées durables », qui sont axés, de la 1re année à la 12e année, sur l'acquisition de compétences nécessaires à l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Ces idées durables sont abordées ci-dessous.

---

3. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plurilinguisme, consulter le document intitulé *L'éducation plurilingue en Europe : 50 ans de coopération internationale* du Conseil de l'Europe, Strasbourg, février 2006, accessible à l'adresse www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/PlurinlingalEducation_En.pdf.

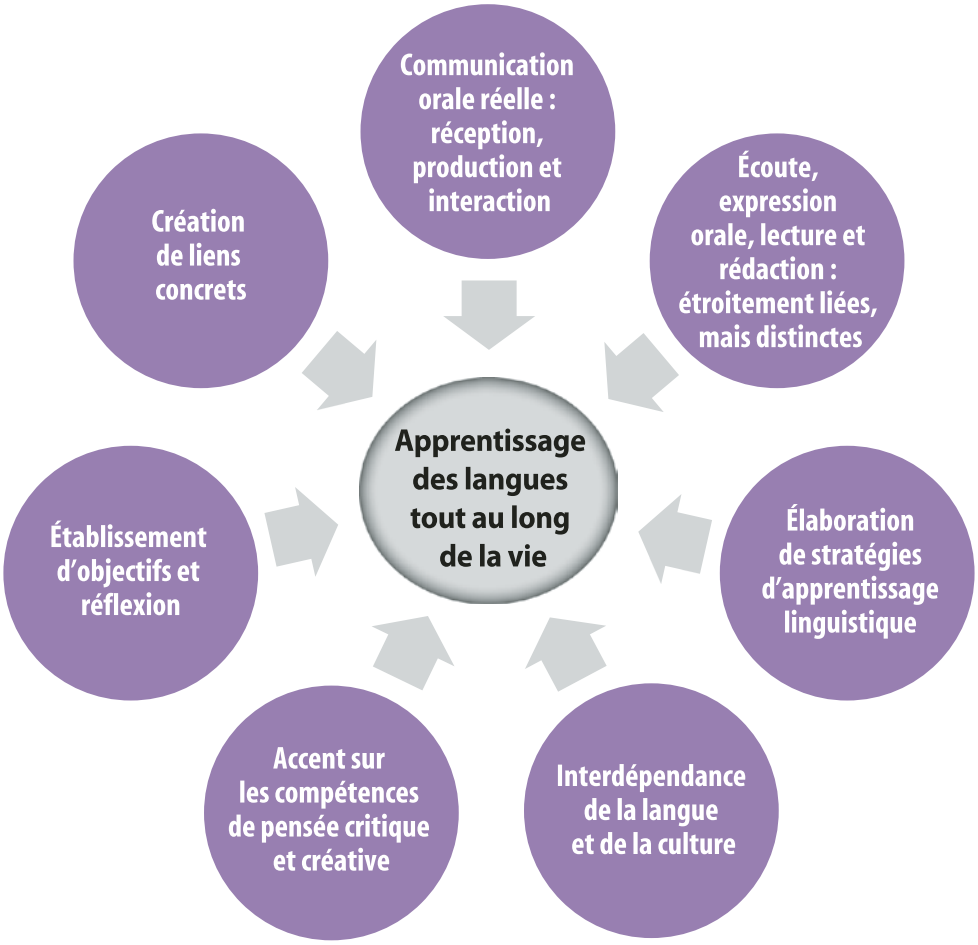

Communication orale réelle : réception, production et interaction

L'objectif premier de l'apprentissage d'une langue est la communication. La communication est un comportement social. Par conséquent, pour apprendre le français, l'élève doit lui-même se considérer comme étant un acteur social qui communique à des fins réelles. Enseigner une langue comme s'il s'agissait d'un système composé d'éléments distincts et isolés permet aux apprenants d'acquérir certaines connaissances de la langue, mais cela ne leur permet pas de l'utiliser efficacement. En revanche, l'approche communicative et l'approche actionnelle dans le cadre de l'enseignement du français placent la communication significative et naturelle au centre de toutes les activités d'apprentissage.

Pour réaliser son potentiel, l'élève a besoin d'entendre, de voir, d'utiliser et de réutiliser la langue française dans des contextes significatifs, mais adaptés à son niveau de développement. L'un des termes clés de l'apprentissage d'une langue seconde est l'« information compréhensible ». Le personnel enseignant est tenu de fournir une information compréhensible en s'assurant que les messages que l'élève reçoit sont faciles à comprendre. Une façon d'y arriver est de faire en sorte que l'information soit *pertinente* pour l'apprenant et adaptée au contexte ou à la situation. La répétition et la réutilisation sont également indispensables pour rendre l'information compréhensible. Pour

que l'information compréhensible soit efficace, elle doit être d'un niveau de difficulté légèrement supérieur afin de fournir l'étayage dont l'élève a besoin pour être en mesure de commencer à « produire », c'est-à-dire parler et écrire en français de manière naturelle. Pour aller au-delà des capacités réceptives, l'élève doit utiliser et traiter l'information qu'il reçoit en parlant dans des situations réelles.

L'interaction en langue française est capitale dans ce programme-cadre. La recherche indique que l'enseignement d'une langue doit offrir des niveaux importants de communication significative et de rétroaction interactive dans la langue cible afin que l'élève acquière les compétences voulues sur les plans de la langue et de la culture. Il est donc recommandé d'inciter le personnel enseignant et les élèves à utiliser le français à la fois en classe et, dans la mesure du possible, en dehors de celle-ci.

Écoute, expression orale, lecture et rédaction : étroitement liées, mais distinctes

Afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues tout au long de sa vie, l'élève se verra offrir plusieurs occasions :

- d'écouter des textes et les propos d'autres personnes et d'y répondre;
- de discuter et d'interagir avec les autres;
- de lire et de consulter différents textes ainsi que d'y réagir;
- d'écrire divers textes destinés à de nombreuses fins et à différents publics.

Les compétences en écoute et en expression orale ouvrent la voie à la lecture et à la rédaction. Bien que le programme-cadre établisse un équilibre entre ces quatre compétences distinctes, mais étroitement liées, la communication orale – l'écoute et l'expression orale – revêt une importance capitale pour l'acquisition d'une langue seconde. Si l'élève l'entend, il peut la parler. Si l'élève peut la parler, il peut la lire. Et si l'élève peut la lire, il peut l'écrire.

Élaboration de stratégies d'apprentissage linguistique

Les gens qui réussissent à apprendre la langue française utilisent un certain nombre de stratégies pour l'assimiler plus efficacement. On classifie souvent ces stratégies d'apprentissage linguistique comme étant cognitives, métacognitives et sociales/affectives. Les stratégies cognitives impliquent la manipulation directe de la langue, comme la mémorisation d'information et la compréhension ou la production de messages en français. Les stratégies métacognitives comprennent la planification, la réflexion sur le processus d'apprentissage au moment où il se produit ainsi que le suivi et l'évaluation de ses progrès. Les stratégies sociales et affectives améliorent la coopération et aident l'élève à réguler ses émotions, ses motivations et ses comportements pendant l'apprentissage du français en interagissant avec les autres.

La plupart des élèves tireront avantage d'un enseignement traditionnel explicite concernant l'utilisation de stratégies d'apprentissage de la langue française dans des contextes réels et pertinents. Il importe de noter que les stratégies d'apprentissage linguistique ne sont pas associées à un niveau ou à un programme en particulier et qu'elles sont utilisées pour aider l'élève à communiquer efficacement et à donner un sens à ses interactions et à ses activités quotidiennes. Une fois que l'élève est conscient des stratégies, qu'il les a mises en pratique,

qu'il peut choisir les plus efficaces pour une tâche particulière et qu'il peut voir le lien entre ses propres actions et son apprentissage, il sera en mesure de suivre son utilisation des stratégies, d'établir des objectifs d'amélioration et d'apprendre la langue française plus efficacement et en étant plus motivé.

Interdépendance de la langue et de la culture

La langue et la culture sont intimement liées. La langue n'est pas seulement un aspect important de la culture, mais elle est aussi un moyen d'accéder à d'autres manifestations culturelles. Comprendre la langue constitue un grand avantage pour découvrir d'autres aspects d'une culture. En étudiant une langue ainsi que les cultures dans lesquelles on la parle, l'élève doit reconnaître le fait que les cultures ne sont pas homogènes : la diversité existe non seulement entre les cultures, mais également au sein de celles-ci. Il importe que les enseignants de français langue seconde aident l'élève à mieux comprendre les différentes cultures ainsi qu'à les apprécier et à les respecter. Le curriculum de français langue seconde comporte deux éléments essentiels : la connaissance des autres cultures et la compétence interculturelle. Le personnel enseignant encourage l'élève à accroître sa connaissance des autres cultures en étudiant différentes cultures et en accroissant sa capacité à faire la distinction entre les traditions, croyances et comportements personnels, culturels et universels. De plus, le personnel enseignant encourage l'élève à acquérir les attitudes, les connaissances et les compétences, y compris en langue française, nécessaires pour interagir de manière efficace et respectueuse avec des francophones de diverses cultures.

Tout au long du programme-cadre de français langue seconde, les attentes portant sur l'acquisition de la compréhension des autres cultures sont incluses dans chacun des quatre domaines interreliés (écoute, expression orale, lecture et rédaction). Ces attentes aident l'élève à établir des liens avec diverses communautés francophones et d'autres sociétés ainsi qu'à s'en rapprocher. L'élève acquerra des compétences en matière d'accès à l'information sur diverses collectivités et cultures francophones et de compréhension de celle-ci, et mettra ces connaissances en pratique à des fins d'interaction. La connaissance et la compréhension des autres cultures sont des aspects clés de la citoyenneté mondiale, qui englobe tous les échelons de la citoyenneté, de l'école et de la collectivité locale au Canada et au-delà des frontières.

Accent sur les compétences de pensée critique et créative

Les apprenants d'une langue seconde font quotidiennement appel à la pensée critique et créative. Afin de donner un sens à ce qu'il entend, lit et voit, et de communiquer clairement ses messages, l'élève doit par exemple résoudre des problèmes. Les aptitudes à la résolution de problèmes font donc partie intégrante de l'apprentissage et de l'interaction dans une langue seconde.

Au début, l'élève sera exposé à une variété de textes en langage simplifié et aura besoin de soutien et de conseils pour en comprendre et en interpréter les messages. À mesure que l'élève approfondit ses connaissances de la langue française, il utilisera un éventail de stratégies pour comprendre les textes et y réagir. Lorsque l'élève fait preuve de pensée critique à l'égard de ce qu'il entend, lit et voit, il commence également à acquérir des compétences en matière de littératie critique.

Établissement d'objectifs et réflexion

L'élève doit assumer la responsabilité de son apprentissage en étant conscient de ses capacités et en faisant le suivi de ses progrès. L'établissement d'objectifs et la réflexion sont donc des aspects importants du programme-cadre de français langue seconde qui seront utiles à l'élève à la fois en classe et à l'extérieur de celle-ci.

Lorsque le personnel enseignant communique clairement les objectifs d'apprentissage et les critères de réussite d'une activité ou d'une tâche en particulier, l'élève peut comprendre le but de son apprentissage. La rétroaction descriptive des enseignants et des pairs aide l'élève à faire le suivi de son apprentissage et de son utilisation du français, à établir des objectifs, et à déterminer ses propres forces et les aspects à améliorer. À mesure que l'élève réfléchit à son apprentissage et à la réalisation de ses objectifs, il est apte à déterminer quelles stratégies ont contribué à sa réussite et comment il peut les mettre en pratique, les adapter et (ou) les modifier dans le cadre de la poursuite de ses objectifs d'apprentissage futur.

Création de liens concrets

L'apprentissage dans tous les domaines du programme-cadre de français langue seconde est étroitement lié à la vie de l'élève et y est extrêmement pertinent, l'aidant ainsi à voir et à définir les avantages immédiats et à long terme découlant de l'apprentissage du français. Grâce à l'étude de thèmes et de sujets liés aux autres matières, l'élève constatera que la communication en français est une compétence importante que l'on peut mettre à profit à l'extérieur de la classe de français langue seconde. En outre, la communication significative avec des francophones dans leur collectivité permet à l'élève de perfectionner ses compétences en apprentissage linguistique dans des situations réelles.

Lorsque l'élève est incapable d'interagir avec des francophones dans leur collectivité, le personnel enseignant peut utiliser des documents, des communications électroniques et des ressources multimédias réels pour favoriser l'apprentissage linguistique. Le personnel enseignant peut aussi favoriser la participation de l'élève à des échanges, à des camps linguistiques ou des programmes d'immersion et à des sorties éducatives ou des excursions plus longues. Les écoles ou les collectivités peuvent être jumelées, ou des visiteurs, invités à l'école.

Rôles et responsabilités dans les programmes de français langue seconde

Élèves

Les responsabilités de l'élève à l'égard de son propre apprentissage s'accroissent progressivement et deviennent plus nombreuses au fil du temps, au fur et à mesure de ses études élémentaires et secondaires. En obtenant un enseignement approprié et en acquérant de l'expérience, l'élève finit par constater à quel point un effort soutenu peut améliorer l'apprentissage et le rendement. En vieillissant et en accroissant sa capacité à persister, à gérer son comportement et ses impulsions, à prendre des risques de manière responsable et à écouter tout en comprenant, l'élève est mieux en mesure de prendre davantage en charge son apprentissage et ses progrès. Certains élèves,

cependant, sont moins aptes à prendre l'entière responsabilité de leur apprentissage en raison des défis particuliers auxquels ils font face. L'attention, la patience et l'encouragement du personnel enseignant peuvent être extrêmement importants pour assurer la réussite de ces élèves. Apprendre à assumer la responsabilité de son amélioration et de ses réalisations constitue une partie importante du parcours scolaire de chaque élève.

La maîtrise des compétences et des concepts liés à l'apprentissage dans le programme-cadre de français langue seconde demande une pratique continue, une réflexion personnelle, un effort pour réagir aux commentaires et un engagement de la part de l'élève. La volonté d'essayer de nouvelles activités, de prendre des risques en utilisant le français et de travailler avec ses pairs dans le respect est également nécessaire. Grâce à la pratique continue et à la réflexion au sujet de son développement, l'élève approfondira sa connaissance et sa compréhension de la langue française, de lui-même ainsi que des autres.

En plus de ses expériences d'apprentissage en classe, on devrait encourager l'élève à :

- saisir les occasions d'écouter le français et de le parler à l'extérieur de la classe;
- chercher des documents divertissants à lire et des outils multimédias en français ainsi que dans sa langue maternelle afin d'élargir ses connaissances du monde qui l'entoure;
- discuter avec ses parents de ce qu'il lit, écrit et apprend.

Parents

Les parents[4] ont un rôle important à jouer dans l'apprentissage de l'élève. Selon des études, l'élève obtient de meilleures notes à l'école si ses parents participent à son éducation. En se familiarisant avec le programme-cadre, les parents peuvent mieux comprendre ce que l'on enseigne dans les cours que leurs filles et leurs garçons suivent et ce qu'ils devraient apprendre. Cette sensibilisation améliorera la capacité des parents à discuter du travail de leurs enfants avec eux, à communiquer avec le personnel enseignant et à poser des questions pertinentes sur les progrès de leurs enfants. Ceci accroîtra également la capacité des parents à collaborer avec le personnel enseignant afin d'améliorer l'apprentissage de leurs enfants.

Les parents sont les principaux éducateurs de leurs enfants en ce qui a trait à l'apprentissage des valeurs, aux comportements appropriés ainsi qu'aux croyances et aux traditions culturelles, spirituelles et personnelles, et ils en sont les premiers modèles à suivre. Il importe donc que les parents communiquent à leurs enfants la valeur de l'apprentissage du français, et que les écoles et les parents collaborent pour veiller à ce que le milieu familial et le milieu scolaire fournissent un cadre mutuellement favorable à l'éducation des jeunes.

Les parents peuvent soutenir efficacement l'apprentissage de leurs enfants, notamment en assistant aux rencontres parents-enseignants, en participant à des ateliers destinés aux parents, en prenant part aux activités du comité d'école (y compris en en devenant membre) et en encourageant leurs enfants à faire leurs devoirs et à mettre en pratique à la maison les compétences

4. Dans le présent document, le terme *parent(s)* désigne le(s) parent(s) et le(s) tuteur(s). Il peut aussi comprendre les personnes ou les membres de la famille immédiate responsables de l'éducation de l'enfant.

ou les connaissances nouvellement acquises. En ce qui concerne l'apprentissage du français chez leurs enfants, les parents peuvent en outre :

- encourager leurs enfants à parler, à lire et à écrire à la maison dans leur langue maternelle afin de renforcer leurs compétences dans cette langue, qui constituent la base de l'apprentissage du français;
- lire à haute voix devant leurs enfants soit dans leur langue maternelle, soit en français;
- encourager leurs enfants à écrire en français (p. ex., des listes d'épicerie, des histoires ou une lettre);
- aller à la bibliothèque avec leurs enfants pour emprunter des livres, des disques de musique et des DVD dans leur langue maternelle et en français, et en discuter avec leurs enfants;
- participer à un groupe local afin de rencontrer d'autres parents, et découvrir des ressources et des activités culturelles francophones dans la collectivité.

Personnel enseignant

L'enseignement est la clé de la réussite de l'élève. Il incombe au personnel enseignant d'utiliser des stratégies d'enseignement appropriées et efficaces pour aider l'élève à répondre aux attentes du programme-cadre de FLS ainsi que des méthodes adéquates d'évaluation de l'apprentissage de l'élève.

Le personnel enseignant met à profit son enthousiasme et diverses méthodes d'enseignement et d'évaluation en classe afin de répondre aux besoins particuliers de l'élève et d'assurer de bonnes possibilités d'apprentissage à chaque élève. L'attitude du personnel enseignant à l'égard du FLS est cruciale, car les enseignants sont d'importants modèles à suivre pour les élèves.

En utilisant diverses stratégies d'enseignement et d'évaluation, le personnel enseignant fournit à l'élève de nombreuses occasions de perfectionner et d'approfondir ses connaissances et ses compétences en matière de communication en français dans de véritables contextes. Ces expériences d'apprentissage devraient permettre à l'élève d'établir des liens significatifs entre ce qu'il sait déjà et ce qu'il apprend. Le personnel enseignant doit réfléchir aux résultats des possibilités d'apprentissage qu'il fournit pour apporter les modifications nécessaires afin d'aider chaque élève à répondre aux attentes du programme-cadre du mieux qu'il peut.

Le personnel enseignant a le rôle important d'agir à titre de modèle francophone auprès de l'élève et de diffuser de l'information au sujet des cultures francophones. Souvent, les enseignants de FLS sont le premier contact de l'élève avec la langue française. Il est essentiel que le français soit la langue de communication utilisée dans toutes les interactions en classe afin que l'élève y soit constamment exposé dans différentes situations. Le personnel enseignant doit également exposer l'élève aux nombreuses variantes sociales et géographiques du français en utilisant un éventail de documents réels ainsi qu'en faisant appel à des locuteurs de tous âges issus de diverses origines géographiques et de divers groupes socioculturels. L'élève pourra ainsi mieux comprendre et apprécier la diversité au sein des cultures francophones.

La participation active à des tâches et projets significatifs, adaptés à l'âge des élèves et stimulants sur le plan cognitif est l'élément clé de la motivation de l'élève qui apprend le FLS. L'élève est plus susceptible de participer à l'apprentissage lorsqu'il a une certaine liberté de choix et qu'il peut exprimer ses préférences en ce qui a trait aux thèmes et aux activités faisant l'objet des leçons. La participation au contrôle du processus d'apprentissage, qui fait en sorte que l'élève soit au centre de son propre apprentissage, est essentielle pour favoriser sa participation, sa motivation et sa réussite.

Dans le cadre d'une bonne méthode pédagogique, le personnel enseignant doit informer les parents de ce que leurs enfants apprennent et du moment où les divers sujets sont abordés. Cette communication permet aux parents de travailler en partenariat avec l'école, favorisant ainsi le dialogue, le suivi à la maison et l'apprentissage de l'élève dans un contexte familial. L'établissement de liens étroits entre la maison et l'école soutient l'apprentissage et le rendement de l'élève.

Le personnel enseignant offre à l'élève de fréquentes occasions de communiquer ce qu'il comprend ainsi que de mettre en pratique ses compétences et les nouveaux apprentissages, et lui fournit, en effectuant une évaluation régulière et variée, la rétroaction descriptive dont il a précisément besoin pour perfectionner et approfondir son apprentissage. En lui attribuant des tâches qui favorisent le développement des capacités en matière de pensée critique et créative, le personnel enseignant aide en outre l'élève à devenir un communicateur réfléchi et efficace. Les occasions de lier les connaissances et les compétences en FLS à des contextes plus larges, autant dans le programme-cadre que dans les milieux extrascolaires, incitent l'élève à apprendre et à devenir un apprenant tout au long de sa vie.

Directrices et directeurs d'école

La direction de l'école travaille en partenariat avec le personnel enseignant et les parents pour veiller à ce que chaque élève vive la meilleure expérience pédagogique possible. La directrice ou le directeur est un intégrateur social qui crée un environnement accueillant pour tous et qui veille à ce que tous les membres de la communauté scolaire soient bien informés.

Afin de soutenir l'apprentissage de l'élève, la direction s'assure que le programme-cadre de l'Ontario est mis en œuvre de manière appropriée dans toutes les classes grâce à l'utilisation de diverses méthodes d'enseignement. Elle s'assure également que les ressources appropriées sont accessibles au personnel enseignant et à l'élève. Afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans toutes les matières, y compris le FLS, la direction promeut la création d'équipes d'apprentissage et collabore avec le personnel enseignant pour favoriser sa participation aux activités de perfectionnement professionnel. La direction est également chargée de veiller à ce que chaque élève ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) bénéficie des modifications et (ou) des adaptations décrites dans son plan – en d'autres mots, que le PEI soit élaboré, mis en œuvre et suivi de manière appropriée.

La direction peut favoriser l'apprentissage de l'élève en FLS en promouvant l'importance de l'apprentissage du français. Elle peut favoriser une atmosphère de collégialité entre tous les membres du personnel et intégrer les enseignants de FLS aux activités de planification de l'amélioration de l'école et aux communautés d'apprentissage professionnel concernant l'apprentissage de l'élève et l'utilisation de stratégies fondées sur des données probantes. La direction peut également s'assurer

que les renseignements au sujet des programmes et des événements liés au programme de FLS figurent dans les bulletins d'information de l'école, dans les annuaires, sur les babillards de l'école, dans les cérémonies de remise des prix et dans les lettres destinées aux parents. Elle peut également encourager l'élève à participer à des activités parascolaires, comme des clubs d'élèves au sein desquels on parle français.

Partenaires communautaires

Les partenaires communautaires sont une ressource importante pour le programme de FLS d'une école. Les relations avec les université, les collèges, les entreprises, les groupes de services et d'autres organismes communautaires peuvent offrir un soutien précieux et enrichir l'apprentissage de l'élève. Ces organismes peuvent fournir une expertise, des compétences, des documents et des programmes qui ne sont pas accessibles par l'entremise de l'école ou qui viennent compléter ceux qui le sont. Les partenariats avec ces organismes peuvent être avantageux non seulement pour l'élève, mais aussi pour la vie de la collectivité.

Les écoles et les conseils scolaires peuvent jouer un rôle sur ce plan en coordonnant leurs efforts avec ceux des partenaires communautaires. Ils peuvent demander à des bénévoles de la collectivité de soutenir l'enseignement et de susciter l'intérêt à l'égard du français à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Il est possible d'intégrer les partenaires communautaires aux événements qui se déroulent à l'école, y compris dans le cadre de présentations de conférenciers invités qui font partie de la communauté francophone de la région. Les conseils scolaires peuvent collaborer avec les dirigeants des programmes communautaires existants visant les jeunes, comme les camps, les programmes offerts dans des bibliothèques publiques ou des centres communautaires, ou les événements parrainés par des organismes francophones. De nombreuses institutions locales, provinciales et nationales peuvent fournir des ressources précieuses et servir de milieux riches pour les sorties scolaires et la découverte des collectivités francophones.

Pour choisir leurs partenaires communautaires, les écoles devraient s'appuyer sur les liens existants avec leurs collectivités locales et créer de nouveaux partenariats conformément aux politiques ministérielles et à celles des conseils scolaires. Ces liens sont particulièrement bénéfiques lorsqu'ils sont directement reliés au programme-cadre. Le personnel enseignant peut trouver, pour ses élèves, des occasions de participer à des événements communautaires, particulièrement ceux qui appuient l'apprentissage en classe, qui sont conçus à des fins éducatives et qui fournissent une rétroaction descriptive aux élèves participants.

Les programmes de français langue seconde

Aperçu des programmes de français langue seconde

L'objectif principal des trois programmes de français langue seconde en Ontario est d'améliorer la capacité d'un élève à communiquer en français à l'intérieur de paramètres réalistes et bien définis. Les programmes permettent en outre à l'élève de mieux comprendre les étapes d'apprentissage d'une langue et l'utilisation des stratégies d'apprentissage linguistique afin de maîtriser la langue.

L'élève accroît sa maîtrise du français en fonction du nombre d'heures de cours et du niveau d'intensité de l'enseignement de la langue. C'est pourquoi les programmes de FLS dépassent souvent les exigences minimales exposées ci-dessous

Le **programme de base** est obligatoire de la 4e à la 8e année pour tous les élèves des écoles élémentaires de langue anglaise. L'élève qui entre en 4e année doit suivre annuellement des cours de français jusqu'à la 8e année et doit avoir accumulé *au moins* 600 heures de cours de français à la fin de la 8e année. Une fois qu'une séquence d'enseignement a commencé, le programme doit se poursuivre sans interruption jusqu'à la 8e année. Les conseils scolaires sont invités à examiner les autres modes de prestation du programme de base afin de maximiser l'apprentissage de l'élève.

Ils ont la possibilité d'offrir un programme intensif et (ou) d'immersion, selon la demande et les ressources locales; lorsqu'un tel programme est offert, l'élève peut s'y inscrire, plutôt qu'à un programme de base, pour respecter les exigences d'apprentissage obligatoire du français dans les écoles de langue anglaise.

Dans un **programme intensif**, le français doit être la langue d'enseignement pendant *au moins* 25 pour cent des heures de cours durant chaque année du programme et l'élève devra avoir accumulé au moins 1 260 heures d'apprentissage du français à la fin de la 8e année. Le programme doit inclure l'étude du français langue seconde et l'enseignement d'au moins une autre matière en français. Cette matière doit être choisie parmi les suivantes : les arts, les études sociales (de la 1re à la 6e année) ou l'histoire et la géographie (7e et 8e année), les mathématiques, les sciences et la technologie ainsi que la santé et l'éducation physique. Les points d'accès et le nombre d'heures des programmes intensifs peuvent varier d'un conseil scolaire à l'autre, ce qui permet une certaine souplesse en matière de prestation du programme.

Dans un **programme d'immersion**, le français doit être la langue d'enseignement pendant *au moins* 50 pour cent des heures de cours durant chaque année du programme et l'élève devra avoir accumulé *au moins* 3 800 heures d'apprentissage du français à la fin de la 8e année. Les programmes d'immersion doivent inclure l'étude du français langue seconde et l'enseignement d'au moins deux

autres matières en français. Ces deux matières doivent être choisies parmi les suivantes : les arts, les études sociales (de la 1re à la 6e année) ou l'histoire et la géographie (7e et 8e année), les mathématiques, les sciences et la technologie ainsi que la santé et l'éducation physique. Bien que le programme-cadre d'immersion en français doive débuter en 1re année, nombre de programmes d'immersion commençant cette année-là offrent l'enseignement de toutes les matières en français (c.-à-d. 100 pour cent du nombre total d'heures de cours) jusqu'à la 3e ou 4e année, lorsque l'élève commence à étudier l'anglais[5]. L'enseignement en anglais peut alors être étendu à d'autres matières. À la fin de la 8e année, l'élève pourra avoir suivi jusqu'à 50 pour cent de ses cours en anglais.

Les conseils scolaires peuvent choisir de commencer leur programme intensif ou leur programme d'immersion à divers niveaux scolaires. Peu importe l'année durant laquelle ces programmes débutent, tous les conseils scolaires doivent veiller à ce que les exigences de la politique et du programme décrites ci-dessus soient respectées et à ce que l'élève inscrit à ces programmes ait la possibilité de satisfaire à toutes les attentes énoncées dans le présent document relativement au programme applicable. Les équipes administratives peuvent aussi envisager des moyens d'aider l'élève à utiliser ses connaissances du français en dehors de la classe.

En ce qui concerne les matières autres que le FLS enseignées en français dans le cadre d'un programme intensif ou d'un programme d'immersion en français, les attentes relatives à chaque année sont énoncées dans la version anglaise du programme-cadre. L'on reconnaît que les attentes dans ces matières pourraient devoir être adaptées pour répondre aux besoins de l'élève qui étudie les matières en français plutôt qu'en anglais.

Quel que soit le programme d'études, l'élève doit suivre une séquence d'expériences d'apprentissage organisée qui est propice à l'acquisition constante de connaissances et de compétences. Par conséquent, une fois que l'élève entreprend une séquence d'enseignement dans le cadre du programme de base, du programme intensif ou du programme d'immersion, il doit avoir la possibilité de poursuivre ce dernier sans interruption jusqu'à la 8e année.

Le programme-cadre de palier élémentaire d'enseignement du français langue seconde (programme de base, programme intensif et programme d'immersion a pour objet de préparer l'élève à réussir le programme correspondant de palier secondaire. Les attentes sur lesquelles repose le programme-cadre de palier secondaire s'appuient sur les connaissances et les compétences que l'élève acquiert dans le cadre des programmes élémentaires[6].

---

5. L'élève qui commence à étudier l'anglais en 3e ou en 4e année devra satisfaire aux attentes du programme-cadre énoncées dans *Le curriculum de l'Ontario de la 1re à la 8e année : Français, 2006* entre la 3e et la 8e année ou la 4e et la 8e année.

6. Les élèves qui ont terminé un programme d'immersion en français à l'école élémentaire peuvent s'inscrire à un programme intensif ou à un programme d'immersion en français au palier secondaire. Lorsque seul le programme de français de base est offert dans les écoles secondaires, les élèves qui ont suivi les programmes intensif ou les programmes d'immersion en français au palier élémentaire doivent faire l'objet de considérations spéciales au moment de la sélection d'un parcours approprié dans le programme de français de base.

Cadre stratégique du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario

Pour aider les conseils scolaires et les écoles de l'Ontario à maximiser les occasions pour l'élève d'atteindre son plein potentiel en FLS, le ministère de l'Éducation a publié le document intitulé *Cadre stratégique pour l'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12e année*. Le document lance un appel à l'action en vue de renforcer les programmes de FLS. Il énonce la vision et les objectifs globaux de l'enseignement du FLS en Ontario, qui s'harmonisent avec ceux du programme-cadre de FLS, en plus d'offrir des principes directeurs et des stratégies permettant d'orienter le processus décisionnel.

Le cadre est accessible en ligne à l'adresse www.edu.gov.on.ca/eng/amenagement/frameworkFSL.pdf.

Attentes du curriculum

Le document intitulé *Le curriculum de l'Ontario, Français langue seconde : Programme de base de la 4e à la 8e année; Programme intensif de la 4e à la 8e année; Programme d'immersion de la 1re à la 8e année, 2013* énonce les attentes de chaque année d'études et décrit les connaissances et les compétences que l'élève doit acquérir, démontrer et mettre en pratique pendant le travail et les activités en classe, durant les examens et les démonstrations et dans diverses autres activités d'évaluation de son rendement.

Les attentes et les contenus d'apprentissage sont énumérés pour chaque a nnée d'études et chaque domaine ou grande section du programme-cadre en FLS de la 1re à la 8e année. (Les domaines sont indiqués par les lettres A, B, C et D). *Ensemble, les attentes et les contenus d'apprentissage forment le programme-cadre obligatoire*.

Les trois *attentes* de chaque domaine décrivent en termes généraux les connaissances et les compétences que l'élève doit démontrer à la fin de chaque année d'études. Les *contenus d'apprentissage* décrivent en détail ces connaissances et ces compétences. Les contenus d'apprentissage sont rassemblés sous des sous-titres numérotés, lesquels indiquent le domaine et les attentes auxquels le groupe de contenus d'apprentissage correspond (p. ex., « B2 » indique que le groupe est lié à l'attente 2 dans le domaine B). Cette structure ne veut pas dire que les attentes de l'un ou l'autre des groupes sont réalisées indépendamment de celles des autres groupes. Les titres numérotés servent simplement à aider le personnel enseignant à mettre l'accent sur certains aspects des connaissances et des compétences au moment où il planifie les activités d'apprentissage de l'élève.

Les *contenus d'apprentissage* reflètent la progression des connaissances et des compétences d'une année à l'autre par l'entremise 1) de la formulation du contenu d'apprentissage, 2) des exemples qui y sont donnés entre parenthèses et (ou) 3) des « questions incitatives de l'enseignant » et des « conseils pédagogiques » qui peuvent suivre le contenu d'apprentissage. La plupart des contenus d'apprentissage sont accompagnés d'exemples, de questions incitatives et de conseils pédagogiques, comme l'ont demandé les éducateurs. Les exemples, donnés entre parenthèses, ont pour objet de préciser les exigences indiquées dans l'attente en illustrant le genre de connaissance ou de compétence, le domaine exact d'apprentissage, la profondeur de l'apprentissage et (ou) le degré de complexité que comporte l'attente. Les questions incitatives ont pour objet d'illustrer le genre

de questions que le personnel enseignant pourrait poser par rapport à l'exigence précisée dans l'attente. Les conseils pédagogiques fournissent des stratégies d'enseignement et des contextes réels pour donner des exemples, pratiquer la langue et l'appliquer efficacement dans des situations réelles.

Les exemples, les questions incitatives et les conseils pédagogiques ont été élaborés dans le but de présenter les pratiques d'enseignement appropriées chaque année et de servir d'illustrations pour le personnel enseignant. Ils se veulent des suggestions à l'intention du personnel enseignant plutôt que des listes exhaustives ou obligatoires. Les enseignants peuvent choisir d'utiliser les exemples, les questions et les conseils qui conviennent à leurs classes ou de définir leurs propres démarches comportant un degré de complexité similaire. Peu importe la façon précise dont les exigences énoncées dans les attentes sont mises en œuvre en classe, elles doivent, dans la mesure du possible, être inclusives et tenir compte de la diversité de la population étudiante et de la population de la province.

Le diagramme de la page 23 présente tous les éléments qui doivent se trouver à la page des attentes du curriculum.

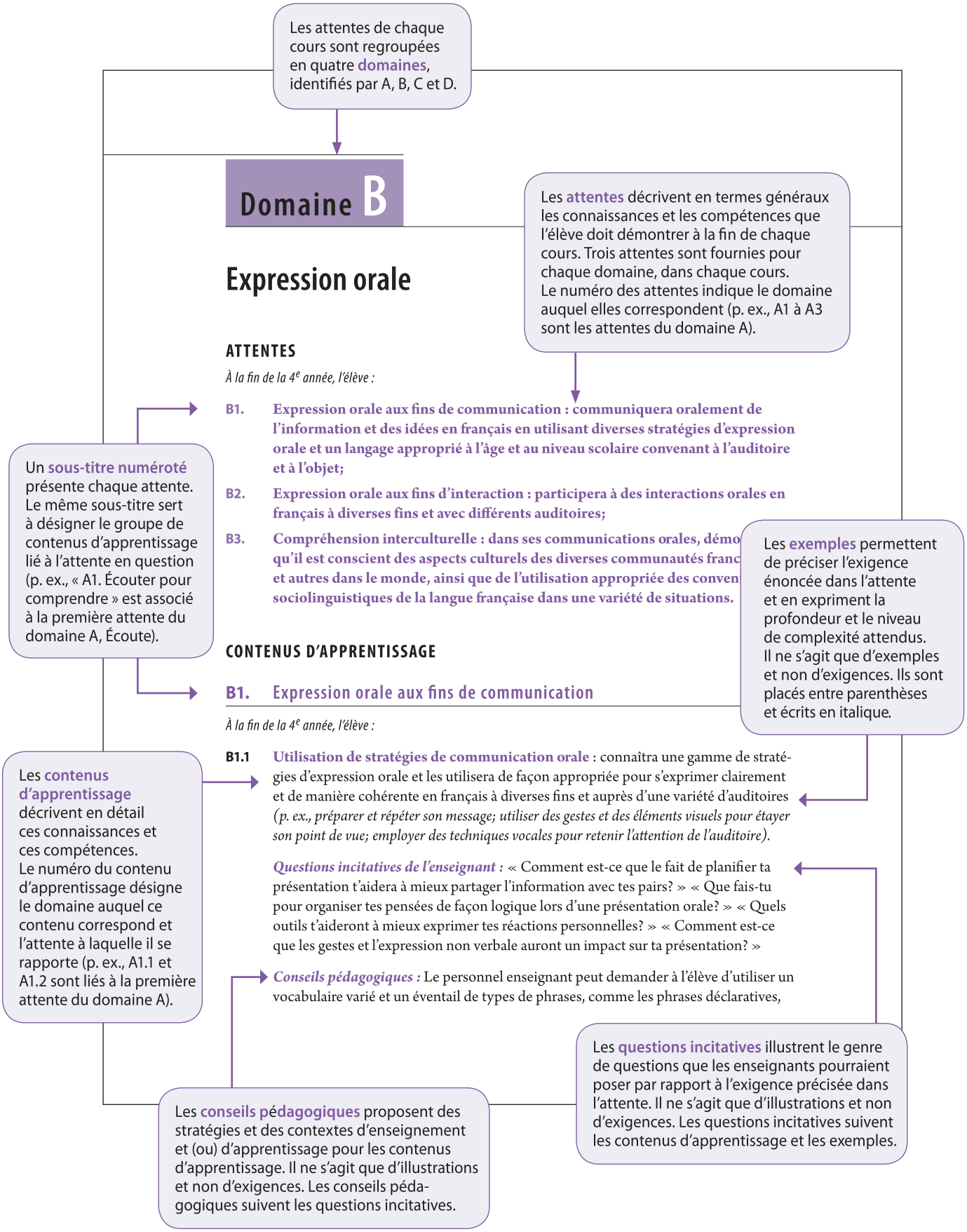
Les attentes de chaque cours sont regroupées en quatre domaines, identifiés par A, B, C et D.
Domaine B
Expression orale
Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les compétences que l'élève doit démontrer à la fin de chaque cours. Trois attentes sont fournies pour chaque domaine, dans chaque cours. Le numéro des attentes indique le domaine auquel elles correspondent (p. ex., A1 à A3 sont les attentes du domaine A).
ATTENTES
À la fin de la 4e année, l'élève :
B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;
B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;
B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démo qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés franc et autres dans le monde, ainsi que de l'utilisation appropriée des conven sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.
Un sous-titre numéroté présente chaque attente. Le même sous-titre sert à désigner le groupe de contenus d'apprentissage lié à l'attente en question (p. ex., « A1. Écouter pour comprendre » est associé à la première attente du domaine A, Écoute).
Les exemples permettent de préciser l'exigence énoncée dans l'attente et en expriment la profondeur et le niveau de complexité attendus. Il ne s'agit que d'exemples et non d'exigences. Ils sont placés entre parenthèses et écrits en italique.
CONTENUS D'APPRENTISSAGE
B1. Expression orale aux fins de communication
À la fin de la 4e année, l'élève :
B1.1 Utilisation de stratégies de communication orale : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires (p. ex., préparer et répéter son message; utiliser des gestes et des éléments visuels pour étayer son point de vue; employer des techniques vocales pour retenir l'attention de l'auditoire).
Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de planifier ta présentation t'aidera à mieux partager l'information avec tes pairs? » « Que fais-tu pour organiser tes pensées de façon logique lors d'une présentation orale? » « Quels outils t'aideront à mieux exprimer tes réactions personnelles? » « Comment est-ce que les gestes et l'expression non verbale auront un impact sur ta présentation? »
Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser un vocabulaire varié et un éventail de types de phrases, comme les phrases déclaratives,
Les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces compétences. Le numéro du contenu d'apprentissage désigne le domaine auquel ce contenu correspond et l'attente à laquelle il se rapporte (p. ex., A1.1 et A1.2 sont liés à la première attente du domaine A).
Les questions incitatives illustrent le genre de questions que les enseignants pourraient poser par rapport à l'exigence précisée dans l'attente. Il ne s'agit que d'illustrations et non d'exigences. Les questions incitatives suivent les contenus d'apprentissage et les exemples.
Les conseils pédagogiques proposent des stratégies et des contextes d'enseignement et (ou) d'apprentissage pour les contenus d'apprentissage. Il ne s'agit que d'illustrations et non d'exigences. Les conseils pédagogiques suivent les questions incitatives.

Les domaines du programme-cadre de français langue seconde

Les attentes du programme de FLS sont classées en quatre domaines d'étude distincts, mais connexes :

A. Écoute
B. Expression orale
C. Lecture
D. Rédaction

Les structures de la langue, la grammaire et les compétences en matière d'apprentissage linguistique dans les quatre domaines se chevauchent et se renforcent mutuellement. Les activités d'apprentissage efficaces fusionnent souvent les attentes de plusieurs domaines de manière à fournir à l'élève les types d'expériences qui favorisent un apprentissage pertinent. L'élève peut acquérir des compétences dans plusieurs domaines en effectuant des tâches bien intégrées, comme le fait de participer à un débat sur une question d'actualité, de discuter de stratégies permettant d'organiser ses idées dans un travail de rédaction ou de fournir de la rétroaction constructive et descriptive à propos du travail de ses pairs. Un excellent programme de FLS doit fournir à l'élève des occasions quotidiennes de participer à diverses activités orales en lien avec les attentes énoncées dans les quatre domaines.

À tous les niveaux, le programme-cadre est conçu de façon à développer une variété de compétences essentielles dans les quatre domaines interreliés en intégrant l'utilisation des capacités de raisonnement analytique, critique et métacognitif. Puisque l'élève apprend mieux lorsqu'il a l'occasion de suivre son apprentissage et d'y réfléchir, chaque domaine comprend une attente qui fait appel à une telle réflexion. Chaque domaine comprend également une attente sur le plan du développement de la compréhension interculturelle.

Écoute

L'acquisition de compétences appropriées en matière d'écoute est essentielle au perfectionnement des compétences linguistiques de l'élève en français. Les apprenants de la langue française doivent perfectionner leurs compétences en matière d'écoute à diverses fins, notamment dans le cadre de leurs interactions avec les autres et dans la compréhension des présentations en classe, des livres audio ou des émissions de radio ou de télévision, et à de nombreuses autres fins sociales et scolaires. Au secondaire, à mesure que ses compétences se développent, l'élève pourrait démontrer ses compétences en matière d'écoute en prenant des notes sous forme abrégée pendant les présentations en classe ou en participant à une discussion suivant une présentation multimédia.

Pour parfaire leurs compétences en matière d'écoute et d'interaction, les apprenants de la langue française doivent avoir de nombreuses occasions quotidiennes d'écouter les gens donner leur opinion à propos de divers sujets concernant notamment les matières scolaires, les sujets d'actualité et les questions d'intérêt personnel, d'en discuter et d'y réfléchir. L'élève doit entendre l'enseignant et ses pairs parler français dans une variété de contextes interactifs (p. ex., en équipe de deux, en groupe et dans le cadre de discussions ou d'activités en classe). Il importe que le personnel enseignant replace dans leur contexte les interactions et les activités d'écoute de l'élève.

Cela peut se faire par un remue-méninges afin de déterminer ce que l'élève sait déjà sur le sujet d'un nouveau texte qu'il est sur le point d'écouter ou de lire. Les programmes de français doivent fournir à l'élève de nombreuses occasions stimulantes d'un point de vue cognitif de participer à des activités d'écoute.

Expression orale

Les apprenants de la langue française doivent parler et interagir quotidiennement en français de façon intentionnelle, par exemple, par l'apprentissage collaboratif en équipe de deux et en petits groupes qui leur permet de parler et d'écouter à des fins véritables. En ayant de nombreuses occasions de parler au sein de divers groupes, l'élève améliore non seulement ses compétences en matière de communication d'information, mais il explore en outre des idées et des concepts pour arriver à les comprendre, repère et résout des problèmes, et exprime et précise ses pensées, ses sentiments et ses opinions.

En perfectionnant ses compétences en expression orale, l'élève profite des exemples de langage parlé que lui donne le personnel enseignant. Le personnel enseignant ne fait pas qu'enseigner et fournir de la rétroaction positive à l'élève concernant l'expression orale, mais il démontre également les conventions de communication appropriées dans des contextes scolaires et sociaux. Le personnel enseignant doit tenir compte des différentes normes et conventions associées à la communication orale dans différentes cultures pour s'assurer que tous les élèves bénéficient des occasions d'expression orale offertes.

Lecture

Un lecteur efficace saisit non seulement les idées communiquées dans un texte, mais il peut aussi les appliquer dans de nouveaux contextes. Pour ce faire, l'élève doit être en mesure de réfléchir de façon claire, créative et critique en ce qui a trait aux idées et aux renseignements présentés dans les textes. Il peut ensuite les comprendre, les analyser et les absorber, et en déterminer la pertinence dans d'autres contextes. Le programme-cadre de FLS permet d'acquérir les connaissances, les stratégies et les aptitudes nécessaires pour que l'élève arrive à lire de façon efficace dans les deux langues officielles du Canada. L'élève aura l'occasion d'appliquer une variété de stratégies de compréhension en lisant divers textes en français.

L'élève peut arriver à lire le français grâce aux compétences de lecture acquises dans sa langue maternelle. Toutefois, en apprenant à lire le français, l'élève acquiert du nouveau vocabulaire et de nouvelles structures linguistiques ainsi qu'une nouvelle conscience phonologique du système phonétique de la langue française. L'élève s'appuie sur ses expériences d'écoute et d'utilisation du français parlé et se sert de ces connaissances pour déterminer le sens des textes écrits.

Au départ, l'élève lira des textes dont la langue simplifiée est adaptée à son âge et à son niveau de développement du langage. Grâce aux conseils et au soutien du personnel enseignant, l'élève commencera à comprendre le sens des textes qu'il lit. Au fur et à mesure du développement de ses compétences en matière de lecture, il sera en mesure de lire des textes de plus en plus complexes et aura de nombreuses occasions de lire à des fins diverses (p. ex., pour obtenir des directives ou

des conseils, par intérêt personnel, pour le plaisir, pour la pratique, pour acquérir du vocabulaire, pour satisfaire sa curiosité ou pour la recherche).

La lecture est un processus complexe qui requiert la mise en application de nombreuses stratégies avant, pendant et après celle-ci. Le personnel enseignant doit donner l'exemple de l'utilisation de ces stratégies, faire participer l'élève à des analyses de textes partagées et dirigées, et favoriser la mise en application indépendante des stratégies de lecture. Le personnel enseignant doit faire preuve de jugement professionnel pour décider quelles stratégies de compréhension démontrer et enseigner en fonction des besoins d'apprentissage avérés des élèves de sa classe et de la nature des textes particuliers que lisent ces derniers.

Il importe que l'élève lise des documents authentiques qui illustrent les nombreuses utilisations de la rédaction, car ces textes lui servent de modèles pour ceux qu'il va rédiger. En lisant beaucoup, l'élève acquerra un vocabulaire plus riche et sera plus conscient des conventions de la langue écrite. La lecture de différents types de textes dans tous les domaines du programme-cadre aidera en outre l'élève à découvrir, poursuivre et développer ses intérêts et ses compétences. Le programme de lecture doit donc contenir une grande variété de textes littéraires, informatifs et illustrés, par exemple, des livres d'images, des romans, de la poésie, des mythes, des fables, des contes populaires, des biographies, des autobiographies, des mémoires, des journaux personnels, des pièces de théâtre, des transcriptions radiophoniques, des scénarios de film ou de télévision, des rubriques d'encyclopédie, des documents publicitaires, des sites Web, des graphiques, des tableaux et des diagrammes dans des manuels de cours ou des articles de magazine, des recettes, des directives, des manuels, des albums, des bandes dessinées, des dessins animés, des articles de journaux, des éditoriaux, des essais et des rapports.

Rédaction

L'élève doit devenir un penseur rigoureux afin de communiquer ses idées clairement et efficacement par écrit. Le processus de rédaction lui permet alors de préciser sa pensée, et d'exprimer ses idées et ses sentiments. Les activités de rédaction doivent également permettre à l'élève d'organiser et de développer ses pensées, ses opinions et ses idées oralement en français.

Pour bien rédiger et être en mesure de communiquer facilement et clairement ses idées, l'élève doit écrire souvent à diverses fins et pour divers publics afin de maîtriser les aptitudes nécessaires à l'exécution des diverses tâches associées au processus de rédaction. À cette fin, le personnel enseignant doit établir un programme de rédaction bien équilibré qui emploie diverses stratégies pour soutenir l'élève tout au long du processus de rédaction.

Pendant que l'élève apprend une seconde langue, l'étape de la planification du processus de rédaction est cruciale. L'élève doit apprendre à choisir le bon vocabulaire français tout en sélectionnant et en organisant ses idées. Il doit également tenir compte de l'objet du texte qu'il écrit et du public auquel il s'adresse. Pour communiquer clairement et efficacement, il doit apprendre à utiliser les formes de rédaction standards et les conventions de la langue française. Cependant, apprendre à rédiger le plus clairement, correctement et précisément possible n'est qu'une partie de l'objectif de l'enseignement de la rédaction. L'élève doit avoir l'occasion de pratiquer la rédaction interactive et de rédiger différents types de textes créatifs ainsi que des

textes qui abordent des sujets auxquels il s'intéresse et qui reflètent sa capacité de réflexion critique indépendante. Les activités de rédaction qui ont un sens pour l'élève et qui l'invitent à penser de façon créative à des sujets et à des domaines d'intérêt le mèneront à une maîtrise plus complète et durable des compétences de rédaction essentielles.

Pour obtenir davantage d'information sur les méthodes efficaces d'enseignement dans les quatre domaines, consultez les documents d'appui suivants du ministère :

- *Guide d'enseignement efficace de la lecture, de la maternelle à la 3e année, 2003*;
- *Guide d'enseignement efficace de l'écriture, de la maternelle à la 3e année, 2005*;
- *Guide d'enseignement efficace en matière de littératie de la 4e à la 6e année, Volumes 1 à 7, 2006 à 2008*;
- *Guide de la littératie chez les adolescentes et adolescents : Ressource d'apprentissage professionnel en matière de littératie, de la 7e à la 12e année, 2013*.

Évaluation du rendement des élèves

Considérations de base

Le document intitulé *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1re – 12e année, 2010* énonce la politique du ministère de l'Éducation en matière d'évaluation et de communication. La politique vise à maintenir des normes élevées, à améliorer l'apprentissage de l'élève, à faciliter la tâche du personnel enseignant et à favoriser la communication avec les parents dans les écoles élémentaires et secondaires partout dans la province. La réussite de la mise en œuvre de cette politique dépend du jugement professionnel[7] des enseignants à tous les niveaux, de même que de leur capacité à travailler ensemble et à instaurer un climat de confiance auprès des parents et des élèves.

Un résumé de certains aspects principaux de la politique en matière d'évaluation et de communication est donné ci-dessous, en mettant l'accent sur la politique relative aux écoles secondaires. Le personnel enseignant devrait consulter le document *Faire croître le succès* pour obtenir plus de renseignements.

Les principes directeurs

Le but premier de toute évaluation et de la communication du rendement est d'améliorer l'apprentissage de l'élève.

Les sept principes énoncés ci-après constituent en cette matière la base d'une pratique féconde et stimulante. Lorsqu'ils sont bien compris et qu'ils trouvent une résonance en salle de classe, ces principes donnent accès à des renseignements significatifs qui orientent les stratégies pédagogiques, favorisent l'engagement de l'élève et améliorent son apprentissage.

Afin d'assurer la validité et la fidélité des évaluations et de la communication du rendement, et de favoriser l'amélioration de l'apprentissage pour tous les élèves, le personnel enseignant doit utiliser des pratiques qui :

- sont justes, transparentes et équitables pour tous les élèves;

7. L'expression « jugement professionnel » est définie ainsi dans *Faire croître le succès* (p. 166) : « Le jugement professionnel est un processus qui tient compte de renseignements complémentaires au sujet du contenu, du contexte, des preuves d'apprentissage, des stratégies pédagogiques et des critères qui définissent la réussite de l'élève. Il requiert réflexion et autocorrection. L'enseignante ou l'enseignant ne peut s'en tenir seulement aux résultats des productions pour prendre une décision. Le jugement professionnel consiste à faire des analyses des diverses manifestations d'une compétence pour situer où en est l'élève par rapport au niveau de satisfaction des attentes. »

- tiennent compte de tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers, ceux qui apprennent la langue d'enseignement (anglais ou français), de même que les élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits;
- sont planifiées en fonction des attentes du curriculum et des résultats d'apprentissage poursuivis, et tiennent compte, dans la mesure du possible, des champs d'intérêt, des préférences en matière d'apprentissage, des besoins et du vécu de tous les élèves;
- sont communiquées clairement à l'élève et à ses parents au début du cours ou de l'année scolaire ainsi qu'à tout autre moment approprié;
- sont diversifiées, continues, échelonnées sur une période déterminée et conçues afin de donner à l'élève de nombreuses possibilités de démontrer l'étendue de son apprentissage;
- fournissent à chaque élève des rétroactions descriptives continues, claires, spécifiques, signifiantes et ponctuelles afin de l'aider à s'améliorer;
- développent la capacité de l'élève à s'autoévaluer, à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels et à déterminer les prochaines étapes.

Les habiletés d'apprentissage et les habitudes de travail

L'acquisition et le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail font partie intégrante de l'apprentissage de l'élève. Dans la mesure du possible, l'évaluation des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail, sauf celles qui sont intégrées aux attentes et aux contenus d'apprentissage du curriculum, *ne devrait pas* influer sur la détermination de la note en pourcentage. La décision d'évaluer les habiletés d'apprentissage et les habitudes de travail ainsi que d'en rendre compte de *façon distincte* permet au personnel enseignant de renseigner l'élève et ses parents sur le rendement par rapport aux habiletés d'apprentissage et aux habitudes de travail.

Les six habiletés d'apprentissage et les habitudes de travail sont la responsabilité, le sens de l'organisation, l'autonomie, l'esprit de collaboration, le sens de l'initiative et l'autorégulation.

Normes de contenu et normes de performance

Le curriculum de l'Ontario de la 1re à la 12e année comprend des *normes de contenu* et des *normes de performance*. L'évaluation tiendra compte des deux.

Les normes de contenu sont les attentes et les contenus d'apprentissage du curriculum pour chaque matière et discipline.

Les normes de performance sont décrites dans la grille d'évaluation du rendement de chaque programme-cadre pour toutes les matières et disciplines (voir les pages 35 à 37). La grille d'évaluation du rendement est, à l'échelle de la province, l'instrument qu'utilise le personnel enseignant pour évaluer le rendement de l'élève dans une matière ou une discipline donnée et qui encadre les pratiques d'évaluation. Elle permet au personnel enseignant de porter un jugement professionnel sur la qualité du rendement de l'élève basé sur des normes de performance claires et précises ainsi que sur des données recueillies sur une période prolongée. En utilisant la grille d'évaluation, le personnel enseignant pourra fournir, tant à l'élève qu'à ses parents, une rétroaction descriptive.

La grille d'évaluation du rendement vise à :

- fournir un cadre commun qui englobe la totalité des attentes de toutes les matières ou de tous les cours, et qui s'applique à toutes les années d'études;
- guider le personnel enseignant lors de l'élaboration de tâches d'évaluation signifiantes et d'instruments de mesure, y compris des grilles adaptées;
- aider le personnel enseignant à planifier un enseignement au service de l'apprentissage;
- favoriser une rétroaction continue et significative auprès de l'élève en fonction des normes provinciales de contenu et de performance;
- établir les compétences et les critères d'après lesquels sont évalués les apprentissages de l'élève.

L'Évaluation *au service de* l'apprentissage et *en tant qu'*apprentissage

L'évaluation est un processus visant à recueillir des renseignements qui reflètent avec exactitude jusqu'à quel point l'élève répond aux attentes du curriculum dans un cours donné. Le but premier de toute évaluation est d'améliorer l'apprentissage de l'élève. L'évaluation dans l'intention d'améliorer l'apprentissage de l'élève est connue par deux termes : évaluation *au service de* l'apprentissage et évaluation *en tant qu'*apprentissage. Dans le cadre de l'évaluation *au service de* l'apprentissage, le personnel enseignant doit fournir une rétroaction descriptive et du coaching à l'élève. Lorsque le personnel enseignant utilise des pratiques d'évaluation *en tant qu'*apprentissage, il permet à l'élève de développer sa capacité de devenir une apprenante ou un apprenant autonome qui peut établir ses objectifs d'apprentissage personnels, suivre ses progrès, déterminer les prochaines étapes et réfléchir à son apprentissage.

Dans le cadre de l'évaluation *au service de* l'apprentissage et *en tant qu'*apprentissage, il est essentiel que le personnel enseignant :

- planifie et intègre les stratégies d'évaluation avec les stratégies d'enseignement;
- partage les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation avec l'élève dès le début de l'apprentissage afin d'en assurer la compréhension tant par le personnel enseignant que par l'élève, tout au long du cheminement de l'élève vers la satisfaction des attentes;
- recueille les données pertinentes à l'apprentissage de l'élève au début, pendant et à la fin d'une période d'enseignement en utilisant des stratégies d'évaluation et des instruments de mesure différents;
- utilise l'évaluation pour orienter l'enseignement, déterminer les prochaines étapes et aider l'élève à tracer et suivre son parcours vers la satisfaction de ses objectifs d'apprentissage personnels;
- analyse et interprète les preuves d'apprentissage;
- fournisse et reçoive des rétroactions descriptives en temps utile qui portent spécifiquement sur l'apprentissage de l'élève;
- aide l'élève à développer ses habiletés en matière d'auto-évaluation et d'évaluation des pairs.

Évaluation

L'évaluation de l'apprentissage s'entend du processus qui consiste à juger de la qualité du travail accompli par l'élève en fonction des normes de performance établies et à déterminer la note finale

qui représente cette qualité. L'évaluation de l'apprentissage résume et communique précisément aux parents, aux autres enseignants, aux employeurs, aux institutions postsecondaires et à l'élève même ce qu'il connaît et peut faire en fonction des attentes du curriculum. L'évaluation de l'apprentissage s'appuie sur l'évaluation *au service de* l'apprentissage pour fournir des données sur le rendement de l'élève à des moments stratégiques de l'année scolaire, souvent vers la fin d'une unité d'études.

Toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage doivent être traités dans le programme d'enseignement. Cependant, *seules les attentes feront l'objet de l'évaluation de l'apprentissage*. L'évaluation du rendement d'un élève par rapport aux attentes dépend de son rendement par rapport aux contenus d'apprentissage connexes. Les attentes ont une large portée, tandis que les contenus d'apprentissage définissent le contenu ou la portée particulière des connaissances et des compétences visées dans les attentes. Le personnel enseignant utilisera son jugement professionnel pour déterminer les contenus d'apprentissage qui devraient servir à évaluer le rendement par rapport aux attentes, et ceux qui seront pris en compte dans le cadre de l'enseignement et de l'appréciation, mais ne feront pas forcément l'objet d'une évaluation.

La détermination de la note finale du bulletin scolaire dépend de l'interprétation des preuves d'apprentissage résultant des observations, des conversations et des travaux effectués par l'élève (travaux d'évaluation, activités de récapitulation, tests) ainsi que du jugement professionnel de l'enseignant et du fait qu'il tienne compte des facteurs tels que le nombre de tests/d'examens ou de travaux d'évaluation qui n'ont pas été effectués ou remis, et du fait que certaines preuves pourraient avoir plus d'importance que d'autres. La note devrait refléter le niveau de rendement le plus constant pendant le cours, en accordant une attention particulière aux résultats les plus récents.

La communication du rendement

Trois bulletins scolaires sont remis dans les écoles élémentaires ontariennes publiques, comme le décrivent les paragraphes ci-dessous.

Le bulletin de progrès scolaire de l'élémentaire fait état de l'acquisition par l'élève des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail pendant l'automne de l'année scolaire ainsi que de ses progrès généraux pour satisfaire les attentes du curriculum dans chaque matière (notés comme « progresse très bien », « progresse bien » ou « progresse avec difficulté »).

Le bulletin scolaire de l'élémentaire affiche le rendement d'un élève à des moments précis au cours de l'année scolaire. Le premier bulletin scolaire reflète le rendement de l'élève par rapport aux attentes générales du curriculum présentées et satisfaites de septembre à janvier/février de l'année scolaire ainsi que l'acquisition par l'élève des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail durant cette période. Le second bulletin scolaire reflète le rendement de l'élève par rapport aux attentes du curriculum présentées ou approfondies de janvier/février à juin ainsi que l'acquisition plus poussée des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail durant cette période. Le bulletin scolaire de la 1re à la 6e année note les résultats à l'aide de lettres, alors que celui de la 7e et de la 8e année les note sous forme de pourcentage.

Même s'il existe trois périodes officielles pour rendre compte des progrès de l'élève, la communication avec les parents et l'élève au sujet de son rendement doit être continue pendant toute l'année. Les écoles pourront choisir d'organiser des conférences parent-enseignant ou parent-élève-enseignant, d'utiliser des portfolios illustrant le travail de l'élève, d'organiser des conférences animées par les élèves, des entrevues et des appels téléphoniques ainsi que, d'utiliser des listes de vérification et des rapports informels. La communication du rendement de l'élève doit être conçue de manière à fournir des renseignements détaillés qui encourageront l'élève à fixer des objectifs d'apprentissage, aideront le personnel enseignant à établir des plans d'enseignement et permettront aux parents de compléter cet apprentissage à la maison.

La grille d'évaluation du rendement en français langue seconde

La grille d'évaluation comprend quatre catégories de connaissances et de compétences et quatre niveaux de rendement en FLS. Les éléments de la grille sont expliqués ci-dessous. (Voir également la section « Normes de contenu et normes de performance » aux pages 29 et 30.)

Catégories de connaissances et de compétences

Ces quatre compétences couvrent l'ensemble des éléments à l'étude et des compétences visées par les attentes et les contenus d'apprentissage. On devrait considérer que ces quatre compétences sont interreliées et qu'elles reflètent l'intégralité et le caractère interdépendant des apprentissages. Elles permettent aussi au personnel enseignant de ne pas se concentrer uniquement sur l'acquisition de connaissances, mais de cibler également le développement des habiletés de la pensée, de la communication et de la mise en application de l'élève.

Les catégories de connaissances et de compétences sont définies comme suit :

- La compétence ***Connaissance et compréhension*** est la construction du savoir propre à chaque matière ou cours, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence ***Habiletés de la pensée*** est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.
- La compétence ***Communication*** est la transmission des idées et de l'information sous différentes formes.
- La compétence ***Mise en application*** est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes ainsi que l'établissement de liens.

Pour chaque matière ou chaque cours, il est essentiel de donner à l'élève des occasions multiples et variées de démontrer jusqu'à quel point elle ou il satisfait aux attentes du curriculum (normes de contenu) pour chacune des quatre compétences.

Le personnel enseignant s'assurera que l'apprentissage de l'élève est évalué de manière équilibrée par rapport aux quatre compétences et il prendra soin de considérer la satisfaction des attentes par rapport aux compétences appropriées. L'expression « de manière équilibrée » indique que les compétences de la grille sont toutes les quatre importantes et qu'elles devraient faire partie du processus d'évaluation, d'enseignement et d'apprentissage de toutes les matières. Le recours à

cette expression indique aussi que l'importance relative des compétences les unes par rapport aux autres peut différer selon le cours. L'équilibre visé quant aux quatre compétences pour chaque matière ou chaque cours devrait refléter l'importance qui leur est accordée dans les attentes de la matière ou du cours ainsi que dans les stratégies pédagogiques.

Critères et descripteurs

Pour mieux guider le personnel enseignant dans son évaluation de l'apprentissage de l'élève, la grille d'évaluation comprend des « critères » et des « descripteurs ».

La grille d'évaluation comporte une série de critères pour chaque catégorie. Les critères sont des sous-ensembles des connaissances et des compétences qui définissent la catégorie. Les critères déterminent les dimensions du rendement de l'élève qui sont évaluées et ils permettent d'indiquer les éléments évalués par le personnel enseignant. Dans le programme-cadre du FLS, les critères de chaque catégorie sont les suivants :

Connaissance et compréhension

- connaissance des éléments à l'étude
- compréhension des éléments à l'étude

Habiletés de la pensée

- utilisation des habiletés de planification
- utilisation des habiletés de traitement de l'information
- utilisation des processus, des compétences et des stratégies de la pensée critique et créative

Communication

- expression et organisation des idées et de l'information de façon orale, visuelle et (ou) écrite
- communication des idées et de l'information de façon orale, visuelle et (ou) écrite à des fins précises et pour des auditoires spécifiques
- utilisation des conventions, du vocabulaire et de la terminologie à l'étude de façon orale, visuelle et (ou) écrite

Mise en application

- application des connaissances et des habiletés dans des contextes familiers
- transfert des connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes
- établissement de liens dans différents contextes et leur transfert dans de nouveaux contextes

Les « descripteurs » indiquent les caractéristiques du rendement de l'élève, en ce qui a trait à un critère particulier, qui seront ciblées par l'évaluation. L'*efficacité* est le descripteur utilisé pour chacun des critères des compétences Habiletés de la pensée, Communication et Mise en application. Ce qui constitue l'efficacité pour un rendement donné variera en fonction du critère particulier en train d'être évalué. L'évaluation de l'efficacité peut donc être axée sur une qualité, comme le caractère approprié, la clarté, l'exactitude, la précision, la logique, la pertinence, l'importance, la facilité, la souplesse, la profondeur ou l'envergure, selon ce qui s'avère approprié pour le critère en question.

Niveaux de rendement

Le rendement sera également déterminé en fonction des niveaux de la grille d'évaluation du rendement. Ces niveaux sont expliqués ci-dessous.

Le ***niveau 1***, bien qu'il indique une réussite, dénote un rendement très inférieur à la norme provinciale. L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une efficacité limitée. Un rendement à ce niveau indique que l'élève doit s'améliorer considérablement pour combler des insuffisances spécifiques dans ses apprentissages si elle ou il désire réussir l'année suivante.

Le ***niveau 2*** indique un rendement qui se rapproche de la norme provinciale. L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une certaine efficacité. Un rendement à ce niveau indique que l'élève devrait s'efforcer de corriger les insuffisances identifiées dans ses apprentissages afin que sa réussite future soit assurée.

Le ***niveau 3*** correspond à la norme provinciale. L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec efficacité. Les parents d'un élève se situant au niveau 3 peuvent considérer que leur enfant sera bien préparé pour le cours suivant.

Le ***niveau 4*** signifie que le rendement de l'élève est supérieur à la norme provinciale. L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec beaucoup d'efficacité. *Cependant, un rendement de niveau 4 ne signifie pas que le rendement de l'élève dépasse les attentes énoncées pour l'année.*

Des « qualificatifs » précis sont utilisés avec les descripteurs dans la grille d'évaluation pour décrire le rendement de l'élève à chacun des quatre niveaux de rendement : le qualificatif *efficacité limitée* est utilisé pour le niveau 1, *certaine efficacité* pour le niveau 2, *avec efficacité* pour le niveau 3 et *beaucoup d'efficacité* ou *compréhension approfondie* pour le niveau 4. Ainsi, un rendement de niveau 3 pour le critère « Utilisation des habiletés de planification » de la compétence Habiletés de la pensée serait décrit dans la grille d'évaluation comme suit : « [L'élève] utilise les habiletés de planification *avec efficacité.* »

LA GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT

La grille d'évaluation du rendement : Français langue seconde (programme de base, programme intensif et programme d'immersion) de la 1re à la 8e année

Catégories	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la matière, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.				
	L'élève :			
Connaissance des éléments à l'étude *(p. ex., vocabulaire et expressions, structures et conventions linguistiques, concepts, idées, opinions, faits, aspects de la culture)*	démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne connaissance des éléments à l'étude.	démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.
Compréhension des éléments à l'étude *(p. ex., concepts, idées, opinions, structures et stratégies de la langue, formes et caractéristiques des textes)*	démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne compréhension des éléments à l'étude.	démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.
Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.				
	L'élève :			
Utilisation des habiletés de planification *(p. ex., établissement d'une cible, définition des objectifs, observation, génération d'idées, formulation de questions, recherche et organisation de l'information, sélection et utilisation des stratégies et des ressources)*	utilise les habiletés de planification avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de planification avec efficacité.	utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des habiletés de traitement de l'information *(p. ex., prédiction, déduction, analyse, évaluation, visualisation, interprétation, résumé, intégration, classification, révision et peaufinage)*	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.

suite...

Catégories	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Habiletés de la pensée				
Utilisation des processus de la pensée critique *(p. ex., utilisation des stratégies d'enquête et de résolution de problèmes, traitement de l'information et des idées, établissement et justification des conclusions)*	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.
Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.				
	L'élève :			
Expression et organisation des idées et de l'information *(p. ex., expression claire, organisation logique)* **de façon orale, visuelle et écrite**	exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité imitée.	exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.
Communication pour des auditoires spécifiques *(p. ex., soi-même, les pairs, les enseignants, les membres de la collectivité)* **et à diverses fins** *(p. ex., interagir, sensibiliser, informer, divertir, convaincre, exprimer des sentiments et des idées, collaborer, résoudre des problèmes)* **de façon orale, visuelle et écrite**	communique pour des auditoires spécifiques et à des fins précises avec une efficacité limitée.	communique pour des auditoires spécifiques et à des fins précises avec une certaine efficacité.	communique pour des auditoires spécifiques et à des fins précises avec efficacité.	communique pour des auditoires spécifiques et à des fins précises avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des conventions, du vocabulaire et de la terminologie à l'étude de façon orale, visuelle et (ou) écrite *(p. ex., éléments de style et d'usage, conventions de formulation et de ponctuation, conventions linguistiques appropriées dans certains contextes sociaux et culturels)*	utilise les conventions, le vocabulaire et la terminologie à l'étude avec une efficacité limitée.	utilise les conventions, le vocabulaire et la terminologie à l'étude avec une certaine efficacité.	utilise les conventions, le vocabulaire et la terminologie à l'étude avec efficacité.	utilise les conventions, le vocabulaire et la terminologie à l'étude avec beaucoup d'efficacité.

suite...

Catégories	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers et leur transfert à de nouveaux contextes.				
	L'élève :			
Applications des connaissances et des habiletés *(p. ex., stratégies, concepts, processus)* **dans des contextes familiers**.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.
Transfert des connaissances et des habiletés *(p. ex., stratégies, concepts, processus)* **à de nouveaux contextes.**	transfère les connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	transfère les connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.
Établissement de liens dans différents contextes et leur transfert à de nouveaux contextes *(p. ex., entre les contextes personnels, mondiaux, culturels, historiques et [ou] environnementaux, entre le français et d'autres langues, entre l'école et d'autres contextes sociaux)*	établit des liens dans différents contextes et les transfère à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	établit des liens dans différents contextes et les transfère à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	établit des liens dans différents contextes et les transfère à de nouveaux contextes avec efficacité.	établit des liens dans différents contextes et les transfère à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.

Considérations concernant la planification du programme-cadre de français langue seconde

Approches pédagogiques

Un enseignement efficace est la clé de la réussite de l'élève. Afin d'assurer un enseignement efficace, le personnel enseignant doit tenir compte de ce qu'il veut que l'élève apprenne ainsi que de la manière dont il saura si l'élève l'a appris, dont il concevra l'enseignement pour promouvoir l'apprentissage et dont il aidera l'élève qui ne fait aucun progrès.

Au moment de planifier les apprentissages de l'élève, le personnel enseignant détermine les principaux concepts et les principales compétences décrits dans les attentes du programme-cadre, tient compte des contextes dans lesquels l'élève mettra son apprentissage en application et définit les objectifs d'apprentissage de l'élève.

Les approches pédagogiques devraient s'appuyer sur les résultats de la recherche en cours sur les pratiques pédagogiques qui se sont révélées efficaces en classe. Par exemple, la recherche a fourni des preuves irréfutables sur les avantages de l'enseignement explicite de stratégies qui peuvent aider l'élève à acquérir une compréhension plus approfondie des concepts. Les stratégies de « comparaison et contraste » (p. ex., à l'aide de diagrammes de Venn et de tableaux comparatifs) et l'utilisation d'analogies donnent à l'élève l'occasion d'examiner les concepts de manière à différencier ce qu'ils *sont* de ce qu'ils *ne sont pas*. Bien que ces stratégies soient simples à utiliser, il importe de les enseigner de façon explicite afin de s'assurer que chaque élève les utilise efficacement.

Un programme pédagogique bien planifié devrait toujours correspondre au niveau d'apprentissage de l'élève, mais il devrait également aller au-delà de son niveau de défi optimal d'apprentissage, tout en lui offrant le soutien requis ainsi qu'en prévoyant et en enseignant directement les compétences nécessaires à sa réussite.

La différenciation pédagogique et l'apprentissage différencié

Une connaissance des points forts, des besoins, des antécédents et du vécu de l'élève peut aider le personnel enseignant à planifier un enseignement et une évaluation du rendement efficaces. Le personnel enseignant prend conscience des points forts et des besoins de l'élève en matière d'apprentissage en observant et en évaluant sa disposition à apprendre, ses champs d'intérêt, son style d'apprentissage et ses préférences. À mesure qu'il apprend à mieux connaître chaque élève, le personnel enseignant est apte à répondre plus efficacement aux besoins de l'élève en pratiquant la différenciation pédagogique, en ajustant la méthode ou le rythme d'enseignement, en utilisant

différents types de ressources, en proposant un plus grand choix de sujets d'étude et même en adaptant le milieu d'apprentissage, le cas échéant, pour qu'il convienne à la façon dont l'élève apprend ainsi qu'à sa façon de démontrer son apprentissage. À moins que l'élève ait un plan d'enseignement individualisé (PEI) comportant des attentes modifiées, ce sont toujours les attentes du programme-cadre qui orientent *ce* que tous les élèves apprennent.

Le plan de leçon

L'efficacité de la planification des leçons dépend de plusieurs éléments importants. Le personnel enseignant suscite la participation de l'élève pendant la leçon en tirant parti de ses apprentissages antérieurs et de ses expériences, en clarifiant le but de l'apprentissage et en faisant un lien entre l'apprentissage et des contextes qui permettront à l'élève d'en voir la pertinence et l'utilité. Le personnel enseignant choisit des stratégies d'enseignement efficaces pour présenter des concepts et examine les différentes possibilités d'étayer son enseignement afin qu'il réponde de la meilleure façon possible aux besoins de l'élève. Le personnel enseignant considère aussi la manière et le moment propices pour vérifier la compréhension de l'élève et évaluer ses progrès dans la réalisation de ses objectifs d'apprentissage. Le personnel enseignant fournit à l'élève de nombreuses occasions de mettre en pratique ses connaissances et ses compétences, de consolider son apprentissage et d'y réfléchir. Un plan de leçon en trois parties (p. ex., mise en situation, déroulement et objectivation) est souvent utilisé pour structurer ces éléments.

Les approches pédagogiques en français langue seconde

L'enseignement du français langue seconde devrait aider l'élève à acquérir les connaissances, les compétences et les attributs nécessaires pour satisfaire aux attentes du programme-cadre et avoir le plaisir de communiquer en français pendant toute sa vie. L'enseignement efficace motive l'élève et lui inculque des réflexes intellectuels positifs comme la curiosité et l'ouverture d'esprit, le désir de réfléchir, de questionner, de discuter et d'être mis au défi, en plus de lui faire prendre conscience de l'importance d'écouter ou de lire attentivement ainsi que de communiquer clairement. Pour être efficace, l'enseignement doit être fondé sur la conviction que tous les élèves peuvent réussir et que l'apprentissage du français est important et très utile pour tous les élèves. La perspective actionnelle et l'approche communicative en matière d'enseignement du FLS privilégient le sens plutôt que la forme, mettent l'accent sur des activités interactives significatives, se concentrent sur les besoins langagiers de communication et, dans la mesure du possible, soulignent les tâches réelles à effectuer en classe. Alors que l'approche communicative se concentre sur la communication dans la langue cible, l'approche actionnelle exige que l'élève réalise une tâche dans un contexte social plus large.

L'importance de la communication orale

Pour apprendre à lire et à écrire une langue, quelle qu'elle soit, il est essentiel que l'élève apprenne à la parler. En ayant souvent l'occasion de parler avec ses camarades, l'élève développe ses compétences en écoute et en expression orale et acquiert ainsi une idée générale de la langue et de sa structure. De plus, la communication orale permet à l'élève de communiquer aux autres ce qu'il pense et ce qu'il a appris, et donc de s'exprimer, d'établir de saines relations avec ses camarades et de définir ses pensées par rapport à lui-même, aux autres et au monde.

La conversation en classe entre le personnel enseignant et les élèves est essentielle à l'acquisition de l'ensemble des compétences liées à la littératie. La communication orale permet de développer, de clarifier et d'élargir sa pensée et, par conséquent, de donner un sens aux mots. Cela est vrai non seulement dans le contexte d'entrevues formellement préparées, de discussions littéraires, de débats et de présentations, mais aussi dans celui d'échanges informels entre élèves lorsque, par exemple, ils travaillent ensemble et posent des questions, nouent des relations, font oralement un commentaire sur un texte ou sur leur expérience d'apprentissage, ou lorsque le personnel enseignant pense à haute voix.

En planifiant les leçons de français, il importe de prendre en considération les trois formes de communication orale suivantes :

- L'*échange informel* – moyen utilisé toute la journée à l'école dans le cadre de conversations et de dialogues servant à une multitude de fins d'apprentissage, comme poser des questions, raconter une expérience, exprimer une opinion, participer à une séance de remue-méninges, résoudre un problème et donner un avis spontané ou occasionnel.
- La *discussion* – échange d'idées ciblé et approfondi pour orienter une enquête ou résoudre un problème, menant souvent à une nouvelle compréhension du sujet. Dans une discussion, on peut réagir aux idées véhiculées dans une histoire ou un autre ouvrage de fiction, ou échanger des points de vue sur des sujets d'actualité ou des enjeux qui se présentent en classe ou dans la collectivité.
- Le *discours formel* – présentation ou exposé préalablement préparé devant un auditoire (p. ex., un conte, la lecture de poèmes, un jeu de rôle, un rapport verbal, une discussion littéraire, une entrevue, un débat, une présentation multimédia).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'acquisition de compétences de communication orale, de lecture et d'écriture, voir la page 27.

Les stratégies pédagogiques en matière d'apprentissage du français langue seconde

Le personnel enseignant devrait utiliser diverses stratégies pour aider l'élève à comprendre qu'il peut réussir à apprendre le français. Le personnel enseignant peut offrir un milieu d'apprentissage qui encourage l'élève à prendre des risques, soit à parler et à écrire en français sans avoir peur de faire des erreurs, puisque les erreurs font partie de l'apprentissage d'une nouvelle langue. De plus, dans la mesure du possible, l'élève devrait avoir la possibilité de voir l'expression orale, l'écoute, la lecture et la rédaction en français comme des processus interreliés nécessitant un ensemble de compétences et de stratégies qui ne peuvent pas être séparées et qui s'appuient les unes sur les autres.

L'enseignement devrait établir un équilibre entre l'instruction directe et explicite, les démonstrations par les enseignants, l'instruction partagée et orientée ainsi que les possibilités pour l'élève de mettre en pratique les compétences et les stratégies et de faire des choix. En plus d'enseigner le français et d'en démontrer l'usage, le personnel enseignant montre explicitement les stratégies d'apprentissage. Il encourage également l'élève à réfléchir à ses processus de raisonnement et d'apprentissage ainsi qu'à en parler (métacognition) et lui offre une rétroaction continue, significative et respectueuse qui reconnaît clairement ses progrès et l'aide à se concentrer sur les « prochaines étapes » et les objectifs.

Le personnel enseignant doit offrir quotidiennement à l'élève des occasions de parler et d'interagir en français. Le personnel enseignant crée des situations d'apprentissage fondées sur des tâches réelles de communication, comme demander des renseignements ou transmettre des messages. Les activités d'apprentissage fondées sur les intérêts, les besoins et les désirs de communication de l'élève permettront d'obtenir les meilleurs résultats en classe. En tant qu'animateur, le personnel enseignant choisit la situation de communication, démontre comment utiliser efficacement la langue et planifie des activités permettant à l'élève de perfectionner continuellement ses compétences en communication dans divers contextes.

En fournissant des conseils à l'élève dans l'exécution des activités pratiques et la réalisation des tâches et des projets, le personnel enseignant assume également le rôle de guide. C'est ce que fait le personnel enseignant lorsque, par exemple, il pilote un groupe dans une discussion sur les avantages et les inconvénients de l'apprentissage d'une autre langue ou lorsqu'il démontre la structure et la fluidité des phrases en parlant avec l'élève.

Les leçons bien conçues comprennent diverses stratégies pédagogiques, comme les simulations structurées, l'apprentissage inquisitif, l'apprentissage coopératif et les questions ouvertes. Le personnel enseignant devrait effectuer des vérifications fréquentes de la compréhension pour s'assurer que l'élève comprend l'information communiquée, notamment les concepts généraux et un vocabulaire précis. Le personnel enseignant peut utiliser divers outils, comme le langage corporel, des gestes ainsi que des outils audiovisuels, afin de favoriser la compréhension de l'élève. Le personnel enseignant devrait encourager l'élève à s'extérioriser davantage et à perfectionner l'utilisation spontanée du français afin de susciter des discussions qui accroissent la facilité d'élocution ainsi que l'exactitude et la complexité du langage au fil du temps. Le personnel enseignant devrait également montrer une variété de stratégies que l'élève peut utiliser pour demander des précisions et de l'aide lorsqu'il éprouve de la difficulté à comprendre.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, il est essentiel que le français soit la langue de communication en classe afin que l'élève soit constamment exposé à des modèles linguistiques appropriés ainsi qu'à de nombreuses occasions de s'exprimer en français. Afin d'aider l'élève à améliorer sa capacité à interagir en classe, le personnel enseignant peut :

- utiliser délibérément un rythme donné lorsqu'il parle français afin d'assurer une compréhension maximale, tout en donnant des explications précises et variées qui répondent aux besoins de tous les apprenants;
- donner des directives orales et écrites claires en prenant soin de répondre aux besoins particuliers (p. ex., la numérotation et l'étiquetage des étapes d'une activité);
- présenter l'information en fragments plus petits et plus faciles à gérer;
- vérifier fréquemment la compréhension en utilisant une variété d'outils (p. ex., pouce vers le haut, pouce vers le bas);
- accorder à l'élève suffisamment de temps pour répondre lorsqu'il interagit en français;
- recourir à diverses stratégies visant à corriger de manière sélective les erreurs de l'élève lorsqu'il parle et écrit;
- offrir une rétroaction descriptive continue afin que l'élève soit conscient des domaines qui doivent être améliorés;

- élaborer et observer une séance de pratique indépendante en s'assurant que tous les élèves sont en mesure de communiquer en français dans des contextes familiers et nouveaux.

Le personnel enseignant peut employer une variété de stratégies pédagogiques afin de soutenir les élèves apprenant la langue française dans leur apprentissage du français. Par exemple, il peut :

- concevoir des leçons et des activités significatives qui peuvent être réalisées par l'élève et qui tiennent compte de ses connaissances préalables et de ses expériences;
- fournir des occasions fréquentes de collaboration et de pratique en groupes de deux, en petits groupes et en grands groupes;
- fournir à l'élève un enseignement ciblé pendant une séance de pratique partagée ou orientée durant laquelle il le guide dans son exploration de textes et de concepts;
- demander à l'élève d'écouter, de lire ou de consulter des textes guides pour l'aider à décider en quoi consistera son résultat final;
- montrer divers processus d'apprentissage en démontrant comment écouter, lire et consulter des textes appropriés ainsi qu'interagir avec ceux-ci;
- contextualiser le nouveau vocabulaire grâce à des éléments visuels, à des gestes ainsi qu'à des communications écrites ou orales;
- permettre à l'élève de démontrer sa compréhension d'un concept de façons différentes (p. ex., grâce aux arts visuels, à la chanson, à la musique, au théâtre et au théâtre lu);
- valoriser et reconnaître l'importance des capacités de lecture et d'écriture de l'élève dans d'autres langues;
- encourager l'élève à partager de l'information sur sa propre langue et sa propre culture avec les autres élèves de la classe.

Le personnel enseignant peut également utiliser les ressources de la classe et de l'école pour enrichir l'apprentissage de l'élève. Par exemple, il peut :

- présenter le vocabulaire et illustrer les concepts à l'aide de livres d'images, d'éléments visuels, de textes et de médias d'information adaptés à l'âge de l'élève ainsi que d'objets (p. ex., des images prises dans des revues, des photos, des affiches, des dépliants, des brochures, des publicités, des formulaires, des horaires, des calendriers, de l'argent, des modèles et des cartes);
- renforcer le vocabulaire de différentes façons (p. ex., utilisation de murs de mots, d'éléments visuels ou de diagrammes de référence) afin d'accroître la compréhension de l'élève et de renforcer sa capacité de communication;
- utiliser des technologies pour soutenir l'apprentissage de la langue, de la lecture et de l'écriture;
- démontrer l'utilisation d'une variété d'organisateurs graphiques.

Apprentissage transdisciplinaire et intégré

Dans le cadre de l'apprentissage transdisciplinaire, l'élève a la possibilité d'apprendre et d'utiliser du contenu et (ou) des compétences connexes dans deux ou plusieurs matières. Par exemple, toutes les matières, y compris le FLS, peuvent être liées au programme-cadre d'apprentissage de la langue. En FLS, l'élève utilise une gamme de compétences linguistiques : il acquiert du vocabulaire propre à un sujet et se sert de mots, d'images et de gestes pour communiquer ses sentiments ainsi que

partager et interpréter l'information, en plus de lire des textes sur des questions d'actualité et de chercher de nouveaux renseignements. À mesure que l'élève se sensibilise aux réalités interculturelles en FLS, il peut établir des liens avec des aspects de la culture dans le domaine des arts et des aspects de la société dans celui des études sociales, de l'histoire et de la géographie. De même, les enjeux environnementaux étudiés en sciences et en technologie peuvent être abordés en français dans les cours de FLS. On peut utiliser notamment de véritables sites Web, publicités, brochures, cartes et graphismes pour établir des liens avec le monde réel et permettre à l'élève de mettre en pratique ses compétences linguistiques et ses stratégies dans le cadre des diverses matières abordées dans le programme d'études.

Sur le plan de l'apprentissage intégré, l'élève a la possibilité de s'employer à satisfaire aux attentes de deux ou plusieurs matières dans le cadre d'une unité, d'une leçon ou d'une activité unique. En liant les attentes de différents champs d'études, le personnel enseignant peut offrir à l'élève plusieurs occasions de renforcer et de démontrer ses connaissances et ses compétences dans divers milieux. Il existe des liens évidents, par exemple, entre les attentes du programme de FLS et celles des champs d'études comme l'apprentissage de la langue, les arts, la santé et l'éducation physique, les études sociales, l'histoire et la géographie ainsi que les sciences et la technologie.

Dans le cadre de l'apprentissage intégré, le personnel enseignant doit s'assurer que les *connaissances et les compétences propres à chaque matière sont enseignées*. Par exemple, lorsque l'élève communique sa réaction à des textes, à des œuvres d'art, à de la musique ou à des médias de langue française, il peut utiliser des techniques dramatiques pour transmettre ses sentiments et ses opinions. En outre, l'élève peut écouter des présentations ou parler, lire ou écrire à propos de sujets ou de thèmes relatifs aux études sociales, à l'histoire et à la géographie ou aux sciences et à la technologie, en se servant de la langue propre à la discipline, afin de mieux comprendre le monde qui l'entoure.

L'apprentissage intégré peut également être une solution aux problèmes de fragmentation et d'enseignement en vase clos de compétences – c'est-à-dire que, grâce à l'apprentissage intégré, l'élève peut acquérir des compétences et les mettre en application dans un contexte significatif. L'élève a alors la possibilité de développer ses aptitudes en matière de pensée et de raisonnement et de transposer ses connaissances et ses compétences d'un champ d'études à l'autre.

Planification des programmes de français langue seconde pour les élèves ayant des besoins d'éducation particuliers

Les titulaires de classe sont les principaux intervenants auprès des élèves ayant des besoins d'éducation particuliers. Comme il leur incombe d'aider tous les élèves à apprendre, ils travaillent, le cas échéant, en collaboration avec des enseignants de l'enfance en difficulté pour atteindre ce but. Les titulaires de classe s'engagent à aider tous les élèves à se préparer à une vie aussi autonome que possible.

Le guide intitulé *L'apprentissage pour tous : Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12e année, 2011* présente un ensemble de principes fondés sur la recherche qui devrait orienter la planification des programmes destinés aux élèves ayant des

besoins d'éducation particuliers dans toutes les disciplines. Les enseignants qui planifient les programmes de FLS doivent prêter une attention particulière aux principes ci-dessous :

- Tous les élèves peuvent réussir.
- Chaque élève présente des modes d'apprentissage qui lui sont propres.
- Les pratiques pédagogiques fructueuses s'appuient sur des travaux de recherche fondés sur des données probantes, dont les résultats sont nuancés par l'expérience.
- La conception universelle[8] de l'apprentissage et la différenciation pédagogique[9] sont des moyens efficaces et interconnectés pour répondre aux besoins en matière d'apprentissage et de rendement de n'importe quel groupe d'élèves.
- Les titulaires de classe sont les acteurs clés du développement des compétences des élèves en littératie et en numératie.
- Les titulaires de classe ont besoin de l'appui de la collectivité pour créer un environnement d'apprentissage favorable aux élèves ayant des besoins d'éducation particuliers.
- L'équité n'est pas synonyme d'uniformité.

Les élèves de toute salle de classe peuvent présenter un vaste éventail de points forts et de besoins. Le personnel enseignant planifie des programmes qui tiennent compte de cette diversité et confient aux élèves des tâches d'apprentissage qui correspondent à leurs habiletés particulières pour que tous les élèves puissent bénéficier au maximum du processus d'enseignement et d'apprentissage. La formation de groupes flexibles dans le cadre de l'enseignement et l'évaluation continue constituent des composantes importantes des programmes qui tiennent compte de la diversité des besoins d'apprentissage.

Au moment de la planification du programme de FLS à l'intention des élèves ayant des besoins d'éducation particuliers, le personnel enseignant devrait commencer par examiner les attentes du programme-cadre s'appliquant au cours convenant à l'élève, de même que ses points forts et ses besoins d'apprentissage particuliers afin de déterminer l'option la plus appropriée parmi les suivantes :

- aucune adaptation[10] ni modification des attentes;
- adaptations seulement;
- attentes modifiées et adaptations au besoin;
- attentes différentes, qui ne découlent pas des attentes du programme-cadre pour un cours et qui font l'objet de programmes et (ou) cours différents.

---

8. La conception universelle de l'apprentissage a pour but de créer un milieu d'apprentissage ouvert et accessible à tous les élèves, sans égard à leur âge, à leurs habiletés ou à leur situation. L'enseignement fondé sur les principes de conception universelle est flexible et propice à l'apprentissage, se prête à diverses adaptations pour combler les besoins différents des élèves et permet à tous les élèves d'avoir accès au curriculum dans toute la mesure du possible.

9. La différenciation pédagogique (abordée à la page 38 du présent document) est un enseignement efficace qui adapte l'expérience d'apprentissage de chaque élève à ses préférences en la matière, à ses champs d'intérêt et à sa disposition à apprendre.

10. Le terme « adaptations » désigne les stratégies pédagogiques et les stratégies d'évaluation individualisées, les ressources humaines et (ou) l'équipement personnalisé (consulter *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Première édition, 1re – 12e année, 2010*, p. 84).

Si un élève requiert des adaptations, des attentes modifiées ou les deux, les renseignements pertinents figurant aux paragraphes ci-dessous doivent être consignés dans son plan d'enseignement individualisé (PEI). On trouvera des renseignements plus détaillés sur la planification des programmes pour élèves ayant des besoins d'éducation particuliers, y compris ceux qui requièrent des programmes et (ou) des cours différents[11], dans le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé (PEI) : Guide, 2004* (ci-après appelé *Guide du PEI, 2004*). Pour un exposé détaillé sur les exigences du ministère au sujet des PEI, veuillez consulter le document *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000* (ci-après appelé *Normes du PEI, 2000*). Ces deux documents sont accessibles à l'adresse www.ontario.ca/edu.

L'élève qui ne requiert que des adaptations

Certains élèves ayant des besoins d'éducation particuliers peuvent suivre le curriculum prévu pour le cours et démontrer un apprentissage autonome si on leur fournit des adaptations. Les adaptations leur facilitent l'accès au curriculum sans qu'il soit nécessaire de modifier les attentes prescrites pour le cours. Les adaptations requises pour faciliter l'apprentissage de l'élève doivent être inscrites dans son PEI (voir *Normes du PEI, 2000*, p. 11). Les mêmes adaptations seront probablement inscrites dans le PEI de l'élève pour plusieurs, voire l'ensemble des champs d'études.

La première option envisagée dans le cadre de la planification des programmes devrait consister à offrir des adaptations aux élèves ayant des besoins d'éducation particuliers. L'enseignement reposant sur la conception universelle et la différenciation pédagogique met l'accent sur la mise en place d'adaptations permettant de satisfaire aux divers besoins des apprenants.

Il existe trois types d'adaptations :

- Les *adaptations pédagogiques* désignent les changements apportés aux stratégies d'enseignement tels que les styles de présentation, les méthodes d'organisation ou l'utilisation de la technologie et du multimédia (p. ex., les organisateurs graphiques, les notes photocopiées ou les logiciels d'assistance).
- Les *adaptations environnementales* désignent les changements apportés à la salle de classe et (ou) au milieu scolaire dont l'élève pourrait avoir besoin, tels que la désignation préférentielle d'une place ou le recours à un éclairage particulier.
- Les *adaptations en matière d'évaluation* désignent les changements apportés aux méthodes d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage. Par exemple, on pourrait lui donner plus de temps pour terminer les examens ou ses travaux scolaires, ou lui permettre de répondre oralement à des questions d'examen (pour d'autres exemples, voir le document *Guide du PEI, 2004*, p. 29).

Si des « adaptations seulement » sont nécessaires pour les cours de FLS, le rendement de l'élève sera évalué par rapport aux attentes normales du programme-cadre pour le cours et aux niveaux de rendement qui y sont décrits. Sur le bulletin scolaire de l'Ontario, la case PEI ne sera pas cochée et on n'inclura pas d'information sur les adaptations fournies.

---

11. Les programmes différents sont identifiés par le terme « différent (D) » dans le PEI.

L'élève qui requiert des attentes modifiées

En FLS, les attentes modifiées pour la plupart des élèves ayant des besoins d'éducation particuliers seront fondées sur les attentes du programme normal de l'année d'études, dont le nombre et (ou) la complexité auront augmenté ou diminué. La modification peut aussi inclure l'utilisation d'attentes d'un niveau d'études différent. Les attentes modifiées doivent représenter des objectifs précis, réalistes, observables et mesurables et doivent décrire les connaissances et (ou) les habiletés précises dont l'élève peut faire preuve de façon autonome, compte tenu des adaptations appropriées en matière d'évaluation.

Les attentes modifiées doivent indiquer les connaissances et (ou) les habiletés dont l'élève doit pouvoir faire preuve de façon autonome et qui seront évaluées durant chaque période visée (voir *Normes du PEI, 2000*, pp. 10 et 11). Elles doivent être formulées de façon que l'élève et les parents puissent comprendre exactement non seulement ce que l'élève doit savoir ou ce dont il doit faire preuve de façon autonome, mais aussi la base sur laquelle on évaluera son rendement, ce qui déterminera la note inscrite dans le bulletin scolaire de l'élémentaire. Les attentes d'apprentissage de l'élève doivent être revues au moins une fois durant chaque période visée et, au besoin, être mises à jour à la lumière des progrès accomplis par l'élève (*Normes du PEI, 2000*, p. 11).

Si l'élève requiert des attentes modifiées en FLS, l'évaluation de son rendement sera fondée sur les attentes d'apprentissage inscrites dans son PEI et sur les niveaux de rendement décrits dans le présent document. Sur le bulletin de progrès scolaire et le bulletin scolaire, la case PEI doit être cochée lorsque l'élève requiert des attentes modifiées pour toute matière, et on doit inscrire sur le bulletin scolaire l'énoncé approprié tiré de *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1re – 12e année, 2010*, page 76. Les commentaires du personnel enseignant devraient comprendre des renseignements pertinents sur la capacité de l'élève à démontrer qu'il a satisfait aux attentes modifiées. Ils doivent aussi indiquer les prochaines étapes de l'apprentissage de l'élève dans la matière.

Considérations relatives au programme pour les élèves apprenant la langue anglaise

Les écoles de l'Ontario accueillent l'une des populations d'élèves les plus multilingues au monde. La langue maternelle d'environ 20 pour cent des élèves des écoles anglophones de l'Ontario n'est pas l'anglais. En outre, certains élèves utilisent des variantes de l'anglais, aussi appelées dialectes, qui diffèrent considérablement de l'anglais nécessaire à la réussite dans les écoles de l'Ontario. De nombreux apprenants de la langue anglaise sont nés au Canada et ont été élevés dans des familles et des communautés qui ne sont pas anglophones ou qui parlent des variantes de l'anglais différentes de la langue utilisée en classe. D'autres apprenants de la langue anglaise immigrent en Ontario; ils peuvent avoir connu des systèmes d'enseignement hautement perfectionnés ou provenir de régions où l'accès à l'éducation formelle était limité.

Lorsqu'ils commencent leurs études en Ontario, nombre de ces élèves entrent dans un nouvel environnement linguistique et culturel. Tous les enseignants partagent la responsabilité de

l'apprentissage de l'anglais chez ces élèves, y compris les enseignants de FLS, qui peuvent également contribuer à faire comprendre aux élèves l'importance considérable de la lecture et de l'écriture en général dans un contexte d'apprentissage du français.

Les élèves qui apprennent l'anglais comme langue seconde ou additionnelle dans des écoles anglophones apportent en classe une riche diversité de connaissances préalables et d'expériences. Les antécédents linguistiques et culturels de ces élèves soutiennent non seulement leur apprentissage dans leur nouvel environnement, mais deviennent aussi un atout culturel pour la classe. Le personnel enseignant trouvera des moyens positifs d'intégrer cette diversité dans ses programmes pédagogiques et dans l'environnement de la classe.

La plupart des élèves qui apprennent l'anglais dans les écoles de l'Ontario ont une maîtrise de leur langue maternelle adaptée à leur âge. Bien qu'ils aient besoin d'occasions fréquentes d'utiliser l'anglais à l'école, des avantages pédagogiques et sociaux importants associés au perfectionnement continu de leur langue maternelle s'offrent à eux pendant leur apprentissage de l'anglais. Le personnel enseignant doit encourager les parents à continuer d'utiliser leur propre langue à la maison de façons riches et variées pour servir de base à l'apprentissage de l'anglais et à l'acquisition de capacités de lecture et d'écriture en anglais. Il importe également que le personnel enseignant trouve des occasions d'amener les langues des élèves en classe en faisant appel aux parents et aux membres de la collectivité comme ressources.

Dans le contexte du FLS, les recherches confirment qu'une expérience préalable d'apprentissage linguistique peut faciliter et accélérer davantage l'apprentissage d'une autre langue. En effet, bon nombre d'élèves apprenant la langue anglaise sont motivés à exceller en français et sont en mesure de le faire, tandis que dans d'autres domaines du curriculum, où leur réussite peut dépendre de leur connaissance de l'anglais, l'écart sur le plan de la réussite entre ces apprenants et leurs pairs peut être beaucoup plus grand. En d'autres mots, l'étude du français leur offre un contexte dans lequel ils peuvent rapidement atteindre le même niveau que leurs camarades anglophones. De plus, il a été démontré que l'expérience positive que procure la réussite de l'apprentissage du français aide ces apprenants à améliorer leurs connaissances de l'anglais.

Au cours de leurs premières années dans les écoles de l'Ontario, les élèves apprenant l'anglais peuvent recevoir du soutien dans le cadre de l'un des deux programmes distincts offerts par des enseignants spécialisés visant à combler leurs besoins en matière d'apprentissage linguistique.

Les programmes d'*anglais langue seconde (ALS)* sont destinés aux élèves nés au Canada ou aux nouveaux arrivants dont la langue maternelle est différente de l'anglais ou une variante de l'anglais très différente de la langue utilisée dans les écoles de l'Ontario.

Les programmes de *perfectionnement de l'anglais* sont principalement destinés aux nouveaux arrivants dont la langue maternelle est différente de l'anglais ou une variante de l'anglais très différente de la langue utilisée dans les écoles de l'Ontario, et dont l'éducation comporte des lacunes importantes. Ces élèves proviennent généralement de pays dans lesquels l'accès à l'éducation est restreint ou les possibilités d'acquisition de compétences linguistiques et de capacités de lecture et d'écriture dans quelque langue que ce soit sont limitées. Certains élèves

des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits vivant dans des collectivités éloignées de l'Ontario peuvent également avoir eu un accès limité à des possibilités d'éducation formelle et pourraient tirer profit de cours de perfectionnement de l'anglais.

Dans le cadre de la planification des programmes destinés aux élèves ayant des antécédents linguistiques non anglophones, le personnel enseignant doit reconnaître l'importance du processus d'orientation et comprendre que chaque apprenant doit s'adapter à son nouvel environnement social et linguistique à sa manière et à son rythme. Par exemple, les élèves qui en sont au début de leur apprentissage de l'anglais peuvent passer par une « période de silence » pendant laquelle ils observent avec attention les interactions et le milieu physique de leur nouvel environnement d'apprentissage. Ils peuvent utiliser le langage corporel plutôt que la parole ou se servir de leur langue maternelle jusqu'à ce qu'ils maîtrisent suffisamment l'anglais pour interpréter la langue et répondre en toute confiance. Pour réussir, les élèves ont besoin d'un environnement sûr, propice à l'apprentissage et accueillant qui favorise leur confiance en eux pendant qu'ils reçoivent un enseignement axé sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Lorsqu'ils sont prêts à participer aux activités en groupes de deux, en petits groupes ou en grand groupe, certains élèves commenceront par utiliser un seul mot ou une seule expression pour communiquer une pensée, tandis que d'autres parleront avec assez d'aisance.

Dans un milieu propice à l'apprentissage, la plupart des élèves apprendront à parler la langue très rapidement. Le personnel enseignant peut parfois être induit en erreur par l'excellente maîtrise orale dont de nombreux apprenants de l'anglais font preuve dans leur utilisation quotidienne de la langue anglaise et peut, à tort, conclure que ces élèves maîtrisent tout aussi bien l'anglais utilisé en contexte d'enseignement. La plupart des apprenants de la langue anglaise qui maîtrisent oralement la langue de tous les jours auront néanmoins besoin d'un étayage pédagogique afin de satisfaire aux attentes du programme-cadre. Des recherches ont démontré qu'il faut de cinq à sept ans à la plupart des élèves apprenant l'anglais pour rattraper leurs pairs anglophones concernant leur capacité d'utiliser l'anglais à des fins d'apprentissage.

Le titulaire de classe, le personnel enseignant donnant des cours d'ALS/de perfectionnement de l'anglais (le cas échéant) et les autres membres du personnel de l'école partagent la responsabilité de l'apprentissage de l'anglais chez ces élèves. Des bénévoles et des pairs peuvent également aider à soutenir en classe les élèves apprenant l'anglais. Le personnel enseignant doit adapter le programme pédagogique pour faciliter la réussite de ces élèves dans sa classe. Les adaptations appropriées comprennent les suivantes :

- modification de la totalité ou d'une partie des attentes relatives aux matières de façon à présenter un défi tout en étant atteignables pour l'apprenant à son niveau actuel de maîtrise de l'anglais, avec l'appui nécessaire du personnel enseignant;
- utilisation de diverses stratégies pédagogiques (p. ex., modélisation, utilisation de musique, de mouvements et de gestes, activités ouvertes, utilisation importante d'indices visuels, d'images et de diagrammes, représentations visuelles des idées principales, organisateurs graphiques, étayages, enseignement préalable du vocabulaire clé, tutorat par les pairs, utilisation stratégique de la langue maternelle des élèves);

- utilisation de diverses ressources d'apprentissage (p. ex., texte simplifié, guides illustrés ou diagrammes, murs de mots avec vocabulaire français, guides alimentaires et autres ressources en matière de santé accessibles dans les langues que les élèves parlent à la maison, dictionnaires bilingues, documents visuels, affiches, musique, danses, jeux et documents et activités reflétant la diversité culturelle);
- utilisation d'adaptation en matière d'évaluation (p. ex., offre de temps supplémentaire, utilisation d'entrevues et de présentations orales, démonstration de l'apprentissage par la participation à des activités axées sur le mouvement, des chansons ou des chants, utilisation de portefeuilles, de démonstrations, de représentations visuelles ou de modèles).

Le personnel enseignant pourrait devoir adapter le programme pour les élèves apprenant l'anglais à mesure qu'ils acquièrent des compétences en anglais et en français. Pour les élèves qui en sont aux premiers stades de l'acquisition de la langue, le personnel enseignant pourrait devoir modifier les attentes du programme-cadre dans la totalité ou une partie des champs d'études. Par exemple, si un élève apprenant l'anglais commence à apprendre le français en 7^{e} année, il pourrait être souhaitable de modifier les attentes en fonction de son niveau de préparation et de ses besoins. La plupart des élèves apprenant l'anglais ont besoin d'adaptations pendant une durée prolongée, bien après avoir maîtrisé la langue anglaise de tous les jours.

Lorsque les attentes du programme-cadre sont modifiées de manière à répondre aux besoins d'apprentissage linguistique des élèves apprenant l'anglais, l'évaluation sera fondée sur les attentes modifiées qui ont été documentées. Le personnel enseignant cochera la case ALS/perfectionnement de l'anglais sur le bulletin scolaire de l'Ontario uniquement lorsque des modifications ont été apportées aux attentes du programme-cadre afin de répondre aux besoins linguistiques des élèves apprenant l'anglais (la case *ne devrait pas* être cochée pour indiquer simplement leur participation aux programmes d'ALS/de perfectionnement de l'anglais ou la prestation uniquement de mesures d'adaptation). Aucune déclaration ne doit être ajoutée à la section « Commentaires » des bulletins scolaires lorsque la case ALS/perfectionnement de l'anglais est cochée.

Bien que le niveau d'adaptation requis dans le cadre du programme soit appelé à diminuer au fil du temps, les élèves qui ne reçoivent plus de soutien en ALS ou en perfectionnement de l'anglais pourraient tout de même avoir besoin d'adaptations pour réussir.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le soutien des élèves apprenant l'anglais, veuillez consulter les documents suivants :

- *Supporting English Language Learners, Grades 1 to 8: A Practical Guide for Ontario Educators, 2008*;
- *Supporting English Language Learners with Limited Prior Schooling: A Practical Guide for Ontario Educators, Grades 3 to 12 (2008)*;
- *English Language Learners – ESL and ELD Programs and Services: Policies and Procedures for Ontario Elementary and Secondary Schools, Kindergarten to Grade 12 (2007)*;
- *Many Roots, Many Voices: Supporting English Language Learners in Every Classroom (2005)*.

Éducation environnementale et français langue seconde

> *Le système éducatif de l'Ontario fournira aux élèves les connaissances, les habiletés, les perspectives et les pratiques dont ils auront besoin pour devenir des citoyennes et citoyens responsables par rapport à l'environnement. Les élèves comprendront les liens fondamentaux qui existent entre tous et chacun et par rapport au monde qui nous entoure, de par nos relations à la nourriture, à l'eau, à l'énergie, à l'air et à la terre, et également de l'interaction avec tout ce qui vit. Le système d'éducation offrira aux élèves des occasions de prendre part à des activités visant à approfondir cette compréhension, que ce soit en classe ou au sein de la collectivité.*
>
> *Préparons l'avenir dès aujourd'hui : La Politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario, 2009*, p. 6

Le document *Préparons l'avenir dès aujourd'hui : La Politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario, 2009* expose les grandes lignes d'une approche de l'éducation environnementale qui reconnaît les besoins des élèves de l'Ontario et favorise la responsabilité environnementale dans le cadre du fonctionnement du système d'éducation à tous les niveaux.

Les trois objectifs énoncés dans le document précité gravitent autour des thèmes suivants : l'enseignement et l'apprentissage, l'engagement des élèves et les relations avec la collectivité ainsi que le leadership environnemental. Le premier objectif est de promouvoir les apprentissages liés aux enjeux environnementaux et aux solutions éventuelles. Le deuxième objectif vise l'engagement des élèves envers la pratique et la promotion d'une gestion saine de l'environnement à l'école et dans la collectivité. Le troisième objectif met l'accent sur l'importance de faire en sorte que les organismes et les particuliers actifs au sein du système d'éducation fassent preuve de leadership dans la mise en œuvre et la promotion de pratiques écoresponsables dans l'ensemble du système afin que le personnel, les parents, les membres de la collectivité et les élèves adoptent un mode de vie durable.

Il existe de nombreuses possibilités d'intégration de l'éducation environnementale dans l'enseignement du FLS. Des exemples liés à l'éducation environnementale ont été inclus dans les exemples et les questions incitatives de l'enseignant dans le programme-cadre. Le personnel enseignant est encouragé à sélectionner des textes français sur l'environnement, permettant ainsi aux élèves de s'informer des questions préoccupant différentes collectivités dans le monde. Tout au long du programme-cadre de FLS, les élèves peuvent être encouragés à lire des textes et à écouter des programmes sur les questions environnementales qui les intéressent ainsi qu'à en discuter ou à faire des présentations à ce sujet.

Le document intitulé *Le curriculum de l'Ontario de la 1re à la 8e année et le programme de la maternelle et du jardin d'enfants – Éducation environnementale : Portée et enchaînement des attentes et contenus d'apprentissage, 2011* a été préparé dans le but d'aider le personnel enseignant à planifier des leçons qui intègrent l'éducation environnementale à d'autres champs d'études. Il présente les attentes et les contenus d'apprentissage du curriculum ainsi que des exemples et des questions incitatives connexes dans l'ensemble des matières du curriculum de l'Ontario, qui offrent aux élèves

des possibilités d'apprentissage au sujet de l'environnement. Le personnel enseignant peut se servir de ce document pour planifier des leçons qui font explicitement référence à l'environnement ou s'en inspirer pour trouver des occasions d'utiliser l'environnement comme *contexte à l'apprentissage*. Le document peut en outre servir à établir des liens entre le curriculum et les initiatives de l'école ayant une portée environnementale. Ce document est accessible sur le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/ elementary/ environmental_ed_kto8_fre.pdf.

Relations saines et français langue seconde

Chaque élève a le droit d'apprendre dans un environnement sûr, bienveillant, exempt de violence et de harcèlement. Les recherches démontrent que l'élève apprend et réussit mieux dans un tel environnement. Un climat social sûr et favorable à l'apprentissage repose sur des relations saines – entre élèves, entre élèves et adultes et entre adultes. Ces relations se fondent sur le respect, la bienveillance, l'empathie, la confiance et la dignité dans un environnement qui respecte et accepte la diversité. Elles ne supportent pas la brutalité, la domination, la violence, l'intimidation, le harcèlement ou les autres comportements inappropriés. L'élève a besoin de relations saines avec ses pairs, le personnel enseignant et les autres membres de la communauté scolaire pour éprouver le sentiment d'être apprécié à sa juste valeur dans un environnement social inclusif dont il fait partie intégrante.

Plusieurs politiques et initiatives provinciales, dont les Fondements d'une école saine, la Stratégie d'équité et d'éducation inclusive ainsi que la Stratégie pour la sécurité dans les écoles, visent à instaurer des milieux d'apprentissage sûrs et bienveillants dans le contexte d'écoles saines et inclusives. Ces initiatives et ces politiques favorisent l'instauration de milieux d'apprentissage et d'enseignement positifs qui contribuent à l'établissement de relations saines, encouragent la réussite scolaire et appuient la réalisation du plein potentiel de tous les élèves.

Dans son rapport de 2008, intitulé *Façonner une culture de respect dans nos écoles : promouvoir des relations saines et sûres*, l'Équipe d'action pour la sécurité dans les écoles a confirmé « que la façon la plus efficace de sensibiliser tous les élèves à des relations saines et respectueuses est d'en faire l'enseignement dans le cadre du curriculum scolaire » (p. 11). Le personnel enseignant peut promouvoir cet apprentissage de diverses façons. À titre d'exemple, le personnel enseignant peut aider l'élève à acquérir et à mettre en pratique les habiletés dont il a besoin pour établir des relations saines en lui donnant l'occasion de suivre un raisonnement critique, d'appliquer des stratégies de résolution de problèmes ainsi que d'aborder diverses questions au moyen de discussions de groupe, de jeux de rôle, d'études de cas et d'autres moyens. Les activités parallèles au programme, comme les clubs et les matchs interscolaires ou entre élèves d'un même établissement, offrent des occasions supplémentaires de favoriser les interactions qui permettent à l'élève d'établir des relations saines. En outre, le personnel enseignant peut avoir une influence positive sur l'élève en donnant l'exemple des comportements, des valeurs et des habiletés nécessaires à l'établissement et au maintien de relations saines, et en saisissant tous les « moments propices à l'enseignement » pour régler immédiatement les problèmes relationnels qui pourraient se présenter entre les élèves.

Les compétences en communication et les aptitudes sociales, ainsi que la sensibilisation interculturelle, sont des éléments importants du programme-cadre de FLS. Ces compétences, ces aptitudes et cette sensibilisation contribuent à la capacité de l'élève à établir et à entretenir des relations saines. L'élève a de nombreuses occasions d'entretenir des relations positives et respectueuses dans le cadre de ses interactions en français en classe.

Équité et éducation inclusive dans les programmes de français langue seconde

La Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive met l'accent sur le respect de la diversité, la promotion de l'éducation inclusive ainsi que la détection et l'élimination des préjugés discriminatoires, des obstacles systémiques et des rapports de force qui nuisent à la capacité de l'élève à apprendre, à s'épanouir et à contribuer à la société. L'éducation antidiscriminatoire continue d'être une partie intégrante et importante de la stratégie.

Dans un milieu reposant sur les principes d'éducation inclusive, tous les élèves, parents, proches aidants et autres membres de la communauté scolaire – indépendamment de leur origine, culture, ethnicité, sexe, capacité physique ou intellectuelle, race, religion, identité de genre, orientation sexuelle, statut socioéconomique ou autre facteur du même ordre – sont bienvenus, inclus, traités équitablement et respectés. Comme la diversité est appréciée, tous les membres de la communauté scolaire se sentent en sécurité, à l'aise et acceptés. Dans une culture d'apprentissage exigeant un niveau de rendement élevé, la réussite de chaque élève est favorisée par le soutien qui lui est donné. Dans un système d'éducation inclusif, chaque élève s'identifie au curriculum, à son environnement et à la communauté dans son ensemble et, par conséquent, se sent motivé et responsabilisé par ses apprentissages.

La mise en application des principes de lutte contre la discrimination dans le secteur de l'éducation influe sur tous les aspects de la vie scolaire. Elle favorise un climat qui encourage l'élève à atteindre les plus hauts niveaux de rendement, reconnaît la valeur de tous les élèves, et les aide à renforcer leur sentiment d'identité et à développer leur image de soi. Elle encourage le personnel tout comme les élèves à apprécier et à respecter la diversité à l'école et dans la société en général. Une éducation qui prône la lutte contre la discrimination favorise l'équité, les relations saines et une citoyenneté active et responsable.

Le personnel enseignant peut donner à l'élève diverses occasions de se renseigner sur la diversité et ses différentes perspectives. En attirant l'attention sur la contribution des femmes, sur les perspectives de diverses communautés ethnoculturelles et religieuses ainsi que sur les croyances et les pratiques des peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le personnel enseignant permet aux élèves de s'identifier au curriculum, quels que soient leurs antécédents. Les activités et le matériel d'apprentissage à l'appui du curriculum doivent essentiellement refléter la diversité de la société ontarienne. En outre, le personnel enseignant doit tenir compte dans ses stratégies d'enseignement et d'évaluation, des antécédents, des expériences, des champs d'intérêt, des aptitudes et des besoins d'apprentissage de tous ses élèves.

Les interactions entre l'école et la collectivité doivent tenir compte de la diversité à la fois de la communauté locale et de la société en général. Il est possible d'utiliser diverses stratégies pour communiquer avec les parents et les membres de diverses communautés afin de les inciter à participer aux activités, aux programmes et aux événements scolaires, et à les soutenir. Les familles et les membres de la collectivité devraient être invités à participer aux entrevues avec les enseignants, au conseil scolaire et au comité de participation des parents ainsi qu'à assister à des activités, telles que des pièces de théâtre, des concerts, des activités et événements parallèles au programme et divers événements spéciaux à l'école, et à les soutenir. Les écoles peuvent envisager d'offrir de l'aide en ce qui a trait à la garde des enfants ou de modifier l'horaire afin d'aider les proches aidants à participer. L'élève peut aussi apporter sa contribution en encourageant et en accompagnant les membres de sa famille, qui ne connaissent peut-être pas le système scolaire de l'Ontario. Il faudra peut-être employer des stratégies particulières afin d'attirer les parents d'élèves apprenant l'anglais ainsi que d'élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et de faire en sorte qu'ils se sentent plus à l'aise dans leurs interactions avec l'école.

Littératie financière en français langue seconde

Le document *Un investissement judicieux : L'éducation à la littératie financière dans les écoles de l'Ontario, 2010* (p. 4) décrit la vision suivante :

> *« Les élèves de l'Ontario posséderont les habiletés et les connaissances nécessaires pour assumer la responsabilité de la gestion de leur bien-être financier avec assurance, compétence et compassion pour autrui. »*

Il est de plus en plus reconnu que le système d'éducation a un rôle essentiel à jouer afin de préparer les jeunes à prendre leur place en tant que citoyennes et citoyens informés, engagés et instruits au sein de l'économie mondiale. La littératie financière peut préparer les élèves de l'Ontario à prendre des décisions et à faire des choix éclairés dans un monde financier complexe qui évolue rapidement.

Étant donné qu'il devient de plus en plus complexe dans le monde moderne de prendre des décisions éclairées en matière d'économie et de finances, l'élève doit acquérir un bagage de connaissances et de compétences dans une grande variété de domaines. En plus d'acquérir des connaissances sur l'épargne, les dépenses, l'emprunt et l'investissement, l'élève doit acquérir des compétences plus larges en matière de résolution de problèmes, de recherche, de prise de décisions, de pensée critique et de littératie critique sur les enjeux financiers pour pouvoir analyser et gérer les risques qui accompagnent les divers choix de nature financière. L'élève doit également arriver à comprendre les forces économiques mondiales et leurs effets à l'échelle locale, nationale et mondiale. Afin de faire des choix avisés, il devra comprendre comment ces forces influent sur sa situation économique et financière et celle de sa famille. Enfin, pour devenir un citoyen responsable au sein de l'économie mondiale, l'élève doit comprendre les conséquences sociales, environnementales et éthiques qu'entraînent ses propres choix en tant que consommateur. La littératie financière est par conséquent un élément essentiel de l'éducation des élèves de l'Ontario pour faire en sorte que les Ontariennes et les Ontariens aient un avenir prospère.

Dans le cadre du programme de FLS, l'élève a de multiples occasions de faire des recherches sur les concepts de littératie financière tirés des textes explorés en classe et de les étudier. L'élève peut renforcer sa compréhension de la planification financière personnelle en participant à des interactions dans le cadre de jeux de rôle dans la collectivité locale, comme l'achat et la vente de biens ou la participation à des opérations financières personnelles. Il peut également se familiariser avec les diverses devises utilisées dans les pays ou les régions francophones (p. ex., le dollar canadien, l'euro, la gourde). Grâce à l'étude des communautés francophones dans le monde entier, l'élève en apprendra davantage sur les disparités économiques mondiales et leurs répercussions sur la qualité de vie dans différents pays. Des exemples relatifs à la littératie financière sont inclus dans certains exemples et certaines questions incitatives de l'enseignant qui accompagnent les attentes du programme-cadre de FLS.

Un document d'appui, intitulé *Le curriculum de l'Ontario de la 4e à la 8e année. Littératie financière : Portée et enchaînement des attentes et contenus d'apprentissage, 2011*, a été préparé pour aider le personnel enseignant à intégrer la littératie financière aux activités en classe. Ce document énonce les attentes du programme-cadre et les exemples et questions incitatives connexes, pour les diverses matières de la 4e à la 8e année, grâce auxquelles l'élève peut acquérir des compétences et des connaissances relatives à la littératie financière. On peut aussi l'utiliser pour faire un lien entre le programme-cadre et les initiatives de l'école qui appuient la littératie financière. Ce document est accessible sur le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/FinLitGr4to8Fr.pdf.

Littératie, numératie et habiletés d'enquête en français langue seconde

> *La littératie est définie comme étant l'aptitude à utiliser le langage et des images riches et variés pour lire, écrire, écouter, voir, représenter et critiquer des idées. Il s'agit de la capacité d'accéder à l'information, de la gérer et de l'évaluer, de penser avec imagination et de façon analytique et de communiquer efficacement ses pensées et ses idées. La littératie fait appel à la pensée critique et au raisonnement pour résoudre des problèmes et prendre des décisions en matière d'équité et de justice sociale. La littératie, qui établit des liens entre les gens et les collectivités, est un outil essentiel de croissance personnelle et de participation active dans une société démocratique cohérente.*
>
> *Appuyer chaque élève : Tonifier l'éducation en Ontario, 2008*, p. 6

> *L'enseignement de la littératie doit être intégré à l'ensemble du programme d'études. Tous les enseignants, quelle que soit la matière, [...] enseignent la littératie.*
>
> *La littératie en tête de la 7e à la 12e année : Rapport du Groupe d'experts sur les élèves à risque en Ontario, 2003*, p. 10

Comme le laissent entendre ces citations, la littératie comporte un éventail de compétences en matière de pensée critique et est essentielle pour l'apprentissage dans l'ensemble du programme-cadre. L'importance de l'enseignement de la littératie prend différentes formes selon les matières,

mais, dans tous les cas, la littératie doit être explicitement enseignée. La littératie, la numératie et les habiletés d'enquête et de recherche sont essentielles à la réussite de l'élève dans toutes les matières du programme-cadre ainsi que dans tous les aspects de leur vie.

À mesure qu'il apprend le français, l'élève utilise la langue pour consigner ses observations, décrire ses analyses critiques dans des contextes informels et formels, et présenter ses conclusions dans des présentations et des rapports sous forme orale, écrite, graphique et multimédia.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les compétences en communication orale sont essentielles au développement de la littératie en FLS ainsi qu'au raisonnement et à l'apprentissage. Les attentes dans tous les domaines d'études donnent à l'élève la chance de faire du remue-méninges, de préparer des rapports et d'effectuer d'autres activités orales afin de déterminer ce qu'il sait sur un sujet, de discuter des stratégies de résolution de problèmes, de présenter et défendre des idées, de débattre de questions et de formuler des critiques ou des commentaires sur le travail, les démonstrations des compétences ou les opinions exprimées par ses pairs.

L'activation des connaissances antérieures et l'établissement de liens entre l'apprentissage et les expériences antérieures aident l'élève à acquérir des capacités de lecture et de rédaction en français. L'établissement de liens avec les capacités et les stratégies de lecture et de rédaction que l'élève possède déjà dans sa langue maternelle contribue au développement de sa littératie dans les deux langues. Le fait de mettre l'accent sur l'élaboration de stratégies qui aident l'élève à comprendre des textes réels, intéressants, stimulants, adaptés à l'âge et pourtant linguistiquement accessibles, à en parler et à écrire sur ceux-ci, accroîtra la participation, la motivation et la réussite des élèves en FLS.

En plus de fournir des possibilités de développement de la littératie, le programme de FLS renforce en outre la numératie, particulièrement dans les domaines de la résolution de problèmes, de la gestion des données et du graphisme. Par exemple, les calculs et les graphiques sont souvent utilisés pour la communication des résultats de sondages ou l'étude des opérations financières quotidiennes.

Que l'élève parle, écrive ou démontre sa compréhension du FLS, le personnel enseignant peut l'inciter, en lui posant des questions, à expliquer le raisonnement qu'il a appliqué à une solution ou à une stratégie particulière, ou à réfléchir à ce qu'il a fait. Étant fécondes, les questions ouvertes constituent le point de départ de toute enquête efficace ou résolution de problème; il importe que le personnel enseignant donne à l'élève des exemples de ce style de questions et lui donne plusieurs occasions de poser ses propres questions et d'y répondre.

L'enquête et la recherche sont au cœur de l'apprentissage dans tous les champs d'études. En FLS, l'élève est encouragé à développer sa capacité de poser des questions et d'explorer une variété de réponses éventuelles à ces questions. La structuration minutieuse des possibilités d'apprentissage et les questions du personnel enseignant peuvent favoriser l'acquisition de ces compétences d'enquête chez l'élève, qu'il interagisse avec d'autres, interprète des textes oraux ou écrits, ou écrive ses propres textes. En FLS, l'élève est encouragé à explorer divers sujets de nature sociale, économique et environnementale ainsi qu'à effectuer des recherches sur des enjeux locaux, nationaux et mondiaux, et à suggérer des solutions éventuelles. L'élève résout des problèmes afin de

communiquer en français. La résolution de problèmes lui permet d'explorer, de découvrir, de créer, d'expérimenter et de trouver des solutions.

On peut poser différents types de questions pour stimuler la pensée. En voici quelques-unes :

- *questions simples relatives au contenu et (ou) à la compétence*, qui suscitent des commentaires utiles et renforcent le sentiment de compétence *(p. ex., Quelle stratégie s'est révélée la plus utile pour comprendre le texte? Quelle information devrais-tu rechercher lorsque tu lis ou vois ce texte?)*
- *questions analytiques*, qui accroissent les compétences en matière de prise de décisions et de résolution de problèmes au sujet d'une question donnée en demandant comment ou pourquoi *(p. ex., Comment pourrais-tu présenter l'information à l'auditoire que tu as choisi? Quel texte est plus informatif et utile? Pourquoi?)*
- *questions d'examen*, qui accroissent la capacité de raisonnement au moment de réfléchir à une activité ou au perfectionnement des connaissances ou des compétences et de concevoir des moyens d'améliorer l'activité ou la démarche *(p. ex., Que pourrais-tu changer dans le cadre de cette activité pour que tout le monde ait plus de chances de participer? Qu'as-tu aimé dans cette présentation? Quelles compétences perfectionnes-tu en interagissant avec d'autres personnes? Que pourrais-tu faire d'autre la prochaine fois?)*

La capacité de répondre à ces questions aide l'élève à renforcer sa confiance et sa compétence à mesure qu'il perfectionne ses habiletés en matière de littératie française. Les questions du personnel enseignant offrent en outre à l'élève un modèle lui permettant de développer ses propres habitudes d'enquête.

D'année en année, l'élève acquiert les compétences lui permettant de repérer des renseignements pertinents dans une variété de documents imprimés et de sources électroniques, comme des livres, des périodiques, des dictionnaires, des encyclopédies, des entrevues, des vidéos et des sources Internet pertinentes. Les questionnements qu'il a abordés au cours des premières années d'études deviennent plus complexes à mesure qu'il apprend que toutes les sources de renseignements proposent un point de vue particulier et qu'il incombe au destinataire de les évaluer, d'en déterminer la validité et la pertinence ainsi que de les utiliser adéquatement. La capacité de trouver l'information, de la remettre en question et d'en évaluer la qualité permet à l'élève de devenir un apprenant autonome à vie.

Pensée critique et littératie critique en français langue seconde

La pensée critique est un processus qui consiste à examiner des idées ou des situations pour arriver à bien les comprendre, à en déterminer les conséquences, à porter un jugement et (ou) à éclairer une décision. La pensée critique fait appel à des habiletés comme le questionnement, l'établissement de prédictions, l'analyse, la synthèse, l'étude des opinions, la détermination des valeurs et des enjeux, la détection des idées préconçues ainsi que la comparaison de différentes possibilités. Le développement des habiletés inhérentes à la pensée critique permet à l'élève d'acquérir une compréhension approfondie des questions examinées, lui évitant ainsi de tirer des conclusions superficielles. L'élève peut alors s'engager dans un processus d'exploration de sujets à la fois complexes et multidimensionnels et de questions auxquelles il n'y a pas de réponses absolues.

En FLS, l'élève exerce sa pensée critique pour analyser et (ou) évaluer les répercussions d'une chose, se forger une opinion à propos d'un sujet donné et justifier cette opinion. Afin de penser de façon critique, l'élève doit examiner les opinions et les valeurs des autres, déceler les partis-pris, rechercher le sens implicite et utiliser l'information recueillie pour se forger une opinion ou prendre position, ou encore pour concevoir un plan d'action qui pourrait changer la situation. Les attentes énoncées pour ces quatre domaines favorisent le perfectionnement de ces compétences.

Il y a diverses façons d'aborder la pensée critique. Certains élèves trouvent utile de discuter de leur raisonnement, de poser des questions et d'explorer des idées. D'autres, y compris nombre d'élèves autochtones, métis et inuits, préfèrent s'accorder du temps pour observer une situation ou décortiquer un texte avant de faire des commentaires; il se peut qu'ils préfèrent ne pas poser de questions ni exprimer leurs pensées oralement pendant qu'ils pensent.

Afin de perfectionner ses compétences en matière de pensée critique en FLS, l'élève doit se poser des questions qui lui permettront effectivement d'interpréter l'information, de détecter les préjugés à la source, de déterminer pourquoi une source pourrait faire preuve d'un certain parti-pris et d'examiner les valeurs et les points de vue de divers groupes et individus.

La littératie critique est la capacité d'utiliser un type particulier de pensée critique qui consiste à aller au-delà du sens littéral d'un texte pour en déterminer le dit et le non-dit afin d'en découvrir la véritable signification et de discerner l'intention de l'auteur. La littératie critique va au-delà de la pensée critique traditionnelle en se concentrant sur les questions d'équité et de justice sociale. L'élève adopte ainsi une attitude critique en cernant la vision du monde véhiculée par le texte, en se demandant si cette vision est acceptable ou non et à qui le texte profite, et en déterminant comment le lecteur est influencé.

Grâce à la littératie critique, l'élève comprend que le sens des textes n'est jamais pris isolément. Les gens déterminent le sens d'un texte de diverses manières. L'élève doit donc être conscient des points de vue (p. ex., les influences culturelles), du contexte (p. ex., les croyances et les valeurs à l'époque et à l'endroit où le texte a été créé ainsi que celles dans le cadre desquelles il est lu ou vu), des antécédents de la lectrice ou du lecteur (p. ex., l'éducation, les amis, l'école et la collectivité, les études et les expériences), de l'intertextualité (p. ex., l'information que la personne a acquise à la lecture d'autres textes et dont elle se sert pour interpréter les textes qu'elle lit ou visionne), du non-dit dans le texte (p. ex., l'information manquante que la personne qui lit ou visionne le texte doit combler) et des silences (p. ex., les voix d'une personne ou d'un groupe passées sous silence).

En FLS, l'élève met à contribution ses habiletés en littératie critique pour, par exemple, analyser activement des textes médiatiques et en déterminer les motifs éventuels et les messages sous-jacents. Il peut relever les préjugés que renferment les textes, les médias et les documents de référence et dire pourquoi il pourrait en être ainsi, établir comment on pourrait en déterminer le contenu et par qui, et cerner les personnes ou les groupes dont on a omis les perspectives et en définir les raisons. L'élève serait alors en mesure d'avancer sa propre interprétation de la problématique. L'élève doit avoir l'occasion de participer à des discussions critiques sur le contenu de « textes », ce qui peut inclure des livres (dont des manuels), des émissions de télévision, des films, des pages Web, des messages publicitaires, de la musique, des gestes, des textes oraux et

d'autres moyens d'expression. Ce genre de discussion aide l'élève à comprendre comment les auteurs des textes tentent de l'influencer en tant que membre de la société. Le langage et la communication ne sont jamais neutres : ils servent à informer, à divertir, à persuader et à manipuler.

La pensée critique comporte un autre aspect, la métacognition, qui consiste à perfectionner sa capacité de raisonnement en réfléchissant à ses propres processus de pensée. Les habiletés métacognitives comprennent la capacité de surveiller son propre apprentissage. L'acquisition d'habiletés métacognitives et leur utilisation sont devenues un puissant moyen de favoriser la capacité de raisonnement en matière de littératie critique dans toutes les disciplines. En FLS, les habiletés métacognitives sont acquises d'un certain nombre de façons dans les quatre domaines. D'abord, l'élève peut s'appuyer sur sa langue maternelle dans le cadre de ce processus. Grâce à une modélisation et à une pratique continues, l'élève apprendra à utiliser le français avec compétence pour penser à ses processus de réflexion ainsi qu'à ses aptitudes à utiliser le français.

Rôle de la bibliothèque de l'école dans les programmes de français langue seconde

Le programme de la bibliothèque de l'école peut contribuer à l'acquisition et à la transformation des connaissances de l'élève afin de promouvoir l'apprentissage continu dans notre société de l'information et du savoir. Il favorise la réussite de l'élève dans le cadre du curriculum de FLS en l'encourageant à lire de nombreux documents, en lui apprenant à examiner et à lire des textes variés à des fins de compréhension et pour le plaisir, et en l'aidant à améliorer ses compétences en matière de recherche ainsi qu'à utiliser efficacement les résultats de ses recherches.

Le programme de la bibliothèque de l'école permet aux élèves :

- d'acquérir le goût de la lecture, pour se divertir et pour apprendre;
- de comprendre la richesse et la diversité des œuvres d'art ainsi que des textes de fiction et d'information produits par des artistes et des écrivains francophones au Canada et dans le monde;
- d'accéder à des programmes, des ressources et des technologies intégrées dans tous les aspects du curriculum;
- de comprendre et d'apprécier le rôle des réseaux de bibliothèques publiques en tant que ressources d'apprentissage continu.

Le programme de la bibliothèque de l'école joue un rôle de premier plan dans le développement de compétences informationnelles en littératie et en recherche. Les enseignants-bibliothécaires, le cas échéant, collaborent avec les enseignants responsables d'une classe ou d'une matière pour concevoir, enseigner et proposer à l'élève des tâches réelles d'information et de recherche qui favorisent l'apprentissage, notamment la capacité :

- d'accéder à des renseignements, de les sélectionner, de les compiler, de les traiter, de les évaluer de manière critique, de les créer et de les communiquer;
- d'utiliser les renseignements obtenus afin d'explorer et d'approfondir des questions, de résoudre des problèmes, de prendre des décisions, d'acquérir des connaissances, d'y trouver un sens personnel et d'enrichir leur vie;

- de communiquer les résultats de leurs recherches à différents auditoires en utilisant divers modes de présentation et différentes technologies;
- d'utiliser l'information recueillie et les résultats de leurs recherches avec compréhension, responsabilité et imagination.

En outre, les enseignants-bibliothécaires peuvent travailler avec les enseignants de FLS afin d'aider les élèves à :

- développer leur littératie en utilisant des documents non imprimés, comme l'Internet, des CD, des DVD et des vidéos, afin d'avoir accès à des renseignements, à des bases de données, à des démonstrations et à divers textes et spectacles en français;
- concevoir des questions de recherche dans le cadre de projets de FLS;
- créer et produire des présentations avec un seul média ou multimédias.

Les enseignants de FLS sont également encouragés à collaborer avec les bibliothécaires et les enseignants-bibliothécaires locaux à la collecte de ressources numériques, imprimées et visuelles pour la réalisation de projets (p. ex., des collections d'images propres à une culture, des vidéos instructives, des CD de musique francophone et des DVD de films et de pièces de théâtre francophones ainsi que de documentaires sur l'histoire et la culture des sociétés francophones dans le monde). Les bibliothécaires peuvent également aider les élèves à accéder à diverses ressources et collections en ligne (p. ex., des articles professionnels, des galeries d'images et des vidéos).

Les enseignants peuvent avoir accès, en plus des documents de référence dans la bibliothèque de l'école, à des bibliothèques spécialisées de textes réels libres de droits en français, notamment des livres sonores et de la musique provenant de diverses cultures où l'on parle français. Les enseignants doivent discuter avec les élèves du concept de propriété du travail et de l'importance du droit d'auteur dans tous les types de médias.

Rôle de la technologie de l'information et des communications dans les programmes de français langue seconde

La technologie de l'information et des communications (TIC) offre une gamme d'outils qui peuvent grandement élargir et enrichir les stratégies d'enseignement du personnel enseignant et appuyer l'apprentissage des élèves en FLS. Les outils de TIC comprennent des ressources multimédias, des bases de données, des sites Web, des appareils photo numériques et une gamme étendue de logiciels spécialisés. Les programmes informatiques peuvent aider l'élève à recueillir des données, à les organiser et à les trier pour ensuite rédiger, corriger et présenter un compte-rendu de ses recherches. De plus, la TIC peut être utilisée pour permettre aux élèves de communiquer avec ceux d'autres écoles de la province et d'ailleurs, et pour faire entrer la communauté mondiale dans la salle de classe.

L'intégration de la technologie de l'information et des communications au programme de FLS est un prolongement naturel des attentes en matière d'apprentissage. Le cas échéant, l'élève devrait donc être encouragé à utiliser la TIC afin de soutenir et de communiquer son apprentissage. Les technologies actuelles sont utiles à la fois comme outils de recherche et comme moyens de

création. Par exemple, les dictionnaires en ligne, les thésaurus, les encyclopédies et d'autres ouvrages de référence peuvent être des outils utiles pour l'élève qui effectue de la recherche ou modifie et révise son travail; les appareils photo et les projecteurs numériques peuvent être utilisés dans le cadre de travaux de création, comme les présentations multimédias. Le personnel enseignant et les élèves peuvent également être en mesure d'accéder à de véritables textes d'auteurs francophones de diverses cultures grâce aux TIC.

Bien qu'Internet soit un puissant outil didactique, son utilisation présente aussi des risques potentiels. Il faut donc sensibiliser l'élève aux questions de confidentialité, de sécurité et d'utilisation responsable, de même qu'au risque d'abus potentiel de cette technologie quand elle est particulièrement utilisée pour promouvoir la haine.

Le personnel enseignant peut aussi utiliser les outils de TIC dans son enseignement en classe et dans la conception des unités de curriculum contenant différentes méthodes d'apprentissage qui répondent aux divers besoins des élèves. Le ministère a acquis des licences d'utilisation d'un certain nombre de logiciels pédagogiques permettant d'appuyer l'apprentissage du FLS, qui sont énumérés à l'adresse www.osapac.org/db/software_search.php?lang=en.

Le Passeport-compétences de l'Ontario : rendre l'apprentissage pertinent et développer les compétences

Le programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie qui s'adresse aux élèves de la maternelle à la 12^{e} année a pour objectif :

- de permettre à tous les élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour faire des choix éclairés en matière d'éducation, de carrière et de vie;
- d'offrir en classe et à l'échelle de l'école des possibilités d'apprentissage à cet égard;
- de faire participer les parents et la communauté dans son ensemble à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme afin d'appuyer l'apprentissage des élèves.

Le cadre du programme est un processus de questionnement en quatre étapes fondé sur quatre questions liées à quatre domaines d'apprentissage : 1) se connaître – Qui suis-je?; 2) explorer les possibilités – Quelles sont mes possibilités?; 3) prendre des décisions et établir des objectifs – Qu'est-ce que je veux devenir?; 4) atteindre les objectifs et effectuer les transitions – Quel est mon plan pour atteindre mes objectifs?

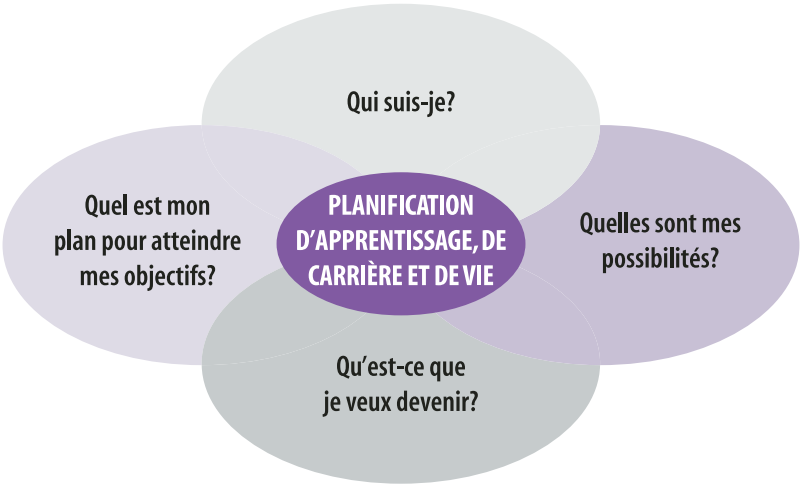

Les titulaires de classe appuient l'élève dans sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie en lui offrant des possibilités d'apprentissage en français, dans le cadre d'un processus de questionnement en quatre étapes, qui lui permettent de mettre en pratique en situation de travail les connaissances et les compétences propres à la matière étudiée, d'explorer les options d'apprentissage, de carrière et de vie liées à cette matière, et de devenir un planificateur compétent et autonome. Les attentes et les contenus d'apprentissage du programme-cadre de FLS offrent des occasions d'établir des liens entre l'apprentissage en classe et la planification d'apprentissage, de carrière et de vie qui permettront à l'élève de réussir dans ses études, au travail et dans la vie.

Santé et sécurité en français langue seconde

Le personnel enseignant doit montrer l'exemple en adoptant toujours des pratiques sûres et en informant l'élève des exigences en matière de sécurité, conformément aux politiques du conseil scolaire et du ministère. L'élève doit être sensibilisé au fait que la santé et la sécurité sont la responsabilité de chacun – à la maison, à l'école et au travail.

Le souci de la sécurité devrait faire partie intégrante de la planification pédagogique et de sa mise en œuvre. Le personnel enseignant doit suivre les directives du conseil scolaire en matière de sécurité et s'assurer que l'élève a les connaissances et les compétences nécessaires pour participer de façon sécuritaire à toutes les activités d'apprentissage. On doit, dans la mesure du possible, détecter les risques potentiels et élaborer des procédures pour prévenir ou minimiser les incidents et les blessures. Dans un environnement d'apprentissage sécuritaire, le personnel enseignant doit :

- être au courant des mesures de sécurité les plus récentes;
- planifier les activités en pensant à la sécurité en premier lieu;
- observer les élèves pour s'assurer qu'ils respectent les pratiques de sécurité;
- avoir un plan d'urgence;
- faire preuve de prévoyance;
- agir rapidement.

Le personnel enseignant doit tenir compte des questions de sécurité avant que les élèves participent à une sortie éducative. Une telle sortie peut ajouter une dimension authentique et motivante aux expériences d'apprentissage de l'élève, mais le personnel enseignant doit évaluer les dangers potentiels et adopter des mesures permettant de protéger l'élève des risques. Les questions de sécurité relatives aux sorties éducatives comprennent l'évaluation des risques liés à la participation à des événements culturels ou à des festivals dans la collectivité, ou à la visite de musées.

La direction de l'école doit s'assurer que les parents ont informé l'école de tout problème de santé qui pourrait avoir une incidence sur leurs enfants, que ce soit en classe ou durant les sorties éducatives. Le personnel enseignant doit tenir compte des problèmes de santé des élèves au moment de la planification des activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe.

Le programme de français de base, de la 4e à la 8e année

4e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant un éventail de stratégies d'écoute;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes collectivités francophones et d'autres collectivités dans le monde ainsi que sur des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 4e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre des textes oraux en français *(p. ex., reconnaître les solutions et les mots familiers ainsi que les expressions fréquemment employées; utiliser des indices contextuels et [ou] visuels dans des textes oraux, notamment le langage corporel et le ton de voix du locuteur, pour confirmer ou clarifier le sens; activer ses connaissances antérieures et établir des liens avec ses expériences personnelles afin de confirmer la compréhension; poser des questions pour obtenir des renseignements supplémentaires; créer une image mentale ou faire une esquisse ou un dessin pour consigner l'information et les idées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots familiers du texte qui t'aident à comprendre le message? », « Comment les images t'aident-elles à clarifier le sens du texte? », « Quels sont les mots et les expressions dans le texte qui t'aident à visualiser? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions que l'élève peut utiliser pour demander des précisions (p. ex., « Je n'ai pas bien entendu. Peux-tu répéter un peu plus lentement? »).

2. Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions temporelles familières, comme « hier », « aujourd'hui » et « demain », afin d'aider l'élève à déterminer à quel moment se déroule l'action.

A1.2 **Démonstration de la compréhension** : démontrera sa compréhension de l'objet et du sens de textes oraux en français qui contiennent des mots et des expressions familiers sur des sujets et des situations courants en se servant d'aides contextuelles et visuelles (*p. ex., suivre des directives en classe; suivre une série de commandes de réponse active non verbale; classer un groupe de photos ou d'images aux fins de scénarisation, selon leur description; réaliser des dessins pour illustrer des objets dans le cadre d'une description orale; trouver un objet précis dans la classe en suivant les directives de l'enseignant et de la classe; repérer des refrains, des rimes et d'autres structures de mots/sons dans des chansons, des poèmes lus à voix haute, des chants et des comptines; écouter une description et reconnaître l'objet décrit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu as compris de l'histoire ou de la description? Montre-moi. », « Comment est-ce que tu peux démontrer ta compréhension de la description d'un objet/d'un animal/d'une personne? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut aider l'élève à s'appuyer sur le vocabulaire qu'il connaît pour comprendre le nouveau vocabulaire et reconnaître l'utilisation de l'*impératif* pendant l'écoute de directives.

Étape 1 : Le personnel enseignant donne des directives à la classe : « Marchez! Arrêtez! Attendez! Indiquez! »
Étape 2 : Le personnel enseignant donne des directives plus détaillées à la classe : « Marchez vers la porte! Arrêtez! Attendez une autre instruction! Indiquez la porte de la classe! »
Étape 3 : Le personnel enseignant donne des directives personnalisées : « Sebastian, marche vers la porte. »
Étape 4 : L'élève élabore ses propres directives, qu'il adressera à un camarade de classe ou plus.

2. Le personnel enseignant peut aider l'élève à reconnaître des mots familiers et apparentés en anglais et (ou) dans sa langue maternelle pendant qu'il écoute un texte lu à voix haute ou une chanson.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires *(p. ex., démontrer sa compréhension du moment approprié pour écouter et parler; regarder le locuteur; écouter sans interrompre; établir des liens entre ses expériences personnelles et ce qui est dit; revoir son point de vue après avoir entendu ce que les autres ont à dire; répéter dans ses propres mots les idées d'un partenaire pour confirmer sa compréhension; demander de répéter, de confirmer ou de clarifier ce qui a été dit en utilisant des expressions comme « Un instant… Je ne comprends pas. Pourriez-vous répéter cela, s'il vous plaît? Qu'est-ce que cela veut dire… ? »; utiliser le langage corporel, comme hocher la tête, pour indiquer sa compréhension et [ou] son accord).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu as en commun avec ton partenaire? Comment est-ce que le fait de faire des liens avec tes expériences personnelles t'aide à participer à la conversation? », « Comment est-ce que tu utilises le langage corporel pour montrer ta compréhension pendant une conversation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'être à l'écoute des mots/adjectifs descriptifs (p. ex., « jeune », « beau », « blond », « marron », « roux », « frisé », « petit », « noir ») afin de comprendre l'information véhiculée dans les échanges avec l'enseignant et ses pairs sur la culture, la famille et les amis.

A2.2 **Interaction** : réagira avec compréhension à ce que les autres disent tout en participant à de courtes interactions structurées portant sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., répondre de façon appropriée aux questions nécessitant une réponse courte dans le cadre d'interactions en équipes de deux et en petits groupe sur des sujets familiers; réagir de façon constructive aux idées d'un partenaire durant des exercices penser-jumeler-partager en utilisant des gestes, des aides visuelles et [ou] des expressions et mots familiers; partager ses réactions concernant les plans d'un partenaire pour une célébration ou la fin de semaine).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu réagir aux idées d'un partenaire? », « Après avoir entendu les suggestions des membres de ton groupe, quelle sera ta suggestion d'activité pour la récréation? ».

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., discuter avec un partenaire de certains outils et de certaines stratégies qui lui ont permis d'améliorer ses compétences en matière d'écoute; autoévaluer son écoute durant une discussion en groupe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle stratégie t'aide à identifier l'idée principale d'une présentation ou d'une conversation? », « Pourquoi est-il utile de faire des

prédictions avant d'écouter? », « Comment est-ce qu'une discussion avec un ou une partenaire peut t'aider à clarifier ce que tu as entendu? », « Quelle nouvelle stratégie d'écoute veux-tu essayer la prochaine fois? ».

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à partir de l'information tirée de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones de l'Ontario, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écouter des directives et situer sur une carte les communautés franco-ontariennes ou métisses historiques, comme Sault Ste. Marie ou Mattawa; cerner des exemples d'utilisation du français dans son milieu immédiat, comme la version bilingue de l'hymne national chanté à l'occasion d'événements sportifs; écouter un pair décrire une tradition familiale et établir des liens avec une tradition semblable dans sa propre famille).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu as appris en écoutant la description des communautés francophones? », « Où est-ce que tu entends parler le français dans ta vie quotidienne (p. ex., à l'école/à la maison/grâce à la technologie médiatique)? », « Comment est-ce que le fait d'écouter les histoires des autres t'aide à les connaître? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des adverbes comparatifs, comme « moins… que », « aussi… que », « plus… que », « autant… que », pour comparer des éléments culturels.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., expressions soutenues et familières de courtoisie, comme différents types de salutations; indices verbaux et non verbaux adaptés à divers milieux, comme des rassemblements sociaux et des contextes en classe; brèves expressions utilisées pour se présenter et présenter les autres).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand dit-on "bonjour" et "salut"? », « Comment est-ce que les indices non verbaux utilisés par un individu t'aident à comprendre son message? », « Comment montres-tu du respect à la personne avec qui tu parles? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de bons comportements à adopter et d'expressions appropriées à utiliser lorsqu'on rencontre ou présente une nouvelle personne (p. ex., « Bienvenue », « Je te présente… »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquer oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 4e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer de manière claire et cohérente en français à diverses fins et auprès de différents auditoires *(p. ex., utiliser et réutiliser des structures et des modèles linguistiques familiers, comme la répétition, et incorporer des mots et des expressions précédemment appris pour clarifier le sens des messages oraux; utiliser des indices visuels non verbaux, comme des gestes, des expressions faciales, la posture et le contact visuel [pointer, sourire, hocher la tête, se pencher], et des effets vocaux, comme un changement d'intonation, de rythme et de volume de la voix, afin d'appuyer et de clarifier le sens; consulter des éléments visuels dans la classe, comme des diagrammes de référence, pour clarifier un message).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu fais quand tu parles français et que la classe ne comprend pas? », « Quels gestes ou aides visuels peux-tu utiliser

pour aider les autres à comprendre ton message? », « Qu'est-ce que tu peux faire pour capter l'attention de ton auditoire, et pourquoi? ».

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira de courts messages répétés en français contenant des renseignements et des idées sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., décrire les routines de la classe; préparer et faire un exposé pour se présenter et présenter les membres de sa famille et [ou] ses animaux de compagnie; raconter une séquence d'événements tirés d'une histoire fictive ou d'un article de journal; faire de courtes présentations orales répétées; donner des directives concises à un camarade de classe décrivant la marche à suivre pour effectuer une action ou trouver un objet).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux décrire cet objet ou ton ami? », « Comment est-ce que tu peux communiquer clairement tes besoins, tes émotions et tes idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des pronoms possessifs (p. ex., « mon », « ma », « mes », « notre », « nos ») et du *présent* lorsque l'on se présente et présente d'autres personnes.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, en utilisant l'intonation appropriée et en prononçant correctement, dans le cadre de courtes communications répétées portant sur des sujets personnels et familiers *(p. ex., utiliser la prononciation acceptée des mots qui reviennent fréquemment, des expressions régulièrement employées et des mots ayant une signification personnelle dans de courts échanges oraux, des dialogues et des présentations; prononcer correctement le vocabulaire familier au moment de se présenter ou de présenter ses amis et sa famille; parler avec aisance durant de courtes séances de questions et réponses répétées sur des sujets familiers; prononcer correctement les mots à un rythme régulier comme l'a démontré l'enseignant au moment de réciter des virelangues, des chants, des comptines ainsi que le vocabulaire nouvellement acquis, et de participer à des activités de récitation en chœur et [ou] de lecture partagée; utiliser l'intonation qu'a démontrée l'enseignant pour poser des questions; faire une présentation orale répétée à un rythme régulier en utilisant l'expression et l'intonation appropriées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand est-ce que tu as confiance de parler en français? Lorsque tu parles à un partenaire? En petits groupes? Devant la classe? », « Comment est-ce que le fait de parler de quelque chose que tu aimes bien ou que tu connais bien t'aide à parler avec confiance? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de prononciation acceptable des noms et des verbes au singulier et au pluriel pendant une lecture partagée ou un face à face.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., reformuler les contributions des autres membres du groupe pour en confirmer la compréhension et partager ses préférences; utiliser des expressions faciales, un ton de voix et des gestes appropriés selon le contexte et l'auditoire; poser des questions pour clarifier le contexte et l'objectif de l'échange de renseignements)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce qu'il faut connaître son sujet avant de parler? », « Comment est-ce que tes gestes aident à clarifier ton message quand tu oublies un mot ou une expression? ».

B2.2 **Interaction** : participera à de courtes interactions orales structurées en utilisant des mots et des expressions familiers, avec des exemples et le soutien de l'enseignant *(p. ex., formuler de courtes directives et réponses orales durant des jeux interactifs et des jeux de rôle; poser des questions et répondre à des questions dans le cadre de sondages et d'entrevues; participer à des conversations téléphoniques simulées; répondre aux questions de l'enseignant ou de ses camarades de classe au sujet de ses présentations orales)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de participer à une discussion t'aide à mieux parler aux autres? », « Pourquoi est-ce que c'est important de parler en français avec les autres dans la classe? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples d'utilisation de mots interrogatifs, comme « où », « comment », « combien », « quel/quelle », « qu'est-ce que » et « qu'est-ce qui », pour demander des éclaircissements, cerner les lacunes en matière de communication et demander des renseignements supplémentaires.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale afin de communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., déterminer les éléments de présentations efficaces; fournir à un pair de la rétroaction sur sa présentation orale et écouter les commentaires des pairs sur ses propres présentations; évaluer son utilisation du français dans ses interactions quotidiennes avec ses pairs et l'enseignant)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les éléments d'une présentation orale efficace? », « Comment est-ce que la rétroaction que tu donnes à tes pairs peut t'aider à améliorer ton travail? », « Qu'est-ce que tu vois pendant la conversation? Comment est-ce que cet exemple te permet de mieux parler avec les amis? ».

« Comment les commentaires de tes pairs t'aident-ils à planifier tes prochaines étapes? » « Quel sera ton but d'amélioration? Qu'est-ce que tu dois faire pour l'atteindre? »

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment employer le *futur proche* (« aller » suivi de l'*infinitif*) et en encourager l'utilisation lorsqu'il guide l'élève dans le cadre de l'établissement de ses objectifs.

2. Le personnel enseignant peut fournir un modèle en proposant des amorces de phrases (p. ex., « Dans les cours en français, je parle français : toujours, parfois, jamais ») afin d'orienter l'autoévaluation de l'élève.

3. Le personnel enseignant peut donner des exemples d'amorces de phrases indiquant une réflexion personnelle (p. ex., « Je me demande… », « Je pense que… », « Je crois que… », « Je sais… » et « Je veux essayer… »).

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement des renseignements sur des communautés francophones de l'Ontario, y compris des aspects de leurs cultures et leur contribution à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., partager des idées sur l'importance du français, comme le démontre son statut de langue officielle du Canada et de matière obligatoire dans le programme d'études élémentaires de l'Ontario; répéter des expressions tirées de chansons de musiciens franco-ontariens qui révèlent des aspects des cultures francophones au Canada; faire de courtes présentations orales décrivant des traditions et des festivals, comme le Bal de Neige à Ottawa; utiliser un tableau en deux volets pour organiser l'information et orienter les discussions sur des aspects des cultures franco-ontariennes, comme la famille, la vie scolaire, les traditions ainsi que les festivals, et établir des liens avec sa propre culture).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels aspects des cultures franco-ontariennes (famille, vie scolaire, traditions, festivals) peux-tu relier à ta famille? », « Selon toi, pourquoi le français est-il important au Canada? », « Quels liens personnels as-tu faits avec les expériences des autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des locutions et des expressions familières pour décrire et transmettre des renseignements acquis durant la recherche (p. ex., « Ce que j'ai trouvé », « J'ai lu » et « J'ai remarqué »).

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre des interactions orales *(p. ex., utiliser les formules de salutations, les expressions servant à prendre congé des gens et les expressions de courtoisie – « bonjour », « salut », « au revoir », « à demain », « oui », « non », « merci », « s'il vous plaît » et « excusez-moi » – adaptées au contexte social; utiliser le verbe « avoir » pour faire part de son âge; utiliser des gestes et d'autres formes de communication non verbale adaptés au contexte social, comme faire la révérence, hausser les épaules ou serrer la main; utiliser des expressions communes de présentation afin de donner des renseignements personnels – « Je m'appelle… J'habite… »).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que vous saluez un ami? Un professeur? Votre frère? », « Quels indices non verbaux sont utiles pendant une conversation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de diverses façons de présenter d'autres personnes, selon le contexte social, comme « C'est Rose et Nyan » ou « Voilà Laura », par opposition à « Je vous présente Eric et Omar ». * L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés
(p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 4e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra quelques stratégies de compréhension de lecture et les utilisera avant, pendant et après la lecture pour comprendre des textes *(p. ex., activer ses connaissances antérieures en effectuant une séance de remue-méninges au sujet de la couverture, de la page de titre et [ou] du sujet d'un texte; passer en revue le vocabulaire afin de déterminer les mots familiers et les mots apparentés; créer des questions clés en classe avant la lecture; associer ses connaissances antérieures et ses expériences personnelles aux sujets des textes; discuter de la représentation mentale qu'on se fait d'un personnage ou d'une scène d'un texte; discuter des preuves tirées du texte qui peuvent être utilisées pour prédire les résultats possibles, ou dessiner ou écrire à leur sujet; utiliser des indices visuels pour prédire le sens et confirmer la compréhension d'un texte; utiliser des indices contextuels pour déterminer le sens des nouveaux mots; reconnaître les relations entre les mots ayant des structures orthographiques communes et les utiliser pour déterminer le sens des nouveaux mots, comme dans « an/année/anniversaire »; utiliser des indices visuels, tels que des illustrations, des photos et des tableaux, pour clarifier le sens).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de regarder la couverture et la page titre d'un livre/d'un catalogue/d'un magazine et d'en discuter avant de lire? », « Quels mots et expressions t'aident à visualiser le personnage de l'histoire? », « Pourquoi est-ce que c'est important d'analyser le titre et les illustrations avant de commencer à lire un livre? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les stratégies de préparation à la lecture qui aideront l'élève à comprendre le sens d'un texte et à activer ses connaissances antérieures avant l'exploration de ce texte.

2. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les stratégies de compréhension de lecture en prononçant à voix haute des amorces de phrases (p. ex., « Le texte dit… donc, je sais… », « L'image que je vois dans ma tête… » et « Le texte me fait penser à… ») pendant les activités de lecture à voix haute et de lecture partagée.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de textes en français contenant des éléments visuels ainsi que des noms, des mots et des expressions familiers, avec le soutien de l'enseignant au besoin *(p. ex., faire des dessins pour raconter de nouveau une histoire; reformuler l'idée principale d'un texte en utilisant un vocabulaire familier; transposer dans un tableau vivant une scène d'une histoire lue antérieurement; utiliser le théâtre, la musique ou les arts visuels pour répondre à une question soulevée dans un texte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est le message du texte? », « Quelles images choisis-tu pour représenter les idées principales du texte? », « Quelle est la scène la plus importante du texte? », « Comment vas-tu jouer le rôle du héros de l'histoire? ».

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes qui contiennent des expressions et des mots courants à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour démontrer sa compréhension de l'idée générale du texte *(p. ex., reconnaître les mots qui reviennent fréquemment, les mots régulièrement employés et les mots d'intérêt personnel; reconnaître le même mot dans différentes représentations graphiques, comme sur le mur de mots, dans des textes faisant l'objet de lectures partagées/dirigées/autonomes, dans des tableaux de rédaction partagée et interactive, dans des écrits personnels ainsi que dans une variété de polices; faire en sorte que la lecture à voix haute ressemble à la langue parlée en utilisant de façon appropriée les pauses, les arrêts et les reprises indiqués par la ponctuation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce qu'il faut identifier les mots familiers quand on lit? », « Pourquoi est-ce que c'est important de continuer à lire même si tu ne comprends pas un des mots? », « Quand est-ce qu'il faut sauter un mot et continuer à lire, ou chercher la définition d'un mot avant de continuer? ».

Conseils pédagogiques : Durant l'exploration partagée et dirigée de textes, le personnel enseignant peut lire à voix haute et encourager l'élève à l'imiter sur le plan de la formulation et de l'expression afin de l'aider à prononcer les mots de manière plus naturelle

et à avoir davantage confiance en soi pendant la lecture à voix haute d'un texte en français.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : utilisera quelques stratégies d'acquisition de vocabulaire avant, pendant et après la lecture afin de déterminer ou de confirmer le sens des mots nouveaux et inconnus *(p. ex., établir une banque de mots perçus de façon globale en utilisant des dictionnaires visuels; dresser des listes de vocabulaire pertinent sur le plan personnel; utiliser des stratégies de mémorisation et de visualisation ainsi que de répétition verbale et écrite pour renforcer l'apprentissage des nouveaux mots; dresser des listes de mots apparentés pour enrichir son vocabulaire; déterminer le temps des verbes familiers conjugués au présent, au passé et au futur au moyen de leurs suffixes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le mur de mots t'aide à élargir ton vocabulaire? », « Qu'est-ce qui t'aide à te rappeler un nouveau mot de vocabulaire ou une nouvelle expression? », « Qu'est-ce que tu fais quand tu ne comprends pas un mot? », « Comment est-ce que les mots apparentés t'aident à apprendre le français? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut soutenir l'enrichissement du vocabulaire de l'élève en lui faisant parcourir et analyser un texte pour trouver des mots familiers et nouveaux.

2. Le personnel enseignant peut favoriser l'enrichissement du vocabulaire de l'élève en attirant son attention sur les synonymes (p. ex., « énorme », « géant » et « gigantesque ») et les antonymes (p. ex., « grand/petit », « triste/heureux » et « derrière/devant ») pendant diverses interactions de lecture.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 4e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets de certains types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* poème/chanson – *exprimer des idées ou créer une atmosphère dans un langage figuratif et évocateur;* texte narratif – *divertir et [ou] explorer des problèmes, des personnages et des idées;* menu – *décrire les aliments offerts;* calendrier, liste ou tableau – *communiquer des renseignements sous une forme structurée et facile à comprendre;* livre non romanesque – *expliquer ou décrire quelque chose, ou explorer un enjeu ou un sujet;* carte de souhaits – *envoyer ses vœux ou adresser des remerciements;* panneau d'affichage – *attirer l'attention et [ou] donner des directives;* publicité – *attirer l'attention et convaincre).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les paroles d'une chanson aident l'auteur à exprimer ses idées? », « Pourquoi est-ce qu'on lit un texte informatif, une pancarte ou une annonce publicitaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser divers verbes pour exprimer les différents buts de la lecture (p. ex., « se divertir », « s'amuser », « s'informer », « s'exprimer », « persuader », « convaincre », « communiquer » et « expliquer »).

C2.2 **Caractéristiques des types de textes** : définira certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques des types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* poème/chanson – *vers qui riment et ne riment pas et utilisation de figures de style;* texte narratif – *page de titre, illustrations, utilisation répétitive d'expressions et de mots familiers, description des personnages/du cadre/du conflit, solution possible;* menu – *sous-sections dressant la liste des salades/plats principaux/desserts/boissons, prix, illustrations;* calendrier, liste ou tableau – *tableaux ou colonnes;* carte de souhaits – *messages textes courts utilisant des polices spéciales, illustrations/graphismes;* livre non romanesque – *table des matières, illustrations et légendes;* panneau d'affichage – *polices, couleurs et symboles distinctifs liés au contenu du message;* publicité – *graphismes, polices, couleurs et illustrations accrocheurs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les éléments d'une histoire à structure répétitive qui rendent cette dernière intéressante à lire? », « Quels sont les éléments d'une carte de vœux qui rendent cette dernière attrayante pour un lecteur? », « Quelles sont les différences entre un texte informatif et un texte graphique? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser le vocabulaire se rapportant aux caractéristiques et aux éléments stylistiques des textes, comme « la police », « les caractères gras », « les images », « les titres » et « les sous-titres ».

C2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., utiliser les critiques de livres rédigées par ses pairs pour accroître ses choix de lecture autonome; discuter des stratégies utiles pour comprendre une nouvelle expression dans un texte; partager des stratégies utiles avec ses pairs; établir les prochaines étapes à la suite d'une leçon de lecture dirigée).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les stratégies de lecture les plus efficaces? », « Parmi les suggestions de stratégies de lecture que tu as données aux autres, quelles sont celles qui peuvent t'aider? », « Quelles sont tes prochaines étapes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter une liste d'expressions et d'amorces de phrases permettant de diriger une discussion pendant une réunion avec l'enseignant ou les pairs portant sur les stratégies efficaces de lecture.

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de divers textes en français, déterminera les communautés francophones de l'Ontario, s'informera sur certains aspects de leurs cultures et fera des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., rechercher des renseignements sur les traditions, les pow-wow et les festivals comme le Bal de Neige ou le Festival des tulipes d'Ottawa, le Festival des voyageurs de Mattawa, le Métis rendez-vous de Rivière des Français, les événements sportifs tels que les Jeux franco-ontariens, les jeux pour enfants comme les compétitions de voyageurs et le lancer de la couverture, les traditions familiales et les chansons préférées des diverses communautés; lire des documents sur les Métis franco-ontariens, comme Marcel Labelle et Christian Pilon, et souligner certaines de leurs réalisations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les détails des histoires d'une communauté peuvent t'aider à mieux connaître cette dernière? », « Comment est-ce que le Bal de Neige à Ottawa représente les activités d'hiver favorites des Canadiens? », « Pourquoi est-ce que c'est important pour les jeunes Franco-ontariens de participer aux "Jeux franco-ontariens"? », « Quels liens est-ce que tu as faits entre la communauté franco-ontarienne et tes expériences personnelles? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des mots et des expressions permettant de cerner les similarités et les différences entre les célébrations culturelles de différentes communautés (p. ex., « Je fais la même chose », « C'est différent », « On ne fait pas cela », « semblable », « le contraire » et « similaire »).

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : cernera, dans des textes en français adaptés à l'âge et au niveau scolaire des élèves, des exemples de conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales dans diverses communautés francophones* *(p. ex., l'utilisation de « Salut » au lieu de « Bonjour », de « fin de semaine » au lieu de « week-end », de « mon mari/ma femme » au lieu de « mon époux/mon épouse », de « mon amie/mon ami » au lieu de « ma copine/mon copain »).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu identifier le narrateur du texte? », « Comment est-ce qu'on sait si le texte s'adresse à une personne ou à plusieurs personnes? », « Comment est-ce que la langue utilisée dans un texte reflète le contexte régional? », « Comment est-ce que la connaissance des mots d'une communauté t'aide à élargir ton vocabulaire? ».

---

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

D1. Objet, auditoire et forme : rédigera des textes en français à de nombreuses fins et destinés à différents auditoires en utilisant une variété de formes;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail écrit de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 4e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., transmettre ses vœux à un ami au moyen d'une carte/d'un courriel/d'une note; remplir un formulaire d'inscription ou fournir des renseignements personnels dans le formulaire de candidature d'un camp sportif d'été; partager une liste de ses activités préférées avec un ami au moyen d'un courriel ou d'un message texte; communiquer des renseignements dans un rapport; dans une annonce publicitaire, convaincre les gens de protéger l'environnement ou d'acheter un produit écoresponsable).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont le sujet, le destinataire et l'intention de ton travail? », « À qui t'adresses-tu quand tu écris? Pourquoi est-il important de penser à ça quand tu écris? », « Comment vas-tu partager l'information avec tes camarades? ».

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : rédigera une variété de textes en français adaptés à l'âge ainsi qu'au niveau scolaire des élèves en mettant en pratique ses connaissances des éléments stylistiques et structurels de base de chaque forme *(p. ex.,* carte postale/carte de souhaits/courriel/annonce/invitation – *formules de salutation et de clôture et message clair;* phrase informative sur un sujet d'intérêt – *amorce de phrase suivie de détails précis;* sous-titres d'une série de photographies prises durant une activité en classe – *noms des camarades de classe et renseignements sur ce qu'ils font;* recette pour un repas facile à préparer, comme la soupe au maïs – *listes d'ingrédients et directives de préparation;* sondage/questionnaire – *liste de questions numérotées contenant des sous-sections pour différents sous-sujets, pronoms interrogatifs servant à formuler les questions;* liste d'épicerie – *noms des articles, catégories et prix).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de connaître les caractéristiques et les éléments des différents types de textes? » « Quels sont les éléments nécessaires dans un formulaire demandant des renseignements personnels? » « Quels types de questions vas-tu proposer pour un sondage? » « Quels éléments sont nécessaires pour rédiger une recette? »

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation du contenu** : générera, développera et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources préalables à la rédaction durant des activités de rédaction modélisée, partagée, dirigée et autonome *(p. ex., effectuer une séance de remue-méninges pour rédiger un texte en utilisant des indices visuels; recueillir des idées de rédaction à partir des expériences partagées en classe, comme les lectures à voix haute et la lecture partagée; activer ses connaissances antérieures au sujet d'expériences personnelles, familiales et communautaires au moyen de séances de remue-méninges et de réflexions à voix haute; effectuer des recherches pour déterminer les idées clés portant sur un sujet; utiliser des organisateurs graphiques afin de créer une liste de mots liés à un sujet et [ou] trier et classer les idées; discuter du sujet avec ses pairs et l'enseignant pour concentrer sa pensée; faire des dessins ou des esquisses pour formuler des idées et des pensées; noter les plans et rédiger une ébauche).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu choisis le vocabulaire pour ton travail? », « Comment est-ce que tu te prépares pour écrire? », « Pourquoi est-il important de développer et d'organiser tes pensées avant d'écrire? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des surligneurs de différentes couleurs pour trier, sélectionner et prioriser les renseignements pendant ou après une séance de remue-méninges sur un sujet en particulier.

2. Le personnel enseignant peut montrer comment créer des schémas conceptuels (diagrammes circulaires contenant des mots liés à ce que l'on voit, ressent, touche et fait) comme stratégie de reconnaissance du vocabulaire lié à un sujet en particulier.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en suivant un modèle *(p. ex., courriel, carte postale, procédure, directives pour déterminer un emplacement)* et révisera son travail au moyen d'une variété de stratégies, avec l'aide du personnel enseignant *(p. ex., relire, modifier, ajouter, soustraire et [ou] réorganiser le contenu; réécrire, modifier et réviser ses brouillons en s'appuyant sur les commentaires de l'enseignant et des pairs)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce que c'est une bonne idée de lire ton ébauche à un ou plusieurs camarades ou au professeur? », « Quels commentaires de tes camarades ou de ton enseignant ou enseignante vont t'aider à améliorer ton travail? », « Quels mots choisis-tu pour clarifier ton message? ».

Conseils pédagogiques :

1. Pendant les séances de rédaction modélisée, partagée et dirigée, le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser correctement les adjectifs masculins et féminins au singulier et au pluriel ainsi que des verbes courants conjugués au présent, au passé et au futur, selon le contexte.

2. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser différents types de phrases (p. ex., déclaratives, exclamatives, interrogatives) pour ajouter de l'intérêt à son écrit.

3. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à trouver des synonymes aux mots familiers et à les utiliser pour varier ses descriptions et en accroître l'intérêt.

4. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de consulter les diagrammes de référence ou les listes d'expressions et de mots courants qu'il peut utiliser dans les tâches quotidiennes d'écriture.

D2.3 **Production de travaux finis** : apportera des améliorations à son travail écrit en utilisant ses connaissances de quelques conventions du français écrit *(p. ex., orthographier correctement les mots familiers en utilisant les accents appropriés; utiliser des adjectifs courants liés à la couleur, à la quantité, au lieu et aux sentiments pour agrémenter les messages; employer les bons pronoms sujets pour parler des membres de la famille, des amis et des membres de la communauté; utiliser les verbes courants au présent pour décrire ce qui arrive et se passe autour de soi)* et utilisera quelques éléments de présentation efficace pour produire un travail impeccable aux fins de publication *(p. ex., de gros caractères pour les titres; des caractères gras/italiques/soulignés pour mettre l'accent sur des éléments)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu utilises le vocabulaire familier affiché dans la classe pour vérifier l'orthographe des mots et améliorer ton travail écrit? », « Quels éléments de présentation (p. ex., souligner, caractères gras) peux-tu incorporer avant de remettre un travail écrit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de prêter attention à l'accord sujet-verbe durant les corrections finales de son brouillon.

D2.4 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., pendant une réunion avec l'enseignant, évaluer son plan de rédaction; utiliser les commentaires de l'enseignant et de ses pairs à propos de sa rédaction pour planifier les prochaines étapes; réfléchir à sa capacité à représenter les mots familiers dans une rédaction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tes commentaires à propos du travail d'un partenaire te permettent d'améliorer ton travail? », « Comment la discussion peut-elle clarifier les étapes de la rédaction? », « Comment peux-tu vérifier la clarté de ton message? », « Quels sont tes forces et tes défis comme écrivain? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut donner à l'élève des exemples d'amorces de phrases efficaces pour fournir des commentaires à ses pairs, comme « J'aime ta description », « Tu peux ajouter plus de détails » et « N'oublie pas les lettres majuscules ».

2. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser correctement l'amorce de phrases « je peux » pendant les activités de réflexion et d'établissement d'objectifs.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones de l'Ontario, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., sélectionner des images d'une communauté franco-ontarienne, autochtone et métisse, comme Sturgeon Falls, Verner, Noëlville ou Mattawa, et créer des légendes descriptives; créer une affiche avec des illustrations et du texte visant à promouvoir l'intérêt de parler le français en Ontario; faire des recherches sur une légende, un mythe ou une histoire franco-ontarienne célèbre et rédiger un poème à son sujet).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu utiliser le vocabulaire pour créer des étiquettes descriptives pour un photoreportage sur une communauté franco-ontarienne? », « Comment peux-tu bien représenter les gens de cette communauté? ».

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrir les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utiliser de façon appropriée dans les travaux écrits *(p. ex., salutations et expressions de courtoisie, comme « bonjour », « au revoir », « non », « merci » et « s'il vous plaît »; expressions usuelles pour des lettres personnelles, des cartes postales et des courriels; conventions d'écriture des dates).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'on écrit une salutation appropriée? », « Pourquoi est-il important de connaître la structure d'une lettre, d'une carte postale ou d'un courriel? », « Quelles sont les différences entre l'écriture de la date en français et celle de la date en anglais? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

5e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant un éventail de stratégies d'écoute;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes collectivités francophones et d'autres collectivités dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 5e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre des textes oraux en français *(p. ex., parler d'idées et d'expériences personnelles liées à un sujet avant de commencer une tâche d'écoute afin de faire des prédictions sur celle-ci; prendre des notes pour confirmer ce qu'on a entendu; poser des questions pour déterminer les prochaines étapes; utiliser des indices visuels et auditifs dans des textes multimédias pour en déterminer le sens; établir l'enchaînement des actions dans des descriptions d'événements passés, présents et futurs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les gestes ou les aides visuelles qui t'aident à comprendre le message de l'individu qui parle? », « Quels outils t'aident à organiser l'information importante? », « Comment est-ce que le fait de dresser une liste de mots et d'idées clés peut t'aider à bien comprendre ce que tu entends? », « Qu'est-ce qui t'aide à comprendre et à organiser les informations du texte? ».

Conseils pédagogiques : En utilisant une stratégie de réflexion à haute voix, le personnel enseignant peut démontrer la création d'un schéma conceptuel afin de cerner le vocabulaire relatif à une grande idée, comme la bonne gérance de l'environnement ou les héros locaux.

A1.2 **Démonstration de la compréhension** : démontrera sa compréhension de l'objet et du sens de textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers à propos de lui-même, de sa famille, de ses amis et de son environnement immédiat en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., écouter et réécouter des textes lus à haute voix et noter les idées principales dans un organisateur graphique créé par la classe; identifier un camarade de classe à partir d'une description physique; écouter un camarade de classe ou un enseignant décrire la météo et faire un dessin pour illustrer la description; utiliser une liste de vérification pour indiquer les idées importantes d'un texte oral ou d'une présentation; construire ou dessiner le modèle d'un objet en fonction des directives d'un partenaire; relever le vocabulaire et les concepts clés dans des messages enregistrés, des chansons et des webémissions audio, et utiliser plusieurs sources de renseignements pour les représenter; écouter une description de la collection personnelle, de l'activité préférée ou d'une célébration familiale d'un camarade de classe et écrire un texte, dessiner ou choisir des images afin d'établir une comparaison avec ses propres éléments).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de dessiner/faire une illustration t'aide à mieux comprendre un texte? », « Dans les instructions d'une marche à suivre, quels sont les mots et expressions (p. ex., avant, après, premièrement) qui t'aident à suivre les étapes? ».

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires ainsi qu'à des interactions sur des sujets courants *(p. ex., tirer parti de ce que les autres disent en offrant des commentaires pertinents au moment de participer à des discussions sur des sujets familiers en groupe de deux ou en petit groupe; observer le langage corporel d'un pair afin de comprendre l'essence du message voulu; poser des questions dans le cadre d'activités réalisées en petit groupe ou en groupe de deux pour préciser sa compréhension de ce qui est dit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand est-ce qu'il faut parler et quand faut-il écouter? », « Quelles stratégies d'écoute t'aident quand tu veux participer à une interaction orale? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut utiliser les jeux de rôles afin de démontrer quand il convient d'écouter et quand il convient de s'exprimer dans une variété de situations.

A2.2 **Interaction** : réagira avec compréhension à ce que les autres disent tout en participant à de courtes interactions structurées portant sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., à l'aide de mots/d'expressions et [ou] d'actions familiers, répondre de façon appropriée aux questions formulées dans le cadre de discussions en groupe de deux ou en petit groupe, ou aux commentaires d'un partenaire durant un exercice penser-jumeler-partager; écouter les questions portant sur des sujets familiers, comme les préférences personnelles, les intérêts ainsi que les événements ou les expériences passés et futurs, et y répondre; offrir à un camarade de classe de l'information comparable à la suite d'une description de sa famille; réaliser une entrevue avec un camarade de classe et utiliser l'information obtenue pour le présenter à un groupe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les commentaires des autres t'aident à mieux participer à une discussion en petit groupe? », « Quelles questions peux-tu poser à ton camarade pour continuer la discussion? », « Que fais-tu si tu ne comprends pas les instructions données par ton partenaire? », « Quelle information est nécessaire pour présenter ton partenaire à un groupe? », « Quels commentaires peux-tu offrir à ton partenaire afin de lui fournir une rétroaction pertinente? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer des façons de présenter des commentaires à un pair, y compris l'utilisation de diverses formes de questions et réponses (p. ex., « Est-ce que...? », l'inversion et l'intégration de la question dans la réponse).

2. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter une attention particulière à la forme des phrases afin de déterminer si elles sont positives ou négatives pour donner une réponse appropriée.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., prévoir de tenir un journal des stratégies de lecture qu'il a jugées utiles à des fins de référence future).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu vérifies ta compréhension quand tu écoutes? », « Quelle stratégie d'écoute a été utile pour ton partenaire? Comment est-ce que cette stratégie t'aidera ou ne t'aidera pas? », « Quels indices non verbaux (indices visuels, indices gestuels, langage corporel) sont efficaces pour t'aider à comprendre le message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut se livrer à une réflexion à haute voix pour montrer comment l'élève pourrait réfléchir à son comportement d'écoute (p. ex., « J'écoute mieux quand je regarde la personne qui parle. Je peux regarder ses gestes et son visage. Je peux comprendre l'idée principale de son message. »)

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à partir de l'information tirée de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones du Québec, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écouter des chansons, des histoires et des légendes d'artistes et d'auteurs québécois, comme Anthony Phelps – « Et moi, je suis une île » et Laïla Héloua – « Mandarine et Kiwi », et en cerner les sujets d'intérêt; en utilisant un organisateur graphique afin d'orienter l'écoute, structurer l'information tirée de textes en français sur la famille, la vie scolaire, les traditions, les pow-wow et les festivals dans les collectivités québécoises, comme Québec – le Festival des journées d'Afrique, Danses et Rythmes du monde, Trois-Rivières – le Festival urbain, et Montréal – le Festival du monde arabe, et faire des liens avec sa propre culture; écouter la récitation d'un conte traditionnel canadien-français utilisé par les Métis, comme La chasse-galerie, et établir des liens avec un récit familier).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les détails importants à propos de cette région? Est-ce que ces détails t'aident à mieux connaître ta communauté? », « Quand tu écoutes un clip audio ou tu visionnes une vidéo décrivant les aspects de la culture québécoise, quels liens fais-tu avec ta communauté? », « Comment est-ce que le fait d'écouter les préférences des autres t'aide à les comprendre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à reconnaître les adjectifs et les mots descriptifs qui se rapportent à des traits de personnalité et à des réalisations (p. ex., « intelligent », « drôle » et « bien organisé »).

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones et en démontrera sa compréhension* *(p. ex., comparer les expressions françaises à celles qui sont utilisées en anglais et [ou] dans sa langue maternelle; comparer les différents types de langage corporel utilisés dans les interactions sociales dans diverses cultures; déterminer des locutions françaises qui sont utilisées pour engager, interrompre et conclure la conversation de manière polie).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand tu parles à quelqu'un, comment choisis-tu les mots ou les expressions appropriés selon la situation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation appropriée d'expressions de courtoisie lorsqu'il s'adresse à l'élève, comme « Je vous en prie » (pluriel ou formel), « Je t'en prie » (singulier) et « De rien » ou « Bienvenue » (familier).

---

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale, des structures linguistiques appropriées et un niveau de langue convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 5e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de manière appropriée pour s'exprimer manière claire et cohérente en français à diverses fins et auprès de différents auditoires *(p. ex., utiliser un modèle familier pour structurer les messages; employer des amorces de pensée à haute voix pour structurer des descriptions et des commentaires; changer le ton et le volume de la voix afin de maintenir l'intérêt des auditeurs; varier le rythme de la parole pour retenir l'attention de l'auditoire au moment de faire une présentation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les meilleures stratégies pour clarifier ton message? », « Pourquoi est-ce que c'est une bonne idée de changer le ton et le volume de ta voix? Est-ce que cela peut aider les autres à comprendre ton message? ».

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira de courts messages répétés en français contenant des renseignements et des idées sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., faire des présentations; répondre à des questions et à des directives à l'aide du vocabulaire appris précédemment; poser des questions pour obtenir plus d'information au sujet des choix alimentaires sains; se décrire lui-même et décrire d'autres personnes et des lieux en utilisant des expressions familières; indiquer ses réactions à l'information contenue dans des textes tels que des affiches, des guides alimentaires, des brochures sur l'environnement ainsi que des chansons et des récits autochtones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu choisis les informations importantes à partager quand tu te présentes à un ou une camarade de classe? », « Comment est-ce que tu peux te présenter d'une façon engageante et intéressante? », « Comment est-ce qu'on organise le vocabulaire, les détails et les idées pour communiquer le message lors d'une présentation en petit groupe? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de formes courantes d'expressions familières pour exprimer les goûts et les aversions (p. ex., « J'aime » et « Je n'aime pas »).

2. Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en montrant l'utilisation de verbes servant à exprimer une préférence (p. ex., « préférer/aimer/adorer/détester ») ou un souhait (p. ex., « désirer/espérer/souhaiter/vouloir »).

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera en utilisant un rythme régulier, l'intonation appropriée et la prononciation exacte dans le cadre de communications courtes et préparées portant sur des sujets personnels et familiers *(p. ex., parler de sujets familiers en marquant les pauses prévues et peu d'hésitations; prononcer correctement les nouveaux mots tirés des activités de lecture partagée comme l'a démontré le personnel enseignant).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu peux faire pour pratiquer et améliorer ta prononciation? », « Quelles stratégies t'aident à parler clairement et avec un bon débit? ».

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., démontrer sa compréhension du moment auquel il convient de parler et de celui auquel il convient d'écouter, par exemple au moyen d'un bâton/d'une pierre/d'une plume d'orateur pour identifier le locuteur; parler à tour de rôle; s'exprimer clairement; regarder l'auditeur/l'auditoire; utiliser des aides visuelles, l'expression faciale, le ton de la voix et des gestes comme hocher la tête, pointer et hausser les épaules afin de clarifier ce qu'il exprime;*

au moment de travailler en groupe de deux ou en groupe, reconnaître les contributions des autres avant d'affirmer son propre point de vue; établir des liens personnels avec les expériences des autres au moment de répondre; démontrer sa sensibilité aux antécédents et aux expériences des autres au moment d'exprimer ses opinions).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies t'aident à participer à une conversation avec tes amis? », « Quels indices non verbaux peuvent aider le groupe à mieux comprendre ton message ou ta réponse? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter à l'élève l'utilisation d'expressions servant à reconnaître l'apport des autres au moment de participer à des activités de groupe (p. ex., « J'ai bien compris ce que tu as dit », « Je suis d'accord avec toi »).

B2.2 **Interaction** : participera à de courtes interactions orales structurées avec ses pairs et le personnel enseignant en utilisant des mots et des expressions familiers, avec des exemples et le soutien de l'enseignant *(p. ex., poser des questions sur le nom, l'âge et la famille, et y répondre; poser des questions pour clarifier le sens avant de répondre; partager ses idées et réagir aux opinions des autres dans le cadre d'un cercle de lecture; formuler des commentaires constructifs au moment de donner son avis à un camarade de classe dans le cadre d'une activité d'évaluation par les pairs; formuler des commentaires dans le cadre de jeux interactifs et d'activités orales structurées, et y répondre; simuler des conversations qui représentent le véritable usage de la langue; répondre aux questions du personnel enseignant et de ses pairs au sujet de ses présentations orales; poser des questions au sujet des choix alimentaires sains ou d'enjeux environnementaux et y répondre).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle information vas-tu partager avec ton partenaire? Comment peux-tu lui demander de partager la même information? », Quelles questions peux-tu poser à quelqu'un pour mieux le connaître? », « Comment est-ce que tu te prépares pour faire un dialogue avec un pair, répondre à un sondage ou participer à une entrevue? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer une variété de façons de structurer des questions visant à obtenir des renseignements supplémentaires sur un sujet (p. ex., « Qu'est-ce que tu peux ajouter? », « Peux-tu clarifier tes idées clés? », « Qu'est-ce qui s'est passé? », « Quand est-ce que tu vas faire ça? », « Où est-ce qu'il va aller? »).

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale afin de communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., partager une stratégie utilisée pour participer à une discussion et en discuter; comparer des situations d'expression orale afin de réfléchir à sa propre capacité à communiquer; utiliser les aides visuelles et les documents de référence de la classe pour formuler des commentaires).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Est-ce que la discussion à propos des stratégies avec tes pairs t'aide à clarifier ton message? », « Qu'est-ce que tu peux observer lorsque tu écoutes tes amis parler? Quelles observations t'aident à mieux présenter tes idées? », « Quelle stratégie est-ce que tu utilises pour organiser ce que tu veux dire? », « Qu'est-ce que tu fais quand les autres ne comprennent pas ce que tu dis en français? », « Quel est ton but en matière d'amélioration? Qu'est-ce que tu peux faire pour l'atteindre? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut travailler avec l'élève à l'élaboration d'une liste de vérification des stratégies de communication orale et l'encourager à déterminer les stratégies qu'il juge efficaces.

2. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les expressions comparatives comme « le/la/les plus » et « le/la/les moins » et encourager l'élève à les utiliser au moment de discuter de l'efficacité des stratégies avec ses pairs.

3. Le personnel enseignant et l'élève peuvent travailler ensemble pour élaborer un diagramme de référence qui dresse la liste des mots, des questions et des expressions que l'élève peut utiliser afin de réfléchir à ses compétences et aux mesures qu'il peut prendre pour s'améliorer.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur les communautés francophones du Québec, y compris les aspects de leurs cultures et leurs contributions à la francophonie et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., décrire une certaine région ou communauté du Québec, y compris les collectivités autochtones, à l'aide d'une affiche qu'il a créée ou obtenue auprès d'une agence de voyages pour illustrer ses propos; décrire les ingrédients et la marche à suivre pour cuisiner un plat typiquement québécois, comme la poutine; réciter ou paraphraser des chansons, des histoires et [ou] des légendes d'artistes et d'auteurs québécois; reconnaître quelques célébrités québécoises, comme Michaëlle Jean, Maurice Richard, Mario Lemieux, Boucar Diouf, Nikki Yanofsky, Gilles Vigneault, William Shatner, Simple Plan, Pierre Trudeau, Samian, Emmanuelle Chriqui, Alexandre Bilodeau, Julie Payette, Marc Garneau ou Guy Laliberté, et décrire certaines de leurs réalisations; faire une brève présentation orale comparant des enjeux ou des événements importants dans une communauté du Québec à ceux de sa propre communauté).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels aspects des cultures québécoises (famille, vie scolaire, traditions) ressemblent à la culture de ta communauté? », « Selon toi, pourquoi est-ce que c'est important d'apprendre des aspects de la culture d'une autre communauté? », « Comment est-ce que le fait de comprendre les préférences des autres t'aide à interagir d'une manière respectueuse? ».

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales (*p. ex., déterminer et utiliser les formules de salutations appropriées convenant à des situations formelles et informelles – par exemple, « tu » par opposition à « vous », ou l'utilisation de « Oui » seul en présence de ses pairs comparativement à « Oui, Madame/Monsieur » en présence d'adultes; utiliser les gestes et autres formes de communication non verbale – comme embrasser et donner une poignée de main – convenant au contexte social; utiliser les salutations, les expressions servant à prendre congé et les expressions de courtoisie – comme « bonjour », « au revoir », « s'il vous plaît », « merci » – convenant au contexte social; utiliser les formules verbales acceptées pour interrompre, engager et conclure les conversations de manière polie – comme « Pardon, Madame/Monsieur »*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce que c'est important d'utiliser des salutations et des expressions justes quand tu parles? », « Comment choisis-tu les mots et les expressions que tu utilises quand tu parles à tes amis? Aux adultes? », « Comment pourrais-tu enrichir tes conversations avec une autre personne de culture francophone? », « Comment modifies-tu tes stratégies de prise de parole selon la situation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut passer en revue avec l'élève l'utilisation appropriée des formes familières de pronoms personnels (« je », « tu », « il/elle », « nous », « vous », « ils/elles ») dans le cadre des interactions avec les pairs

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes réels et adaptés en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques et les aspects stylistiques d'une variété de types de textes réels et adaptés en français, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 5e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra quelques stratégies de compréhension de lecture et les utilisera avant, pendant et après la lecture pour comprendre des textes *(p. ex., survoler les textes en regardant les images, les légendes, les titres et les tableaux pour avoir une idée du sujet et de la structure; utiliser le remue-méninges pour activer ses connaissances antérieures d'un sujet; faire un survol du vocabulaire afin de cerner les mots familiers et les mots apparentés; prédire les conclusions possibles d'une histoire en se fondant sur ses connaissances de types de textes semblables; se représenter mentalement le cadre ou les personnes en se fondant sur une description détaillée; utiliser des indices contextuels pour déduire le sens; relire une partie du texte pour en confirmer ou en clarifier sa compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les images, les illustrations ou les manchettes d'un texte peuvent te donner des indices à propos du sujet du texte? », « Comment est-ce que ta connaissance d'un texte semblable t'aide à faire des

prédictions? », « Quand tu lis un texte, quelle stratégie est-ce que tu utilises pour clarifier ta compréhension? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer un exercice en pensée à haute voix en utilisant des expressions associées aux cinq sens (« ce que je vois », « ce que j'entends », « ce que je sens », « ce que je touche », « ce que je goûte ») au moment de parcourir des textes afin d'orienter la visualisation de l'élève.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de textes en français contenant des éléments visuels ainsi que des noms, des mots et des expressions familiers, avec le soutien de l'enseignant au besoin *(p. ex., raconter les événements d'un texte narratif à l'aide d'images et de locutions simples en utilisant un organisateur graphique afin de déterminer le début, le milieu et la fin; créer des sketches ou des publicités en s'inspirant d'un texte; créer des graphiques ou des tableaux en deux volets afin de structurer l'information d'un texte; mettre en scène une histoire qu'il a lue à l'aide de marionnettes ou de comptes rendus oraux; utiliser les arts visuels, la musique ou la danse pour communiquer ses réactions face à un texte; trouver le passe-temps préféré d'un camarade de classe à partir de l'information figurant sur sa page Web).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu exprimer ta réaction à un texte en utilisant les arts visuels, la musique ou la danse? », « Comment est-ce qu'un organisateur graphique peut t'aider à classer les événements d'un texte narratif? Comment est-ce que cette organisation t'aide à raconter l'histoire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à établir des liens entre des mots et des expressions observés dans des textes en français et des expressions semblables en anglais et (ou) dans sa langue maternelle pour en clarifier le sens.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes qui contiennent des expressions et des mots courants à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour démontrer sa compréhension de l'idée générale du texte *(p. ex., faire en sorte que la lecture à voix haute ressemble à la langue parlée en utilisant de façon appropriée l'expression et l'accentuation ainsi que les intervalles, les arrêts et les reprises en fonction de la ponctuation; reconnaître les structures linguistiques familières dans différents contextes; repérer le même mot dans différentes représentations graphiques – comme sur le mur de mots dans le cadre d'activités de lecture partagée, dirigée et autonome, dans des tableaux d'écriture partagés et interactifs utilisés dans ses textes personnels, dans une variété de polices).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce que la ponctuation (p. ex., une virgule, un point) t'aide à lire plus facilement? », « Pourquoi est-ce que c'est utile de sauter un mot et de continuer à lire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter à l'élève les types de sons courants en français (« moi », « toi », « trois », « toit », « fois », « froid ») et les familles de mots (« grand/grandeur/grandiose ») afin de l'aider à lire les mots inconnus.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : utilisera quelques stratégies d'acquisition de vocabulaire avant, pendant et après la lecture afin de déterminer ou de confirmer le sens des mots nouveaux et inconnus *(p. ex., mettre à jour une liste personnelle de mots familiers en utilisant des ressources comme les dictionnaires et le mur de mots; dresser des listes de mots apparentés pour enrichir son vocabulaire; utiliser sa connaissance de la structure des mots [préfixes, racines, suffixes] pour déterminer le sens de mots inconnus).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Que fais-tu avec une banque de mots personnelle? », « Quelles stratégies est-ce que tu utilises quand tu ne comprends pas un mot? », « Où trouves-tu de nouveaux mots et de nouvelles expressions reliés à ton passe-temps préféré? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à tenir un journal personnel et à conserver des photos ou des illustrations de quelques mots et expressions utiles et intéressants qu'il rencontre en cours de lecture, et à les utiliser lorsqu'il parle et écrit.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 5e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets de certains types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* lettre ou courriel – *pour demander des renseignements, partager des nouvelles avec un ami, lancer une invitation ou y répondre, exprimer des remerciements;* liste – *pour consigner ou communiquer des renseignements ou des directives;* histoire fictive ou légende, comme la légende métisse de Ti-Jean – *pour divertir ou éclairer grâce à une description d'événements, de lieux et de personnages imaginaires;* carnet de voyage – *pour décrire l'expérience de se rendre ou de voyager dans un pays ou une région;* article de journal/revue – *pour étudier ou décrire un enjeu contemporain, un événement, une personne mentionnée dans les actualités ou une tendance).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important d'identifier l'intention de différents types de textes? », « Pourquoi est-ce que l'auteur a décidé de présenter l'information de cette façon-là? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à repérer et à utiliser des adjectifs qui décrivent différents types de textes (p. ex., forme « informative », « explicative », « narrative »).

C2.2 **Caractéristiques des types de textes** : définira certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques des types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* carnet de voyage – *ordre séquentiel/chronologique, descriptions d'expériences et des principaux lieux/points d'intérêt, cartes/illustrations/photos, légendes;* article de journal/revue – *déclaration du thème ou du sujet, photos/illustrations, légendes, titre, nom de l'auteur, sous-titres, encadrés, citations mises en*

vedette; histoire fictive/légende – *description des personnages et du cadre, intrigue liée à un problème ou à un conflit, résolution;* manuel ou texte informatif – *table des matières, page de titre, divisions en chapitres ou sections, sous-sections avec titres, schémas/diagrammes, étiquettes/légendes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les caractéristiques d'un documentaire de voyage qui rendent ce type de texte intéressant à lire? », « Comment est-ce que ce texte est organisé? Est-ce que cette organisation t'aide à lire l'histoire? », « Quels sont les éléments d'un article de magazine? Comment est-ce que ces éléments t'aident à lire le texte? », « Peux-tu identifier la forme de texte selon les caractéristiques et les éléments de style indiqués sur le référentiel? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de repérer certains éléments stylistiques et (ou) certaines formes grammaticales (p. ex., description, exagération, la forme *infinitive* du verbe) rencontrés dans des textes.

C2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., réaliser un sondage sur les intérêts afin de connaître les préférences en matière de lecture et de trouver des occasions d'offrir plus de choix en matière de lecture autonome; réfléchir aux textes figurant dans un journal de lecture personnel et établir un objectif afin de lire d'autres genres).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies est-ce que tu utilises le plus souvent quand tu lis un texte? », « Comment le fait d'expliquer la façon d'utiliser une stratégie te permet-il de réfléchir à tes habiletés? », « Comment est-ce que les rétroactions de ton enseignante ou enseignant te permettent d'élaborer tes prochaines étapes? », « Pourquoi est-il important de reconnaître les types de texte ou les situations de lecture qui sont plus difficiles pour toi? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de déclarations commençant par « je peux » (p. ex., « Je peux comprendre », « Je peux lire les mots familiers », « Je peux utiliser les stratégies ») et la forme appropriée de verbes familiers au futur (p. ex., « Je vais lire… », « Je choisirai ce genre de texte… ») afin d'encourager l'élève à réfléchir à ses compétences en matière de lecture et à établir des objectifs personnels en vue de les améliorer.

2. Le personnel enseignant peut dresser une liste de questions directrices afin d'aider l'élève à réfléchir à sa lecture, comme « Quelles stratégies est-ce que j'utilise quand je lis? », « Est-ce qu'il y a d'autres stratégies que je peux utiliser? », « Qu'est-ce que j'aime lire? Est-ce qu'il y a d'autres genres de texte que j'aimerais lire? ».

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones du Québec, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., déterminer les ingrédients d'un plat typiquement québécois, comme le « pouding chômeur »; décrire les idées, les thèmes et les personnages dépeints dans des chansons, des histoires et des légendes d'artistes et d'auteurs québécois, comme Alain M. Bergeron, Sheldon Cohen ou Samian; lire des textes portant sur des personnalités québécoises, comme Régine Chassagne, Bruny Surin, Céline Dion, Gilles Pelletier ou Marc Favreau, ou des personnages historiques, et décrire certaines de leurs réalisations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la langue française et les cultures francophones ont contribué au succès de cette vedette québécoise? », « Quels sont les éléments culturels présentés dans le texte portant sur cette région ou cette communauté qui t'intéressent? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les formes masculine et féminine, au pluriel et au singulier, des adjectifs qui décrivent des traditions, des nationalités ou l'héritage culturel (p. ex., « francophone », « québécois », « québécoise », « canadien », « canadienne », « métis », « métisse », « autochtone »).

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : cernera, dans des textes en français adaptés à l'âge et au niveau scolaire, des exemples de conventions sociolinguistiques associées à différentes situations sociales dans diverses communautés francophones* *(p. ex., dans les paroles d'un rap ou d'une chanson populaire d'origine québécoise, reconnaître et expliquer les différentes graphies d'un mot courant – comme « p'tit » par opposition à « petit »; cerner les salutations et les mots et expressions courants utilisés dans différents types de lettres, de courriels et de cartes postales).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment sais-tu que c'est une lettre amicale? », « Quels mots ou expressions utilisés par l'auteur t'aident à identifier le destinataire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de questions et de mots clés efficaces servant à orienter la recherche, comme « Qu'est-ce que je sais déjà? », « Qu'est-ce que je veux savoir? », « Quels sont les mots clés? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

D1. Objet, auditoire et forme : rédigera des textes en français à de nombreuses fins et destinés à différents auditoires en utilisant une variété de formes et ses connaissances des structures et des conventions linguistiques du français écrit adaptées à ce niveau;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 5e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., offrir ses vœux à un parent ou à un camarade de classe; décrire un lieu réel ou imaginaire dans une carte postale envoyée à un ami, à un parent ou à un membre du personnel enseignant; fournir un arbre généalogique à présenter aux membres de sa famille; décrire ses préférences et intérêts personnels à un correspondant; transmettre de l'information sur le programme sportif intramural de l'école aux camarades de classe; divertir un auditoire en présentant une anecdote amusante; partager ses sentiments avec un aîné, un grand-parent ou un ancien combattant concernant les enseignements et les leçons qu'il a tirés de celui-ci).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est le but de ton travail d'écriture? », « Comment vas-tu organiser tes idées selon la structure d'une carte postale? ».

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : rédigera une variété de textes en français adaptés à l'âge ainsi qu'au niveau scolaire en mettant en pratique ses connaissances des éléments stylistiques et structurels de base de chaque forme *(p. ex.,* un arbre généalogique – *noms des membres de la famille et étiquettes indiquant leur relation avec l'auteur – par exemple, « ma mère/mon père », « mon frère/ma sœur », « mon grand-père/ma grand-mère »;* une carte de souhaits – *salutations, clôture et message adapté à l'occasion;* une note donnant des renseignements au sujet d'un événement scolaire – *un en-tête indiquant l'auditoire cible, l'heure et le lieu de l'événement ainsi que d'autres détails pertinents).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu identifier et présenter les membres d'une famille? », « Pourquoi est-il important de connaître les éléments d'une carte de vœux? ».

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation du contenu** : générera, développera et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources préalables à la rédaction durant des activités de rédaction modélisée, partagée, dirigée et autonome *(p. ex., visionner des films pour générer des idées; formuler des questions à utiliser pour recueillir des renseignements en vue de la rédaction d'un rapport sur les activités préférées des membres de sa famille et de ses amis; utiliser des listes de mots et le mur de mots pour créer une liste de vocabulaire lié à un sujet; déterminer les idées/sujets principaux de rédaction à la suite d'activités de lecture à voix haute et de lecture partagée; faire un remue-méninges en vue de rédiger un texte en utilisant des aides visuelles; utiliser des ressources imprimées et la technologie fonctionnelle pour faire des recherches sur un sujet; utiliser un organisateur graphique pour consigner et trier les renseignements obtenus dans le cadre d'une sortie scolaire à utiliser dans une description de l'activité; écrire ou dessiner afin d'explorer les différentes facettes des idées; utiliser les commentaires des pairs et du personnel enseignant afin de préciser l'angle d'un sujet).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce que c'est important de planifier ton travail avant d'écrire? », « Pourquoi est-il important de faire référence au mur de mots et à tes listes de mots quand tu organises tes idées pour écrire? », « Comment est-ce qu'un remue-méninges t'aide à organiser tes idées? », « Comment choisis-tu les ressources utiles (p. ex., des encyclopédies, des sites Web, des journaux, des films, des livres) pour lancer une recherche sur un sujet qui t'intéresse? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer la création d'un organisateur graphique pour consigner le vocabulaire lié aux émotions et aux sensations décrivant les réactions de l'élève dans le cadre d'un événement ou d'une expérience (p. ex., « Ce que je peux voir », « Ce que je peux sentir », « Ce que je peux goûter », « Ce que je peux entendre », « Ce que je peux toucher », « Ce que je peux ressentir »).

2. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation appropriée des nombres ordinaux (p. ex., « En premier », « deuxièmement », « troisièmement ») pour structurer et présenter l'information en ordre d'importance.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en suivant un modèle *(p. ex., un modèle de lettre ou de carte postale, une série d'amorces de phrases)* et révisera son travail au moyen d'une variété de stratégies, avec l'aide du personnel enseignant *(p. ex., relire, repenser et utiliser les commentaires du personnel enseignant afin de déterminer le meilleur ordre dans lequel présenter l'information; utiliser un dictionnaire pour surveiller son choix de mots; ajouter ou éliminer de l'information en fonction des commentaires formulés par les pairs ou le personnel enseignant afin de mettre en valeur les points les plus importants; réécrire, modifier et réviser le texte en utilisant une liste de vérification en matière de révision fournie par le personnel enseignant et [ou] découlant des commentaires du personnel enseignant et des pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'un dictionnaire ou un lexique personnel peut t'aider à utiliser le meilleur mot quand tu écris ton ébauche? », « Comment est-ce qu'une liste de contrôle pour la rédaction peut améliorer ton travail écrit? », « Pourquoi est-il important d'incorporer les suggestions des autres dans tes révisions? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des adjectifs possessifs afin de décrire des objets personnels ou des membres de sa famille.

2. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser une variété d'adjectifs, d'adverbes et de noms familiers décrivant des personnes, des lieux et des objets afin d'ajouter de l'intérêt à son texte.

D2.3 **Production de travaux finis** : apportera des améliorations à son travail écrit en utilisant ses connaissances de quelques conventions du français écrit *(p. ex., utiliser des listes de mots personnelles pour épeler correctement les mots et les expressions familiers; faire la distinction entre une question et un énoncé à l'aide de la ponctuation appropriée; décrire les membres de la famille de sexes masculin et féminin en utilisant les adjectifs correspondant au genre approprié et en établir la distinction; utiliser les temps de verbes appropriés selon le contexte)* et utilisera quelques éléments de présentation efficace pour produire un travail impeccable aux fins de publication *(p. ex., choisir des images convenant au sujet; utiliser des en-têtes pour faire ressortir les idées principales).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important d'utiliser un lexique personnel pour bien épeler les expressions et le vocabulaire familiers? », « Pourquoi est-il important d'utiliser la forme correcte d'un adjectif? », « Quels éléments peux-tu utiliser pour identifier les idées principales dans ton produit final? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de vérifier s'il a utilisé la ponctuation finale convenant aux différents types de phrases (p. ex., pour les questions et les réponses figurant dans une brochure sur un lieu ou un objet préféré).

D2.4 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., consigner ses sentiments et ses opinions au sujet de ses travaux écrits dans un journal personnel; partager avec ses pairs les ressources rédactionnelles jugées utiles; fournir des commentaires aux pairs, et utiliser les commentaires du personnel enseignant et des pairs pour cerner les lacunes en matière d'information et prévoir les prochaines étapes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu vas noter dans ton journal d'écriture? », « Quelles ressources ont été les plus utiles quand tu as écrit ton rapport de recherche? », « Qu'est-ce que tu as dit à ton ami à propos de son texte? », « Est-ce que tu peux utiliser les mêmes stratégies afin d'améliorer ton travail? », « Qu'est-ce que tu vas pouvoir faire la prochaine fois? », « Pourquoi est-il important d'identifier la prochaine étape à suivre pour améliorer tes travaux écrits? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager la création d'un carnet de notes de rédaction pour fixer des objectifs, prévoir les prochaines étapes et consigner des idées pour les futures tâches de rédaction.

2. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'amorces de phrases comme signes d'introspection au cours du processus d'évaluation des stratégies et des compétences en matière de rédaction (p. ex., « Je me demande… », « Je pense que… », « Je crois que… », « Je sais… », « Je veux essayer… »).

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones du Québec, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., créer des étiquettes pour une affiche promouvant un événement sportif ou musical au*

Québec, comme le Festival Couleurs du monde; rédiger un courriel à l'intention d'un élève québécois décrivant ce qu'il a appris au sujet de sa communauté et lui demandant de plus amples renseignements ou des précisions sur des pratiques ou des traditions inconnues; décrire ce qu'il voit et entend dans le cadre d'une fête traditionnelle comme un pow-wow).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tes recherches t'aident à créer une affiche qui décrit la région du Québec? », « Comment peux-tu te servir d'un échange de courriels avec un élève québécois pour mieux comprendre les aspects de sa vie et ses traditions? », « Comment peux-tu partager les caractéristiques de ta communauté avec quelqu'un d'une autre communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à reconnaître le vocabulaire et les expressions familiers liés à l'environnement, aux préférences personnelles ainsi qu'aux intérêts et aux passe-temps à utiliser pour décrire les traditions d'une communauté francophone en particulier.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., salutations, expressions servant à prendre congé des gens et expressions de courtoisie – comme « bonjour », « au revoir », « oui », « non », « merci », « s'il vous plaît », « excusez-moi »; formes appropriées de salutations dans une lettre personnelle [familière], sur une carte postale ou dans un courriel; expressions appropriées pour se présenter ou demander des renseignements; conventions d'écriture de la date en français, comme l'utilisation de minuscules pour les jours et les mois).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'écriture des jours de la semaine et des mois de l'année en français est-elle différente de celle de l'anglais? », « Pourquoi est-il important de connaître plusieurs exemples de salutations pour commencer et terminer une lettre ou un courriel? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

6e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant un éventail de stratégies d'écoute;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes collectivités francophones et d'autres collectivités dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 6e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera avant, pendant et après l'écoute pour comprendre des textes oraux en français (*p. ex., activer ses connaissances antérieures pour établir des liens entre les textes et ses propres expériences; prendre des notes afin de consigner le nouveau vocabulaire; visualiser différents éléments d'une description et parler, mimer ou dessiner pour dépeindre ce qu'il a imaginé; se questionner et faire des prédictions afin de surveiller sa compréhension durant l'écoute; formuler et poser des questions pour clarifier sa compréhension*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle stratégie t'aide à organiser les points importants d'une présentation? », « Comment est-ce que la visualisation d'un texte enrichit ta compréhension? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de créer une carte heuristique pour activer ses connaissances antérieures sur le sujet d'une présentation qu'il s'apprête à écouter.

A1.2 **Démonstration de la compréhension :** démontrera sa compréhension de l'objet et du sens de textes oraux en français contenant des mots et des expressions nouveaux et familiers à propos de lui-même, de sa famille, de ses amis et de sujets d'intérêt personnel en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., écouter la description que fait un camarade de classe d'une procédure et mimer les étapes et [ou] les mesures décrites; écouter la description d'une personne dans une histoire/un film et trouver le personnage dont il s'agit; écouter les résultats d'un sondage et utiliser des nombres, des mots et des images pour illustrer les résultats; écouter une lecture à haute voix d'un texte authentique sur l'environnement, l'alimentation saine ou les collectivités des Premières Nations et utiliser des mots, des images et [ou] des actions pour reformuler l'idée principale et les détails connexes; écouter une chanson populaire en français et repérer les mots et les expressions familiers; écouter les directives pour se rendre à un lieu ou à une attraction populaire et tracer l'itinéraire sur une carte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots et les expressions clés qui t'aideront à expliquer le message du texte? », « Que peux-tu faire pour montrer que tu comprends ton prof ou tes amis? ».

Conseils pédagogiques :

1. Avant une séance d'écoute, le personnel enseignant peut utiliser un guide d'anticipation afin de repérer le vocabulaire clé que l'élève devra connaître pour comprendre le texte.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à illustrer ou à mettre en scène les éléments clés d'une lecture à voix haute.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires *(p. ex., poser des questions pour approfondir sa compréhension et faire des liens avec les idées des autres; soutenir les idées des autres et s'appuyer sur celles-ci au moment de présenter son point de vue; utiliser de brèves répliques vocales pour démontrer son accord ou son intérêt au cours des conversations; demander de répéter au besoin).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux participer à une conversation sans parler? », « Pourquoi est-il important de demander à quelqu'un de répéter un mot ou une expression pendant une interaction? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de prise de notes ou de techniques de réaffirmation pour démontrer d'autres stratégies d'écoute efficaces.

A2.2 **Interaction** : réagira avec compréhension à ce que les autres disent tout en participant à des interactions dirigées à propos de sujets familiers en utilisant des aides contextuelles et visuelles *(p. ex., effectuer un sondage auprès de camarades de classe et [ou] y répondre et compiler les renseignements sur leurs aliments, leurs sports et [ou] leurs activités familiales*

préférés; en collaboration avec un pair, prévoir un dîner sans déchets; échanger des opinions avec un pair à propos d'un jeu vidéo, d'un film ou d'un livre préféré; écouter les questions d'un partenaire sur les intérêts personnels et y répondre; écouter un court paragraphe lu par le personnel enseignant et travailler en groupe afin de reconstruire le texte; participer à une conversation sur les règles de l'école en écoutant les idées des camarades de classe et en partageant son propre avis).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels indices t'aident à comprendre les questions d'un sondage? », « Pourquoi est-il important de bien écouter pendant un échange d'opinions? », « Pourquoi est-il important d'écouter tout le message d'un camarade de classe avant de faire part de ton idée ou de ton opinion? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de « Est-ce que...? » et de l'inversion afin d'aider l'élève à varier la forme de ses questions.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, les facteurs qui l'empêchent d'écouter efficacement *(p. ex., manque de connaissances sur les sujets abordés, manque de connaissances du vocabulaire, difficulté à traiter rapidement l'information)* et certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., comparer les postures qui sont propices et non propices à l'écoute attentive; réfléchir à sa capacité à réagir à certains indices qui indiquent le besoin de pratiquer une écoute attentive; évaluer son utilisation des stratégies d'écoute et prévoir l'intégration de nouvelles stratégies pour assurer sa compréhension; consigner les stratégies utiles dans un journal d'apprentissage).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies est-ce que tu utilises pour bien écouter? », « Comment est-ce que tu devines le sens d'un mot que tu ne connais pas? », « Pourquoi est-il utile de connaître le vocabulaire avant d'écouter? », « Quels sont les obstacles qui t'empêchent d'écouter? Qu'est-ce que tu peux faire pour éviter ces distractions? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions que l'élève peut utiliser afin d'évaluer ses compétences en matière d'écoute (p. ex., « Je me couche de bonne heure pour penser clairement le lendemain à l'école », « Je me lève à temps pour arriver à l'heure à l'école »).

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux en français, reconnaîtra les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., repérer des exemples dans les médias audio et [ou] audiovisuels qui illustrent le statut du français*

comme langue officielle du Canada; écouter l'hymne national en français et travailler en groupes pour déceler certaines similitudes et différences entre les versions française et anglaise; écouter des légendes et des contes populaires canadiens-français et parler, dessiner, écrire, représenter sous forme graphique ou choisir des images pour illustrer les sujets qui suscitent l'intérêt; écouter des récits historiques sur les voyageurs *et les* coureurs des bois *et discuter de leur importance sur le plan du développement du Canada à titre de nation; écouter des chansons comme « À la claire fontaine », « C'est l'aviron » et « V'la l'bon vent » et indiquer leur importance pour les Métis et d'autres collectivités canadiennes-françaises; écouter pour participer à des jeux de narration traditionnels).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels indices culturels (p. ex., les danses, la musique, les traditions, les célébrations) t'aident à identifier les communautés francophones des provinces atlantiques, des provinces de l'Ouest, etc.? », « Comment est-ce que les médias démontrent l'importance du français comme langue officielle au Canada? », « Comment est-ce que le fait d'écouter les opinions des autres t'aide à les comprendre? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut soutenir l'élève en précisant le sens du vocabulaire et des expressions propres à la culture qui sont utilisés dans les clips pour les médias de diverses cultures.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à écouter l'utilisation des verbes au passé dans les légendes et les contes populaires canadiens-français.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., repérer les similitudes et les différences de langage entre les différents groupes d'âge; écouter des exemples de formules de salutations polies/familières utilisant le singulier/pluriel et déterminer la bonne formule à adopter dans des situations précises; répondre avec compréhension aux expressions familières utilisées pour accueillir les gens et en prendre congé).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la situation détermine l'emploi approprié des salutations, des formules de politesse et des remerciements? », « Comment est-ce que tu peux interrompre quelqu'un poliment afin de lui demander de clarifier son message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de relever quelques différences entre les salutations et les expressions servant à prendre congé officielles et familières (p. ex., « Salut », « Je suis heureux[se] de faire votre connaissance », « Je vais te parler demain », « J'attendrai ta réponse », « On discutera de ça demain »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones dans l'Est, l'Ouest et le Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale, des structures linguistiques appropriées et un niveau de langue convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 6e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de manière appropriée pour s'exprimer de manière claire et cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., utiliser des gestes, des mots familiers et des expressions mémorisées en fonction d'un modèle pour présenter et approfondir un message; fournir des détails secondaires pour clarifier ses idées et ses opinions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux communiquer ton message clairement? », « Quels détails peux-tu ajouter pour appuyer ton message? ».

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira de courts messages répétés en français contenant des idées et des renseigne-

ments sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., décrire des expériences personnelles et des événements passés et futurs, ainsi que des routines quotidiennes, en utilisant des structures de phrase et du vocabulaire familiers; utiliser des expressions et des mots familiers pour amorcer des phrases; décrire les résultats d'un sondage sur les métiers et les professions au Canada; décrire des loisirs populaires dans une région en particulier; décrire de quelle façon il se soucie de la planète en étant respectueux de l'environnement; décrire les rôles d'un animal au sein de son écosystème).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots et les expressions qui servent à bien décrire ta famille et tes amis? », « Comment peux-tu raconter une histoire pour divertir les autres? », « Comment est-ce que tu peux partager les résultats d'un sondage d'une façon amusante ou engageante? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut présenter à l'élève l'utilisation d'expressions comme « C'est nécessaire de… », « Il est important de… », « Il faut/Il ne faut pas… », suivies d'un verbe à l'*infinitif* pour souligner les idées qu'il souhaite mettre en évidence.

2. Le personnel enseignant peut promouvoir l'utilisation de mots charnières/de transition (p. ex., « et », « parce que », « aussi ») pour clarifier les relations entre les idées et en accroître la cohérence.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de communications préparées portant sur des sujets personnels et familiers *(p. ex., formuler des demandes directes, exprimer ses préférences et décrire ses intérêts sans hésiter; s'exprimer avec une certaine facilité sur des sujets courants en utilisant des structures linguistiques et un vocabulaire familiers ainsi que des structures de phrases apprises; utiliser des salutations et des expressions de courtoisie communes sans hésiter dans le cadre des activités en classe; prononcer correctement les mots durant les activités en classe afin de mettre en pratique le nouveau vocabulaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu fais pour t'exprimer avec clarté? », « Pourquoi est-ce que c'est important de pratiquer et d'utiliser les nouveaux mots? », « Que fais-tu pour présenter tes pensées dans un ordre logique? », « Que fais-tu pour ajouter de l'emphase durant la présentation d'un poème? ».

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., paraphraser pour clarifier le sens; reconnaître et respecter les différents points de vue; demander des renseignements afin de clarifier la compréhension; reconnaître les*

apports des autres avant d'énoncer son propre point de vue; regarder l'auditeur/l'auditoire; utiliser des aides visuelles, l'expression faciale, le ton de la voix et des gestes comme hocher la tête, pointer et hausser les épaules pour clarifier le sens de son message).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les aides visuelles peuvent t'aider à clarifier un message? », « Pourquoi est-ce que c'est important de reconnaître les contributions de chaque membre du groupe quand vous partagez vos idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer des façons polies de partager des idées, des opinions et d'autres points de vue dans une conversation, en utilisant des expressions comme « D'après moi… », « À mon avis… », « Selon moi », « Je ne suis pas d'accord », « Excusez-moi », « Je n'ai pas pensé à ça », et demander à l'élève de les mettre en pratique.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales dirigées avec ses pairs et le personnel enseignant en utilisant des mots et des expressions familiers, avec des exemples et le soutien de l'enseignant *(p. ex., saluer et répondre aux salutations; participer à de brèves conversations; énoncer les règles et négocier des actions au moment de jouer à des jeux d'obstacles; poser des questions, décrire les différents points de vue et présenter des solutions possibles dans le cadre de discussions sur des enjeux environnementaux; formuler des commentaires dans le cadre de jeux interactifs et de jeux de rôles et y répondre; poser des questions dans le cadre de sondages et d'entrevues ou y répondre).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu peux faire pour participer activement à une conversation? », « Comment est-ce que ta participation diffère selon le thème du jeu de rôle? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de constructions négatives (p. ex., « ne… pas », « ne… jamais », « ne… personne ») employées avec des verbes familiers conjugués au passé, au présent et au futur au moment d'exprimer son désaccord ou d'offrir un point de vue différent et demander à l'élève de les mettre en pratique.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale afin de communiquer efficacement; cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., utiliser les commentaires du personnel enseignant et des pairs pour revoir la forme et le contenu du langage parlé lorsqu'il parle; déterminer les stratégies qui lui ont été utiles au moment de présenter son message; prévoir d'utiliser des stratégies de communication efficaces pour améliorer ses interactions avec les autres).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu peux remarquer quand tu observes une conversation? Qu'est-ce que les gens font pour communiquer leurs messages? Comment est-ce que cela te permet de réfléchir à tes habiletés de communication orale? », « Comment sais-tu que ton discours est bien préparé? », « Dans quel contexte es-tu le plus à l'aise pour communiquer et pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir le processus d'évaluation par les pairs en utilisant les jeux de rôles pour donner des exemples d'expressions qui permettent à l'élève de formuler et de recevoir des commentaires de manière respectueuse (p. ex., « Ce que tu as bien fait... », « Je n'ai pas compris ton message quand tu as dit… », « C'était difficile de t'entendre. La prochaine fois, tu pourrais… »).

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, y compris des aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., décrire des communautés francophones, y compris les communautés autochtones et les communautés des provinces de l'Atlantique, des Prairies et de l'Ouest ainsi que des territoires du Nord; partager des idées et des opinions concernant les clips vidéo Minutes du patrimoine sur des sujets liés à l'histoire du Canada français – comme les Métis et les Acadiens – et établir des liens transdisciplinaires avec des sujets liés aux études sociales; discuter des réactions personnelles et des opinions relatives aux chansons et aux œuvres d'artistes canadiens-français, y compris des artistes autochtones comme Leah Fontaine, Marcien Lemay ou Derek Letourneau; décrire les traditions, les festivals, les chansons et la cuisine des régions francophones de l'Ouest, de l'Est et du Nord du Canada, et faire des liens avec les coutumes dans sa propre communauté).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Selon toi, pourquoi est-il important de discuter des communautés francophones dans les différentes régions du Canada? », « Comment peux-tu communiquer ton opinion en respectant les idées des autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de locutions ou de mots ordinaux pour indiquer l'ordre d'importance des idées (p. ex., « En premier/premièrement », « Puis/deuxièmement », « Enfin »).

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales *(p. ex., employer la bonne formule pour parler des jours de la semaine, des mois de l'année ainsi que de la date et de l'heure; utiliser la formule de salutation appropriée – polie/familière, singulier/pluriel – qui convient à des situations précises; utiliser des expressions idiomatiques composées avec le verbe « avoir » – comme « j'ai besoin de », » tu as chaud », « il a faim », « elle a soif », « nous avons confiance », « vous avez froid », « elles n'ont jamais tort »; utiliser une formule appropriée pour démontrer sa compréhension ou son incompréhension – comme « Je comprends », « Je ne comprends pas », « Comment? »).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi faut-il varier tes salutations et expressions de courtoisie quand tu parles? », « Comment est-ce que les mots et les expressions que tu utilises changent selon la situation (p. ex., formel/informel)? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions d'accord et de regret au cours d'une conversation (p. ex., « Bien sûr! Je voudrais manger de la pizza », « Je regrette, mais je dois faire mes devoirs », « J'aimerais bien t'accompagner, mais je dois faire le ménage », « Je suis désolé, mais je dois aller chez le médecin »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes réels et adaptés en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques et les aspects stylistiques d'une variété de types de textes réels et adaptés en français, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 6e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra quelques stratégies de compréhension de lecture et les utilisera avant, pendant et après la lecture pour comprendre des textes *(p. ex., utiliser les titres, les légendes, les illustrations et ses connaissances des formes semblables pour faire des prédictions à propos d'une histoire; utiliser le remue-méninges pour activer ses connaissances antérieures sur un sujet; employer des indices visuels pour confirmer ou clarifier des détails; utiliser des indices sémantiques [de sens], comme les préfixes, les suffixes et des mots élémentaires, pour activer les connaissances actuelles de la langue orale et écrite; établir des liens avec ses expériences personnelles afin de comprendre les sentiments et le comportement des personnages; poser des questions pour clarifier le sens).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que ton expérience personnelle peut t'aider à mieux comprendre le personnage de l'histoire? », « Est-ce que les détails du texte ont confirmé ta prédiction initiale? Comment est-ce que tu vas réviser ou modifier ta prédiction avec cette nouvelle information? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter le vocabulaire et les expressions liés à l'établissement de prédictions, comme « Je pense que », « Je prédis que », « Dans le texte… ce que je pense… donc je sais », « J'imagine que », « Je confirme/révise ma prédiction ».

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de textes en français contenant des éléments visuels ainsi que des noms, des mots et des expressions familiers, avec le soutien de l'enseignant au besoin *(p. ex., déterminer et reformuler l'idée principale d'une lettre d'un correspondant, oralement, en dessinant ou en écrivant; lire et mimer les étapes décrites dans les directives d'un camarade de classe pour exécuter une tâche, comme faire un sandwich ou du pain bannock; lire une histoire et la mettre en scène en utilisant des accessoires; lire le menu d'un restaurant, d'une cafétéria ou d'un commerçant dans un pow-wow et déterminer les articles qu'il aimerait commander; utiliser un organisateur graphique pour consigner l'information importante tirée d'un texte; dresser la liste des questions qu'il se pose sur un enjeu ou un personnage décrit dans un texte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels indices dans le texte t'aideront à choisir les accessoires pour jouer le rôle du personnage principal? », « Quels détails dans le texte t'aideront à répondre aux idées énoncées dans la lettre ou le courriel? », « Quels mots dans le texte t'aident à créer une image dans ta tête? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur l'utilisation des adverbes de temps (p. ex., « hier », « aujourd'hui », « demain », « après-midi ») dans le texte afin de déterminer le moment auquel les événements de l'histoire ont lieu.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes qui contiennent des expressions et des mots familiers à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour démontrer sa compréhension de l'idée générale du texte *(p. ex., faire en sorte que la lecture à voix haute ressemble à la langue parlée en utilisant de façon appropriée l'accentuation et l'expression ainsi que les intervalles, les arrêts et les reprises comme l'indique la ponctuation; repérer le même mot dans différentes représentations graphiques – comme sur un mur de mots, dans le cadre d'activités de lecture partagée, dirigée et autonome, dans des tableaux d'écriture partagés et interactifs utilisés pour écrire ses textes personnels, dans une variété de polices).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce que c'est plus facile de lire un texte à propos d'un sujet familier? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à lire à voix haute en utilisant l'expression appropriée pour mettre en évidence les renseignements ou les idées clés.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : utilisera quelques stratégies d'acquisition de vocabulaire avant, pendant et après la lecture afin de déterminer ou de confirmer le sens des mots nouveaux, inconnus ou récemment appris *(p. ex., créer une banque de mots perçus de façon globale en utilisant des dictionnaires visuels et des listes de mots personnelles; dresser des listes de mots apparentés pour enrichir son vocabulaire; utiliser des*

aide-mémoire et des techniques de visualisation pour renforcer l'apprentissage de mots nouveaux; dresser des listes de mots à partir du vocabulaire oral et de textes de niveau scolaire pour enrichir son vocabulaire; analyser des parties/structures de mots pour en déterminer le sens; dresser des listes de concepts clés par thème afin de renforcer l'apprentissage de mots nouveaux; utiliser un dictionnaire pour enrichir son vocabulaire; utiliser les mots nouveaux de manière appropriée dans différents contextes).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait d'examiner les parties d'un mot t'aide à mieux comprendre ce dernier (p. ex., préfixe, suffixe)? », « Comment est-ce que le fait de dresser une liste de mots reliés à un thème peut t'aider à consolider l'apprentissage de ces nouveaux mots? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à créer des schémas conceptuels qui comprennent des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes liés à des sujets d'intérêt personnel.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 6e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets de certains types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques (*p. ex.,* guide pratique – *décrire le matériel et les actions permettant d'exécuter une tâche;* logo – *permettre de reconnaître ou d'identifier rapidement une entreprise ou un produit;* affiche – *présenter des renseignements particuliers d'une manière saisissante et mémorable;* catalogue – *fournir de l'information de façon systématique et facile à trouver;* message texte – *partager des expériences personnelles, des pensées et des actions;* poème/chanson – *exprimer des idées ou des sentiments dans un langage coloré et évocateur;* nouvelle – *divertir et [ou] décrire ou souligner l'importance d'événements ou d'expériences fictifs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de lire différents types de textes? », « En quoi l'intention d'un catalogue est-elle différente de celle d'un texte narratif? », « Pourquoi est-il important de comprendre l'intention de chaque type de texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter à l'élève des mots et des expressions (p. ex., « le message », « l'intention », « le point de vue », « la perspective ») utilisés dans des discussions sur le message ou le thème que l'auteur a voulu livrer ou aborder.

C2.2 **Caractéristiques des types de textes** : définira certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques des types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques (*p. ex.,* poème/chanson – *vers qui riment et ne riment pas et utilisation de figures de style;* nouvelle/légende – *intrigue tournant autour de la résolution d'un problème ou de l'obtention d'information, descriptions de personnages et de cadres;* manuel – *étapes numérotées, diagrammes*; recette – *liste des ingrédients et des*

quantités, étapes de préparation, temps de cuisson, nombre de portions; brochure de voyages – *description de la destination et des activités/événements s'y déroulant, cartes, coordonnées;* article de revue – *répétition de mots ou de locutions clés, titres, sous-titres et encadrés;* dépliant – *images et descriptions de produits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'auteur a utilisé les éléments de la poésie pour divertir le lecteur? », « Pourquoi est-il utile d'identifier les caractéristiques d'une recette? », « Comment est-ce que les éléments d'une brochure touristique vont attirer l'attention d'un lecteur? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer le processus permettant de cerner les caractéristiques organisationnelles de divers types de textes.

C2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., balayer visuellement les textes pour trouver les éléments associés au type particulier de texte ou des mots inconnus à chercher dans le dictionnaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que cette stratégie t'aide à lire en français? », « Quand tu trouves un mot ou une phrase que tu ne connais pas, quelles stratégies est-ce que tu utilises pour comprendre ce que tu lis? », « Qu'est-ce que tu fais pour t'assurer que tu as bien compris le message central du texte que tu as lu? », « Quelle nouvelle stratégie peux-tu essayer pour améliorer ta compréhension? », « Quel genre de texte lis-tu le plus souvent? Pourquoi? Quel genre de texte aimerais-tu lire la prochaine fois? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut établir un environnement d'apprentissage positif qui favorise la réflexion et suscite la discussion. Il peut montrer comment utiliser le langage qui décrit le processus de réflexion (p. ex., « Je pense que… », « Je constate que… », « J'ai découvert… », « J'ai trouvé que… », « Je dois… »).

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., consulter un atlas ou un site Web et reconnaître les communautés francophones, y compris les collectivités autochtones ainsi que les collectivités du Canada atlantique, des provinces des Prairies et de l'Ouest et des territoires du Nord; rédiger un exemple d'échange de lettres entre*

Louis et Sarah Riel; trouver des exemples de textes – comme des panneaux d'affichage bilingues ou des brochures gouvernementales – qui reflètent le statut du français comme langue officielle du Canada; lire les paroles de chansons et écouter de la musique de divers artistes canadiens-français et autochtones, et faire des comparaisons avec des chansons composées dans sa langue maternelle; repérer des exemples d'utilisation du français sur des étiquettes de produits et des plaques de rue ainsi que dans des journaux, des répertoires téléphoniques et des sites Web; cerner les traits des héros de légendes traditionnelles, tels que Ti-Jean et Nanabijou).

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que le texte a dit à propos de cette communauté? », « Quelle information présentée dans le texte t'aide à mieux connaître les gens de cette communauté? », « Comment est-ce qu'un organisateur graphique peut t'aider à organiser tes idées clés afin de formuler une réaction à la lecture d'une légende que tu as lue? », « Après avoir fait des recherches sur les aspects culturels des régions francophones de l'Est et de l'Ouest du Canada, quels sont les liens que tu as faits entre ces communautés et la tienne? Quels sont les liens que tu as faits entre ces deux régions? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'expressions permettant de décrire ses sentiments positifs au sujet de l'apport de différentes personnes à *la francophonie* (p. ex., « Je reconnais », « Je suis fier/fière de », « Je suis impressionné[e] », « Je suis reconnaissant[e] de… »).

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : cernera, dans des textes en français adaptés à l'âge et au niveau scolaire des élèves, des exemples de conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales dans diverses communautés francophones* *(p. ex., formes familière et formelle de mots et d'expressions utilisés dans des courriels envoyés par des amis sur les réseaux sociaux issus de communautés francophones à l'échelle du Canada – comme « À la prochaine » en opposition à « Bien à vous »; manières appropriées d'inviter quelqu'un à faire quelque chose; conventions à respecter dans une lettre personnelle ou officielle).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de connaître les expressions courantes qui sont utilisées dans les courriels? », « Pourquoi est-il important de comprendre quand utiliser "Amitiés" et "Cordialement" pour finir un courriel? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les diverses expressions utilisées pour lancer, accepter et décliner des invitations selon le contexte.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

D1. Objet, auditoire et forme : rédigera des textes en français à de nombreuses fins et destinés à différents auditoires en utilisant une variété de formes et ses connaissances des structures et des conventions linguistiques du français écrit adaptées à ce niveau;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 6e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer (*p. ex., décrire ses activités et ses intérêts personnels à la classe; consigner un calendrier de ses activités dans un journal personnel; donner un aperçu du menu servi dans le cadre d'une célébration en classe; décrire un chemin d'évacuation en cas d'incendie sur une affiche traitant de la sécurité à l'école à afficher en classe; fournir une liste des tâches à accomplir pour la réalisation d'un projet en petit groupe; créer un schéma conceptuel décrivant un personnage d'une histoire qui sera utilisé dans le cadre d'une discussion en classe; ajouter des aliments sains et locaux à la liste d'achats hebdomadaire de la famille; enseigner à un ami la marche à suivre pour préparer un plat préféré; remplir un formulaire d'inscription à un camp d'été; décrire,*

pour une brochure publicitaire, les pratiques responsables d'une entreprise sur le plan social et environnemental; décrire des célébrations comme des pow-wow; décrire les vêtements portés traditionnellement par les Métis et les voyageurs *s'adonnant au commerce des fourrures).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu veux partager tes propres intérêts avec la classe? », « Comment peux-tu expliquer la marche à suivre d'une recette à ton ami? ».

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : rédigera une variété de textes en français adaptés à l'âge ainsi qu'au niveau scolaire des élèves en mettant en pratique ses connaissances des éléments stylistiques et structurels de base de chaque forme *(p. ex.,* menu indiquant les plats d'un repas traditionnel d'une famille métisse ou d'un événement scolaire – *sous-sections pour les différents plats, brèves descriptions des plats avec leurs ingrédients, illustrations, information au sujet des choix de boissons;* tableau séquentiel – *colonnes et lignes pour saisir la date/l'heure et le type d'activité;* brochure – *titres, sous-titres, illustrations/éléments graphiques, légendes, texte descriptif ou explicatif;* manuel pratique, comme la marche à suivre pour construire un canot traditionnel – *listes des outils et des matériaux nécessaires, étapes numérotées, descriptions des techniques, diagrammes/illustrations, légendes;* courriel – *objet, salutations, signature).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de connaître la structure d'une brochure pour rendre un texte écrit plus attirant? », « Quels éléments doivent être inclus dans le message d'un courriel? », « Pourquoi est-il utile de connaître la structure d'un manuel pour expliquer comment sauvegarder un fichier dans un ordinateur? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en montrant comment poser des questions utilisant des verbes qui expriment une préférence, comme « préférer/aimer/adorer/détester », ou qui expriment un souhait, comme « désirer/espérer/souhaiter/vouloir ».

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation du contenu** : générera, développera et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources préalables à la rédaction durant des activités de rédaction modélisée, partagée, dirigée et autonome *(p. ex., consulter le mur de mots afin de repérer le vocabulaire lié à un sujet; utiliser le remue-méninges pour activer ses connaissances antérieures sur un sujet; déterminer les idées/sujets principaux en vue d'une rédaction à la suite de lectures à haute voix et d'activités de lecture partagée; utiliser des ressources imprimées, des moteurs de recherche sur Internet et des technologies fonctionnelles pour faire une recherche sur un sujet; utiliser les commentaires des pairs et du personnel enseignant pour préciser l'angle sous*

lequel aborder une idée de rédaction; utiliser des organisateurs graphiques, comme des lignes temporelles et des tableaux, pour consigner, trier et classer l'information sur un sujet).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les grandes idées d'une activité de lecture partagée peuvent t'aider à développer tes idées pour écrire? », « Comment est-ce qu'un remue-méninges t'aide à activer tes connaissances antérieures et à te donner des idées pour écrire? », « Comment peux-tu utiliser le mur de mots pour trouver le vocabulaire relié au sujet d'un projet d'écriture? », « Quelle stratégie est utile pour toi quand tu planifies tes idées avant d'écrire? », « Comment est-ce que tu organises tes idées pour décrire tes propres intérêts à la classe? », « Comment peux-tu organiser un formulaire d'inscription afin d'obtenir l'information personnelle nécessaire? », « Selon toi, quelle stratégie est la plus utile avant d'écrire? ».

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en suivant un modèle *(p. ex., modèle de manuel pratique ou de livre; exemples de dépliants, de brochures, de publicités et [ou] de logos fournis par l'élève; modèles de lettres, de courriels ou de messages textes)* et révisera ses textes au moyen d'une variété de stratégies, avec l'aide du personnel enseignant *(p. ex., réviser les brouillons afin de déterminer si l'information est présentée dans le meilleur ordre et de cerner les lacunes; réécrire, modifier et réviser en fonction des commentaires du personnel enseignant et des pairs et [ou] d'une liste de vérification fournie par le personnel enseignant; utiliser un dictionnaire pour vérifier le choix de mots).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il utile d'employer un gabarit pour la première ébauche de ta lettre? », « Comment est-ce qu'une liste de contrôle pour la rédaction peut t'aider à rédiger et raffiner ton travail écrit? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser des expressions comme « C'est nécessaire de… », « Il est important de… », « Il faut/Il ne faut pas… » suivies d'un verbe à l'infinitif pour souligner les idées qu'il souhaite mettre en évidence.

2. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser des mots charnières et (ou) des mots de transition (p. ex., « et », « parce que », « aussi ») pour préciser les relations entre les idées dans ses travaux écrits.

D2.3 **Production de travaux finis** : apportera des améliorations à son travail écrit en utilisant ses connaissances de certaines conventions du français écrit *(p. ex., orthographier correctement les mots familiers; s'assurer d'avoir utilisé les prépositions appropriées pour indiquer la direction et l'endroit; s'assurer d'avoir utilisé les terminaisons appropriées pour indiquer la forme masculine ou féminine; s'assurer d'avoir utilisé la préposition convenant au verbe en fonction du contexte – comme dans « jouer à » pour pratiquer un sport en opposition à « jouer de » pour jouer d'un instrument de musique)* et utilisera quelques éléments de présentation efficace pour produire un travail impeccable aux fins de publication *(p. ex., graphiques, bordures et ombrage, différentes tailles et couleurs de police).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels outils peux-tu utiliser pour vérifier l'orthographe des mots familiers? », « Pourquoi est-il important de savoir quelles prépositions utiliser lorsqu'on parle des différents moyens de transport (p. ex., à pied, en autobus)? », « Comment est-ce que tu peux incorporer des illustrations dans ton produit final pour appuyer ton message? ».

D2.4 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., s'appuyer sur les commentaires du personnel enseignant et des pairs pour cerner les lacunes en matière d'information; consigner ses succès et ses défis en matière de rédaction dans un journal personnel; utiliser un diagramme de référence élaboré en classe afin de fournir des commentaires à un partenaire; partager des stratégies de révision jugées utiles et en discuter avec ses pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de consulter ton journal te permet de choisir une stratégie appropriée? », « Comment est-ce que le fait de donner de la rétroaction à un ami te permet de réfléchir à ton apprentissage? », « Comment vas-tu incorporer la rétroaction d'un ou d'une camarade de classe dans ton ébauche? », « La stratégie que tu as utilisée pour organiser ton information avant d'écrire a-t-elle été efficace? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser le verbe « aller » suivi de l'*infinitif* afin de former le *futur proche* au moment de décrire les mesures qu'il pourrait prendre pour améliorer ses textes écrits.

2. Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions familières, comme « J'ai besoin de clarification », « J'ai bien compris ce que tu as écrit » et « Je suis d'accord avec toi » pour aider l'élève à formuler des commentaires à ses pairs au moment de la révision par les pairs.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., à l'aide d'un tableau à deux volets, structurer et comparer l'information concernant des communautés francophones du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, comme St. Laurent et Memramcook; en se servant d'un organisateur graphique, classer les passe-temps populaires chez les élèves francophones du Canada atlantique, des provinces des Prairies et de l'Ouest et des territoires du Nord; créer un*

dictionnaire personnel répertoriant les expressions françaises de différentes régions et communautés du Canada).

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il utile de créer un dictionnaire personnel qui comprend des expressions régionales des différentes régions du Canada? », « Comment est-ce qu'un organisateur graphique (p. ex., un tableau en deux volets) t'aide à organiser et à comparer les aspects de la vie des communautés francophones du Manitoba et du Nouveau-Brunswick? », « Comment peux-tu partager ton opinion en respectant les préférences et les opinions des autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en démontrant l'utilisation appropriée des adjectifs comparatifs et du vocabulaire employé pour désigner des traditions sociales et culturelles au moment de comparer les coutumes de différentes communautés.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira des exemples de conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein d'une variété de communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., salutations, expressions servant à prendre congé des gens et expressions de courtoisie; formes appropriées de salutations dans une lettre personnelle [familière], sur une carte postale ou dans un courriel; conventions relatives à l'écriture de la date en français; conventions relatives à l'écriture des nombres et des montants d'argent – comme l'utilisation d'espaces dans les nombres comptant au moins quatre chiffres [1 000] et l'utilisation de la virgule plutôt que du point décimal dans les montants d'argent [1,75 $]).*

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi la façon d'écrire en français les chiffres et les montants en argent est-elle différente de la façon de les écrire en anglais? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de s'entraîner à utiliser les constructions négatives (p. ex., « ne… pas », « ne… jamais », « ne… personne ») au moment de présenter des points de vue différents dans une variété de textes écrits.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

7e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant un éventail de stratégies d'écoute;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes collectivités francophones et d'autres collectivités dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 7e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera avant, pendant et après l'écoute pour comprendre des textes oraux en français *(p. ex., utiliser ses connaissances antérieures sur la structure de différents types de textes pour faire des prédictions quant au contenu d'un texte narratif ou d'une présentation; utiliser des stratégies de prise de notes pour faire le suivi des idées principales et des renseignements d'un texte lu à voix haute; poser des questions pour clarifier ou confirmer des détails importants; utiliser des indices, comme le ton de voix du locuteur, pour interpréter les messages avec exactitude).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi faut-il poser des questions avant, pendant et après l'écoute d'un texte? », « Comment est-ce que la connaissance des différents types de textes t'aide à faire des prédictions? », « Comment est-ce que tu organises les informations entendues pour t'aider à comprendre un texte? », « Comment est-ce que tu peux utiliser les idées des membres de ton groupe pour t'aider à formuler ta propre opinion? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de créer un registre de référence personnel des nouvelles expressions et du nouveau vocabulaire entendus dans des textes oraux.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les temps futurs lorsqu'il fait des prédictions.

A1.2 **Démonstration de la compréhension** : démontrer sa compréhension de l'objet et du sens de textes oraux en français qui contiennent des messages de plus en plus complexes sur des sujets courants et des questions d'intérêt personnel en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., repérer les renseignements clés d'une conversation en français dans un clip pour les médias, comme un dialogue entre les membres d'un couple qui discutent de ce qu'ils vont commander dans un restaurant; écouter une personne qui décrit ce qui l'intéresse et déterminer un choix de carrière connexe; écouter un communiqué d'intérêt public au sujet d'un problème environnemental et repérer le message principal; écouter une histoire ou une chanson populaire et établir un lien avec un événement d'actualité; écouter un clip pour les médias au sujet d'un concours de nouveaux talents et être d'accord ou en désaccord avec l'opinion des juges sur la performance des candidats; écouter un communiqué d'intérêt public au sujet, par exemple, de l'annulation du service d'autobus et déterminer dans quelle mesure ces renseignements auront une incidence sur ses plans de la journée).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels détails de l'annonce t'aident à planifier ta participation aux activités parascolaires? », « Comment peux-tu partager le message principal de ce balado? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer la prononciation des différentes terminaisons des adjectifs féminins et masculins pour donner aux élèves une formation pratique sur l'écoute des distinctions de genre.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactive** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactive convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires *(p. ex., dresser la liste des idées principales d'un texte oral et les confirmer avec les pairs; fournir une rétroaction pertinente au besoin et [ou] sur demande; savoir quand interrompre quelqu'un de façon polie pour donner un point de vue supplémentaire; utiliser un langage corporel respectueux pendant la participation à une discussion; utiliser des répliques vocales appropriées pour manifester de l'empathie, de l'intérêt et de la considération dans le cadre de dialogues et de conversations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu démontres ton intérêt lors d'une conversation? », « Comment est-ce que tu utilises des gestes et des expressions visuelles d'une façon respectueuse quand tu participes à une discussion? », « Comment est-ce que tu organises tes idées pour donner de la rétroaction pratique à un camarade? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'expressions permettant d'indiquer son accord/désaccord ou de présenter poliment de nouvelles idées, comme « Je suis d'accord », « Tu as raison », « Tu l'as dit! », « Tout à fait! », « Tu as tort », « D'après moi », « Selon moi » et « À mon avis ».

2. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser le verbe « pouvoir » pour indiquer une possibilité ainsi que formuler des questions et des interruptions courtoises (p. ex., « Peux-tu expliquer… ? » et « Peux-tu répéter… ? »).

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que disent les autres en participant à des interactions plus ou moins longues sur des sujets courants et des questions d'intérêt personnel *(p. ex., écouter la description que fait un partenaire de ses préférences alimentaires et répondre en demandant plus de renseignements ou en faisant des comparaisons avec ses propres préférences; écouter l'opinion d'un partenaire au sujet d'une histoire et comparer les réactions; écouter une demande de renseignements sur une entreprise locale et fournir l'information demandée; écouter une discussion en classe portant sur les économies d'énergie et y participer; écouter la description faite par un camarade de classe d'un événement communautaire auquel il a assisté ou dont il a entendu parler ou a lu à son sujet, et la confirmer, la modifier et [ou] la compléter).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu faire signe que tu ne comprends pas ce que ton ami dit? », « Pourquoi est-il important d'écouter tous les points de vue présentés avant de partager tes propres idées et d'exprimer ton accord ou ton désaccord? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'un langage approprié et respectueux pour indiquer des différences d'opinions.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, les facteurs qui l'empêchent d'écouter efficacement *(p. ex., manque de connaissances du vocabulaire, difficulté à traiter rapidement l'information)* et certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., utiliser des critères établis en collaboration pour autoévaluer l'écoute durant une conversation; déterminer les prochaines étapes en s'appuyant sur les commentaires des pairs et de l'enseignant; avec un partenaire, partager une stratégie d'écoute jugée utile; consigner dans un journal les réussites connues et les difficultés rencontrées pendant l'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel type de situation d'écoute est plus facile/difficile pour toi (p. ex., avec un partenaire, en petit groupe, une présentation devant la classe, un texte audio)? », « Comment est-ce que la discussion des stratégies efficaces te permet de réfléchir à tes habiletés d'écoute? », « Quelle stratégie d'écoute t'aide à mieux comprendre un texte audio qui comprend du nouveau vocabulaire? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer le processus d'évaluation des compétences et des stratégies en utilisant des verbes servant à indiquer une préférence, comme « Je préfère… », « Je voudrais… » et « Je n'aime pas… ».

2. Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser la conjonction « si » (conditionnelle ou hypothétique) lorsqu'il détermine les possibilités d'amélioration de ses compétences en matière d'écoute (p. ex., « Si j'écoute attentivement, je saurai quoi faire »).

3. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des amorces de phrases aux fins de réflexion personnelle (p. ex., « Je me demande si… », « Je viens de découvrir… » et « Je pense que… parce que ») et encourager l'élève à les employer.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux en français, reconnaîtra les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., trouver des communautés francophones en Amérique du Nord et en Amérique du Sud en se fondant sur des renseignements provenant de sources audio/audiovisuelles; écouter de la musique franco-antillaise, franco-espagnole ou cajun, et écrire au sujet de ses réactions ou créer/choisir des images pour illustrer ses réactions; écouter ou lire un texte sur les Acadiens exilés et d'autres groupes francophones qui se sont établis en Louisiane et dans d'autres États américains, et collaborer avec les camarades de classe pour établir des liens transdisciplinaires; déterminer l'incidence des communautés métisses aux États-Unis, comme celle du Montana).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment identifies-tu les différences entre les expressions et les mots antillais, cajuns et franco-ontariens entendus dans un clip audio? », « Pourquoi est-ce utile de faire des liens entre les pratiques culturelles de ta propre communauté et celles des autres afin de mieux connaître ces dernières? », « Qu'est-ce que tu as appris à propos de cette communauté francophone en écoutant de la musique de cette région? », « Comment est-ce que le fait d'écouter les autres t'aide à identifier et à respecter leur point de vue? ».

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., déterminer les expressions utilisées dans la publicité qui indiquent une tentative de convaincre l'auditeur de faire ou d'acheter quelque chose; comparer la langue utilisée dans les conversations avec un enseignant par rapport à un pair et souligner certaines des différences; comparer la langue utilisée pour présenter un artiste ou une célébrité et celle utilisée pour présenter un ami, et souligner certaines des différences; découvrir certaines conventions utilisées dans les échanges officieux comme les appels téléphoniques).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots et expressions employés par une agence de voyages pour essayer de convaincre les gens de la choisir plutôt qu'une autre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des expressions associées à la persuasion, comme « Je te jure », « Je te promets », « Je t'encourage » et « Je te suggère ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale, des structures linguistiques appropriées et un niveau de langue convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 7e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès de différents auditoires *(p. ex., utiliser et réutiliser des expressions et des phrases familières et nouvellement acquises pour formuler des besoins et des préférences; utiliser et réutiliser des structures de phrases et un vocabulaire familiers pour présenter des renseignements sous une forme aisément compréhensible; utiliser toutes les ressources disponibles, y compris la rétroaction des pairs, pour rendre ses idées intelligibles).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de varier le ton et le rythme de sa voix quand on parle? », « Quelles stratégies utilises-tu pour exprimer tes préférences? », « Comment vas-tu organiser tes idées pour préparer et présenter oralement une critique d'un roman, d'un film ou d'un jeu vidéo? », « Quels éléments faut-il incorporer à ta présentation orale pour retenir l'attention de ton auditoire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les mots de transition, comme « donc », « puisque », « alors », « pourtant » et « enfin », et demander à l'élève de s'entraîner à les utiliser pour clarifier les relations entre les faits et les idées.

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira des messages en français répétés et de plus en plus spontanés sur des questions d'intérêt personnel immédiat en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., créer et prononcer une annonce scolaire en français; présenter un point de vue personnel sur un enjeu environnemental; décrire devant la classe ses passe-temps, ses centres d'intérêt et [ou] ses activités à l'école; exprimer des idées sur un sujet durant une séance de remue-méninges; créer et faire devant la classe une présentation sous forme de diaporama portant sur un événement culturel, un objet favori ou ses plans de vacances; simuler une situation quotidienne familière).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots et quelles images peux-tu utiliser pour présenter cette information à la classe? », « Comment vas-tu présenter tes idées d'une manière claire et cohérente? », « Quelles expressions connais-tu pour convaincre tes collègues d'adopter ton point de vue? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser l'*impératif* (p. ex., « Écoutez bien » et « N'oubliez pas que… ») et encourager l'élève à l'employer lorsqu'il donne une explication, défend son point de vue ou cherche à convaincre quelqu'un de faire quelque chose.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera en utilisant un rythme régulier, l'intonation appropriée et la prononciation exacte dans le cadre de communications répétées portant sur des sujets personnels et familiers *(p. ex., bien se faire comprendre dans le cadre d'échanges avec un partenaire; laisser un message clair et bref sur un répondeur en hésitant le moins possible; prononcer avec exactitude et utiliser l'élision [*liaison*] durant des activités en classe visant à mettre en pratique les expressions et le vocabulaire nouveaux).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu parles quand tu dois laisser un message dans la boîte vocale d'un répondeur? », « Pourquoi est-il important de pratiquer les nouveaux mots dans différentes situations? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de prononciation exacte des expressions et des mots élidés, et encourager l'élève à s'entraîner à les prononcer (*liaisons*, p. ex., « vas-y/allez-y ») afin de parler de façon plus naturelle.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., parler clairement; regarder l'auditeur/l'auditoire; démontrer sa compréhension du moment approprié pour écouter et parler; parler à tour de rôle; poser des questions et paraphraser les renseignements pour confirmer sa compréhension; demander aux pairs de répéter et de donner des explications lorsque le sens n'est pas clair; souligner les contributions des autres avant d'exprimer son propre point de vue; respecter les différents points de vue).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle stratégie est efficace pour confirmer ta compréhension pendant une interaction (p. ex., une discussion, une présentation)? », « Quelles sont les stratégies que tu trouves les plus utiles pour encourager les autres à participer à une conversation? », « Avant de parler devant un groupe, pourquoi dois-tu penser aux stratégies qui seront utiles pour retenir l'attention de ton auditoire? », « Pourquoi est-il important de s'exprimer clairement lorsqu'on demande ou donne des instructions pour se rendre à un endroit? ».

B2.2 **Interaction** : participera à une variété d'interactions orales dirigées avec ses pairs et l'enseignant en utilisant des structures de phrase et des expressions familières, avec des exemples et le soutien approprié de l'enseignant *(p. ex., échanger des renseignements avec ses pairs sur ses passe-temps et intérêts ou sur des événements survenant à l'école; donner des renseignements dans le cadre d'une discussion de groupe sur des événements d'actualité; partager ses idées et réagir aux opinions des autres dans le cadre d'un cercle de lecture; fournir de la rétroaction à un camarade de classe durant une activité d'évaluation par les pairs; formuler des commentaires et répondre à des commentaires dans le cadre de jeux de rôles et de jeux interactifs; avec un partenaire, simuler une entrevue en posant des questions et en y répondant à tour de rôle sur ses préférences et opinions personnelles; partager avec un partenaire des renseignements sur les traditions familiales et culturelles en demandant et en offrant des éclaircissements).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu vas communiquer ton message au groupe? », « Quel est le vocabulaire nécessaire pour communiquer tes idées lors d'un travail de groupe? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser la forme possessive pour faire référence à des opinions personnelles (ses propres opinions et celles des autres).

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser la forme appropriée des verbes au passé, au présent et au futur durant une discussion sur les traditions familiales et les célébrations.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale afin de communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., consulter et utiliser les critères établis pour communiquer efficacement; prévoir d'inclure des stratégies de communication efficaces dans ses interactions quotidiennes; discuter des points forts avec l'enseignant et ses pairs et établir des objectifs pour améliorer la communication orale)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle est ta stratégie la plus efficace pour parler clairement? », « De quelles façons les critères d'évaluation établis pour une tâche de communication orale t'aideront-ils à mieux présenter ton point de vue? », « Comment est-ce que l'identification des stratégies de communication orale t'aide-t-elle à faire part de tes idées et opinions dans une discussion? », « Quelles sont les stratégies efficaces que tes pairs ont utilisées dans leurs présentations? Lesquelles pourrais-tu employer afin d'améliorer ta prochaine présentation? », « Comment est-ce que la rétroaction de ton prof ou de tes pairs te permettra de planifier tes futures présentations? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adverbes usuels (p. ex., « bien », « vite », « lentement » et « souvent ») lorsqu'il fait des commentaires sur son utilisation des stratégies d'expression orale.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, y compris des aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., cerner et décrire les caractéristiques des communautés francophones des Amériques, comme celles de Haïti, de la Guadeloupe ou de la Louisiane; donner des exemples de cuisine cajun et [ou] décrire les traditions du festival du Mardi gras; chercher les racines des communautés francophones des Antilles françaises, de Saint-Martin, de Sainte-Lucie, de la Martinique, de la Louisiane et des États de la Nouvelle-Angleterre, et faire part de ses résultats à la classe; déterminer et présenter certaines traditions des communautés francophones de Haïti, de la Guyane française, de la Louisiane ou d'autres régions des Amériques et les comparer à celles de sa propre communauté)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels liens peux-tu faire avec les communautés francophones des Amériques? », « Selon toi, pourquoi est-il important de valoriser la langue et les cultures des francophones? », « De quelles façons peux-tu partager ton point de vue d'une manière respectueuse? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à enrichir son vocabulaire en l'encourageant à dresser des listes d'adjectifs, d'adverbes et d'expressions utilisées dans les descriptions des festivals et des célébrations de diverses régions francophones (p. ex., « joyeux », « joyeusement », « traditionnel » et « traditionnellement »).

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans des interactions orales *(p. ex., dans le cadre d'un jeu de rôles ou d'une présentation, montrer comment utiliser des expressions et d'autres locutions créoles des Antilles et cajuns qui diffèrent de l'usage du français standard, comme « cher/chère » dans des interactions orales, « Est où » plutôt que « Où est » pour « Where is...? », « avoir » plutôt que « être » comme auxiliaire comme dans « il a parti » plutôt que « il est parti », « alle » plutôt que « elle » et « asteur » plutôt que « à cette heure »; déterminer et présenter à la classe certaines expressions créoles des Antilles utilisées pour remplacer des mots français standard, comme « Bon jou » plutôt que « Bonjour » pour « Good day », « wi » plutôt que « oui » pour « yes », « mesi » plutôt que « merci » pour « thank you »; déterminer et présenter à la classe certaines expressions cajuns utilisées pour remplacer des mots en français standard, comme « nanan » plutôt que « grand-mère » pour « grandmother », « mouche à miel » plutôt que « abeille » pour « honey bee » ou « pistache » plutôt que « arachide » pour « peanut »).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pendant la pratique des jeux de rôle, comment peux-tu présenter ou incorporer des expressions de différentes régions? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des expressions d'accord, comme « bien sûr », « d'accord » et « sans doute », pour remplacer « oui ».

2. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des expressions pouvant servir à présenter des tentatives de persuasion, comme « Je te jure », « Je te promets », « Je t'encourage » et « Je te suggère ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes réels et adaptés en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques et les aspects stylistiques d'une variété de types de textes réels et adaptés en français, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 7e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une variété de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera avant, pendant et après la lecture pour comprendre des textes dans des contextes de lecture modélisée, partagée, dirigée et autonome *(p. ex., survoler le vocabulaire relié au sujet d'un texte; activer ses connaissances antérieures sur un sujet dans le cadre d'un dialogue et d'une discussion; utiliser des photos et des illustrations pour clarifier le sens et faire des déductions; faire des prédictions sur un texte en se fondant sur ses connaissances de l'auteur; poser des questions pour axer la lecture; utiliser des organisateurs graphiques pour déterminer les relations entre les idées d'un texte; utiliser la visualisation pour clarifier des détails sur un personnage ou une scène; utiliser des indices liés à l'accord en genre et en nombre afin de déterminer le sens d'une phrase; relire les passages importants pour confirmer, clarifier ou revoir sa compréhension et ses prédictions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les images t'aident à faire des inférences? », « Est-ce que tu as déjà lu un texte à propos de ce personnage? Qu'est-ce qui va se passer dans ce texte? Quelles sont tes prédictions? », « Pourquoi est-il important de relire un passage? », « Quels sont les autres textes de cet auteur ou de cette illustratrice que tu connais? », « Comment est-ce que le fait de connaître un auteur ou un genre t'aide à mieux comprendre un texte? ».

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de divers textes en français contenant des éléments visuels et des noms, des mots et des expressions familiers, avec des exemples et des directives du personnel enseignant au besoin *(p. ex., lire les suggestions formulées dans la lettre d'un correspondant et y répondre; cerner les renseignements clés dans une confirmation de réservation; lire les règles d'un sport favori et en rédiger un compte rendu ou les mettre en scène; lire et commenter une entrée de journal d'un camarade de classe portant sur une sortie de fin de semaine; à l'aide d'un organisateur graphique, cerner et consigner l'idée principale et les détails secondaires d'un texte, et partager ses réponses dans le cadre d'une discussion en petit groupe; réagir aux renseignements publiés dans une brochure sur l'environnement dans le cadre d'une séance de remue-méninges sur les moyens de mettre en œuvre des projets écoresponsables à l'école).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que ta compréhension d'une lettre d'un correspondant t'aide à répondre à ce dernier? », « Comment peux-tu exprimer ta compréhension du texte sous une autre forme? », « Comment est-ce qu'un organisateur graphique t'aide à identifier et à illustrer les détails d'un texte afin de mieux comprendre ce dernier? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer le processus d'analyse de textes à l'aide de questions comme « Quel est le message de ce texte? », « Qu'est-ce qui m'a surpris? », « Avec quels détails est-ce que je suis d'accord? Pourquoi? » et en encourager l'utilisation.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de prêter attention aux exemples des différents types de temps au passé (p. ex., *le passé récent, le passé composé, l'imparfait, le plus-que-parfait*) dans une variété de textes et de déterminer l'influence du choix du temps sur le sens.

C1.3 **Lecture fluide** : lire divers textes qui contiennent des noms, des expressions et des mots familiers à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour démontrer sa compréhension de l'idée générale du texte *(p. ex., lire en utilisant l'expression appropriée pour communiquer les sentiments qu'inspire le texte; faire en sorte que la lecture à voix haute ressemble à la langue parlée en utilisant de façon appropriée l'accentuation, les intervalles, les arrêts et les reprises comme l'indique la ponctuation; reconnaître et prononcer en douceur les mots entendus auparavant tirés du vocabulaire oral et de textes de niveau scolaire, la terminologie habituellement utilisée dans les discussions et affichée sur des diagrammes de référence ainsi que les mots tirés de textes servant à des fins de lecture partagée/dirigée/autonome et de documents de référence).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand tu lis, peux-tu reconnaître des expressions et des mots familiers que tu entends et utilises dans tes interactions? Trouves-tu cette stratégie efficace? Est-ce que cela facilite ta compréhension du texte? Est-ce que cela simplifie ta lecture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expression, d'accentuation et de pause appropriées pendant les lectures à voix haute et (ou) la lecture partagée.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : utilisera une variété de stratégies d'acquisition de vocabulaire avant, pendant et après la lecture afin de déterminer ou de confirmer le sens des expressions et des mots nouveaux, inconnus ou récemment appris *(p. ex., consulter et dresser des listes de mots apparentés pour enrichir son vocabulaire; trouver un synonyme d'un mot inconnu; utiliser des mots tirés de textes électroniques pour enrichir son vocabulaire; trouver des synonymes et des antonymes de mots familiers; prendre des notes pour compiler les nouveaux mots dans une liste de mots personnelle; reconnaître les indices syntaxiques [structure linguistique], comme l'ordre des mots et les structures de la langue, et les utiliser pour comprendre les mots inconnus).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il utile de trouver les synonymes et les antonymes de mots familiers? », « Pourquoi est-ce qu'il est important d'étudier le nouveau vocabulaire avant la lecture d'un texte? », « Quels nouveaux mots ou expressions as-tu appris dans ce texte? Lesquels vas-tu ajouter à ta banque de mots personnelle? Comment peux-tu les incorporer dans ton écriture et tes interactions? ».

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 7e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* album de bande dessinée – *raconter une histoire grâce à des illustrations soutenues par le texte;* article de revue – *fournir des renseignements/explications ou présenter des arguments sur un sujet, habituellement liés aux événements d'actualité;* conte populaire, comme les histoires de la création des Premières Nations ou les légendes canadiennes-françaises utilisées par les Métis, comme La chasse-galerie – *expliquer, en termes imagés, les croyances traditionnelles ou les coutumes d'un groupe culturel en particulier;* courriel ou message texte – *transmettre de l'information ou des souhaits, demander des renseignements ou échanger des idées et des opinions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le choix d'un média peut-il influencer l'intention du texte? », « Comment l'auteur communique-t-il son intention par le type de texte qu'il a choisi? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut présenter à l'élève du vocabulaire et des expressions portant sur la tentative d'un auteur d'influencer les lecteurs dans un but particulier et [ou] de susciter leurs réactions aux messages inclus dans les textes (p. ex., « influer », « inciter », « impact », « réactions », « persuader », « évaluer », « jugement » et « transmettre le savoir/la culture/les valeurs »).

2. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention à l'utilisation que fait un auteur des mots servant à définir les relations entre les idées dans les textes persuasifs, argumentatifs ou explicatifs (p. ex., « parce que », « car », « donc », « en effet », « ainsi », « de plus », « ensuite » et « puis »).

C2.2 **Caractéristiques des types de textes** : définira certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques (*p. ex.,* album de bande dessinée – *photographies ou dessins illustrant l'action, légendes expliquant l'action, bulles de texte pour les dialogues ou les pensées des personnages, représentations graphiques des effets sonores;* conte populaire – *humains, dieux ou animaux, souvent dotés de connaissances ou de talents spéciaux, qui représentent les aspects du système de croyances traditionnelles d'une culture;* article de revue – *légendes, illustrations, titres, citations mises en vedette, encadrés;* courriel – *ligne d'objet, salutation, émoticônes, ligne de signature;* message texte – *abréviations, acronymes, contractions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi un poème est-il différent d'une légende? », « Quelle est la différence entre un courriel et un texto? », « Si tu as besoin de trouver de l'information dans des textes informatifs, quels éléments de texte peux-tu utiliser? », « Pourquoi est-il important de connaître l'intention d'un logo (symbole représentant une raison sociale)? ».

C2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture (*p. ex., planifier l'utilisation de ses connaissances des formes similaires pour prédire les résultats d'une histoire, la relecture pour trouver des renseignements pouvant avoir été ignorés à la première lecture).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu fais pour clarifier le sens d'un texte? » « Quelle stratégie de lecture est la plus efficace pour toi? », « Que peux-tu faire si la relecture d'un texte ne te permet pas d'en clarifier le sens? », « Quelles stratégies de lecture tes camarades de classe trouvent-ils utiles? Comment peux-tu les adopter quand tu lis? », « Quelle nouvelle stratégie veux-tu essayer avant une autre lecture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter des expressions et des mots que l'élève peut utiliser au moment de réfléchir aux stratégies qu'il a jugées utiles et efficaces, et de planifier les moyens d'améliorer ses compétences en matière de lecture (p. ex., « Ce que j'ai bien fait… », « Ce que je dois faire… », « Pour améliorer ma lecture, je dois… », « Mon but personnel c'est… » et « La prochaine fois je vais… »).

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., faire des recherches sur les aspects de la vie des personnes ou des groupes francophones des Amériques et utiliser un tableau en deux volets pour faire des liens avec la vie dans sa propre communauté; décrire les façons qu'utilisent diverses minorités francophones pour célébrer et conserver leur identité culturelle).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu comparer les aspects de la vie des francophones en Louisiane, à Haïti ou en Guyane française avec ceux de ta propre communauté? », « Comment est-ce que tes recherches t'aident à examiner les caractéristiques de cette communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de repérer des mots descriptifs et des expressions qui sont utilisés pour désigner des endroits, des personnes et des événements célèbres dans les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada.

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : cernera, dans des textes en français adaptés à l'âge et au niveau scolaire des élèves, des exemples de conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales dans diverses communautés francophones* *(p. ex., lire les paroles d'une chanson populaire en créole antillais et repérer les formes d'expression polies par rapport aux formes familières; mettre en scène une interaction entre une personne parlant le français cajun ou créole et une autre parlant le français standard en utilisant le vocabulaire tiré d'un passage de lecture; cerner les conventions utilisées dans une lettre adressée au rédacteur en chef d'un journal ou à l'auteur d'une rubrique donnant des conseils).*

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi faut-il identifier ou reconnaître les expressions typiques d'une région dans un texte? », « Comment peux-tu déterminer le degré de formalité de la relation entre les personnages d'un texte? », « Comment est-ce que l'histoire de la région a influencé le développement de la langue française? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut planifier et préparer des activités de communication orale pour regrouper les expressions et le vocabulaire nouvellement acquis tirés de textes qui décrivent des communautés francophones de diverses régions du monde ou qui en proviennent.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

D1. Objet, auditoire et forme : rédigera des textes en français à de nombreuses fins et destinés à différents auditoires en utilisant une variété de formes et ses connaissances des structures et des conventions linguistiques du français écrit adaptées à ce niveau;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 7e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes français qu'il prévoit de créer *(p. ex., écrire un poème ou une chanson semblable à celui ou celle étudié en classe pour une présentation orale à la classe; énumérer les avantages et les inconvénients de la restauration rapide pour les repas du midi sur un tableau en deux volets à afficher dans la cafétéria de l'école ou sur le babillard de la classe; inviter ses amis ou parents à une célébration; concevoir un scénarimage avec un partenaire ou en petit groupe pour un projet de film réalisé en classe; exprimer son appréciation dans une lettre d'admirateur adressée à sa célébrité préférée;*

fournir des instructions sur l'utilisation d'un produit que l'on a créé ou conçu; présenter une proposition au directeur qui recommande des pratiques environnementales responsables pour l'école).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'un diagramme en T peut t'aider à dresser une liste d'arguments pour et contre la restauration rapide? », « Pourquoi est-il important de connaître la structure d'une lettre formelle pour écrire à une vedette? », « Comment est-ce qu'un mur de graffiti dans la classe t'aide à consolider tes idées reliées au sujet? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des mots et des expressions d'exclamation, de courtoisie et d'opinion (p. ex., « selon moi », « je ne suis pas d'accord », « à mon avis » et « d'après moi ») dans ses textes écrits.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira divers textes en français adaptés à l'âge et au niveau scolaire des élèves mettant en pratique ses connaissances des éléments structurels et stylistiques fondamentaux de chaque forme (*p. ex.,* poème/chanson – *vers qui riment et ne riment pas et utilisation de figures de style;* invitation – *description de l'occasion, date, moment, endroit, information au sujet de la tenue vestimentaire appropriée, indication de ne pas apporter de cadeaux [le cas échéant], renseignements sur la façon de confirmer sa présence;* mode d'emploi d'un produit – *titres indiquant différentes options d'utilisation, étapes énumérant la marche à suivre pour chaque option, renseignements sur les dangers liés à l'utilisation;* scénarimage d'un film – *séquence des prises de vues numérotées accompagnée d'une description des personnages, du décor et du type d'action, et résumé du dialogue de chaque prise de vues)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de connaître la structure d'une invitation quand on planifie une célébration? », « Comment est-ce que les éléments d'un scénarimage contribuent à ajouter des détails à un projet écrit? ».

D1.3 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de manière appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés (*p. ex., utiliser des ressources pour vérifier l'orthographe des expressions et des mots nouvellement acquis; placer les adjectifs décrivant les traits physiques d'un membre de la famille ou d'un ami avant ou après le nom, selon le cas; décrire ses passe-temps et ses intérêts personnels à l'aide d'expressions utilisant le verbe « faire »; expliquer des faits ou des événements passés, présents et futurs en utilisant le temps de verbe adéquat)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les ressources de la classe t'aident à vérifier l'orthographe des nouveaux mots? », « Pourquoi est-il important de vérifier le placement approprié de certains adjectifs? ».

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation du contenu** : générera, développera et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources préalables à la rédaction *(p. ex., utiliser des organisateurs graphiques collaboratifs pour générer des idées sur des sujets possibles de rédaction; prendre des notes sur un sujet; développer le contenu de rédaction sur un sujet en répondant aux questions « Qui? », « Quand? », « Quoi? », « Comment? », « Où? » et « Pourquoi? »; effectuer une séance de remue-méninges pour activer ses connaissances antérieures sur un sujet; consulter des listes de mots et le mur de mots pour trouver le vocabulaire portant sur un sujet; s'appuyer sur les commentaires formulés par les pairs et l'enseignant durant une discussion pour clarifier l'objectif d'un sujet de rédaction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de répondre aux questions "Qui? Quoi? Quand? Comment? Où? Pourquoi?" t'aide-t-il à développer le contenu d'un thème au sujet duquel tu dois écrire? », « Comment est-ce que le fait d'écrire des notes reliées à un sujet spécifique facilite le développement des idées? », « Pourquoi est-il utile de te référer au vocabulaire affiché dans la classe (mur de mots, référentiel) pour t'aider à écrire? ».

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons et révisera son travail au moyen d'une variété de stratégies indépendantes et proposées par le personnel enseignant *(p. ex., utiliser une liste affichée de questions directrices de révision; partager son travail dans un cercle d'auteurs afin de susciter des commentaires constructifs; utiliser des murs de mots et d'autres ressources pour élargir son choix de mots et enrichir son vocabulaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le partage et la rétroaction dans un cercle d'auteur peuvent t'aider à rédiger ton travail? », « Comment est-ce que les ressources disponibles en classe peuvent t'aider à enrichir ton vocabulaire pour un travail écrit? », « Comment est-ce que le fait de participer à une conférence d'écriture t'aide à évaluer ta première ébauche? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des expressions d'accord et de regret afin d'accepter ou de rejeter des suggestions ou des invitations dans des lettres ou des courriels (p. ex., « Bien sûr! Je voudrais manger de la pizza », « Je regrette, mais je dois faire mes devoirs », « J'aimerais bien t'accompagner, mais je dois faire le ménage » et « Je suis désolé, mais je dois aller chez le médecin »).

2. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les mots de transition, comme « donc », « puisque », « alors », « pourtant » et « enfin », pour clarifier les relations entre les renseignements et les idées.

3. Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser des pronoms démonstratifs, comme « ceux-ci », « celles-là », « celui-ci » et « celle-là », pour comparer des descriptions écrites ou pour créer un dialogue entre les personnages dans un scénario de film.

D2.3 **Production de travaux finis** : apportera des améliorations afin de clarifier son travail écrit et d'en faciliter la lecture et utilisera quelques éléments de présentation efficace pour produire un travail impeccable aux fins de publication *(p. ex., différentes polices et tailles de caractères, couleurs, étiquettes, boîtes de texte, graphismes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les ressources de la classe t'aident à inclure tous les éléments de cette forme d'écriture? », « Comment est-ce que l'usage de la couleur enrichit un produit final? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'essayer d'inclure des phrases de différents types et différentes longueurs pour ajouter de l'intérêt à ses écrits.

D2.4 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., discuter de l'utilité des séances de remue-méninges et des schémas conceptuels pour la génération d'idées de rédaction; déterminer quels organisateurs graphiques se sont avérés utiles pour orienter l'élaboration des pensées et des idées durant la rédaction; évaluer l'efficacité de la rétroaction et des modifications des pairs lors de la révision de son travail; évaluer les stratégies de rédaction qui se sont avérées les plus utiles).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle(s) stratégie(s) as-tu trouvé la (les) plus efficace(s) pour organiser tes pensées et ton information? Pourquoi? », « Comment penses-tu que l'usage des organisateurs graphiques influence ton processus d'écriture? », « Comment est-ce que la révision des textes de tes pairs t'aide à réviser tes propres textes? », « Comment est-ce que les conférences avec un enseignant, une enseignante ou un camarade de classe t'aident à améliorer ton écriture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser des expressions impersonnelles suivies de l'*infinitif* (p. ex., « Il est important de… » et « Il est nécessaire de… ») pour consigner les objectifs d'amélioration dans son carnet de notes de rédaction.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada,

y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écrire un poème ou une chanson sur les célébrations du Mardi gras à la Nouvelle-Orléans en utilisant certaines expressions cajuns tirées du mur de mots ou d'un diagramme de référence; créer une affiche publicitaire de voyage sur une destination touristique francophone des Caraïbes ou d'Amérique du Sud; créer une brochure décrivant les avantages de l'apprentissage d'une autre langue et de l'acquisition de connaissances à propos d'autres cultures – comme des occasions de voyage, d'établissement de relations amicales et d'emploi).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux respecter les idées des autres quand tu écris ton point de vue? », « Comment peux-tu incorporer des expressions "cajuns" dans la composition d'une chanson qui décrit la fête du Mardi gras? », « Comment peux-tu décrire les avantages d'apprendre une autre langue et de découvrir une autre culture dans un dépliant? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser un langage respectueux et inclusif et d'éviter les jugements négatifs, les stéréotypes et les généralisations au moment de rédiger un texte sur les coutumes sociales et culturelles d'autres communautés.

2. Le personnel enseignant peut utiliser l'étayage pour aider l'élève à élargir son répertoire d'expressions servant à exprimer ses opinions dans son travail écrit (p. ex., « À mon avis », « C'est mon opinion », « D'après moi », « En ce qui me concerne », « Il est/C'est certain que », « Il est/C'est clair que » et « C'est évident que »).

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., salutations, expressions servant à prendre congé des gens et expressions de courtoisie; formes appropriées de salutations dans une lettre personnelle [familière], sur une carte postale ou dans un courriel; formules pour se présenter à quelqu'un, demander et fournir des renseignements, décrire sa famille/ses intérêts personnels/ses passe-temps/ses plans de vacances; conventions de rédaction des dates en français).*

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi la structure d'une lettre formelle en français est-elle différente de celle d'une lettre informelle? », « Pourquoi est-il important de connaître quelques expressions de courtoisie quand on écrit? », « En quoi les salutations et la conclusion d'une carte postale sont-elles différentes de celles d'un courriel? ».

---

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

8e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français, en utilisant un éventail de stratégies d'écoute;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes collectivités francophones et d'autres collectivités dans le monde, ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 8e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera avant, pendant et après l'écoute pour comprendre des textes oraux en français *(p. ex., activer ses connaissances antérieures et les appliquer aux nouveaux apprentissages; faire des prédictions sur le contenu d'un texte narratif ou d'une présentation en se fondant sur le mot d'ouverture du présentateur; utiliser l'autoquestionnement pour surveiller sa compréhension de ce qui a été dit; poser des questions pour classer les idées par ordre d'importance; utiliser une gamme de stratégies de prise de notes pour faire le suivi des idées principales et des détails secondaires).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sortes de questions te poses-tu pour mieux comprendre ce que tu entends? », « Pourquoi est-il important de penser à une expérience ou à une situation semblable à celle que tu entends? Est-ce que cela t'aide à mieux comprendre? », « Comment est-ce que plusieurs écoutes d'un clip audio t'aident-elles à mieux saisir le message? », « Comment les descriptions que tu entends t'aident-elles à visualiser le message dans ta tête? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de prêter attention à l'utilisation des adjectifs et des adverbes comparatifs, comme « moins… que » et « plus… que », pour classer les idées par ordre d'importance.

A1.2 **Démonstration de la compréhension** : démontrera sa compréhension de l'objet et du sens de textes oraux en français qui contiennent des messages de plus en plus complexes sur des sujets courants et des questions d'intérêt personnel en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., écouter une critique de film et déterminer ce que le critique a aimé ainsi que les raisons motivant son opinion; écouter une entrevue radiophonique sur un sujet familier, comme l'utilisation des téléphones cellulaires en classe, et en déterminer les idées principales; écouter un slogan et déduire la nature du produit; écouter une séance de questions et de réponses portant sur un enjeu social ou environnemental et créer une affiche pour illustrer le message; écouter la publicité d'un produit et dresser la liste des principales affirmations de l'annonceur par ordre d'importance).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand tu écoutes la critique d'un film, quels mots et expressions t'aident à identifier l'opinion exprimée? », « Dans quelle mesure le point de vue d'une autre personne a-t-il une influence sur ton opinion? », « De quelle façon le fait d'écouter des clips sur Internet t'aide-t-il à te divertir? ».

Conseils pédagogiques :

1. Dans le cadre d'une lecture à haute voix, le personnel enseignant peut montrer des façons d'interpréter le sens du pronom « on » (« nous », « ils » et « quelqu'un ») utilisé pour exprimer des opinions.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à prêter attention aux constructions utilisant les verbes « vouloir », « pouvoir » et « devoir » suivis de l'*infinitif* indiquant que le locuteur parle de souhaits ou de possibilités.

3. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à repérer l'utilisation des verbes au passé dans une critique de film ou de livre.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires *(p. ex., dans le cadre d'une discussion en groupe, suivre la conversation et y contribuer de façon pertinente lorsque vient son tour de parler; exprimer son désaccord de façon respectueuse face aux idées des autres ou les remettre en question sans personnaliser ses propos; démontrer son intérêt à l'égard de ce qui se dit en formulant des commentaires et en posant des questions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle stratégie t'aide à faire part de tes commentaires pour démontrer ta compréhension lors d'une discussion de groupe? »,

« Quelle stratégie t'aide à organiser tes idées pour fournir une rétroaction pertinente? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à prêter attention aux adverbes d'intensité (p. ex. « assez », « autant », « aussi », « beaucoup », « moins », « peu », « très », « fort », « si », « tant », « combien », « davantage », « environ », « plus », « tellement » et « trop ») utilisés pour accentuer les déclarations du locuteur.

A2.2 **Interaction** : réagira avec compréhension à ce que les autres disent tout en participant à des interactions de longueurs variées sur des sujets courants et des questions d'intérêt personnel *(p. ex., écouter la réaction d'un pair à une critique d'un jeu vidéo et cerner les points d'accord et de désaccord; dans le cadre d'une discussion en petit groupe sur des attractions touristiques, écouter les opinions des autres, exprimer son accord ou son désaccord et partager ses propres préférences; écouter la description d'une cause louable et participer à une discussion en groupe sur la façon de recueillir des fonds pour soutenir cette cause).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux demander à un ami de clarifier son opinion avant de répondre? », « Comment peux-tu valoriser la position d'un camarade de classe? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à reconnaître les phrases utilisant « si » et le verbe à l'*imparfait* suivis d'un verbe au *conditionnel présent* pour indiquer des situations hypothétiques (p. ex., « Si je suivais ta suggestion, je pourrais… » et « Si j'étais dans ta situation, je dirais… »).

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, les facteurs qui l'empêchent d'écouter efficacement *(p. ex., manque de connaissances du vocabulaire, difficulté à traiter rapidement l'information)* et les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., participer à un dialogue avec l'enseignant et les pairs pour déterminer les critères d'écoute efficace; utiliser un journal personnel pour réfléchir aux aspects à améliorer et aux moyens d'écouter plus efficacement durant les interactions; utiliser la rétroaction de l'enseignant et des pairs pour cerner ses forces et établir des objectifs d'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de développer des critères d'évaluation peut améliorer tes stratégies d'écoute? », « Dans quelle mesure la rétroaction de tes pairs et ton auto-évaluation te permettent-elles de cerner et de planifier tes prochaines étapes pour améliorer ta compréhension? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut souligner la valeur des stratégies d'écoute active dans le cadre d'interactions dans n'importe quelle langue et dans n'importe quel champ d'apprentissage.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à partir de l'information tirée de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones d'Europe, découvrira les aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles et sa propre communauté ainsi que d'autres *(p. ex., écouter des descriptions de destinations touristiques dans des parties francophones de l'Europe, et en cerner et en décrire les points d'intérêt importants; écouter/visionner une émission de cuisine en français et décrire les plats préparés; visionner une vidéo fictive ou documentaire portant sur les aspects de la vie dans une région francophone d'Europe et établir des liens avec sa propre communauté; déterminer les sujets d'intérêt dans des chansons, des histoires et des légendes d'artistes et d'auteurs européens, comme « Lève-toi et rap » de MC Solaar).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu as appris à propos de cette région? Est-ce que tu aimerais la visiter? Pourquoi? », « Quels sont tes liens personnels avec le message ou le personnage de la chanson? Est-ce que la chanson t'a aidé à mieux comprendre la situation des jeunes dans cette communauté? », « Comment est-ce que les informations présentées dans le texte à propos des valeurs et traditions culturelles t'aident à créer des liens avec tes propres traditions? », « Comment est-ce que le fait d'écouter t'aide à comprendre le sens et la valeur du point de vue des autres personnes? ».

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., déterminer des moyens appropriés de commencer et de terminer une conversation téléphonique; écouter une entrevue avec une personnalité sportive, un politicien, un environnementaliste ou un musicien et cerner le vocabulaire/les expressions propres à l'emploi de la personne interviewée; écouter des locuteurs francophones de deux régions différentes d'Europe, cerner les différences de prononciation et de choix de mots, et faire des comparaisons avec le français appris en classe; cerner la différence entre les noms et les heures des repas des communautés francophones du Canada et de France).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de reconnaître les différents mots utilisés pour décrire les repas dans les communautés francophones au Canada et en France? » « Quels éléments entendus t'aident à reconnaître la relation entre les personnes qui parlent? » « Comment vas-tu commencer, poursuivre et terminer une conversation téléphonique dans le cadre d'une simulation en utilisant les conventions appropriées? »

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones d'Europe), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale, des structures linguistiques appropriées et un niveau de langue convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 8e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., ajuster le volume et le ton en fonction du message et du contexte; faire des pauses marquées durant un jeu de rôles afin de créer du suspense; répéter sa prestation de messages oraux)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux utiliser ta voix pour convaincre ton auditoire? », « Comment est-ce que la voix, le débit et l'expression vont changer quand on joue des jeux de rôle différents? ».

B1.2 **Production de communications orales** : produira des messages répétés et de plus en plus spontanés en français pour communiquer des idées et des renseignements sur des

questions d'intérêt personnel en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel (*p. ex., donner des ordres et des directives; demander et donner des conseils; partager des renseignements sur ses activités et ses domaines d'intérêt; présenter une critique d'un album de bande dessinée, d'un film ou d'un jeu vidéo; créer et faire une présentation orale sur un enjeu environnemental ou financier préoccupant les adolescents; préparer et présenter une publicité visant à convaincre un pair de visiter un pays ou une communauté autochtone francophone de son choix; exprimer ses sentiments et présenter ses nouveaux apprentissages liés à une histoire ou à un livre autochtone, comme une bande dessinée sur Louis Riel*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu organiser tes idées pour préparer et présenter ton opinion? », « Comment est-ce que tu vas retenir l'attention de ton auditoire quand tu feras une présentation orale? Quels éléments faut-il y incorporer? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser le pronom « on » et en promouvoir l'utilisation pour présenter des opinions ou des idées générales/collectives/largement partagées.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera en utilisant un rythme régulier, l'intonation appropriée et la prononciation exacte dans le cadre de communications répétées portant sur une gamme de sujets familiers (*p. ex., donner des directives claires en limitant les hésitations; réciter un poème en faisant les pauses appropriées indiquées par la ponctuation et [ou] la mise en page des vers pour communiquer avec exactitude le sens voulu par le poète*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de partager tes idées avec un partenaire avant de les partager avec le groupe t'aide à améliorer ta précision et ta fluidité verbale? », « Pourquoi faut-il répéter ta présentation avant de la faire devant toute la classe? ».

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations (*p. ex., parler clairement; regarder l'auditeur/l'auditoire; démontrer sa compréhension du moment approprié pour écouter et parler; s'exprimer à tour de rôle; paraphraser les renseignements pour en confirmer la compréhension; demander aux autres de répéter et de donner des explications lorsque le sens n'est pas clair; souligner les contributions des autres avant d'exprimer son point de vue; respecter les différents points de vue*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de poser des questions à quelqu'un lors d'une conversation t'aide-t-il à éclaircir son message et à faire des liens avec ta situation? », « Quel est le rôle des pauses dans une conversation? », « Dans un débat, quelles stratégies peux-tu utiliser pour soutenir ton argument et clarifier ton point de vue? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des amorces de phrases qui présentent des conclusions (p. ex., « Je pense que », « Je crois que » et « Il me semble que ») et encourager l'élève à les utiliser pour commenter une remarque formulée par un pair ou un adulte.

B2.2 **Interaction** : échangera des renseignements et des idées avec l'enseignant et ses pairs dans le cadre d'interactions orales dirigées et de plus en plus spontanées sur des questions d'intérêt personnel, avec des exemples et le soutien de l'enseignant au besoin *(p. ex., échanger des renseignements avec les pairs et l'enseignant sur ses activités et ses domaines d'intérêt; partager des renseignements dans le cadre d'une discussion en groupe sur des événements d'actualité; partager ses idées et réagir aux opinions des autres dans un cercle de lecture; formuler des commentaires et réagir aux contributions des camarades de classe dans le cadre d'activités coopératives de groupe; fournir de la rétroaction à un camarade de classe dans le cadre d'une activité d'évaluation par les pairs; formuler des observations et réagir aux commentaires dans le cadre de jeux interactifs et de jeux de rôles; discuter de ses préférences personnelles avec un camarade de classe; défendre son opinion et son point de vue durant une discussion).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'on peut appuyer son point de vue dans un débat? », « Comment partages-tu ton opinion dans une discussion? », « Comment choisis-tu les moments opportuns pour communiquer tes idées? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des expressions impersonnelles (p. ex., « Il est important de... » et « Il est nécessaire de... ») suivies de l'*infinitif* pour formuler une opinion.

2. Le personnel enseignant peut utiliser l'étayage pour aider l'élève à élargir son répertoire d'expressions visant à exprimer des opinions (p. ex., « À mon avis », « C'est mon opinion », « D'après moi », « En ce qui me concerne », « Il est/C'est certain que », « Il est/C'est clair que » et « C'est évident que »).

3. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser la forme appropriée du passé pour discuter d'un personnage ou d'événements dans un cercle de lecture.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale afin de communiquer efficacement; (b)cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et planifiera les étapes à suivre afin d'améliorer ses compétences en expression orale *(p. ex., expliquer, pendant un entretien entre élève et enseignant, comment s'effectue l'évaluation de ses compétences en expression orale; réviser la forme et le contenu du discours à la lumière des commentaires des pairs et de l'enseignant, et les consigner; déterminer et décrire les principaux éléments qu'utilisent les pairs et les autres pendant des présentations orales; fixer de petits objectifs réalisables afin d'améliorer la communication orale, d'accroître la confiance et de favoriser la motivation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels aspects de tes présentations désires-tu améliorer? Quelles sont les étapes à suivre pour y arriver? », « Quelles stratégies sont les plus efficaces pour t'aider à exprimer tes idées plus clairement? », « À quoi penses-tu quand tu prépares une présentation pour tes auditeurs? », « Quels sont les critères qui font qu'une présentation orale est efficace? », « Comment les stratégies de communication orale sont-elles utiles dans la vie de tous les jours? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adjectifs et des adverbes comparatifs et superlatifs au moment d'évaluer les stratégies d'expression orale et d'indiquer celles qu'il a estimées utiles (p. ex., « Cette stratégie est plus efficace que celle de mon pair »).

2. Le personnel enseignant peut travailler avec l'élève pour l'aider à élaborer des outils, comme des organisateurs et des listes de vérification, pour évaluer ses compétences et déterminer les prochaines étapes à suivre.

3. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser diverses constructions négatives (p. ex., « ne… plus » et « ne… jamais ») en fournissant de la rétroaction à l'élève sur son utilisation des stratégies d'expression orale.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement des renseignements sur des communautés francophones d'Europe, y compris des aspects de leurs cultures et leur contribution à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., utiliser une présentation audiovisuelle pour décrire des points d'intérêt importants, la cuisine locale et [ou] les traditions et coutumes de pays d'Europe où le français est largement parlé, comme la France, la Suisse et la Belgique; déterminer et expliquer les raisons d'apprendre le français; faire une présentation sur les avantages à vie de l'apprentissage d'une langue et de découverte d'autres cultures, y compris un nombre accru de possibilités de carrières, d'emplois d'été, d'établissement de relations amicales et de voyages; cerner des exemples d'utilisation du français dans son environnement immédiat et en faire un compte rendu).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de t'informer sur les symboles d'une autre communauté t'aide-t-il à apprécier la raison d'être des valeurs sociales de la communauté en question? », « Comment le fait de comparer la vie quotidienne des enfants de différentes communautés va-t-il t'aider à contribuer de façon active et positive à la société? », « Comment est-ce que la géographie d'une région a un impact sur la vie culturelle et sociale d'une communauté francophone? », « Comment peux-tu articuler ton message et ton point de vue en respectant les idées et les opinions des autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser le pronom « y » et souligner son utilisation pour remplacer une préposition suivie d'un nom de lieu pour éviter la répétition durant les conversations (p. ex., « Veux-tu aller en France? Oui, je veux y aller! »).

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales* *(p. ex., sélectionner et utiliser un langage formel ou informel et des formes de salutations convenant à la situation, comme accueillir un aîné autochtone; sélectionner et utiliser des expressions pour engager, entretenir et terminer une conversation de façon appropriée en fonction de la relation entre les locuteurs; déterminer et utiliser les conventions appropriées dans des interactions orales informelles, comme des appels téléphoniques – par exemple, des expressions types pour saluer l'auditeur, demander à parler à quelqu'un, se présenter et demander à laisser un message).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment te présentes-tu au téléphone à quelqu'un que tu ne connais pas? Quelle information communiques-tu? », « Quelles expressions peux-tu utiliser pour encourager la poursuite d'une conversation? Comment est-ce que ces expressions changent selon la situation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des mots et des expressions visant à obtenir des renseignements supplémentaires et (ou) à entretenir une conversation dans divers contextes sociaux (p. ex., « Ce n'est pas possible! », « Et alors? », « Qu'est-ce qui est arrivé après? », « Tu blagues! » et « Franchement? »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones d'Europe), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes réels et adaptés en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques et les aspects stylistiques d'une variété de types de textes réels et adaptés en français, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 8e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une variété de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera avant, pendant et après la lecture pour comprendre des textes dans des contextes de lecture modélisée, partagée, dirigée et autonome *(p. ex., effectuer une séance de remue-méninges pour relier ses connaissances et expériences antérieures à des idées précises d'un texte; utiliser des indices visuels, y compris la couverture, pour prédire le type de contenu d'un texte; faire des prédictions sur un texte en se fondant sur ses connaissances de types de textes similaires; en utilisant les techniques de réflexion à voix haute démontrées par l'enseignant, parcourir les textes pour trouver des renseignements en particulier ou cerner des idées importantes; surveiller sa compréhension en relisant un texte ou en posant des questions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Y a-t-il une stratégie de compréhension qui est plus efficace pour toi? Pourquoi? », « Comment est-ce que les images t'aident à

faire des prédictions à propos du texte? », « Quelles questions te poses-tu pendant la lecture des publicités? ».

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de divers textes en français contenant des éléments visuels et des noms, des mots et des expressions familiers, avec des exemples et des directives du personnel enseignant au besoin *(p. ex., choisir ses mets préférés dans un menu; trouver des cours prévus dans un calendrier scolaire; partager avec un pair des détails tirés d'une lettre d'un correspondant; lire le mode d'emploi d'un jeu vidéo et montrer à un camarade de classe comment y jouer; simuler une entrevue réalisée durant une émission-débat avec un personnage d'un texte lu; dans le cadre d'une activité en petits groupes utilisant des napperons, énumérer les qualités de leadership de Louis Riel et expliquer leur influence sur ses actions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle information tirée d'un menu t'aidera à choisir un mets nutritif? », « Après avoir lu des instructions pour jouer à un jeu vidéo, comment peux-tu expliquer le jeu plus facilement à un camarade de classe? », « Comment est-ce que le fait de faire un jeu de rôle t'aide à mieux connaître le personnage d'un texte lu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser divers types de questions (p. ex., des questions de compréhension littérale, inférentielle et critique) pour réagir aux textes.

C1.3 **Lecture fluide** : lira divers textes qui contiennent des noms, des expressions et des mots familiers à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour démontrer sa compréhension de l'idée générale du texte *(p. ex., utiliser des indices graphophonétiques pour reconnaître et prononcer les mots familiers se trouvant dans des mots plus longs; faire en sorte que la lecture à voix haute ressemble à la langue parlée en utilisant de façon appropriée l'expression, l'accentuation, les intervalles, les arrêts et les reprises comme l'indique la ponctuation; reconnaître et prononcer en douceur les mots entendus auparavant tirés du vocabulaire oral et de textes de niveau scolaire, la terminologie habituellement utilisée dans les discussions et affichée sur des diagrammes de référence ainsi que les mots tirés de textes servant à des fins de lecture partagée/dirigée/autonome et de documents de référence).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de faire des pauses et des arrêts lorsqu'on lit à voix haute? », « Comment est-ce que la reconnaissance des expressions et des mots familiers dans un texte pendant la lecture t'aide à mieux comprendre le message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à lire de façon expressive avec un partenaire ou en petit groupe afin de rendre sa lecture plus naturelle.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : utilisera une variété de stratégies d'acquisition de vocabulaire avant, pendant et après la lecture afin de déterminer ou de confirmer le sens des mots nouveaux, inconnus ou récemment appris *(p. ex., dresser une liste personnelle*

de mots liés à des sujets ou à des thèmes particuliers d'intérêt personnel; créer une banque de mots perçus de façon globale à l'aide de dictionnaires visuels, du mur de mots, de mots de vocabulaire oral et de textes adaptés au niveau de scolarité de l'élève; compiler une liste de termes régulièrement utilisés dans des discussions et affichés sur des diagrammes de référence; utiliser un thésaurus pour enrichir son vocabulaire; utiliser des aides technologiques, comme des dictionnaires en ligne, pour enrichir son vocabulaire).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la technologie et les ressources en ligne peuvent t'aider à élargir ton vocabulaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter des expressions et du vocabulaire liés aux médias sociaux et à la technologie pour favoriser l'acquisition de compétences médiatiques en français comparables à celles de la langue maternelle de l'élève.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 8e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* revue – *fournir une gamme d'articles informatifs, imaginatifs et illustrés en un seul volume;* site Web ou entrée d'encyclopédie – *fournir un résumé organisé des principaux renseignements sur un sujet;* texte narratif/nouvelle/roman – *décrire des événements, des personnages et des expériences imaginaires de manière engageante et amusante;* couverture de livre ou de DVD – *décrire le type de contenu et l'expérience de lecture/de visionnement fournis par le texte dans une langue qui attirera l'attention du lecteur/spectateur et stimulera son intérêt).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'auteur peut exprimer différemment son message en utilisant des types de textes variés? », « Comment est-ce que le message de l'auteur change quand on modifie la forme du texte? », « Pourquoi penses-tu que l'auteur a choisi de présenter son message sous forme de bande dessinée? ».

Conseils pédagogiques : Durant une lecture à voix haute ou une activité de lecture partagée, le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention à l'utilisation que l'auteur fait des mots pour donner des explications ou des directives.

C2.2 **Caractéristiques des types de textes** : définira certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* revue – *image(s) de couverture et sous-titre(s) soulignant les articles principaux, table des matières, publicités, articles de fond, éditorial, lettres au rédacteur en chef, photographies, illustrations;* texte narratif/nouvelle/roman – *intrigue/actions liées à l'acquisition de connaissances ou à la résolution de problèmes, descriptions des personnages et de leurs pensées, dialogues, descriptions du cadre ou des*

événements historiques; couverture de livre ou de DVD – *illustration(s), titre, nom de l'auteur, texte publicitaire et citations des critiques, résumé de l'histoire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les caractéristiques de texte que l'auteur a employées pour exprimer son point de vue? », « Quelles sont les caractéristiques les plus efficaces pour convaincre un public d'acheter un nouveau produit? », « Quels éléments de style l'auteur peut-il employer pour renforcer ou clarifier son message? », « Comment est-ce que le fait de faire des prédictions à partir d'éléments d'organisation du texte (p. ex., lier le titre, les sous-titres et les illustrations à tes connaissances antérieures sur le sujet) t'aide à activer tes connaissances antérieures pour les lier au texte ou au sujet? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent travailler ensemble afin de créer un diagramme de référence énumérant les principaux éléments stylistiques et les principales caractéristiques d'une variété de types et de formats de textes.

C2.3 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., planifier de trouver des mots de transition afin de déterminer les relations entre les idées, de parcourir les textes pour cerner et trouver les mots techniques inconnus liés au sujet).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies utilises-tu le plus quand tu lis? », « Quelle stratégie utilises-tu pour résumer un texte? », « Pourquoi est-ce qu'il est important d'identifier tes points forts et faibles en lecture? », « Quelle nouvelle stratégie peux-tu essayer pour améliorer ta compétence en lecture? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les adverbes de temps (p. ex., « toujours », « souvent », « parfois » et « jamais ») pour discuter de l'efficacité des stratégies de compréhension de lecture.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner ses forces, ses besoins et ses objectifs d'amélioration dans un cahier de notes de lecture.

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones d'Europe, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., utiliser une encyclopédie en ligne et des cartes de l'Europe, repérer les pays francophones et ceux où le français est largement*

parlé, comme la France, la Suisse et la Belgique; déterminer les symboles, les personnalités, les points d'intérêt, les organismes et les traditions liés aux communautés francophones d'Europe et établir des liens avec ses propres expériences; trouver des exemples de textes en français pouvant être vus dans sa communauté; lire des brochures promotionnelles ou des publicités sur les avantages de l'apprentissage d'une autre langue, comme les possibilités de carrières, d'emplois d'été, d'établissement de relations amicales et de voyages, et décrire celles qui présentent un intérêt).

Questions incitatives de l'enseignant : « Es-tu d'accord avec le point de vue de l'auteur à propos de cette communauté? », « Comment est-ce que la recherche que tu as faite à propos de la cuisine suisse va t'aider à créer une présentation multimédia pour décrire cette tradition culturelle? », « Tu as lu une annonce publicitaire qui décrit les avantages d'apprendre une autre langue. Comment est-ce que cette information peut avoir une influence sur ton choix de carrière? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à résumer les détails tirés de plusieurs sources de renseignements sur les contributions de personnalités ou d'organismes francophones à *la francophonie*.

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : cernera, dans des textes en français adaptés à l'âge et au niveau scolaire des élèves, des exemples de conventions sociolinguistiques associées à différentes situations sociales dans diverses communautés francophones* *(p. ex., comparer des menus de Suisse, de Belgique et de France, et trouver les différentes façons de décrire des plats similaires; comparer l'utilisation du langage argotique/familier à celle du langage « standard » dans des affiches, des dessins animés, des albums de bandes dessinées ou des publicités; repérer les expressions de remerciement et les formules d'excuses ou d'invitation utilisées dans différentes communautés francophones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu déterminer les différentes façons de décrire des plats semblables dans diverses régions francophones? », « En examinant les affiches des différentes régions, peux-tu cerner l'usage du joual/du patois/du langage familier/du français standard? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones d'Europe), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

D1. Objet, auditoire et forme : rédigera des textes en français à de nombreuses fins et destinés à différents auditoires en utilisant une variété de formes et ses connaissances des structures et des conventions linguistiques du français écrit adaptées à ce niveau;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 8e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., souligner les répercussions environnementales de différents types de modes de transport dans une affiche pour une campagne de conservation communautaire; envoyer à ses camarades de classe et [ou] à l'enseignant un courriel ou un message texte contenant des renseignements sur un événement scolaire; décrire une activité, un animal, une personne ou un lieu préféré dans le journal de la classe; décrire les possibilités de carrière pour les travailleurs bilingues et les exigences connexes en matière d'études et de formation dans une brochure à distribuer dans un salon de l'emploi; décrire des « offres spéciales » dans une brochure publicitaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu rédiger un texte à tes camarades pour décrire les détails d'un événement scolaire? », « Comment peux-tu composer un article pour le journal de classe afin de décrire une de tes activités préférées? ».

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : rédigera une variété de textes en français adaptés à l'âge ainsi qu'au niveau scolaire des élèves en mettant en pratique ses connaissances des éléments stylistiques et structurels de base de chaque forme *(p. ex.,* affiche d'information/brochure/dépliant publicitaire – *titre ou locution indiquant le sujet, illustrations, légendes, brèves explications;* courriel/message texte sur une sortie scolaire – *ligne d'objet, salutation, conclusion ou ligne de signature, abréviations des mots qui reviennent fréquemment, date et heure de l'événement, renseignements sur les détails pertinents comme le transport, le coût, la tenue appropriée;* article descriptif – *paragraphe d'introduction, paragraphes supplémentaires avec des phrases sujets et des détails secondaires, conclusion).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de connaître le langage et les abréviations utilisés dans un texto? », « Pourquoi est-ce que des détails supplémentaires sont nécessaires dans un article descriptif? », « En quoi la structure d'une affiche est-elle différente de celle d'une brochure? », « Quels éléments sont semblables dans un courriel et dans un texto? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des mots et des expressions convenant au contexte social lorsqu'il rédige des dialogues ou des bulles de textes dans des albums de bande dessinée (p. ex., « Ce n'est pas possible! », « Et alors? », « Qu'est-ce qui est arrivé après? », « Tu blagues! » et « Franchement? »).

D1.3 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de manière appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés *(p. ex., utiliser les ressources de la classe pour vérifier le choix des mots; exprimer ses goûts et ses aversions en utilisant des verbes d'émotion; décrire ses routines personnelles en utilisant des verbes pronominaux).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu exprimer tes préférences en utilisant des verbes d'émotion (p. ex., aimer, adorer, détester)? », « Comment est-ce que les verbes réfléchis (p. ex., se laver, se maquiller, se peigner) t'aident à décrire une journée typique? ».

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation du contenu** : générera, développera et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de

ressources préalables à la rédaction *(p. ex., utiliser des questions d'orientation afin de déterminer l'objet et l'auditoire d'un exercice de rédaction d'une lettre; utiliser des organisateurs graphiques pour trier et hiérarchiser les idées; utiliser la « rédaction rapide » en s'appuyant sur un texte lu à voix haute ou lu durant une séance de lecture partagée pour déterminer les principaux points à inclure dans un résumé; utiliser le mur de mots pour susciter des idées sur le vocabulaire se rapportant à un sujet; déterminer les idées et les sujets de rédaction importants à partir d'activités de lecture à voix haute et de lecture partagée; tenir compte des discussions avec les pairs et l'enseignant ainsi que des commentaires qu'ils ont formulés pour déterminer sa démarche ou le point central d'un texte écrit; utiliser des ressources imprimées, électroniques et audiovisuelles afin de recueillir des documents de référence sur un sujet; rédiger une adaptation en se fondant sur la tradition orale d'un conteur autochtone, métis ou inuit)* »

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'une écriture spontanée t'aide à identifier des idées principales? », « Comment peux-tu cerner et utiliser les grandes idées tirées d'une activité de lecture partagée dans ton écriture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des modèles organisationnels, comme l'ordre chronologique la relation de cause à effet ainsi que l'ordre ascendant ou descendant d'importance, pour structurer le contenu d'un travail écrit.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons et révisera son travail au moyen d'une variété de stratégies indépendantes et proposées par le personnel enseignant *(p. ex., participer à une réunion enseignant-élève pour évaluer un premier brouillon; relire et réorganiser l'information pour améliorer l'organisation; se reporter aux commentaires de l'enseignant et des pairs afin de cerner les lacunes et les transitions maladroites; utiliser les listes de vérification et les modèles créés en classe avec l'enseignant ainsi que des exemples de textes d'élèves pour orienter la révision; utiliser ses connaissances des relations entre les sons et les symboles, les mots familiers, les structures orthographiques du français et une variété de ressources appropriées pour confirmer ou corriger l'orthographe, et utiliser les verbes au passé, au présent et au futur).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de participer à une conférence d'écriture t'aide à évaluer ta première ébauche? », « Comment est-ce que l'usage de mots familiers, de structures de la langue française et des ressources accessibles en classe peuvent t'aider à vérifier et à corriger l'orthographe dans ton travail écrit? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut revoir avec l'élève la bonne utilisation des adverbes de temps (p. ex., « jamais », « toujours », « souvent », « quelquefois », « rarement » et « parfois ») dans l'évocation d'événements historiques ou d'actualité ainsi que des adjectifs possessifs (p. ex., « ma/mon », « notre » et « leur ») dans des courriels sur des activités ou des champs d'intérêt personnels.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser le pronom « y » pour remplacer une préposition suivie d'un nom de lieu pour en éviter la répétition (p. ex., dans un courriel répondant à la question « Veux-tu aller en France? », il est possible de répondre par « Oui, je veux y aller! »).

3. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser une variété d'adjectifs (p. ex., « attirant », « dérangeant » et « provocant ») pour qualifier ses sentiments et ses opinions dans ses réponses écrites à des textes médiatiques.

D2.3 **Production de travaux finis** : apportera des améliorations afin de clarifier son travail écrit et d'en faciliter la lecture et utilisera quelques éléments de présentation efficace pour produire un travail impeccable aux fins de publication *(p. ex., une page couverture, différentes tailles de police pour les titres et les rubriques, des légendes sous les diagrammes, des illustrations, des photographies, des bordures, des ombrages, des graphismes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important d'utiliser toutes les ressources disponibles dans la classe pour améliorer ton travail écrit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser des mots et des expressions de transition (p. ex., « ensuite », « aussi », « car », « puisque », « cependant » et « néanmoins ») pour clarifier les liens entre les idées et améliorer la fluidité de son travail écrit.

D2.4 **Métacognition** : (a) décrira, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., déterminer les stratégies qui ont permis d'organiser efficacement les renseignements et les idées; évaluer l'efficacité de la révision et de la rétroaction des pairs; cibler ce qui peut être amélioré et planifier les prochaines étapes en consignant le tout dans un carnet de notes de rédaction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment te prépares-tu à écrire? Réfléchis aux comportements appropriés pour mieux se concentrer lors d'une tâche écrite. », « Comment la révision des textes de tes pairs t'aide-t-elle à réviser tes propres textes? », « Comment le fait de consulter ton cahier d'écriture peut-il t'aider pendant le processus d'écriture? », « Comment le fait de réfléchir à la rétroaction de ton enseignante ou enseignant à propos de tâches d'écriture précédentes t'aide-t-il à planifier tes prochaines tâches d'écriture? », « Quels sont tes forces et tes défis comme écrivain? », « Quelle nouvelle stratégie peux-tu utiliser pour rédiger une ébauche? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant et les élèves peuvent créer ensemble un diagramme de référence qui énumère les critères de réussite des stratégies d'écriture efficaces (p. ex., « Je peux identifier mon point de vue », « Je peux vérifier que mon écriture s'adresse au public ciblé » et « Je peux utiliser des organigrammes pour organiser mon écriture »).

2. Le personnel enseignant peut revoir avec l'élève la bonne utilisation des adjectifs et des adverbes comparatifs et superlatifs dans des entrées de carnet de notes évaluant ses compétences en matière de rédaction et ses plans d'amélioration.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones d'Europe, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., rédiger une entrée sur une communauté francophone d'Europe pour une encyclopédie en ligne; écrire et présenter un jingle sur une destination touristique populaire dans une partie francophone de l'Europe; rédiger un courriel contenant des directives pour se rendre de la tour Eiffel à l'Arc de Triomphe, à Paris).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est ton message? », « Sur quelle information t'es-tu basé pour former ton point de vue? », « Comment peux-tu organiser tes idées pour décrire les origines du chocolat belge dans une entrée d'encyclopédie en ligne? », « Comment peux-tu fournir des instructions pour voyager d'un site touristique à un autre dans un courriel? ».

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira des exemples de conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein d'une variété de communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., salutations, expressions servant à prendre congé des gens et expressions de courtoisie; formes appropriées de salutations dans une lettre personnelle [familière], sur une carte postale ou dans un courriel; formules pour se présenter à quelqu'un, demander et fournir des renseignements, décrire sa famille/ses intérêts personnels/ses passe-temps/ses plans de vacances; conventions de rédaction des dates en français).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de connaître quelques expressions pour se présenter dans différentes situations sociales? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser le *conditionnel présent* dans des communications écrites formelles pour exprimer la politesse et (ou) le respect.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones d'Europe), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Le programme de français intensif, de la 4e à la 8e année

4e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 4e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français *(p. ex., repérer les mots apparentés, visualiser le cadre d'une histoire durant une lecture à haute voix; puiser dans ses connaissances personnelles antérieures pour établir des liens avec les émotions d'un locuteur; demander de répéter pour clarifier le sens).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que certains mots de ta première langue t'aident à comprendre le message? », « Comment est-ce que la visualisation t'aide à comprendre le texte? », « Comment est-ce que tes connaissances antérieures t'aident à comprendre le message du texte? », « Quelles questions peux-tu poser afin de mieux comprendre le texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de dessiner ses images mentales pour confirmer la compréhension de ce qu'il a entendu.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans une variété de situations *(p. ex., suivre les directives de l'enseignant; repérer les mots familiers dans des chansons; apprendre de nouvelles expressions et séquences de mots à partir de textes lus à haute voix; se laisser divertir par une histoire humoristique ou une blague).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les mots familiers et les structures répétées de la chanson t'aident-ils à comprendre les détails importants? », « Quelle est l'idée principale de ce texte? », « Quels sont les mots clés présentés dans le texte médiatique? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à reconnaître les mots apparentés et familiers pendant qu'il écoute une lecture à haute voix ou une chanson.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et portant sur des sujets courants en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., consigner de l'information clé tirée de textes oraux fictifs et non fictifs; suivre une série de commandes de réponse active non verbale; classer un groupe de photos ou d'images aux fins de scénarisation, selon leur description; réaliser des dessins pour illustrer des objets dans le cadre d'une description orale; trouver un objet précis dans la classe en suivant les directives de l'enseignant et de la classe; repérer des refrains, des rimes et d'autres structures de mots/sons dans des chansons, des poèmes lus à voix haute, des chants et des comptines; écouter une description d'objet et reconnaître l'objet).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'as-tu compris de l'histoire ou de la escription? Montre-moi. », « Comment peux-tu montrer que tu comprends la description d'un objet/d'un animal/d'une personne? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut aider l'élève à évaluer l'importance des messages clés entendus en lui faisant consigner ses pensées sur un organisateur graphique.

2. Le personnel enseignant peut utiliser l'étayage afin d'aider l'élève à mettre à profit le vocabulaire qu'il connaît pour comprendre le nouveau vocabulaire et reconnaître l'utilisation de l'impératif lorsqu'il entend des directives.

Étape 1 : Le personnel enseignant donne des directives à la classe : « Marchez! Arrêtez! Attendez! Indiquez! »
Étape 2 : Le personnel enseignant donne des directives plus détaillées à la classe : « Marchez vers la porte! Arrêtez! Attendez une autre instruction! Indiquez la porte de la classe! »
Étape 3 : Le personnel enseignant donne des directives personnalisées : « Mohammed et Sebastian, marchez vers la porte. »
Étape 4 : L'élève élabore ses propres directives, qu'il adressera à un camarade de classe ou plus.

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réactions à ceux-ci** : exprimera de façon verbale et non verbale ses propres pensées, sentiments et opinions à propos des messages et des façons dont ils sont présentés dans de courts textes médiatiques oraux sur des sujets familiers et courants, avec le soutien et les conseils de l'enseignant au besoin *(p. ex., faire une mise en scène ou dessiner une image décrivant sa réaction personnelle aux émotions exprimées dans une chanson; évaluer l'efficacité des effets sonores à l'appui du dialogue d'un vidéoclip ou d'un film; discuter de l'utilisation des intonations par un annonceur pour véhiculer les émotions; créer un collage qui reflète le ton d'une annonce publicitaire; créer un acrostiche qui décrit son opinion à propos d'une chanson; déterminer les éléments des annonces publicitaires qui convainquent les auditeurs d'acheter le produit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle est ta réaction personnelle au message de la chanson? », « Comment la prononciation des mots et la mélodie de la chanson t'aident-elles à interpréter le message du chanteur? », « Comment les effets sonores ou les instruments choisis influencent-ils ton interprétation du message? », « D'après toi, pourquoi la personne a-t-elle changé son intonation dans le texte audio? Cela t'a-t-il aidé à interpréter ses messages? », « De quelle façon peux-tu exprimer tes sentiments à propos du message? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut présenter et démontrer l'utilisation des adjectifs qui décrivent des sentiments.

2. Pendant la lecture à voix haute ou l'écoute d'audioclips, le personnel enseignant peut démontrer comment les changements d'intonation permettent de transmettre un message et en discuter.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à la situation tout en participant à une variété d'interactions sociales et scolaires structurées et dirigées à propos de sujets familiers et courants *(p. ex., poser des questions; paraphraser; étudier les indices non verbaux; demander de répéter).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles questions peux-tu poser pour mieux comprendre les autres? », « Comment le fait de reformuler dans tes propres mots ce qu'a dit la personne qui parle t'aide-t-il à participer à la conversation? », « Comment les actions et les gestes de ton partenaire t'aident-ils à comprendre l'intention de son message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser des mots interrogatifs (p. ex., « Qui? », « Comment », « Pourquoi », « Combien ») pour clarifier sa compréhension lorsqu'il collabore.

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que disent les autres tout en participant à des interactions sur des sujets familiers et courants *(p. ex., poser des questions afin de recueillir plus de renseignements à propos de la famille ou des amis d'un pair; reconnaître les idées des autres au cours d'une discussion sur des projets pour la récréation; comparer les traditions familiales avec celles d'un pair).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles questions peux-tu poser à ton partenaire pour l'encourager à partager plus d'idées? », « Que peux-tu faire pendant une conversation pour vérifier l'information donnée par ton partenaire sur sa famille? », « Comment le partage des champs d'intérêt personnel du groupe t'aide-t-il à sélectionner ton activité pour la recréation? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les mots descriptifs (p. ex., les adjectifs) et encourager les élèves à les utiliser dans des conversations sur leurs cultures, leurs familles et leurs amis.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser un diagramme de Venn pour consigner ses comparaisons.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., évaluer l'efficacité de la reformulation des idées d'un partenaire; déterminer les éléments d'une présentation efficace et en prévoir l'incorporation dans ses propres présentations; déterminer les stratégies et les outils permettant d'améliorer ses compétences en matière d'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies de compréhension t'aident le plus? », « Quelles questions pourras-tu poser pour mieux comprendre ton camarade la prochaine fois? », « Que peux-tu faire quand tu ne comprends pas? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à autoévaluer son utilisation des stratégies d'écoute et des phrases modèles comme « Je n'ai pas bien entendu », « Peux-tu répéter un peu plus fort? ».

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à partir de l'information tirée de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones de l'Ontario, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écouter des directives pour situer sur une carte les communautés franco-ontariennes ou métisses historiques, comme Sault Ste. Marie ou Mattawa; cerner des exemples d'utilisation du français dans son milieu immédiat, comme la version bilingue de l'hymne national chanté à l'occasion d'événements sportifs; écouter*

des descriptions d'une tradition culturelle d'une communauté franco-ontarienne et établir des liens avec une tradition semblable dans sa propre famille; repérer des expressions et des mots nouveaux et intéressants dans des chansons de divers artistes franco-ontariens).

Questions incitatives de l'enseignant : « Où entends-tu parler le français dans ta vie quotidienne (p. ex., à l'école/à la maison/grâce à la technologie médiatique)? », « Qu'as-tu appris en écoutant la description des communautés franco-ontariennes? », « Comment la musique franco-ontarienne se compare-t-elle à la musique de ta propre culture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples d'adverbes comparatifs (p. ex., « moins… que », « aussi… que », « plus… que », « autant… que ») pour comparer des éléments culturels.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., repérer les salutations entendues pendant une entrevue; décrire les différences entre les formes formelles et informelles de politesse utilisées par un conférencier; cerner les expressions argotiques et le jargon utilisés dans la publicité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment sais-tu que les personnages du texte se connaissent? », « Comment la personne qui parle montre-t-elle du respect dans ses interactions avec les autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à repérer les différents registres de langue en fournissant un texte ou une transcription que l'élève suivra en écoutant.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 4e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., utiliser et réutiliser des structures et des modèles linguistiques familiers, comme la répétition, et incorporer des mots et des expressions précédemment appris pour clarifier le sens des messages oraux; utiliser des indices visuels non verbaux, comme des gestes, des expressions faciales, la posture et le contact visuel [pointer, sourire, hocher la tête, se pencher], et des effets vocaux, comme un changement d'intonation, de rythme et de volume de la voix, afin d'appuyer et de clarifier le sens; utiliser des éléments visuels dans la classe, comme des diagrammes de référence, pour clarifier un message).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'intonation, le volume et le débit de ta voix peuvent-ils t'aider à capter l'intérêt de ton auditoire? », « Que fais-tu quand

tu parles français et que la classe ne comprend pas? », « Quels gestes ou quelles aides visuelles peux-tu utiliser pour aider les autres à comprendre ton message? ».

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira des messages préparés et répétés en français contenant des renseignements et des idées sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., préparer et effectuer une présentation de lui-même et [ou] de sa famille; raconter des événements et de l'information clé; exprimer ses désirs et ses besoins à l'enseignant et à ses pairs; donner des directives pour une activité physique; parler de la manière dont les éléments culturels relevés dans un texte se comparent à sa propre culture)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu l'information nécessaire afin de présenter ta famille? », « Que dois-tu inclure quand tu expliques à tes pairs comment participer à une activité physique? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adjectifs possessifs (p. ex., « mon », « ma », « mes ») et le *présent* lorsqu'il décrit sa famille.

2. Le personnel enseignant peut utiliser un cube comportant différentes questions ou amorces de phrases sur chaque face pour encourager l'élève à utiliser des phrases descriptives quand il échange de l'information.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de courtes communications planifiées et répétées portant sur des sujets personnels et familiers, à l'aide d'expressions et de mots familiers *(p. ex., utiliser la prononciation acceptée des mots qui reviennent fréquemment, des expressions régulièrement employées et des mots ayant une signification personnelle dans de courts échanges oraux, des dialogues et des présentations; prononcer correctement le vocabulaire familier au moment de se présenter ou de présenter ses amis et sa famille; parler avec aisance durant de courtes séances de questions et réponses répétées sur des sujets familiers; utiliser l'intonation qu'a démontrée l'enseignant pour poser des questions)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu créer de nouveaux mots à partir de mots que tu connais et t'en servir dans tes conversations? », « Quand as-tu confiance de parler en français? Lorsque tu parles à un partenaire? En petits groupes? Devant la classe? », « Comment le fait de parler de quelque chose que tu aimes bien ou que tu connais bien t'aide-t-il à parler avec confiance? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de mots charnières comme « et », « alors » et « puis ».

2. Le personnel enseignant peut donner des exemples de prononciation acceptable des noms et des verbes au singulier et au pluriel pendant une lecture partagée ou un face à face.

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., concevoir un message publicitaire pour la télévision ou la radio concernant un produit inventé; créer un message radio sur un événement communautaire; créer une courte vidéo qui rend hommage aux contributions d'une communauté francophone et [ou] autochtone de l'Ontario).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots clés faut-il inclure dans ton message publicitaire pour convaincre tes pairs d'acheter ton produit? », « Quels éléments peux-tu inclure dans ton annonce publicitaire pour l'événement communautaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de choisir un outil organisationnel pour planifier un texte médiatique.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., parler à tour de rôle; ne pas s'éloigner du sujet; régler le ton et le volume selon la situation; utiliser une combinaison de mots et d'indices non verbaux; paraphraser l'idée principale du message d'un pair avant de donner une opinion; poser des questions pour confirmer la compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu montrer ton intérêt dans une conversation? », « Comment peux-tu confirmer que tu comprends le message durant une discussion? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à vérifier sa compréhension en posant différents types de questions qui utilisent « comment », « pourquoi » ou une inversion.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes sociaux et scolaires structurés et dirigés, sur des sujets familiers relatifs à des questions d'intérêt personnel et des sujets scolaires *(p. ex., discuter d'un événement d'actualité avec un pair et réagir mutuellement au point de vue de l'autre; poser des questions au cours d'une conversation avec un pair sur ses centres d'intérêt personnels; partager des idées, des opinions et des sentiments et encourager les autres à partager leurs points de vue dans le cadre d'un cercle littéraire; simuler une conversation téléphonique avec un ami; simuler une interaction entre un client et un commis dans un magasin; interviewer un camarade de classe pour s'informer de ses célébrations culturelles; discuter avec un pair de l'incidence de ses coutumes culturelles sur sa vie quotidienne).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu montrer à ton partenaire que tu respectes ses points de vue quand tu lui parles? », « Quelles idées veux-tu

communiquer pendant la conversation? », « Pourquoi est-il nécessaire d'écouter les différents points de vue avant de donner le sien? », « Comment une discussion sur tes routines quotidiennes t'aide-t-elle à partager ta propre culture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser les formes affirmative et négative lorsqu'il parle de ce qu'il aime et n'aime pas.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., décrire l'utilisation qu'il fait du ton de sa voix, de son intonation et du rythme lorsqu'il interagit; cerner ses forces lorsqu'il fait une présentation et prévoir les prochaines étapes qui lui permettront de s'améliorer; prévoir la façon de présenter un argument plus convaincant lorsqu'il exprime ses opinions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce qui t'aide à parler aux autres? Qu'est-ce que tu peux faire pour parler plus clairement? », « Comment peux-tu améliorer ta communication orale? », « Comment peux-tu utiliser la réaction de ton public pour garder leur attention? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut dresser une liste de questions qui favorisent la réflexion personnelle avant, pendant et après les présentations ou les interactions.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adverbes (p. ex., « bien », « beaucoup », « clairement », « moins », « mieux ») pour décrire l'efficacité de l'utilisation des stratégies.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation culturelle** : communiquera oralement des renseignements sur les communautés francophones de l'Ontario, y compris des aspects de leur culture et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., partager des idées sur l'importance du français, comme le démontre son statut de langue officielle du Canada; répéter des expressions de chansons de musiciens franco-ontariens qui dévoilent des éléments des cultures canadiennes-françaises; faire de brèves présentations orales qui décrivent des traditions et des festivals, comme le Bal de Neige à Ottawa; utiliser un tableau en deux volets pour organiser les renseignements et orienter les discussions sur les aspects des cultures franco-ontariennes, comme la famille, la vie à l'école, les traditions et les célébrations ainsi qu'établir des liens avec sa propre culture).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Selon toi, pourquoi est-il important de valoriser la langue française au Canada?», « Pourquoi faut-il valoriser toutes les

langues au Canada? », « Quels liens personnels as-tu faits entre tes expériences et celles des autres? », « Quels aspects des cultures franco-ontariennes (famille, vie scolaire, traditions, festivals) ressemblent à ceux de ta famille? », « Comment la connaissance de tes traditions et coutumes culturelles t'aide-t-elle à mieux comprendre celles des cultures francophones? ».

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre des interactions orales (*p. ex., utiliser de façon appropriée les pronoms personnels formel et informel – « vous »/« tu »; utiliser les formules de salutations, les expressions servant à prendre congé des gens et les expressions de courtoisie – « bonjour », « salut », « au revoir », « à demain », « oui », « non », « merci », « s'il vous plaît » et « excusez-moi » – adaptées au contexte social; utiliser le verbe « avoir » pour faire part de son âge; utiliser des gestes et d'autres formes de communication non verbale adaptés au contexte social, comme faire la révérence, hausser les épaules ou serrer la main; utiliser des expressions communes de présentation afin de donner des renseignements personnels – « Je m'appelle… J'habite… »*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisit-on une salutation appropriée selon la situation? », « Comment les salutations t'aident-elles à créer des liens personnels dans une conversation? », « Quels indices non verbaux sont utiles pendant une conversation? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation des bonnes formules de salutations dans diverses situations.

2. Le personnel enseignant peut donner des exemples des diverses façons de présenter d'autres personnes en fonction du contexte social (p. ex., « C'est Midori » ou « Voici Laura », par opposition à « Je vous présente Kamal et Eric »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 4e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., repérer les mots apparentés et familiers; activer ses connaissances antérieures avant de commencer la lecture; établir des liens avec les événements ou les expériences d'un personnage d'un texte; poser des questions afin de faciliter la compréhension; tirer des conclusions pour comprendre les messages explicites et implicites; utiliser la visualisation afin de clarifier les détails d'une scène).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots apparentés et les mots familiers dans le texte? », « Que sais-tu déjà à propos du sujet? Comment cela t'aide-t-il à comprendre ce que tu lis? », « Quels liens fais-tu avec d'autres textes, tes expériences et le monde? », « Quelles images vois-tu quand tu lis ce texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les stratégies de préparation à la lecture qui aideront l'élève à activer ses connaissances antérieures avant l'exploration de ce texte.

2. Pendant les activités de lecture à voix haute et de lecture partagée, le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les stratégies de compréhension de lecture en prononçant à voix haute des amorces de phrases (p. ex., « Le texte dit… donc, je sais… », « L'image que je vois dans ma tête… » et « Le texte me fait penser à… »).

3. Afin d'orienter la visualisation de l'élève, le personnel enseignant peut penser à haute voix au moment de parcourir des textes en utilisant des expressions associées aux cinq sens (« ce que je vois », « ce que j'entends », « ce que je sens », « ce que je touche », « ce que je goûte »).

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes en français contenant des mots et des expressions familiers qui abordent des sujets courants et scolaires en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., faire des dessins pour illustrer les principaux événements d'une histoire; jouer une scène d'une histoire qu'il a lue ou en reprendre le thème principal; utiliser des mots et des images pour exprimer ses sentiments et ses opinions sur une question soulevée dans un texte; résumer l'idée principale et les détails secondaires d'une nouvelle dans une présentation à la classe; déterminer les éléments de textes documentaires, comme des articles de journaux, et expliquer la façon dont ils aident le lecteur).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de dessiner les principaux événements t'aide-t-il à mieux comprendre le texte? », « Comment peux-tu présenter le thème du texte dans ton jeu de rôle? », « Quels détails importants vas-tu choisir pour présenter le résumé du texte que tu as lu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en lui donnant des exemples d'amorces de pensée à haute voix, comme « je pense que... », « selon moi... » et « je crois que… », pour exprimer son point de vue sur les messages véhiculés dans les textes.

C1.3 **Lecture fluide** : lira un texte sur des sujets de la vie courante, qui contient des mots, des noms, des expressions et des structures linguistiques familiers, à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour en transmettre le sens, en se servant de divers indices *(p. ex., regrouper les mots en expressions cohérentes; lire à voix haute en y mettant un certain niveau d'intonation et d'expression; reconnaître les diverses orthographes d'un même son provenant de lectures distinctes; participer à la lecture partagée ou en écho pour accroître la fluidité; utiliser les indices de ponctuation et les structures de phrase afin de lire en utilisant l'intonation appropriée).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'écoute d'un texte va-t-elle t'aider dans tes lectures? », « Comment la fluidité de ta lecture t'aide-t-elle à comprendre le texte? », « La lecture à voix haute t'aide-t-elle à mieux comprendre un texte? »,

« Comment peux-tu utiliser ta connaissance des sons pour lire de nouveaux mots? », « Que peux-tu faire quand tu te rends compte que la ponctuation d'une phrase n'est pas ce à quoi tu t'attendais? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut utiliser les centres de théâtre et d'écoute afin d'aider l'élève à parfaire son expression, son intonation et sa fluidité durant la lecture à voix haute.

2. Le personnel enseignant peut donner des exemples de débit et de prononciation pendant les lectures partagées et à voix haute.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : connaîtra et utilisera plusieurs stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., utiliser des mots apparentés pour comprendre le sens de nouveaux mots; utiliser des indices contextuels pour déduire le sens des mots; utiliser les racines de mots, les préfixes et les suffixes pour déterminer la signification de nouveaux mots; utiliser des mots familiers et très fréquents pour interpréter le sens; consulter les aides et les ressources visuelles de la classe comme les banques de mots sur un sujet en particulier).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les mots apparentés t'aident-ils à comprendre un texte? », « Comment le sujet et les éléments visuels d'un texte te permettent-ils de comprendre les expressions et les mots moins familiers? », « Comment la racine des mots t'aide-t-elle à comprendre le sens du texte que tu lis? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en fournissant un milieu qui compte beaucoup de documents imprimés, y compris des éléments visuels comme des murs de mots et des diagrammes de référence comportant des modèles de mots/sons (p. ex., « nez », « bébé », « hockey », « manger ») ou des mots composés et leurs formes plurielles (p. ex., « grands-pères », « grands-mamans »).

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réactions à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle à propos du traitement et de la présentation des messages véhiculés dans une variété de textes médiatiques abordant des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves provenant du texte pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., évaluer l'efficacité de l'emballage et de la conception d'une boîte de céréales visant à attirer de jeunes consommateurs; discuter des techniques utilisées sur un panneau d'affichage conçu pour inciter les familles à visiter une attraction touristique; être en accord ou en désaccord avec les arguments présentés dans un article de revue; discuter de la manière dont les éléments d'une affiche de film s'associent pour exprimer un point de vue particulier; discuter de l'efficacité de la présentation d'un menu ou d'une enseigne dans un parc d'attractions; analyser comment des caractéristiques précises communiquent le message voulu dans une publicité imprimée ou en ligne).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les éléments visuels peuvent-ils influencer ta décision quant à l'achat de ce produit? », « Que peut faire l'auteur d'un texte pour capter l'intérêt du lecteur? », « Selon toi, est-ce que le message reflète la réalité? Pourquoi? », « Comment les techniques utilisées sur un site Web t'invitent-elles à consommer ou à acheter un produit? », « Quelles techniques publicitaires utilisées par la compagnie suscitent ta réaction? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'approfondir sa compréhension du point de vue exprimé en fournissant des preuves tirées du texte.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des constructions négatives (p. ex., « ne… pas », « ne… rien », « ne… jamais », « ne… plus ») pour décrire les messages et les points de vue exprimés dans des textes médiatiques.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 4e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques (*p. ex.,* poème/chanson – *pour exprimer des idées et des émotions ou une humeur;* nouvelle – *pour divertir et [ou] explorer des personnages, des idées et des problèmes;* texte de médias sociaux – *pour remercier, envoyer une invitation ou informer quelqu'un d'un événement d'actualité;* publicité – *pour envoyer un message et convaincre;* article/rapport – *pour décrire une expérience ou un événement ou discuter d'un sujet*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment ton intention de lecture influence-t-elle les genres de texte que tu choisis de lire? », « Comment choisiras-tu un texte informatif qui sera utile pour tes recherches? », « Comment sélectionneras-tu des textes pour approfondir tes connaissances relatives à un sujet en particulier? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'une variété de verbes pour déterminer dans quel but l'auteur a sélectionné un type de texte en particulier (p. ex., « divertir », « renseigner/informer », « s'exprimer », « persuader », « convaincre », « communiquer », « expliquer »).

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : définira certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à communiquer le sens, avec le soutien et les conseils de l'enseignant (*p. ex.,* poème ou chanson – *vers qui riment et ne riment pas et utilisation de figures de style;* livre d'images – *page titre, illustrations et utilisation répétée de mots, d'expressions et de structures de phrases familiers;* texte de médias sociaux – *polices spéciales, graphismes et illustrations;* carte – *images, symboles, légendes et utilisation de*

différentes couleurs; revue – *page de contenu, titres, sous-titres, boîtes de texte et photographies).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les illustrations d'un album t'aident-elles à faire un rappel de l'histoire? », « Comment les caractères en gras ou en italique t'aident-ils à inférer l'intention de l'auteur? », « Comment une table des matières t'aide-t-elle à savoir le contenu de ce que tu vas lire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation du vocabulaire relatif aux caractéristiques et aux éléments stylistiques des textes, comme « la police », « les caractères gras », « les images », « les titres », « les sous-titres ».

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., évaluer l'efficacité des stratégies de lecture qu'il utilise et trouver de nouvelles stratégies qu'il prévoit d'incorporer dans sa lecture; consigner ses tendances en matière de lectures dans un journal de lecture et prévoir de lire une plus grande variété de textes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'expliquer la façon d'utiliser une stratégie te permet-il de réfléchir à tes habiletés? », « Comment les rétroactions de ton enseignant(e) te permettent-elles de déterminer les prochaines étapes? », « Pourquoi est-il important de reconnaître les types de textes ou les situations de lecture qui sont plus difficiles pour toi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent conjointement dresser une liste de messages et de réflexions qui orienteront les élèves dans leur réflexion et l'établissement d'objectifs, comme « Quelles stratégies est-ce que j'utilise quand je lis? », « Y a-t-il d'autres stratégies que je peux utiliser? », « Qu'est-ce que j'aime lire? Est-ce qu'il y a d'autres genres de textes que j'aimerais lire? ».

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones de l'Ontario, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., comparer les expériences et les perspectives culturelles trouvées dans des textes à celles de sa propre communauté; faire des recherches sur les réalisations et les contributions des francophones en Ontario; rechercher de l'information à propos de festivals comme le Festival des tulipes d'Ottawa, le festival Mattawa Voyageur Days, le festival Haïti en fête d'Ottawa, le festival métis Rendez-vous de Rivière des Français, le festival Bana Y' Afrique de Toronto; expliquer l'importance des événements sportifs comme les Jeux franco-ontariens, des jeux pour enfants comme les compétitions de*

voyageurs et le jeu de la couverture, les pow-wow, les traditions familiales et les chansons préférées des diverses communautés franco-ontariennes; lire des textes au sujet de Métis franco-ontariens comme Marcel Labelle et Christian Pilon, et découvrir certaines de leurs réalisations).

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi tes célébrations familiales sont-elles semblables à celles de cette communauté francophone? En quoi sont-elles différentes? », « Quels sont les contributions et les exploits des francophones de ta région? », « As-tu fait des liens entre ta propre communauté et la communauté franco-ontarienne présentée dans le texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les formes masculine et féminine des adjectifs (tant au singulier qu'au pluriel) qui décrivent les traditions, les nationalités ou le patrimoine culturel (p. ex., « francophone[s] », « franco-ontarien[ne] », « québécois[e] », « canadiens/canadiennes », « antillais[es] »).

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., formes d'expression familières et formelles utilisées dans des lettres, des courriels et des messages texte; formalités d'une invitation à un mariage par rapport à celles d'une invitation à un anniversaire; langue utilisée dans les menus dans différentes communautés francophones; utilisation de la langue sur des enseignes et des panneaux d'affichage dans les lieux publics et sur les avis en milieu de travail).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le niveau de langue change-t-il selon le destinataire d'une lettre? », « Comment les mots choisis démontrent-ils la formalité d'un événement? », « Comment la diversité francophone est-elle représentée dans un menu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de rechercher les différents niveaux de formalité (« s'il te plaît »/« s'il vous plaît »; « Viens samedi »/ « Veuillez vous joindre à nous ce samedi ») en lisant une variété de textes.

---

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 4e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., écrire une série de directives pour une expérience scientifique; fournir une chronologie d'événements importants pour la rédaction de la biographie d'un artiste canadien-français, des Premières Nations, métisse ou inuit; organiser les idées d'une présentation en classe; écrire un message pour organiser une réunion avec les pairs; contribuer à l'anthologie de la poésie d'une classe; créer une annonce pour un événement sportif scolaire à venir).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisiras-tu le format approprié à ton but? », « Comment organiseras-tu ton travail pour retenir l'intérêt de ton destinataire? », « Comment les différents types de textes sont-ils liés à des buts différents? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser divers types de phrases (p. ex., déclaratives, exclamatives, interrogatives) et les temps passé, présent et futur de verbes familiers appropriés lorsqu'il écrit à différentes fins ou pour différents auditoires.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira divers textes en français, de façon à transmettre des renseignements, des idées et des opinions sur lui-même, ses amis, sa famille et son environnement immédiat, en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains des éléments fondamentaux de chaque forme *(p. ex., écrire une carte postale à un correspondant décrivant un événement communautaire; exprimer des idées à propos de lui-même à l'aide d'un poème; créer et remplir un questionnaire à l'aide de renseignements biographiques; écrire de brèves descriptions sur une variété de sujets familiers, comme les animaux, les amis, la famille et les passe-temps; raconter les faits saillants de sa fin de semaine; remplir une fiche biographique pour le babillard de l'élève du mois).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les éléments de la carte postale facilitent-ils la communication d'un message à ton correspondant français? », « Comment un questionnaire te permet-il de t'informer des origines d'un ami de ta classe? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer et encourager l'utilisation des formes masculine et féminine d'adjectifs (au singulier et au pluriel), ainsi que les temps passé, présent et futur de verbes familiers appropriés dans leurs descriptions.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., utiliser des murs de mots ou un dictionnaire personnel pour épeler les mots familiers qui reviennent fréquemment; vérifier les mots inconnus en utilisant des stratégies comme des agencements de rimes ou l'utilisation d'un dictionnaire; sélectionner et utiliser du nouveau vocabulaire provenant de différentes sources, comme des diagrammes de référence, des documents visuels [affiches, images, tableaux, etc.] ou un dictionnaire analogique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu vérifier que les mots que tu as choisis expriment le message que tu veux transmettre par écrit? », « Comment le fait de chercher un nouveau mot enrichira-t-il ton travail écrit? », « Comment vas-tu sélectionner les ressources de la salle de classe pour améliorer ton travail écrit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent créer des murs de mots interactifs, des diagrammes de référence et des dictionnaires personnels afin d'enrichir le vocabulaire des élèves.

D1.4 **Utilisation des éléments stylistiques** : commencera à établir un style personnel et un point de vue clair, avec le soutien de l'enseignant *(p. ex., utiliser des mots pour exprimer une attitude ou un sentiment; utiliser des images ou des tableaux pour mettre ses écrits en contexte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'inclusion de tes sentiments et de tes opinions enrichit-elle le message de ton texte? », « Comment les éléments visuels peuvent-ils renforcer ton point de vue? », « Comment peux-tu choisir des mots pour mettre de l'humour dans ton texte? ».

Conseils pédagogiques : Pendant la rédaction partagée ou interactive, le personnel enseignant peut montrer comment utiliser la ponctuation pour améliorer la fluidité ou créer une ambiance.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera divers textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de plusieurs types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., décrire un personnage virtuel ou un avatar qu'il a créé; préparer une présentation multimédia sur un francophone célèbre ou influent; créer un bulletin météorologique pour aider ses pairs à sélectionner les vêtements appropriés pour la journée; créer un site Web décrivant une journée type en 4e année; écrire un scénario sur un voyage dans un nouveau pays; produire une brochure d'information sur une attraction touristique canadienne; créer des légendes pour un dessin animé sur la lutte contre l'intimidation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels traits de personnalité vas-tu choisir pour la description écrite de ton avatar? », « Comment vas-tu présenter tes recherches sur une personnalité francophone? », « Comment peux-tu organiser et présenter l'information pertinente dans un rapport météorologique du journal de classe? », « Que peux-tu incorporer dans une brochure touristique afin d'informer les autres sur les attraits particuliers d'une région? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'utilisation d'expressions et de verbes familiers au moment d'écrire sur les routines quotidiennes du point de vue de son avatar (p. ex., « d'habitude », « chaque jour », « le samedi », « je me lève », « je fais ma toilette », « je mange », « je vais », « je regarde », « je joue »).

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser l'*impératif*, le *présent*, le *futur proche* ou le *futur simple* de verbes familiers au moment d'écrire sur les voyages (p. ex., en donnant des indications ainsi que les noms des lieux).

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., faire un remue-méninges d'idées pour écrire sur un sujet familier; utiliser ses connaissances et ses expériences antérieures afin de générer et de développer des idées sur des sujets familiers; utiliser divers textes, lire de façon autonome ou en classe afin de recueillir des renseignements sur un sujet; utiliser des étiquettes, des titres, des images ou des organisateurs graphiques pour trier et organiser les idées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de faire un remue-méninges peut-il t'aider à organiser les idées pour ton texte? », « Où peux-tu trouver des renseignements et des idées pour composer ton texte? », « Quelles stratégies de pré-écriture préfères-tu afin d'organiser tes idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer que, pendant ou après le remue-méninges sur un sujet particulier, l'élève utilise des couleurs ou des surligneurs pour trier l'information.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons, en respectant les critères établis, et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt, en utilisant une variété de stratégies *(p. ex., utiliser des prépositions et des conjonctions pour créer des phrases complexes; utiliser une variété d'adjectifs et de verbes familiers pour décrire comment il se sent et ce qu'il aime faire; se servir d'une liste afin de vérifier l'utilisation des conventions; tenir compte des commentaires de l'enseignant pour réviser ses textes; ajouter des mots provenant de dictionnaires personnels ou de murs de mots afin d'élaborer ou de préciser le contenu; demander de la rétroaction sur les éléments de rédaction [comme les idées, l'organisation, le style, la fluidité, le choix des mots, les conventions] qui nécessitent une amélioration ou un approfondissement).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peut-on exprimer des idées plus complexes? », « Comment un adjectif peut-il t'aider à exprimer un sentiment ou une action? », « Comment la création d'un dictionnaire personnel peut-elle t'aider dans tes tâches d'écriture? », « Comment vas-tu utiliser la rétroaction pour améliorer ton travail écrit? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut soutenir l'enrichissement du vocabulaire et des structures linguistiques de langue des élèves en créant avec eux des murs de mots et des diagrammes de référence utiles et significatifs.

2. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de mots charnières (p. ex., « et », « parce que », « que ») pour rédiger des phrases plus complexes.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de textes écrits, en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec de l'aide le cas échéant *(p. ex., utiliser une liste de vérification pour modifier son texte et s'assurer que les critères ont été respectés; se servir de la rétroaction d'un pair pour relire et modifier ses écrits; se servir de la rétroaction de l'enseignant pour modifier des éléments stylistiques, comme la ponctuation; utiliser des pronoms pour varier la structure des phrases et éviter la répétition; veiller à l'emplacement approprié des mots et des adjectifs dans la phrase; ajouter des légendes ou des encadrés aux éléments visuels pour appuyer les idées présentées dans le texte publié).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels éléments vas-tu changer afin d'améliorer ton travail? », « Comment une liste de contrôle peut-elle t'aider à vérifier que tu as suivi les directives? », « Comment les critères d'évaluation t'aident-ils à améliorer ton texte? », « Comment peux-tu éviter la répétition d'un même nom? », « Comment sais-tu que ton travail est prêt à être publié? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut utiliser des démonstrations et des activités dirigées pour aider l'élève à utiliser les adjectifs avant et après les noms et à employer les conjonctions.

2. À l'étape de modification des textes écrits, le personnel enseignant peut montrer et encourager l'utilisation des temps de verbes passé, présent et futur dans des énoncés négatifs et positifs.

3. À l'étape finale du processus d'écriture, le personnel enseignant peut encourager l'élève à consulter les critères de réussite établis conjointement afin de s'assurer qu'il a inclus tous les éléments requis de la tâche de rédaction.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., cerner les éléments de rédaction [comme les idées, l'organisation, le style, la fluidité, le choix des mots, les conventions, la présentation] qui ont besoin d'amélioration ou d'approfondissement; utiliser un portfolio de rédaction pour organiser les étapes d'écriture; utiliser un journal de réflexion pour consigner les défis et les réussites en matière de rédaction et planifier les tâches d'écriture futures; partager et discuter avec ses pairs des stratégies de révision jugées utiles au cours du processus d'écriture; s'autoévaluer et sélectionner les textes qu'il trouve réussis).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment ton carnet d'écriture va-t-il t'aider à développer des idées pour tes tâches d'écriture? », « Comment sais-tu que tu es prêt à passer à la prochaine étape d'écriture? », « La stratégie que tu as utilisée pour organiser ton information avant d'écrire a-t-elle été efficace? », « Parmi les textes que tu as écrits, quel est celui que tu considères comme le meilleur? Comment vas-tu le publier? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à tenir un carnet de notes/journal/portfolio de rédaction pour organiser ses idées, planifier la rédaction et réfléchir aux étapes du processus d'écriture.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation culturelle** : communiquera, dans ses travaux écrits, des renseignements sur des communautés francophones de l'Ontario, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., choisir des images d'une communauté franco-ontarienne et créer des légendes pour celles-ci; créer une affiche comportant des illustrations et du texte visant à inciter les gens à parler le français en Ontario; rechercher une légende, une histoire ou un mythe franco-ontarien et écrire une chanson ou un poème à son sujet; dresser une liste de noms qui témoigne de la diversité culturelle de sa communauté; écrire une annonce pour souhaiter la bienvenue aux Néo-Canadiens en Ontario; créer un calendrier montrant des dates d'importance pour différentes cultures [pow-wow, pleines lunes avec des noms autochtones, jours de fête, célébrations et événements communautaires/traditionnels]; concevoir une carte de souhaits ou une invitation soulignant une célébration ou un jour férié franco-ontarien).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels détails vas-tu partager à propos de cette communauté franco-ontarienne? », « Quels mots et quelles expressions peux-tu utiliser pour convaincre les Ontariens à apprendre et à parler le français? », « Quels aspects de la communauté ontarienne veux-tu partager avec un nouvel arrivant? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à déterminer le vocabulaire et les expressions familiers qu'il peut utiliser pour décrire les cultures des gens vivant au sein des communautés franco-ontariennes.

2. Le personnel enseignant peut aider l'élève à établir des liens avec sa propre communauté et d'autres en créant un babillard de la diversité en classe qui reflète les diverses cultures de sa communauté et des communautés franco-ontariennes.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., varier les niveaux de politesse dans l'écriture de lettres; utiliser le « tu » et le « vous » lorsqu'il donne des directives; utiliser le jargon/des expressions argotiques lorsqu'il discute d'un artiste régional préféré avec un ami).*

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment montre-t-on du respect dans les messages écrits? », « Comment ton choix de forme de politesse peut-il influencer ton message? », « Comment adaptes-tu ton texte écrit en fonction de différents destinataires? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer à l'oral et dans le cadre d'une rédaction partagée les différents niveaux de formalité et de politesse dans divers contextes (p. ex., une lettre au directeur de l'école ou des messages texte à des amis) et encourager l'élève à les utiliser de façon appropriée dans ses tâches de rédaction.

5e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 5e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français *(p. ex., déterminer l'idée principale et les détails secondaires; utiliser ses connaissances contextuelles et préalables pour tirer des conclusions pendant l'écoute; faire des prédictions et les vérifier après avoir écouté pour en confirmer le sens; consigner les renseignements entendus pour renforcer la compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « As-tu des expériences personnelles qui t'aident à comprendre le message du texte? », « Comment l'écoute de la première partie d'un texte audio peut-elle t'aider à prédire la suite? », « Comment les stratégies que tu choisis t'aident-elles à comprendre le texte? », « Comment les stratégies d'écoute peuvent-elles te servir dans la vie de tous les jours? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à cerner les expressions et les mots clés pour comprendre l'idée principale et les détails secondaires pendant l'écoute.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans une variété de situations *(p. ex., suivre des directives ou accomplir une série de tâches; donner de la rétroaction utile sur une présentation; repérer du vocabulaire, des expressions et de l'information dans des descriptions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots clés dans une séquence de directives verbales qui aident à effectuer une tâche dans le bon ordre? », « Quelles stratégies as-tu utilisées pour t'aider à bien sélectionner les renseignements entendus? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des adverbes de temps (p. ex., « avant », « après » et « premièrement ») pour aider l'élève à réaliser une série de tâches dans le bon ordre.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrer sa compréhension de l'intention et du sens de textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers sur des sujets courants en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., répéter l'information entendue; poser des questions pertinentes et fournir des commentaires descriptifs à la suite de la présentation orale d'un pair; consigner l'information à l'aide d'images, de mots et de phrases; suivre et mimer les étapes d'accomplissement d'une tâche).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment utilises-tu les renseignements présentés pour t'aider à poser des questions additionnelles? », « Comment utilises-tu les renseignements entendus pour donner de la rétroaction pertinente? », « Comment peux-tu organiser les renseignements entendus en écoutant un texte à l'oral? », « Comment peux-tu montrer que tu as compris le message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment l'élève peut se servir de questions pour démontrer qu'il a compris ce qu'il a entendu dans une présentation.

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera de façon verbale et non verbale ses propres pensées, sentiments et opinions à propos des messages et des façons qu'ils sont présentés dans de courts textes médiatiques oraux sur des sujets familiers et courants, avec l'aide et les conseils de l'enseignant, au besoin *(p. ex., discuter de la manière dont les paroles de la chanson thème d'une émission de télévision ou d'un film conviennent au public auquel elles sont destinées; décrire ses réactions personnelles à la ritournelle publicitaire d'une entreprise; partager des réflexions sur l'utilisation du langage corporel et du ton de la voix dans une émission de télévision).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les images qui te sont venues à l'esprit lorsque tu écoutais le texte avec les effets sonores? », « De quelle façon la musique et les chansons sont-elles utilisées à la télévision pour influencer différents

destinataires? », « Comment les techniques de voix peuvent-elles influencer ton interprétation du message? », « Comment une compagnie peut-elle influencer des décisions? », « Comment sais-tu qu'un refrain publicitaire est efficace? Quels sont les éléments de ce refrain que tu as trouvés efficaces? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de trouver des exemples qui démontrent comment les locuteurs améliorent leur message grâce à l'utilisation efficace de l'intonation, de l'expression et du ton de la voix.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactive** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactive convenant à la situation tout en participant à une variété d'interactions sociales et scolaires structurées et dirigées sur des sujets familiers et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., paraphraser les directives de l'enseignant en utilisant des mots et des expressions familiers; demander des clarifications tout en écoutant; interpréter le langage du corps du locuteur).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce qui t'aide à comprendre le message de quelqu'un d'autre? », « Pourquoi est-il important d'utiliser des stratégies d'écoute lors d'une interaction? », « Parmi ce que les autres ont dit pendant la discussion, qu'est-ce qui t'a aidé à mieux participer à la conversation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer des stratégies d'écoute active grâce à des jeux de rôles dans une variété de situations.

A2.2 **Interaction :** répondra avec compréhension à ce que disent les autres tout en participant à diverses interactions sur des sujets scolaires, familiers et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., réagir de façon appropriée à des histoires personnelles partagées par un pair; partager des sentiments évoqués pendant une discussion de groupe; négocier les modalités de réalisation d'un projet avec les membres du groupe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu les sentiments que tu partageras? », « Comment utilises-tu les commentaires et les opinions des autres pendant le travail de groupe? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent établir ensemble des critères de réussite pour aider ces derniers à accroître graduellement leur capacité de prendre part efficacement aux interactions.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., discuter de la raison pour laquelle il est utile de parler d'idées et d'expériences personnelles liées à un*

sujet avant d'écouter; tenir un journal de stratégies d'écoute efficaces pour autoévaluer ses progrès et déterminer les prochaines étapes; évaluer sa participation en visionnant une vidéo d'un jeu de rôles en classe; comparer les stratégies d'écoute efficaces dans différentes situations; utiliser des diagrammes de référence pour déterminer les prochaines étapes afin d'améliorer l'écoute).

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi les stratégies d'écoute que tu choisis t'aident-elles à réussir une tâche? », « Pourquoi est-il important d'évaluer ton utilisation de stratégies et de décider des prochaines étapes? », « Comment le fait d'observer une interaction peut-il t'aider à reconnaître tes forces et tes défis? », « Quelles stratégies d'écoute utilises-tu en fonction de différentes interactions, et pourquoi? », « Pour quelles raisons utilises-tu les référentiels de la classe? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut régulièrement démontrer l'utilisation de stratégies de réflexion comme le questionnement, l'autovérification et la détermination des prochaines étapes.

2. Le personnel enseignant peut donner en temps opportun de la rétroaction spécifique et utile au cours des rencontres enseignant-élève afin d'aider l'élève à se fixer des buts et à déterminer les prochaines étapes à suivre pour améliorer son écoute.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les communautés francophones du Québec, s'informera de certains aspects de leurs cultures et fera des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écouter de la musique utilisée dans les festivals ou les célébrations des communautés québécoises et autres, et en discuter; déterminer les sujets d'intérêt dans les chansons, les histoires et les légendes d'artistes et d'auteurs québécois; établir des liens entre les histoires ou les légendes orales des Québécois avec celles des autres communautés, y compris celles de sa propre communauté; en utilisant un organisateur graphique pour orienter l'écoute, structurer l'information tirée de textes oraux à propos de la famille, la vie scolaire, des traditions, des pow-wow et des festivals dans les communautés québécoises, comme celle de Québec – Festival des journées d'Afrique, Danses et rythmes du monde, de Trois-Rivières – Festival urbain, de Montréal – Festival du monde arabe, et établir des liens avec sa propre culture; analyser une chanson ou la récitation d'un poème pour obtenir des renseignements sur une communauté québécoise et ses gens; écouter la récitation d'une histoire traditionnelle canadienne-française utilisée par les Métis, comme la chasse-galerie, et discuter de la vie des premiers colons européens qui se sont installés au Québec).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est le rôle de la musique dans cette communauté? », « Comment cette communauté est-elle représentée à travers les arts? », « Qu'as-tu appris en écoutant des histoires orales de cette communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut envisager d'inviter un conférencier pour partager des histoires orales traditionnelles.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques françaises utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., comparer des expressions figuratives en français avec des expressions utilisées dans sa propre langue; déterminer à quel moment les façons formelles et informelles d'aborder les gens sont appropriées; observer les différents types de langage corporel utilisés dans les interactions sociales de différentes cultures francophones et en discuter; déterminer les diverses façons d'accueillir et de quitter les gens dans différentes situations sociales).*

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi les expressions françaises sont-elles similaires à celles de ta communauté, et en quoi sont-elles différentes? », « Quels éléments entendus t'aident à reconnaître la relation entre les personnes qui parlent? », « Comment le langage corporel te renseigne-t-il sur le message et l'identité culturelle de cette communauté? », « Comment la situation sociale te renseigne-t-elle sur les expressions à utiliser? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 5e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., maintenir le contact visuel et utiliser des indices non verbaux pour établir un lien avec l'auditoire; varier le ton et le débit pour maintenir l'intérêt de l'auditeur; utiliser des aides visuelles et en classe pour appuyer son message; répéter une présentation orale devant un partenaire pour obtenir de la rétroaction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies faut-il utiliser quand tu fais une présentation? » « Comment peux-tu garder l'intérêt de ton public? », « Comment utilises-tu ta voix pour captiver ton auditoire et communiquer ton message? », « Que peux-tu apprendre en observant un camarade qui présente? », « Comment les stratégies de communication orale peuvent-elles te servir dans la vie de tous les jours? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser une liste de vérification pour évaluer son utilisation des différentes stratégies d'expression orale.

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira des messages planifiés et répétés en français contenant des renseignements et des idées sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., présenter une annonce sur une question importante à un groupe de jeunes élèves; partager les conclusions d'un sondage mené en classe; faire un discours préparé sur un enjeu social; décrire ses sentiments personnels dans une critique d'une œuvre d'un artiste francophone des Premières Nations, des Métis ou des Inuits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment présenteras-tu les renseignements pertinents d'une façon intéressante à un groupe de jeunes? », « Comment choisis-tu le vocabulaire et les structures de phrases pour t'adresser à un auditoire? », « Comment décriras-tu tes pensées et tes sentiments au sujet de cette œuvre d'art? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser l'*impératif* comme moyen de persuasion (p. ex., « Écoutez bien », « Regardez », « N'oubliez pas »).

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera en utilisant un rythme régulier, une intonation appropriée et la prononciation exacte dans le cadre de communications préparées et répétées portant sur des sujets personnels et familiers, à l'aide d'expressions et de mots familiers *(p. ex., utiliser l'intonation appropriée au moment de poser une question; incorporer du vocabulaire familier dans les présentations; raconter de nouveau une histoire en utilisant une structure familière comme avec un début, un milieu et une fin; utiliser la prononciation acceptée des mots qui reviennent fréquemment, des expressions régulièrement employées et des mots qui revêtent un sens personnel dans de brefs échanges oraux, des dialogues et des présentations; réciter un poème ou une histoire en utilisant des pauses pour créer un effet dramatique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Que fais-tu pour ajouter de l'intensité durant la présentation d'un poème? », « Comment utilises-tu ta voix et comment varies-tu ton intonation quand tu poses des questions? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de prêter une attention particulière aux lettres muettes (p. ex., « s », « l », « -ent ») en parlant.

2. Le personnel enseignant peut présenter des structures de phrases courantes, comme les phrases interrogatives et exclamatives, et en donner des exemples.

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la

communication et à l'auditoire *(p. ex., créer un vidéoclip sur une campagne ou un mouvement social ou environnemental, comme la campagne Rêve de Shannen; produire une annonce radiophonique afin de promouvoir l'importance de l'apprentissage de la langue française; présenter un reportage sur le réchauffement climatique; créer une annonce pour convaincre les jeunes enfants de faire preuve de bon sens sous le soleil; créer un message publicitaire pour promouvoir l'écotourisme au Québec).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Par quel moyen vas-tu convaincre ton public de parler français? », « Quel type de texte est le plus efficace pour l'auditoire ciblé, et pourquoi? », « Quels éléments stylistiques vas-tu employer dans ton message publicitaire? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser une variété d'adjectifs pour décrire les régions du Québec dans les textes médiatiques qu'il crée (p. ex., « pittoresque », « captivante », « naturelle », « isolée », « rafraîchissante »).

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser les verbes « pouvoir », « vouloir » et « devoir » pour convaincre (p. ex., « Tu peux… », « Je veux… », « On doit… »).

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., débattre à tour de rôle au sein d'un petit groupe; utiliser des indices non verbaux pour démontrer son accord ou son désaccord; poser des questions pour préciser sa compréhension avant de répondre aux commentaires ou à l'opinion d'un partenaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu t'assurer que tous les membres du groupe partagent leurs idées et leurs opinions? », « Comment démontres-tu que tu es en accord ou en désaccord avec l'opinion d'un autre? », « Que fais-tu pour bien répondre aux commentaires d'un camarade? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des questions d'approfondissement (p. ex., « Pourquoi… ? », « Comment… ? », « Pourrais-tu… ? ») pour répondre de façon éclairée à ce que pense un partenaire et demander des éclaircissements ou plus de détails.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes sociaux et scolaires structurés et dirigés, sur des sujets familiers relatifs à des questions d'intérêt personnel et des sujets scolaires *(p. ex., présenter respectueusement son point de vue sur les uniformes scolaires; discuter de l'importance des pratiques de*

recyclage dans sa collectivité; comparer les habitudes alimentaires qui ont une incidence sur la santé de la communauté scolaire; demander et donner des indications pour se rendre à des endroits précis, comme un restaurant, la maison d'un ami, un parc ou une ville).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment exprimes-tu ton opinion lors d'une discussion? », « Quels renseignements peux-tu partager avec tes camarades à propos de l'alimentation saine à l'école? », « Comment le fait de connaître ton voisinage t'aidera-t-il à communiquer oralement des directives afin d'arriver à un endroit précis dans ta communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble un diagramme de référence montrant les compétences et les procédures requises pour prendre part à une discussion ciblée.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b)cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., déterminer quelles stratégies ont été les plus utiles pour susciter l'intérêt de l'auditoire; examiner quelle stratégie d'expression orale convient le mieux au contexte ou à la situation; discuter de l'efficacité des stratégies qu'il utilise pendant une discussion ciblée; utiliser la rétroaction d'un partenaire pour planifier les prochaines étapes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels moyens ou tactiques non verbaux sont les plus efficaces pour garder l'intérêt d'un auditoire? », « Quelles stratégies trouves-tu les plus efficaces pour différentes interactions et conversations? », « Comment changes-tu ta façon de parler selon la situation? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à employer une variété de structures de phrases, comme les phrases affirmatives et négatives, pour exprimer ses réflexions à propos des stratégies d'expression orale.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de comparer les présentations orales pour déterminer les styles de présentation individuels.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement des renseignements sur des communautés francophones du Québec, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., décrire une région ou une communauté précise du Québec, y compris les communautés autochtones, à l'aide d'une affiche qu'il a créée ou obtenue auprès d'une agence de voyages pour illustrer*

ses remarques; décrire les ingrédients et la préparation d'un plat familier québécois, comme une poutine ou une tourtière; réciter ou paraphraser des chansons, des histoires et des légendes d'artistes et d'auteurs québécois; nommer des Québécoises et Québécois célèbres, comme Michaëlle Jean, Maurice Richard, Mario Lemieux, Boucar Diouf, Marie-Mai, Gilles Vigneault, William Shatner, Simple Plan, Pierre Trudeau, Samian, Alexandre Bilodeau, Oscar Peterson, Julie Payette, Marc Garneau ou Guy Laliberté, et décrire certaines de leurs réalisations; faire une courte présentation orale comparant des enjeux ou des événements importants d'une communauté québécoise et de sa propre communauté).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment tes nouvelles connaissances t'aident-elles à mieux comprendre les communautés québécoises? », « Comment la diversité de la classe t'aide-t-elle à mieux te mettre à la place des autres? », « Quelles sont les valeurs les plus chères des gens de cette communauté? Des individus dans la classe? En quoi est-ce que les tiennes sont semblables à celles des autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à décrire des Québécoises et des Québécois célèbres ou influents et leurs réalisations en utilisant des mots et des expressions appropriés (p. ex., « célèbre », « renommé(e) », « doué(e) », « influencer », « promouvoir », « vedette », « artiste », « incidence »).

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales *(p. ex., utiliser de façon appropriée des manières formelles et informelles de s'adresser aux gens; utiliser des expressions francophones particulières sur le plan culturel [« ben », « à plus », « t'es correcte? », « allô », « char », « pis »] dans ses interactions avec les pairs; utiliser les interjections appropriées en fonction de la situation sociale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu les mots et les expressions que tu utilises quand tu parles? », « Comment l'utilisation des expressions d'une culture t'aide-t-elle à faire des liens avec les gens de cette communauté? », « Comment modifies-tu tes stratégies de prise de parole selon la situation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de sélectionner les pronoms personnels (p. ex., « je », « tu », « il/elle/on », « nous », « vous », « ils/elles ») convenant à la situation sociale.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 5e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., activer ses connaissances antérieures dans le cadre d'une discussion en classe avant de commencer la lecture; faire des prédictions sur un texte en se fondant sur une activité de lecture partagée; poursuivre la lecture pour confirmer ou clarifier sa compréhension; résumer les faits et les détails importants).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Que fais-tu avant de lire pour bien comprendre un nouveau texte? », « Pourquoi est-il important d'activer ses connaissances antérieures avant de lire un texte? », « Pourquoi est-il important de faire des prédictions avant et pendant la lecture? », « Comment choisis-tu les renseignements pertinents à communiquer après la lecture d'un texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut présenter des expressions et du vocabulaire liés à l'établissement de prédictions comme « Je pense que », « Je prédis que », « J'imagine que », « Je confirme/révise ma prédiction ».

2. Le personnel enseignant peut présenter un organisateur à trois colonnes (p. ex., « Dans le texte j'ai lu … »/« Ce que je pense »/« Donc je sais... ») afin d'aider l'élève à faire des prédictions, à les confirmer et à les réviser.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes en français contenant des expressions et des mots familiers qui abordent des sujets courants et scolaires en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., répéter des renseignements importants tirés d'un texte; dresser une liste des similarités et des différences entre sa vie personnelle et celle d'un personnage de fiction; mettre en scène les événements importants d'une histoire; présenter des arguments pour justifier son choix d'une destination de vacances à partir d'un guide de voyage; résumer le message principal de la page d'accueil du site Web d'un organisme à vocation environnementale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels traits de personnalité et traits physiques as-tu en commun avec le personnage du texte? Quels sont les traits de personnalité et les traits physiques du personnage que tu aimerais avoir ou adopter? », « Quels éléments de l'intrigue as-tu choisi de partager pendant la dramatisation? », « Comment choisis-tu les renseignements pertinents pour sélectionner la destination pour tes vacances? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser des adjectifs et des adverbes lorsqu'il compare ses expériences à celles de personnages fictifs.

C1.3 **Lecture avec fluidité** : lira des textes en français contenant des mots, des noms, des expressions et des structures linguistiques familiers et portant sur des sujets courants, à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour en transmettre le sens, en se servant de divers indices *(p. ex., utiliser des formulations et des expressions appropriées dans le cadre de la participation à un théâtre lu; faire en sorte que la lecture à voix haute ressemble au langage parlé avec les pauses, les arrêts et les départs appropriés indiqués par la ponctuation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la ponctuation influence-t-elle ta lecture? », « Comment peux-tu capter et maintenir l'attention du public quand tu lis à voix haute? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de fluidité et d'expression durant des lectures modélisées, partagées et dirigées.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : cernera et utilisera plusieurs stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., mettre à jour une liste personnelle de*

mots familiers en utilisant des ressources comme des dictionnaires et un mur de mots; dresser des listes de mots apparentés pour enrichir son vocabulaire; utiliser ses connaissances de la structure des mots [préfixes, racines, suffixes] pour déterminer le sens de mots inconnus).

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de créer une banque de mots personnelle? », « Quelle(s) stratégie(s) utilises-tu pour déterminer le sens d'un mot? », « Comment cherches-tu de nouveaux mots et de nouvelles expressions reliés à ton passe-temps préféré? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut présenter à l'élève les préfixes et les suffixes généralement en français (p. ex., « sur- », « dés- », « -esse », « -eux ») qui peuvent l'aider à prédire le sens de mots inconnus.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à tenir un registre personnel de mots et d'expressions intéressants et utiles qu'il croise au cours de ses lectures, et à les utiliser pour parler et écrire.

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées du texte pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., déterminer les éléments efficaces d'un panneau d'affichage visant à promouvoir un produit; discuter des moyens d'utiliser un logo créé pour représenter une entreprise; expliquer comment une affiche de film est conçue pour attirer un auditoire en particulier; décrire quels sentiments une publicité de mode suscite chez lui; analyser le point de vue présenté dans un tabloïd; défendre une opinion concernant la crédibilité d'une source d'information en ligne; expliquer ce qui peut être recyclé ou non en utilisant des renseignements tirés d'un dépliant sur le recyclage municipal).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les éléments d'un panneau d'affichage sont-ils utilisés pour promouvoir un produit? », « Comment les compagnies utilisent-elles les textes médiatiques pour que le consommateur s'identifie à leurs produits? », « Comment le choix de destinataires influencera-t-il la production d'un texte médiatique? », « Comment la page couverture de ce magazine éveille-t-elle tes sentiments par rapport à l'image que tu te fais de ta personne? », « Quels points de vue sont présents ou absents de ce texte médiatique? », « Le message présenté dans le texte te semble-t-il réel? Pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de partager ses points de vue afin de l'aider à tirer des conclusions relativement aux messages explicites et implicites d'un texte médiatique.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 5e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* carte – *montrer un emplacement;* brochure – *présenter brièvement des renseignements;* affiche – *informer les gens à propos d'un produit, d'un événement ou d'un problème;* journal – *fournir de l'information sur des événements d'actualité;* facture – *indiquer un achat et son prix;* courriel et messages texte – *communiquer avec des amis;* texte fictif – *décrire des événements ou des expériences imaginaires).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le choix de médium peut-il influencer l'intention du texte? », « Comment l'auteur communique-t-il son intention par le type de texte qu'il choisit? », « Pourquoi lire cette section du journal? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à réfléchir aux raisons pour lesquelles il lit certains textes et à la façon dont il pourrait lire le même texte à des fins différentes.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre le sens, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* texte informatif – *table des matières, index, glossaire, sous-titres, légendes;* chanson française – *répétition, vers qui riment ou ne riment pas, comparaisons;* site Web de médias sociaux – *liens, publicités, images).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les éléments d'un texte informatif te permettent-ils de comprendre ce dernier? », « Comment l'organisation d'un texte informatif influencera-t-elle ta lecture? », « Quels sont les éléments stylistiques utilisés par l'auteur pour provoquer une réaction chez le lecteur? », « Comment un site de médias sociaux est-il organisé pour capter l'attention du lecteur? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à repérer les adverbes de temps dans les nouvelles (p. ex., « bientôt », « jamais », « aussitôt ») pour déterminer la séquence des événements.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à prendre pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., tenir un registre des stratégies de lecture qui ont été les plus utiles pour lui; discuter des stratégies de lecture efficaces pour des types de textes en particulier; discuter avec l'enseignant ou avec un pair d'une façon d'intégrer de nouvelles stratégies de compréhension dans sa lecture).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de penser à la façon dont tu utilises des stratégies de compréhension en lecture? », « Comment sais-tu qu'une stratégie est efficace? Quelles stratégies trouves-tu les plus efficaces? », « Comment une discussion ou une rencontre avec l'enseignant(e) ou un camarade peut-elle t'aider à planifier tes prochaines étapes? ».

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de divers textes en français, déterminera les communautés francophones du Québec, s'informera sur certains aspects de leurs cultures et fera des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., faire des jeux de rôles sur des histoires et des légendes de diverses communautés francophones; rechercher des symboles nationaux et québécois et la façon dont ils représentent les valeurs et les réalisations du Canada et du Québec; discuter de différentes légendes autochtones et établir des liens avec les enjeux sociaux et environnementaux actuels; déterminer les ingrédients d'un plat typiquement québécois comme « le pouding chômeur »; décrire les idées, les thèmes et les personnages dépeints dans la musique, les histoires et les légendes d'artistes et d'auteurs québécois comme Oliver Jones, Alain M. Bergeron et Sheldon Cohen; lire des textes portant sur des personnalités québécoises comme Régine Chassagne, Bruny Surin, Céline Dion, Gilles Pelletier ou Marc Favreau, ou des personnages historiques comme Marguerite Bourgeoys, Marguerite d'Youville ou George-Étienne Cartier, et décrire certaines de leurs réalisations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'étude des communautés québécoises t'aide-t-elle à te sensibiliser aux perspectives des autres? », « Comment les cultures autochtones influencent-elles les cultures francophones? », « Comment peux-tu utiliser les renseignements des histoires et des légendes pour développer tes opinions? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager les élèves à parler deux par deux ou en petits groupes pour activer leurs connaissances antérieures de leurs propres cultures avant de faire des comparaisons avec une autre communauté ou de tirer des conclusions à propos de celle-ci.

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., expressions francophones régionales tirées de textes de différentes communautés québécoises comme « asteur », « dépanneur », « jaser », « toast », « téléroman »; formules de salutations utilisées pour indiquer des relations formelles et informelles; orthographe de mots français qui témoigne d'un dialecte local).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il pratique de repérer ou de reconnaître les expressions typiques d'une région dans un texte? », « Comment peux-tu déterminer le degré de formalité d'une relation entre les personnages d'un texte? », « Comment le dialecte d'une région francophone est-il reflété dans l'orthographe des mots? ».

Conseils pédagogiques : À l'aide de textes audio, le personnel enseignant peut présenter une variété d'accents et de dialectes pour renforcer les connaissances avant que l'élève lise des documents imprimés venant d'une région en particulier.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 5e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., écrire à propos de sa famille dans une lettre à un correspondant; écrire les règles d'un jeu joué en classe d'éducation physique; inviter l'administration de l'école à participer à une célébration culturelle en classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu les renseignements nécessaires selon le destinataire de ton texte? », « Comment le fait de savoir à qui tu écris influencera-t-il ton choix de mots dans ton message? », « Comment organiseras-tu tes directives pour expliquer le fonctionnement du jeu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser l'*impératif* et encourager l'élève à l'employer au moment de rédiger des directives dans des textes de procédures.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira divers textes en français, de façon à transmettre des renseignements, des idées et des opinions sur lui-même, ses amis, sa famille et son environnement immédiat, en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains des éléments fondamentaux de chaque forme *(p. ex., raconter sa participation à une activité à l'échelle de l'école; créer une mini biographie d'un ami, d'un membre de la famille ou d'un camarade de classe; préparer une brochure afin de promouvoir une exposition sur des artefacts historiques; créer un livre d'images expliquant un enjeu social ou environnemental à un auditoire plus jeune; écrire un article ou un rapport sur les choix de vie écologiques; écrire un sketch à propos d'un personnage d'un film préféré).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisiras-tu le type de texte descriptif que tu vas écrire? », « De quelle façon ton destinataire peut-il être influencé par le type de texte écrit que tu as choisi pour partager tes réactions? », « Comment tes actions sont-elles influencées par les idées présentées dans l'article que tu as rédigé? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des locutions qui expriment le partage d'idées et d'opinions personnelles comme « je pense que », « je ne suis pas d'accord », « ça me fait penser à », « à mon avis » et « selon moi ».

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., créer un schéma conceptuel afin d'augmenter son vocabulaire lié à un sujet familier; utiliser un mur de mots pour confirmer l'orthographe des mots relatifs à un sujet précis; utiliser des ouvrages de référence pour étudier le sens des mots; incorporer du langage familier tiré de textes oraux et d'interactions dans ses écrits; tenir en permanence un journal de lecture pour y consigner du vocabulaire nouveau ou pertinent et des expressions ou des mots intéressants).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment un schéma conceptuel t'aide-t-il à enrichir ton vocabulaire pour ta tâche d'écriture? », « De quelle façon le mur de mots te permet-il de vérifier l'orthographe des mots et de diversifier le vocabulaire utilisé dans ton texte? », « Parmi les mots que tu utilises pendant tes interactions, quels sont ceux que tu peux réutiliser dans ta production écrite? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut fournir à l'élève des occasions de parler de nouveaux mots avec ses pairs pour en découvrir le sens et déterminer comment les utiliser dans divers contextes de rédaction.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à créer un schéma conceptuel de synonymes de mots fréquemment utilisés pour éviter la répétition dans ses textes.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : commencera à établir un style personnel et un point de vue clair avec le soutien de l'enseignant *(p. ex., utiliser la répétition pour souligner les idées clés et mettre l'accent sur un point de vue; rédiger une critique de film en utilisant une hyperbole [comme « Il est grand comme une maison », « Ce film est plus long que l'Amazone », « C'est un film absolument génial, super bon et complètement drôle », « Il est fort comme un bœuf »] afin de démontrer ses opinions et ses idées; utiliser des onomatopées [comme « glou glou », « OUIN », « Miaou », « Cocorico », « Pouf », « Aïe », « Toc Toc », « Ouf »] pour exprimer des sentiments, des émotions et des actions; incorporer des éléments tirés de textes guides dans ses propres écrits; utiliser des mots, des aides visuelles ainsi qu'une variété de structures de phrases pour transmettre son message).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu exprimer tes émotions et tes opinions dans tes textes écrits? », « Quels mots et quelles expressions peux-tu employer pour articuler ton opinion dans ton texte? », « Comment la répétition peut-elle t'aider à souligner ton point de vue? », « De quelle façon l'hyperbole te permet-elle d'exprimer ton opinion lorsque tu écris une critique de film? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de procédés littéraires comme la répétition, les comparaisons et les métaphores afin d'accroître la capacité de l'élève à exprimer ses idées et ses opinions personnelles dans des textes écrits.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera divers textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de plusieurs types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., rédiger le texte d'une annonce radiophonique sur un enjeu environnemental; créer une affiche concernant un article perdu; rédiger un slogan ou un refrain publicitaire sur les habitudes de vie saines; créer une invitation ou une carte de souhaits électronique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les mots que tu choisis influencent-ils l'effet de l'annonce? », « De quelle façon peux-tu enrichir ton affiche en utilisant des éléments visuels? », « Comment les rimes enrichissent-elles un slogan ou un refrain publicitaire? », « De quelle façon la rédaction d'une invitation ou d'une carte de vœux virtuelle diffère-t-elle de celle de cartes imprimées? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de faire un remue-méninges sur des mots qui riment avant de rédiger un slogan ou un refrain publicitaire.

2. Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser la forme comparative des adjectifs pour transmettre ses messages dans une variété de textes médiatiques.

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., utiliser un schéma conceptuel pour faire un remue-méninges d'idées à propos de la conservation de l'énergie; s'entretenir avec l'enseignant à propos d'un sujet pour un projet; échanger avec ses pairs pour développer des idées de dépliant sur les habitudes de vie saines; utiliser une structure de cause à effet afin de préparer des idées pour un rapport).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment un schéma conceptuel t'aide-t-il à susciter des idées avant d'écrire? », « Comment une rencontre avec l'enseignant(e) peut-elle élargir tes idées à propos d'un sujet? », « Comment un organisateur graphique peut-il t'aider à formuler tes arguments afin d'écrire ton opinion? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser différents organisateurs, comme l'ordre chronologique, la relation de cause à effet et l'ordre d'importance, pour organiser les idées avant la rédaction.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons, en respectant les critères établis, et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt, en utilisant une variété de stratégies *(p. ex., déterminer les parties du texte qui doivent être réorganisées afin d'assurer la clarté des idées; utiliser des documents de référence pour varier le choix de mots et éviter la répétition; réviser les textes en tenant compte de la rétroaction du personnel enseignant et des pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu améliorer la fluidité de ton texte écrit? », « Comment les référentiels sont-ils utiles tout au long du processus d'écriture? », « Comment le fait de partager tes ébauches avec les autres peut-il influencer la révision de ton texte écrit? », « Comment organiseras-tu ton texte pour qu'il soit clair et communique efficacement le message voulu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut fournir de la rétroaction descriptive relativement aux critères de réussite établis afin d'orienter l'élève dans la révision de son travail.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de textes écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec de l'aide le cas échéant *(p. ex., utiliser une liste de vérification établie conjointement avec l'enseignant et les pairs pour modifier son texte, relire et réviser le texte en suivant les lignes directrices fournies pour s'assurer que les critères précisés ont été respectés; utiliser des adjectifs et des adverbes afin de clarifier des renseignements précis; utiliser des guillemets pour indiquer les citations et des tirets pour indiquer un changement de locuteur; utiliser des conjonctions pour assurer la fluidité des idées; partager le produit écrit final avec l'auditoire visé).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de créer ensemble une liste de contrôle t'aidera-t-il à améliorer ton processus de rédaction? », « Comment le fait de relire ton texte peut-il te permettre de confirmer que tous les critères visés sont respectés? », « Comment les interactions sont-elles démontrées dans un texte? », « Comment peux-tu bien enchaîner tes idées dans un texte? », « Comment le destinataire peut-il réagir au message de ton texte écrit? ».

Conseils pédagogiques :

1. Pendant les exercices de lecture partagée et dirigée, le personnel enseignant peut mettre en lumière l'utilisation des guillemets pour les citations et des tirets pour indiquer un dialogue.

2. Le personnel enseignant peut offrir des exemples d'utilisation des conjonctions (p. ex., « que », « mais », « parce que », « car ») pour rendre un texte plus fluide.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., discuter de l'efficacité des stratégies de rédaction ou des organisateurs graphiques sélectionnés; déterminer les prochaines étapes de rédaction en fonction de la rétroaction reçue de l'enseignant et des pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la discussion pourrait-elle aider ton processus de pré-écriture? », « De quelle façon la conversation avec l'enseignant(e) ou tes pairs t'aide-t-elle à déterminer les étapes à suivre pour améliorer tes textes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de consulter une liste de vérification au cours du processus de rédaction pour s'assurer que ses écrits tiennent compte de l'objet et de l'auditoire visés.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera, dans ses travaux écrits, des renseignements au sujet des communautés francophones du Québec, y compris les aspects de leurs cultures, et de leurs contributions à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., rédiger l'ébauche d'une brochure « Bienvenue au Québec » pour les enfants qui immigrent au Canada; décrire une célébration culturelle québécoise du point de vue d'un visiteur au Canada; créer la page d'accueil du site Web d'un artiste, d'un musicien ou d'une célébrité du Québec; écrire une lettre ou un courriel à un correspondant québécois réel ou fictif pour lui demander des renseignements sur ses traditions ou ses célébrations culturelles tout en partageant certaines de ses propres traditions; créer la légende d'une illustration ou*

d'une photo décrivant la relation entre les voyageurs, *les Métis et la Compagnie du Nord-Ouest à l'époque de la traite de fourrures; rédiger un message pour le babillard ou le blogue de la classe au sujet de la valeur de la diversité culturelle dans son école).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles connaissances antérieures t'aident à mieux comprendre les gens d'une autre communauté? », « Quels aspects des coutumes des autres trouves-tu les plus intéressants? Comment est-ce que cette nouvelle connaissance t'aide à mieux comprendre les traditions des autres? », « Comment la détermination par écrit des aspects culturels d'une communauté t'aide-t-elle à apprécier la tienne? », « Comment la rédaction d'un courriel à un correspondant d'une autre région te permet-elle de partager des caractéristiques de ta propre culture? », « Quel est ton message pour le tableau d'affichage ou le blogue de la classe à propos de l'importance de la diversité culturelle? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des pronoms possessifs (comme « le mien », « la mienne », « le sien », « la sienne ») lorsqu'il décrit les aspects culturels de différentes communautés.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein des diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., conventions de rédaction de cartes de souhaits, comme les salutations et la conclusion; conventions relatives aux lettres personnelles et formelles; façons polies d'accepter ou de refuser une invitation; expressions de différentes régions francophones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels éléments sont essentiels dans une lettre d'amitié? », « Comment peux-tu accepter ou refuser une invitation d'une manière polie? », « Comment pourrais-tu communiquer ton message à un destinataire francophone d'une autre région? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

6e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 6e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français (*p. ex., utiliser des indices visuels ou environnementaux pour faire des prédictions tout en écoutant un vidéoclip; déduire le sens sous-jacent en se fondant sur le ton et le rythme d'une chanson ou d'un poème; repérer les mots répétés ou accentués pour résumer les principales idées présentées; rechercher les mots apparentés et les familles de mots afin de clarifier la compréhension; utiliser une liste de vérification pour souligner les renseignements importants; demander de répéter et de donner des précisions pendant et après l'écoute*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les éléments visuels t'aident-ils à faire des prédictions pendant l'écoute d'un vidéoclip? », « Comment est-ce que les mots apparentés et les familles de mots t'aident à mieux comprendre une présentation orale? », « Comment une liste de contrôle peut-elle t'aider à faire ressortir les idées clés d'un texte entendu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux adjectifs et aux expressions descriptives qui lui permettent de visualiser les événements racontés dans une présentation ou un journal télévisé.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans différentes situations *(p. ex., formuler des opinions fondées sur une présentation faite par un pair; reconnaître le nouveau vocabulaire et les nouvelles expressions dans une présentation média sur un enjeu social ou environnemental; formuler des questions pour un conférencier sur un enjeu d'actualité touchant les peuples autochtones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon l'écoute de textes variés t'aide-t-elle à apprendre de nouvelles expressions? », « Comment peut-on modifier/changer sa position d'écoute afin de montrer son intérêt? », « Comment les points de vue des autres t'aident-ils à formuler tes propres opinions? », « Comment peux-tu faire ressortir l'information pertinente d'une présentation afin de vérifier ta compréhension de ce que tu entends? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de repérer les différentes formes de verbes familiers au passé, au présent et au futur qu'il entend.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de divers textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et inconnus sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., paraphraser l'information entendue pendant la présentation faite par un pair; consigner les renseignements entendus dans un rapport médiatique abordant des sujets d'actualité; formuler des questions afin de clarifier les renseignements partagés par d'autres élèves dans des situations en petits et en grands groupes; décrire les liens personnels établis pendant l'écoute d'une chanson; dessiner une image inspirée d'une lecture à voix haute; déduire le point de vue du locuteur en cherchant les marqueurs de discours; pendant une activité du casse-tête, paraphraser les idées du groupe « expert » aux membres de son groupe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment sais-tu que tu as compris les messages clés de ce que tu viens d'entendre? », « Quel est ton point de vue personnel à propos du sujet de la présentation de groupe? Est-ce que leurs arguments ont influencé ton opinion? », « Comment les marqueurs de relation t'aident-ils à comprendre le point de vue de la personne qui parle? », « Quelles sont les idées importantes du groupe "expert" que tu vas partager avec ton groupe? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut inviter l'élève à repérer les marqueurs de discours (*les marqueurs de relation*, p. ex., « d'abord », « ensuite », « en conclusion ») pendant qu'il écoute un discours ou une présentation.

2. Pendant les activités d'apprentissage coopératives, comme l'activité du casse-tête, le personnel enseignant peut encourager l'élève à prendre des notes et à paraphraser pour transmettre des renseignements importants à son groupe.

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques oraux sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées du texte pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., discuter des réactions personnelles à l'information présentée dans un documentaire ou un clip vidéo Minutes du patrimoine sur la relation entre les premiers explorateurs européens et les peuples autochtones; déterminer comment les paroles d'une chanson s'adressent à un public donné; évaluer la transmission du message dans un reportage ou une webémission et faire des suggestions sur la façon dont le message pourrait être plus efficace; discuter l'efficacité d'un message publicitaire sur le plan du ciblage des consommateurs du produit; cerner les différents points de vue présentés ou manquants dans une vidéo portant sur un enjeu social ou environnement)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les paroles de la chanson qui ont provoqué une réaction émotionnelle? », « Quel est le message implicite de cette publicité? Comment le message sera-t-il différent selon la perspective d'une autre personne? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des adjectifs et des adverbes et encourager l'élève à les utiliser pour exprimer ses points de vue.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à la situation tout en participant à une variété d'interactions sociales et scolaires à propos de sujets familiers et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., poser des questions à des fins d'éclaircissement; déduire le message visé par le locuteur à partir du ton de sa voix, de son langage corporel et de ses expressions faciales; reconsidérer son opinion après avoir entendu ce que disent les autres; demander au locuteur de répéter ou d'expliquer à des moments appropriés)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de poser des questions t'aide à mieux comprendre ton partenaire? », « Quel est le ton de voix de ton partenaire? Est-ce que son ton t'aide à faire des inférences à propos des messages implicites? », « Comment est-ce que le langage corporel et les gestes utilisés par tes interlocuteurs peuvent t'aider à comprendre leurs messages? », « De quelle façon les idées des autres participants t'aident-elles à réévaluer ton opinion sur le sujet discuté? ».

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que les autres disent en participant à une variété d'interactions sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., répondre au point de vue d'un pair sur un mode de vie sain ou actif en*

faisant des liens avec son expérience personnelle; poser des questions pour obtenir plus de renseignements au cours d'une entrevue; faire part de ses opinions sur un groupe de musique ou un auteur préféré; participer à un débat à propos d'un enjeu social, économique ou environnemental; soutenir son point de vue et s'appuyer sur les idées des autres au cours des discussions; écouter afin de participer à des jeux de narration traditionnelle).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les questions que tu poses durant une entrevue vont-elles t'aider à formuler une réponse personnelle ou à comprendre le sujet? », « De quelle façon les opinions d'un pair influencent-elles tes propres opinions? », « Comment est-ce qu'on peut varier le rythme d'un dialogue ou d'une entrevue? », « Comment est-ce que le fait de bien écouter t'aide à faire part de tes propres opinions lors de discussions en groupe? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de varier la structure de ses questions en utilisant l'inversion et l'intonation.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., demander des suggestions et tenir compte des commentaires d'un pair; déterminer les meilleures stratégies permettant de cerner les renseignements clés dans les textes oraux; évaluer son utilisation des indices verbaux et non verbaux afin de démontrer sa compréhension pendant un dialogue; établir des objectifs afin d'améliorer l'utilisation des stratégies et des compétences en matière d'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles suggestions de ton partenaire t'aideront à déterminer les meilleures stratégies d'écoute? », « Comment te sers-tu d'indices verbaux ou non verbaux afin de montrer ta compréhension pendant une interaction/une présentation? », « Qu'est-ce que tu vas faire afin d'améliorer tes stratégies d'écoute? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les stratégies d'écoute dans l'ensemble des situations du programme-cadre.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux en français, reconnaîtra les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., repérer des exemples dans les médias audio et [ou] audiovisuels qui illustrent le statut du français comme langue officielle du Canada; écouter l'hymne national en français et travailler en*

groupes pour déceler certaines similitudes et différences entre les versions française et anglaise; écouter des légendes et des contes populaires canadiens-français et en discuter, écrire à leur sujet ou créer des œuvres d'art pour représenter les aspects qui suscitent l'intérêt; écouter des récits historiques sur les voyageurs *et les* coureurs des bois *qui ont fait du commerce avec les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et discuter de l'importance de ces relations sur le plan du développement du Canada à titre de nation; écouter des chansons comme « À la claire fontaine », « C'est l'aviron » et « V'la l'bon vent » et indiquer leur importance pour les Métis et d'autres communautés canadiennes-françaises).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les différentes communautés sont-elles représentées à travers la musique? », « Comment l'auteur ou l'artiste évoque-t-il des émotions dans la chanson ou le poème? », « Comment est-ce que l'écoute des perspectives d'autrui t'aide à mieux connaître ces derniers? », « Comment l'apprentissage au sujet d'autres cultures t'aide-t-il à formuler des opinions sur tes propres expériences culturelles? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter de la musique d'une variété de communautés canadiennes-françaises qui utilisent différents styles et instruments de musique (p. ex., tambours, accordéon, cuillères).

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., déterminer les similarités et les différences entre le discours formel et informel utilisé par différents groupes; comparer les niveaux de langue utilisés par différents groupes d'âge; comparer les différents dialectes des francophones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'on modifie le niveau de langue en fonction de la personne avec qui on parle? », « Comment peux-tu distinguer différents niveaux de langue lorsque tu écoutes un discours? », « Comment peux-tu reconnaître différents dialectes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut faire jouer des clips audio contenant des conversations formelles et informelles entre différents groupes afin d'aider l'élève à définir et à comparer les niveaux de langue utilisés.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 6e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., utiliser les expressions faciales et le langage corporel; varier le rythme du discours afin de retenir l'attention de l'auditoire; utiliser des mots charnières et différentes structures de phrases pour accroître la fluidité des idées pendant une présentation; utiliser le vocabulaire propre à un sujet pour expliquer clairement ce dernier).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu changer tes expressions faciales et tes gestes lors de la récitation? », « Quel impact le débit de ta voix a-t-il sur l'intérêt de ton public? », « Comment vas-tu exprimer ton point de vue clairement? », « Quels mots peux-tu utiliser afin de t'exprimer de façon fluide quand tu présentes un

sujet familier? », « Quels mots et expressions sont propres au sujet choisi? Comment peux-tu les incorporer dans tes communications? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'élève en lui offrant des occasions de s'entraîner à faire des présentations à différents groupes (p. ex., des partenaires, de petits groupes, l'ensemble de la classe, toute l'école, la collectivité).

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira des messages préparés, répétés et de plus en plus spontanés en français contenant des renseignements et des idées sur des sujets scolaires et des questions d'intérêt personnel immédiat en se servant d'aides contextuelles, auditives et visuelles *(p. ex., présenter son point de vue sur un enjeu social ou environnemental; expliquer un événement d'actualité en détail; jouer un sketch qui compare les traditions, les festivals ou les coutumes des peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits; prononcer un discours sur l'accessibilité dans les édifices publics; partager une opinion personnelle sur le mode de vie sain; faire une présentation orale sur l'importance des compétences linguistiques en français pendant les voyages).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu développer tes arguments dans un ordre logique afin de convaincre ton public? », « Comment vas-tu choisir l'information se rapportant au sujet choisi afin de communiquer ton message? », « De quelle façon peux-tu assurer la progression de tes idées dans ta présentation orale? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des temps passés (p. ex., *passé récent, passé composé* et *imparfait*) et encourager l'élève à les utiliser de façon appropriée au moment de présenter des renseignements ou des arguments.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des expressions comme « selon moi » et « à mon avis » lorsqu'il exprime une opinion personnelle.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de communications préparées, répétées et de plus en plus spontanées portant sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel en utilisant des expressions et des mots familiers *(p. ex., faire des pauses pour insister sur ses préférences personnelles en décrivant les choix d'aliments ou de musique; utiliser le ton et l'intonation à des fins d'accentuation; faire des demandes directes, exprimer ses préférences et décrire ses centres d'intérêt sans trop d'hésitation; employer des salutations et des expressions de courtoisie types sans trop d'hésitation pendant les activités en classe; prononcer correctement le nouveau vocabulaire pendant les activités en classe; utiliser les documents de référence de la classe et les Questions incitatives de l'enseignant pour corriger soi-même ses erreurs en français parlé).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'accentuer certains mots peut-il t'aider à communiquer ton message? », « Quel effet les changements dans le

ton de ta voix peuvent-ils avoir sur la communication de ton message? », « Qu'est-ce que tu fais pour t'exprimer avec clarté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer la prononciation des noms et des verbes au singulier et au pluriel pendant les activités de lecture partagée ou dans un cercle intérieur-extérieur.

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., déterminer et utiliser des stratégies publicitaires dans une publicité télévisée; produire un balado expliquant les répercussions de l'exploration spatiale; créer un message d'intérêt public pour les pairs sur la toxicomanie; créer un reportage à propos d'un événement d'actualité à l'école ou dans la communauté).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies efficaces peux-tu utiliser pour communiquer ton message au moyen d'une annonce publicitaire? », « Quels détails vas-tu inclure dans l'annonce? Comment vas-tu les présenter? », « Quelles techniques ou formes peux-tu utiliser ou ajouter afin d'intéresser ou de persuader ton public? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de l'*impératif*, du *futur proche* ou du *futur simple* afin d'exprimer un point de vue.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., utiliser le langage corporel et les gestes pour reconnaître les renseignements donnés par un pair; affirmer poliment son accord ou son désaccord durant un débat ou une entrevue; utiliser un langage approprié au moment de s'immiscer dans une conversation ou d'intervenir; poser des questions de suivi pour montrer son intérêt et alimenter la conversation; anticiper les réponses des pairs pour formuler des répliques pendant un débat ou un jeu de rôles).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu montrer que tu comprends ton partenaire? », « Comment vas-tu montrer que tu es d'accord ou que tu n'es pas d'accord lors d'un débat? », « Comment les mots et les gestes que tu choisis jouent-ils un rôle dans tes conversations? », « De quelle façon le fait d'anticiper les idées de tes pairs peut-il t'aider à formuler tes réponses lors d'un débat? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des locutions d'interjection, d'opinion et de courtoisie (p. ex., « selon moi », « je ne suis pas d'accord », « excusez-moi »).

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes sociaux et scolaires structurés et dirigés, sur des sujets familiers portant sur des questions d'intérêt personnel et des sujets scolaires *(p. ex., attribuer de façon collaborative les rôles nécessaires pour exécuter une tâche de groupe donnée en fonction des points forts de chacun; passer en revue les exigences en matière de sécurité avec les pairs avant une nouvelle activité physique; participer à un jeu de rôles sur les effets négatifs des drogues; réaliser une entrevue avec un pair sur un sujet d'intérêt familier; discuter de l'importance d'obtenir de l'argent de poche ou de faire ses devoirs; en groupe, organiser une collecte de fonds pour une excursion scolaire; reformuler les énoncés et poser des questions après la présentation d'un pair; établir des liens personnels avec un texte durant une discussion de groupe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu exprimer tes préférences aux autres membres de ton groupe? », « Comment vas-tu t'assurer que tous les membres de ton groupe participent à la conversation? », « Quels types de questions poseras-tu lors d'une entrevue afin de connaître les préférences d'un pair? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser l'*impératif* lorsqu'il donne des directives pendant une activité de groupe.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., discuter de l'importance d'utiliser les stratégies d'expression orale pour communiquer clairement des idées; évaluer l'efficacité des différentes stratégies d'expression orale pour retenir l'attention de l'auditoire; décrire la façon dont certaines stratégies d'interaction orale permettent d'alimenter les conversations; prévoir les prochaines étapes de perfectionnement de ses compétences en matière d'expression orale en s'appuyant sur les commentaires de l'enseignant et des pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les stratégies les plus efficaces qui t'aident dans tes interactions? », « Qu'est-ce que tu peux faire afin d'améliorer tes interactions? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à établir un contact visuel, à attendre son tour et à respecter les opinions des autres lorsqu'il formule des commentaires descriptifs.

2. Le personnel enseignant peut fournir des outils pour aider l'élève à consigner ses réflexions sur l'utilisation de diverses stratégies d'expression orale et leur application dans une variété de situations.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, y compris des aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., décrire des communautés francophones, y compris les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, des provinces de l'Atlantique, des Prairies et de l'Ouest ainsi que des territoires du Nord; partager des idées et des opinions concernant les clips vidéo Minutes du patrimoine sur des individus importants et des sujets liés à l'histoire du Canada français – comme les Métis, Louis Riel et les Acadiens – et établir des liens transdisciplinaires avec des sujets liés aux études sociales; discuter des réactions personnelles aux chansons et aux œuvres d'artistes canadiens-français, y compris des artistes autochtones comme Leah Fontaine, Marcien Lemay ou Derek Letourneau; décrire les traditions, les festivals, les chansons et la cuisine des régions francophones de l'Ouest, de l'Est et du Nord du Canada, et faire des liens avec les coutumes dans sa propre communauté; faire une présentation sur un événement ou un artefact culturel).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu exprimer ton appréciation d'une chanson afin de convaincre la classe d'acheter le disque compact? », « Comment est-ce que le fait de discuter des éléments culturels d'une légende ou d'une histoire avec ton groupe t'aide à faire des comparaisons avec ta propre communauté? », « Quels détails trouvés lors de ta recherche sur une fête ou un artefact culturel veux-tu incorporer dans la discussion sur cette fête? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des pronoms et des adjectifs possessifs lorsqu'il exprime des opinions personnelles ainsi que les verbes « pouvoir » et « vouloir » pour exprimer des possibilités et des désirs.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser l'*imparfait* et le *passé composé* pour décrire des événements historiques dans les communautés canadiennes-françaises.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : déterminera les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales *(p. ex., utiliser la terminologie régionale pour désigner la nourriture; reconnaître et utiliser les salutations auxquelles ont recours les jeunes dans différentes communautés francophones; donner des directives ou des instructions avec politesse dans différents registres de langue).*

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones dans l'Est, l'Ouest et le Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu modifier ton niveau de langue par rapport à ton auditoire? », « Comment vas-tu adapter tes salutations selon ton interlocuteur? », « Comment l'usage de la négation va-t-il changer selon le public? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à simuler diverses interactions sociales en utilisant des phrases négatives.

2. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation efficace des trois formes de l'*impératif* (c.-à-d. « tu », « nous », « vous ») dans divers contextes (p. ex., donner des instructions ou des directives, faire des suggestions).

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 6e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., appliquer ses connaissances antérieures pendant les activités préalables à la lecture; faire des prédictions après avoir prévisualisé des extraits d'un texte; établir des liens pour comprendre la motivation d'un personnage; cerner l'idée principale et les détails secondaires).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'activer tes connaissances antérieures te permet-il de donner un sens à ce que tu lis? », « Quels indices du texte t'aident à faire des prédictions? », « Comment le fait de faire des liens avec ton expérience personnelle t'aide-t-il à mieux apprécier le point de vue d'un personnage? », « Comment le fait de trouver les idées importantes te permet-il d'approfondir ta compréhension du texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des mots charnières, tels que « ensuite », « enfin », « premièrement« », « puis », « finalement », pour résumer les textes.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes en français qui abordent des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., résumer dans ses propres mots un passage tiré d'un texte informatif; dégager les messages implicites et explicites d'une publicité imprimée; réciter un monologue présentant le point de vue d'un personnage d'un texte de fiction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment un gabarit t'aide-t-il à organiser les points importants lus dans un texte? », « Pourquoi utilise-t-on certains visuels dans une publicité? », « Quel point de vue est représenté dans le texte ou en est absent? », « Comment le fait de te mettre à la place du personnage t'aide-t-il à comprendre son point de vue? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur l'utilisation des adverbes temporels dans le texte (p. ex., « hier », « aujourd'hui », « demain » et « après-demain ») afin de déterminer le moment où sont survenus les événements de l'histoire.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des adjectifs et des adverbes comparatifs et superlatifs pour comparer deux personnages d'un texte.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes en français sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel qui contiennent du vocabulaire et des structures linguistiques familiers à un débit acceptable et avec une expression suffisante pour en transmettre le sens, en se servant de divers indices *(p. ex., lire un poème à voix haute en utilisant l'intonation et l'expression appropriées; utiliser le ton de la voix, l'intonation et un rythme varié afin d'exprimer des sentiments pendant un théâtre lu; découper le texte en sections ou locutions logiques).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu varier le ton de ta voix pour exprimer un sentiment pendant le théâtre des lecteurs? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer la prononciation et l'intonation appropriées en attirant notamment l'attention sur les liaisons et leur incidence sur la fluidité de la lecture.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : cernera et utilisera plusieurs stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., prédire le sens du vocabulaire inconnu en utilisant des indices tels que les modèles de mots; créer un schéma conceptuel sur un sujet donné et des sous-sujets; consulter les diagrammes de référence et les murs de mots en classe; déterminer la terminologie propre à un sujet et l'intégrer dans ses communications quotidiennes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'une toile d'idées peut t'aider à repérer les mots clés d'un texte? », « Comment les mots d'une même famille peuvent-ils t'aider à comprendre des textes lus? », « Comment est-ce que le vocabulaire des autres matières (maths, sciences et technologie, arts) peut t'aider à être plus précis quand tu t'exprimes? », « Comment est-ce que les ressources de la salle de classe comme le mur de mots ou les référentiels renforcent ta compréhension pendant la lecture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les suffixes utilisés afin de créer des mots connexes, comme « -ment » ajouté à un adjectif pour former un adverbe (« lent »/« lentement ») ou « -age » ajouté à la terminaison d'un verbe pour former un nom (« recycler »/« recyclage »).

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées du texte pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., décrire comment les éléments d'une affichette visent à susciter une réaction à un enjeu social; expliquer comment une publicité imprimée promeut un produit ou un mode de vie; expliquer comment les éléments graphiques d'une brochure, comme les tableaux ou les diagrammes, sont utilisés pour présenter des données; discuter de quelle façon le point de vue exprimé dans un éditorial a influencé son opinion; évaluer l'efficacité de la brochure d'un camp d'été à attirer le public cible; déterminer les éléments de la jaquette d'un livre qui visent à attirer les lecteurs; expliquer comment les images sont utilisées dans les publicités imprimées et télévisées pour susciter des émotions, comme la manière dont des scènes de la nature ou des animaux sont utilisées dans une publicité de voiture).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les éléments d'un autocollant pour voiture provoquent-ils une réaction? », « Comment les techniques publicitaires utilisées dans une annonce suscitent-elles une réaction? », « Comment l'organisation graphique influence-t-elle le message du texte? », « Comment le point de vue de l'auteur te permet-il de réfléchir à ta propre opinion? », « Comment sais-tu à qui s'adresse l'information présentée dans une brochure? », « Comment est-ce que les techniques utilisées sur la couverture d'un livre peuvent t'inciter à lire ce dernier? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des expressions d'opinion, comme « à mon avis », « d'après moi » et « je suis d'accord », pour réagir aux textes.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 6e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* biographie – *raconter la vie et les réalisations d'une personne;* album de bande dessinée – *divertir et explorer des personnages, des idées et des problèmes;* médias sociaux – *partager des opinions;* sondage – *obtenir et analyser des renseignements;* article de journal – *fournir de l'information sur un événement d'actualité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies emploies-tu lorsque tu choisis un texte pour un but précis? », « Quel est le but de la lecture? Est-ce que le but de la lecture détermine le genre de texte que tu vas lire? », « Quelle est la raison pour laquelle l'auteur a choisi ce type de texte au lieu d'un autre pour transmettre son message? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer diverses stratégies visant à accroître les compétences en matière de recherche (p. ex., formuler des questions, trouver des renseignements et comparer des renseignements provenant de diverses sources).

2. Le personnel enseignant peut donner à l'élève des occasions de lire différents textes réels, comme des recettes, des journaux, des menus, des sites Web et des brochures.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre le sens, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* manuel – *caractéristiques du texte, comme la table des matières, l'index et les titres;* scénario – *utilisation de divers types de caractères pour indiquer des directives scéniques ou des dialogues;* expérience scientifique – *directives et procédures en ordre séquentiel).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les titres et les sous-titres t'aident-ils à trouver l'information importante dans un texte? », « Comment différentes polices de caractère changent-elles l'expression, l'action ou le sentiment d'un texte? », « Pourquoi est-il important de suivre les étapes en ordre séquentiel pendant une expérience scientifique? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux phrases complexes qui contiennent des mots charnières (p. ex., « parce que », « car », « donc », « en effet », « ainsi », « de plus », « ensuite » et « puis ») dans des textes persuasifs.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et

prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., évaluer l'efficacité de l'utilisation des connaissances antérieures pour faciliter la compréhension d'un texte lu; évaluer l'efficacité des prédictions pour approfondir la compréhension; réfléchir aux avantages d'examiner les graphismes d'une brochure et les expliquer afin de favoriser sa compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment as-tu compris le texte en utilisant tes connaissances antérieures? », « Comment tes prédictions peuvent-elles t'aider à mieux comprendre? », « Comment l'étude des aspects visuels d'un texte peut-elle faciliter ta compréhension? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à tenir un journal des stratégies de compréhension de lecture qui se sont avérées les plus efficaces.

C3 Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de divers textes en français, déterminera les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, s'informera sur certains aspects de leurs cultures et fera des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., déterminer comment les familles sont représentées dans différents types de textes de diverses régions francophones du Canada; lire un journal quotidien d'alimentation [ou un menu] d'une communauté francophone et en comparer le contenu avec sa propre alimentation quotidienne; lire des cartes pour repérer les différences et les similarités sur le plan des activités économiques et agricoles de diverses communautés francophones; consulter un atlas ou un site Web et reconnaître les communautés francophones, y compris les collectivités autochtones ainsi que les collectivités du Canada atlantique, des provinces des Prairies et de l'Ouest et des territoires du Nord; lire des textes à propos de figures historiques canadiennes-françaises et métisses importantes, comme Louis Riel; trouver des exemples de textes – comme des panneaux d'affichage bilingues ou des brochures gouvernementales – qui reflètent le statut du français comme langue officielle du Canada; lire les paroles et écouter des chansons de divers artistes canadiens-français et autochtones, et faire des comparaisons avec des chansons écrites dans sa langue maternelle; cerner les traits des héros d'histoires, de légendes et de mythes traditionnels, tels que Ti-Jean, Kluskap et Nanabijou).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la localisation et l'environnement d'une communauté affectent-ils les habitudes alimentaires de cette communauté? », « Comment l'activité agricole peut-elle influencer la culture d'une communauté? », « Comment le fait d'identifier les éléments culturels d'une région t'aide-t-il à mieux comprendre les gens de cette région? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser la table des matières, les titres, l'index, les légendes et les diagrammes d'un atlas pour trouver des renseignements sur une communauté donnée.

2. Le personnel enseignant peut donner à l'élève des occasions d'explorer, au moyen d'Internet, des plaques commémoratives (p. ex., sur des statues ou relatives à des artefacts dans un musée) de communautés francophones partout au Canada.

3. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation des adjectifs pour décrire les diverses communautés francophones du Canada à l'extérieur de l'Ontario et du Québec (p. ex., « acadien[ne] », « franco-terre-neuvien[ne] », « franco-manitobain[e] », « fransaskois[e] », « franco-colombien[ne] », « franco-yukonnais[e] », « franco-ténois[e] », « franco-nunavois[e] »).

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., abréviations trouvées dans des textes en français; dialectes trouvés dans des textes en français; raccourcis utilisés dans les messages textes dans une communauté francophone).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les abréviations de ta propre langue t'aident à comprendre celles d'un texte français? », « Comment les dialectes régionaux t'aident-ils à comprendre les différentes communautés? », « Comment les dialectes reflètent-ils la diversité culturelle d'une région? », « Comment le langage texto utilisé par une communauté diffère-t-il de celui de ta communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de choisir un organisateur graphique approprié pour comparer les abréviations françaises à celles de sa langue maternelle.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 6e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., rédiger une lettre persuasive adressée aux responsables du journal de l'école; rédiger un compte rendu informatif sur les dangers de la consommation de drogues et d'alcool; rédiger une histoire pour divertir de jeunes enfants; rédiger un ensemble de règles et de procédures pour joueur à un nouveau jeu).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vérifies-tu que ton texte convient au destinataire visé? », « Comment les mots que tu choisis influencent-ils tes lecteurs? », « Comment choisis-tu le type de texte selon ton but et ton destinataire? »,

« Comment les étapes séquentielles aident-elles à expliquer logiquement une procédure? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble des diagrammes de référence pour les aider à sélectionner le type de texte convenant à diverses fins et à divers publics.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira une variété de textes en français pour transmettre de l'information, des idées et des opinions à propos de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains éléments de chaque forme *(p. ex., rédiger la biographie d'une figure historique importante du Canada, comme un des premiers colons ou un membre de la communauté des Premières Nations, des Métis ou des Inuits; écrire un article de journal sur un événement d'actualité à l'école; rédiger le scénario d'une courte pièce de théâtre sur un sujet d'intérêt personnel; préparer le rapport de laboratoire d'une expérience scientifique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les copies types t'aident-elles à planifier la rédaction d'un texte? », « Comment ton point de vue peut-il influencer l'information que tu présentes dans une biographie? », « Comment l'information incluse dans une biographie peut-elle influencer les opinions des lecteurs? », « Comment la manchette d'un article de journal capte-t-elle l'attention des lecteurs? », « Comment est-ce qu'on donne des instructions aux acteurs d'une pièce de théâtre? ».

Conseils pédagogiques : Durant les exercices de lecture modélisée, partagée et dirigée, le personnel enseignant peut présenter une variété de textes guides et d'exemples et les explorer pour faciliter la rédaction de divers types de textes.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., utiliser des dictionnaires français imprimés ou en ligne pour trouver le sens des mots; utiliser un dictionnaire de synonymes français pour explorer d'autres choix de mots; utiliser des murs de mots pour déterminer le sens des mots de la même famille; créer de nouveaux mots en y ajoutant des préfixes et des suffixes connus, comme « in- », « dé- », « -ion » et « -eur/-euse », aux noms, aux verbes et aux adjectifs; utiliser une variété d'expressions, comme « Croyez-le ou non… », « Selon les experts… », « Quatre médecins sur cinq recommandent… » et « Tout le monde pense… », pour convaincre un auditoire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu vérifier le sens des mots que tu utilises dans ton texte? », « Comment varies-tu les mots que tu utilises dans tes écrits? », « Pourquoi est-il important de varier ton choix de mots lorsque tu écris? », « De quelle façon les mots choisis peuvent-ils influencer les idées du destinataire? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des dictionnaires et des thésaurus pour trouver les définitions, les synonymes et les antonymes des mots familiers et nouvellement acquis.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à explorer les mots racines et les modèles de mots pour enrichir son vocabulaire et améliorer son choix de mots.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : utilisera un choix de mots et des éléments stylistiques pour établir un style personnel et un point de vue clair *(p. ex., fournir des détails secondaires pour exprimer un point de vue dans un compte rendu sur une question d'équité; utiliser un ton sérieux dans une lettre au directeur ou un ton dynamique dans une courte histoire pour les jeunes enfants; raconter un événement en adoptant un autre point de vue; utiliser la troisième personne dans un article de journal ou la première personne dans un éditorial).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu soutenir ton point de vue pour enrichir ton argument? », « Dans quelle perspective vas-tu rédiger ton texte? », « Comment le ton de ton texte changerait-il si tu changeais la voix du narrateur? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des adjectifs possessifs (p. ex., « notre/nos », « votre/vos », « leur/leurs ») afin d'établir un style personnel.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera une variété de textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de plusieurs types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., créer la jaquette d'un livre pour attirer un lecteur potentiel; créer une brochure faisant la promotion d'un camp d'été; créer une présentation multimédia sur un enjeu environnemental; créer la pochette du CD d'une chanson ou d'un groupe de musiciens; rédiger le scénario d'une publicité télévisée faisant la promotion d'un produit santé).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu le type de texte médiatique approprié pour communiquer ton message? », « Comment les éléments visuels facilitent-ils la compréhension de ton message? », « Comment vérifies-tu que ton texte médiatique reflète ton but et répond aux besoins du destinataire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des phrases complexes et des mots de transition, comme « donc », « en effet », « ainsi que », « car », « ensuite » et « puis », dans ses présentations multimédias.

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., faire un remue-méninges seul ou en petits groupes pour rédiger un texte sur une question d'équité; utiliser un organisateur graphique, comme un diagramme cause-effet, pour définir les détails; organiser les renseignements d'une biographie par ordre chronologique; trier et organiser les idées par ordre d'importance).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment trouves-tu des idées avant de commencer à écrire un texte? », « Comment les organisateurs graphiques t'aident-ils à cibler ton sujet avant d'écrire un texte? », « Comment choisis-tu la façon appropriée d'organiser ton texte selon la forme choisie? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'une variété d'organisateurs graphiques pour développer et structurer les idées et l'information avant de rédiger un texte.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en respectant les critères établis, et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt en utilisant une variété de stratégies *(p. ex., surligner les mots et les expressions pouvant être enlevés ou modifiés; utiliser les commentaires descriptifs de ses pairs et de l'enseignant pour assurer l'organisation logique des idées; ajouter des mots et des expressions de transition pour améliorer la fluidité de son travail écrit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure l'usage des référentiels et des critères de succès t'aide-t-il à planifier ton texte? », « De quelle façon une copie type peut-elle t'aider à rédiger ton texte? », « Comment vérifies-tu que tu as évité de répéter des idées? », « Comment la rétroaction de tes pairs peut-elle t'aider à réviser ton texte? », « Comment peux-tu réviser ton texte afin de le rendre plus fluide? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des mots et des expressions de transition, comme « ensuite », « aussi », « car », « puisque », « cependant » et « néanmoins », pour améliorer la fluidité de son travail écrit.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de textes écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié*(p. ex., utiliser des virgules pour séparer les mots dans une liste; utiliser des tirets dans un dialogue pour indiquer un changement de locuteur; utiliser des murs de mots pour vérifier l'orthographe des mots fréquemment employés; appliquer les règles de formation du pluriel aux mots inconnus; placer les verbes et les adverbes au bon endroit dans une phrase; s'appuyer sur la révision de ses pairs pour améliorer son texte écrit avant de le publier; utiliser des listes de vérification et des diagrammes de référence pour*

vérifier si les critères précisés ont été respectés; utiliser une variété de styles et de tailles de caractères afin de souligner les idées importantes pour le lecteur; utiliser un soutien multimédia et visuel pour améliorer les textes publiés).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la ponctuation varie-t-elle selon le type de texte que tu écris? », « Comment détermines-tu l'orthographe des mots inconnus? », « Comment vérifies-tu l'ordre des mots dans les phrases de ton texte? », « Comment vérifies-tu que tu as respecté les critères de la tâche d'écriture? », « Comment peux-tu faciliter la compréhension de ton texte écrit par les lecteurs? », « Comment les outils technologiques peuvent-ils enrichir ton texte écrit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à relire son texte à voix haute devant un partenaire afin de reconnaître et de corriger les fautes d'orthographe et de grammaire.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., déterminer les organisateurs graphiques qui se sont avérés les plus utiles pour générer des idées avant la rédaction et orienter le développement de la pensée et des idées durant la rédaction; évaluer l'efficacité de la rétroaction et des modifications des pairs lors de la révision de son travail; évaluer les stratégies de rédaction qui se sont avérées les plus utiles pour exécuter la tâche).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle(s) stratégie(s) as-tu trouvée(s) la (les) plus efficace(s) pour organiser tes pensées et ton information, et pourquoi? », « Comment penses-tu que les organisateurs graphiques influencent ton processus d'écriture? », « Comment la révision des textes de tes pairs t'aide-t-elle à réviser tes propres textes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de tenir un carnet de notes de rédaction pour planifier et consigner les prochaines étapes de rédaction.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera, dans ses travaux écrits, de l'information sur les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, y compris les aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., utiliser un logiciel de présentation afin de partager une expérience culturelle; rédiger une description comparative de deux artefacts culturels pour un musée; rédiger un compte rendu sur un événement culturel canadien-français*

en établissant des liens avec un événement de sa propre culture; rédiger la biographie d'un francophone qui a contribué à la société canadienne; en s'inspirant d'une légende ou d'un mythe canadien-français, rédiger une légende expliquant un événement culturel ou un phénomène géographique de sa propre communauté; en s'inspirant d'exemples d'autres cultures, rédiger un mythe ou une fable pour sa propre communauté qui présente une morale ou des valeurs).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'écrire au sujet des autres cultures enrichit-il tes connaissances culturelles? », « Comment le fait d'écrire des textes comparatifs t'aide-t-il à apprécier ta propre culture? », « Comment le fait d'effectuer des recherches sur un personnage historique important t'aide-t-il à en savoir plus sur ta communauté? », « Comment le fait d'étudier des légendes d'autres cultures t'aide-t-il à faire ressortir les éléments nécessaires pour écrire ta propre légende? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner un exemple de rédaction d'un texte comparatif en utilisant des adverbes temporels (p. ex., « jamais », « toujours », « souvent », « quelquefois », « rarement », « parfois ») et (ou) des adjectifs possessifs (p. ex., « ma/mon », « notre », « leur »).

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., expressions idiomatiques; degré de formalité convenant au dialogue entre étrangers; utilisation d'abréviations françaises dans un courriel à un ami; variations orthographiques représentant un dialecte en particulier).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment montres-tu la relation entre deux locuteurs dans un texte? », « Comment la technologie influence-t-elle la langue écrite? », « Comment le langage utilisé dans ton texte peut-il refléter les régionalismes et les dialectes d'une communauté francophone? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des pronoms et des verbes à la deuxième personne du singulier et du pluriel afin d'indiquer la relation formelle ou informelle entre les interlocuteurs dans un dialogue écrit (p. ex., « tu », « vous », « ton/ta/tes », « votre/vos », « peux-tu », « pourriez-vous »).

2. Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en l'exposant à des exemples de dialectes français dans des textes écrits.

---

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

7e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 7e année, l'élève :

A1.1 Utilisation de stratégies de compréhension orale : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre les messages explicites et implicites d'une variété de textes oraux en français, y compris de textes de plus en plus complexes *(p. ex., établir des liens avec ses connaissances antérieures et ses expériences personnelles; faire des prédictions; reconnaître les mots apparentés et familiers; résumer les renseignements importants en utilisant un outil organisationnel).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment tes expériences personnelles t'aident-elles à mieux comprendre le message du texte? », « En utilisant le contexte, comment détermines-tu le sens des mots que tu ne comprends pas? », « Comment le fait de prendre des notes te permet-il de repérer les idées et les détails importants? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à faire appel à ses connaissances antérieures et à ses expériences afin de faire des prédictions à propos du texte qu'il écoute.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans une variété de situations *(p. ex., déterminer l'intention du message d'une présentation ou d'un compte rendu sur un enjeu environnemental; reconnaître les divergences de croyances en écoutant une légende, un mythe ou une fable; comprendre l'influence d'une publicité sur les choix des consommateurs; apprécier les cultures francophones au moyen de leurs chansons).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les messages clés de la présentation/du rapport sur les problèmes environnementaux dans ta communauté? », « Quelles sont les valeurs présentées dans la légende/le mythe/le conte? Compare ces valeurs aux tiennes. », « Comment les stratégies utilisées dans le message publicitaire entendu t'influencent-elles à acheter le produit en question? », « Qu'est-ce que tu apprends à propos de cette communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à prêter attention aux mots et aux expressions temporels utilisés avec des verbes conjugués au *passé composé* et à l'*imparfait*.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de divers textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et inconnus sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., partager ses réactions personnelles à un texte sonore sur le réchauffement climatique; dessiner un objet ou une personne selon une description; reformuler les idées principales entendues dans le cadre de discussions en groupe; répondre par écrit ou par un jeu de rôles au point de vue formulé dans une présentation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu formuler une opinion à partir des idées exprimées par les membres de ton groupe? », « Pourquoi penses-tu que l'auteur a présenté le message de ce point de vue? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut dresser avec l'élève une liste des divers moyens appropriés qu'il peut choisir d'utiliser pour répondre à des textes oraux (p. ex., pièce de théâtre, danse, arts visuels, musique, rédaction, utilisation de la technologie).

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques oraux sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées du texte pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., expliquer pourquoi un texte médiatique pourrait avoir une influence différente sur divers auditoires; reconnaître les éléments visuels qui appuient le message oral d'un texte multimédia; comparer la représentation d'un événement d'actualité dans divers*

reportages télévisés ou radiophoniques; évaluer les préjugés et le caractère inclusif de publicités radiophoniques; expliquer comment un message d'intérêt public peut influencer un auditoire; exprimer ses réactions personnelles à une campagne publicitaire sur la santé mentale ou physique).

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi penses-tu que le message du texte médiatique est présenté de ce point de vue? », « Pourquoi penses-tu que différents types de public (personnes de différents âges, sexes, situations financières et cultures) réagiraient différemment au message présenté? », « Quels points de vue sont ou ne sont pas représentés dans le message? », « Est-ce que les éléments visuels de la vidéo aident à renforcer le message du porte-parole? », « Quel impact l'annonce publicitaire a-t-elle sur tes opinions à propos de la santé physique ou mentale? », « Comment la manière dont le message a été présenté dans le texte a-t-elle un effet sur la formulation de tes opinions? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'expressions d'opinion telles que « à mon avis », « selon moi », « d'après moi » et « d'une part… d'autre part » afin de traduire ses pensées, ses sentiments et ses opinons sur les messages présentés dans les textes médiatiques.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactive** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactive convenant à la situation tout en participant à une variété d'interactions sociales et scolaires sur des sujets familiers et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., interpréter les indices verbaux et non verbaux, comme les gestes, le langage corporel et le ton, durant des conversations avec des pairs; poser des questions pour obtenir des précisions; paraphraser pour confirmer la compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'association de gestes et d'expressions faciales aux paroles te permet-elle de mieux comprendre le message? », « Comment le fait de redire le message dans tes propres mots facilite-t-il ta compréhension? », « De quelle façon les stratégies d'écoute et les stratégies de prise de parole t'aident-elles à interpréter ce que dit le locuteur? », « Pourquoi est-il important de faire des liens entre les nouvelles idées et ce que tu connais avant de répondre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'expressions telles que « Peux-tu expliquer? » et « Peux-tu répéter? » pendant les interactions.

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que les autres disent en participant à une variété d'interactions sur des sujets scolaires, familiers et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., écouter les présentations des pairs sur le mode de vie sain et faire part de ses habitudes personnelles; reconnaître les idées des pairs pendant une discussion en groupe*

sur un enjeu environnemental; contribuer activement à un débat; interviewer un camarade de classe sur ses coutumes culturelles).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de prendre une position d'écoute te permet-il de mieux te concentrer et de répondre avec certitude pendant une discussion? », « Comment l'écoute des idées de tes pairs t'aide-t-elle à formuler et à exprimer tes propres opinions? », « Quel type de questions pourrais-tu poser à tes pairs pour mieux t'engager dans l'interaction? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à répondre de façon appropriée lorsqu'il exprime son désaccord.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., évaluer l'efficacité de la stratégie utilisée après une tâche d'écoute; évaluer sa capacité à appliquer des stratégies d'écoute; dans un journal d'apprentissage, consigner ses objectifs personnels d'amélioration des compétences et des stratégies d'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle stratégie d'écoute t'aide le plus à comprendre le texte? », « Pourquoi faut-il prendre une position d'écoute? », « Qu'est-ce que tu peux faire afin d'améliorer ton usage des stratégies d'écoute? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à s'entraîner à mettre en pratique différentes stratégies d'écoute dans différents contextes.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux en français, reconnaîtra les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., déterminer le rôle des éléments musicaux comme le rythme, le tempo ou la mesure dans des célébrations d'une communauté francophone en particulier; reconnaître les éléments culturels présentés durant une prestation artistique en français; illustrer sa compréhension des croyances et des valeurs exprimées oralement par un artiste autochtone des Amériques; trouver des communautés francophones en Amérique du Nord et en Amérique du Sud en se fondant sur des renseignements provenant de sources audio et audiovisuelles; écouter de la musique franco-antillaise, franco-espagnole ou cajun et choisir des images, rédiger une histoire ou utiliser un organisateur graphique pour communiquer ses réactions; écouter un texte sur les Acadiens exilés et d'autres groupes francophones qui se sont établis en Louisiane et dans d'autres États américains et collaborer avec les camarades de classe pour établir des liens transdisciplinaires; déterminer l'incidence des communautés métisses aux États-Unis, comme celle du Montana).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les éléments musicaux sont-ils utilisés pour représenter les coutumes de cette communauté francophone? », « En écoutant la présentation, comment les aides visuelles (par exemple les costumes, les masques, le maquillage) t'aident-elles à reconnaître les différences entre cette culture et la tienne? », « Comment le fait d'écouter et d'apprécier la culture de quelqu'un d'autre t'aide-t-il à mieux apprécier la tienne? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à partager et à explorer sa propre culture ainsi qu'à se poser des questions à son sujet lorsqu'il se renseigne sur les cultures francophones des Amériques.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques françaises utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., examiner le langage utilisé dans les publicités pour convaincre différents auditoires; comparer un discours présenté à un enseignant à un autre présenté à des pairs; déterminer les moyens de présenter verbalement un artiste; décrire le langage utilisé pour présenter des arguments ou des suggestions de façon polie).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle différence entends-tu entre le langage utilisé pour convaincre les jeunes d'acheter un produit et celui utilisé pour convaincre les adultes de faire la même chose? », « Dans quelle mesure le choix de mots est-il important lorsque tu dois présenter quelqu'un? », « Comment peut-on utiliser le conditionnel pour persuader un ami de faire quelque chose? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation du *conditionnel présent* pour formuler des suggestions ou faire valoir un argument.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 7e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., varier le ton et le rythme afin de susciter l'intérêt de l'auditoire durant une présentation; discuter de sujets familiers; utiliser les ressources de la classe [diagrammes de référence, amorces de phrases, expressions utiles] pour renforcer ses communications orales; répéter son discours avant de le prononcer; mettre l'accent sur les mots principaux durant un discours; paraphraser lorsqu'on n'arrive pas à trouver le terme exact; consulter les critères de réussite pour communiquer efficacement).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tes expériences personnelles peuvent enrichir l'authenticité d'une présentation? », « Comment les critères d'évaluation t'aident-ils à communiquer tes idées efficacement? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des diagrammes et des organisateurs graphiques pour organiser ses idées et faire une présentation plus fluide et efficace.

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira des messages préparés, répétés et de plus en plus spontanés en français contenant des renseignements et des idées sur des sujets scolaires et des questions d'intérêt personnel immédiat en se servant d'aides contextuelles, auditives et visuelles *(p. ex., présenter un compte rendu sur un enjeu social, économique ou environnemental qui touche la communauté locale, provinciale, nationale ou mondiale; présenter un monologue sur l'équité; communiquer des solutions au réchauffement climatique dans un discours ou un compte rendu oral).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu organiser tes idées pour t'exprimer clairement? », « Comment un monologue te permet-il de présenter ton point de vue à tes pairs? », « Quelles tactiques peux-tu utiliser pour influencer tes collègues afin qu'ils apprécient davantage ton point de vue? », « Quelles aides visuelles peux-tu employer pour renforcer ton message lors de ta présentation orale? », « Comment peux-tu communiquer tes solutions au problème du réchauffement de la planète? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser le pronom « on » et en promouvoir l'utilisation pour présenter des opinions ou des idées générales, collectives ou largement partagées.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de communications préparées, répétées et de plus en plus spontanées portant sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel en utilisant des mots et des expressions familier *(p. ex., réciter un poème en effectuant les pauses indiquées par la ponctuation et [ou] la mise en page des lignes pour communiquer le sens souhaité par le poète; prononcer des mots familiers durant un théâtre lu; utiliser l'intonation pour exprimer la surprise; donner des directives claires sans trop d'hésitation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la récitation d'un poème t'aide à améliorer ta fluidité? », « Comment peux-tu améliorer ta prononciation de mots familiers? », « Pourquoi est-il important de varier son expression pendant des présentations orales? », « Comment évites-tu de longues pauses quand tu fais une présentation? », « Que peux-tu déterminer comme stratégie pour mieux communiquer tes sentiments lorsque tu lis à voix haute? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des stratégies visant à éviter les longues pauses durant un discours (p. ex., paraphraser, décrire ou définir les mots oubliés, remanier les phrases étranges et utiliser des gestes pour appuyer son message).

2. Le personnel enseignant peut exposer l'élève à une variété de textes médiatiques réels en français afin qu'il les utilise comme modèles de prononciation, d'intonation et de débit d'expression orale.

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux de plus en plus complexes en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., créer une partie d'une émission de divertissement présentant la critique d'un livre, d'un jeu vidéo ou d'un film; créer un compte rendu multimédia sur les sources d'énergie renouvelable; créer un balado sur l'importance du bilinguisme/plurilinguisme).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment présenteras-tu ta critique du message du film/livre/jeu vidéo? », « Quel est le type de texte médiatique le plus efficace pour communiquer ton message? », « Quelles techniques médiatiques vas-tu utiliser afin de partager ton point de vue sur un sujet lié à la justice sociale? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser des formes négatives variées (p. ex., « ne… pas », « ne… jamais » et « aucun[e] ») et des verbes pronominaux (p. ex., « Je me sens… » et « Ça me fait… ») dans ses textes médiatiques.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., paraphraser le point de vue des pairs durant un débat pour en clarifier le sens; choisir le niveau approprié de formalité dans une conversation; utiliser de façon appropriée une variété d'indices non verbaux, comme des gestes, des expressions faciales et le contact visuel, pendant des interactions orales).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies t'aident à clarifier le sens de ton message dans une conversation? », « Comment l'auditoire influence-t-il ton style de communication? », « Comment ton langage corporel influence-t-il la discussion? », « Comment est-ce que le fait de reformuler une idée dans tes propres mots te permet de mieux t'exprimer sur le sujet? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de mots de transition (*les marqueurs de relation*, p. ex., « ensuite », « enfin », « puisque », « pourtant »).

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes sociaux et scolaires dirigés et de plus en plus spontanés, sur des sujets familiers scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., poser des questions pour obtenir des précisions pendant une discussion; formuler un argument respectueux et clair durant un débat; participer à un dialogue avec un partenaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels types de questions peux-tu poser pour mieux comprendre une discussion? », « Comment peux-tu exprimer un argument

d'une façon polie et claire? », « Comment peux-tu montrer ton appréciation de différents points de vue? », « Comment l'utilisation des règles de politesse influence-t-elle l'interaction avec tes pairs pendant une discussion de groupe? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir la participation de l'élève en l'aidant à faire une séance de remue-méninges et à rechercher du vocabulaire et des expressions convenant aux sujets de ses interactions orales.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., solliciter les commentaires des autres élèves durant des interactions orales pour déterminer ses forces et ses faiblesses; utiliser un portfolio d'enregistrements pour réfléchir aux stratégies les plus utiles durant une communication orale; améliorer ses interactions pendant une discussion en groupe en se reportant aux commentaires descriptifs de l'enseignant; évaluer l'efficacité des stratégies d'expression orale utilisées dans des présentations précédentes)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies utilises-tu pour te souvenir des points importants après l'écoute d'une présentation? », « Pourquoi est-il important de consulter ton portfolio? », « Comment les stratégies de communication orale peuvent-elles t'aider à communiquer dans diverses situations? », « Comment peux-tu utiliser les textes médiatiques français comme outils d'apprentissage?.

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser la technologie pour créer et tenir à jour un portfolio de communications orales.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner les commentaires descriptifs fournis après des présentations aux fins de consultation ultérieure.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, y compris des aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., cerner et décrire les caractéristiques des communautés francophones de Haïti, de la Guadeloupe ou de la Louisiane; donner des exemples de cuisine cajun et [ou] décrire les traditions du festival du Mardi gras; chercher les racines des communautés francophones des Antilles françaises, de Saint-Martin, de Sainte-Lucie, de la Martinique, de la Louisiane et des États de la Nouvelle-Angleterre, et faire part de ses résultats à la classe; déterminer et présenter certaines traditions des communautés francophones de Haïti, de la Guyane française, de la Louisiane ou d'autres régions des Amériques et les comparer à celles de sa propre*

communauté; comparer des chansons ou des hymnes de différents pays francophones; comparer les droits et les responsabilités des enfants de différentes communautés francophones dans le monde et établir des liens avec sa propre communauté; faire un compte rendu des facteurs environnementaux qui influencent le mode de vie de diverses communautés francophones des Amériques).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de parler des symboles d'une autre communauté t'aide-t-il à apprécier les valeurs sociales qu'ils représentent? », « Qu'est-ce que tu peux partager avec les autres à propos de la vie quotidienne des enfants de différentes communautés? », « Comment l'environnement contribue-t-il au développement de la vie culturelle et sociale de cette communauté francophone? .

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser le *conditionnel présent* pour discuter des influences possibles sur les cultures d'une communauté francophone.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : déterminera les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein des diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses interactions orales *(p. ex., explorer la manière dont différentes communautés francophones utilisent l'intonation, les pauses et le ton; comparer les proverbes communs utilisés dans diverses communautés francophones et les utiliser dans des situations sociales; durant des conversations et dans le cadre de jeux de rôles, utiliser des termes argotiques et des anglicismes provenant de différentes communautés francophones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les pauses, l'intonation et le ton de la voix influencent le message que tu veux communiquer dans une conversation? », « Comment peux-tu incorporer des proverbes francophones de différentes régions dans tes interactions sociales? », « Comment est-ce que la connaissance d'expressions idiomatiques et d'anglicismes t'aide à mieux interagir avec des francophones? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des expressions provenant de régions francophones des Amériques qui varient de l'usage du français standard (p. ex., « cher/chère » dans des interactions orales, « Est où » plutôt que « Où est », « avoir » plutôt que « être » comme auxiliaire comme dans « il a parti » plutôt que « il est parti », « alle » plutôt que « elle », « asteur » plutôt que « à cette heure », « Bon jou » plutôt que « Bonjour », « wi » plutôt que « oui », « mesi » plutôt que « merci », « nanan » plutôt que « grand-mère », « mouche à miel » plutôt que « abeille » et « pistache » plutôt que « arachide »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 7e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., utiliser un organisateur graphique pour consigner et partager ses connaissances antérieures avant la lecture; tirer des conclusions pour expliquer comment les actions d'un personnage illustrent les traits de sa personnalité; utiliser des indices visuels et contextuels pour appuyer sa compréhension; poser des questions après la lecture pour confirmer ou revoir ses prédictions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de partager tes connaissances antérieures avec tes pairs avant la lecture d'un texte facilitera ta compréhension? », « Comment est-ce que le fait de faire des inférences t'aide à analyser et à mieux comprendre les personnages d'une histoire? », « Comment est-ce que les éléments contextuels t'aident à comprendre un texte informatif? », « Pourquoi est-il important de se poser des questions après la lecture? ».

Conseils pédagogiques : Durant une lecture modélisée, le personnel enseignant peut montrer comment tirer des conclusions à l'aide d'amorces de phrases, comme « Je pense que… », « D'après ce que j'ai compris… », « Je crois que… » et « Il me semble que… », afin d'encourager l'élève à mettre la stratégie en pratique pendant une lecture autonome.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes en français qui abordent des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., représenter visuellement sa compréhension du message d'un poème; résumer un texte informatif dans ses propres mots; expliquer le choix des photos que l'auteur a incluses dans un livre d'enfants; choisir le matériel à inclure dans une trousse de bienvenue pour un élève nouvel arrivant qui se joint à la classe; rédiger des questions qu'il poserait à l'auteur pour clarifier son point de vue)*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-il possible qu'un texte provoque des sentiments différents d'une personne à l'autre? », « Comment est-ce que le fait de comprendre l'intention de l'auteur d'un texte peut influencer ta réaction au message lu? », « Comment est-ce que la visualisation pendant la lecture te permet de comprendre le message du poème? », « Pourquoi l'auteur a-t-il choisi les éléments visuels qu'il a utilisés? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de chercher des exemples des différents types de temps au passé (p. ex., *passé récent*, *passé composé*, *imparfait*, *plus-que-parfait*) dans une variété de textes et de déterminer la façon dont le choix du temps influe sur le sens.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à prêter attention à l'utilisation du pronom indéfini « on » dans un texte informatif, puis à l'utiliser dans ses réactions à un texte.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes en français sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel qui contiennent du vocabulaire et des structures linguistiques familiers à un débit acceptable et avec une expression suffisante pour en transmettre le sens, en se servant de divers indices *(p. ex., adapter la vitesse de lecture à la difficulté du texte ou à l'objet de la lecture; faire des prédictions sur ce qui se produira dans un passage; lire un scénario en jouant le rôle d'un personnage en adoptant l'expression et le rythme appropriés pour révéler sa personnalité; utiliser ses connaissances des préfixes et des suffixes pour lire automatiquement les mots familiers; s'enregistrer pendant la lecture à voix haute d'un court passage pour solliciter les commentaires d'un pair).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de lire à haute voix consolide tes habiletés à comprendre le message ciblé dans le texte? », « Comment le fait de lire avec expression aide-t-il à captiver le public? », « Comment est-ce que l'identification des mots ayant le même radical et des mots avec préfixes et suffixes familiers t'aide à lire un texte avec fluidité? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'améliorer sa maîtrise de la langue en faisant la différence entre un verbe et un adjectif pour savoir quand prononcer la terminaison d'un mot (p. ex., « -ent »).

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : connaîtra et utilisera une gamme de stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., utiliser des préfixes et des suffixes pour créer de nouveaux mots; créer un lexique personnel; préparer une liste de types de mots afin de déterminer le sens des mots nouveaux; utiliser un thésaurus pour trouver les synonymes et les antonymes de mots fréquemment utilisés).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'ajout de préfixes et de suffixes à des mots familiers t'aide à améliorer ton vocabulaire? », « Comment est-ce que l'utilisation d'un lexique personnel peut confirmer ta compréhension du texte lu? », « Quelles ressources peux-tu utiliser pour enrichir ton vocabulaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en affichant le nouveau vocabulaire sur un mur de mots ou dans un diagramme de référence ainsi qu'en en faisant mention et en l'utilisant régulièrement.

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : évaluera l'efficacité du traitement et de la présentation d'idées et d'information dans une variété de textes médiatiques abordant des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., analyser le point de vue présenté dans des textes en ligne, comme des sites de médias sociaux; déterminer l'utilisation du langage émotif dans les paroles d'une chanson d'un artiste francophone et discuter de son efficacité; déterminer et comparer le point de vue de plusieurs articles de journaux sur un événement d'actualité en particulier; évaluer la présentation du matériel sur des panneaux ou des bannières publicitaires et discuter des réactions possibles; analyser l'information contenue dans une présentation multimédia portant sur un enjeu social ou environnemental et discuter de ses opinions personnelles avec des pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les opinions transmises par le texte influencent tes propres points de vue? », « Quels sont les mots et les expressions de la chanson qui évoquent des sentiments? », « Comment est-ce que l'auteur adapte le message selon le lecteur ciblé? », « Pourquoi est-il important que les questions d'un sondage reflètent le public visé? », « Comment est-ce que les mots et les éléments visuels communiquent un message pour créer une réaction? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des pronoms démonstratifs indéfinis (p. ex., « ce », « cela » et « ça ») pour faire référence à des idées mentionnées précédemment dans le cadre d'une discussion en groupe.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 7e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* mythe – *expliquer le monde en utilisant des personnages fictifs et surnaturels;* publicité – *vendre un produit ou sensibiliser les gens à un enjeu;* manuel – *informer sur l'utilisation ou l'entretien d'un produit;* carte – *communiquer des relations géographiques;* directives pour effectuer une expérience scientifique – *ordonner et expliquer les étapes à suivre).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le format de texte influence ton choix de stratégies? », « Pourquoi est-ce que l'auteur a choisi de créer une affiche pour inciter les consommateurs à acheter un produit? », « Quelles sont les tendances évidentes dans ton analyse des cartes et des tableaux? », « Pourquoi faut-il suivre les étapes dans l'ordre afin de réussir ton expérience scientifique? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur l'utilisation de l'infinitif comme forme d'impératif dans des directives.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à reconnaître les divers types de phrases (p. ex., déclaratives, exclamatives, interrogatives, impératives) utilisés dans différents types de textes.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre les messages explicites et implicites, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* mythe/légende autochtone – *personnages, personnification d'objets ou d'animaux, morale ou leçon;* article de journal – *légendes, titre, sous-titres;* carte – *légende, coordonnées, grille;* lettre persuasive – *argument et renseignements à l'appui;* poésie – *allitération et rime, personnification, métaphore, symbolisme;* texte narratif – *comparaison, contraste, sarcasme/ironie).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les éléments d'un article de journal qui facilitent ta lecture? », « Comment les éléments d'une carte géographique t'aident-ils à trouver un endroit facilement? », « Pourquoi est-ce qu'on répète certains vers, certains mots ou certaines rimes dans un poème? ».

Conseils pédagogiques : Durant une lecture modélisée, partagée ou dirigée, le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention à l'utilisation des expressions comparatives (p. ex., « comme », « pareil à », « semblable à », « ressembler à » et « tel que ») dans les comparaisons et les métaphores tirées d'une variété de textes.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour

comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoir les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., utiliser un journal pour faire le suivi des outils et des stratégies de lecture utilisés aux fins d'amélioration et de planification des prochaines étapes; utiliser les commentaires descriptifs de l'enseignant et des pairs pour l'établissement des objectifs; discuter des stratégies d'auto-évaluation de sa compréhension de lecture).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de consulter ton journal de référence? », « Comment la rétroaction peut-elle t'aider à déterminer les étapes nécessaires pour accomplir la tâche? », « Quelles stratégies de lecture te sont utiles pour mieux comprendre? ».

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., lire des renseignements sur les points d'intérêt et les attractions de diverses communautés francophones; comparer et mettre en contraste les célébrations de la Louisiane, de la Guyane française et d'Haïti, telles qu'elles sont décrites dans des reportages dans le domaine des arts et du divertissement; tirer des conclusions sur les intérêts, les valeurs et les normes sociales d'une communauté francophone à l'aide des panneaux qui y sont affichés [comme des idées sur les passe-temps, la science et la technologie ou la bonne gérance de l'environnement]; faire des recherches sur les aspects de la vie de personnes ou de groupes francophones des Amériques et utiliser un tableau en deux volets pour faire des liens avec la vie dans sa propre communauté; décrire les façons qu'utilisent diverses minorités francophones pour célébrer et préserver leur identité culturelle).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles caractéristiques de la communauté as-tu ressorties des textes d'auteurs francophones? Comment pourrais-tu partager cette information avec tes camarades de classe? », « De quelles façons les célébrations de diverses régions francophones des Amériques se ressemblent-elles et se distinguent-elles les unes des autres? », « Comment la lecture des signes et des panneaux courants dans une communauté francophone t'aide-t-elle à inférer les normes culturelles de cette communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de prêter attention aux mots de transition (p. ex., « alors », « après », « d'abord », « ensuite », « enfin », « donc » et « en plus ») pour faciliter la compréhension des reportages médiatiques.

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., expressions familières régionales de certaines communautés francophones [*créole de la Louisiane : « Konmen to yê? », « Konmen ç'ap(é) kouri? », « Konmen ça va? » pour « Comment allez-vous? », « Comment vas-tu? », « Comment ça va? »; créole antillais : « Ka ou fè? » (Guadeloupe), « Sa ou fè » (Martinique), « Sa k ap fet » (Haïti) pour « Comment ça va? »*]; conventions linguistiques des textes informatifs; conventions linguistiques des dialogues de bande dessinée; abréviations, acronymes et symboles utilisés dans des messages textes et des publications sur des sites de réseautage social).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les régionalismes de diverses communautés francophones t'aident-ils à comprendre les conventions langagières utilisées par les habitants? », « Dans quelle mesure les structures langagières choisies par un auteur t'aident-elles durant la lecture à identifier les relations entre les personnages? », « Comment est-ce que l'étude du langage des sites de médias sociaux t'aide-t-elle à analyser le message transmis sous forme d'abréviation? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment reconnaître et examiner les diverses différences sociolinguistiques illustrées dans les interactions entre les personnages d'un texte narratif.

2. Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble un diagramme de référence ou un mur de mots d'acronymes, d'abréviations et de symboles couramment utilisés dans les textes électroniques.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires, en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 7e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., élaborer des arguments persuasifs pour une proposition de marche à suivre en classe; exprimer ses préoccupations dans une lettre sur un problème à son école; exprimer un point de vue personnel sur un événement d'actualité dans un rap, un poème ou une diatribe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait d'écrire une liste t'aide à convaincre ton enseignant(e) d'organiser un voyage avec la classe? », « Comment peux-tu présenter clairement tes arguments dans une lettre? », « Pourquoi est-ce que tu vas écrire ce rap,ce poème ou cette diatribe? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les verbes au passé, au présent et au futur convenant au contexte pour présenter des arguments ou suggérer une marche à suivre.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira une variété de textes en français pour transmettre de l'information, des idées et des opinions à propos de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains éléments de chaque forme *(p. ex., créer un manuel exposant les règles d'un sport ou d'un jeu; décrire un événement marquant dans une courte autobiographie; rédiger une critique d'une œuvre d'art; rédiger un compte rendu sur les résultats d'un sondage, y compris les éléments visuels).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'on organise l'information dans un manuel? », « À quoi servent les mots descriptifs? Dans quel genre de texte emploie-t-on le plus souvent des mots descriptifs? », « Comment exprimes-tu tes sentiments et tes émotions dans ton autobiographie afin que ton lecteur s'identifie à toi? ».

Conseils pédagogiques :

1. Durant une lecture modélisée, partagée et dirigée, le personnel enseignant peut exposer l'élève à une variété de types de textes afin qu'il puisse sélectionner celui qui convient à l'objet et à l'auditoire.

2. Pendant les exercices d'écriture modélisée et partagée, le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des verbes à l'*impératif* et (ou) à l'*infinitif* lorsque l'élève rédige des directives.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., utiliser des ressources imprimées et en ligne, comme un thésaurus ou un dictionnaire français; dans le cadre d'une activité en petits groupes, aborder et consigner les mots qui pourraient améliorer sa rédaction sur un sujet en particulier; créer un schéma conceptuel sur le sujet choisi avant de rédiger; créer un jeu de vocabulaire sur un sujet d'intérêt pour améliorer le choix de mots dans sa rédaction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le vocabulaire que tu utilises dépend de la personne à qui tu écris? », « Comment est-ce qu'une discussion avec tes pairs te permet de varier ton vocabulaire dans ton texte? », « Comment est-ce que le fait de jouer avec des mots et des expressions t'aide à enrichir ton vocabulaire dans tes productions écrites? ».

Conseils pédagogiques : Durant l'étude des mots, le personnel enseignant peut encourager l'élève à déterminer les modèles, à créer des jeux de vocabulaire et à prendre en note l'utilisation de mots dans divers contextes pour lui permettre d'enrichir son vocabulaire et d'ajouter des détails et de l'intérêt à sa rédaction.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : utilisera un choix de mots et des éléments stylistiques pour établir un style personnel et un point de vue clair *(p. ex., réécrire une histoire du point de vue d'un autre personnage; utiliser la rime, l'allitération et la personnification pour créer une publicité intéressante; utiliser des comparaisons et des métaphores pour renforcer une opinion exprimée dans un article de journal).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu modifier le ton de l'histoire en changeant le point de vue du personnage principal? », « Comment est-ce que les éléments de style t'aident à véhiculer ton message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des amorces de phrases, comme « Il me semble que… », « Je crois que… », « Il se peut que… » et « Je pense que… », pour exprimer un point de vue.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera divers textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de plusieurs types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., créer un site Web ou un bulletin d'information pour informer les élèves de 6e année de la vie et des routines quotidiennes en 7e année; créer un blogue faisant la promotion de saines habitudes de vie chez les adolescents; créer un reportage photo sur un enjeu environnemental ou social pour accroître la sensibilisation du public à l'enjeu en question).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le type de texte médiatique que tu choisis de rédiger contribue-t-il à la qualité de ton message et à l'atteinte de tes objectifs? », « Comment est-ce que le fait d'exprimer ton point de vue te permet d'encourager les autres à prendre de meilleures décisions? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de verbes tels que « vouloir », « pouvoir » et « devoir » avec l'*infinitif* ou le *subjonctif*.

2. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'un langage persuasif tel que « je suis convaincu », « je crois fermement » et « selon moi » pour exprimer ses convictions dans ses textes écrits.

D1.6 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de manière appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés *(p. ex., pronoms compléments d'objet indirect « y » et « en »; pronoms personnels compléments d'objet direct et indirect « me », « te », « lui », « nous », « vous » et « leur »; verbes réguliers et irréguliers familiers au passé, au présent et au futur; conjonctions comme « car », « comme », « puisque », « afin que » et « si »; utilisation de l'infinitif en tant qu'impératif; pronom relatif « où » pour décrire le lieu ou le moment où s'est déroulée l'action).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu éviter de répéter une idée que tu as déjà mentionnée? », « Quels temps de verbe faut-il utiliser dans ton texte? Comment sais-tu que tu as utilisé le temps de verbe qui convient à la situation? », « Comment peux-tu relier deux idées dans ton texte écrit? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut examiner l'accord sujet-verbe et fournir à l'élève des occasions d'utiliser divers temps de verbes dans son travail écrit.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des pronoms compléments d'objet direct pour exprimer un point de vue personnel (p. ex., « Il me semble que... »).

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., tenir un journal de sujets d'intérêt éventuels à propos desquels rédiger un texte; utiliser des feuillets autocollants pour consigner et trier les détails importants; avec un pair, déterminer l'ordre des événements avant de rédiger un texte à leurs propos).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de bien planifier et d'organiser ses idées et ses détails avant d'écrire une première ébauche? », « Quels sont les détails les plus importants que tu incorporeras dans ton rapport? », « Comment est-ce que le fait de discuter du sujet et de partager tes idées avec tes pairs te permet d'élaborer ces dernières à l'écrit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser des outils, comme des cartes heuristiques et des schémas conceptuels, pour générer et développer ses idées.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en suivant les critères établis et révisera son travail écrit afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt en utilisant une gamme de stratégies *(p. ex., écrire les grandes lignes avant de rédiger un rapport; utiliser un organisateur graphique pour organiser les points principaux et les détails secondaires; consulter les modèles et les exemples de l'enseignant afin de réviser son travail; surligner les idées ou les renseignements pouvant être supprimés ou modifiés; couper et coller afin d'améliorer la logique de l'organisation; utiliser un astérisque afin d'identifier les phrases qui ont besoin d'éclaircissements; repérer les mots répétitifs et trouver des solutions de rechange; mettre en œuvre les commentaires descriptifs de l'enseignant ou des pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'un gabarit t'aide à organiser tes idées? », « Comment détermines-tu les idées ou les informations qui peuvent être éliminées? », « Que peux-tu faire pour vérifier que tes idées sont logiques et claires? », « Comment peux-tu réviser ton travail afin de le rendre plus fluide? », « Comment la rétroaction de tes pairs peut-elle t'aider à réviser ton texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des commentaires descriptifs et constructifs et encourager l'élève à formuler de tels commentaires pendant les réunions avec des pairs (p. ex., « Tu as bien divisé ton travail en paragraphes », « Tu as respecté les caractéristiques de la forme du texte », « Tu peux développer un peu plus tes idées en ajoutant plus de détails et des marqueurs de relation »).

2. Le personnel enseignant peut montrer comment transférer l'information d'un organisateur graphique et ajouter des détails pour élaborer les idées.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de travaux écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié *(p. ex., utiliser des listes de vérification et des diagrammes de référence pour vérifier si les critères ont été respectés; utiliser les commentaires des pairs pour modifier sa rédaction; choisir les graphismes et les images pertinents pour améliorer le message; lire son brouillon à voix haute pour en vérifier l'organisation logique; utiliser des outils de relecture, comme un correcteur orthographique, pour trouver les erreurs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles ressources peux-tu utiliser pour t'assurer que tu as respecté les critères de la tâche d'écriture? », « Comment les suggestions de tes pairs t'aident-elles à améliorer et à corriger ton travail écrit? », « Que peux-tu faire pour rendre ta copie finale écrite plus engageante et plus intéressante? », « Comment le fait de lire ton texte à voix haute peut-il t'aider à vérifier la fluidité de tes idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut tenir une réunion avec l'élève pendant un exercice dirigé pour fournir de la rétroaction et l'encourager à réviser, à modifier et à peaufiner sa rédaction.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., déterminer les stratégies qui ont permis d'organiser efficacement les renseignements et les idées; évaluer l'efficacité de la révision et de la rétroaction des pairs; utiliser un carnet de notes de rédaction pour cibler les améliorations et planifier les prochaines étapes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment te prépares-tu à écrire? Réfléchis aux comportements appropriés pour mieux se concentrer lors d'une

tâche d'écriture. », « Comment choisis-tu l'organigramme approprié selon la tâche d'écriture? », « Comment la révision des textes de tes pairs t'aide-t-elle à réviser tes propres textes? », « Comment le fait de prendre note de tes questions dans ton cahier d'écriture peut-il t'aider pendant le processus de rédaction? », « Comment le fait de réfléchir à la rétroaction de ton enseignant(e) concernant des tâches d'écriture antérieures t'aide-t-il à planifier tes prochaines tâches? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent créer ensemble un diagramme de référence qui énumère les critères de réussite des stratégies d'écriture efficaces (p. ex., « Je peux définir mon point de vue », « Je peux vérifier que mon texte s'adresse au public ciblé » et « Je peux utiliser des organigrammes pour organiser mes écrits »).

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., rédiger un texte à propos des réalisations d'un individu ou d'un groupe des Amériques qui a contribué à* la francophonie*; créer une brochure à propos d'une occasion d'échange culturel dans une région francophone des Amériques; rédiger un texte d'opinion sur le rôle des sports dans diverses communautés francophones; rédiger un texte à propos du statut des Métis aux États-Unis; rédiger un plan nutritionnel décrivant les choix d'aliments sains pour sa famille et une famille d'Haïti ou de la Martinique selon l'agriculture locale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'écrire à propos des réalisations d'autrui nous permet-il d'évaluer les besoins de notre communauté? », « Pourquoi faut-il bien connaître les champs d'intérêt d'un partenaire afin de planifier un échange culturel agréable? », « Comment le fait d'entrer dans la peau d'un personnage t'aide-t-il à comprendre sa communauté et sa culture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des verbes au présent et au futur pour rédiger un texte sur une proposition d'échange culturel.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., conventions des lettres de remerciement comportant différents niveaux de formalité; expressions et terminologie régionales de différentes communautés francophones; expressions idiomatiques régionales).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon peux-tu intégrer quelques exemples d'expressions idiomatiques et de régionalismes dans ton texte? », « Pourquoi est-il important de connaître quelques expressions pour se présenter dans différentes situations sociales? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser les formes affirmative et négative de l'*infinitif* suivies d'expressions impersonnelles (p. ex., « il est important de reconnaître... », « il ne faut pas oublier vos efforts... » et « on doit vous remercier... ») lorsqu'il rédige une lettre ou une note de remerciement formelle.

---

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

8e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 8e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre les messages explicites et implicites d'une variété de textes oraux en français, y compris des textes de plus en plus complexes *(p. ex., activer ses connaissances antérieures avant l'écoute et établir des liens avec les renseignements entendus; raconter ou paraphraser les propos entendus pour renforcer sa compréhension; cerner et organiser les idées principales et les détails secondaires; visualiser pour interpréter ou raconter une description).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi tes connaissances antérieures t'aident-elles à mieux comprendre un texte audio? », « Dans quelle mesure est-il efficace ou non de redire le message entendu dans tes propres mots pour vérifier ta compréhension? », « Comment peux-tu déterminer et organiser les idées clés et les détails importants du texte audio que tu as entendu? », « De quelle façon est-ce que les stratégies d'écoute t'aident à enrichir ta compréhension d'un texte audio? », « De

quelle façon la visualisation t'aide-t-elle à comprendre les événements racontés dans un texte audio? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser un journal d'apprentissage pour consigner et regrouper les renseignements présentés dans un texte sonore.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans différentes situations *(p. ex., s'informer d'un enjeu environnemental touchant sa communauté; interagir dans le cadre d'un débat sur les inégalités économiques mondiales; se divertir en écoutant de la musique; écouter un conférencier donner des renseignements sur les options offertes au secondaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait d'écouter les arguments d'un groupe environnementaliste t'aide à prendre une décision pour réduire l'effet du réchauffement planétaire? », « Dans quelle mesure est-ce que les points de vue des autres ont une influence sur tes arguments dans un débat? », « De quelle façon le fait d'écouter des vidéoclips sur Internet t'aide-t-il à te divertir? », « Comment est-ce que la foire des cours/discussion avec un orienteur t'aide à choisir le champ d'études que tu vas suivre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation du *conditionnel présent* pour discuter de choix futurs possibles.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de divers textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et inconnus sur une variété de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., décrire les conséquences de la fonte des calottes glaciaires après avoir écouté un reportage; décrire les liens personnels établis pendant l'écoute de récits de survivants de catastrophes naturelles; utiliser les arts visuels pour représenter les idées importantes entendues dans un texte sonore; évaluer les programmes présentés durant un débat présidentiel des élèves; faire le suivi des tendances météorologiques à court et long terme ainsi que mensuellement en s'appuyant sur les prévisions données à la radio).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le reportage que tu as entendu sur la fonte des calottes polaires te permet-il de réagir à l'impact de ce changement sur la vie des Inuits et sur la tienne? », « Comment tes expériences personnelles t'ont-elles permis de mieux comprendre les expériences exprimées par les victimes d'une catastrophe naturelle? », « Quelle forme d'art visuel choisis-tu afin de représenter les idées principales d'un texte audio? », « Comment est-ce que les programmes des candidats à la présidence du conseil d'école présentés durant un débat auront un impact sur ton vote? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de prêter attention aux mots charnières (p. ex., « premièrement », « puis », « prochainement » et « ensuite ») ainsi qu'aux expressions temporelles (p. ex., « en » suivie

d'une date) pour déterminer et classer par ordre chronologique les principaux événements racontés dans un compte rendu.

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : évaluera l'efficacité du traitement et de la présentation d'idées et d'information dans une variété de textes médiatiques oraux sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., tirer des conclusions sur l'histoire à l'origine des paroles d'une chanson; expliquer l'influence de la bande-annonce d'un film sur sa décision d'aller voir le film; évaluer l'efficacité du langage utilisé dans une campagne de financement d'un groupe humanitaire et exprimer ses réactions à la demande de fonds).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les mots choisis par l'auteur de la chanson entendue t'aident-ils à raconter une histoire? », « Comment les éléments de la bande-annonce d'un film peuvent-ils te convaincre d'aller ou de ne pas aller voir le film? », « Comment l'information exprimée dans une annonce publicitaire influence-t-elle ta perception et ton opinion du film/de l'émission? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des expressions affirmatives et négatives pour donner son opinion.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à une variété d'interactions de plus en plus prolongées dans des contextes sociaux et scolaires familiers *(p. ex., poser des questions pour clarifier les renseignements; paraphraser le point de vue d'un pair durant une discussion en groupe; demander à l'enseignant de répéter pendant une réunion avec lui).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Selon toi, pourquoi est-il important de poser des questions aux autres pendant ou après une discussion? », « De quelle façon le fait de redire le point de vue d'un ami t'aide-t-il à interagir pendant une discussion de groupe? », « Comment le fait de demander à l'enseignant(e) de clarifier son message t'aide-t-il à échanger et à partager tes arguments sur le sujet discuté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment paraphraser à l'aide d'amorces de phrases comme « Donc... », « Tu veux dire... », « Je déduis que, selon toi... » et « À ton avis... ».

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que les autres disent en participant à une variété d'interactions sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., répondre aux points de vue contradictoires exprimés durant un débat sur les lignes directrices en matière de nutrition à l'école ou sur les répercussions environnementales de l'eau embouteillée; participer à un jeu de rôles improvisé; arbitrer un conflit en suggérant*

des solutions; simuler un dialogue entre deux personnages historiques ayant un point de vue différent).

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure le débat te permet-il de te familiariser avec des points de vue différents du tien en ce qui concerne l'alimentation saine à ton école? », « De quelle façon l'improvisation peut-elle t'aider à émettre des idées et à approfondir le sujet? », « Pourquoi est-il important d'écouter la position des autres lors d'un conflit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser le *conditionnel présent* pour discuter de la résolution de conflits (p. ex., « Si j'écoutais ton idée davantage, je pourrais… »).

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., discuter de la manière dont l'anticipation de ce que les autres membres du groupe vont dire facilite l'interaction spontanée durant une improvisation; utiliser un journal personnel pour réfléchir aux besoins et établir des objectifs d'amélioration de ses compétences en matière d'écoute; utiliser une liste de vérification s'appuyant sur les critères de réussite pour déterminer les stratégies d'écoute pouvant être utiles durant une discussion en groupe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'écrire tes forces et tes défis en matière d'écoute dans un journal personnel te permet-il de réfléchir à des stratégies qui t'aideront à identifier tes prochaines étapes? », « Comment le fait de discuter avec un partenaire au sujet d'un texte que tu as entendu t'aidera-t-il à interagir avec d'autres partenaires dans le futur? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser de façon appropriée les temps au passé (p. ex., passé composé, imparfait, plus-que-parfait et passé récent) pour réfléchir à ses forces et à ses défis en matière d'écoute.

2. Le personnel enseignant peut aussi encourager l'élève à utiliser les temps futurs appropriés lorsqu'il établit des objectifs et discute des prochaines étapes.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à partir de l'information tirée de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones de France, découvrira les aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles et sa propre communauté ainsi que d'autres *(p. ex., cerner les similarités et les différences dans les publicités françaises et canadiennes promouvant un même produit; écouter diverses descriptions des traditions des Fêtes en France et les relier à ses propres traditions; écouter divers*

clips médiatiques décrivant des questions familiales françaises et faire des comparaisons avec sa propre famille; écouter des descriptions de destinations touristiques en France, et en cerner et en décrire les points d'intérêt importants; écouter/visionner une émission de cuisine française et décrire les plats préparés; visionner une vidéo fictive ou documentaire portant sur les aspects de la vie dans une région de France et établir des liens avec sa propre communauté).

Questions incitatives de l'enseignant : « En faisant l'écoute de deux annonces publicitaires diffusées dans des régions différentes, mais présentant un même produit, quelles différences peux-tu percevoir dans ces annonces au sujet des valeurs culturelles qui y sont véhiculées? », « Quel effet la découverte d'autres traditions culturelles a-t-elle sur tes propres traditions, et quelle influence cela aura-t-il sur tes futures décisions? », « En quoi les valeurs familiales visionnées dans des clips médiatiques sont-elles comparables à celles de ta famille et pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut inciter l'élève à utiliser des outils, comme un diagramme de Venn, pour comparer différentes communautés.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques françaises utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., reconnaître et interpréter les expressions propres à la langue parlée dans une entrevue avec un athlète, une figure politique, un activiste environnemental ou un musicien; cerner les différences de prononciation et de vocabulaire entre les locuteurs de différentes régions francophones; comparer le langage familier d'adolescents francophones à son propre langage).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon les expressions entendues au cours de l'entrevue d'un personnage célèbre te permettent-elles de comprendre le dialogue entre l'intervieweur et la personne interviewée? », « Quelles stratégies te permettent de reconnaître les accents des personnes parlant français? », « Comment l'écoute de textes audio de différentes régions te permet-elle de mieux connaître différentes expressions françaises? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner les nouvelles expressions dans son dictionnaire, son mur de mots ou son journal d'apprentissage personnel.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones en France), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 8e année, l'élève :

B1.1 Utilisation de stratégies de communication orale : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., varier le volume et la vitesse d'élocution pour susciter et maintenir l'intérêt de l'auditoire; utiliser le ton de la voix et des expressions faciales pour souligner les émotions; choisir un vocabulaire approprié; utiliser des aide-mémoire durant un débat; utiliser un vocabulaire connu pour parler de sujets familiers).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le changement de volume et de débit pendant un discours aide-t-il à capter et à maintenir l'intérêt du public? », « Pourquoi est-il important d'adapter ton expression et d'ajuster ton débit de voix lorsque tu livres des messages oraux? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation du *conditionnel présent* pour présenter différents points de vue dans un discours.

B1.2 **Production de communications orales** : produira des messages préparés, répétés et spontanés en français contenant des renseignements et des idées portant sur des sujets scolaires et des questions d'intérêt personnel en se servant d'aides contextuelles, auditives et visuelles *(p. ex., présenter un monologue décrivant les stéréotypes d'une publicité; prononcer un discours sur le point de vue des adolescents et celui des parents sur les couvre-feux; critiquer un documentaire sur les espèces en voie de disparition).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon le fait de présenter un monologue te permet-il d'exprimer ton opinion sur les stéréotypes mis en avant dans une annonce publicitaire? », « Comment un discours oratoire t'aide-t-il à présenter les points de vue des adolescents et des parents sur l'heure du couvre-feu? », « En quoi la critique d'un documentaire sur la préservation des animaux en voie de disparition t'incite-t-elle à évaluer cette crise? Comment cette critique te sensibilise-t-elle aux implications pour les générations à venir? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de « on » dans un monologue.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera en utilisant un rythme régulier, l'intonation appropriée et la prononciation exacte dans le cadre de communications préparées, répétées et spontanées sur une variété de sujets scolaires et pertinents sur le plan personnel en utilisant des mots et des expressions familiers *(p. ex., utiliser l'expression et un rythme efficace pendant un théâtre lu; présenter un monologue avec une intonation appropriée; bien prononcer durant une discussion en classe; prononcer clairement le vocabulaire familier et nouvellement acquis pendant la mise en scène d'un poème ou la présentation d'un sketch).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon une prononciation correcte t'aide-t-elle à exprimer ton message clairement? » « Comment le fait de pratiquer une saynète plusieurs fois avant de la présenter te donne-t-il la possibilité d'améliorer ta précision et ta fluidité verbale? »

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux de plus en plus complexes en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., créer un refrain ou des témoignages pour promouvoir un produit; créer un documentaire en ligne sur un problème qui influe sur sa vie; créer une publicité faisant la promotion de l'inclusion dans la communauté scolaire; rédiger et enregistrer la narration en voix hors champ d'une vidéo; présenter un point de vue personnel dans un journal télévisé).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le choix d'un public précis influence-t-il ta création d'un refrain publicitaire? », « Quelles stratégies peux-tu utiliser dans une annonce publicitaire pour inciter les autres à acheter un produit? », « Comment la création d'un documentaire en ligne t'aide-t-elle à informer les autres à ce sujet? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de conjonctions et d'adverbes tels que « puisque », « parce que », « donc », « alors », « ainsi » et « mais » pour discuter des causes ou des effets d'une action.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., poser des questions à ses camarades de classe pour prolonger et approfondir les discussions; faire des pauses au moment approprié durant une conversation; adapter le volume de sa voix à l'objet de la communication; prévoir ce que son partenaire pourrait dire ensuite).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de poser des questions à ton partenaire lors d'une conversation t'aide-t-il à éclaircir son message et à faire des liens avec ton expérience personnelle? », « De quelle façon les pauses peuvent-elles prolonger et (ou) raccourcir une conversation? », « Quel impact a l'abus excessif du volume de la voix lors d'une discussion de groupe et pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à tirer des conclusions en utilisant des amorces de phrases familières pendant des interactions avec des pairs (p. ex., « Je pense que... », « Je déduis que... » et « Il me semble que... »).

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes scolaires et sociaux dirigés et de plus en plus spontanés, sur des sujets scolaires et d'intérêt personnel *(p. ex., discuter des stratégies d'adaptation permettant d'affronter des situations stressantes; simuler une situation sociale négative et verbaliser les résolutions possibles; échanger des idées sur des sujets à l'étude; débattre des avantages et des désavantages de la participation du Canada à d'importantes associations et ententes commerciales; interviewer ses pairs sur un enjeu d'actualité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'échange d'idées lors d'une discussion centrée sur l'appartenance à un groupe t'aide-t-il à déterminer les stratégies qui te sont utiles pour faire face au problème du stress dans ta vie quotidienne? », « De quelle façon un jeu de rôles axé sur les situations sociales négatives (p. ex., la pression des pairs, l'abus d'alcool) t'aide-t-il à prendre conscience de l'impact de ces dernières sur la vie des adolescents et à verbaliser des solutions possibles? », « De quelle façon est-ce que le fait d'anticiper les idées de tes pairs peut t'aider à formuler tes réponses lors d'un débat? », « Comment le fait de mener des entrevues spontanées auprès de tes pairs te sensibilise-t-il à l'importance de bien choisir les mots pour accomplir une tâche? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser le *présent*, le *passé composé* et l'*imparfait* pour discuter de situations actuelles et historiques.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à varier ses questions au moyen de différents mots interrogatifs lorsqu'il réalise des entrevues sur place.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., écouter des enregistrements de sa voix pour cibler les points à améliorer; utiliser la rétroaction d'un pair et [ou] de l'enseignant pour établir des objectifs; utiliser les critères de réussite pour autoévaluer ses compétences en matière d'interaction; dans un journal, consigner les améliorations de ses compétences en matière d'expression orale; en petits groupes, discuter des stratégies jugées utiles dans certaines situations d'expression orale et en commenter l'utilisation dans un journal de réflexion).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait d'enregistrer ta voix t'aide à cerner tes forces et tes défis afin d'améliorer tes futures présentations orales? », « Comment l'échange de rétroaction avec tes pairs et ton enseignant(e) après une discussion de groupe t'aide-t-il à déterminer tes forces et tes défis? », « De quelle façon les critères de réussite t'indiquent-ils les points forts et les points faibles à améliorer dans tes habiletés à interagir? », « De quelle façon est-ce que le fait de discuter avec un partenaire t'aide à déterminer les stratégies qui te sont utiles dans des situations verbales? », « Comment le journal de réflexion peut-il t'amener à réfléchir à l'efficacité des stratégies que tu utilises lorsque tu interagis avec tes pairs, et t'inciter à utiliser celles qui sont efficaces? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adjectifs et des adverbes superlatifs au moment d'indiquer les stratégies d'expression orale utiles.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement des renseignements sur des communautés francophones de France, y compris des aspects de leurs cultures et leur contribution à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., utiliser une présentation audiovisuelle pour décrire des points d'intérêt importants, la cuisine locale et [ou] les traditions et coutumes en France; faire une présentation sur les avantages à vie de l'apprentissage du français et de la découverte d'autres cultures, y compris un nombre accru de possibilités de carrières, d'emplois d'été, d'établissement de relations amicales et de voyages; cerner des exemples d'utilisation du français dans son environnement immédiat et en faire un compte rendu).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure un échange sur les éléments culturels qui incitent les touristes à visiter certains endroits te permet-il de prendre conscience de ceux qui reflètent ta propre communauté, et pourquoi? », « Comment est-ce que la publicité qui promeut le français sur le marché du travail influence ton opinion sur la valeur de l'apprentissage de la langue française? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des prépositions et des conjonctions (p. ex., « car », « comme », « afin que » et « si ») pour exprimer ses pensées et ses expériences personnelles.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales *(p. ex., utiliser des salutations et des expressions de courtoisie pour présenter un conférencier; comparer l'étiquette au téléphone de deux communautés francophones différentes et les utiliser dans le cadre d'un jeu de rôles; choisir un langage formel ou informel selon l'auditoire)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi les mots que tu choisis pour présenter un conférencier sont-ils compatibles avec le titre de cette personne? », « Comment la simulation d'une conversation téléphonique te fait-elle prendre conscience des différences régionales? », « Comment vas-tu adapter ton langage selon le contexte? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones en France), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 8e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., utiliser ses connaissances antérieures pour décoder le sens du nouveau vocabulaire dans un texte; parcourir un manuel pour extraire les concepts clés d'un chapitre donné; tirer des conclusions à partir des éléments visuels pour déterminer les messages explicites et implicites).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon les autres langues que tu parles t'aident-elles à mieux saisir un nouveau mot ou une nouvelle expression? », « Comment est-ce que le fait de survoler un manuel d'histoire t'aide à discerner les concepts clés dans le chapitre à l'étude? », « Comment les éléments d'une affiche publicitaire t'aident-ils à inférer le message de l'auteur et pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser un journal d'apprentissage pour consigner les stratégies de compréhension utilisées dans diverses situations de lecture.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens d'une variété de textes sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., déterminer et aborder les éléments d'une histoire dans un cercle de lecture; mettre en scène les principaux événements et [ou] les relations décrits dans une nouvelle; créer un texte médiatique pour illustrer les idées et [ou] les émotions exprimées dans un poème; expliquer la manière dont les détails pertinents d'une publicité imprimée permettent de comprendre le message véhiculé; tirer des conclusions à propos de textes contenant des statistiques sur les inégalités économiques).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment tes expériences personnelles et celles de tes camarades enrichissent-elles ta compréhension d'un texte? », « Dans quelle mesure la mise en scène d'une nouvelle t'aide-t-elle à révéler les traits de caractère d'un personnage? », « Comment peux-tu représenter les idées ou le thème de ce poème? », « Comment est-ce que les détails trouvés dans une annonce publicitaire (p. ex., les couleurs, les formes, la police) te permettent de comprendre le message de la compagnie? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer à l'élève que des conjonctions comme « puisque » et « tandis que » indiquent que la proposition subordonnée contient une explication ou une raison nécessaire pour comprendre l'idée principale du message.

2. Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser divers types de questions pour l'aider à comprendre un texte (p. ex., les questions commençant par « qui », « quoi », « comment », « quand » ou « où »).

C1.3 **Lecture fluide** : lira une variété de textes en français sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel qui contiennent du vocabulaire et des structures linguistiques de plus en plus complexes à un débit acceptable et avec une expression suffisante pour en transmettre le sens en se servant de divers indices *(p. ex., lire en jouant un rôle et en utilisant les intonations et les formulations appropriées pour mettre en scène un texte devant un auditoire; lire à voix haute, en utilisant l'expression appropriée, un choix d'extraits de poèmes, de paroles de chansons ou d'histoires; lire les annonces quotidiennes de la classe ou de l'école).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pendant ta lecture d'un texte de style "théâtre des lecteurs", quelles stratégies t'ont aidé à garder l'attention de ton public afin qu'il comprenne le message véhiculé dans ta présentation? », « Comment le fait de lire à voix haute avec expression va-t-il influencer la fluidité de ta lecture d'un texte littéraire? », « Comment le débit d'une annonce lue à l'interphone influencera-t-il la compréhension du message véhiculé? ».

Conseils pédagogiques :

1. Au cours d'une lecture à voix haute, le personnel enseignant peut donner des exemples de bonne prononciation des contractions et des abréviations dans les paroles d'une chanson, un dialogue ou un poème (p. ex., « j'suis », « y'a pas », « pis » et « ben »).

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à faire appel à ses connaissances en matière de prononciation (p. ex., liaisons, élisions, lettres muettes, lecture des accents) pour l'aider à lire avec plus de fluidité.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : cernera et utilisera une gamme de stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., consigner les nouveaux mots tirés de textes lus; concevoir un schéma conceptuel du vocabulaire propre à des sujets en particulier; décoder les mots inconnus à l'aide des préfixes et des suffixes; relier le nouveau vocabulaire aux mots connus et apparentés).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les préfixes et les suffixes t'aident-ils à décoder les mots inconnus? », « Comment le fait de repérer les mots apparentés et les mots familiers dans la lecture d'un texte te permet-il d'enrichir ton vocabulaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à comprendre les nouveaux mots en expliquant la signification des préfixes et des suffixes courants (p. ex., « re- », « pré- », « a- », « -ment », « -age » et « -et[te] »).

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : évaluera l'efficacité du traitement et de la présentation d'idées et d'information dans une variété de textes médiatiques traitant de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec l'aide de l'enseignant, au besoin *(p. ex., décrire l'utilisation des images pour transmettre le message implicite d'un message d'intérêt public; analyser les éléments qui rendent l'emballage d'un jeu vidéo attirant pour les adolescents; reconnaître les préjugés présents dans le message d'une publicité imprimée; analyser l'efficacité de différents organismes à promouvoir leurs messages sur leur site Web).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les images graphiques peuvent influencer ta perception du message? », « Quels sont les éléments qui influencent ta décision d'acheter ou non ce jeu vidéo? », « Pourquoi est-il important de reconnaître les préjugés qui peuvent être intégrés dans une annonce publicitaire? », « Comment tes expériences personnelles peuvent-elles influencer ta perception d'une publicité? », « Quel est le message promu par cette compagnie? Est-ce que ce message pourrait être présenté d'une façon différente? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser le *superlatif* (p. ex., "le meilleur", "le plus rapide") pour décrire les facteurs qui l'influencent à acheter des jeux vidéo.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser le *conditionnel* (p. ex., « j'aimerais », « je voudrais ») et des mots charnières, comme « premièrement », « cependant » et « pourtant », pour améliorer l'expression de ses opinions.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 8e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* roman/nouvelle – *représenter de façon réaliste des personnages imaginaires;* manuel du propriétaire – *donner de l'information sur l'utilisation ou l'entretien d'un produit;* poème/paroles d'une chanson – *raconter une histoire, informer sur un aspect de la culture, divertir ou faire un commentaire social).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la lecture d'un texte narratif te sensibilise-t-elle aux émotions véhiculées par les personnages de l'histoire? », « De quelles façons les directives et les schémas d'un manuel d'instruction te permettent-ils d'effectuer la tâche ou de suivre le modèle présenté? », « Dans quelle mesure la lecture de poèmes t'informe-t-elle sur les traditions de cultures différentes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention sur le langage descriptif utilisé dans les romans ou les nouvelles qui permet à l'élève de comprendre ce que ressentent certains personnages.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre les messages explicites et implicites, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* poème/paroles d'une chanson – *répétition, rime et utilisation de mots descriptifs et de métaphores pour aider le lecteur à visualiser;* facture – *titres, sous-titres, tableaux, graphiques;* catalogue ou dépliant – *catégories, descriptions et images pour promouvoir des produits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Lorsque tu lis les paroles d'une chanson, de quelle façon les rimes t'aident-elles à choisir la bonne expression et le bon rythme? », « Lorsque tu lis une facture, comment les titres et les sous-titres orientent-ils la découverte de l'information recherchée? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent travailler ensemble afin de créer un diagramme de référence énumérant les principaux éléments stylistiques et les principales caractéristiques d'une variété de types et de formats de textes.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre

les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., évaluer en quoi l'établissement de liens avec un texte a permis d'établir un rapport avec certains éléments, comme le thème, les événements, le point de vue et les personnages; évaluer en quoi le fait de poser des questions s'est avéré efficace pour clarifier le sens et évaluer sa compréhension d'un texte; expliquer en quoi le fait de résumer les idées pendant la lecture a permis de générer une nouvelle compréhension d'un texte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait d'établir des liens entre toi-même et un personnage présenté dans une biographie te permet de t'identifier à cette personne? », « Comment est-ce que le fait de te poser des questions durant ta lecture t'aide à mieux comprendre le texte? », « Comment est-ce que la synthèse des idées t'a aidé à mieux comprendre le texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à choisir une méthode appropriée (comme les journaux d'apprentissage, les organisateurs graphiques et la prise de notes) pour consigner ses réflexions et planifier les prochaines étapes.

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones de France, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., lire des brochures touristiques de différentes régions de France pour cerner les éléments de la vie quotidienne et de la culture de chacune; lire des menus de restaurants de différentes régions de France et comparer les plats à ceux de sa propre communauté; utiliser une encyclopédie en ligne et des cartes de France pour en repérer les régions et les villes principales, et discuter de l'agriculture et des entreprises locales; déterminer les symboles, les personnalités, les points d'intérêt, les organismes et les traditions de la France et des anciennes colonies françaises, et établir des liens avec ses propres expériences; expliquer les raisons pour lesquelles les premiers colons français ont quitté la France pour de « nouveaux mondes »; lire des brochures promotionnelles ou des publicités sur les avantages de l'apprentissage d'une autre langue, comme les possibilités de carrières, d'emplois d'été, d'établissement de relations amicales et de voyages, et décrire celles qui présentent un intérêt).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la lecture de différentes brochures touristiques peut influencer ton choix de destination pour tes vacances? », « Dans quelle mesure la lecture de différents menus de restaurant t'informe-t-elle sur les habitudes alimentaires des cultures de ta communauté et te sensibilise-t-elle aux choix qui te sont offerts? ».

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., expressions familières locales trouvées dans des textes médiatiques; vocabulaire régional utilisé dans des histoires pour enfants rédigées par des auteurs de deux régions différentes; expressions populaires propres à une région en particulier utilisées dans les paroles de chansons de différents artistes francophones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la lecture d'un texte médiatique te permet-elle d'identifier le vocabulaire familier d'une région? », « Comment les expressions régionales utilisées dans une chanson te permettent-elles de savoir d'où vient l'artiste? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation des compétences d'enquête et de recherche pour accroître les connaissances qu'a l'élève des régionalismes, de l'argot et des dialectes.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones en France), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 8e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., envoyer un courriel ou un message texte à un ami ou à un proche; convaincre quelqu'un de continuer à étudier le français au secondaire; rédiger une biographie contenant des renseignements sur les réalisations d'une personne notable; rédiger une publicité promouvant un produit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon les technologies de communication écrite peuvent-elles t'aider à communiquer avec tes amis ou ta famille? », « Quels sont les mots persuasifs que tu choisiras pour souligner l'importance de

poursuivre des études en français? », « Dans quelle mesure une biographie représente-t-elle les expériences vécues par une personne d'importance? », « Comment peux-tu persuader ton lecteur d'acheter un produit? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser les temps au passé appropriés lorsqu'il commence à rédiger une biographie.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des expressions impersonnelles, comme « C'est essentiel... », « Il est primordial... » et « Il est capital... », dans des textes persuasifs.

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : rédigera une variété de textes en français pour transmettre de l'information, des idées et des opinions à propos de sujets scolaires et pertinents sur le plan personnel en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en mettant en pratique ses connaissances des éléments stylistiques et structurels de base de chaque forme *(p. ex., écrire un courriel ou un message texte destiné à un ami en utilisant un langage informel ou social; rédiger un sketch pour décrire l'un des principaux personnages d'une histoire; créer un exposé sur un enjeu social, économique ou environnemental qui contient des arguments présentant de multiples points de vue; rédiger un discours de campagne pour promouvoir un candidat à l'élection du conseil de classe; rédiger les mémoires d'un premier colon européen venu s'installer en Nouvelle-France).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment changes-tu le vocabulaire que tu utilises selon le destinataire de ton message électronique? », « De quelle façon le fait de préparer un portrait de personnalité d'un personnage t'aide-t-il à développer ton point de vue? », « Quel impact ton choix de mots aura-t-il sur ta capacité de persuader tes lecteurs? », « Comment est-ce que le fait de visualiser la vie d'une autre personne t'aide à écrire sa biographie? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des conjonctions indiquant un rapport de cause à effet (p. ex., « à cause de », « parce que », « alors » et « donc ») pour accroître la complexité de son exposé.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., choisir les mots convenant au ton et à l'expression souhaités dans des messages électroniques; consulter des dictionnaires français imprimés et en ligne pour confirmer le sens; utiliser un vocabulaire propre à un sujet tiré des ressources de la classe, comme des murs de mots ou des manuels).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le ton de ton message électronique pourrait-il être interprété différemment selon les mots que tu choisis? », « Quelle est la ressource que tu trouves la plus efficace pour élargir ton vocabulaire? Est-ce que cette source est fiable? Comment le sais-tu? », « Pourquoi est-il nécessaire d'employer le vocabulaire propre au sujet lorsque tu rédiges un texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à explorer l'utilisation des synonymes et des antonymes d'adjectifs et d'adverbes courants pour ajouter une touche de variété à ses textes descriptifs.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : utilisera des choix de mots, des éléments stylistiques et des conventions de rédaction pour établir un style personnel et un point de vue clair *(p. ex., utiliser la répétition pour mettre l'accent sur un point important dans un message électronique; utiliser des figures de style pour élaborer un point de vue précis dans une biographie ou le portrait d'un personnage; utiliser les voix active et passive pour rédiger un compte rendu sur un sujet en particulier).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la répétition de mots clés dans un message électronique permet-elle au destinataire de mieux comprendre l'objectif du message? », « De quelle façon les métaphores aident-elles à renforcer le point de vue que tu veux exprimer? », « Comment le sens de ton message changerait-il si tu utilisais la voix active au lieu de la voix passive? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut aider l'élève à reconnaître la différence entre les voix active et passive et lui suggérer d'en expérimenter l'utilisation dans ses propres écrits.

2. Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en passant en revue l'accord en genre et en nombre des participes passés à la voix passive.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots convenant au contexte, créera une variété de textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis, à l'aide d'une gamme de types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., créer une brochure appuyant le message véhiculé dans un message d'intérêt public sur la conduite avec facultés affaiblies destiné aux adolescents; sur un site de réseautage social, créer un profil inspiré d'un personnage d'un roman; créer un texte multimédia pour se présenter à son nouvel enseignant au secondaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu utiliser des images dans ton dépliant pour renforcer ton message et souligner l'importance de reconnaître les dangers de l'alcool au volant? », « De quelle façon le fait d'interagir au sein d'un réseau social t'aide-t-il à mieux comprendre le personnage du roman? », « Dans quelle mesure l'organisation du texte et l'utilisation des images, de la police, du son, etc. sur un site Web t'aident-elles à présenter des messages explicites et implicites? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consulter des ressources (p. ex., dictionnaires, thésaurus et éléments visuels en classe) afin d'élargir son utilisation du langage descriptif dans sa présentation à son nouvel enseignant ou à ses nouveaux camarades de classe.

D1.6 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de façon appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés *(p. ex., utiliser divers signes de ponctuation dans l'ensemble d'un message électronique pour en améliorer le sens; se mettre d'accord sur l'orthographe des mots discutés durant un remue-méninges en groupes; varier les types de phrases dans un résumé pour mettre l'accent sur les idées clés d'un article ou d'une leçon).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon la ponctuation d'un message électronique pourrait-elle influencer les sentiments que tu tentes d'exprimer? », « Comment est-ce que le fait de vérifier l'orthographe lors de ton remue-méninges facilitera la rédaction de ton ébauche/brouillon? », « De quelle façon des types de phrases variés pourraient-ils faciliter la compréhension des idées principales de l'article ou de la leçon? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser une variété de mots interrogatifs (p. ex., « comment », « pourquoi » et « dans quelle mesure ») et de types de questions (p. ex., « est-ce que », inversion sujet-verbe) pour créer un cadre d'étude lorsqu'il passe en revue les idées clés d'un article ou d'une leçon.

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., accéder à ses connaissances antérieures pour rédiger une série de directives expliquant la manière d'utiliser une nouvelle technologie; solliciter les opinions des pairs qui serviront de base à la création d'une pièce de théâtre sur un enjeu d'importance pour la classe; organiser les idées de manière à mettre l'accent sur l'impact des opinions présentées; effectuer un remue-méninges sur les façons d'exprimer ses idées et son point de vue avec créativité et originalité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment tes connaissances antérieures te permettent-elles d'écrire des directives pour aider quelqu'un plus âgé à créer un tabulateur pour organiser ses achats? », « Comment les opinions de tes pairs influencent-elles le développement du scénario? », « Comment partages-tu tes idées afin de faire valoir ton opinion? ».

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en respectant les critères établis, et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt en utilisant une gamme de stratégies *(p. ex., utiliser un modèle pour rédiger le brouillon du scénario d'une pièce de théâtre; participer à une séance de révision par les pairs pour s'assurer que son texte se comprend aisément; relire son brouillon pour évaluer son choix de vocabulaire et la structure des phrases).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment un modèle de scénario facilite-t-il le développement de l'ébauche et la rédaction d'une pièce? », « De quelle façon l'échange avec un partenaire te permet-il de savoir si ta liste d'instructions est facile à suivre? », « Dans quelle mesure le fait de relire ta critique t'aide-t-il à déterminer que tu as bien choisi le vocabulaire de ton texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de créer une banque de mots au moment de réviser le travail d'un pair afin d'élargir son propre vocabulaire.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des phrases au subjonctif (p. ex., « il faut que tu ailles… » et « il est nécessaire que vous soyez… ») pour souligner son point de vue.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de travaux écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié *(p. ex., consulter des ressources en ligne pour améliorer ou corriger l'utilisation de la langue; utiliser les critères de réussite pour veiller à la bonne mise en page de son texte; publier un manuel de directives dans le média de son choix, comme un manuel en ligne, un manuel imprimé ou une représentation visuelle, en suivant les conventions propres à ce média).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les critères de succès établis avec la classe te permettent-ils de structurer ton scénario selon les conventions propres à ce genre? », « Comment l'ajout d'images à la copie finale de ton guide d'utilisation te permet-il de rejoindre plus de lecteurs? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser une liste de vérification fondée sur les critères de réussite préparés ensemble pour l'aider à mettre en page sa rédaction.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., déterminer les organisateurs graphiques qui ont permis d'organiser efficacement les renseignements et les idées; utiliser les commentaires des pairs pour déterminer les forces de sa rédaction et établir des objectifs d'apprentissage pour améliorer ses faiblesses; durant une réunion avec l'enseignant, discuter des objectifs d'amélioration de sa rédaction et établir une liste de vérification des étapes à suivre en particulier pour atteindre ces objectifs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont tes forces et tes défis comme auteur? », « Comment les questions et les commentaires générés par tes pairs, dans votre discussion, te permettent-ils d'améliorer tes habiletés et ton travail aujourd'hui et à l'avenir? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser le *conditionnel* au moment de déterminer les prochaines étapes de sa rédaction et d'en discuter (p. ex., « j'aimerais… », « je voudrais… »).

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones de France, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., rédiger un article pour une revue de voyage sur les avantages de voyager dans une région de France moins connue; rédiger la biographie d'une figure politique ou d'une célébrité française; créer et tracer la carte d'un tour de France culinaire; raconter un événement historique important et son influence sur le peuple français; rédiger un texte sur les relations entre les premiers explorateurs français et les peuples des Premières Nations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon le fait d'écrire un éditorial dans une revue de voyage te permet-il de promouvoir l'exploration de diverses cultures francophones moins connues? », « Quels événements historiques ont eu un grand impact sur la population francophone? Comment est-ce que cela t'aide à mieux comprendre leur histoire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des verbes comme « pouvoir », « vouloir » et « devoir » pour convaincre ses lecteurs de visiter une région en particulier (p. ex., « On peut voir… », « Vous voulez visiter… », « Nous devons aller… »).

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., intégrer dans des messages électroniques des expressions populaires utilisées par les jeunes d'une région francophone en particulier; réécrire un texte formel en utilisant des expressions et des termes argotiques courants pour communiquer le même sens que le texte original; créer une légende en imitant le style et le vocabulaire utilisés dans le folklore autochtone; utiliser des salutations et des formules de politesse convenant à la situation lors de la rédaction d'un dialogue).*

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones en France), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Questions incitatives de l'enseignant : « Jusqu'à quel point les expressions familières de ta région que tu utilises dans tes messages électroniques facilitent-elles la compréhension de ces derniers? », « Comment peux-tu t'assurer que le sens du texte original ne change pas lorsque tu le réécris en utilisant des expressions populaires et de l'argot? », « Dans quelle mesure le langage que tu choisis pour écrire une légende peut-il en transformer le sens? », « Comment peux-tu changer la formalité du langage utilisé dans un dialogue selon la situation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de faire une recherche sur les expressions et les termes argotiques employés dans diverses communautés ou régions francophones et de les utiliser dans le contexte approprié dans ses écrits.

Le programme d'immersion en français, de la 1re à la 8e année

1re année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 1re année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 1re année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra quelques stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français *(p. ex., poser des questions pour clarifier le sens; passer en revue le vocabulaire clé lié au sujet avant l'écoute d'un texte oral; utiliser ses connaissances de base et antérieures afin d'améliorer sa compréhension; reformuler les renseignements importants pour confirmer ou évaluer sa compréhension; prêter attention aux indices non verbaux comme l'expression faciale, les gestes et le ton de la voix pour faciliter la compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce qui t'aide à comprendre le message? », « Est-ce que tu connais le sujet de la présentation orale? Est-ce que cela t'aide à mieux comprendre le message? », « Comment est-ce que les gestes te permettent de comprendre le message? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant et l'élève peuvent, dans un diagramme de référence, dresser la liste des bonnes pratiques d'écoute en utilisant des rubriques comme « Ce que je vois/What it looks like », « Ce que j'entends/What it sounds like » et « Ce que je ressens/What it feels like ».

2. Le personnel enseignant peut donner des exemples de mots interrogatifs (p. ex., « qui », « quoi », « comment » et « pourquoi ») pour orienter l'écoute de l'élève et favoriser sa compréhension.

A1.2 **Compréhension des l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans quelques situations précises *(p. ex., pour le plaisir; pour entendre et reconnaître les sons de la langue française dans des chansons, des chants et des poèmes; pour accroître son vocabulaire; pour effectuer une tâche; pour suivre les instructions; pour apprendre à connaître les autres; pour comprendre les renseignements entendus au cours d'une présentation en classe; pour participer à une discussion en classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de bien écouter les mots indiquant la direction à prendre (p. ex., à gauche, à droite, près de, devant) dans une directive verbale pour te rendre à un endroit précis)? », « Comment peut-on comprendre de nouveaux mots? », « Comment écoutes-tu pour participer à une discussion? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut inciter l'élève à explorer la phonologie à l'aide de chants, de comptines et de chansons.

2. Le personnel enseignant peut utiliser des prépositions familières (p. ex., « devant », « derrière », « sur », « sous », « dans » et « à côté de ») pour donner des directives.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes oraux en français contenant des expressions et mots familiers sur des sujets courants, en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., suivre les directives des routines quotidiennes; consigner l'information entendue en utilisant des images, des mots et de courtes phrases; démontrer sa compréhension de « comptines » et de chansons d'une variété de communautés francophones grâce à une mise en scène; poser des questions et y répondre durant une discussion de groupe; déterminer l'objet et l'auditoire visé d'un refrain publicitaire; utiliser des mots clés pour expliquer le message de l'auteur).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots et expressions t'aident à bien suivre les consignes? », « Comment est-ce que la répétition de certains passages ou mots t'aide à comprendre un message oral? », « Pourquoi est-ce que l'auteur a créé ce message? », « Comment est-ce que les mots clés t'aident à te souvenir du message? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à faire des dessins afin de démontrer sa compréhension des messages oraux.

2. Le personnel enseignant peut afficher un diagramme de référence illustrant les mots qui reviennent fréquemment et encourager l'élève à s'y reporter pour faciliter sa compréhension.

3. Le personnel enseignant et les élèves peuvent dresser ensemble une liste de mots se rapportant au sujet d'un texte avant d'en faire l'écoute.

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera de façon verbale et non verbale ses pensées, sentiments et opinions à propos des messages et des façons dont ils sont présentés dans de courts textes médiatiques oraux sur des sujets familiers et courants, avec le soutien et les conseils de l'enseignant au besoin *(p. ex., dessiner des images ou faire des mimes afin d'exprimer ses sentiments après le visionnement/l'écoute d'un compte rendu vidéo ou d'une chanson; répondre « oui » ou « non » aux questions portant sur ce qu'il a aimé ou détesté à propos d'un vidéoclip/film; décrire l'influence des effets sonores sur ses propres sentiments; comparer des textes médiatiques pour en décrire l'efficacité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment te sens-tu après avoir écouté/visionné ce texte? Pourquoi? », « Quel est le message de ce texte? Comment le sais-tu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation des adjectifs réguliers (p. ex., « petit/petite » et « grand/grande ») pour décrire ses réactions à un texte.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 1re année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera quelques stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires structurées et dirigées *(p. ex., prêter attention aux indices non verbaux; regarder le locuteur et y prêter attention; attendre que le locuteur ait terminé de parler avant de répondre; déterminer les moments appropriés pour partager ses pensées et ses idées dans le cadre d'une discussion en classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les gestes et les expressions faciales t'aident à participer à une conversation? », « Comment montres-tu que tu écoutes bien pendant une conversation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et l'élève peuvent préparer ensemble un diagramme de référence pour favoriser l'utilisation des stratégies d'écoute durant les conversations, comme « Il semble ».

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que disent les autres tout en participant à des interactions sur des sujets quotidiens familiers *(p. ex., répondre à une demande d'un pair en classe en utilisant des mots, des gestes et [ou] des aides visuels; poser des questions pertinentes au cours de la conversation; écouter le point de vue d'un pair pour le comprendre durant la résolution d'un conflit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce qu'on pose des questions? », « Quelles sont les idées de tes amis? », « Comment est-ce que tu peux inviter tes amis à participer à la conversation? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des amorces de phrases, comme « Je comprends que… », dans des situations interactives.

2. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des mots interrogatifs au cours des discussions en classe.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., se reporter à un diagramme de référence ou à d'autres ressources en classe pour comparer les postures propices et non propices à une écoute attentive; réfléchir à sa capacité de réagir à des indices précis indiquant la nécessité d'écouter attentivement).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu montres que tu écoutes? », « Comment est-ce que les commentaires de tes amis t'aident à participer à une conversation? », « Comment les clarifications de la personne qui parle t'aident-elles à participer? », « Comment le référentiel t'aide-t-il à écouter la personne qui parle? », « Que peux-tu faire quand tu ne comprends pas ce que ton ami dit? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut utiliser des déclarations et des expressions affirmatives et négatives dans les conversations quotidiennes pour donner l'exemple d'une écoute active, répondre à l'interlocuteur et vérifier que l'on a bien compris.

2. Le personnel enseignant peut inviter l'élève à établir des liens utiles entre sa langue maternelle et le français grâce à l'utilisation d'outils, comme les diagrammes de référence et les répertoires personnels.

3. Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions et de locutions courantes, comme « Je n'ai pas compris » et « Est-ce que tu peux répéter? », pour orienter l'écoute de l'élève.

4. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de participer à des activités de jeu de rôles qui démontrent l'utilisation efficace des stratégies d'écoute.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 1re année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux, découvrira les aspects culturels de communautés francophones locales et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écouter des chansons ou des « comptines » en français de diverses communautés et les comparer à des textes semblables de sa propre communauté; écouter de l'information sur la vie de famille dans diverses communautés francophones et décrire ce qu'il a entendu).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les chansons et les danses importantes pour les célébrations de cette communauté francophone? », « Compare la famille décrite dans le texte à ta famille. En quoi sont-elles semblables et en quoi sont-elles différentes? », « Pourquoi est-ce que les gens de cette communauté s'habillent de cette façon/vivent dans une telle habitation? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant et l'élève peuvent découvrir les rimes que contiennent les chansons traditionnelles ou les poèmes de diverses communautés francophones.

2. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'un diagramme de Venn afin de comparer les vêtements ou le logement dans différentes communautés et les mettre en opposition.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux, déterminera les conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et en démontrera sa compréhension *(p. ex., formules appropriées de salutation dans différentes situations; formules de salutation formelles utilisant le pluriel et non formelles utilisant le singulier; indices non verbaux comme le langage corporel et le ton de la voix).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu d'utiliser "tu" plutôt que "vous"? », « Quels mots et expressions les gens utilisent-ils pour se dire bonjour? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'écouter attentivement pour déterminer la salutation appropriée à utiliser dans divers contextes.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 1re année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 1re année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : cernera quelques stratégies de communication orale et les utilisera de manière appropriée pour s'exprimer en français avec cohérence et clarté à différentes fins et auprès de divers publics *(p. ex., utiliser le langage corporel, y compris les gestes et les expressions du visage, ainsi que les changements de ton pour appuyer et clarifier le message; s'exercer avec un partenaire; utiliser un vocabulaire que l'auditoire connaît bien; enregistrer un message et le passer en revue afin d'en améliorer la prestation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment es-tu certain que ton message est clair? », « Que fais-tu pour garder l'intérêt de ton auditoire? », « Comment le fait de répéter/pratiquer avec un partenaire t'aide-t-il à communiquer ton message? », « Comment est-ce que l'enregistrement de ta présentation t'aide à l'améliorer? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble des diagrammes de référence pour soutenir le choix et l'utilisation des stratégies de communication orale des élèves.

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira des messages planifiés et répétés en français contenant des renseignements et des idées sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., raconter des événements et des renseignements clés; exprimer ses désirs et ses besoins à l'enseignant et à ses pairs; enregistrer de courts messages à l'aide de la technologie; décrire un personnage d'un vidéoclip et expliquer ce qui le rend attrayant ou non; déterminer le message d'une publicité et décrire l'influence des couleurs utilisées sur sa réaction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu t'assurer que ton public comprend bien ton message? », « Comment choisis-tu les mots que tu utilises? », « Comment choisis-tu la façon de présenter ton message? », « Quelles sont tes réactions au texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer et encourager l'utilisation du pronom personnel « je » avec des verbes très familiers conjugués au *présent* et au *passé composé* durant la narration d'événements et la description de ses besoins personnels.

2. Le personnel enseignant peut montrer et encourager l'utilisation de verbes familiers pour exprimer des opinions (p. ex., « J'aime », « Je n'aime pas », « Je pense » et « Je préfère »).

3. Le personnel enseignant peut indiquer le bon emplacement des adjectifs réguliers dans des descriptions de réactions à des textes médiatiques.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera en utilisant un rythme régulier, une intonation appropriée et la prononciation exacte dans le cadre de communications préparées et répétées portant sur des sujets personnels et familiers, à l'aide d'expressions et de mots familiers *(p. ex., utiliser l'intonation au moment de poser une question; intégrer du vocabulaire familier dans les présentations; raconter de nouveau une histoire en utilisant une structure familière comme un début, un milieu et une fin; chanter une chanson familiale ou une « comptine » préférée devant la classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu t'assurer que ton auditoire comprend bien les mots ou les phrases que tu dis? », « Comment le fait d'utiliser le nouveau vocabulaire quand tu parles aide-t-il tes camarades? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter des structures de phrases courantes, comme les phrases interrogatives et exclamatives, et en donner des exemples.

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera des textes médiatiques oraux utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., présenter un diaporama accompagné de descriptions verbales des membres de sa famille; créer une annonce publicitaire orale pour un événement; enregistrer une entrevue simulée d'un artiste ou d'un athlète préféré avec un camarade de classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle information veux-tu présenter? », « Pourquoi est-il important de bien se préparer avant de faire une annonce publique? », « Comment as-tu choisi les mots de ton texte médiatique? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de verbes familiers se terminant par « -er » et encourager l'élève à les utiliser dans ses textes médiatiques.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 1re année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., parler à tour de rôle; ne pas s'éloigner du sujet; régler le ton et le volume selon la situation; utiliser une combinaison de mots et d'indices non verbaux).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle manière peux-tu être certain que les autres comprennent tes idées? », « Comment démontres-tu du respect quand tu discutes avec tes pairs? », « Comment peux-tu t'exprimer même si tu ne connais pas un mot ou une expression? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de participer à un jeu de rôles pour démontrer des stratégies appropriées de communication orale.

2. Le personnel enseignant peut inciter l'élève à utiliser la stratégie du face à face au moment d'interagir avec un partenaire : les élèves s'assoient l'un en face de l'autre. L'élève A exprime ses idées pendant que l'élève B l'écoute attentivement. L'élève B exprime ensuite ses idées ou ses opinions pendant que l'élève A l'écoute attentivement.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées dans des contextes sociaux et scolaires structurés et dirigés, sur des sujets familiers relatifs à des questions d'intérêt personnel ou à des routines quotidiennes *(p. ex., poser des questions sur lui-même, sa famille et son quartier, et y répondre; répéter une conversation avec un partenaire dans laquelle il joue un rôle en particulier; planifier un projet de groupe avec des camarades de classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu poser des questions afin d'en apprendre davantage à propos de ton partenaire? », « Quelles suggestions

peux-tu donner à tes amis pour les aider à bien parler? », « Comment les commentaires de ton groupe t'aident-ils à clarifier ton message ou à mieux formuler ta question? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut guider les interactions de l'élève en démontrant l'emploi de verbes d'action familiers au *présent* avec les pronoms personnels « je » et « tu ».

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., déterminer les éléments de présentations efficaces; fournir à un pair de la rétroaction sur sa présentation orale et écouter les commentaires des pairs sur ses propres présentations; évaluer son utilisation du français dans ses interactions quotidiennes avec ses pairs et le personnel enseignant)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les éléments d'une présentation orale efficace? », « Comment est-ce que la rétroaction que tu donnes à tes pairs peut t'aider à améliorer ton travail? », « Qu'est-ce que tu vois pendant la conversation? Comment est-ce que cet exemple te permet de mieux parler avec les amis? », « Comment les commentaires de tes pairs t'aident-ils à planifier tes prochaines étapes? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation du *futur proche* (« aller » suivi de l'*infinitif*) et encourager l'élève à utiliser cette forme lorsqu'il parle de ses objectifs.

2. Le personnel enseignant peut fournir un modèle en proposant des amorces de phrases (p. ex., « Dans les cours en français, je parle français : toujours, parfois, jamais ») afin d'orienter l'auto-évaluation de l'élève.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 1re année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur des communautés francophones locales, y compris les aspects de leur culture et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., communiquer des renseignements sur les aliments, les chansons, les jeux pour enfants ou les sports franco-ontariens recueillis auprès de différentes sources, dont les membres francophones du milieu scolaire; établir des liens personnels entre les aspects de la vie des communautés francophones et de sa propre vie)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les personnes de notre communauté qui parlent le français? », « Quels services sont offerts en français dans notre communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter le vocabulaire et les expressions liés aux membres de la communauté et à leurs rôles.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de communautés francophones et les utilisera de façon appropriée dans le cadre des interactions orales *(p. ex., expressions usuelles servant à accueillir les gens et à en prendre congé; formules de salutations polies et familières; façons de se joindre poliment à une conversation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu les expressions et les mots que tu utilises quand tu parles à un adulte? À un ami? », « Comment le jeu de rôle t'aide-t-il à mieux réagir dans une nouvelle situation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager la bonne utilisation de « tu » et « vous » selon le contexte social.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 1re année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 1re année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra quelques stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec le soutien de l'enseignant *(p. ex., utiliser la visualisation pour clarifier les descriptions des scènes d'une histoire; passer le vocabulaire en revue afin de repérer les mots familiers et apparentés; utiliser des images et des indices contextuels pour prédire le sens et confirmer la compréhension d'un texte; utiliser ses connaissances de la forme afin de comprendre l'objectif de l'auteur).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les mots choisis par un auteur t'aident à visualiser le lieu de l'action dans une histoire? », « Quels sont les mots apparentés? Quels sont les mots familiers? Est-ce que ces mots t'aident à mieux comprendre le texte? », « Comment peux-tu utiliser ta langue maternelle quand tu lis un texte? », « Comment est-ce que le titre d'un livre t'aide à le lire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions familières que l'élève peut utiliser comme amorces de phrase ou de pensée à haute voix au moment d'anticiper le contenu d'un texte (p. ex., « Je pense que... », « Je vois... », « Il y a... », « Le soleil brille. Je pense qu'il fait chaud » et « Il y a cinq enfants dans l'image. Je pense qu'ils sont à l'école »).

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes en français contenant des mots et des expressions familiers qui abordent des sujets courants en se servant d'aides contextuelles et visuelles (*p. ex., mimer les actions d'un poème descriptif ou d'une « comptine »; raconter une histoire lue; décrire certains symboles et mots utilisés sur des panneaux de signalisation dans sa communauté et en expliquer la signification; établir des liens entre une histoire lue et une expérience personnelle; déterminer quel groupe culturel n'est pas représenté dans une publicité pour un jouet et expliquer comment l'enfant pourrait se sentir; expliquer pourquoi certains renseignements sur un produit sont écrits en gros caractères gras, tandis que d'autres le sont en caractères plus petits*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment identifies-tu le message principal du texte? Quels sont les mots clés? », « Quels liens peux-tu faire entre toi et ce qui se passe dans le texte? Comment est-ce que cela t'aide à mieux comprendre le texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Pendant les lectures à haute voix ou partagées, le personnel enseignant peut donner des exemples de réponses au texte en soulignant les mots importants, puis en les utilisant dans ses réponses.

2. Le personnel enseignant peut suggérer d'utiliser un organisateur graphique, du genre « début-milieu-fin », pour faciliter la narration d'un texte une nouvelle fois dans l'ordre chronologique.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes en français sur des sujets de la vie courante, qui contiennent des mots, des noms, des expressions et des structures linguistiques familiers, à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour en transmettre le sens en se servant de divers indices (*p. ex., faire le lien entre des combinaisons de lettres et des sons précis revenant dans des mots fréquemment utilisés; reconnaître les combinaisons orthographiques courantes; reconnaître les mots, les expressions, les phrases et les éléments visuels familiers qui ont un lien avec les connaissances acquises de la langue orale et écrite; reconnaître les signes de ponctuation et les utiliser afin de comprendre la relation entre les mots, les expressions et les phrases; lire avec confiance et précision durant la participation à des exercices de lecture partagée de livres d'échantillons, de « comptines » et de poèmes; reconnaître et lire les nombres jusqu'à trente, écrits en chiffres et en lettres*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Est-ce que tu connais ce mot? Est-ce que tu connais un autre mot qui est semblable? », « Est-ce que la ponctuation t'aide à lire le texte? », « Que peux-tu faire quand tu sais que tu as fait une erreur en lisant un mot? », « Comment sais-tu que le message est clair quand tu lis à voix haute? ».

Conseils pédagogiques : Pendant la lecture partagée, le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les groupes de consonnes et les sons des voyelles afin d'accroître sa capacité de lire de nouveaux mots.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : connaîtra et utilisera quelques stratégies pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., reconnaître les mots apparentés et familiers; reconnaître des mots courts à l'intérieur de mots longs; consulter un mur de mots interactif pour déterminer le sens d'un mot; utiliser un schéma conceptuel pour dresser une liste de vocabulaire connexe; se reporter au contexte et à ses connaissances des mots familiers pour déduire le sens des mots inconnus).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots familiers et les mots apparentés dans le texte? Comment est-ce que ces mots t'aident à comprendre le texte? », « Comment est-ce que les ressources de la classe peuvent t'aider à lire de nouveaux mots? », « Comment peux-tu utiliser l'information contenue dans le texte pour comprendre les mots nouveaux? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les mots fréquemment utilisés dans les lectures partagées afin de construire leur répertoire.

2. Le personnel enseignant peut présenter les familles de mots (p. ex., « course », « courir », « court » et « coureur »), les familles de sons (p. ex., « pou », « chou », « roux », « rouge » et « jouer ») et les mots composés (p. ex., « grand-père », « grand-maman », « belle-mère », « rouge-gorge » et « stylo-feutre ») pour aider l'élève à enrichir son vocabulaire.

3. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à établir des liens entre des mots et des expressions tirés de textes écrits en français et dans sa langue maternelle.

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera ses pensées, ses sentiments et ses opinions personnelles sur les messages et les façons dont ils sont présentés dans des textes médiatiques portant sur des sujets courants et familiers, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., indiquer pourquoi, selon lui, une publicité est efficace; expliquer pourquoi il croit ou ne croit pas le message véhiculé dans une publicité; faire une description ou dessiner une image pour exprimer ses sentiments à propos de l'affiche, de la publicité ou de l'emballage d'une vidéo; expliquer pourquoi les mots, les expressions et les couleurs utilisés sur une boîte de céréales pourraient attirer un jeune; créer un collage faisant la promotion de saines habitudes alimentaires après avoir consulté un site Web).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle est ton opinion à propos du message de la publicité? », « Est-ce que tu aimes cette bande dessinée? Pourquoi? », « Quelles sont tes réactions à la pochette d'un film? Est-ce que cela t'incite à vouloir regarder le film? Pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des expressions associées aux cinq sens afin de partager ses sentiments personnels

concernant des textes médiatiques (p. ex., « Je vois », « J'entends », « Je goûte », « Je touche » et « Je sens »).

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 1re année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets de certains types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* poème/chanson – *exprimer des idées ou une humeur;* livre d'images – *divertir et réfléchir;* texte narratif – *divertir et [ou] explorer des personnages, des idées et des problèmes;* « comptine » – *apprécier le rythme ainsi que la musicalité de la langue et s'exercer à reconnaître les relations entre les lettres et les sons ainsi que les structures de phrases de base;* étiquettes – *donner des renseignements;* menu de restaurant – *décrire les aliments offerts;* carte de souhaits – *envoyer des vœux et des remerciements;* publicité – *attirer l'attention et convaincre;* compte rendu – *décrire une expérience ou un événement).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce qu'on lit une histoire? », « Pourquoi est-ce que tu lis des menus? », « À quoi sert le message du jour? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter des expressions et des mots familiers liés aux raisons incitant à la lecture de divers types de textes (p. ex., « s'amuser », « s'informer » et « se divertir »).

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et [ou] certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* poème/chanson – *vers qui riment et ne riment pas et utilisation de figures de style;* texte narratif – *page titre, illustrations, utilisation répétée d'expressions, de structures de phrases et de mots familiers;* manuel scientifique – *titres et sous-titres en tant que caractéristiques organisationnelles;* carte de souhaits – *polices spéciales, illustrations, couleurs;* menu de restaurant – *sous-sections regroupant les plats principaux/les boissons/les desserts, prix, illustrations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les caractéristiques de ce texte? », « Comment les caractéristiques des textes te renseignent-elles sur l'intention des messages? », « Pourquoi est-il important de comprendre la structure des textes? », « Comment est-ce que l'auteur de cette histoire a capté ton attention? », « Quels sont les éléments de cette carte qui attirent le plus ton attention? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut présenter le vocabulaire lié aux caractéristiques des types de textes.

2. Pendant les exercices de lecture partagée et dirigée, le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les adjectifs réguliers pour décrire les caractéristiques des types de textes.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., demander à un pair de commenter sa lecture d'un texte; écouter les commentaires d'un pair sur son expressivité pendant la lecture; tenir compte des recommandations de livres de l'enseignant et des pairs pour élargir ses choix de lecture autonome).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu aimes lire? » « Quelle stratégie t'aide le plus quand tu lis? », « Qu'est-ce que tu peux faire avant de lire afin de te préparer à la lecture de ce texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de questions et de stratégies efficaces pour aider l'élève à formuler des commentaires durant une séance de lecture entre pairs.

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 1re année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de divers textes en français, déterminera les communautés francophones locales, s'informera sur certains aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., déterminer certaines des caractéristiques d'une communauté francophone à partir de renseignements tirés d'histoires; déterminer les endroits de la collectivité où l'on pourrait lire des enseignes ou des textes en français; décrire les coutumes culturelles et sociales décrites dans un livre d'échantillons; comparer les traditions et les festivals, les jeux d'enfants, les chansons populaires et les traditions familiales de la région).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu as appris à propos de cette communauté francophone? », « Qu'est-ce que le texte dit à propos de cette communauté? En quoi est-ce que cette communauté est semblable ou différente de la tienne? », « Où peux-tu trouver des expressions et des mots français dans ta communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de prépositions de lieu, comme « au », « à la » et « chez », en réponse à des textes se rapportant à différentes communautés.

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : cernera, dans des textes en français adaptés à l'âge et au niveau scolaire des élèves, des exemples de conventions sociolinguistiques associées à diverses situations sociales *(p. ex., différentes formes de salutations utilisées avec les pairs et les adultes; expressions de courtoisie; expressions indiquant son accord ou son désaccord; mots utilisés pour désigner le même objet dans différentes communautés; prononciation variée du même mot dans différentes communautés)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « À qui est-ce qu'on a écrit cette carte? », « Est-ce que cette lettre est écrite à un enfant ou à un adulte? » Comment le sais-tu? », « Comment est-ce que l'identification des mots apparentés dans un texte français ("un t-shirt", "un tee", "un sandwich" et "une boîte à lunch") t'aide à mieux comprendre les différentes communautés francophones? ».

Conseils pédagogiques : Pendant la lecture partagée et dirigée, le personnel enseignant peut aider l'élève à déterminer le destinataire d'une lettre ou d'une carte de souhaits en examinant les formules de salutations (p. ex., « Cher M. Lepage », « Chère Mariessa » et « À Mme Lafleur »).

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 1re année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 1re année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., compiler un menu d'aliments sains pour une célébration en classe; partager des renseignements sur sa famille dans une entrée du livre de classe; dans une lettre, remercier un visiteur de la communauté qui a fait une présentation devant la classe; inviter le directeur à participer à une célébration en classe; décrire l'apparence et le comportement d'un animal dans le cadre d'un projet de sciences; rédiger la légende d'une image dans une réaction à une lecture en utilisant des mots familiers et nouveaux; décrire les membres de sa famille au moyen d'un arbre généalogique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels détails vas-tu partager avec tes amis au sujet de ton texte? », « Quelle information est-il important d'inclure dans une invitation, et pourquoi? », « Quels mots et expressions t'aident à décrire une personne, un endroit ou un objet? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser une variété de mots, d'expressions, de verbes et d'adjectifs familiers convenant à l'objet de sa rédaction.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira divers textes en français, de façon à transmettre des renseignements, des idées et des opinions sur lui-même, ses amis, sa famille et son environnement immédiat, en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains des éléments fondamentaux de chaque forme *(p. ex., rédiger un compte rendu personnel d'un événement en classe ou d'une sortie; créer un guide pratique; dresser une liste de signes annonçant l'automne/l'hiver/le printemps/l'été à la suite d'une exploration du quartier; partager ses préférences dans un compte rendu; participer à la rédaction partagée d'un livre de classe, d'une liste, d'un poème, d'une affiche ou de bulles de texte pour une bande dessinée; intégrer certains éléments tirés de textes familiers dans ses propres textes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment sais-tu que tu as choisi le meilleur type de texte pour communiquer ton message? », « Comment sais-tu que le lecteur comprend bien ton message? », « Comment est-ce que des phrases négatives (ne… pas) peuvent changer ton message? ».

Conseils pédagogiques : Pendant la rédaction modélisée, partagée, interactive et dirigée, le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des organisateurs graphiques.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., utiliser une liste personnelle de mots comprenant des noms, des lieux, des gens et des objets familiers; utiliser en classe des diagrammes de référence, des listes de mots et des dictionnaires contenant des illustrations; consulter ses pairs; discuter et utiliser les connaissances préalablement acquises afin d'enrichir son vocabulaire; analyser des textes écrits pour trouver de nouveaux éléments de vocabulaire lié à des sujets familiers; poser des questions et y répondre avant d'écrire un texte; décomposer les mots en phonèmes et reconnaître les mots apparentés; intégrer de nouveaux mots dans sa rédaction après l'étude d'une histoire écrite).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment as-tu choisi les mots pour écrire ton texte? », « Où peux-tu trouver les mots pour écrire ton texte? », « Est-ce que la discussion avec ton groupe t'aide à utiliser les nouveaux mots de vocabulaire? », « Comment est-ce qu'on peut éliminer les mots répétitifs? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant et l'élève peuvent créer des murs de mots, des diagrammes de référence et des dictionnaires personnels afin d'enrichir le vocabulaire de l'élève.

2. Le personnel enseignant peut utiliser des objets et des artefacts pour enseigner du nouveau vocabulaire à l'élève.

D1.4 **Utilisation des éléments stylistiques** : commencera à établir un style personnel et un point de vue clair, avec l'aide de l'enseignant *(p. ex., s'inspirer de la structure narrative d'un texte familier pour rédiger sa propre histoire; utiliser des images et des mots qui transmettent l'humeur ou le message voulu; adopter un point de vue au moment de rédiger un texte à propos d'un sujet familier)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les éléments de la lecture t'aident à écrire ton propre texte? », « Quelles images peux-tu utiliser pour clarifier ton message écrit? », « Quel est ton point de vue? Comment est-ce que tu peux le partager? ».

Conseils pédagogiques : Pendant la rédaction partagée ou interactive, le personnel enseignant peut démontrer comment utiliser les illustrations et les mots pour transmettre un message.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera divers textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de quelques types simples de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., analyser un texte médiatique pour en découvrir les éléments de base et les techniques de l'auteur, et intégrer certains de ces éléments à ses propres écrits; utiliser la technologie pour faire de la publicité ou écrire au sujet d'un événement dans la communauté; utiliser des images, des symboles et des mots pour exprimer ses préférences et ses aversions personnelles sur une affiche)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu trouver l'information essentielle présentée dans un texte médiatique? », « Quels mots et expressions peux-tu utiliser afin d'écrire à propos de ce que tu aimes et de ce que tu n'aimes pas? », « Comment l'écriture te permet-elle d'apprécier les différences dans ta communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'expressions telles que « Je pense », « Je crois » et « Je me sens », et encourager l'élève à les utiliser pour exprimer ses sentiments et ses opinions dans les textes médiatiques qu'il crée.

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 1re année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., effectuer une séance de remue-méninges pour générer des idées d'écriture; utiliser des murs de*

mots pour déterminer le vocabulaire lié à son sujet; créer une esquisse pour cibler ses idées et clarifier ses pensées; utiliser des organisateurs graphiques ou visuels pour classer et trier les idées).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les discussions t'aident à trouver des idées pour ton travail? », « Comment est-ce que les images peuvent nous aider à écrire un texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des mots interrogatifs (p. ex., « qui », « quand », « où », « quoi », « pourquoi » et « comment ») et encourager l'élève à les utiliser dans le cadre de l'élaboration de ses idées.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en suivant un modèle et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt en utilisant quelques stratégies simples *(p. ex., utiliser des mots et des images pour rédiger des textes liés à des sujets familiers; tenir compte de la rétroaction de l'enseignant et de ses pairs pendant ses révisions; utiliser la ponctuation pour créer des effets particuliers, comme un point d'exclamation afin de démontrer son enthousiasme; consulter les ressources de la classe, comme des diagrammes de référence et des listes de vérification, pendant ses révisions; partager son travail avec un pair pour qu'il l'aide à réviser son texte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu peux faire pour améliorer ton message? », « Comment est-ce qu'un point d'exclamation ou d'interrogation change le sens d'une phrase? », « Comment est-ce que la conversation avec ton ami t'a aidé à réviser ton texte? », « Comment est-ce que les ressources dans la classe t'aident à mieux écrire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'un organisateur graphique (p. ex., début, milieu et fin; illustration et légendes) afin d'aider l'élève à rédiger et à réviser son texte.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de travaux écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié *(p. ex., réviser et corriger son travail à l'aide des questions directrices fournies par l'enseignant; consulter une liste de vérification préparée en collaboration avec l'enseignant; utiliser certains éléments appropriés dans le produit final, comme un espacement adéquat entre les mots, des graphismes, des images, différentes polices, des titres et des légendes, pour accroître l'efficacité de sa présentation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Est-ce qu'il y a quelque chose dans la salle de classe qui t'aide à publier ton texte? », « Comment peux-tu décider des éléments de présentation que tu incluras dans ton texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de vérifier l'orthographe de son travail écrit avant de le partager.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., pendant une réunion avec l'enseignant, évaluer son plan de rédaction; utiliser les commentaires de l'enseignant et de ses pairs à propos de sa rédaction pour planifier les prochaines étapes; réfléchir à sa capacité à représenter les mots familiers dans une rédaction)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tes commentaires à propos du travail d'un partenaire te permettent d'améliorer ton travail? », « Comment la discussion peut-elle clarifier les étapes de la rédaction? », « Comment peux-tu vérifier la clarté de ton message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner à l'élève des exemples d'amorces de phrases efficaces pour fournir des commentaires à ses pairs, comme « J'aime ta description », « Tu peux ajouter plus de détails » et « N'oublie pas les lettres majuscules ».

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 1re année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera par écrit des renseignements au sujet des communautés francophones locales, y compris les aspects de leurs cultures et de leurs contributions à *la francophonie* et dans le monde, et les reliera à ses expériences personnelles ainsi qu'à sa propre communauté et à d'autres *(p. ex., utiliser des mots et des illustrations pour communiquer des renseignements sur une communauté francophone; rédiger un dialogue qui a lieu dans un magasin francophone sous forme de questions et réponses; dresser la liste des endroits de la communauté où il est possible de lire des textes en français et [ou] d'écouter des gens parler la langue; intégrer dans les histoires écrites des noms français se trouvant dans diverses communautés francophones)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu as appris à propos de cette communauté francophone? », « Quels sont les groupes francophones dans ta communauté? », « Comment présentes-tu l'information à propos des francophones de ta communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter des mots et des expressions servant à décrire les gens et les lieux de la communauté.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein des communautés francophones et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., utilisations appropriées des expressions usuelles servant à accueillir les gens et à en prendre congé, comme « bonjour », « salut », « bonsoir », « à bientôt », « au revoir »,*

« adieu », « amitiés » et « ton ami[e] »; formules de salutations polies et familières; utilisation de paroles affectueuses dans une lettre ou une note).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu les mots de ton texte? Comment est-ce que le fait de savoir qui est le destinataire de ton texte t'aide à choisir les mots que tu utilises? », « Comment peux-tu varier tes textes écrits selon la situation? ».

Conseils pédagogiques : Pendant les exercices d'écriture modélisée et partagée, le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser les cartes conceptuelles et les tableaux de mots pour choisir les expressions qui conviennent à son auditoire et à l'objet de la communication.

2e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 2e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 2e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra quelques stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français *(p. ex., adopter une attitude propice à l'écoute durant une présentation; reformuler l'information pour en confirmer la compréhension; utiliser le contexte et ses connaissances préalables pour faire des prédictions pendant l'écoute d'un texte lu à voix haute; créer une image mentale pendant l'écoute d'une chanson).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu sais à propos de ce sujet? Est-ce que cela t'aide à mieux comprendre le message? », « Comment peux-tu t'assurer que tu as bien compris le message entendu? », « Comment est-ce que l'écoute de la première partie d'un texte audio peut t'aider à prédire la suite? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et l'élève peuvent déterminer ensemble les critères de réussite associés à l'utilisation efficace des stratégies d'écoute,

comme « Quand j'écoute attentivement : je regarde la personne qui parle, j'écoute les mots, je ne parle pas, je fais une prédiction, etc. »

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans quelques situations précises *(p. ex., recevoir des directives pour accomplir une tâche; être en mesure de répondre aux questions; comprendre une présentation; reconnaître des comptines, des mots et des structures de langage)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment es-tu certain d'avoir bien accompli la tâche? », « Dans une séquence de directives verbales, quels sont les mots qui t'aident à effectuer une tâche dans le bon ordre? », « Quels sont les nouveaux mots que tu as appris? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut utiliser des adverbes temporels (p. ex., « avant », « après » et « premièrement ») au moment de donner des directives.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes oraux en français contenant des expressions et des mots familiers sur des sujets courants, en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., partager l'information entendue à l'aide d'images, de mots et de phrases; créer une œuvre visuelle en réponse à un texte oral; poser des questions après avoir écouté une présentation; suivre des directives orales pour participer à un jeu durant une activité physique quotidienne; dresser la liste des expressions et des mots clés utilisés pour décrire des idées importantes dans le cadre d'une présentation orale; déterminer les messages clés entendus dans un poème; reconstruire une histoire tirée d'une lecture à voix haute en utilisant des images)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment fais-tu pour indiquer que tu as bien compris le message? », « Comment est-ce que les mots du texte te permettent de t'exprimer? », « Comment peux-tu communiquer le message de ce texte? » « Comment peux-tu utiliser les arts pour illustrer le point de vue d'un individu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut vérifier la compréhension en utilisant des symboles ou des gestes (p. ex., feu rouge/vert, pouce vers le haut/vers le bas) pendant ou après l'exploration d'une lecture à voix haute.

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera de façon verbale et non verbale ses pensées, sentiments et opinions à propos des messages et des façons dont ils sont présentés dans de courts textes médiatiques oraux sur des sujets courants et familiers, avec le soutien et les conseils de l'enseignant au besoin *(p. ex., comparer et analyser la manière dont les effets sonores soutiennent les messages oraux dans une publicité ou un film; évaluer l'efficacité du choix des mots dans une variété de textes médiatiques oraux; nommer le produit présenté dans une publicité et énumérer les raisons pour lesquelles on devrait l'acheter)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les émotions véhiculées dans ce texte médiatique? », « Est-ce que le message était clair? Pourquoi ou pourquoi pas? », « Est-ce que tu as changé ton opinion après avoir écouté ce texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les adjectifs réguliers (p. ex., « triste », « content » et « frustré ») et leurs formes comparatives (p. ex., « plus triste » et « moins content ») pour décrire des émotions.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 2e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera quelques stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires structurées et dirigées *(p. ex., prêter attention aux indices non verbaux; paraphraser pour confirmer sa compréhension; poser des questions pour obtenir des éclaircissements; hocher la tête ou utiliser des expressions faciales pour indiquer son intérêt et sa compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le langage non verbal te permet-il de participer à une interaction? », « Comment peux-tu montrer que tu écoutes bien pendant une discussion? », « Comment est-ce que le fait de répéter le commentaire de ton partenaire t'aide à mieux comprendre son message? », « Comment peux-tu clarifier le message entendu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et l'élève peuvent discuter et générer des idées afin de créer un diagramme de référence des stratégies à utiliser lorsque la communication s'interrompt entre deux personnes durant une conversation.

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que disent les autres tout en participant à des interactions sur des sujets quotidiens familiers *(p. ex., participer à une discussion de groupe; poser des questions afin de recueillir des renseignements durant une célébration francophone ou autochtone; écouter différents points de vue pour résoudre les conflits en classe dans le cadre de cercles communautaires; poser des questions et répondre à des questions au sujet de la vie animale et végétale locale dans un cercle intérieur/extérieur).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce qui t'aide à mieux participer à une discussion? », « Comment le fait de poser des questions te permet-il d'enrichir tes connaissances? », « Quels types de phrases (interrogative, déclarative, exclamative, impérative) peux-tu utiliser pendant une entrevue? Comment choisis-tu le bon type de phrase pour ta réponse? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut créer un diagramme de référence avec des amorces de phrases, comme « Je comprends que… » et « Tu as dit que… », afin d'orienter l'élève dans ses conversations.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., simulera des exemples d'écoute attentive et inattentive; dans un journal, consigner les situations durant lesquelles il a réussi ou éprouvé des difficultés à écouter; déterminer les stratégies visant à éliminer les distractions dans des situations d'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la rétroaction te permet-elle d'améliorer tes habiletés d'écoute? », « Qu'est-ce que tu peux écrire dans un journal pour t'aider à choisir de bonnes stratégies d'écoute? », « Qu'est-ce que tu fais pour te préparer à bien écouter un enregistrement audio? », « Quelle est la meilleure stratégie te permettant de garder ton attention lors d'une conversation? Pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'une variété de types de phrases (affirmative, négative et interrogative) dans sa réflexion personnelle.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 2e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux, découvrira les aspects culturels des communautés francophones locales et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., comparer la musique d'une communauté francophone à la sienne; écouter des histoires, des chansons ou des « comptines » pour apprendre des faits et des renseignements historiques intéressants au sujet d'une communauté francophone en particulier, y compris les Premières Nations, les Métis et les Inuits; reconnaître l'utilisation de mots, d'expressions ainsi que de noms de personnes et d'endroits français dans sa communauté).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que les gens de cette communauté font pour célébrer ou fêter/travailler? », « Qu'est-ce que tu as appris à propos de cette communauté? », « Quels sont les différents rôles des enfants/des adultes dans cette communauté/dans ta communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter les expressions utilisées pour établir des liens avec une communauté francophone (p. ex., « Je peux faire un lien personnel avec… », « J'ai lu un texte qui me fait penser à… », « J'ai entendu parler… »).

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux, déterminera les conventions sociolinguistiques françaises utilisées dans diverses situations et en démontrera sa compréhension *(p. ex., formules de salutations formelles et informelles requises pour différents auditoires; façons habituelles de présenter quelqu'un; indices non verbaux en situation d'écoute interactive).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le langage corporel te permet de mieux comprendre le message? », « Quels sont les mots et expressions qu'on utilise pour présenter quelqu'un? », « Quels sont les mots clés du message qui t'aident à comprendre l'information? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'écouter des expressions et des mots familiers utilisés pour présenter et décrire une personne (p. ex., « Voici Malik! Il a huit ans. Il aime les sports et regarder la télé »).

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 2e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 2e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., utiliser le langage corporel, comme la position ou le contact visuel, afin de soutenir le message; consulter les diagrammes de référence et les éléments visuels dans la classe pour trouver les mots et les structures linguistiques appropriés; répéter avec un pair avant de présenter un bref message).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les gestes t'aident à mieux exprimer ton message lorsque tu récites un poème devant la classe? », « Comment peux-tu capter l'attention de ton auditoire lors de ta présentation? », « Comment sais-tu que tu as bien choisi ton vocabulaire pour communiquer ton message? », « Pourquoi est-il important de pratiquer ta présentation orale? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser un organisateur graphique afin de choisir le vocabulaire et les idées convenant à l'auditoire et à la situation.

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira des messages préparés et répétés en français contenant des renseignements et des idées sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., formuler des opinions et des réponses en utilisant des phrases complètes; donner les directives d'une procédure; partager des renseignements sur un jouet préféré; décrire des événements familiers et des expériences personnelles; discuter de ses sentiments personnels à propos du personnage principal d'une histoire; partager différents points de vue sur un même texte médiatique; poser des questions dans le cadre d'un jeu de rôles mettant en scène les personnages d'un film; partager l'histoire d'un grand-parent ou d'un aîné).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle information est-ce que tu vas partager avec ton auditoire dans ta présentation? », « Quels sont les mots de vocabulaire que tu peux utiliser pour décrire cet objet? », « Comment peux-tu expliquer les étapes d'une démarche avec clarté en utilisant des mots tels que "avant", "après", "finalement", "en premier", etc.? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut donner des exemples d'utilisation de formes interrogatives, comme « Est-ce que », l'inversion et l'intonation, et encourager l'élève à les utiliser pour demander des renseignements supplémentaires.

2. Le personnel enseignant peut donner des exemples de questions efficaces afin de susciter des sentiments ou des opinions dans le cadre d'un jeu de rôles (p. ex., « Comment te sens-tu quand … ? », « Que feras-tu la prochaine fois? », « Que penses-tu du comportement de … ? »).

3. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des mots charnières (p. ex., « et », « alors » et « puis ») pour lier les idées durant une présentation.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de communications planifiées et répétées portant sur des sujets personnels et familiers, à l'aide d'expressions et de mots familiers *(p. ex., réciter un poème avec l'expression, la formulation et l'intonation appropriées; utiliser la prononciation acceptée des mots qui reviennent fréquemment, des expressions régulièrement employées et des mots ayant une signification personnelle dans de courts échanges oraux, des dialogues et des présentations; prononcer correctement le vocabulaire familier au moment de se présenter ou de présenter ses amis et sa famille; utiliser l'intonation démontrée par l'enseignant pour poser des questions; faire une présentation orale répétée à un rythme régulier en utilisant une formulation et une intonation appropriées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment sais-tu que ton auditoire comprend bien les mots de ton message? », « Qu'est-ce que tu peux faire afin de garder

l'attention de ton public lors de tes présentations? », « Quand tu présentes de l'information, pourquoi est-il important de parler clairement et assez fort? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de prêter une attention particulière aux lettres muettes (p. ex., « s », « l » et « -ent ») lorsqu'il parle.

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera des textes médiatiques oraux utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., créer une vidéo décrivant la routine du matin; créer et présenter une annonce sur l'importance d'une collation saine; créer une vidéo sur les articles recyclables et non recyclables; enregistrer des explications d'une œuvre d'art pour une présentation artistique multimédia; utiliser des effets sonores afin de soutenir le message d'une annonce).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux présenter ta journée d'une manière engageante? », « Pourquoi est-ce qu'une annonce publique doit être claire et brève? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de divers verbes familiers au présent, au passé et au futur pour partager des sentiments et des idées.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 2e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., paraphraser pour confirmer sa compréhension; utiliser un ton de voix approprié durant une interaction; consulter les ressources de la classe pour sélectionner les structures de phrases et les mots appropriés dans ses conversations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu peux dire à ton ami pour lui montrer que tu prêtes attention à son message? », « Comment la situation de communication dicte-t-elle le ton de voix que tu utilises? », « Comment choisis-tu les structures de phrase et le vocabulaire que tu utilises selon le contexte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des questions d'approfondissement comme « Pourquoi … ? », « Comment … ? » et « Peux-tu/Pourrais-tu … ? » pour explorer les idées d'un partenaire.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes sociaux et scolaires structurés et dirigés, sur des sujets familiers relatifs à des questions d'intérêt personnel ou aux routines quotidiennes *(p. ex., poser des questions et y répondre pour comprendre le point de vue d'un camarade et partager le sien; simuler différentes situations interactives de la vie quotidienne; présenter un camarade de classe à un autre camarade de classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les idées de tes amis t'aident à faire part de ton opinion? », « Comment une discussion avec tes pairs te permet-elle de développer tes habiletés de communication orale? », « Comment est-ce que les jeux de rôle te préparent-ils à communiquer clairement en classe? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut présenter des expressions courantes, comme « J'ai besoin de clarifications », « J'ai bien compris ce que tu as dit » et « Je suis d'accord avec toi », pour aider l'élève dans ses discussions.

2. Le personnel enseignant peut aider l'élève à structurer son discours dans le cadre d'un dialogue en démontrant l'utilisation des mots interrogatifs (p. ex., « où », « comment », « combien », « quel/quelle », « qu'est-ce que » et « qu'est-ce qui »).

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., partager une stratégie utilisée pour améliorer sa participation à une discussion et en discuter; comparer des situations d'expression orale afin de réfléchir à ses propres capacités de communication; consulter les aides visuelles et les documents de référence de la classe pour soutenir le perfectionnement de ses compétences en matière d'expression orale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Est-ce que la discussion à propos des stratégies avec tes pairs t'aide à clarifier ton message? », « Qu'est-ce que tu peux observer lorsque tes amis ont une conversation? Quelles observations t'aident à mieux présenter tes idées? », « Quelle stratégie est-ce que tu utilises pour organiser ce que tu veux dire? », « Qu'est-ce que tu fais quand les autres ne comprennent pas ce que tu dis en français? », « Quel est ton but d'amélioration? Qu'est-ce que tu peux faire pour l'atteindre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des amorces de phrases, comme « La prochaine fois, je vais essayer de… », « Je vais regarder la personne à laquelle je parle », « Quand je présente, je vais ajouter... » et « Je vais clarifier le message par… », et encourager l'élève à les utiliser lorsqu'il discute des prochaines étapes d'amélioration de son expression orale.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 2e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement des renseignements sur des communautés francophones locales, y compris des aspects de leurs cultures et leur contribution à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., effectuer des jeux de rôles et poser des questions sur les traditions d'une communauté francophone en particulier;*

partager des renseignements au sujet d'une communauté francophone au cours d'une présentation de groupe; décrire un artefact provenant d'une région francophone en particulier et en expliquer l'importance).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots et expressions de cette région francophone que tu trouves intéressants? Est-ce que cela t'aide à mieux connaître la vie et les gens de cette région? », « Quels liens peux-tu faire entre tes expériences personnelles et cette communauté francophone? », « Comment peux-tu communiquer l'information que tu as apprise? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser divers mots interrogatifs lorsqu'il discute d'une communauté francophone avec un partenaire ou dans un petit groupe.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des expressions et des mots servant à décrire des traditions, des fêtes, les aliments et les vêtements (p. ex., « célébrer », « fêter », « manger », « porter », « préparer », « acheter », « créer », « chanter », « danser », « visiter », « cuire », « traditionnel », « cher » et « coutumes »).

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de communautés francophones et les utilisera de façon appropriée dans le cadre des interactions orales (*p. ex., formules de salutations, expressions servant à prendre congé des gens et expressions de courtoisie – « bonjour », « salut », « au revoir », « à demain », « oui », « non », « merci », « s'il vous plaît » et « excusez-moi » – adaptées au contexte social; gestes et autres formes de communication non verbale adaptés au contexte social, comme faire la révérence, hausser les épaules ou serrer la main; expressions communes de présentation afin de donner des renseignements personnels – « Je m'appelle… J'habite… »*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots et les expressions que tu peux utiliser pour parler avec tes amis? », « Quels sont les outils de la classe qui t'aident à choisir les mots et les expressions qui te permettent de participer aux discussions? », « Qu'est-ce que tu vas dire quand tu partages de l'information personnelle? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les pronoms sujets appropriés (« je », « tu », « il/elle », « nous », « vous » et « ils/elles ») lorsqu'il interagit avec ses pairs.

2. Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble un diagramme de référence des diverses salutations que les élèves peuvent utiliser dans leurs interactions.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 2e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 2e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra quelques stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec l'aide de l'enseignant *(p. ex., utiliser des questions afin de sélectionner l'information en cours de lecture; utiliser ses expériences personnelles pour tirer des conclusions pendant la lecture; établir des liens entre des textes de fiction et de non-fiction sur un même sujet; diviser les mots en syllabes; utiliser les détails et les renseignements tirés d'un texte pour confirmer les prédictions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle information tirée du texte est importante? Intéressante? Comment le sais-tu? », « Est-ce que tu as eu une expérience personnelle semblable à celle du personnage dans le texte? Est-ce que ton expérience te permet de mieux comprendre le message de l'auteur? », « Comment est-ce que ce texte est semblable à celui qu'on a lu la semaine dernière? Pourquoi est-ce que le texte de la semaine dernière nous aide à mieux comprendre le sujet de ce texte-ci? », « Quelle information tirée du texte t'aide à confirmer les prédictions? ».

Conseils pédagogiques : Pendant une lecture modélisée, partagée et dirigée, le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des amorces de phrases à haute voix pour établir des liens (p. ex., « Ce texte me fait penser à … », « Je connais quelque chose à propos de ce sujet… » et « Ce texte est comme un film que j'ai vu/un livre que j'ai lu… »).

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes en français contenant des expressions et des mots familiers sur des sujets courants en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., utiliser le théâtre afin d'explorer les traits de personnalité d'un personnage d'une histoire en cours de lecture; partager ses expériences personnelles pour favoriser sa compréhension du message implicite d'un texte; dessiner une image pour illustrer l'idée principale ou le message clé d'un texte)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les actions et les mots des personnages d'un texte narratif te permettent de bien comprendre l'histoire? », « Quels sont les mots descriptifs qui t'aident à mieux t'identifier à un personnage? », « Quelles questions as-tu après la lecture de ce texte? Quelles questions peux-tu poser à l'auteur pour mieux comprendre ses idées/son histoire? ».

Conseils pédagogiques : Pendant l'exploration partagée ou dirigée d'un texte, le personnel enseignant peut aider l'élève à reconnaître les adjectifs et les adverbes qui décrivent les personnages principaux.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes en français sur des sujets de la vie courante, qui contiennent des mots, des noms, des expressions et des structures de langage familiers, à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour en transmettre le sens, en se servant de divers indices *(p. ex., lire un texte à voix haute en utilisant l'intonation appropriée en fonction de la ponctuation; faire appel à ses connaissances des groupes de consonnes et des phonèmes pour la lecture de nouveaux mots; participer à un théâtre lu; trouver des mots contenant un phonème en particulier dans des choix indépendants de lecture)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux changer l'intonation de ta voix quand tu lis un texte? », « Comment est-ce que les parties des mots et les expressions familières que tu connais facilitent ta lecture? », « Comment peux-tu utiliser les sons que tu connais pour lire de nouveaux mots? ».

Conseils pédagogiques :

1. Pendant les exercices de lecture partagée et dirigée, le personnel enseignant peut encourager l'élève à appliquer ses connaissances de certaines combinaisons de lettres pendant la lecture de mots contenant des sons similaires.

2. Le personnel enseignant peut sélectionner des textes qui favorisent la sensibilisation phonologique grâce à des rimes et au mélange de phonèmes.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : connaîtra et utilisera quelques stratégies pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., consulter des dictionnaires et des listes de vocabulaire personnels; trouver des synonymes, des mots apparentés et des mots familiers*

dans un texte; consigner l'utilisation et le contexte de nouveaux mots intéressants; utiliser les éléments visuels du texte pour déterminer le sens du nouveau vocabulaire; utiliser le contexte pour comprendre les nouveaux mots; utiliser le nouveau vocabulaire pendant le partage de renseignements à propos d'un texte).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots qui sont semblables aux mots que tu connais? Est-ce qu'il y a des mots qui sont semblables à des mots anglais, espagnols, italiens, créoles, arabes? », « Comment est-ce que le radical d'un mot peut t'aider à en déterminer le sens? », « Quels éléments visuels t'aident à mieux comprendre le nouveau vocabulaire? », « Comment le fait de réfléchir au contexte t'aide-t-il à lire les mots non familiers? », « Quels sont les nouveaux mots ou les mots intéressants de ce texte? Comment est-ce que tu peux utiliser ces mots dans tes conversations et tes textes écrits? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à déterminer les structures de mots en se basant sur les préfixes (p. ex., « sous-vêtements », « sous-verre » et « sous-marin »), les sons (p. ex., « pain », « bain », « main », « sain » et « copain ») et les racines connexes (p. ex., « dire/redire », « faire/refaire », « coupe/découpe » et « fait/défait »).

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera ses pensées, ses sentiments et ses opinions personnels sur les messages et les façons dont ils sont présentés dans des textes médiatiques sur des sujets familiers courants, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., évaluer l'efficacité d'une publicité dans un journal et indiquer les raisons de son accord ou de son désaccord avec le message; déterminer l'intention d'une affiche; expliquer l'influence d'une bande-annonce de film sur sa décision de voir ou non le film; discuter de l'efficacité du choix de mots et de la quantité du texte sur l'emballage de produits pour enfants).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est le message du texte? Quels sont les indices dans le texte qui t'aident à découvrir l'intention de l'auteur? Est-ce que tu es d'accord avec le message?Pourquoi? », « Quel est ton point de vue sur ce sujet? Est-ce que ton point de vue est différent de celui de l'auteur? Comment changerais-tu le texte pour mieux représenter tes idées? », « Qu'est-ce que l'auteur a fait pour communiquer son message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation des adjectifs démonstratifs et possessifs lorsque l'élève réagit à des textes médiatiques.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 2e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets de certains types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, avec le

soutien et les conseils de l'enseignant (*p. ex.,* texte de procédure – *fournir des directives sur la façon d'accomplir une tâche;* non-fiction – *transmettre de l'information;* histoire personnelle/récit – *susciter des discussions sur des questions stimulant la réflexion;* stratégie/diagramme de référence – *noter les renseignements donnés durant des discussions orales*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu le texte que tu vas lire si tu veux apprendre à bâtir une maison? », « Quel genre de texte te permettra d'apprendre des faits à propos d'un sujet qui t'intéresse? », « Pourquoi est-ce qu'on a des référentiels dans la salle de classe? ».

Conseils pédagogiques : Durant une lecture modélisée, partagée et dirigée, le personnel enseignant peut sélectionner des textes pouvant servir de guides/modèles à utiliser lorsque l'élève rédige un texte de même type.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, avec le soutien et les conseils de l'enseignant (*p. ex.,* manuel – *table des matières, titres et index pour aider à trouver l'information;* histoire personnelle – *expériences personnelles, verbes au passé, première personne;* conte de fée/conte populaire – *commence habituellement par « Il était une fois… », morale, héros/héroïnes;* site Web – *encadrés avec légendes pour indiquer l'information accessible sur les pages hyperliées;* carte de sport/à collectionner – *renseignements biographiques, statistiques, nom d'équipe;* recette – *liste des ingrédients, étapes numérotées, description de la procédure;* scénario d'un théâtre lu – *noms des personnages suivis de deux-points et du nom de la personne qui lit chaque ligne*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les caractéristiques d'un texte t'aident-elles à mieux comprendre un texte donné? », « Comment peux-tu trouver des renseignements précis dans un texte? », « Quelles techniques l'auteur du texte utilise-t-il pour communiquer son message? Pourquoi a-t-il choisi de telles techniques? », « Où est-ce que tu peux trouver les ingrédients nécessaires pour suivre une recette? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut inclure un vaste éventail de textes non continus, comme des billets de train et des menus de restaurant, pour aider l'élève à en reconnaître les caractéristiques (p. ex., chiffres, abréviations et formats) et définir des stratégies qui favorisent la compréhension de ces textes.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture (*p. ex., utiliser les critiques de livres rédigées par ses pairs pour accroître ses choix de lecture autonome; discuter des stratégies utiles pour comprendre une nouvelle expression dans un texte; partager des stratégies utiles avec ses pairs; établir les prochaines étapes à la suite d'une leçon de lecture dirigée*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les stratégies de lecture les plus efficaces? », « Parmi les suggestions de stratégies de lecture que tu as données aux autres, quelles sont celles qui peuvent t'aider aussi? », « Quelles sont les prochaines étapes que tu devrais suivre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter une liste d'expressions et d'amorces de phrases permettant de diriger une discussion pendant une réunion avec l'enseignant ou les pairs portant sur les stratégies efficaces de lecture.

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 2e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones locales, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., lire des articles en ligne et dans des magazines pour recueillir des renseignements sur les coutumes sociales et culturelles d'une communauté francophone; reconnaître et lire correctement les noms de ville et de pays en français sur une carte et les comparer à leur nom anglais; lire à propos d'une communauté francophone locale; déterminer des exemples de panneaux et de textes bilingues dans sa communauté).*

Questions incitatives de l'enseignant : « En lisant un texte à propos d'une communauté francophone, quels liens peux-tu faire entre cette communauté et la tienne? », « Quelles sortes de textes français ou bilingues sont présents dans ta communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à reconnaître et utiliser l'article (« le », « la » et « les ») et le nom français appropriés lorsqu'il décrit des pays francophones.

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : cernera, dans des textes en français adaptés à l'âge et au niveau scolaire des élèves, des exemples de conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales *(p. ex., formules de salutations; mots et expressions régionaux de différentes communautés; conventions relatives aux cartes d'invitation ou de souhaits; conventions relatives à un formulaire d'inscription).*

Questions incitatives de l'enseignant : « À qui est-ce que l'auteur a écrit ce texte? Comment le sais-tu? », « Quels sont les mots et expressions que tu trouves intéressants au sujet de cette communauté francophone? », « Quels sont les éléments d'une invitation? Où est-ce que l'événement aura lieu? », « Quelle information est incluse dans une carte de souhaits? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de déterminer les parties d'une invitation qui donnent des renseignements précis à propos de l'événement.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 2e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 2e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., identifier un diagramme ou une illustration; remplir un formulaire d'inscription; décrire un ami en utilisant des adjectifs et des adverbes familiers sur une affiche; recommander un livre à des camarades de classe; collaborer avec des camarades de classe à la rédaction d'une lettre amicale adressée à un auteur; réagir à une lecture à voix haute dans un journal à double entrée en suivant un modèle; rédiger des opinions personnelles à propos d'images figurant sur la page d'accueil d'un site Web; créer une publicité sur un jouet préféré ou un produit écoresponsable; produire une brochure d'information sur une attraction touristique locale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « À qui écris-tu ce texte? Pourquoi écris-tu ce texte? », « Quel genre d'information dois-tu généralement donner lorsque tu remplis un formulaire d'inscription? », « Dans quelle situation serait-il utile de présenter de l'information sous forme d'affiche? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des verbes de préférence (p. ex., « aimer », « adorer », « détester » et « préférer ») et encourager l'élève à les utiliser lorsqu'il exprime ses opinions dans son travail écrit.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira divers textes en français, de façon à transmettre des renseignements, des idées et des opinions sur lui-même, ses amis, sa famille et son environnement immédiat, en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains des éléments fondamentaux de chaque forme *(p. ex., raconter une célébration familiale; écrire un poème pour une carte de souhaits; préparer un compte rendu en classe sur un sujet social ou environnemental d'intérêt; créer un slogan persuasif pour l'étiquette d'un jouet; rédiger une recette; poser des questions dans une lettre ou une note adressée à un ami).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans un texte informatif, pourquoi est-il important de choisir les articles appropriés devant les noms communs que tu écris (masculin, féminin, pluriel)? », « Quels éléments dois-tu inclure dans une carte de souhaits pour attirer l'attention de ton destinataire? », « Comment est-ce que le modèle t'aide à écrire ton propre texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Pendant les séances de rédaction modélisée, partagée et dirigée, le personnel enseignant peut aider l'élève à reconnaître les adjectifs masculins, féminins et pluriels ainsi que les verbes courants conjugués au présent et au passé convenant au contexte.

2. Le personnel enseignant peut présenter des expressions de quantité (p. ex., « assez de », « beaucoup de », « trop de », « un peu de », « une tasse de », « un verre de » et « un kilo de ») que l'élève peut utiliser au moment de rédiger des recettes.

3. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de questions commençant par « quel » et « quelle » dans un courriel, une note, un texte offrant des choix ou un sondage.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., intégrer dans ses textes écrits des expressions et des mots intéressants tirés de ses lectures ou du mur de mots; effectuer un remue-méninges sur le vocabulaire lié à des sujets familiers et pertinents; consigner et organiser le nouveau vocabulaire pour un projet dans une carte heuristique ou un schéma conceptuel; partager les nouveaux mots et expressions avec un pair; trier par catégories les nouveaux mots à utiliser dans un travail écrit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelles expressions as-tu besoin pour communiquer cette information? », « Où peux-tu trouver des mots et des expressions pour écrire ton texte? », « Quels mots peux-tu utiliser pour améliorer ton texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les ressources disponibles pour trouver des synonymes d'expressions et de mots familiers.

D1.4 **Utilisation des éléments stylistiques** : commencera à établir un style personnel et un point de vue clair, avec le soutien de l'enseignant *(p. ex., utiliser les rimes ou la répétition pour souligner une idée; utiliser des mots pour transmettre un sens ou exprimer une attitude ou un sentiment; utiliser des images ou des diagrammes pour mettre les écrits en contexte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu vas partager tes sentiments et tes opinions avec le lecteur? », « Pourquoi est-il important de connaître les caractéristiques et les éléments des différents types de textes? », « Comment sais-tu que les expressions et les images suscitent une réaction chez le lecteur? ».

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera divers textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de quelques types simples de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., explorer l'information apparaissant sur une boîte de céréales pour déterminer les principaux éléments nécessaires à la création de sa propre boîte de produit; rédiger un bulletin météorologique contenant des symboles et une légende; créer une page Web ou un diaporama sous-titré décrivant une journée type en 2e année; créer un emblème personnel ou familial; créer une affiche ou rédiger un billet de blogue pour indiquer comment s'occuper d'une plante ou d'un animal de compagnie).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu communiquer l'information que tu dois donner au sujet de ton produit? », « Est-ce que le type de texte que tu utilises sera efficace pour communiquer ton message? », « Comment peux-tu utiliser des mots, des couleurs et des symboles pour créer un emblème? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des verbes pronominaux pour décrire ses routines quotidiennes (p. ex., « Je me lève », « Tu te brosses les dents chaque jour après les repas », « Elle s'habille à 7 h 30 », « Nous nous asseyons dans la classe à midi pour dîner » et « Vous vous couchez à 20 h 30 »).

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 2e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., utiliser ses connaissances préalables et ses expériences personnelles pour générer des idées sur des sujets familiers; utiliser des images et des organisateurs graphiques pour sélectionner et organiser les idées; en équipe de deux ou en groupes, énumérer des idées pour une séance de rédaction partagée ou autonome).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu tes idées pour écrire un texte? », « Comment sais-tu que ton texte est organisé de façon logique? », « Comment est-ce qu'une discussion avec des pairs contribue à générer des idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut explorer le présent de verbes familiers se terminant par « -er », « -ir » et « -re » dans le cadre d'activités de communication orale et de pièces de théâtre pour préparer l'élève à rédiger un texte sur les activités quotidiennes.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en suivant un modèle et révisera son travail écrit afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt en utilisant quelques stratégies simples *(p. ex., durant la planification de son travail écrit, utiliser un organisateur graphique ou un modèle produit par l'enseignant ou la classe; relire, modifier, ajouter, enlever et réorganiser le contenu; réécrire, modifier et réviser ses brouillons en s'appuyant sur les commentaires de l'enseignant et de ses pairs; utiliser les critères définis avec l'enseignant et ses pairs afin d'améliorer son travail écrit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu varier le vocabulaire dans tes textes? », « Comment est-ce que tu décides quelle information inclure dans ton texte? », « Comment est-ce que les suggestions de ton partenaire/ton enseignant te permettent de réviser ton texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation des mots charnières comme « et » et « parce que » pour créer des phrases de longueurs différentes.

D2.3 **Production de travaux finis** : révisera, relira et publiera une variété de textes écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec de l'aide le cas échéant *(p. ex., relire et corriger son travail écrit en utilisant une liste de vérification ou des questions directrices fournies par l'enseignant; orthographier correctement les mots familiers en utilisant les accents appropriés; utiliser des adjectifs de couleur, de quantité, de lieu et de sens fréquemment employés pour améliorer ses messages; utiliser les pronoms sujets adéquats pour faire référence à des membres de la famille, à des amis, à des membres de la communauté, à des animaux de compagnie et à des êtres vivants*

dans la nature; utiliser au présent des verbes fréquemment employés pour décrire ce qui arrive à l'élève et ce qui se produit autour de lui).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu détermines si ton travail est terminé? », « Dans la version finale de ton histoire, quels éléments pourrais-tu ajouter (titre, illustrations, bulles de texte...) pour enrichir ton texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner à l'élève l'occasion d'interagir avec des personnes de sa communauté (p. ex., des camarades de classe, des parents, des correspondants) dans le cadre de son travail écrit.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures précises à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., consigner ses sentiments et ses opinions au sujet de ses travaux écrits dans un journal personnel; partager avec ses pairs les ressources rédactionnelles jugées utiles; fournir des commentaires à ses pairs et consulter la rétroaction de son enseignant et de ses pairs durant la planification des prochaines étapes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu vas noter dans ton journal d'écriture? », « Quelles ressources ont été les plus utiles quand tu écrivais ton rapport de recherche? », « Qu'est-ce que tu as dit à ton ami(e) à propos de son texte? », « Est-ce que tu peux utiliser les mêmes stratégies afin d'améliorer ton travail? », « Qu'est-ce que tu pourras faire la prochaine fois? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser un carnet de notes de rédaction pour surveiller ses objectifs, planifier les prochaines étapes et consigner des idées pour de futures tâches de rédaction.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 2e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera par écrit des renseignements au sujet de communautés francophones locales, y compris les aspects de leurs cultures et de leurs contributions à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écrire à propos des coutumes et des traditions des communautés francophones; comparer un festival d'une communauté francophone à celui d'une autre communauté culturelle en utilisant les renseignements consignés sur un diagramme de Venn; décrire les loisirs des enfants dans une communauté francophone).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle information vas-tu partager à propos de cette communauté francophone? », « Quels sont les passe-temps des gens de cette communauté? Est-ce que tu fais quelque chose de semblable pendant ton temps libre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à déterminer le vocabulaire et les expressions familiers qu'il peut utiliser pour décrire les intérêts et les passe-temps des enfants d'une communauté francophone en particulier.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein des communautés francophones et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., expressions et mots régionaux d'une communauté francophone; divers niveaux de politesse dans les lettres adressées à différents destinataires; utilisation de « tu » et « vous » dans les directives).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand tu écris une lettre amicale, quelles salutations peux-tu utiliser? », « Comment fait-on preuve de respect pour la culture des autres dans nos messages écrits? », « Comment la forme de politesse que tu choisis peut-elle influencer ton message? », « Comment vas-tu choisir ton niveau de langue selon la personne à qui tu t'adresses? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut apprendre à l'élève les formules de salutations abrégées (p. ex., « monsieur », « madame » et « mademoiselle ») afin qu'il les intègre à ses lettres.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser différents niveaux de formalité et de politesse dans divers contextes, comme une lettre au directeur ou un message texte à des amis.

3e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 3e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 3e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra quelques stratégies de compréhension orale et les utilisera de manière appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français (*p. ex., activer ses connaissances antérieures; reformuler l'information pour en confirmer la compréhension; cerner les mots clés liés au sujet/message/thème d'une chanson; demander de répéter ou de préciser pendant et après l'écoute*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu montrer à la personne qui présente que tu comprends son message? », « Comment sais-tu que tu utilises la bonne stratégie d'écoute et pourquoi? », « Qu'est-ce que tu peux faire pour bien omprendre le message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples d'utilisation d'amorces de phrase, comme « Je comprends que... » et « Tu as dit que... », et encourager l'élève à les employer au moment de reformuler l'idée principale d'un message.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans quelques situations précises *(p. ex., participer à un travail en groupe; suivre les directives détaillées ou comptant plusieurs étapes afin de réaliser une tâche; reconnaître des structures linguistiques ou des expressions; formuler des questions sur une présentation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'écouter les autres te permet-il de participer au travail du groupe? », « Comment es-tu certain de bien comprendre la tâche que tu dois accomplir? », « Comment est-ce que le fait de bien écouter te permet d'apprendre plus de choses? ».

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et sur des sujets courants en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., consigner l'information durant une présentation orale ou un cercle littéraire; poser des questions sur le sujet après avoir écouté un texte médiatique; prendre en note les idées importantes à l'aide de mots et de phrases clés tirés du texte; reformuler les sentiments et les opinions de l'auteur; choisir les vêtements appropriés en vue d'un événement futur en fonction d'un bulletin météorologique; déterminer l'importance d'un événement spécial mentionné dans une publicité ou une annonce radiophonique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment sais-tu que tu as compris le message véhiculé? Comment peux-tu utiliser le message pour communiquer ta compréhension des opinions de l'auteur? », « Comment peux-tu communiquer ton opinion à propos du message de ce texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de déduire l'intention et le message de l'auteur en prêtant attention aux mots et aux expressions qui communiquent des émotions.

2. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation des mots et des expressions employés pour discuter des messages véhiculés dans des textes (p. ex., « idée », « détail », « message », « argument »).

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera de façon verbale et non verbale ses pensées, ses sentiments et ses opinions personnels à propos des messages et des façons dont ils sont présentés dans de courts textes médiatiques oraux sur des sujets courants et familiers, avec le soutien et les conseils de l'enseignant au besoin *(p. ex., analyser les éléments d'une bande-annonce de film ou d'une publicité et discuter de la manière dont ils véhiculent les messages voulus; dresser la liste des mots et des expressions d'une chanson qui évoquent des images mentales; exprimer les liens personnels avec les messages présentés dans une publicité; commenter le point de vue du locuteur/de l'auteur d'un communiqué d'intérêt public ou d'une publicité radiophonique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle est ta réaction au message de ce texte? », « Est-ce que les mots et les expressions du texte ont été bien choisis? Quels

mots changerais-tu? », « Est-ce que le message et le point de vue des personnages vont t'aider à prendre de bonnes décisions? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les formes comparatives des adverbes (p. ex., « aussi que », « moins que », « plus que », « autant que », « égal à ») lorsqu'il réagit aux messages contenus dans des textes médiatiques.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 3e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera quelques stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires structurées et dirigées *(p. ex., adopter une posture respectueuse durant les conversations; poser des questions pour obtenir des précisions; reconnaître les moments auxquels il convient d'encourager les pairs; continuer à participer; établir des liens afin de réagir aux propos de quelqu'un et de les valider; reconnaître un autre point de vue dans une conversation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peut-on s'assurer que chacun exprime son point de vue dans une conversation de groupe? », « Comment le fait de bien écouter te permet-il d'enrichir tes habiletés de communication orale? », « Comment sais-tu que tu as bien compris le message entendu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut réaliser un diagramme de référence conjointement avec les élèves afin de dresser la liste des expressions utiles pour travailler en collaboration au sein d'un groupe (p. ex., « Merci », « C'est à ton tour », « Bonne idée », « Peux-tu expliquer? », « Parle en français s'il te plaît »).

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que disent les autres tout en participant à des interactions sur des sujets familiers et courants *(p. ex., discuter des plans en vue d'événements futurs; participer à une enquête collaborative; réagir à des commentaires oraux durant un atelier de rédaction; poser des questions dans une conversation et y répondre).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Parmi ce que les autres ont dit pendant la discussion, qu'est-ce qui t'aide à mieux participer à la conversation? », « Quels mots entends-tu quand une personne veut mettre de l'emphase sur son idée? Quels mots entends-tu quand une personne est en désaccord? ».

Conseils pédagogiques : Pendant les conversations, le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'adverbes pour souligner certains mots, ou certaines idées ou opinions (p. ex., « bien », « vraiment », « tellement »).

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., utiliser des critères établis en collaboration pour autoévaluer l'écoute durant une conversation; déterminer les prochaines étapes en s'appuyant sur les commentaires des pairs et de l'enseignant; avec un partenaire, partager une stratégie d'écoute jugée utile; consigner dans un journal les réussites connues et les difficultés rencontrées pendant l'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel type de situation d'écoute est plus facile/difficile pour toi (p. ex., avec un partenaire, en petit groupe, lors d'une présentation devant la classe, l'écoute d'un enregistrement audio)? », « Comment est-ce qu'une discussion sur les stratégies efficaces te permet de réfléchir à tes habiletés d'écoute? », « Quelle stratégie d'écoute t'aide à mieux comprendre un enregistrement audio qui comprend du nouveau vocabulaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'amorces de phrase au moment d'effectuer une introspection (p. ex., « Je me demande si… », « Je viens de découvrir », « Je pense que… parce que »).

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 3e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones locales et de l'ensemble de l'Ontario, découvrira les aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écouter des histoires et des chansons d'un éventail de communautés franco-ontariennes et établir des liens avec sa propre communauté; recréer des artefacts culturels selon des directives verbales; consigner des renseignements entendus lors d'une présentation ou dans un rapport afin de reconnaître les symboles, les traditions et [ou] les célébrations franco-ontariens, comme le drapeau franco-ontarien, le Festival franco-ontarien et la Fête de la Sainte-Catherine; reconnaître certains apports des communautés francophones et autochtones à la culture canadienne, comme des noms de rue/lieu, des sites historiques, des festivals et des articles comme le canot ou le sirop d'érable).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les traditions d'une communauté francophone te permettent de mieux connaître les tiennes? », « Qu'est-ce que tu as appris à propos de cette communauté? », « Qu'est-ce que tu as appris à propos de ta propre communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux noms de rues, de villes ou d'édifices communautaires repris des langues française ou autochtones.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., registres de langues utilisés dans différentes communautés francophones; expressions de courtoisie soutenues et familières, comme les différents types de salutations; indices verbaux et non verbaux se rapportant à différents environnements, comme des rassemblements sociaux ou des discussions en classe; brèves expressions utilisées pour se présenter et présenter les autres).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que ta langue maternelle peut te permettre de comprendre une autre langue? », « Quel impact l'auditoire a-t-il sur le choix des mots? », « Comment est-ce que le comportement des personnes qui parlent t'aide à mieux comprendre le message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention à la différence de prononciation en français de mots apparentés qui ont la même graphie qu'en anglais (p. ex., *table*/table).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 3e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 3e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra quelques stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., partager ses connaissances préalables et ses expériences personnelles afin d'établir des liens avec un sujet; utiliser le langage corporel et les expressions faciales pour retenir l'attention de l'auditoire; avec un partenaire, répéter une présentation orale avant de l'effectuer; intégrer des mots et des expressions clés entendus dans des communications verbales; cerner les structures et les expressions difficiles, et s'exercer à les utiliser).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu utiliser les idées et le vocabulaire présentés par les autres pour mieux t'exprimer? », « Comment peux-tu capter et maintenir l'attention de ton public? », « Comment peux-tu t'assurer que tu es prêt à communiquer ton message? », « Comment peux-tu varier ton vocabulaire lors d'une présentation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'expressions comme « c'est », « ce sont », « voilà », « voici », « celui-ci », « celle-là » au moment de présenter ou de décrire des personnes ou des objets.

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide d'expressions et de mots familiers, produira des messages planifiés et répétés en français contenant des renseignements et des idées sur lui-même, sa famille, ses amis et son environnement immédiat en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., utiliser un vocabulaire approprié et une variété de types et de structures de phrases pour exprimer ses préférences et ses idées personnelles; poser des questions afin de se renseigner sur une variété de situations courantes; intégrer du vocabulaire nouveau et familier dans son discours; décrire un événement passé ou futur; discuter de l'efficacité de divers articles figurant dans une revue pour enfants; décrire son animal préféré; expliquer son utilisation des éléments graphiques sur une affiche).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu le vocabulaire et le type de phrases pour communiquer ton message? », « Quel est le vocabulaire nécessaire pour communiquer ton message? », « Comment est-ce que tu peux personnaliser et clarifier ton compte rendu d'un fait vécu? », « Comment est-ce que tu peux formuler des questions plus intéressantes pour un présentateur? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'utilisation d'adjectifs possessifs (« mon », « ma », « mes », « ton », « ta », « tes », « son », « sa », « ses », « leur », « leurs ») au moment de parler de sa vie personnelle.

2. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de verbes irréguliers (p. ex., « vouloir », « devoir », « savoir », « prendre ») au moment de discuter de textes médiatiques.

3. Le personnel enseignant et les élèves peuvent créer ensemble une liste de verbes qui reviennent fréquemment pour décrire des événements du passé.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de communications planifiées et préparées portant sur des sujets personnels et familiers en utilisant des mots et des expressions familiers *(p. ex., prononcer les mots sans heurt et de manière précise en suivant l'exemple du personnel enseignant au moment de répéter des virelangues, des chants et [ou] des comptines, d'utiliser du vocabulaire nouvellement acquis et de participer à une récitation en chœur et [ou] à des activités de lecture partagée; faire une présentation orale répétée à un bon rythme en utilisant les formulations et l'accentuation appropriées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand est-ce que tu as confiance de parler en français? Lorsque tu parles à un partenaire? En petits groupes? Devant la classe? », « Comment est-ce que le fait de parler de quelque chose que tu aimes bien ou que tu connais bien t'aide à parler avec confiance? », « Comment est-ce que l'expression ou le ton de voix peut influencer le message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer la prononciation des noms et des verbes au singulier et au pluriel pendant les activités de lecture partagée ou dans un cercle intérieur-extérieur.

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera des textes médiatiques oraux en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., dans son propre texte médiatique, utiliser du vocabulaire et des expressions tirés de textes guides qu'il a vus, entendus ou lus; créer et partager un texte multimédia en utilisant des moyens technologiques; justifier l'utilisation d'effets sonores et de musique pour améliorer un diaporama)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels éléments de ce texte te permettent d'appuyer ton message? », « Quel format vas-tu choisir pour communiquer ton message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adjectifs et des adverbes qui suscitent des réactions émotionnelles au moment de tenter de convaincre les autres.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 3e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., intervenir poliment dans une conversation; utiliser un objet, comme un bâton d'orateur, afin de déterminer qui doit parler; reformuler un commentaire d'un pair afin de confirmer la compréhension de son idée avant d'ajouter son propre avis; utiliser un langage propre à son rôle dans une activité collaborative en groupe)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux être certain que tout le monde a l'occasion de contribuer à la discussion? », « Comment est-ce que les idées des autres te permettent de faire part de ton opinion? », « Quels types de phrases (p. ex., phrases exclamatives, interrogatives) peux-tu utiliser pour encourager quelqu'un à donner plus de détails? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent dresser ensemble une liste de mots et d'expressions favorisant les contributions positives et encourageant les autres à participer aux discussions en groupe.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes scolaires et sociaux structurés et dirigés, sur des sujets familiers relatifs à des questions d'intérêt personnel ou aux routines quotidiennes *(p. ex., utiliser une variété de mots et d'expressions familiers dans le cadre de conversations; poser des questions sur d'autres communautés et y répondre; partager des idées, des opinions et des sentiments, et encourager les autres à faire part de leurs points de vue dans un cercle littéraire)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment sais-tu que tes pairs comprennent bien le sens de ton message? », « Comment peux-tu apporter de nouvelles informations lors d'une discussion de groupe? », « Pourquoi est-ce qu'il est important d'écouter les opinions des autres avant d'exprimer les tiennes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment employer des adverbes communs (p. ex., « bien », « vite », « lentement », « souvent ») au moment de parler de ses intérêts personnels et de ses routines, et l'encourager à le faire.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., tenir compte des commentaires du personnel enseignant et des pairs au moment de réviser ses présentations orales; déterminer les stratégies qui ont été utiles pour présenter son message; prévoir d'intégrer des stratégies de communication efficaces pour améliorer les interactions avec les autres).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu peux remarquer quand tu observes une conversation? Qu'est-ce que les interlocuteurs font pour communiquer leurs messages? Comment est-ce que cela te permet de réfléchir à tes habiletés de communication orale? », « Comment sais-tu que ton discours est bien préparé? », « Dans quel contexte es-tu le plus à l'aise pour communiquer et pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut utiliser les jeux de rôles pour donner des exemples d'expressions qui permettent à l'élève de formuler et de recevoir des commentaires de manière respectueuse (p. ex., « Ce que tu as bien fait... », « Je n'ai pas compris ton message quand tu as dit… », « C'était difficile de t'entendre, la prochaine fois, peut-être tu peux… »).

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 3e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement des renseignements sur les communautés francophones locales et de l'ensemble de l'Ontario, y compris des aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., partager des idées sur l'importance du français, comme le démontre son statut de langue officielle du Canada et de matière obligatoire dans le programme d'études élémentaires de l'Ontario; chanter ou répéter des extraits de chansons de musiciens franco-ontariens qui dévoilent des aspects des cultures canadiennes-françaises; expliquer comment les symboles apparaissant sur un drapeau aident à représenter une communauté; faire de brèves présentations orales décrivant la famille, la vie à l'école, les traditions ainsi que les festivals des collectivités franco-ontariennes, puis comparer ces éléments à ceux de sa propre collectivité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Selon toi, pourquoi est-ce que c'est important de parler français au Canada? », « Quels aspects des traditions de cette communauté (famille, vie scolaire, traditions, festivals) ressemblent aux tiens? à ceux de ton partenaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de locutions et d'expressions utilisant le *passé composé*, comme « Ce que j'ai trouvé », « j'ai lu », « j'ai remarqué » et « j'ai entendu », pour favoriser la discussion et le partage des connaissances acquises grâce à la recherche.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : déterminera les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales *(p. ex., registres de langues utilisés par les membres d'une communauté dans diverses situations; langage corporel et gestes convenant à différents auditoires; expressions appropriées pour montrer son accord)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu le vocabulaire que tu vas utiliser pour jouer le rôle d'un membre de la communauté? », « Comment est-ce que ta démarche et ton expression faciale aident le public à mieux comprendre ton message? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment poser des questions et l'inviter à en poser en utilisant les mots « pourquoi » et « comment » lorsqu'il joue le rôle d'un membre de la communauté.

2. Le personnel enseignant peut inviter l'élève à utiliser des expressions permettant de confirmer si les autres sont d'accord (p. ex., « N'est-ce pas? », « Non? » et « D'accord? »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 3e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 3e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra quelques stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec le soutien de l'enseignant *(p. ex., utiliser ses connaissances préalables et ses expériences personnelles pour déduire les messages implicites; poser des questions au moment d'analyser les actions d'un personnage; déterminer et souligner les mots, les expressions ainsi que l'information clés dans un texte non romanesque; expliquer le message contenu dans un poème descriptif en reprenant certains mots, ou certaines expressions ou images du texte afin d'étayer son interprétation; utiliser la visualisation afin de clarifier les détails d'une scène).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi faut-il faire des liens entre le texte et le sujet? Comment est-ce que cela t'aide à mieux comprendre le message de l'auteur? », « Comment est-ce que tes expériences personnelles et tes connaissances antérieures te permettent de mieux comprendre un message écrit? », « Quels sont les détails/

idées les plus importants dans ce texte? Comment le sais-tu? », « Est-ce que cette information est nécessaire pour comprendre le texte ou est-ce que c'est tout simplement un fait intéressant? », « Comment est-ce que la visualisation des personnages ou des lieux d'une histoire t'aide à mieux comprendre l'intrigue? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser un organisateur graphique (p. ex., plus/moins/intéressant) pour classer les mots et l'information clés tirés du texte avant de reformuler l'idée principale dans ses propres mots.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de textes en français contenant des mots et des expressions familiers sur des sujets courants en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., dans un journal à double entrée, comparer ses opinions personnelles au point de vue de l'auteur; utiliser des mots et des images pour exprimer des sentiments et des opinions au sujet d'un texte écrit; mettre en scène l'événement principal d'un texte narratif; déterminer les points de vue inclus et exclus).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est le point de vue de l'auteur? En quoi ressemble-t-il au tien? », « Quelle est la partie la plus importante de l'histoire? Est-ce que les sentiments révélés par les personnages du texte t'aident à mieux comprendre leurs actions/leur comportement? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'adjectifs (p. ex., « surpris/surprise », « heureux/heureuse », « triste », « frustré[e] ») au moment de partager ses réactions personnelles à un texte.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes en français sur des sujets de la vie courante qui contiennent des mots, des noms, des expressions et des structures linguistiques familiers, à un débit acceptable et avec une aisance suffisante pour en transmettre le sens, en se servant de divers indices *(p. ex., regrouper les mots en expressions cohérentes; lire à voix haute en y mettant un certain niveau d'intonation et d'expression; reconnaître les diverses orthographes d'un même son provenant de lectures distinctes; participer à la lecture partagée ou en écho).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Est-ce que la lecture à voix haute t'aide à mieux lire un texte? », « Comment peux-tu montrer que tu es content quand tu lis? », « Que peux-tu faire quand tu te rends compte que la ponctuation d'une phrase n'est pas ce à quoi tu t'attendais? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de fluidité et d'expression durant des lectures modélisées, partagées et dirigées.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : connaîtra et utilisera quelques stratégies pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., utiliser des mots apparentés pour comprendre le sens de mots nouveaux; faire appel aux indices contextuels pour déduire le sens de mots nouveaux; consulter les aides visuelles et les ressources de la classe, comme les banques de mots liés à un sujet précis).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le sujet et les éléments visuels d'un texte te permettent de comprendre les expressions et les mots moins familiers? », « Pourquoi est-ce que l'auteur a choisi ces mots pour décrire cet objet? Quels mots est-ce que tu utiliserais si tu décrivais le même objet? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en fournissant un milieu qui compte beaucoup de documents imprimés, y compris des éléments visuels comme des murs de mots et des diagrammes de référence comportant des modèles de sons (p. ex., « nez », « bébé », « hockey », « manger ») ou le pluriel de mots composés (p. ex., « grands-pères », « choux-fleurs »).

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera ses pensées, ses sentiments et ses opinions personnels à propos des messages et des façons dont ils sont présentés dans des textes médiatiques sur des sujets familiers et courants, avec le soutien de l'enseignant au besoin *(p. ex., analyser le texte, les illustrations et les techniques utilisés dans une publicité et discuter de leur efficacité pour représenter un produit ou un groupe de personnes; expliquer de quelle façon les éléments apparaissant sur la page couverture d'une revue pourraient convaincre quelqu'un de la lire ou de l'acheter; discuter de la manière dont un texte médiatique sur un sujet d'intérêt public pourrait amener l'adoption de mesures; analyser de quelle façon certaines caractéristiques communiquent le message dans une brochure touristique; prendre des décisions éclairées et faire des choix sains après avoir lu des étiquettes d'aliments; déterminer l'auditoire cible d'une publicité de jouet et indiquer si elle est efficace; décrire de quelle façon l'utilisation d'images d'animaux ou de l'environnement suscite des émotions dans des publicités imprimées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce qui t'aide à mieux interpréter le point de vue de l'auteur? », « Quels liens est-ce que tu as faits entre le message de l'auteur et tes connaissances antérieures/expériences personnelles? Quels sont tes sentiments à propos du texte? », « Comment est-ce qu'un texte peut t'aider à mieux contribuer à ta communauté? », « Quels éléments de la page titre d'un magazine t'incitent à vouloir lire ce dernier? », « Qu'est-ce que l'auteur d'un texte peut faire pour capter l'intérêt du lecteur? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation des pronoms interrogatifs « qu'est-ce qui » et « qu'est-ce que » au moment de poser des questions sur les messages contenus dans des textes médiatiques.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 3e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets de certains types de textes familiers, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* critique de livre – *aider les autres à décider s'il y a lieu de lire un livre;* poème – *exprimer des idées ou communiquer une humeur ou une image;* graphique des résultats d'un sondage – *montrer les tendances en matière d'information).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu les textes que tu vas lire? », « Qu'est-ce que tu peux lire pour trouver de l'information? Quelle information tirée du graphique t'intéresse? Comment est-ce que tu peux partager, cette information avec d'autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter et explorer un éventail de textes pendant la lecture à haute voix et la lecture partagée et créer une liste de vérification sur la manière de choisir un texte.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* texte de procédures – *mots temporels et séquentiels;* texte persuasif – *énoncé d'un point ou d'un avis suivi d'idées à l'appui;* carte – *images, symboles, légendes et utilisation de différentes couleurs;* conte de fées/conte populaire – *morale ou leçon, héros ou héroïne, langage descriptif, personnification d'animaux ou d'objets).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'auteur a choisi de présenter son opinion? Est-ce qu'il a bien respecté les caractéristiques de ce format? », « Comment l'auteur utilise-t-il les éléments de style pour communiquer son point de vue? », « Quels sont les éléments de la carte qui manquent? Comment est-ce que l'auteur pourrait améliorer cette carte? », « Comment est-ce que l'auteur peut utiliser des caractéristiques humaines pour donner vie aux objets dans un récit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à comprendre des textes de procédures en déterminant l'objet de certains de leurs éléments clés (p. ex., nombres, diagrammes, impératifs).

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversation avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., réaliser un sondage sur les intérêts afin de connaître les préférences en matière de lecture et de trouver des occasions d'offrir plus de choix en matière de lecture autonome;*

réfléchir aux textes figurant dans un journal de lecture personnel et établir un objectif afin de lire d'autres genres).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les rétroactions de ton enseignant(e) te permettent d'élaborer les prochaines étapes à suivre? », « Pourquoi est-il important de reconnaître les types de textes ou les situations de lecture qui sont plus difficiles pour toi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut élaborer une liste de questions d'orientation pour aider l'élève à réfléchir à sa lecture, comme « Quelles stratégies est-ce que j'utilise quand je lis? Est-ce qu'il y a d'autres stratégies que je peux utiliser? », « Qu'est-ce que j'aime lire? Est-ce qu'il y a d'autres genres de textes que j'aimerais lire? »

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 3e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones locales et de l'ensemble de l'Ontario, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., reconnaître et lire correctement les noms de villes d'origine française sur une carte de l'Ontario; décrire les idées, les thèmes et les personnages dépeints dans la musique, les histoires et les légendes franco-ontariennes; faire une recherche sur une tradition ou une célébration culturelle dans une communauté franco-ontarienne et en partager les résultats; lire des textes traitant de personnalités et [ou] de personnages historiques franco-ontariens et présenter certaines de leurs réalisations; repérer des éléments culturels figurant dans une brochure présentant une communauté francophone de l'Ontario).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Peux-tu détecter l'influence des pionniers français dans les noms de famille ou de rue que tu vois dans la communauté? », « Après la lecture d'un texte qui décrit un personnage francophone, détermine la façon dont sa langue et sa culture ont contribué à son succès. », « Comment est-ce qu'une brochure touristique se base sur des éléments culturels pour être attrayante? Comment est-ce que tu peux utiliser ces mêmes éléments pour créer une affiche qui décrit une région francophone? ».

Conseils pédagogiques : Dans des discussions de groupe sur les similarités et les différences entre les célébrations culturelles, le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les expressions et le vocabulaire permettant d'effectuer des comparaisons et de souligner les contrastes (p. ex., « Je fais la même chose », « C'est différent », « On ne fait pas cela », « semblable », « le contraire », « similaire »).

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., les abréviations comme M., Mme, Dr, boul.; l'utilisation appropriée des pronoms « tu » et « vous »; les salutations et les expressions servant à prendre congé utilisées dans des lettres, des courriels et des cartes postales).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce qu'un auteur utilise « tu » et « vous » pour différentes situations dans le texte? », « Comment sais-tu que c'est une lettre amicale? Parmi les mots/expressions que l'auteur a utilisés, quels sont ceux qui t'aident à identifier le destinataire? ».

Conseils pédagogiques : Pendant la lecture partagée de lettres ou de courriels, le personnel enseignant et les élèves peuvent créer ensemble une liste de salutations et d'expressions servant à prendre congé et les classer en fonction du contexte et de l'auditoire afin de les utiliser dans leurs travaux écrits.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 3e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 3e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., étiqueter les cartes de communautés et y ajouter des légendes en utilisant du vocabulaire précis; collaborer avec des camardes de classe afin de rédiger une lettre persuasive à publier dans un journal scolaire; faire la critique d'une œuvre d'art; rédiger la suite d'une histoire lue dans sa séance de lecture à haute voix préférée en suivant un modèle; raconter l'enfance d'un grand-parent).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu le type de texte que tu vas écrire? », « Comment une discussion peut-elle te permettre de clarifier la raison

pour laquelle tu écris? », « Comment est-ce que le fait de savoir pour qui tu écris peut affecter ce que tu écris? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser divers types de phrases (p. ex., déclaratives, exclamatives, interrogatives) et les temps passé, présent et futur de verbes familiers appropriés lorsqu'il écrit à différentes fins ou pour différents auditoires.

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : écrira divers textes en français, de façon à transmettre des renseignements, des idées et des opinions sur lui-même, ses amis, sa famille et son environnement immédiat, en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains des éléments fondamentaux de chaque forme *(p. ex., raconter sa participation à une activité offerte à l'échelle de l'école; rédiger une aventure personnelle en se fondant sur une histoire familière; écrire une lettre ou un courriel à un auteur afin de partager son avis sur un livre; composer un scénario de pièce de théâtre sur la résolution de conflits; raconter une histoire selon différents points de vue; rédiger un sketch sur un personnage tiré d'un film populaire; organiser une fête destinée à son personnage de fiction préféré et en créer les invitations, le menu et le programme; dresser une liste des mesures permettant de conserver et de protéger l'eau, comme fermer le robinet en se brossant les dents).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment es-tu certain que tu as choisi la forme appropriée pour ton intention? », « Quels mots et expressions peux-tu utiliser pour relier tes idées dans un texte d'opinion? », « Pourquoi as-tu choisi d'écrire une lettre au lieu d'un courriel? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser les temps appropriés des verbes irréguliers familiers (p. ex., « partir », « sortir », « venir », « vouloir », « devoir ») dans un texte narratif.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser une variété de mots charnières et de conjonctions (p. ex., « et », « mais », « ou », « alors », « comme », « avant », « après », « parce que »).

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., varier les choix de mots en employant des synonymes de mots fréquemment utilisés, comme « dit », « grand » ou « personne »; intégrer les mots et les expressions entendus ou lus; utiliser des schémas conceptuels pour développer et organiser les idées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu enrichir tes textes écrits? », « Quels mots et expressions peux-tu emprunter à d'autres textes pour enrichir ton vocabulaire? », « Comment peux-tu t'assurer que le vocabulaire que tu utilises est varié? ».

D1.4 **Utilisation des éléments stylistiques** : commencera à établir un style personnel et un point de vue clair, avec l'aide de l'enseignant *(p. ex., intégrer des éléments des textes guides dans ses propres textes; utiliser des mots, des aides visuelles et une variété de structures de phrases pour véhiculer son message; employer des verbes de conviction, comme « devoir », « croire », « être nécessaire », pour exprimer son point de vue sur un sujet familier d'intérêt public).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu peux incorporer dans ton texte afin de mettre ton message en valeur? », « Quels mots et expressions peux-tu employer pour articuler et communiquer tes opinions dans ton texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des adjectifs dans des descriptions personnelles de lieux et d'événements.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera divers textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de quelques types simples de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., créer une bande dessinée sur un événement scolaire pour un bulletin d'information destiné à la classe; créer une carte de souhaits électronique pour quelqu'un de spécial; concevoir une affiche afin de recommander un de ses films préférés; créer une brochure recommandant des mesures à prendre dans le cadre du Jour de la Terre ou de l'Heure pour la Terre; rédiger le texte d'une pétition électronique sur un enjeu environnemental et la diffuser par courriel).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel format sera approprié pour faire part de ton point de vue? », « Comment sais-tu que ton message est clair et approprié pour les destinataires? », « Comment peux-tu incorporer des images et des graphiques pour aider le lecteur à mieux comprendre l'information présentée? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser la forme comparative des adjectifs pour transmettre ses messages dans une variété de textes médiatiques.

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 3e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., faire une séance de remue-méninges pour écrire sur un sujet familier; décrire des illustrations ou des objets pour générer des idées à des fins de rédaction; partager ses connaissances et ses expériences antérieures liées à un sujet et en discuter; recueillir des renseignements sur un sujet au moyen des textes utilisés dans le cadre des séances de lecture autonome ou en classe; trier et organiser les idées en utilisant des étiquettes, des titres, des images, des organisateurs*

graphiques et [ou] des logiciels; consigner et développer des idées portant sur divers sujets et destinés à diverses fins dans un journal personnel).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu trouver des idées pour écrire? », « Comment est-ce qu'une discussion sur tes expériences personnelles facilite ton processus d'écriture? », « Comment est-ce que les éléments d'un texte que tu as lu peuvent t'aider à générer des idées pour écrire? », « Comment est-ce que des illustrations pourraient t'aider à écrire une histoire? », « Quelle stratégie pourrais-tu utiliser pour trouver des idées avant de commencer à écrire un dialogue? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner ses idées, ses réflexions, ses sentiments et ses opinions dans un carnet de notes de rédaction.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des couleurs ou des surligneurs pour trier l'information durant ou après une séance de remue-méninges sur un certain sujet.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en suivant un modèle et révisera son travail écrit afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt, en utilisant quelques stratégies simples *(p. ex., choisir ou créer et utiliser un organisateur graphique afin de planifier une nouvelle; relire et modifier, ajouter, supprimer ou restructurer le contenu; lire son texte à voix haute devant un pair afin d'en assurer la fluidité; se reporter aux commentaires obtenus dans le cadre d'une réunion sur la rédaction avec l'enseignant ou un pair au moment de réviser et de modifier un texte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'un modèle de structure d'un paragraphe peut t'aider à écrire ton texte? », « Quels adjectifs peux-tu ajouter pour mieux décrire un personnage? », « Comment est-ce que la rétroaction de ton camarade est utile pour parfaire ton travail? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de consulter une liste de vérification des critères de réussite pour effectuer sa propre évaluation et être évalué par des pairs.

D2.3 **Production de travaux finis** : révisera, relira et publiera une variété de textes écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec de l'aide le cas échéant *(p. ex., utiliser des tirets dans un dialogue pour indiquer un changement de locuteur; vérifier les accords en genre et en nombre des noms, des verbes et des adjectifs; utiliser certains verbes d'action dans la description d'une activité; utiliser une liste de vérification, créée en collaboration avec l'enseignant et les pairs, au moment de modifier son texte; lire son texte à voix haute devant ses pairs ou l'enseignant et utiliser leurs commentaires pour vérifier d'avoir respecté tous les critères définis).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels signes de ponctuation sont nécessaires pour écrire un dialogue afin de mieux démontrer les sentiments du personnage? », « Quand tu révises ton texte, comment peux-tu savoir si un mot doit être écrit au pluriel ou au singulier? », « Comment sais-tu que tu as respecté tous les critères nécessaires pour cette tâche d'écriture? », « Pourquoi est-il important de relire tes travaux écrits? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de vérifier l'orthographe et l'accord approprié entre les sujets et les verbes dans ses textes.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser divers éléments graphiques (p. ex., différentes polices, couleurs, illustrations, italique, gras) afin d'améliorer le message dans son texte.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., consigner ses succès et ses défis en matière de rédaction dans un journal personnel; consulter un diagramme de référence créé en classe pour le guider au moment de présenter des commentaires à un partenaire; partager des stratégies de révision jugées utiles et en discuter avec ses pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de consulter ton journal te permet de choisir une stratégie appropriée? », « Comment est-ce que le fait de donner de la rétroaction à un ami te permet de réfléchir à ton apprentissage? », « La stratégie que tu as utilisée pour organiser ton information avant d'écrire a-t-elle été efficace? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser correctement l'amorce de phrases « je peux » pendant les activités de réflexion et d'établissement d'objectifs.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 3e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones locales et de l'ensemble de l'Ontario, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., choisir des images d'une communauté franco-ontarienne et créer des légendes pour celles-ci; créer une affiche avec des illustrations et du texte afin de susciter l'intérêt à parler français en Ontario; intégrer des références à des éléments culturels ou à des artefacts franco-ontariens dans ses écrits personnels; envoyer une carte postale à un correspondant qui parle français pour lui poser des questions sur ses traditions culturelles;*

écrire à propos des itinéraires historiques des voyageurs *et des communautés métisses modernes qui y sont associées, comme Mattawa).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots peux-tu utiliser pour rédiger les légendes des images d'une communauté franco-ontarienne? », « Quels moyens peux-tu utiliser pour communiquer de l'information à propos de cette communauté? », « Quels mots et expressions peux-tu utiliser pour convaincre les Ontariens à apprendre et à parler le français? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent faire un exercice de remue-méninges pour dresser une liste d'adjectifs et d'adverbes qui aideront les élèves à transmettre leurs messages sur l'importance d'apprendre et de parler le français en Ontario.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., formats standard pour les lettres personnelles, les cartes postales et les courriels; conventions d'écriture des dates; registres de langue des communications officielles et non officielles dans des contextes familiers).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisit-on une salutation appropriée lorsqu'on rédige un message? », « Pourquoi est-il important de connaître la structure d'une lettre/d'une carte postale/d'un courriel? », « Quelles sont les différences entre l'écriture de la date en français et celle de la date en anglais? », « Qui est le destinataire de ton message? Comment sais-tu que tu as choisi les bons mots pour communiquer ton message d'une manière respectueuse? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut renvoyer l'élève aux diagrammes de référence ou aux listes de mots contenant des formules de salutations utilisées dans les communications quotidiennes destinées à différents auditoires.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

4e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 4e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français *(p. ex., poser des questions sur des faits afin d'en clarifier le sens; prendre des notes au moyen d'un organisateur graphique durant une présentation orale; faire des liens personnels pendant et après l'écoute d'un texte sonore; utiliser la visualisation pendant la description d'un événement passé ou futur).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la prise de notes durant une présentation orale te permet d'organiser tes idées pour comprendre davantage le message entendu? », « Quels liens peux-tu faire entre ton expérience et le texte? », « Quels mots et expressions du texte t'aident à visualiser la description de cet événement? Comment est-ce que cette stratégie te permet de mieux comprendre la situation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux adjectifs et aux expressions descriptives qui lui permettent de visualiser les événements racontés dans une présentation ou un journal télévisé.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans une variété de situations *(p. ex., lui permettre de répondre de manière appropriée aux pairs dans le cadre de cercles de lecture; formuler une opinion sur un enjeu social ou environnemental en se fondant sur les renseignements fournis dans une émission de télévision; apprendre des autres pendant des présentations orales; acquérir du nouveau vocabulaire à partir de chansons, de chants et de comptines; participer à un jeu ou à une activité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon est-ce que les opinions d'un écologue sur un problème environnemental actuel influenceront tes actions de tous les jours? », « Pourquoi est-ce que le fait de suivre les directives verbales d'un pair peut t'aider à apprendre à jouer un jeu? », « Comment est-ce que le fait d'écouter les nouvelles personnelles partagées en classe peut t'aider à poser une question pertinente? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de repérer les différentes formes de verbes familiers au passé, au présent et au futur qu'il entend.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de divers textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et inconnus sur de sujets d'intérêt personnel familiers et scolaires, avec du soutien approprié *(p. ex., résumer les idées principales à l'aide d'organisateurs graphiques; paraphraser les idées entendues après une activité penser-jumeler-partager; discuter de l'objet et des principaux points d'une présentation orale effectuée par un pair ou un conférencier; créer un tableau décrivant la solution à un problème à la suite d'une lecture à haute voix; utiliser un pictogramme afin de démontrer l'enchaînement de l'action après avoir entendu la description d'un événement historique; exprimer des opinions à propos des programmes des candidats à une élection en classe; expliquer ses sentiments et ses réactions personnelles à l'égard d'un conte populaire autochtone enregistré).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle nouvelle information as-tu apprise? », « Ton opinion a-t-elle changé après cette présentation? Justifie ta réponse. », « Comment la présentation a-t-elle répondu aux questions que tu avais à propos du sujet? Quelles questions te poses-tu après la présentation? », « Comment est-ce que la description d'un événement historique t'aide à mieux comprendre les diverses perspectives? », « Comment est-ce que les arguments des candidats présentés lors d'un débat pour une élection scolaire à ton école influenceront ton vote? », « Quelles sont tes réactions à propos du message présenté dans le conte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de repérer les mots et les expressions qui indiquent que des actions ont eu lieu dans le passé (p. ex., « hier », « auparavant », « il y a deux semaines », « dans le passé », « d'habitude ») pour l'aider à comprendre.

2. Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions associées à la persuasion, comme « je te jure », « je te promets », « je t'encourage », « je te suggère ».

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques oraux sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées des textes pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., écouter un vidéoclip sur une question sanitaire ou environnementale et en expliquer l'incidence sur sa vie; repérer les expressions entendues dans des publicités qui indiquent une tentative de convaincre l'auditeur à faire ou à acheter quelque chose; écouter une publicité visant les jeunes et déterminer la manière dont elle fait la promotion du produit).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure est-ce que les arguments entendus lors de la présentation te font réfléchir à propos de tes futures actions? », « Comment les arguments présentés dans un vidéoclip faisant la promotion d'un produit alimentaire santé t'inciteront-ils à consommer ce dernier? », « Comment le fait d'évaluer un texte médiatique te permet-il de réfléchir à ton propre point de vue et à tes opinions? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux adjectifs possessifs (p. ex., « mon », « ta », « ses », « notre », « vos », « leur ») et de les utiliser au moment d'exprimer ses sentiments et ses opinions.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires sur des sujets familiers et d'intérêt personnel *(p. ex., démontrer sa compréhension du moment auquel il convient d'écouter et celui auquel il convient de parler; écouter sans interrompre; réévaluer son opinion après avoir entendu les autres parler; demander au locuteur de répéter ou d'expliquer aux moments appropriés).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'identification des stratégies d'écoute te permet d'interagir efficacement durant des échanges d'informations? », « Qu'est-ce qui t'indique que tu peux interrompre l'orateur durant une

présentation afin de mieux comprendre son message? », « De quelle façon est-ce que les idées des autres participants t'aident à réévaluer ton opinion sur le sujet discuté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de constructions négatives pour exprimer des opinions.

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que les autres disent en participant à une variété d'interactions sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., reconnaître un autre point de vue dans une conversation; poser des questions pour comprendre l'énoncé et les opinions d'un pair, et y répondre; réagir de manière efficace aux idées d'un pair dans le cadre d'une situation penser-jumeler-partager).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est le point de vue de ton partenaire? Est-ce que son opinion a influencé ta propre opinion sur le sujet discuté? », « Comment est-ce que le fait de répondre aux énoncés d'un pair ou de les remettre en question t'aide à interagir efficacement dans le cadre d'une discussion? », « De quelle façon est-ce que la stratégie "penser-partager-parler/réfléchir-partager-discuter" t'aide à mieux interagir avec les autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser le *conditionnel présent* au moment d'exprimer son point de vue et encourager l'élève à le faire.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les facteurs qui l'empêchent d'écouter de manière efficace et les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., se reporter aux commentaires de l'enseignant et des pairs pour déterminer ses forces et établir des objectifs en matière d'écoute; dans un journal personnel, réfléchir aux aspects à améliorer et aux manières d'écouter plus efficacement).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure la rétroaction de ton enseignant(e) ou de tes pairs t'aidera-t-elle à identifier les prochaines étapes à suivre pour mieux réussir en situation d'écoute active? », « De quelle façon l'usage de ton journal de bord pour noter les stratégies d'écoute que tu as utilisées te permet-il d'évaluer ces dernières pendant une interaction? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les temps futurs au moment de décrire ses plans en vue d'améliorer ses compétences en matière d'écoute.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à partir de l'information tirée de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones de l'Ontario, découvrira des as-

pects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écouter des directives afin de situer sur une carte les communautés franco-ontariennes ou métisses historiques, comme Sault Ste. Marie ou Mattawa; cerner des exemples d'utilisation du français dans la vie de tous les jours dans son milieu immédiat, comme la version bilingue de l'hymne national chanté à l'École ou à l'occasion d'événements sportifs; écouter un pair décrire une tradition franco-ontarienne et établir des liens avec une tradition semblable dans sa propre famille).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'une chanson qui représente une communauté te permet de mieux comprendre cette dernière? », « Dans quelle mesure est-ce que l'information présentée dans un texte sur différentes cultures t'aidera à mieux connaître ta propre culture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux locutions comparatives, comme « celui-ci est plus… que », « celle-là est moins… que », « on utilise plus de… que », et de les utiliser au moment de comparer des traditions.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., différences relatives au langage utilisé dans des conversations avec le personnel enseignant par rapport à des conversations avec un pair; conventions utilisées dans des échanges informels, comme des appels téléphoniques avec un membre de la famille).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand est-ce que c'est approprié d'utiliser "bonjour" et "salut" comme salutation dans tes interactions? », « Comment est-ce que les indices non verbaux utilisés par un individu t'aident à comprendre son message? », « Comment fais-tu preuve de respect envers la personne avec qui tu parles? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 4e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., préparer et répéter son message; utiliser des gestes et des éléments visuels pour étayer son point de vue; employer des techniques vocales pour retenir l'attention de l'auditoire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de planifier ta présentation t'aidera à mieux partager l'information avec tes pairs? », « Que fais-tu pour organiser tes pensées de façon logique lors d'une présentation orale? », « Quels outils t'aideront à mieux exprimer tes réactions personnelles? », « Comment est-ce que les gestes et l'expression non verbale auront un impact sur ta présentation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser un vocabulaire varié et un éventail de types de phrases, comme les phrases déclaratives, interrogatives et exclamatives, pour maintenir l'intérêt des auditeurs.

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide de mots et d'expressions familiers, produira des messages préparés, répétés et de plus en plus spontanés en français contenant des renseignements et des idées sur des sujets scolaires et des questions d'intérêt personnel immédiat en se servant d'aides contextuelles, auditives et visuelles *(p. ex., résumer ou raconter une histoire d'une collectivité des Premières Nations, des Métis ou des Inuits, comme celle de la création de* L'île de la tortue*; décrire les résultats d'un sondage sur les métiers et les professions au Canada; décrire des loisirs populaires dans une région en particulier; faire un discours présentant ses idées et ses opinions personnelles sur un enjeu environnemental ou financier; partager, en petits ou grands groupes, ses réactions personnelles à la musique entendue dans des publicités; discuter des répercussions du placement de produits – aliments, boissons, jouets, vêtements ou jeux – au cinéma et à la télévision; participer à un débat sur la pertinence des jeux vidéo pour différents groupes d'âge).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu te prépares pour raconter une histoire? », « Comment peux-tu partager les résultats d'un sondage d'une façon engageante? », « Comment les différents styles de présentation orale contribuent-ils à différencier la façon avec laquelle tu pourrais présenter tes informations et tes idées oralement à ton auditoire? », « Comment est-ce que les opinions des membres de ton groupe t'aident à faire part de la tienne? », « Comment exprimeras-tu ton opinion lors du débat sur le contenu de différents jeux vidéo pour des âges précis? »

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut présenter à l'élève la manière d'utiliser des expressions comme « C'est nécessaire de… », « Il est important de… », « Il faut/Il ne faut pas… », suivies de l'*infinitif* pour souligner des idées.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des amorces de phrases comme « Je pense que... », « Il me semble que… » et « Je crois que… » au moment d'exprimer ses opinions.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de communications préparées, répétées et de plus en plus spontanées portant sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel en utilisant des mots et des expressions familiers *(p. ex., formuler des demandes directes, exprimer ses préférences et décrire ses centres d'intérêt sans trop d'hésitation; employer des salutations et des expressions de courtoisie types sans trop d'hésitation pendant les activités en classe; prononcer correctement le nouveau vocabulaire pendant les activités en classe; utiliser les documents de référence de la classe et les Questions incitatives de l'enseignant pour corriger soi-même ses erreurs en français parlé).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu fais pour t'exprimer avec clarté? », « Pourquoi est-ce que c'est important de pratiquer et d'utiliser les nouveaux mots? », « Que fais-tu pour ajouter de l'emphase durant la présentation d'un poème? ».

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., enregistrer une entrevue réalisée avec une personne de la communauté scolaire à propos de son rôle dans la protection de l'environnement; utiliser la technologie pour enregistrer son point de vue sur les médias sociaux et leur incidence sur ses interactions; faire la lecture hors champ d'une publicité faisant la promotion de l'achat de produits issus du commerce équitable; créer une vidéo racontant un récit traditionnel d'une personne âgée d'une collectivité des Premières Nations ou des Métis).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'usage de la technologie t'aidera à mieux présenter ton message? », « Quels éléments et techniques médiatiques pourrais-tu ajouter à ta publicité afin d'appuyer ton message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser diverses structures de questions (p. ex., inversion du sujet et du verbe, intonation) lorsqu'il effectue une entrevue.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., parler à tour de rôle au moment de s'exprimer au sein d'un groupe; faire des commentaires pertinents et constructifs pendant les discussions avec des pairs; poser des questions pertinentes en cours de conversation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'une discussion démontre que tu comprends les stratégies d'interaction orale? », « Comment est-ce que les questions que tu poses au sujet de la conversation illustrent une stratégie d'interaction orale? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de choisir des moments appropriés pour poser des questions afin de vérifier sa compréhension dans le cadre des interactions avec ses pairs.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes scolaires et sociaux dirigés et de plus en plus spontanés, sur des sujets scolaires et d'intérêt personnel *(p. ex., discuter de l'importance des pratiques de recyclage dans sa communauté; discuter des habitudes alimentaires saines et malsaines; demander et*

indiquer le chemin à suivre pour se rendre à des lieux particuliers, comme un restaurant, la maison d'un ami, un parc ou une ville; simuler une interaction relative à une opération financière).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les arguments essentiels qui t'aideront à convaincre les autres de recycler ou de choisir des contenants réutilisables? », « Quelle information peux-tu partager avec tes camarades à propos de l'alimentation saine à l'école? », « Comment est-ce que le fait de connaître ton voisinage t'aidera à communiquer oralement des instructions afin d'arriver à un endroit précis dans ta communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des prépositions et des conjonctions comme « vers », « à droite », « à gauche », « tout droit » et « pendant » au moment d'indiquer ou de demander un chemin.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., consulter et utiliser les critères établis pour communiquer efficacement; prévoir d'inclure des stratégies de communication efficaces dans ses interactions quotidiennes; discuter des points forts avec l'enseignant et ses pairs et établir des objectifs pour améliorer la communication orale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelles façons les critères d'évaluation établis pour une tâche de communication orale t'aideront-ils à mieux présenter ton point de vue? », « Comment est-ce que l'identification des stratégies de communication orale t'aide à partager tes idées et tes opinions lors d'une discussion? », « Quelles sont les stratégies efficaces que tes pairs ont utilisées dans leurs présentations? Lesquelles pourrais-tu employer afin d'améliorer ta prochaine présentation? », « Comment est-ce que la rétroaction de ton enseignant(e) ou de tes pairs te permettra de planifier tes futures présentations? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adverbes usuels (p. ex., « bien », « vite », « lentement » et « souvent ») lorsqu'il fait des commentaires sur son utilisation des stratégies d'expression orale.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement des renseignements sur des communautés francophones de l'Ontario, y compris des aspects de leurs cultures et leur contribution à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., effectuer de courtes présentations orales décrivant des traditions et des festivals*

franco-ontariens, comme le Bal de Neige à Ottawa; décrire l'importance de la FESFO – la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne; faire une recherche sur des personnages francophones historiques et d'actualité ainsi que sur leur influence sur l'Ontario et en discuter; parler de la riche diversité culturelle qui compose la communauté franco-ontarienne; discuter des manières par lesquelles les Autochtones francophones peuvent célébrer à la fois leur culture franco-ontarienne et leur culture autochtone).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots de vocabulaire pourrais-tu utiliser pour décrire cette communauté franco-ontarienne? », « Comment est-ce qu'une discussion sur tes traditions et tes célébrations culturelles te sensibilise aux différentes célébrations des communautés francophones? », « Quels éléments présenteras-tu à propos de l'influence des Franco-ontariens et des Autochtones sur l'histoire de l'Ontario? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adjectifs possessifs (p. ex., « notre/nos », « votre/vos », « leur/leurs ») au moment de discuter des traditions et des coutumes de sa propre famille et de celles des communautés franco-ontariennes.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein des diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales (*p. ex., formule de salutation appropriée – polie/familière, au singulier/pluriel – qui convient à des situations précises; salutations, expressions permettant de prendre congé et expressions de courtoisie convenant au contexte social; façons d'accepter ou de décliner des invitations; expressions de compréhension ou d'incompréhension, comme* « Je comprends », « Je ne comprends pas », « Comment? »).

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il pratique de déterminer comment, quand et avec qui utiliser différentes salutations, expressions de prise de congé et expressions de courtoisie en parlant? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples de formules polies permettant d'accepter et de décliner des invitations en utilisant des expressions d'accord et de regret (p. ex., « Bien sûr! On veut aller au centre d'achats », « Je regrette, mais je dois faire mes devoirs », « J'aimerais bien t'inviter chez nous, mais mes parents ne sont pas là », « Je suis désolé, mais je dois aller chez le médecin »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 4e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., activer ses connaissances antérieures en effectuant une séance de remue-méninges; utiliser la visualisation pour préciser des détails; faire des prédictions en se fondant sur des indices tirés du texte et les confirmer).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon est-ce que tes connaissances antérieures t'aident à mieux comprendre les actions du héros/de l'héroïne? », « De quelle manière est-ce que la visualisation te permet de mieux situer l'action du texte? », « Pourquoi faut-il déterminer si tes prédictions sont confirmées ou rejetées lors de la lecture d'un texte? ».

Conseils pédagogiques : Pendant les activités de lecture à voix haute et de lecture partagée, le personnel enseignant peut donner des exemples d'amorces de phrase et de pensée à voix haute qui favorisent la compréhension de la lecture (p. ex., « Selon le texte… donc je pense que… », « Le héros me fait penser à… », « L'image que le texte crée dans ma tête… »).

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens d'une variété de textes en français qui abordent des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., créer une représentation visuelle d'un texte narratif sous forme de scénarimage; écrire une entrée de journal afin de réagir à la lecture d'un texte de manière autonome; mettre en scène des événements importants d'une histoire lue dans le cadre d'un cercle littéraire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la création d'un scénarimage favorise la compréhension d'un texte lu? », « Comment est-ce que les réflexions que tu as consignées dans ton journal de bord à propos d'un passage lu t'aident à exprimer tes idées et opinions à propos du texte? », « Pourquoi est-ce que la dramatisation d'une scène d'un texte lu t'aide à mieux comprendre le point de vue des principaux personnages? ».

Conseils pédagogiques : Pendant les séances de lecture modélisée, partagée et dirigée, le personnel enseignant peut repérer ou souligner le langage descriptif, comme les adjectifs, les adverbes, les comparaisons et les métaphores, qui aide le lecteur à visualiser les événements, le cadre ou les personnages d'un texte narratif.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes en français sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel qui contiennent du vocabulaire et des structures linguistiques familiers à un débit acceptable et avec une expression suffisante pour en transmettre le sens, en se servant de divers indices *(p. ex., utiliser des formulations et des expressions appropriées dans le cadre de sa participation à un théâtre lu; faire en sorte que la lecture à voix haute ressemble à la langue parlée en utilisant de façon appropriée les pauses, les arrêts et les reprises indiqués par la ponctuation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux capter et maintenir l'attention du public quand tu lis à voix haute? », « Pourquoi est-ce que c'est plus facile de lire un texte à propos d'un sujet familier? ».

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : cernera et utilisera plusieurs stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., catégoriser le vocabulaire en fonction des types de mots; créer un dictionnaire personnel contenant des mots intéressants et des expressions familières; trouver les préfixes, les suffixes ou les racines de mots familiers dans les mots inconnus; utiliser des éléments visuels afin de déduire le sens de mots ou d'expressions inconnus; lire les mots à l'intérieur des mots).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon est-ce que les mots de la même famille t'aident à lire les nouveaux mots? », « Comment est-ce que la création d'un dictionnaire personnel peut t'aider à élargir ton vocabulaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner des mots nouveaux et intéressants ainsi que leur contexte dans son dictionnaire personnel ou son carnet de notes de rédaction et à les intégrer dans ses textes écrits.

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées du texte pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., donner son avis sur un article de revue; comparer des articles de journaux et des articles publiés en ligne traitant du même événement ou sujet; reconnaître et évaluer les techniques de persuasion utilisées dans des publicités; discuter de l'interaction entre les photos ainsi que les titres ou les slogans sur les pages couvertures de revue ou les panneaux d'affichage; cerner les éléments efficaces des bandes dessinées, des albums de bande dessinée ou des emballages de produits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle est ta réaction à propos du message de l'article? », « Comment est-ce que l'auteur a transmis son message dans la bande dessinée? », « Comment est-ce que le choix du média pourrait avoir une influence sur tes opinions à propos du sujet? », « Est-ce que la mise en page de la revue est efficace? Comment pourrais-tu l'améliorer? », « Quelles sont les techniques médiatiques que l'auteur a employées afin de capter l'intérêt de son public? Est-ce qu'il a réussi? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des phrases complexes comptant des mots charnières (p. ex., « parce que », « car », « donc », « en effet », « de plus », « puis ») au moment d'exprimer son avis sur des textes médiatiques.

2. Le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation de diverses constructions négatives (p. ex., « ne… pas », « ne… plus », « ne… jamais ») au moment de discuter de l'efficacité des caractéristiques des textes médiatiques.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 4e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* journal – *exprimer un point de vue personnel;* brochure – *présenter brièvement des renseignements;* directives – *décrire de quelle manière réaliser une tâche ou utiliser un appareil;* reçu – *montrer l'article acheté et le prix payé pour celui-ci).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la lecture d'un journal influence ta perspective au sujet d'un événement? », « De quelle manière est-ce que la lecture d'une brochure te permettra de trouver l'information qui suscite ton intérêt? », « Comment préfères-tu lire une marche à suivre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut présenter à l'élève du vocabulaire et des expressions qui démontrent qu'un auteur tente d'influencer les lecteurs dans un but particulier et de susciter leurs réactions aux textes (p. ex., « influer », « inciter », « impact », « réactions », « persuader », « évaluer », « jugement », « transmettre le savoir/la culture/les valeurs »).

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre le sens, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* revue – *manchettes, sous-titres, boîtes de texte et photographies;* critique de film – *opinions et preuves à l'appui;* lettre – *date, salutation, renseignements, sentiments et opinions destinés à un lecteur en particulier;* guide de voyage – *cartes, images et renseignements répartis sous de nombreuses rubriques).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'auteur a communiqué son message en utilisant des éléments de style? », « Quels mots et expressions est-ce que l'auteur de cette critique de film a utilisés afin de présenter son opinion? », « Comment peut-on différencier le format d'une lettre officielle de celui d'une lettre amicale? », « Comment est-ce que les éléments de style aident le lecteur à trouver des informations dans un guide touristique? ».

Conseils pédagogiques : Pendant la lecture partagée, le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur l'utilisation des titres, des rubriques, des sous-titres et des éléments graphiques de divers textes.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., reconnaître à quel moment il a cessé de comprendre; déterminer quelles stratégies de*

lecture sont utilisées de manière efficace; discuter de la mesure dans laquelle le type de texte influence le choix des stratégies de lecture).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de prendre en note des stratégies de lecture améliore-t-il ta lecture? », « Comment est-ce que le fait de développer des preuves d'apprentissage et des critères d'évaluation en lecture t'aide à identifier tes forces et tes faiblesses comme lecteur? », « Quelles seront les prochaines étapes que tu devrais suivre pour améliorer ton rendement en lecture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner ses réflexions sur ses compétences en matière de lecture et les étapes pour les améliorer dans un carnet de notes de lecture.

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones de l'Ontario, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., comparer les expériences et les perspectives culturelles trouvées dans des textes à celles de sa propre communauté; faire des recherches sur les réalisations et les contributions des francophones en Ontario; établir des liens entre des histoires ou des légendes de communautés francophones de l'Ontario, comme celle du géant endormi à Thunder Bay; rechercher des renseignements portant sur les traditions et les festivals, comme le Festival des tulipes et le Festival Haïti en Fête d'Ottawa, le Festival des voyageurs de Mattawa, le Métis rendez-vous de Rivière des Français, le Festival Bana y'Afrique de Toronto et les pow-wow, les événements sportifs comme les Jeux franco-ontariens, les jeux pour enfants comme les compétitions de voyageurs et le lancer de la couverture, les traditions familiales et les chansons préférées des diverses communautés; lire des documents sur les métis franco-ontariens, comme Marcel Labelle et Christian Pilon, et souligner certaines de leurs réalisations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi est-ce que tes célébrations familiales sont semblables ou différentes par rapport à celles de cette communauté francophone? », « Quels sont les contributions et exploits des francophones de ta région? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les formes masculine et féminine des adjectifs (tant au singulier qu'au pluriel) qui décrivent les traditions, les nationalités ou le patrimoine culturel (p. ex., « francophone[s] », « franco-ontarien[ne] », « québécois[e] », « canadiens/canadiennes », « antillais[e] »).

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., formes familières et formelles d'expressions utilisées dans des lettres, des courriels et des messages textes, comme « À la prochaine » par opposition à « Bien à vous »; manières appropriées d'inviter quelqu'un à faire quelque chose; conventions à respecter dans des lettres personnelles et la correspondance commerciale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans cette lettre, comment est-ce que l'auteur a démontré sa relation avec le destinataire ? », « Comment est-ce que le personnage a invité son ami à participer à la fête? », « Quelles expressions as-tu notées dans ton carnet de lecture? Comment pourrais-tu les utiliser la prochaine fois que tu devras écrire un texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les expressions utilisées dans différents contextes pour lancer, accepter et décliner une invitation (p. ex., « Voulez-vous nous accompagner? », « Allons-y », « J'ai hâte de te voir, mais… »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 4e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires, en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 4e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer (*p. ex., donner à un ami des directives pour se rendre chez soi; créer un calendrier des événements importants pour accompagner une biographie; exprimer, dans une lettre adressée au comité des parents de l'école ses sentiments sur l'importance du matériel récréatif dans la cour d'école; écrire sur l'utilisation des plantes dans les remèdes traditionnels*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les éléments clés d'un texte procédural? Comment pourrais-tu clarifier les étapes pour ton lecteur? »,

« Comment est-ce qu'une lettre au comité de parents te permet d'exprimer pourquoi tu penses que c'est important d'avoir des jeux pour la cour de récréation de l'école? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des phrases déclaratives et des expressions indiquant des relations de cause à effet (p. ex., « Je suis plus content quand je joue à la marelle dans la cour », « Vos enfants seront plus actifs pendant les récréations s'il y a plus de jeux ») au moment de rédiger une lettre de persuasion.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira une variété de textes en français pour véhiculer de l'information, des idées et des opinions sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains éléments de chaque forme *(p. ex., rédiger une autre fin à un conte folklorique, à un conte de fées, à une légende ou à une fable; concevoir et rédiger les directives d'un jeu de société lié à la prévention de l'intimidation ou à la promotion d'un mode de vie sain; rédiger un poème, une lettre ou un courriel destiné à un ancien combattant pour souligner les sacrifices des soldats canadiens et des gardiens de la paix; rédiger un rapport ou une entrée de journal afin d'exprimer ses pensées et ses sentiments concernant un problème environnemental ou social dans sa collectivité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu respectes la structure d'un texte narratif quand tu écris ta nouvelle version de la fin de cette histoire? », « Comment t'assures-tu que la série de règlements de jeu que tu écris est logique? », « Quels expressions et mots descriptifs ajouteras-tu à ton poème afin d'exprimer ta gratitude pour les sacrifices des soldats canadiens? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des verbes familiers à l'*impératif* et inviter l'élève à les utiliser au moment de rédiger les règles et les directives de ses jeux de société.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser les termes « voici » et « voilà » au moment de présenter des arguments dans un rapport.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., choisir de nouveaux mots dans une liste de synonymes pour éviter toute répétition et varier le vocabulaire; utiliser des textes romanesques et non romanesques pour confirmer l'orthographe et le sens; utiliser un dictionnaire visuel pour associer des images et des mots écrits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu vérifier le sens des mots utilisés dans tes productions écrites? », « De quelles façons les livres narratifs et informatifs t'aident-ils à vérifier l'orthographe des mots que tu utilises dans tes productions écrites? », « Comment peux-tu varier les mots que tu utilises dans tes productions écrites? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser des adjectifs démonstratifs (p. ex., « ce », « cet », « cette », « ces ») lorsqu'il parle de la façon d'utiliser diverses ressources pour rédiger un texte.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : utilisera des choix de mots et des éléments stylistiques pour établir un style personnel et un point de vue clair *(p. ex., fournir une idée principale et des renseignements complémentaires dans une lettre; utiliser le présent et les adverbes de temps dans des explications; utiliser des adjectifs et des adverbes pour décrire les personnages, le cadre et les événements d'un texte narratif).*

Questions incitatives de l'enseignant : « As-tu inclus assez de détails pour soutenir ton point de vue? », « Comment utiliseras-tu la forme verbale du présent pour écrire une explication sur un sujet donné? », « Quels sont les mots et expressions que tu pourrais utiliser afin de décrire le lieu, les personnages et l'intrigue de l'histoire? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des adjectifs possessifs (p. ex., « notre/nos », « votre/vos », « leur/leurs ») afin d'établir un style personnel.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des expressions impersonnelles (p. ex., « Il faut... », « Il est nécessaire... », « C'est important... », « Il semble que... », « Il vaut mieux... ») au moment de rédiger des explications.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera une variété de textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de plusieurs types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., créer une affiche pour illustrer une procédure ou promouvoir un mode de vie sain; créer une brochure pour un parc provincial; concevoir un autocollant pour parechoc à propos d'un problème social ou environnemental; créer une carte avec des vignettes et une légende indiquant les endroits où les plantes ayant des propriétés médicinales, comme les bleuets, les pommes et le gingembre sauvage, peuvent être récoltées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux incorporer des éléments tels que des photos "avant et après" pour convaincre les autres d'être plus actifs physiquement? », « Comment peut-on inciter les touristes à aller visiter un parc provincial? Quel format choisirais-tu pour appuyer ton message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut fournir des exemples de slogans ou d'affiches qui promeuvent un mode de vie sain que l'élève peut utiliser comme texte guide dans la création de ses propres textes médiatiques.

D1.6 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de manière appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés *(p. ex.,*

formes féminine et masculine des adjectifs; noms pluriels irréguliers, comme « travail/travaux », « cheval/chevaux »; temps présents, passés et futurs de verbes familiers se terminant par -er, -ir et -re; expressions employées avec les verbes « avoir » et « faire », comme « avoir besoin », « avoir faim », « avoir soif », « faire chaud », « faire du ski »; passé récent *utilisant l'expression « venir de », comme « Je viens d'arriver »;* impératif *pour donner des directions et des directives; adjectifs démonstratifs comme « ce », « cet », « cette », « ces »; position et accord en genre et en nombre d'adjectifs irréguliers employés avec des noms, comme « bel arbre », « neige blanche »; adjectifs possessifs comme « notre/nos », « votre/vos », « leur/leurs »; position d'adverbes utilisés fréquemment comme « peu », « beaucoup », « assez », « trop »; prépositions « voici » et « voilà »; inversion du sujet et du verbe pour poser des questions; phrases composées utilisant des mots charnières comme « d'abord », « et », « puis », « ensuite »).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots et expressions te permettent de bien décrire des objets, des personnes? », « Quel temps de verbe te permet d'écrire les instructions? Comment est-ce que tu adaptes ces instructions pour des destinataires différents? », « Quelles ressources t'aident à vérifier l'accord du verbe avec son sujet? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des adjectifs irréguliers (p. ex., « un bel enfant », « une bonne forme », « un vieil homme ») au moment d'écrire un poème.

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 4e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., établir l'ordre des événements d'une histoire à l'aide d'un scénarimage; choisir une idée tirée de son carnet de notes de rédaction et préparer des questions pour orienter la recherche; trier et classer les idées en soulignant les mots clés, en utilisant des organisateurs graphiques ou en prenant des notes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'un schéma de récit peut t'aider à organiser les événements d'une histoire? », « Quelles questions peux-tu te poser afin de lancer et guider la recherche sur un sujet? », « Quel outil d'organisation préfères-tu utiliser quand tu classifies les idées selon leur ordre d'importance? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de consulter les diagrammes de référence (p. ex., *toile d'idées, tableau de références, schéma du récit*) au moment de développer ses idées avant et pendant la rédaction.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons, en respectant les critères établis, et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt, en utilisant une variété de stratégies *(p. ex., tracer les grandes lignes des éléments de son rapport sur un organisateur graphique; consulter les ressources en classe au moment de la modification de son texte écrit; consulter les modèles et les exemples de l'enseignant au moment de réviser son texte écrit)*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel organisateur graphique t'aidera à planifier un texte? », « Quelles ressources seront utiles lors de l'édition d'une production écrite? », « Comment le modèle écrit ou les copies types t'aident-ils lors de la révision de tes travaux écrits? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de vérifier qu'il a utilisé divers types et longueurs de phrase afin de maintenir l'intérêt du lecteur.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de travaux écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié *(p. ex., consulter les commentaires de l'enseignant ou des pairs au moment de peaufiner ou de relire son travail; consulter une liste de vérification pour s'assurer qu'il a inclus tous les éléments pertinents dans son texte narratif; améliorer la présentation de l'information dans un rapport en utilisant des diagrammes, des photos et des illustrations; ajouter une touche personnelle qui appuie le message, comme des titres, des sous-titres, du texte Word Art ou des encadrés, en utilisant un logiciel de présentation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels conseils de ton partenaire/enseignant(e) t'aideront à améliorer tes productions écrites? », « De quelle façon est-ce que la liste de vérification te permet d'incorporer tous les éléments d'un texte narratif? », « Quels éléments visuels ou stylistiques peux-tu utiliser afin que ton message soit plus clair? », « Comment est-ce que la rédaction d'un rapport écrit te permet-elle d'incorporer tes sentiments et opinions? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser une liste à puces pour présenter des renseignements clés dans un rapport.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, plusieurs stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., discuter de l'importance d'élaborer conjointement des critères de réussite avant la rédaction; décrire de quelle manière l'utilisation d'exemples permet d'améliorer ses compétences en matière de rédaction; évaluer l'efficacité de l'utilisation d'une liste de vérification pour améliorer la version finale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-ce que les critères d'évaluation sont si importants? Comment est-ce que ces critères t'aident à mieux rédiger ton texte? », « De quelle façon est-ce que ton texte ressemble aux copies types qu'on a étudiées? Qu'est-ce qui manque dans ton texte? Que peux-tu faire pour améliorer ton texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des mots charnières (p. ex., « premièrement », « alors », « après », « ensuite ») au moment de réfléchir à son utilisation des stratégies de rédaction et de fixer des objectifs d'amélioration.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 4e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones de l'Ontario, y compris des aspects de leur culture et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., rédiger un rapport sur une tradition franco-ontarienne et la comparer et la mettre en opposition à une tradition personnelle; écrire une entrée de journal sur les apports de Franco-Ontariens locaux; faire une recherche sur une légende, un mythe ou une histoire franco-ontarien et créer une chanson ou un poème à son propos; comparer les méthodes modernes et traditionnelles utilisées dans les communautés autochtones francophones pour produire du sirop d'érable).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les détails de la tradition que tu veux présenter dans ton rapport? En quoi la tienne est-elle semblable ou différente? », « Quels mots et expressions peux-tu utiliser pour écrire un poème ou une chanson à propos de la légende franco-ontarienne? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner dans son journal d'apprentissage de quelle façon ses connaissances d'une certaine communauté franco-ontarienne lui permettent de mieux se comprendre lui-même et sa propre communauté.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira des conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein d'une variété de communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., conventions d'une invitation; conventions d'écriture des nombres, comme l'utilisation d'espaces dans les nombres comptant plus de quatre chiffres [1 000], la position du signe de devise après le montant, et l'utilisation d'une virgule plus que d'un point décimal dans les sommes d'argent [1,75 $]).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle information faut-il inclure dans ton invitation à la fête? », « En quoi la façon d'écrire les chiffres et les sommes d'argent en français est-elle différente de la façon de les écrire en anglais? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Ontario), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

5e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 5e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de manière appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français *(p. ex., poser des questions pour clarifier le sens; utiliser des indices non verbaux afin de faciliter la compréhension; faire appel à un organisateur graphique pour synthétiser les idées; activer les connaissances antérieures avant l'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment tes prédictions t'ont-elles aidé à mieux comprendre le texte? », « Quels détails/informations as-tu utilisés avant, pendant et après la présentation pour comprendre le message clé? », « Quelles stratégies as-tu utilisées afin de mieux comprendre le texte? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser les guides d'anticipation pour se concentrer sur l'écoute avant une vidéo ou une présentation.

2. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des adjectifs et des pronoms interrogatifs (p. ex., « quel/quelle », « qui », « que ») pour poser des questions.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans une variété de situations *(p. ex., recueillir des renseignements en prenant des notes pendant une réunion avec l'enseignant ou les pairs; déterminer le principal point de vue présenté dans un vidéoclip; comparer ses idées à celles de ses pairs pendant et après une présentation orale; recueillir des renseignements à partir d'une entrevue).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu déterminer le point de vue de l'auteur? », « Comment peux-tu organiser tes idées et les idées des autres afin de comprendre ce qui est dit? », « Pourquoi est-ce qu'on écoute des entrevues? Quelles sortes d'information peut-on en retirer? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des listes de vérification et des organisateurs qui contiennent des questions permettant d'orienter la compréhension ainsi que de déterminer le vocabulaire clé et les idées principales.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à prêter attention aux mots et aux expressions temporels utilisés avec des verbes conjugués au *passé composé* et à l'*imparfait*.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de divers textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et inconnus sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., dresser la liste des idées principales et de certains détails secondaires d'une présentation orale; dessiner quelque chose en se fondant sur les directives orales d'un partenaire; participer à une mise en scène après une lecture à haute voix; partager ses opinions personnelles liées aux messages contenus dans un rapport; créer une séquence d'événements après avoir écouté une biographie; déterminer le message principal et les leçons clés entendus dans une histoire d'une collectivité francophone des Premières Nations, des Métis ou des Inuits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu communiquer le message présenté dans la présentation? », « Quelle information t'aidera à te faire une opinion? Pourquoi? », « Quels sont les points saillants de la présentation? Que fais-tu pour réagir au message? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux utilisations des différents types de phrases (p. ex., déclaratives, interrogatives, exclamatives).

2. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux mots et aux expressions qui présentent des arguments dans une présentation (p. ex., « Selon moi », « À mon avis », « Voici les raisons pour lesquelles… »).

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques oraux sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées des textes pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., décrire quelle serait la réaction de différents auditoires à une publicité télévisée; faire un jeu de rôles pour communiquer son accord ou son désaccord à l'égard du message présenté dans une chanson populaire; créer une affiche afin de partager ses réactions personnelles à l'information entendue dans une entrevue; écouter « entre les lignes » pour détecter des préjugés dans un texte médiatique; déterminer les points de vue manquants; évaluer l'efficacité d'une publicité d'un produit écologique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les émotions évoquées par l'histoire ou la chanson t'aident à faire des liens entre tes expériences personnelles et l'intrigue de l'histoire/le message de la chanson? », « De quelle façon est-ce que tes connaissances antérieures exercent une influence sur ta réaction au message du texte? », « Que ressens-tu face à la présentation des arguments de l'artiste? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de noter et de classer les mots et les expressions qui communiquent des émotions tout en écoutant des textes médiatiques.

2. Le personnel enseignant peut utiliser des stratégies d'apprentissage coopératif, comme une « ligne de valeur » ou une « activité des quatre coins », pour que l'élève partage ses opinions sur un enjeu social ou environnemental.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires sur des sujets familiers et d'intérêt personnel *(p. ex., faire des liens entre ses expériences personnelles et ce qui est dit; réévaluer son opinion après avoir entendu les autres parler; demander de répéter, de confirmer ou de préciser ce qui a été entendu en utilisant des expressions, comme « Un instant », « Je ne comprends pas », « Pourriez-vous répéter cela, s'il vous plaît? », « Qu'est-ce que cela veut dire? »; utiliser le langage corporel, comme hocher la tête, pour indiquer sa compréhension ou son accord).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand tu écoutes la lecture d'un texte écrit par ton camarade pendant une conférence d'écriture, comment peux-tu l'interrompre aux moments opportuns pour lui fournir une rétroaction? », « Comment est-ce que les opinions de ton ami exercent une influence sur ton point de vue personnel? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux adverbes de temps et de lieu (p. ex., « aujourd'hui », « hier », « demain », « dedans », « dehors », « loin ») utilisés dans une conversation.

A2.2 **Interaction** : réagira avec compréhension à ce que les autres disent en participant à une variété d'interactions sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., paraphraser l'opinion d'un membre du groupe avant de réagir à celle-ci; reconnaître un autre point de vue dans le cadre d'un échange téléphonique, vidéo ou en personne; poser des questions en petits groupes pendant un jeu de rôles ou durant un théâtre lu et y répondre; utiliser un bâton d'orateur pour partager des renseignements et des idées dans un cercle communautaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce que tu peux faire afin de t'assurer que tu as bien compris le point de vue de ton camarade? », « Comment est-ce que tu modifies tes arguments selon les commentaires de tes camarades? », « Lors d'une discussion, comment peux-tu appuyer les arguments d'un ami? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des pronoms sujets et compléments d'objet plutôt que de répéter les noms au moment de répondre à des questions.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les facteurs qui l'empêchent d'écouter de manière efficace et les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., consigner les stratégies d'écoute jugées utiles dans un journal à des fins de référence future; participer à un dialogue avec l'enseignant et les pairs pour déterminer les critères d'écoute efficace; utiliser les commentaires des pairs et l'auto-évaluation pour déterminer et planifier les prochaines étapes d'amélioration de la compréhension orale).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Peux-tu déterminer certaines méthodes de prise de note qui t'aident à mieux comprendre le texte entendu? », « Comment le fait d'établir des critères d'évaluation peut-il améliorer tes stratégies d'écoute? », « Dans quelle mesure la rétroaction de tes pairs et ton auto-évaluation te permettent-elles de déterminer et de planifier les prochaines étapes à suivre pour améliorer ta compréhension lorsque tu écoutes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à prêter attention aux adverbes (p. ex., « toujours », « souvent », « parfois », « jamais ») au moment de discuter de l'utilité des stratégies d'écoute.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à partir de l'information tirée de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones du Québec, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., écouter des chansons, des histoires et des légendes d'artistes et d'auteurs québécois, comme Anthony Phelps – « Et moi, je suis une île » ou*

Laïla Héloua – « Mandarine et Kiwi », et en cerner les sujets d'intérêt; en utilisant un organisateur graphique afin d'orienter l'écoute, structurer l'information tirée de textes oraux sur la famille, la vie scolaire, les traditions, les pow-wow et les festivals dans les collectivités québécoises [Québec – le Festival des journées d'Afrique, Danses et rythmes du monde; Trois-Rivières – le Festival Urbain; Montréal – le Festival du monde arabe], et faire des liens avec sa propre culture; écouter la récitation d'un conte traditionnel en français, comme « La chasse-galerie », utilisé par les Métis).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots de la chanson mettent en valeur des éléments de cette communauté francophone? », « Pendant le visionnement d'une émission francophone, comment organises-tu tes impressions sur les différences et les ressemblances entre cette communauté et la tienne? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention à l'utilisation des formes affirmative et négative dans des phrases complexes et de déterminer comment elles transmettent le message de l'auteur.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., dialectes et régionalismes; langage formel et informel; styles de langage entre différents groupes d'âge).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les expressions typiques de la communauté représentée dans l'émission francophone? Comment noteras-tu ces expressions? », « En écoutant des chansons variées, quelles connaissances antérieures utilises-tu afin de mieux comprendre le dialogue entre les personnages? », « Quelles stratégies t'aident à mieux comprendre les expressions que tu ne connais pas dans un reportage à la radio? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à être à l'affût d'expressions et de locutions qui témoignent des goûts et des aversions personnels (p. ex., « ça me plaît », « j'adore », « j'ai envie de », « je désire », « je déteste », « je ne le préfère pas »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 5e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., répéter ce qu'il veut dire; se concentrer sur le message; reformuler des idées en utilisant du vocabulaire familier pour préciser le message; poser des questions pour retenir l'attention de l'auditoire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi faut-il réfléchir à ce que tu veux dire avant de parler? », « Comment peux-tu t'assurer que ton message est clair? » « Comment peux-tu communiquer de l'information importante quand tu ne connais pas les mots exacts? », « Quelles questions pourrais-tu poser à ton auditoire pendant ta présentation afin de maintenir son intérêt? », « Comment choisis-tu des mots et des phrases apprises dans le cadre d'autres matières pour mieux exprimer tes idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des mots charnières, comme « mais », « alors » ou « parce que », pour fournir des précisions ou donner des détails sur un sujet.

B1.2 **Production de communications orales** : à l'aide de mots et d'expression familiers, produira des messages préparés, répétés et de plus en plus spontanés en français contenant des renseignements et des idées sur des sujets scolaires et des questions d'intérêt personnel en se servant d'aides contextuelles, auditives et visuelles *(p. ex., présenter un avis personnel de manière respectueuse dans le cadre d'une tribune; présenter un discours sur l'importance d'adopter une alimentation équilibrée et de faire régulièrement de l'activité physique; raconter une expérience personnelle; cerner les messages clés évidents et subliminaux dans une publicité à la télévision).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment partageras-tu ton opinion lors du forum/de la discussion? Comment choisiras-tu un vocabulaire respectueux pour exprimer ton point de vue? », « Comment planifies-tu l'ordre de tes arguments dans ton discours? », « Quels renseignements pourrais-tu fournir au public afin de soutenir tes arguments? », « Comment est-ce qu'une discussion sur les techniques utilisées par un photographe t'aidera-t-elle à mieux comprendre son œuvre? », « Comment est-ce que ces images t'aident à comprendre le message de la vidéo? », « Quels mots et éléments visuels sont essentiels pour que le message soit efficace? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des pronoms sujets et compléments d'objet en prêtant attention au genre, au nombre et à leur place dans la phrase.

2. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser les temps passés des verbes réguliers se terminant par « -er », « -ir » et « -re » pour raconter des expériences personnelles.

3. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les ressources de la classe contenant des expressions et des amorces de phrases utiles pour mener des discussions réfléchies sur des textes (p. ex., « J'ai été impressionné[e] par… », « Je me demande si… », « Je pense que l'auteur a voulu… », « Je me suis senti[e]… quand… »).

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de communications préparées, répétées et de plus en plus spontanées portant sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel en utilisant des mots et des expressions familiers *(p. ex., utiliser l'intonation pour démontrer la surprise; donner des directives claires en limitant les hésitations; réciter un poème en faisant les pauses appropriées indiquées par la ponctuation et [ou] la mise en page des vers pour communiquer avec exactitude le sens voulu par le poète).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de varier son expression pendant des présentations orales? », « Comment est-ce que tu évites de

longues pauses quand tu fais une présentation? », « Que peux-tu déterminer comme stratégie pour mieux communiquer tes sentiments lorsque tu lis à haute voix? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de stratégies permettant d'éviter les longues pauses pendant un discours (p. ex., paraphraser, décrire ou définir des mots oubliés, reformuler les phrases bizarres, faire des gestes à l'appui du message) et encourager l'élève à les utiliser.

B1.4 Création de textes médiatiques : créera une variété de textes médiatiques oraux utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., créer une courte annonce indiquant les avantages de connaître une autre langue; créer un communiqué d'intérêt public présentant en détail la procédure d'évacuation en cas d'incendie; enregistrer une publicité pour un marché agricole local; créer une baladodiffusion faisant la promotion du Jour de la Terre ou de l'Heure pour la Terre).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux utiliser les médias afin de communiquer ton message? », « Comment présenteras-tu ton message? », « Quels éléments et techniques médiatiques pourrais-tu utiliser afin de convaincre ton public? », « Quels sont les éléments essentiels d'une publicité? Comment vas-tu les incorporer dans cette tâche? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des mots de transition (*les marqueurs de relation*, p. ex., « donc », « en effet », « ainsi que », « car ») dans des phrases de plus en plus complexes.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

B2.1 Utilisation de stratégies d'interaction orale : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., parler à tour de rôle; utiliser le ton approprié; ne pas s'écarter du sujet dans une conversation; utiliser le langage formel ou informel de manière appropriée).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les preuves d'apprentissage d'une discussion de groupe productive? Comment est-ce que ces normes influenceront la façon dont tu parleras? », « Quelles stratégies de groupe peux-tu utiliser pour inclure les idées de tous les membres? », « Comment vas-tu communiquer avec ton pair afin de lui montrer que tu comprends? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation appropriée des divers temps de verbes (p. ex., le *passé composé* et l'*imparfait*) pour poser des questions.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes scolaires et sociaux dirigés et de plus en plus spontanés, sur des sujets scolaires et d'intérêt personnel *(p. ex., participer à une discussion à la suite d'une séance de lecture à voix haute; discuter des règles et des lois dans divers contextes, comme dans les sports, à l'école et au gouvernement; exprimer sa compréhension des points de vue et des opinions des autres en établissant des liens et en faisant des comparaisons avec ses propres expériences).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de discuter avec tes camarades du code de vie de la salle de classe t'aide à mieux exprimer tes opinions et tes idées? », « Comment est-ce qu'une réflexion en petits groupes t'aide à mieux organiser tes idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'utilisation des différentes formes d'adjectifs et de pronoms interrogatifs (p. ex., « quel », « quels », « quelle », « quelles »).

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et planifiera les étapes à suivre afin d'améliorer ses compétences en expression orale *(p. ex., expliquer, pendant un entretien entre élève et enseignant, comment s'effectue l'évaluation de ses compétences en expression orale; réviser la forme et le contenu du discours à la lumière des commentaires des pairs et de l'enseignant, et les consigner; déterminer et décrire les principaux éléments qu'utilisent les pairs et les autres pendant des présentations orales; fixer de petits objectifs réalisables afin d'améliorer la communication orale, d'accroître la confiance et de favoriser la motivation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels aspects de tes présentations désires-tu améliorer? Quelles sont les étapes à suivre pour y arriver? », « Quelles stratégies sont les plus efficaces pour t'aider à exprimer des idées plus clairement? », « À quoi penses-tu quand tu prépares une présentation pour tes auditeurs? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser diverses constructions négatives (p. ex., « ne… plus » et « ne… jamais ») en fournissant de la rétroaction à l'élève sur son utilisation des stratégies d'expression orale.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur les communautés francophones du Québec, y compris les aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., décrire une certaine région ou communauté du Québec, y compris les collectivités autochtones, à l'aide*

d'une affiche qu'il a créée ou obtenue auprès d'une agence de voyages pour illustrer ses propos; décrire les ingrédients et la marche à suivre pour cuisiner un plat typiquement québécois, comme la poutine; réciter ou paraphraser des chansons, des histoires et [ou] des légendes d'artistes et d'auteurs québécois; reconnaître quelques célébrités québécoises, comme Maurice Richard, Mario Lemieux, Boucar Diouf, Marie-Mai, Gilles Vigneault, William Shatner, Pierre Trudeau, Oscar Peterson, Alexandre Bilodeau, Julie Payette, Marc Garneau ou Guy Laliberté, et décrire certaines de leurs réalisations; faire une brève présentation orale comparant des enjeux ou des événements importants dans une communauté du Québec à ceux de sa propre communauté).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tes nouvelles connaissances t'aident à mieux comprendre les communautés québécoises? », « Comment est-ce que la diversité de la classe t'aide à mieux te mettre à la place des autres? », « Quelles sont les valeurs les plus chères des gens de cette communauté? des individus dans la classe? En quoi est-ce que les tiennes sont semblables à celles des autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de mots et d'expressions (p. ex., « célèbre », « renommé[e] », « doué[e] », « influencer », « promouvoir », « vedette », « artiste », « impact ») qui décrivent certain(e)s Québécois(es) célèbres ou influents et leurs réalisations.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : déterminera les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales *(p. ex., terminologie régionale pour désigner la nourriture; salutations utilisées par les jeunes dans différentes communautés francophones; directions ou instructions polies dans divers registres de langue).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Que peux-tu faire afin que les autres comprennent des salutations et des expressions variées? », « Comment le vocabulaire de ton discours variera-t-il selon un contexte formel ou informel? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation efficace des trois formes de l'*impératif* (c.-à-d., « tu », « nous », « vous ») dans divers contextes (p. ex., donner des instructions ou des directions, faire des suggestions) et encourager l'élève à les utiliser.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 5e année, l'élève :

C1.1 **Utilisant de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., poser des questions pour préciser la lecture; visualiser le contenu afin de clarifier les détails; relire afin de confirmer et d'éclaircir le sens; établir des liens pour comprendre la motivation d'un personnage; cerner l'idée principale et les détails secondaires).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les questions que tu t'es posées pendant ta lecture du texte? Est-ce que tu as été capable de trouver les réponses à tes questions? Où peux-tu trouver les réponses? », « Est-ce que faire des liens avec ton expérience personnelle t'aide à mieux comprendre le texte? Comment? », « Comment est-ce que les idées principales et les détails importants du texte te permettent de mieux comprendre le texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser diverses constructions interrogatives (p. ex., « Comment », « Pourquoi », « Est-ce que », inversion) au moment de poser des questions sur un texte.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens d'une variété de textes en français qui abordent des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel, en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., expliquer le point de vue de différents personnages dans des contes traditionnels français, autochtones ou autres; participer à une discussion informelle en classe sur les arguments présentés dans un texte persuasif; illustrer les principaux arguments d'un article de journal traitant d'un enjeu environnemental; simuler une entrevue avec un personnage d'une histoire; cerner les messages clés et l'auditoire cible d'une brochure de voyages sur le Québec).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est le point de vue du personnage principal? Est-ce que son point de vue t'aide à mieux formuler ta propre opinion à son sujet? », « Peux-tu expliquer comment le sujet de la protection de la planète est abordé dans le texte? », « Comment est-ce que la lecture d'un dépliant touristique sur les attraits du Québec pourrait t'inciter à y aller un jour? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de repérer les adjectifs démonstratifs dans des textes (p. ex., « ce », « cette », « cet », « ces ») et de les utiliser dans ses réponses.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes en français sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel qui contiennent du vocabulaire et des structures linguistiques familiers à un débit acceptable et avec une expression suffisante pour en transmettre le sens en se servant de divers indices *(p. ex., lire un poème à voix haute en utilisant l'expression et l'intonation appropriées; lire des mots et des expressions d'autres champs d'études; comprendre et lire les mots en contexte en utilisant le ton de voix et l'intonation appropriés; diviser le texte en sections/locutions logiques).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux pratiquer ta prononciation, ton expression, ta fluidité et ta précision? », « Comment est-ce que la variation du débit, de l'intonation ainsi que des temps des verbes aura une influence sur l'impact de ta présentation lors d'un jeu de rôles? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer la prononciation et l'intonation appropriées en attirant notamment l'attention sur les liaisons et leur incidence sur la fluidité de la lecture.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : connaîtra et utilisera plusieurs stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., créer un schéma conceptuel sur un sujet particulier et ses sous-sujets; utiliser la technologie/les médias afin de classer le vocabulaire en fonction des types de mots; consulter les diagrammes de référence et les murs de mots en classe; déterminer la terminologie propre à un sujet et l'intégrer dans ses communications quotidiennes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'un schéma contextuel peut t'aider à explorer les idées présentées dans le texte? », « Comment les mots d'une même famille peuvent-ils t'aider à comprendre des textes lus? », « Comment est-ce que le vocabulaire des autres matières (maths, sciences et technologie, arts) peut t'aider à être plus précis quand tu t'exprimes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les structures et les racines de mots, les préfixes et les suffixes pour faciliter la compréhension.

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées du texte pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., expliquer l'incidence de l'humour dans les publicités sous forme de dessins animés; partager ses réactions personnelles à un billet de blogue; commenter la conception graphique de la boîte d'un jeu vidéo ou la jaquette d'un livre; repérer les promesses faites dans du courrier poubelle ou des dépliants; discuter des répercussions des sous-titres dans les films; décrire le message principal d'un site Web environnemental et expliquer quel en est le lien avec l'organisme qui l'a créé).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'auteur a bien visé son public avec le message présenté dans la publicité? », « Comment le média choisi peut-il influencer l'efficacité de la transmission du message? », « Quelles sont tes réactions au message du logo créé par le graphiste? », « Comment est-ce que les mots et les expressions de cette publicité nous incitent à acheter ce produit? », « Comment est-ce que le support visuel choisi par le photographe appuie le message de l'article? », « Pourquoi est-ce que le réalisateur a ajouté des sous-titres à son film? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser des locutions qui indiquent des préférences et des choix personnels (p. ex., « à mon avis », « je pense que », « selon ») pour aider l'élève à communiquer ses opinions de manière efficace.

2. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de repérer les verbes conjugués à l'*impératif* et de discuter de l'incidence de cette forme verbale sur un message.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 5e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* nouvelle – *divertir et [ou] dépeindre des événements ou des expériences fictifs;* courriels et messages textes – *communiquer avec des amis;* site Web – *fournir de l'information sur un sujet en particulier;* facture – *présenter le coût de biens ou de services achetés ou vendus).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels aspects de l'histoire courte est-ce que tu as aimés? Pourquoi? », « Quels sont les nouveaux renseignements que tu as appris au sujet de ton ami(e) de plume? Comment est-ce que tu le (la) connais mieux? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer diverses stratégies permettant d'améliorer ses compétences en matière de recherche (p. ex., formuler des questions, trouver de l'information et comparer les renseignements provenant d'une variété de sources).

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre le sens, avec le soutien et les conseils de l'enseignant (*p. ex.,* chanson/poème – *analogie, rime, structure parallèle, comparaison, opposition, métaphore, personnification;* nouvelle/légende – *intrigue relative à la résolution d'un problème ou à l'acquisition d'une meilleure compréhension, descriptions des personnages et des cadres;* manuel – étapes numérotées, diagrammes).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le format du texte dans une marche à suivre facilite ou influence l'utilisation de cette dernière? », « Comment est-ce que les éléments stylistiques utilisés dans des textes variés t'aident à comprendre le message? », « Comment est-ce que l'auteur a utilisé des éléments stylistiques afin de présenter son message d'une manière efficace? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à repérer les adverbes temporels dans des nouvelles (p. ex., « bientôt », « jamais », « aussitôt ») pour permettre d'établir l'enchaînement des événements.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture (*p. ex., tenir un registre de lecture pour faire le suivi de ses tendances en cette matière; analyser son registre de lecture pour déterminer ses formes textuelles préférées et établir des objectifs de diversification des lectures; prévoir d'utiliser le vocabulaire nouvellement acquis dans des contextes parlés et écrits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « D'habitude, quel genre de texte lis-tu? Quels sont les aspects de ce genre que tu préfères? Pourquoi faut-il varier les genres de texte que tu choisis? Quel est ton plan pour choisir une variété de genres afin d'élargir ton répertoire? ».

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones du Québec, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., simuler des histoires et des légendes de différentes communautés francophones; faire une recherche sur les symboles nationaux et québécois ainsi que sur la façon dont ils représentent les valeurs et les réalisations du Canada et du Québec; discuter de diverses histoires ou légendes québécoises et [ou] autochtones, comme « Le Cap diamant » ou « Le Rocher de Grand-mère », et établir des liens avec des enjeux environnementaux et sociaux d'actualité; déterminer les ingrédients d'un plat typiquement québécois, comme le « pouding chômeur »; décrire les idées, les thèmes et les personnages dépeints dans des chansons, des histoires et des légendes d'artistes et d'auteurs québécois, comme Alain M. Bergeron ou Sheldon Cohen; lire des textes portant sur des personnalités québécoises, comme Oliver Jones, Senaya, Céline Dion ou Gilles Pelletier, ou des personnages historiques, et décrire certaines de leurs réalisations).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'étude des communautés franco-canadiennes t'aide à te sensibiliser à différentes perspectives? », « Comment la culture autochtone influence-t-elle la culture francophone? », « Comment peux-tu utiliser l'information tirée des histoires et des légendes pour te faire tes propres opinions? ».

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., salutations et expressions types dans des invitations; langage utilisé dans des lettres personnelles; vocabulaire utilisé dans les articles de journaux et mise en page de ceux-ci; abréviations et utilisation de l'*infinitif *dans des recettes ou des textes de procédures).*

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi est-ce qu'une lettre adressée à la direction de ton école est différente de celle que tu envoies à ton ami(e)? », « Comment est-ce que la mise en page et le langage utilisé dans l'article t'aident à mieux comprendre le point de vue de l'auteur? », « Comment est-ce que tu détermines les mesures justes en lisant la recette? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux conventions des différents types de textes écrits en s'attardant particulièrement aux formalités (« tu » et « vous ») et à l'utilisation des constructions à deux verbes avec « vouloir », « pouvoir » et « devoir ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 5e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 5e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., exposer les grandes lignes de son opinion sur un enjeu social dans une lettre formelle envoyée à l'administration locale; rédiger des horoscopes ou faire la critique d'un événement sportif pour le journal de la classe; préparer des notes en vue d'un discours sur un enjeu environnemental).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment présenteras-tu tes arguments dans la lettre? », « Comment est-ce que le destinataire du texte influence ce que tu écris? », « À quels critères te réfères-tu quand tu commences à écrire? », « Comment est-ce que le genre de texte détermine le style de ce que tu écris? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble des diagrammes de référence permettant de choisir le type de texte convenant à divers auditoires et à diverses fins.

2. Le personnel enseignant peut promouvoir l'utilisation des expressions d'opinion et de préférence, comme « À mon avis… », « Selon… » et « Je pense que… ».

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : rédigera une variété de textes en français pour transmettre de l'information, des idées et des opinions à propos de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains éléments de chaque forme *(p. ex., faire une recherche et rédiger un rapport sur un aspect d'un mode de vie sain; créer un texte narratif traitant d'un sujet lié aux études sociales ou à la science et la technologie; préparer le scénario d'une courte pièce de théâtre s'inspirant d'un roman, d'une illustration, d'une chanson, d'un événement ou d'une nouvelle).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel type de texte choisiras-tu afin de faire part des résultats de tes recherches? », « Quels détails historiques ou scientifiques vas-tu inclure dans ton récit? », « Quelles instructions dois-tu inclure dans une courte pièce de théâtre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'utilisation des pronoms compléments d'objet direct (p. ex., « le », « la », « l' », « les ») ainsi que du pronom impersonnel « on » dans des textes non romanesques.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., utiliser des dictionnaires, des dictionnaires de synonymes et des textes relatifs à un sujet précis pour choisir les mots exacts; créer un schéma conceptuel pour préparer le vocabulaire avant la rédaction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles ressources peux-tu utiliser afin d'améliorer le choix et la variété de mots dans ton écriture? », « Comment varies-tu le choix de mots dans ton écriture? Pourquoi faut-il varier ton vocabulaire lorsque tu écris? », « Comment est-ce que tes connaissances antérieures t'aident à créer une liste de mots qui t'aidera à mieux choisir tes mots? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à explorer les racines et les familles de mots pour enrichir son vocabulaire et améliorer son choix de mots.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : utilisera des choix de mots et des éléments stylistiques pour établir un style personnel et un point de vue clair *(p. ex., utiliser des adjectifs et des adverbes comparatifs, des comparaisons et des métaphores pour décrire un personnage d'un roman ou d'un film dans une critique; en utilisant un ton sérieux, rédiger un article de journal relatant l'histoire d'un héros ou d'une héroïne de la région).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles stratégies utilises-tu afin d'articuler et de présenter ton point de vue? », « Comment est-ce que le message d'une histoire ou d'un article change selon l'auteur? », « Comment est-ce qu'une métaphore ou une comparaison peut appuyer le message et exprimer le point de vue de l'auteur? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des adjectifs comparatifs (« plus », « moins ») et superlatifs (« le plus », « le moins ») pour présenter des opinions personnelles.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera divers textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de plusieurs types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., réaliser un reportage photo contenant des légendes sur une sortie avec sa famille, ses amis ou ses pairs; créer une affiche pour promouvoir un événement ou informer ses pairs d'un sujet lié aux études sociales ou aux sciences; produire une présentation multimédia afin de convaincre des consommateurs d'acheter des produits frais locaux; écrire les paroles d'une chanson abordant un enjeu environnemental).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu choisir la police qui convient à ton but? », « Quelle information faut-il inclure sur ton affiche? », « Quelles techniques peux-tu utiliser afin de convaincre les autres d'acheter des produits locaux? ».

D1.6 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de manière appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés *(p. ex., utiliser des traits d'union dans les inversions de sujets et de verbes; temps présents, passés et futurs de verbes familiers se terminant par -er, -ir et -re; diverses constructions interrogatives, comme l'inversion du sujet et du verbe, « est-ce que » et les adjectifs interrogatifs « quel », « quelle »,« quels »,« quelles »; formes superlative et comparative des adjectifs et des adverbes, comme « plus », « le plus », « moins », « le moins », « mieux », « le mieux »; formation d'adverbes réguliers en ajoutant « -ment »; manières courantes d'exprimer des événements et des expériences personnelles passés).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle est l'importance de l'orthographe et de la ponctuation pour comprendre ton message? », « Comment est-ce que tu détermines le temps de verbe qui convient à la situation? », « Comment peux-tu varier tes questions? ».

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 5e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété

de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., faire un exercice penser-jumeler-partager pour déterminer le sujet et le contenu d'un scénario; utiliser une ligne temporelle au moment de planifier une biographie; effectuer une séance de remue-méninges pour susciter des idées et des questions avant de commencer une recherche; utiliser un tableau SVA pour planifier sa recherche)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu organiser tes idées et tes questions avant de commencer tes recherches? », « Quels outils sont les plus efficaces pour t'aider à choisir des idées pour tes travaux écrits? », « Est-ce que tes pairs peuvent t'aider à développer tes idées? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à répertorier ses émotions et ses sentiments en vue de décrire ses réactions à un événement ou à une expérience (p. ex., « Ce que je peux voir », « Ce que je peux sentir », « Ce que je peux goûter », « Ce que je peux entendre », « Ce que je peux toucher », « Ce que je peux ressentir »).

2. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation appropriée des nombres ordinaux (p. ex., « En premier », « deuxièmement », « troisièmement ») pour structurer et présenter l'information en ordre d'importance.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons, en respectant les critères établis, et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt, en utilisant une variété de stratégies *(p. ex., choisir les organisateurs graphiques convenant à la planification et à la révision; consulter les modèles et les exemples fournis par l'enseignant au moment de corriger son travail; travailler en groupe de deux pour cerner les erreurs et les répétitions)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu l'organigramme qui t'aidera le plus? », « Comment est-ce que les modèles et les copies types t'aident à faire tes révisions? », « Quelles stratégies utilises-tu quand tu travailles en dyade? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de réviser ses textes en mettant l'accent sur l'accord en genre et en nombre du sujet et du verbe ainsi que du nom et de l'adjectif.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de textes écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié *(p. ex., consulter les critères de réussite afin d'autoévaluer son travail; utiliser la technologie afin de publier le travail fini; choisir des polices, des images ou des photos qui améliorent le message ou appuient son point de vue)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu vérifies ton travail selon les critères établis? », « Comment vas-tu t'assurer que ton texte est intéressant pour le lecteur? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de consulter les éléments visuels et les ressources de la classe (p. ex., murs de mots, diagrammes de référence, listes de vérification relatives à la révision) qui favorisent l'amélioration des textes écrits avant leur publication.

2. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de phrases complexes qui contiennent des mots de transition (p. ex., « ensuite », « aussi », « car », « puisque ») pour accroître la fluidité.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, plusieurs stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., discuter de l'utilité des séances de remue-méninges et des schémas conceptuels pour la génération d'idées de rédaction; déterminer quels organisateurs graphiques se sont avérés les plus utiles pour élaborer et organiser les pensées et les idées durant la rédaction; évaluer l'efficacité de la rétroaction et des modifications des pairs lors de la révision de son travail; déterminer les stratégies de rédaction qui se sont avérées les plus utiles).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle(s) stratégie(s) as-tu trouvée(s) la(les) plus efficace(s) pour organiser tes pensées et ton information? Pourquoi? », « Comment penses-tu que les organisateurs graphiques influencent ton processus d'écriture? », « Comment est-ce que la révision des textes de tes pairs t'aide à réviser tes propres textes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer comment utiliser les amorces de phrases comme signes d'introspection au cours du processus d'évaluation des stratégies et des compétences en matière de rédaction (p. ex., « Je me demande… », « Je pense que… », « Je crois que… », « Je sais… », « Je veux essayer… ») et encourager l'élève à le faire.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 5e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones du Québec, y compris des aspects de leurs cultures et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., préparer une brochure de « Bienvenue au Québec » destinée aux enfants immigrant au Canada; rédiger un article de journal comparant certains milieux scolaires à travers le monde; décrire une célébration culturelle québécoise du point de vue d'un visiteur au Canada; créer la page d'accueil du site Web d'une personnalité québécoise importante, comme Michaëlle Jean, Régine Chassagne, Bruny Surin et Marc Favreau).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles connaissances antérieures t'aident à mieux comprendre les gens d'une autre communauté? », « Quels aspects des coutumes des autres trouves-tu les plus intéressants? Comment est-ce que cette nouvelle connaissance t'aide à mieux comprendre les traditions des autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment rédiger un texte comparatif en utilisant des adverbes de temps (p. ex.,« jamais », « toujours », « souvent », « quelquefois », « rarement », « parfois »).

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein des diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., expressions de différentes régions francophones; conventions relatives aux lettres personnelles et formelles; éléments d'une note exprimant l'acceptation ou le refus d'une invitation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment pourrais-tu communiquer ton message à un destinataire francophone d'une autre région? », « Quels éléments sont essentiels dans une lettre d'amitié? », « Comment pourrais-tu accepter ou refuser une invitation d'une manière polie? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones du Québec), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

6e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 6e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre une variété de textes oraux en français (*p. ex., faire des prédictions avant d'écouter un texte; poser des questions pour clarifier les éléments qui n'ont pas été compris dans la présentation d'un pair; reconnaître et interpréter les gestes, les expressions faciales et le ton de la voix pour faciliter la compréhension; visualiser les éléments d'un texte oral*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de poser des questions t'aide-t-il à vérifier que tu comprends l'information présentée par un pair? », « Comment le langage corporel et les gestes facilitent-ils la compréhension du message entendu? », « Comment l'intonation et le rythme du texte influencent-ils ton interprétation du message? », « Comment la visualisation pendant l'écoute facilite-t-elle la compréhension de ce que tu entends? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en passant en revue les adverbes, les adjectifs et les pronoms interrogatifs qui peuvent être utilisés pour formuler des questions à poser avant l'écoute.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de partager ses connaissances antérieures d'un sujet afin de faire des prédictions avant l'écoute d'un texte oral.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans une variété de situations *(p. ex., recueillir des commentaires pendant les réunions élève-enseignant et avec les pairs qui peuvent être utilisés pour planifier les prochaines étapes; formuler des questions sur un sujet en fonction des présentations des pairs; exprimer une opinion dans le cadre d'un débat en classe; reconnaître le point de vue dans la mise en scène ou le récit d'un mythe ou d'une légende).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les suggestions de ton enseignant(e) ou de tes pairs t'aident-elles à préciser les prochaines étapes de ton travail? », « Comment l'écoute d'une variété d'opinions t'aide-t-elle à formuler ta propre opinion? », « Comment la voix de l'orateur influence-t-elle la compréhension de la perspective présentée dans l'histoire? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer diverses stratégies organisationnelles afin d'aider l'élève à consigner les principaux points entendus dans une présentation.

2. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention au temps des verbes afin de déterminer si une activité ou un événement se déroule actuellement, dans le passé ou dans le futur.

A1.2 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de divers textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et inconnus qui traitent de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., créer une affiche pour un produit en utilisant les idées principales entendues dans une publicité; résumer les idées principales et les détails secondaires entendus dans une webémission en utilisant un organisateur graphique; produire un scénarimage s'inspirant d'une lecture à haute voix; comparer les expériences entendues dans une chanson avec les siennes; déterminer quels sont les points de vue présents ou manquants dans un texte oral).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels éléments utilisés dans l'annonce publicitaire facilitent la compréhension du message? », « Comment le fait de prendre des notes t'aide-t-il à comprendre le sens général de ce que tu as entendu? », « Comment tes propres expériences t'aident-elles à comprendre le message de la chanson? », « Comment ce texte peut-il être modifié pour inclure les points de vue qui manquent? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur le langage utilisé dans les publicités radiophoniques ou télévisées pour créer une réaction émotionnelle chez les auditeurs.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des phrases complexes qui contiennent des mots charnières comme « parce que », « car », « donc », « de plus » et « en effet » au moment de discuter des messages entendus dans les textes.

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques oraux sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées de textes pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., évaluer différents journaux télévisés pour y déceler des préjugés; analyser l'efficacité d'une publicité visant un groupe d'âge particulier; évaluer de quelle façon les éléments visuels appuient les messages oraux dans un documentaire sur les peuples autochtones; expliquer comment une publicité télévisée ou radiophonique pourrait avoir une incidence différente sur les garçons et sur les filles; déterminer l'auditoire cible d'un documentaire sur un enjeu environnemental; rassembler des images tirées de journaux, de revues et d'Internet pour illustrer le ton d'une chanson ou d'un poème).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles différences entends-tu dans la façon dont les nouvelles sont présentées dans des reportages variés? », « Comment les éléments visuels dans les textes médiatiques évoquent-ils des sentiments? », « Quelles stratégies utilisent les compagnies pour encourager le groupe cible à acheter leurs produits? », « Est-ce que l'information présentée s'applique à toutes les femmes et cultures/tous les âges, et pourquoi? », « Comment est-ce que le message entendu t'aide à formuler ta propre opinion à propos du produit ou du sujet? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des comparatifs et des superlatifs au moment de comparer différents journaux télévisés ou messages publicitaires.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de réagir à un texte en utilisant la forme de son choix, comme des sketches, des illustrations, des vidéos ou du contenu multimédia.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à des interactions sociales et scolaires sur des sujets familiers et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., poser des questions pour préciser le sens et la compréhension; paraphraser les idées des pairs pendant un débat; demander de répéter dans le cadre de discussions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment tes connaissances antérieures sur un sujet d'actualité peuvent-elles influencer ta participation à un débat? », « Comment vas-tu démontrer ton écoute dans une conversation? », « Comment est-ce que la stratégie de redire le message dans tes propres mots facilite ta compréhension? », « Comment peux-tu indiquer à ton interlocuteur que tu as compris son message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment demander à quelqu'un de répéter, de confirmer ou de préciser (p. ex., « Je n'ai pas bien compris ton idée. Peux-tu clarifier ton idée? », « Est-ce que j'ai bien compris ton message? » « Qu'est-ce que tu voulais dire par...? »).

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que les autres disent en participant à une variété d'interactions sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., offrir des commentaires au sujet de la présentation d'un pair; réagir à l'opinion d'un locuteur tout en étant respectueux de ses idées; présenter des suggestions dans le cadre d'une discussion en groupe sur la préservation de la biodiversité; écouter et répondre pendant un jeu de rôles improvisé; partager des opinions avec un pair à propos d'une histoire lue en classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu t'assurer d'avoir compris le message d'une présentation afin de faire des suggestions à tes pairs? », « Quels indices verbaux et non verbaux peux-tu utiliser pour montrer ton accord ou ton désaccord pendant une discussion? », « Comment l'échange d'opinions et d'idées avec tes pairs t'aide-t-il à formuler tes propres idées? », « À la suite de l'écoute d'un dialogue, comment ton opinion a-t-elle été influencée par les individus en cause? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser un éventail d'expressions permettant d'exprimer des opinions personnelles, telles que « Selon moi », « À mon avis », « Je pense que... », « Je suis d'accord », « Il me semble que... », « Je crois que... », « D'après ce que j'ai entendu … », « D'après ce que j'ai compris … ».

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les facteurs qui l'empêchent d'écouter de manière efficace et les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., discuter des éléments qui l'ont aidé à comprendre et lui ont permis d'interagir plus efficacement dans le cadre d'une discussion; déterminer les prochaines étapes après avoir évalué l'efficacité des stratégies d'écoute qu'il utilise le plus souvent; établir des objectifs d'apprentissage pendant une réunion avec l'enseignant afin d'améliorer ses compétences en matière d'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de redire les idées dans tes propres mots peut-il t'aider à déterminer tes forces et tes faiblesses? », « Comment certaines ressources technologiques peuvent-elles t'aider à renforcer tes habiletés d'écoute? », « Quelles stratégies trouves-tu les plus efficaces avant et pendant l'écoute? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut promouvoir l'utilisation du *passé composé* pour décrire les stratégies qui ont été utiles et le *futur proche* ou le *futur simple* pour prévoir les prochaines étapes.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux en français, reconnaîtra les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., repérer des exemples dans les médias audio ou audiovisuels qui illustrent le statut du français comme langue officielle du Canada; écouter l'hymne national en français et déterminer certaines similitudes et différences entre les versions française et anglaise; écouter des légendes et des contes populaires canadiens-français et discuter, écrire ou créer des illustrations pour dépeindre les aspects qui suscitent l'intérêt; écouter des récits historiques sur les* voyageurs *et les* coureurs des bois *et discuter de leur importance sur le plan du développement du Canada à titre de nation; écouter des chansons comme « À la claire fontaine », « C'est l'aviron » et « V'là l'bon vent », et indiquer leur importance pour les Métis et d'autres collectivités canadiennes-françaises; écouter pour participer à des jeux de narration traditionnels).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'auteur ou l'artiste évoque-t-il des émotions dans la chanson ou le poème? », « Comment est-ce que l'écoute des perspectives d'autrui t'aide à mieux les connaître? », « Quels éléments visuels de la vidéo t'aident à identifier les similarités et les différences entre la culture présentée et la tienne? », « Selon toi, comment les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont-ils préservé leurs traditions au fil des années? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut passer en revue une variété d'adjectifs que l'élève pourrait utiliser pour décrire les éléments qu'il entend ou les émotions qu'il ressent au moment d'écouter une présentation culturelle.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., langage utilisé dans différentes régions francophones; langage formel et informel utilisé dans une variété de situations sociales).*

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest ou du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'orateur adapte-t-il son niveau de langage selon son auditoire? », « Comment l'écoute de chansons de deux régions francophones différentes t'aide-t-elle à distinguer les différences dans la façon dont ces deux régions utilisent la langue française? », « Quels éléments ou facteurs influencent les différences de langage entre différentes régions francophones? », « Comment les mots utilisés par un artiste dans son poème ou sa chanson reflètent-ils le langage utilisé dans sa culture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur le vocabulaire propre aux différentes régions francophones dans l'ensemble du Canada.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 6e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : reconnaîtra une variété de stratégies d'expression orale et les utilisera de manière appropriée pour s'exprimer en français de façon claire et cohérente avec différents auditoires, à diverses fins *(p. ex., prévoir du temps pour la planification, la préparation et la répétition d'une présentation; s'exercer devant un miroir pour se mettre en confiance avant une présentation; répéter avec un partenaire ou en s'enregistrant avant de faire une présentation devant un grand groupe; utiliser des aides visuelles pour parfaire une présentation; utiliser des outils de révision pour assurer la fluidité d'une présentation; utiliser le ton de la voix, le rythme et le volume pour communiquer le sens; employer les expressions faciales, les gestes et les contacts visuels de manière appropriée pour susciter l'intérêt de l'auditoire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi faut-il planifier l'intonation que tu vas utiliser lors de ton discours? », « Pourquoi est-il important de choisir un registre

convenable selon l'auditoire? », « Comment les gestes que tu utilises peuvent-ils faciliter la compréhension de ton message? », « Comment vas-tu organiser tes idées (avant de les présenter) afin de présenter ton discours de façon claire et fluide? », « Comment l'enregistrement de ta présentation peut-il t'aider à mieux prononcer? », « Comment le fait de répéter ton discours peut-il t'aider à améliorer ton débit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut promouvoir l'utilisation des pronoms adverbiaux « y » et « en » ainsi que celle du pronom personnel « on » dans des situations informelles.

B1.2 **Production de communications orales** : produira des messages préparés, répétés et de plus en plus spontanés en français contenant des renseignements et des idées sur des sujets scolaires et des questions d'intérêt personnel en se servant d'aides contextuelles, auditives et visuelles *(p. ex., explorer divers points de vue au moyen de mises en scène et de jeux de rôles; préparer une présentation orale pour convaincre ses pairs de réagir face à un enjeu social ou environnemental; partager son avis à propos d'un livre ou d'un film; faire un discours afin d'inciter les élèves à participer à une initiative environnementale; analyser les œuvres de divers artistes autochtones dans le cadre d'une discussion en groupe; parler de l'objet, du message et de l'efficacité des caricatures; exprimer ses réactions personnelles à propos d'un documentaire sur la mondialisation économique; discuter de l'efficacité du langage persuasif dans les publicités télévisées).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu exprimer tes idées afin d'influencer les opinions de tes pairs? », « Comment peux-tu inciter ton auditoire à réagir lors d'une présentation orale? », « Comment peux-tu développer une argumentation logique pour convaincre tes pairs de vouloir participer à une activité environnementale? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser différents temps de verbes pour décrire des événements passés, présents et futurs.

2. Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation d'adverbes temporels (p. ex., « toujours », « parfois », « souvent », « jamais ») pour présenter des sentiments et des opinions.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera en utilisant un rythme régulier, l'intonation appropriée et la prononciation exacte dans le cadre de communications préparées, préparées et de plus en plus spontanées sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel en utilisant des mots et des expressions familiers *(p. ex., faire des pauses au moment approprié en présentant de l'information; utiliser le ton de la voix pour exprimer des sentiments ou rendre une expression pendant un jeu de rôles).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les pauses appropriées et le ton de ta voix facilitent la compréhension de ton message? », « Comment pourrais-tu ajouter de l'emphase et de l'intérêt pendant le jeu de rôle? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des enregistreurs numériques ou un logiciel d'enregistrement vocal en ligne pour écouter de nouveau les communications orales à des fins de rétroaction.

2. Le personnel enseignant peut démontrer la bonne prononciation pendant les lectures à voix haute.

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., réaliser un balado présentant des opinions divergentes à propos d'un événement d'actualité; créer une publicité télévisée pour promouvoir un produit alimentaire sain; mettre sur pied une campagne publicitaire radiophonique pour lutter contre la drogue; produire un carnet de voyage historique décrivant le périple d'un guide autochtone et d'un explorateur européen; créer un rapport multimédia sur les sources d'énergie renouvelable).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les éléments visuels ou sonores aident-ils à renforcer ton message? », « Pourquoi est-il important de varier le ton de ta voix lorsque tu prépares une annonce publicitaire pour la radio? », « En quoi les annonces publicitaires radiophoniques diffèrent-elles des annonces publicitaires à la télévision ou dans un magazine? », « Comment sais-tu que ta publicité attire le groupe ciblé? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des verbes pronominaux au moment de décrire les routines et le quotidien dans un carnet de voyage (p. ex., « Il se levait tous les matins à 5 h »).

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., parler à tour de rôle; paraphraser pour clarifier le sens; établir des liens avec ses propres expériences au moment de réagir au commentaire d'un pair; utiliser des expressions faciales et des gestes pour indiquer son accord ou la confusion).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi faut-il établir des preuves d'apprentissage pour avoir une discussion de groupe productive? Comment est-ce que ces critères t'aident à mieux participer au groupe? », « Comment le fait de redire dans tes propres mots ce que dit ton interlocuteur t'aide-t-il à vérifier ta compréhension? », « Comment tes gestes peuvent-ils aider ton interlocuteur à vérifier si tu comprends son message? », « Comment le ton et l'expression de ta voix aident-ils à susciter l'intérêt de ton interlocuteur? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble des diagrammes de référence présentant des stratégies d'interaction orale qui peuvent être utilisées dans une variété d'interactions.

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes scolaires et sociaux dirigés et de plus en plus spontanés, sur des sujets scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., participer à des discussions sur des enjeux internationaux en petits et grands groupes; interroger un partenaire sur ses habitudes de vie saines; simuler une rencontre entre une personne d'une collectivité des Premières Nations et un des premiers colons européens; participer à un débat sur un enjeu social local comme l'intimidation; prendre part à une discussion de groupe sur ce que lui et ses pairs font avec leur argent de poche).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de jouer un rôle améliorera ta fluidité et ton expression? », « Comment le fait de jouer le rôle d'un personnage t'aide-t-il à reconnaître différents points de vue autres que le tien? », « Comment est-ce que le fait de discuter des moyens de diminuer le taxage à l'école influencera ton comportement dans la cour de récréation? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir la participation de l'élève en l'aidant à faire une séance de remue-méninges et à rechercher du vocabulaire et des expressions convenant aux sujets de ses interactions orales.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., déterminer quelles stratégies se sont avérées utiles au moment d'interagir avec ses camarades de classe; discuter des éléments efficaces de sa présentation et déterminer ceux qui pourraient ultérieurement y être incorporés; utiliser une liste de vérification pour évaluer sa contribution et sa participation aux discussions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles ressources utilises-tu pour trouver le vocabulaire nécessaire pour interagir avec tes pairs lors des discussions de groupe? », « Quelle stratégie peux-tu utiliser afin de déceler une faiblesse que tu souhaites améliorer? Quelles étapes suivras-tu pour atteindre ton but? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut démontrer des stratégies de réflexion à haute voix pour évaluer l'efficacité des stratégies d'expression orale.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des prépositions et des conjonctions (p. ex., « car », « comme », « puisque », « afin que », « si ») au moment de formuler les prochaines étapes lui permettant d'améliorer ses compétences en matière d'expression orale.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, y compris les aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., décrire des communautés francophones, y compris des collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, dans les provinces de l'Atlantique, des Prairies et de l'Ouest ainsi que les territoires du Nord; partager des idées et des opinions concernant les clips vidéo Minutes du patrimoine sur des sujets liés à l'histoire du Canada français – comme les Métis ou les Acadiens – et établir des liens transdisciplinaires avec des sujets liés aux études sociales; discuter des réactions personnelles aux chansons et aux œuvres d'artistes canadiens-français, y compris des artistes autochtones comme Leah Fontaine, Marcien Lemay et Derek Letourneau; décrire les traditions, les festivals, les chansons et la cuisine des régions francophones de l'Ouest, de l'Est et du Nord du Canada, et faire des liens avec les coutumes dans sa propre communauté; faire une présentation sur un objet ou un événement culturel, comme une ceinture wampum, la Journée Louis Riel ou la Journée nationale des peuples autochtones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu exprimer ton appréciation d'une chanson afin de convaincre la classe d'acheter le disque compact? », « Comment est-ce que le fait de discuter d'une tradition ou d'une célébration avec ton groupe t'aide à faire des comparaisons avec ta propre communauté? », « Quels détails trouvés lors de ta recherche sur une fête ou un artefact culturel veux-tu incorporer dans la discussion sur cette fête? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation de l'*imparfait* et du *passé composé* pour décrire des événements historiques des communautés canadiennes-françaises.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales *(p. ex., degré de formalité convenant à l'auditoire ou à l'objet de la communication; politesse/formalité des règles d'étiquette dans le secteur du service à la clientèle dans les restaurants ou les magasins; expressions de reconnaissance; variations régionales du vocabulaire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles expressions de la liste t'aident à mieux participer lors d'une conversation? », « Comment le registre de langue change-t-il selon ton interlocuteur ou le contexte social? », « Quels sont les mots utilisés pour décrire la même chose dans deux différentes régions? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest ou du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 6e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., activer ses connaissances antérieures d'un sujet en effectuant une séance de remue-méninges; faire des prédictions sur un texte en se fondant sur ses connaissances de textes similaires; utiliser la visualisation et les images mentales pour clarifier le message; poursuivre la lecture pour confirmer ou clarifier sa compréhension; résumer les principaux points sur un organisateur graphique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait d'activer tes connaissances antérieures sur un sujet t'aide à faire des prédictions sur un nouveau texte? », « Pourquoi est-ce qu'on essaie de se faire des images mentales quand on lit? », « Quelle stratégie t'aide à résumer les points importants du texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des mots charnières (*les marqueurs de relation*, p. ex., « ensuite », « enfin », « premièrement », « puis », « finalement ») pour résumer des textes.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens d'une variété de textes en français qui abordent des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, en se servant d'aides contextuelles et visuelles *(p. ex., créer un diagramme de Venn pour comparer des personnages tirés de deux textes et les mettre en opposition; produire des documents promotionnels pour encourager les autres à lire un texte de la bibliothèque de la classe; dans un groupe de lecture dirigée, lire un article sur un enjeu environnemental et concevoir la page couverture d'une revue mettant en vedette cet article; déterminer le point de vue d'un texte narratif; résumer un texte informatif dans ses propres mots).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment vas-tu inciter les lecteurs à acheter ton magazine (ou à lire ton article) au moyen des images et des manchettes que tu vas mettre sur la couverture? », « Quelles questions peux-tu poser pour déterminer le point de vue manquant dans le texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser les formes comparative et superlative des adverbes et des adjectifs au moment de comparer deux personnages dans un texte.

C1.3 **Lecture fluide** : lira des textes en français sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel qui contiennent du vocabulaire et des structures linguistiques familiers à un débit acceptable et avec une expression suffisante pour en transmettre le sens, en se servant de divers indices *(p. ex., lire une œuvre radiophonique ou un éditorial en jouant un rôle et en adoptant l'intonation et la formulation appropriées; utiliser le ton de la voix, le rythme et l'expression dans le cadre d'un théâtre lu; relire un texte familier; faire appel à ses connaissances des préfixes et des suffixes).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le débit de ta lecture orale capture l'attention de l'auditoire et l'aide à comprendre ce que tu lis? », « Comment est-ce que ta participation au théâtre des lecteurs t'aidera à mieux comprendre le texte? », « Quels sont les avantages liés au fait de relire des textes lus en classe? », « Comment est-ce que l'identification des mots d'une même famille et des mots avec préfixes et suffixes familiers t'aide à lire un texte avec fluidité? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à relire des textes familiers de manière autonome, avec un pair ou en groupe pour augmenter la précision et la compréhension.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : connaîtra et utilisera plusieurs stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., utiliser des préfixes et des suffixes pour créer de nouveaux mots; créer un lexique personnel; préparer une liste de types de mots afin de déterminer le sens des mots nouveaux; utiliser un thésaurus pour trouver les synonymes et les antonymes de mots fréquemment utilisés).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'utilisation d'un lexique personnel peut confirmer ta compréhension du texte lu? », « Quelles ressources peux-tu utiliser pour développer ton vocabulaire? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en affichant le nouveau vocabulaire sur un mur de mots ou dans un diagramme de référence et en faire régulièrement mention.

2. Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les suffixes utilisés pour créer des mots connexes, comme « -ment » ajouté à un adjectif pour créer un adverbe (« lent »/« lentement ») ou « -age » ajouté à la racine d'un verbe pour faire un nom (« recycler »/« recyclage »).

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : exprimera son opinion personnelle sur le traitement et la présentation des messages dans une variété de textes médiatiques sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel et fournira des preuves tirées du texte pour étayer son opinion, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., comparer l'efficacité des publicités écrites par rapport aux publicités audio d'un même produit; discuter de quelle façon le point de vue exprimé dans un éditorial a influencé son opinion; déterminer l'auditoire implicite d'une publicité et décrire de quelle façon le message pourrait changer si la publicité visait un autre auditoire; repérer les différences entre le langage utilisé sur les emballages d'aliments sains et celui sur les emballages de repas-minute; cerner les caractéristiques d'une brochure sur l'écotourisme qui visent à susciter l'intérêt des voyageurs.)*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le format d'un éditorial influence l'opinion des lecteurs? », « Comment l'annonce publicitaire changerait-elle en fonction de différents auditoires cibles? », « Pourquoi le producteur a-t-il choisi d'inclure de l'information nutritionnelle sur l'emballage du produit? », « Comment est-ce que les éléments visuels d'une brochure aident à inciter les clients à visiter un endroit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des pronoms compléments d'objet direct pour discuter des messages dans une variété de textes médiatiques.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 6e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* mythe – *expliquer le monde en utilisant des personnages fictifs et surnaturels;* publicité – *vendre un produit ou sensibiliser les gens à un enjeu;* biographie – *raconter la vie ou les réalisations*

d'une personne; carte – *communiquer des relations géographiques;* directives pour effectuer une expérience scientifique – *expliquer les étapes aux élèves).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le format de texte influence ton choix de stratégies? », « Pourquoi est-ce que l'auteur a choisi de créer une affiche pour inciter les consommateurs à acheter un produit? », « Quelles sont les tendances évidentes dans ton analyse des cartes et des tableaux? », « Pourquoi faut-il suivre les étapes dans l'ordre afin de réussir ton expérience scientifique? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur l'utilisation de l'*infinitif* comme forme d'*impératif* dans des directives.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre le sens, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* histoire traditionnelle des Premières Nations, des Métis ou des Inuits – *personnages, personnification d'objets ou d'animaux, morale ou leçon;* article de journal – *légendes, titre et sous-titres;* carte – *légende, coordonnées, grille;* lettre persuasive – *argument et renseignements à l'appui;* poésie – *allitération et rime;* texte narratif – *comparaison, personnification, mise en opposition, métaphore, sarcasme/ironie, symbolisme).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les éléments d'un article de journal qui facilitent ta lecture? », « Comment les éléments d'une carte géographique t'aident-ils à trouver un endroit facilement? », « Pourquoi est-ce qu'on répète certains vers, mots ou rimes dans un poème? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux phrases complexes qui contiennent des mots charnières (p. ex., « parce que », « car », « donc », « en effet », « ainsi », « de plus », « ensuite » et « puis ») dans des textes persuasifs.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, certaines stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., reconnaître que la relecture d'un texte permettra de rétablir le sens en cas d'incompréhension; évaluer dans quelle mesure la suppression de renseignements sans importance au moment de faire un résumé a permis de dégager l'essence du texte; reconnaître dans quelle mesure la synthèse des nouvelles connaissances avec les connaissances antérieures permet d'approfondir la compréhension des idées ou des concepts).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment sais-tu quand il faut relire un passage du texte? », « Quelles sont les stratégies les plus efficaces pour t'aider à vérifier ta compréhension? », « Qu'est-ce que tu peux faire afin d'améliorer tes réponses aux questions suite à la lecture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner dans un carnet de notes de lecture les stratégies de lecture qu'il a mises à l'essai, à évaluer leur efficacité et à prévoir de nouvelles stratégies en se fondant sur cette évaluation.

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, identifiera les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., déterminer de quelle façon la famille est représentée dans différents types de textes issus de diverses régions francophones du Canada; consulter un relevé alimentaire quotidien ou un menu d'une personne vivant dans une communauté francophone, comme Iqaluit, Saint-Boniface ou Moncton, et en comparer le contenu avec son propre régime alimentaire; regarder des cartes pour cerner les différences et les similitudes relatives aux activités économiques et agricoles au sein de diverses communautés francophones; consulter un atlas ou un site Web pour repérer les communautés francophones, y compris les collectivités autochtones ainsi que les collectivités du Canada atlantique, des provinces des Prairies et de l'Ouest et des territoires du Nord; lire des textes au sujet de personnages historiques canadiens-français/métis importants, comme Louis Riel; discuter de diverses histoires ou légendes autochtones, comme la Légende de la Prairie-du-Cheval-Blanc, et faire des liens avec des enjeux environnementaux et sociaux d'actualité; trouver des exemples de textes – comme des panneaux ou des brochures gouvernementales bilingues – qui reflètent le statut du français en tant que langue officielle au Canada; lire les paroles et écouter des chansons de différents artistes canadiens-français et autochtones, comme Elisapie Isaac, Florent Vollant et Samian, et faire des comparaisons avec des chansons écrites dans sa propre langue maternelle; déterminer les traits des héros de légendes traditionnelles, comme Ti-Jean et Nanabijou).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la localisation et l'environnement d'une communauté affectent-ils la nourriture quotidienne de la communauté en question? », « Comment l'activité agricole peut-elle influencer les cultures d'une communauté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer comment utiliser la table des matières, les titres, l'index, les légendes et les tableaux d'un atlas afin de trouver des renseignements sur une communauté en particulier.

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p ex., langage et style formels et informels dans des lettres et des publicités; dialectes régionaux comme l'acadien, le chiac, le Michif, le créole)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi le rituel de politesse d'une lettre adressée au rédacteur d'un journal est-il différent de celui utilisé dans un courriel envoyé à un(e) ami(e)? », « Quelles particularités linguistiques remarques-tu dans l'usage qui est fait du français dans différentes communautés francophones? ».

Conseils pédagogiques : Pendant les exercices de lecture partagée et dirigée, le personnel enseignant peut mettre en lumière l'utilisation du vocabulaire et des structures de phrases convenant à certains types de textes, comme les salutations et les conclusions dans une lettre.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 6e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 6e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., créer les étapes permettant de résoudre des conflits de manière respectueuse; partager une expérience personnelle; informer ses pairs d'un enjeu économique mondial; raconter une légende; exprimer une opinion dans un éditorial; renseigner ses camarades de classe sur les dangers liés à la consommation de drogues dans le cadre d'un rapport; rédiger les règles d'un sport ou d'un jeu coopératif; décrire l'importance de la préservation des forêts pour assurer la protection des espèces animales et végétales).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment choisis-tu le type de texte qui convient à l'intention de l'écrit et aux destinataires? », « Comment ton but d'écriture

influence-t-il le genre de texte que tu écris? », « Comment choisis-tu le meilleur type de texte pour raconter un événement? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut fournir différents textes guides visant différents auditoires et illustrant divers types de textes.

D1.2 **Écriture dans une variété de formes** : écrira une variété de textes en français pour transmettre de l'information, des idées et des opinions à propos de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en y intégrant certains éléments de chaque forme *(p. ex., écrire un article sur un événement d'actualité ou historique; créer un texte illustré afin de promouvoir les avantages de l'activité physique quotidienne; rédiger une entrée de journal du point de vue d'un Autochtone canadien ou de l'un des premiers colons canadiens; écrire un scénario favorisant la sensibilisation à la lutte contre l'intimidation; faire la critique d'un film ou d'un livre; écrire une lettre à son conseiller municipal à propos des mesures visant à améliorer l'environnement local).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels éléments doivent être inclus dans ton texte pour persuader tes lecteurs d'adopter ton point de vue? », « Comment peux-tu promouvoir l'inclusion à l'aide des mots que tu choisis pour les personnages de ta pièce? », « Comment est-ce que ta critique du film pourrait influencer les opinions des autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation du *passé composé* et de l'*imparfait* au moment de raconter des événements du passé.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., utiliser des adjectifs et des adverbes réguliers et irréguliers pour accroître l'intérêt à l'égard du texte; consulter un thésaurus pour trouver les synonymes de mots utilisés fréquemment; employer des dictionnaires en ligne et imprimés pour déterminer le sens des mots).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de varier les mots que tu choisis lorsque tu écris? », « Comment peux-tu vérifier le sens des mots que tu utilises lorsque tu écris? », « Quelles ressources peux-tu utiliser pour trouver le sens d'un mot? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les murs de mots pour trouver les synonymes de mots utilisés fréquemment.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : utilisera des choix de mots et des éléments stylistiques pour établir un style personnel et un point de vue clair *(p. ex., utiliser des comparaisons pour faire des rapprochements avec un personnage; varier la longueur et le type des phrases; utiliser un langage persuasif et des détails à l'appui pour demander une modification aux règlements de l'école; utiliser la personnification pour donner vie à un objet ou à une idée; effectuer la narration à la première ou à la troisième personne).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que le fait de changer de types de phrases peut modifier le ton du message? », « Comment le ton du message changera-t-il selon le lecteur? », « Comment le fait de personnifier un être inanimé rend-il ton histoire plus intéressante? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut passer en revue l'accord du sujet et du verbe à différents temps afin de rédiger un texte à la première ou à la troisième personne.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des expressions et des mots familiers, créera divers textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide de plusieurs types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., écrire le scénario d'une capsule/courte vidéo illustrant les échanges commerciaux entre les peuples autochtones et européens au Canada à l'époque coloniale; créer la pochette d'un DVD ou l'affiche d'un film; réaliser une campagne de sensibilisation multimédia sur la toxicomanie; concevoir la page Web d'un parc d'attractions; produire un blogue pour encourager les jeunes à prendre des mesures ou à trouver des solutions relativement à un enjeu social dans leur collectivité; rédiger le texte d'un communiqué d'intérêt public visant à promouvoir les habitudes d'alimentation saine ou les repas sans détritus).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu démontrer le conflit ou la coopération entre les personnages d'une saynète? », « Comment les éléments visuels et sonores facilitent-ils la compréhension de ton message écrit? », « Comment les mots et les éléments visuels d'une pochette de DVD attirent-ils les spectateurs? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux diverses caractéristiques qui pourraient être intégrées sur une affiche ou une page Web, comme des photos, différentes polices, des couleurs, des schémas et des graphiques.

D1.6 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de façon appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés *(p. ex., conjonctions et ponctuation appropriées dans des structures de phrases composées et complexes; pronoms compléments d'objet indirect comme « lui », « leur »; pronoms relatifs comme « qui », « que », « dont », « lequel »; pronoms possessifs comme « le mien », « la tienne », « les siens », « le leur »;* passé composé, imparfait, présent, *et* futur *des verbes familiers selon le contexte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la ponctuation peut changer le sens de ton texte? », « Pourquoi est-il important de vérifier que tu utilises le temps de verbe qui convient à la situation quand tu écris un passage de texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut passer en revue l'accord du sujet et du verbe, et donner à l'élève des occasions d'utiliser divers temps de verbes dans ses textes.

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 6e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., avant de rédiger un texte de procédure, consigner les étapes dans un organigramme; faire un remue-méninges des connaissances antérieures d'un sujet pour générer des idées de rédaction; dresser la liste des arguments en utilisant un organisateur graphique avant de rédiger une lettre persuasive; créer un scénarimage exposant les grandes lignes d'un texte narratif).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les organigrammes t'aident-ils à cibler ton sujet avant d'écrire un texte? », « Comment suscites-tu des idées avant de commencer à écrire un texte? », « Comment le fait de visualiser ton histoire avant de l'écrire t'aide-t-il à développer et organiser tes idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut soutenir l'apprentissage de l'élève en montrant comment utiliser une variété d'organisateurs graphiques pour trier les idées et l'information.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons en suivant les critères établis et révisera son travail écrit afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt, en utilisant une variété de stratégies *(p. ex., écrire les grandes lignes avant de rédiger un rapport; utiliser un organisateur graphique afin de structurer les arguments principaux et les détails secondaires; consulter les modèles et les exemples de l'enseignant au moment de modifier son travail; souligner les idées ou les renseignements qui devraient être supprimés ou modifiés; couper et coller afin de présenter les arguments de façon plus logique; utiliser un astérisque afin d'identifier les phrases qui ont besoin d'éclaircissements; repérer les mots répétitifs et trouver des solutions de rechange; tenir compte des commentaires de l'enseignant ou des pairs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'utiliser un gabarit t'aide-t-il à organiser tes idées? », « Comment détermines-tu quelles idées ou quelle information peuvent être éliminées? », « Que peux-tu faire pour vérifier que tes idées sont logiques et claires? », « Comment peux-tu réviser ton travail afin de le rendre plus fluide? », « Comment la rétroaction de tes pairs peut-elle t'aider à réviser ton texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut offrir une variété d'exemples de textes d'élèves et de possibilités de modification par les pairs.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de travaux écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié *(p. ex., consulter des listes de vérification et des diagrammes de référence pour s'assurer d'avoir respecté tous les critères; tenir compte des*

commentaires des pairs au moment de modifier ses textes; choisir des graphiques et des images pertinents pour améliorer le message; lire son brouillon à haute voix pour vérifier si la structure est logique; utiliser des outils de relecture, comme un programme de vérification de l'orthographe, pour repérer les erreurs).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles ressources peux-tu utiliser pour t'assurer que tu as respecté les critères de la tâche d'écriture? », « Comment les suggestions de tes pairs t'aident-elles à réviser et corriger ton travail écrit? », « Que peux-tu faire pour rendre ta copie finale écrite plus engageante et intéressante? », « Comment le fait de lire ton texte à haute voix peut-il t'aider à vérifier la fluidité de tes idées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser la ponctuation appropriée, comme les points à la fin des phrases, les points d'interrogation à la fin des énoncés interrogatifs et les points d'exclamation pour marquer l'accentuation.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, plusieurs stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., déterminer les stratégies qui ont permis d'organiser efficacement les renseignements et les idées; évaluer l'efficacité de la révision et de la rétroaction des pairs; consigner ce qui doit être amélioré et les prochaines étapes dans un carnet de notes de rédaction).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment te prépares-tu à écrire? Réfléchis aux comportements appropriés pour mieux se concentrer lors d'une tâche écrite. », « Comment choisis-tu l'organigramme approprié selon la tâche d'écriture? », « Comment la révision des textes de tes pairs t'aide-t-elle à réviser tes propres textes? », « Comment le fait de prendre note de tes questions dans ton cahier d'écriture peut-il t'aider pendant le processus d'écriture? », « Comment le fait de réfléchir à la rétroaction de ton enseignant(e) concernant des tâches d'écriture antérieures t'aide-t-il à planifier tes prochaines tâches d'écriture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant et les élèves peuvent créer ensemble un diagramme de référence qui présente les critères de réussite des stratégies d'écriture efficaces (p. ex., « Je peux identifier mon point de vue », « Je peux vérifier que mon écriture s'adresse au public ciblé » et « Je peux utiliser des organigrammes pour organiser mes idées »).

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 6e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones de l'Est, de l'Ouest et du Nord du

Canada, y compris des aspects de leur culture et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., utiliser un logiciel de présentation pour partager une expérience culturelle; rédiger un rapport sur un événement culturel canadien-français en établissant des liens avec un événement de sa propre culture; écrire la biographie d'une personne francophone ayant contribué à la société canadienne; en se fondant sur un exemple de mythe ou de légende canadien-français, rédiger une légende expliquant un événement culturel ou un phénomène géographique au sein de sa propre communauté; écrire un rapport sur une tradition canadienne-française dérivée de traditions de peuples des Premières Nations, comme faire du sirop d'érable).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'effectuer des recherches sur un personnage historique important t'aide-t-il à en savoir davantage sur ta communauté? », « Comment le fait d'étudier des légendes d'autres cultures t'aide-t-il à faire ressortir les éléments nécessaires pour écrire ta propre légende? », « Comment le fait d'écrire au sujet des autres cultures enrichit-il tes connaissances culturelles? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des adjectifs possessifs (p. ex., « mon/ma », « notre/nos ») afin de rédiger des textes sur sa culture et les traditions de sa communauté.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., expressions idiomatiques; degré de formalité convenant au dialogue avec des étrangers; langage convenant aux questions d'un sondage).*

Questions incitatives de l'enseignant : « En quoi les expressions idiomatiques sont-elles différentes ou semblables d'une région à l'autre? » « Comment distingueras-tu les personnages dans le dialogue? » « Comment les questions du sondage changeraient-elles selon le public ciblé? »

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer l'utilisation des verbes employés avec « tu » et « vous » pour indiquer la relation formelle ou informelle existant entre les locuteurs dans les dialogues écrits (p. ex., « peux-tu », « pourriez-vous »).

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones dans l'Est, l'Ouest et le Nord du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

7e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 7e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre les messages explicites et implicites d'une variété de textes oraux en français, y compris des textes de plus en plus complexes *(p. ex., passer en revue le vocabulaire, les expressions et les idiomes pertinents afin de se préparer à l'écoute d'un texte oral; poser des questions pour établir des liens avec les idées entendues; synthétiser les idées principales pour en renforcer la compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon la création d'une liste de vocabulaire contextuel avant l'écoute d'un enregistrement audio a-t-elle un impact sur ta compréhension des messages entendus et sous-entendus du texte? », « Est-ce que tu peux faire des liens entre tes expériences personnelles et le message du texte? Lesquels? », « Dans quelle mesure la synthèse des idées principales d'un enregistrement audio te permet-elle d'améliorer ou d'éclaircir ta compréhension du texte? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer des stratégies de génération d'expressions et de vocabulaire pertinents avant l'écoute d'un texte oral.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans une variété de situations *(p. ex., cerner les points de vue contradictoires dans une discussion portant sur un enjeu environnemental, social ou politique; apprendre de nouveaux renseignements; tirer des conclusions à propos des messages entendus durant la narration d'une histoire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon l'écoute de différents points de vue lors d'une discussion a-t-elle un impact sur ta position initiale sur le sujet? », « Quel est le point de vue de la personne qui parle? Comment le sais-tu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut démontrer comment utiliser des indices pour tirer des conclusions à propos d'un texte oral.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de divers textes oraux en français contenant des expressions et des mots familiers et inconnus sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., préparer une campagne publicitaire liée aux idées et aux messages principaux entendus durant une présentation sur les problèmes d'accessibilité; créer une ligne temporelle des principaux événements en se fondant sur une lecture à voix haute d'un texte historique ou fictif; reconnaître les messages implicites dans les messages d'intérêt public visant les adolescents; synthétiser les différents points de vue entendus dans un clip médiatique à propos des répercussions des changements climatiques sur diverses communautés autochtones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure la ligne du temps te permet-elle de démontrer ta compréhension des événements entendus dans l'enregistrement audio? », « Comment la synthèse de texte médiatique te conscientise-t-elle à divers points de vue et te permet-elle de développer et d'éclaircir le tien? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de prêter attention aux mots charnières (p. ex., « premièrement », « puis », « prochainement » et « ensuite ») ainsi qu'aux expressions temporelles (p. ex., « en » suivie d'une date) pour déterminer et classer par ordre chronologique les principaux événements racontés dans un texte sonore.

2. Le personnel enseignant peut demander à l'élève de prêter attention aux conjonctions de coordination (p. ex., « car », « donc », « ensuite », « puis » et « cependant ») et de subordination (p. ex., « quoique », « bien que », « malgré que », « même si », « tandis que », « pourvu que » et « sauf si ») pour cerner les points de vue similaires et contradictoires dans un clip médiatique.

A1.3 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : évaluera l'efficacité du traitement et de la présentation d'idées et d'information dans une variété de textes médiatiques oraux traitant de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., exprimer une opinion sur les points de vue*

entendus durant la diffusion d'une tribune téléphonique sur les enjeux financiers auxquels les adolescents sont confrontés; expliquer ses réactions personnelles aux sentiments exprimés dans des chansons; cerner les messages explicites et implicites contenus dans des clips publicitaires en ligne; visionner la bande-annonce d'un film et tirer des conclusions sur les aspects clés de l'histoire; discuter de la manière dont le langage, la musique et les effets spéciaux permettent de communiquer le message d'une annonce d'intérêt public traitant d'un enjeu social ou environnemental).

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure le fait d'exprimer ton opinion et tes pensées suite à l'écoute d'une émission radiophonique sur les choix financiers des adolescents te conscientise-t-il davantage aux défis auxquels tu auras à faire face dans ce domaine? », « De quelle manière les vidéoclips choisis pour la bande-annonce du film influencent-ils ta décision de voir ou ne pas voir le film en question, et pourquoi? », « De quelle façon les mots, la musique et les effets sonores de l'annonce d'intérêt public te sensibilisent-ils davantage aux messages entendus et sous-entendus du texte, et pourquoi? », « Comment l'identification de l'information implicite présentée dans un message d'intérêt public te sensibilise-t-elle au pouvoir des médias informatifs sur les choix des adolescents? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des mots charnières, comme « puisque », « alors », « alors que », « cependant », « donc », « pourtant » et « tandis que », lorsqu'il exprime ses réactions personnelles à des chansons.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à une variété d'interactions prolongées dans des contextes familiers, sociaux et scolaires *(p. ex., poser des questions pertinentes pour établir des liens et prolonger une discussion; signaler son intérêt et sa participation durant une conversation en utilisant des indices oraux; paraphraser le point de vue du locuteur).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure le fait de créer des liens entre le message et tes expériences personnelles t'aide-t-il à participer davantage à la discussion? », « De quelle façon tes affirmations vocales durant une situation d'écoute confirment-elles ta compréhension du message et ton intérêt à la discussion? », « Comment le fait de redire le point de vue d'un locuteur t'aide-t-il à confirmer ta compréhension du message entendu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser une variété d'amorces de phrases (p. ex., « J'imagine que... », « Je comprends que... » et « Oui, c'est vrai que... ») et des techniques de questionnement lorsqu'il encourage un locuteur à prolonger la discussion.

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que les autres disent en participant à une variété d'interactions sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., négocier des solutions à des problèmes, des malentendus interpersonnels et des conflits; discuter d'événements d'actualité avec des pairs; participer à la création d'une histoire orale interactive)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon le processus de discussion de groupe te permet-il d'échanger au sujet des problèmes rencontrés dans ta vie sociale, de réagir à ces derniers et de les résoudre? », « Comment peux-tu faire un résumé des avantages et des inconvénients à propos du message de ton partenaire afin de lui faire part de ton opinion? », « Comment peux-tu montrer ton accord ou ton désaccord à propos des opinions des autres dans une discussion? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de repérer les verbes au passé, au présent et au futur pour faciliter la création en collaboration d'une histoire orale interactive.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les facteurs qui l'empêchent d'écouter de manière efficace et les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., après une activité, expliquer pourquoi certaines stratégies d'écoute ont été plus efficaces que d'autres; réfléchir aux réussites ainsi qu'aux points à améliorer et les consigner dans un journal d'apprentissages; après une présentation, cerner et évaluer avec un pair les stratégies utilisées pour comprendre le message du locuteur; tenir un registre des stratégies d'apprentissage utilisées efficacement durant des tâches d'écoute)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle nouvelle stratégie est-ce que tu peux essayer pour t'aider à améliorer tes compétences auditives? », « De quelle façon une discussion avec un pair aura-t-elle une influence sur les stratégies d'écoute que tu choisiras d'utiliser à l'avenir? », « Qu'est-ce que tu peux faire afin d'améliorer tes interactions avec les autres? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de repérer les verbes au *conditionnel présent* (p. ex., « Tu devrais... » et « Tu pourrais... ») dans les commentaires constructifs de ses pairs.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à l'aide de renseignements tirés de textes oraux en français, reconnaîtra les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., trouver des communautés francophones en Amérique du Nord et en Amérique du Sud en fonction des renseignements*

provenant de sources audio et audiovisuelles; écouter de la musique franco-antillaise, franco-espagnole ou cajun et écrire au sujet de ses réactions ou créer/choisir des images pour illustrer ses réactions; écouter des histoires franco-antillaises et établir des liens avec les histoires de sa propre famille; écouter un texte sur les Acadiens exilés et d'autres groupes francophones qui se sont établis en Louisiane et dans d'autres États américains et collaborer avec les camarades de classe pour établir des liens interdisciplinaires; déterminer l'incidence des communautés métisses aux États-Unis, comme celle du Montana; écouter des textes médiatiques décrivant les coutumes et les traditions des communautés franco-américaines et les comparer aux siennes).

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon l'écoute de textes sur les traditions des communautés francophones des Amériques te conscientise-t-elle aux caractéristiques spécifiques à chacune de ces communautés? Comment cela te permet-il d'évaluer les différences et les ressemblances entre ces communautés et la tienne? », « Comment est-ce que l'écoute d'histoires traditionnelles haïtiennes/antillaises te sensibilise-t-elle aux caractéristiques culturelles de ces communautés et t'aide-t-elle à faire des liens avec celles de ta propre famille? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'être à l'écoute du langage descriptif, comme les adjectifs et les adverbes, afin de comprendre l'information portant sur les éléments culturels présentés dans des histoires orales ou des textes médiatiques.

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., prononciation et expressions régionales de différentes cultures francophones; registres de langue dans les interactions entre des jeunes et des adultes; conventions linguistiques différentes dans des contextes écrits et oraux).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'écoute de deux chansons raps de communautés francophones différentes t'aide à distinguer les accents propres à chaque culture et t'encourage à en apprendre plus à leur sujet? », « Comment l'écoute de conversations entre des adolescents et des adultes francophones te sensibilise-t-elle aux choix sociolinguistiques faits par les locuteurs? », « Comment l'écoute de divers textes publicitaires te permet-elle de déceler des différences entre le français oral et le français écrit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur les expressions et le vocabulaire régionaux entendus dans divers textes sonores et médiatiques et s'assurer qu'ils sont ajoutés aux murs de mots en classe, aux dictionnaires personnels ou autres ressources similaires.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 7e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., utiliser le ton de la voix et des expressions faciales pour souligner les émotions; choisir un vocabulaire approprié; utiliser des aide-mémoire durant un débat; utiliser un vocabulaire connu pour parler de sujets familiers).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle influence aura le ton et le débit de ta voix sur le public lors de ton discours oratoire? », « Comment l'utilisation d'une voix expressive permet-elle de susciter l'intérêt de l'auditoire lors d'une présentation orale? », « Comment choisis-tu les mots et les expressions que tu vas utiliser afin de transmettre ton message? ».

B1.2 **Production de communications orales** : produira des messages préparés, répétés et spontanés en français contenant des renseignements et des idées sur des sujets scolaires et des questions d'intérêt personnel en utilisant un soutien contextuel, auditif et visuel *(p. ex., écrire et réciter un poème sur les répercussions d'une catastrophe naturelle; raconter une anecdote au sujet d'un moment personnel embarrassant pour divertir la classe; prononcer un discours en utilisant un soutien visuel pour mener une campagne à la présidence de la classe; partager ses réactions personnelles en présentant un reportage photo sur un enjeu social; discuter des conséquences financières éventuelles de ses choix de consommation personnels).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment pourrais-tu maintenir l'intérêt de ton public? », « Quels sont les éléments importants d'un discours dans lequel on se présente à la présidence de la classe/de l'école? », « De quelle façon peux-tu utiliser les photos et les images afin de renforcer ton message à propos du problème d'équité? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des adjectifs et des adverbes descriptifs pour ajouter des détails et de l'intérêt à une anecdote humoristique personnelle.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adverbes comparatifs (p. ex., « plus », « moins » et « autant que ») et superlatifs (p. ex., « le plus » et « le moins ») lorsqu'il discute de l'efficacité de diverses techniques publicitaires.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera à un rythme régulier, avec l'intonation appropriée et en prononçant correctement dans le cadre de communications préparées, répétées et spontanées portant sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel en utilisant des mots et des expressions familiers *(p. ex., éviter de faire des pauses gênantes en décrivant une idée ou un objet s'il ne se rappelle plus le terme exact; simuler une conversation téléphonique afin de démontrer comment parler clairement lorsque la communication en personne est impossible; varier l'expression et l'intonation en tenant compte du message et de la situation; changer de ton/d'inflexion pour exprimer du sarcasme, de l'ironie, du respect et d'autres émotions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Où est-ce que tu mettras l'accent afin de capter l'intérêt du public? », « Comment peux-tu éviter de longues pauses et des hésitations lorsque tu parles? ».

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux de plus en plus complexe en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., faire la critique d'un livre, d'un film ou d'un événement communautaire dans un balado; créer une publicité faisant la promotion de l'inclusion dans la communauté scolaire; créer et enregistrer une narration en voix hors champ pour une vidéo; présenter son point de vue personnel dans un journal télévisé; créer une courte vidéo sur un important enjeu auquel fait face une communauté des Premières Nations, des Métis ou des Inuits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure une annonce publicitaire te permet-elle de sensibiliser ta communauté scolaire au principe de l'inclusion? », « Comment l'animation d'un texte médiatique te donne-t-elle la possibilité d'expérimenter différentes techniques vocales? », « Quels points de vue présenteras-tu dans le reportage? Comment est-ce que ton choix influencera l'auditoire? », « Quelles stratégies publicitaires pourrais-tu utiliser pour transmettre ton message? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser les temps de verbes appropriés au passé lorsqu'il fait la critique d'un film ou d'un événement communautaire auquel il a récemment participé.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des pronoms relatifs (p. ex., « qui », « que », « dont » et « où ») dans la narration d'une vidéo.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., utiliser des gestes et des expressions appropriés pour indiquer qu'il a quelque chose à partager; reformuler les questions ou l'information pour s'assurer que les autres comprennent; utiliser le ton et l'expression qui conviennent durant les discussions; ne pas s'écarter du sujet durant les discussions en groupe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important d'accorder l'occasion de parler à chaque membre du groupe lors d'une conversation? », « Comment le ton de ta voix et le débit avec lequel tu parles te permettent-ils de véhiculer clairement ton opinion lors d'un débat? », « Pourquoi ne faut-il pas que tu t'éloignes du sujet lors d'une discussion de groupe? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut donner des exemples d'expressions qui encouragent les autres à participer aux discussions en groupe (p. ex., « Peux-tu fournir plus d'explications? », « As-tu d'autres choses à partager? » et « Pourrais-tu clarifier ton argument avec un exemple? »).

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées dans des contextes sociaux et scolaires sur des sujets scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., discuter avec ses pairs des points de vue présentés dans un reportage sur un enjeu ou un événement dans un pays en développement; avec un partenaire, effectuer une séance de remue-méninges et discuter de ce qui aurait pu être fait pour se préparer à une catastrophe naturelle; avec un partenaire, effectuer un jeu de rôles dans le cadre duquel on demande et donne des directions pendant les vacances).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure un débat sur les points de vue présentés dans un reportage sur un sujet d'actualité te donne-t-il la chance d'exprimer tes idées devant tes pairs? », « De quelle façon un remue-méninges avec un partenaire sur un désastre naturel alimente-t-il la discussion sur les solutions possibles? », « Lors d'un jeu de rôles entre un touriste et un natif francophone, quelles structures langagières utilisées au préalable te serviraient afin de t'assurer que le message est compris? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des amorces de phrases, comme « À mon avis... », « Je pense que... », « Il me semble que... » et « Franchement... », pour discuter des points de vue présentés dans un reportage.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., avec un partenaire, discuter de l'efficacité des situations de jeux de rôles pour améliorer la compréhension des niveaux de formalité en français; prévoir des stratégies permettant d'éviter l'utilisation de langues autres que le français, comme trouver des mots de vocabulaire de remplacement en français; avec un pair, passer en revue un enregistrement de son discours pour déterminer les stratégies d'expression orale qui ont été utilisées efficacement et le plus fréquemment).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure le jeu de rôle favorise-t-il la compréhension de l'utilisation des différents niveaux de la langue française? », « De quelle façon le fait de planifier des stratégies sur l'utilisation du français pendant des interactions t'aide-t-il à parler seulement en français? », « De quelle façon la critique d'un enregistrement de ton discours te permet-elle d'explorer les stratégies de prise de parole que tu utilises le plus fréquemment et celles que tu voudrais utiliser pour améliorer ta production orale? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser le *conditionnel présent* et le *conditionnel passé* lorsqu'il réfléchit aux prochaines étapes d'amélioration de ses compétences d'expression orale et les détermine.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement de l'information sur les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, y compris des aspects de leurs cultures et leurs contributions à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., cerner et décrire les caractéristiques des communautés francophones des Amériques, comme celles de Haïti, de la Guadeloupe ou de la Louisiane; donner des exemples de cuisine*

cajun et [ou] décrire les traditions du festival du Mardi gras; chercher les racines des communautés francophones des Antilles françaises, de Saint-Martin, de Sainte-Lucie, de la Martinique, de la Louisiane et des États de la Nouvelle-Angleterre, et faire part de ses résultats à la classe dans le cadre d'une présentation ou d'un jeu de rôles; déterminer certaines des traditions des communautés francophones de Haïti, de la Guyane française, de la Louisiane ou d'autres régions des Amériques, en faire une présentation et les comparer à celles de sa propre communauté).

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure la réalisation d'une présentation sur une tradition culturelle te permet-elle d'identifier les caractéristiques propres à ta culture et celles propres à la culture présentée? », « Comment la dramatisation d'événements historiques te donne-t-elle la chance de te sensibiliser aux sentiments et aux émotions ressentis par diverses communautés culturelles? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève de réfléchir à l'utilisation appropriée d'articles (définis, indéfinis et partitifs) pour préparer et présenter des clips audiovisuels sur des communautés francophones des Amériques.

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans des interactions orales *(p. ex., dialectes régionaux; registres de langue convenant à différents auditoires; formules de remerciement convenant à différents contextes; utilisation d'expressions et autres locutions créoles des Antilles et cajuns qui diffèrent de l'usage du français standard, comme « cher/chère » dans des interactions orales, « Est où » plutôt que « Où est », emploi de l'auxiliaire « avoir » plutôt que « être » comme dans « il a parti » plutôt que « il est parti », « alle » plutôt que « elle », « asteur » plutôt que « à cette heure », « Bon jou » plutôt que « Bonjour », « wi » plutôt que « oui », « mesi » plutôt que « merci », « nanan » plutôt que « grand-mère », « mouche à miel » plutôt que « abeille » ou « pistache » plutôt que « arachide »).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots et expressions que tu as entendus/que tu as lus peux-tu incorporer dans tes interactions? », « Comment est-ce que ton public influence le langage que tu utilises pour remercier? », « Pendant la pratique des jeux de rôles, comment peux-tu présenter ou incorporer des expressions de différentes régions? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 7e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., activer ses connaissances antérieures sur un sujet et noter les points essentiels dans des schémas conceptuels; faire des prédictions à propos d'un texte en s'appuyant sur ses connaissances de textes similaires; dessiner des esquisses pour visualiser l'action d'une scène tirée d'une histoire ou un processus décrit dans un texte informatif; lire ou relire un texte pour en confirmer ou clarifier la compréhension).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment tes connaissances antérieures sur le sujet lu te permettent-elles de contribuer à l'élaboration d'un organigramme? », « Dans quelle mesure la visualisation durant la lecture te permet-elle de décrire le déroulement de l'histoire? », « Quelles stratégies de lecture t'aident à interpréter le message de l'auteur d'un texte que tu as lu? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention de l'élève sur l'utilisation des adverbes temporels afin d'indiquer la séquence des événements ou les étapes d'un processus.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens d'une variété de textes en français sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., déterminer et aborder les éléments d'une histoire dans un cercle de lecture; tirer des conclusions sur le public cible et les messages implicites d'une sélection d'affiches; rédiger de brefs rapports de lecture; sélectionner et synthétiser les renseignements tirés de sites Web pour créer une brochure faisant la promotion des avantages d'un Ontario bilingue et multiculturel; trouver des objets précis à utiliser en classe ou pour un événement scolaire dans les petites annonces).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment tes expériences personnelles et celles de tes camarades enrichissent-elles ta compréhension d'un texte? », « Comment les mots et les expressions choisis par le créateur des affiches te permettent-ils d'inférer le public prévu et les messages explicites et implicites du texte? », « Qu'est-ce qui t'aide à réaliser une synthèse de l'information recueillie sur plusieurs sites afin de créer une brochure promotionnelle? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à prêter attention à l'utilisation du pronom indéfini « on » dans le texte d'un site Web et l'utiliser pour préparer une brochure promotionnelle fondée sur les renseignements recueillis.

C1.3 **Lecture fluide** : lira une variété de textes en français sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel qui contiennent un vocabulaire et des structures linguistiques de plus en plus complexes, à un débit acceptable et avec une expression suffisante pour en transmettre le sens en se servant de divers indices *(p. ex., lire le rôle d'un personnage en utilisant des intonations et des formulations appropriées pour mettre le texte en scène devant un auditoire; lire à voix haute une sélection d'extraits de poèmes, de romans ou de paroles d'une chanson pour inspirer ses pairs et les interpeller; lire les annonces quotidiennes de la classe ou de l'école).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait de lire à voix haute avec expression va-t-il influencer la fluidité de ta lecture d'un texte littéraire? », « Comment le débit d'une annonce lue à l'interphone influence-t-il la compréhension du message véhiculé? ».

Conseils pédagogiques : Au cours d'une lecture à voix haute, le personnel enseignant peut donner des exemples de bonne prononciation des contractions et des abréviations dans les paroles d'une chanson, un dialogue ou un poème (p. ex., « J'suis », « y'a pas », « pis » et « ben »).

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : cernera et utilisera une gamme de stratégies différentes pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., consigner les nouveaux*

mots trouvés dans des textes lus; créer un schéma conceptuel du vocabulaire portant sur les traits de personnalité d'un personnage dans un texte narratif; décoder les mots inconnus en utilisant les préfixes et les suffixes pour les associer à des mots connus et apparentés).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le schéma conceptuel t'a-t-il aidé à évaluer la personnalité du personnage principal? », « Comment les préfixes et les suffixes t'aident-ils à décoder les mots inconnus? », « Comment le fait d'identifier les mots apparentés dans la lecture d'un texte te permet-il d'enrichir ton vocabulaire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à comprendre les nouveaux mots en expliquant la signification des préfixes et des suffixes courants (p. ex., « re- », « pré- », « a- », « -ment », « -age » et « -et[te] »).

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : évaluera l'efficacité du traitement et de la présentation d'idées et d'information dans une variété de textes médiatiques traitant de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., avec des pairs, discuter de l'efficacité du choix des images et des légendes d'une affiche; évaluer la présentation du matériel dans des publicités sur des panneaux publicitaires ou des bannières et discuter des réactions possibles; lire des revues de mode et expliquer en quoi les images, le choix des mots, les polices de caractère et les éléments graphiques attirent un public en particulier).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment une discussion sur l'efficacité des images d'une affiche te permet-elle de former ta propre opinion? », « Comment les mots et images présentés sur des panneaux publicitaires vont-ils susciter des réactions émotionnelles chez le public qui les lit? », « Comment les mots et images d'un texte médiatique influencent-ils dans le but de persuader le public et de promouvoir un produit? », « Comment les techniques médiatiques utilisées dans les différents textes que tu as lus t'aident-elles à comprendre le sens du message transmis? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des pronoms démonstratifs indéfinis (p. ex., « ce », « cela » et « ça ») pour faire référence à des idées précédemment mentionnées durant une discussion en groupe.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 7e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* roman/nouvelle – *représenter de façon réaliste des personnages imaginaires;* manuel du propriétaire – *donner de l'information sur l'utilisation ou l'entretien d'un produit;* poème/paroles d'une chanson – *raconter une histoire, informer sur un aspect de la culture, divertir ou faire un commentaire social).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la lecture d'un texte narratif te sensibilise-t-elle aux émotions véhiculées par les personnages dans l'histoire? », « De quelles façons les directives et les schémas d'un manuel d'instructions te permettent-ils de compléter la tâche ou le modèle présenté? », « Dans quelle mesure la lecture de poèmes t'informe-t-elle sur les traditions de cultures différentes? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut attirer l'attention sur le langage descriptif utilisé dans des romans ou des nouvelles qui suscitent de l'empathie envers des personnages en particulier.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre les messages explicites et implicites, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* poème/paroles d'une chanson – *répétition, rime et utilisation de mots descriptifs et de métaphores pour aider le lecteur à visualiser ce qu'il lit;* facture – *titres, sous-titres, tableaux, graphiques;* catalogue ou dépliant – *catégories, descriptions et images pour promouvoir des produits).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Lorsque tu lis les paroles d'une chanson, de quelle façon les rimes t'aident-elles à choisir la bonne expression et le bon rythme? », « Lorsque tu lis une facture, comment les titres et les sous-titres orientent-ils la découverte de l'information recherchée? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut aider l'élève à reconnaître les verbes et les adjectifs principaux dans les métaphores d'un poème ou d'une chanson.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoir les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., utiliser un journal pour faire le suivi des outils et des stratégies de lecture utilisés aux fins d'amélioration et de planification des prochaines étapes; tenir compte des commentaires descriptifs de l'enseignant et des pairs au moment de l'établissement des objectifs; discuter des stratégies d'autoévaluation de sa compréhension de lecture).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi est-il important de consulter ton journal de référence? », « Comment la rétroaction peut-elle t'aider à déterminer les étapes nécessaires pour accomplir la tâche? », « Dans quelle mesure le fait de discuter avec tes pairs du texte lu te permet-il de déterminer des stratégies qui t'aideront à comprendre tes prochaines lectures? », « Pourquoi est-il important d'être conscient de nos pertes de compréhension? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser des stratégies pour autoévaluer sa compréhension d'un texte, comme effectuer une pause pendant la lecture pour se poser des questions ou paraphraser l'information.

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., lire des renseignements sur les points d'intérêt et les attractions de diverses communautés francophones; comparer et mettre en contraste les célébrations de la Louisiane et d'Haïti, telles qu'elles sont décrites dans des reportages dans le domaine des arts et du divertissement; tirer des conclusions sur les intérêts, les valeurs et les normes sociales d'une communauté francophone à l'aide des panneaux qui y sont affichés; effectuer des recherches sur les aspects de la vie d'individus ou de groupes francophones des Amériques et établir des liens avec la vie dans sa propre communauté en se servant d'un organisateur graphique, comme un tableau en deux volets; décrire les façons qu'utilisent diverses minorités francophones pour célébrer et préserver leurs identités culturelles)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles caractéristiques de la communauté as-tu ressorties des textes d'auteurs francophones? Comment pourrais-tu partager cette information avec tes camarades de classe? », « De quelles façons les célébrations de diverses régions francophones des Amériques se ressemblent-elles et se distinguent-elles les unes des autres? », « Comment la lecture des signes et des panneaux courants dans une communauté francophone t'aide-t-elle à inférer les normes culturelles de la communauté en question? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de prêter attention aux mots de transition (p. ex., « alors », « après », « d'abord », « ensuite », « enfin », « donc » et « en plus ») pour faciliter la compréhension des reportages médiatiques.

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., expressions familières régionales utilisées dans certaines communautés francophones; conventions linguistiques des textes informatifs; conventions linguistiques des dialogues de bandes dessinées; abréviations, acronymes et symboles utilisés dans des messages textes et des publications sur des sites de réseautage social)*.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les régionalismes de diverses communautés francophones t'aident-ils à comprendre les conventions langagières utilisées par les habitants? », « Dans quelle mesure les structures langagières choisies par un auteur t'aident-elles à identifier les relations entre les gens? », « Comment est-ce que l'étude du langage des sites de médias sociaux t'aide-t-elle à analyser le message transmis sous forme d'abréviation? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut montrer comment déterminer et examiner les diverses différences sociolinguistiques illustrées dans les interactions entre les personnages d'un texte narratif.

2. Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble un diagramme de référence ou un mur de mots comprenant des acronymes, des abréviations et des symboles usuels dans les textes électroniques.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 7e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 7e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera, avec l'aide de l'enseignant, l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer (*p. ex., rédiger une lettre dans la peau d'un personnage historique, comme le chef Pontiac, Joseph Brant ou Marie-Josèphe Angélique, pour partager ses expériences avec des membres de sa famille; promouvoir un nouveau produit; exprimer une opinion personnelle dans un rap ou un poème; expliquer une catastrophe environnementale et décrire les mesures de prévention possibles dans un rapport*).

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'écrire une lettre en personnifiant un héros historique te permet-il de partager les expériences qu'il a vécues et te sensibilise-t-il à ce qui lui est arrivé? », « Comment l'écriture d'une chanson rap te permet-elle d'exprimer ton point de vue sur un produit présenté dans une publicité? », « De quelle façon la rédaction d'un rapport sur un désastre environnemental te permet-elle de communiquer les détails importants du désastre? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser les verbes au passé et au présent selon le contexte lorsqu'il rédige un texte dans la peau d'un personnage historique.

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : rédigera une variété de textes en français pour transmettre de l'information, des idées et des opinions à propos de sujets scolaires et pertinents sur le plan personnel en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en mettant en pratique ses connaissances des éléments stylistiques et structurels de base de chaque forme *(p. ex., rédiger un article ou une publication en ligne sur un événement récent; écrire un exposé présentant des arguments pour et contre un problème lié aux inégalités économiques mondiales; rédiger une autre fin à une nouvelle, un texte narratif ou une légende lu en classe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure le fait d'écrire un essai te permet-il de présenter tes arguments sur un problème mondial? », « Quels détails vas-tu changer afin de rédiger une nouvelle fin à cette histoire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des conjonctions indiquant un rapport de cause à effet (p. ex., « à cause de », « parce que », « alors » et « donc ») pour accroître la complexité d'un rapport.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., intégrer le vocabulaire tiré de murs de mots et de diagrammes de référence; utiliser des ressources imprimées et en ligne, comme un dictionnaire de synonymes ou un dictionnaire français).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels mots et expressions pourrais-tu ajouter à ton texte afin qu'il soit plus sophistiqué? », « Comment la liste/le mur de mots te permet-il de réutiliser des structures de phrases dans ta production écrite? », « Explique comment le fait d'utiliser un dictionnaire français t'a aidé dans ton choix de mots pour ton texte écrit. ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser une variété de locutions conjonctives (p. ex., « ainsi que », « bien que », « tandis que », « pour que », « tant que » et « de manière que ») pour lier les idées dans son travail écrit.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : utilisera des choix de mots, des éléments stylistiques et des conventions de rédaction afin d'établir un style personnel et un point de vue clair *(p. ex., intégrer des éléments graphiques et visuels et un langage descriptif dans un article traitant d'un enjeu de santé pour le journal de la classe; sélectionner des mots et des expressions servant à partager ses réactions à un enjeu mondial d'actualité abordé dans un forum en ligne; choisir des mots évocateurs pour créer un slogan).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la rédaction d'un article te permet-elle d'exprimer ton point de vue sur les bons choix nutritifs que les adolescents devraient faire? », « Comment un forum en ligne te donne-t-il l'occasion d'exprimer ton point de vue personnel sur des problèmes mondiaux? », « Comment évoquer tes sentiments sur un sujet d'actualité dans un slogan? ».

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des mots et des expressions convenant au contexte, créera une variété de textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis à l'aide d'une gamme de types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., créer une bande dessinée sur les relations existant au sein d'un groupe ou d'une communauté; créer une affiche pour informer les élèves des comportements sécuritaires à adopter durant des expériences scientifiques ou le cours d'éducation physique; créer du matériel promotionnel pour informer les adolescents des options de vie active offertes dans leur communauté; créer un panneau invitant à la propreté dans un parc, sur une plage ou dans un sentier local).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Selon toi, comment est-ce qu'une bande dessinée peut véhiculer un message? À qui ce message s'adresse-t-il? », « Comment est-ce que la présentation de tes idées et opinions peut contribuer d'une façon positive à ta communauté scolaire? », « De quelle manière peux-tu informer les autres à l'aide de textes multimédias? », « Comment le choix du texte médiatique contribue-t-il à la qualité de ton message et à l'atteinte de tes objectifs? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser une variété de modes et de temps de verbes (p. ex., *présent, impératif* et *conditionnel présent*) dans son matériel promotionnel.

D1.6 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de manière appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés *(p. ex., pronoms compléments d'objet indirect « y » et « en »; pronoms personnels compléments d'objet indirect « me », « te », « lui », « nous », « vous » et « leur »; verbes réguliers et irréguliers familiers au passé, au présent et au futur; conjonctions comme « car », « comme », « puisque », « afin que » et « si »; utilisation de l'*infinitif *en tant qu'*impératif*; pronoms disjoints « moi », « toi », « lui », « elle », « nous », « vous », « eux » et « elles »; pronom relatif « où » pour décrire le lieu ou le moment où est survenue l'action).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment peux-tu éviter de répéter une idée que tu as déjà mentionnée? », « Quels temps de verbe faut-il utiliser dans ton texte? Comment sais-tu que tu as utilisé les temps qui conviennent à la situation? », « Comment peux-tu relier deux idées dans ton texte écrit? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des pronoms compléments d'objet direct pour exprimer un point de vue personnel (p. ex., « Il me semble que... »).

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 7e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., générer des idées et les rassembler dans des schémas conceptuels ou des tableaux sémantiques; consigner et développer des idées en utilisant des notes; organiser ses idées à l'aide d'un organisateur graphique numérique; effectuer une séance de remue-méninges portant sur une liste de sujets de rédaction liés aux intérêts personnels).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce qu'un tableau référentiel te permet d'articuler tes idées pour un texte écrit? », « Comment les notes télégraphiques t'aident-elles à développer tes idées pour une production écrite? », « Comment est-ce que le fait d'organiser tes questions avant l'écriture pourrait t'aider à composer un texte? », « Comment le fait d'être conscient de tes intérêts peut-il contribuer à la fluidité de tes écrits? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer à l'élève comment utiliser des outils, comme des cartes heuristiques et des schémas conceptuels, pour générer et développer ses idées.

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons, en respectant les critères établis, et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt, en utilisant une gamme de stratégies *(p. ex., utiliser un organisateur graphique numérique pour planifier ses rédactions; examiner des exemples pendant la préparation en collaboration des critères de réussite avec l'enseignant et les pairs; utiliser un logiciel d'animation pour créer le scénarimage d'une nouvelle ou du scénario d'un film).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment un organisateur graphique t'aide-t-il à classifier tes idées avant ta production écrite? », « Comment est-ce que tu peux utiliser le texte de l'écriture partagée comme inspiration pour ton propre texte? », « De quelle façon les critères de succès t'aident-ils à dresser une rétroaction au sujet de ton travail d'écriture? », « Comment est-ce que la technologie t'aide à planifier ton projet d'écriture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de prêter attention au placement des pronoms compléments d'objet dans ses écrits.

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de textes écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié *(p. ex., consulter la rétroaction de ses pairs au moment de réviser le contenu de son texte; utiliser des critères de réussite convenus afin d'évaluer les forces et les faiblesses de son texte écrit et d'améliorer le produit final; faire la correction d'épreuves en utilisant les ressources accessibles en classe et des ressources technologiques; tenir compte de la mise en page et des caractéristiques d'un type de texte au moment de la production du produit final).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la rétroaction avec tes pairs t'aide-t-elle à réviser ta production écrite afin d'améliorer ton produit final? », « Comment est-ce que la présentation de ton document influencera la réaction de ton lecteur? », « Comment les éléments visuels et les caractéristiques du texte aident-ils ton lecteur à repérer l'information pertinente? », « Comment sais-tu que ton travail final satisfait aux attentes de la situation? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut discuter avec l'élève durant un exercice dirigé afin de l'aider à réviser, à modifier et à peaufiner sa rédaction.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à consigner les commentaires de ses pairs durant la révision en cours ou future de ses rédactions.

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, plusieurs stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., déterminer les organisateurs graphiques qui ont permis d'organiser efficacement les renseignements et les idées; tenir compte des commentaires des pairs au moment de déterminer les forces de sa rédaction et d'établir des objectifs d'apprentissage pour améliorer ses faiblesses; durant une réunion avec l'enseignant, discuter des objectifs d'amélioration de sa rédaction et établir une liste de vérification des étapes à suivre en particulier pour atteindre ces objectifs).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont tes forces et tes défis comme auteur? », « Comment les questions et commentaires générés par tes pairs, dans votre discussion, te permettent-ils d'améliorer tes habiletés et ton travail aujourd'hui et à l'avenir? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de tenir un journal d'apprentissage pour surveiller et mettre à jour ses objectifs d'apprentissage durant l'année.

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 7e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada, y compris des aspects de leur culture et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., rédiger un texte à propos des réalisations d'un individu ou d'un groupe des Amériques qui a contribué à* la francophonie*; créer une brochure à propos d'une occasion d'échange culturel dans une région francophone des Amériques; rédiger un texte d'opinion sur le rôle des sports dans diverses communautés francophones; rédiger un plan nutritionnel décrivant les choix d'aliments sains pour sa famille et une famille créole de la Louisiane en se fondant sur l'agriculture locale; comparer l'empreinte carbone d'une famille guadeloupéenne à celle de sa propre famille).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le fait d'écrire à propos des réalisations d'autrui nous permet-il d'évaluer les besoins de sa communauté? », « Comment ce projet d'écriture t'a-t-il sensibilisé à l'importance de bien connaître les centres d'intérêt de son partenaire pour un échange culturel? », « Comment le fait d'entrer dans la peau d'un personnage t'aide-t-il à comprendre sa culture? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des verbes au présent et au futur lorsqu'il rédige un texte sur une proposition d'échange culturel.

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., conventions des lettres de remerciement comportant différents niveaux de formalité; expressions et terminologie régionales de diverses communautés francophones; expressions idiomatiques régionales).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon peux-tu intégrer quelques exemples d'expressions idiomatiques et de régionalismes dans ton texte? », « Pourquoi est-il important de connaître quelques expressions pour se présenter dans différentes situations sociales? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser les formes affirmative et négative de l'*infinitif* suivies d'expressions impersonnelles (p. ex., « il est important de... », « il faut... » et « on doit... ») lorsqu'il rédige une note de remerciement.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones des Amériques à l'extérieur du Canada), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

8e année

Remarque : Les exemples de stratégies d'apprentissage linguistique figurant dans les contenus d'apprentissage pour chaque domaine (A1.1, A2.1, B1.1, B2.1, C1.1, C1.4, D2.1, D2.2 et D2.3) ne sont pas propres à chaque niveau, mais l'utilisation de ces stratégies par l'élève sera de plus en plus complexe à mesure qu'il progresse dans son parcours scolaire. L'élève apprendra à connaître ces stratégies grâce à la démonstration de celles-ci par le personnel enseignant et il aura de multiples occasions de les mettre en pratique dans différents contextes. On encouragera également l'élève à réfléchir à son utilisation des stratégies et à l'efficacité de celles-ci (A2.3, B2.3, C2.3 et D2.4).

Domaine A

Écoute

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

A1. Écoute aux fins de compréhension : déterminera le sens d'une variété de textes oraux en français en utilisant des stratégies d'écoute appropriées;

A2. Écoute aux fins d'interaction : interprétera des messages avec exactitude tout en interagissant en français à diverses fins et avec différents auditoires;

A3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes oraux en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et d'autres communautés dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et collectivités.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

A1. Écoute aux fins de compréhension

À la fin de la 8e année, l'élève :

A1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension orale** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension orale et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après l'écoute pour comprendre les messages explicites et implicites d'une variété de textes oraux en français, y compris des textes de plus en plus complexes *(p. ex., utiliser son expérience personnelle pour établir des liens préliminaires avant l'écoute d'un texte oral; créer une liste de questions pour orienter l'écoute; visualiser les événements principaux abordés durant une entrevue ou une lecture à voix haute; confirmer sa compréhension après l'écoute en analysant les prédictions faites avant l'écoute).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la visualisation durant l'écoute d'un texte renforce ta compréhension du message véhiculé par l'auteur? », « Après avoir fait l'écoute d'un texte, de quelle façon l'analyse de tes prédictions renforce-t-elle ta compréhension du message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser un journal d'apprentissage pour consigner et regrouper les renseignements entendus dans un texte sonore.

A1.2 **Compréhension de l'objet de l'écoute** : démontrera sa compréhension de l'objet de l'écoute dans une variété de situations *(p. ex., interpréter les principaux messages d'une chanson ou d'une publicité radiophonique; synthétiser les idées entendues dans un cercle de lecture; réaliser le portrait d'un personnage en se fondant sur une lecture à voix haute; prendre des décisions sur son cheminement futur durant une présentation orale sur les choix de cours au secondaire; réagir aux communiqués de presse sur des enjeux de santé d'actualité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'écoute des différents points de vue de tes camarades durant le cercle de lecture t'a permis de comprendre le texte présenté? », « Comment l'écoute de la présentation orale influencera-t-elle les décisions que tu prendras concernant le sujet présenté? », « Quelle influence est-ce que l'écoute de différents bulletins de nouvelles aura sur les choix que tu feras par rapport au problème présenté? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut demander à l'élève d'utiliser des verbes au futur lorsqu'il réagit à une présentation portant sur les choix de cours au secondaire.

A1.3 **Écoute du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens de divers textes oraux en français contenant des mots et des expressions familiers et inconnus sur une variété de sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., décrire les points de vue mentionnés durant un débat; utiliser des organisateurs graphiques pour souligner les idées principales d'une présentation orale; résumer le point de vue d'un porte-parole sur un enjeu environnemental; déterminer les messages des paroles d'une chanson).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon l'écoute du débat sur l'actualité politique te permet-elle d'exprimer une opinion sur les points de vue entendus en utilisant les marqueurs de relation suivants : "premièrement", "puisque", "alors que", "enfin", "ainsi que", "tandis que"? », « Après avoir écouté le discours d'un porte-parole d'un organisme politique sur le réchauffement climatique, comment peux-tu exprimer ton point de vue en réponse au message? », « Dans quelle mesure les mots choisis par l'auteur d'une chanson patriotique t'aident-ils à découvrir le message implicite? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des stratégies et des outils organisationnels, comme la prise de notes, les tableaux comparatifs ou les schémas conceptuels, pour synthétiser les idées entendues pendant une présentation ou un débat.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des amorces de phrases, comme « puisque », « donc », « pourtant », « alors que », « par conséquent » et « cependant », pour expliquer le message d'une chanson.

A1.4 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : évaluera l'efficacité du traitement et de la présentation d'idées et d'information dans une variété de textes médiatiques oraux sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., réagir à une publicité d'un organisme de défense des droits de la personne; exprimer une opinion sur les messages d'une publicité télévisée destinée aux jeunes enfants; parodier un reportage médiatique).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment le message implicite d'une publicité télévisée visant les jeunes enfants te fait-il réagir au pouvoir qu'ont les médias sur nos vies, et pourquoi? », « Est-ce que la présentation du message était efficace? Qu'est-ce que l'auteur aurait pu faire pour rendre son message plus efficace? », « Comment un bulletin de nouvelles peut-il se prêter à la parodie? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser divers temps de verbes pour exprimer ses opinions au sujet d'une campagne publicitaire.

A2. Écoute aux fins d'interaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

A2.1 **Utilisation de stratégies d'écoute interactives** : connaîtra et utilisera des stratégies d'écoute interactives convenant à diverses situations tout en participant à une variété d'interactions prolongées dans des contextes sociaux et scolaires familiers *(p. ex., poser des questions pertinentes pour obtenir d'autres renseignements; paraphraser les propos pour en clarifier le sens; démontrer de l'intérêt envers ce qui est dit durant une présentation en formulant des commentaires et en posant des questions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la formulation de questions te prépare-t-elle à interagir lors d'une discussion de groupe sur un sujet d'actualité? », « Durant un débat, dans quelle mesure le fait de paraphraser en utilisant les expressions et mots de relation suivants ("Si j'ai bien compris…", "D'après ce que j'ai compris, tu veux dire que…") t'aide-t-il à clarifier les idées exprimées? », « Comment est-ce qu'une liste de questions pourrait t'aider à interagir avec tes camarades de classe pour expliquer ton point de vue? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser un organisateur graphique, comme un tableau d'enquête, pour formuler des questions durant une entrevue, un débat ou une discussion en groupe.

A2.2 **Interaction** : répondra avec compréhension à ce que les autres disent en participant à une variété d'interactions sur des sujets scolaires, familiers et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., paraphraser les différents points de vue exprimés dans une discussion sur un mode de vie sain; durant une entrevue, préparer, poser et adapter les questions selon les réponses du locuteur; réagir à l'opinion du locuteur; réagir aux idées et aux opinions présentées dans des situations en petit ou en grand groupe).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que ta compréhension des arguments présentés dans un débat te permet de participer activement à la discussion et de partager ton opinion, ta perspective? Qu'est-ce que tu peux faire quand tu ne comprends pas? », « Comment est-ce que tu peux montrer que tu comprends le point de vue de la personne qui parle pendant un échange virtuel ou face à face? », « Quelle information mise en commun lors d'une discussion t'aide à mieux comprendre et à mieux répondre aux questions posées? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser divers temps de verbes pour exprimer son opinion durant un débat ou une interaction en classe.

A2.3 **Métacognition** : (a) décrira les facteurs qui l'empêchent d'écouter de manière efficace et les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'écoute; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant qu'auditeur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'écoute *(p. ex., tenir compte des commentaires des pairs au moment de réfléchir à ses faiblesses et d'établir les objectifs d'amélioration de ses compétences en matière d'écoute; enregistrer un échange authentique avec des pairs et l'utiliser pour déterminer les prochaines étapes d'amélioration de ses compétences en matière d'écoute; consulter une liste de vérification fondée sur les critères de réussite pour déterminer les stratégies d'écoute pouvant être utiles pendant une discussion en groupe)*.

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la rétroaction d'un pair te permet-elle d'identifier tes prochains défis liés à l'écoute durant une interaction de groupe? », « Dans quelle mesure l'anticipation des réponses des autres durant une discussion de groupe affectera-t-elle ta participation aux échanges et améliorera-t-elle tes habiletés d'écoute active? », « De quelle façon une liste de critères d'évaluation te permet-elle d'identifier les stratégies d'écoute qui sont efficaces pour toi? », « Comment la détermination des stratégies d'écoute qui t'aident avant, durant et après une activité d'écoute te permet-elle de planifier les prochaines étapes pour améliorer tes habiletés d'écoute? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser le *conditionnel présent* et le *conditionnel passé* au moment de réfléchir à ses compétences en matière d'écoute.

A3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

A3.1 **Sensibilisation interculturelle** : à partir de l'information tirée de textes oraux en français, identifiera les communautés francophones de France, découvrira les aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles et sa propre communauté ainsi que d'autres *(p. ex., écouter des descriptions de destinations touristiques en France ainsi qu'en cerner et en décrire les points d'intérêt importants; cerner les messages, les valeurs ou les thèmes importants ou intéressants dans des chansons d'artistes français;*

écouter/visionner une émission sur la cuisine française et décrire les plats préparés; visionner une vidéo fictive ou documentaire portant sur les aspects de la vie en France et établir des liens avec sa propre communauté; écouter un balado d'une communauté ou d'un groupe de France portant sur des célébrations ou des traditions et déterminer la manière dont sa nouvelle compréhension lui permet de se rapprocher davantage des membres de cette communauté).

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels liens fais-tu entre ta propre situation et le message ou le personnage de la chanson? Est-ce que la chanson t'a aidé à mieux comprendre la situation des jeunes dans cette communauté? », « Quels sont les liens que tu as faits entre les valeurs et les traditions culturelles présentées dans le texte et tes propres traditions culturelles? ».

A3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes oraux en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., expressions propres aux antécédents des différents locuteurs; prononciations dans les différentes régions de France; utilisations appropriées des différents registres de langue).*

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon les expressions entendues au cours de l'entrevue d'une personnalité connue te permettent-elles de comprendre le dialogue entre l'intervieweur et l'interviewé? », « Quelles stratégies te permettent de reconnaître les accents des personnes parlant français? », « Quelles sont les expressions et les interjections que les ados utilisent? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à prêter attention aux différentes interactions orales et les consigner dans son dictionnaire personnel, son mur de mots ou son journal d'apprentissage.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones en France), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine B

Expression orale

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

B1. Expression orale aux fins de communication : communiquera oralement de l'information et des idées en français en utilisant diverses stratégies d'expression orale et un langage approprié à l'âge et au niveau scolaire convenant à l'auditoire et à l'objet;

B2. Expression orale aux fins d'interaction : participera à des interactions orales en français à diverses fins et avec différents auditoires;

B3. Compréhension interculturelle : dans ses communications orales, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que de l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

B1. Expression orale aux fins de communication

À la fin de la 8e année, l'élève :

B1.1 **Utilisation de stratégies de communication orale** : connaîtra une gamme de stratégies d'expression orale et les utilisera de façon appropriée pour s'exprimer clairement et de manière cohérente en français à diverses fins et auprès d'une variété d'auditoires *(p. ex., ajuster le volume et le ton pour retenir l'attention de l'auditoire; faire des pauses marquées afin de créer du suspense; utiliser la terminologie et le vocabulaire propres au sujet et à l'auditoire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle importance aura le ton de ta voix et ton expression faciale lors d'un reportage? », « Pourquoi faut-il adapter ta voix, ton débit et ton expression quand tu fais un jeu de rôle pour un auditoire spécifique? », « Dans quelle mesure le vocabulaire que tu choisis aura-t-il une influence sur la compréhension du message par l'auditoire visé? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser les temps passés appropriés pour raconter un événement d'actualité ou une expérience personnelle.

B1.2 **Production de communications orales** : produira des messages préparés, répétés et spontanés en français contenant des renseignements et des idées sur des sujets scolaires et des questions d'intérêt personnel en se servant d'aides contextuelles, auditives et visuelles *(p. ex., réciter un monologue dans la peau d'un important personnage historique; présenter un diaporama sur les tendances en matière d'immigration; donner des directives pour diriger la classe pendant l'activité physique quotidienne; communiquer ses pensées et ses sentiments sur un enjeu social ou environnemental par le truchement des paroles d'un rap ou d'une chanson).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels éléments d'expression orale te serviront lors de la présentation d'un monologue? », « Quels conseils peux-tu donner à quelqu'un qui doit animer une activité physique? », « Comment choisiras-tu l'information importante à communiquer pendant ta présentation? », « Dans quelle mesure un rap ou une chanson te permettent-ils de communiquer ton opinion et tes émotions au sujet d'un événement d'actualité que tu as entendu à la radio? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant et les élèves peuvent préparer ensemble des documents de référence décrivant les compétences efficaces en matière de présentation.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des amorces de phrases, comme « Je pense que... », « Selon moi... », « Je crois que... » et « Cela me fait penser à... », lorsqu'il joue le rôle d'un personnage historique.

3. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser l'*impératif* pour donner des directives durant une leçon.

B1.3 **Expression orale fluide** : parlera en utilisant un rythme régulier, l'intonation appropriée et la prononciation exacte dans le cadre de communications préparées, répétées et spontanées sur une variété de sujets scolaires et pertinents sur le plan personnel en utilisant des expressions et des mots familiers *(p. ex., utiliser les pauses et l'accentuation appropriées pour clarifier les idées importantes; varier l'intonation et le ton de la voix pour poser des questions).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles expressions t'aident à mieux exprimer ton opinion? Pourquoi est-il plus facile de faire part de ton opinion à propos de sujets familiers? », « Pourquoi est-il important de varier ton expression, ton intonation et le ton de ta voix quand tu parles? », « Comment est-ce que les autres sauront que tu poses une question? ».

B1.4 **Création de textes médiatiques** : créera une variété de textes médiatiques oraux de plus en plus complexes en utilisant des formules, des conventions et des techniques convenant à l'objet de la communication et à l'auditoire *(p. ex., créer une présentation*

multimédia sur un enjeu social ou environnemental; enregistrer une publicité radiophonique promouvant des écoles saines; créer une vidéo sur l'importance d'un mode de vie sain chez les jeunes adultes; créer un message d'intérêt public sur les avantages d'acheter des aliments produits localement).

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure le fait de créer une annonce publicitaire à la radio a-t-il une influence sur les choix que tes pairs et toi-même ferez concernant votre alimentation? », « Comment est-ce que la production d'une vidéo sur l'importance de la vie saine et active te fait réfléchir davantage aux choix que toi et tes pairs ferez pour demeurer en santé? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des verbes au futur pour expliquer l'influence du mode de vie sur la santé.

B2. Expression orale aux fins d'interaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

B2.1 **Utilisation de stratégies d'interaction orale** : démontrera sa compréhension des comportements appropriés en matière d'expression orale dans une variété de situations *(p. ex., respecter les rôles établis pendant un travail de groupe, comme l'enseignement réciproque; réagir aux indices non verbaux; adapter son registre de langue et son rythme à l'auditoire).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Qu'est-ce qui t'aide à présenter ton point de vue à tes camarades? », « Dans quelle mesure un contact visuel constant aura-t-il une influence sur la communication de ton message? ».

B2.2 **Interaction** : participera à des interactions orales répétées et spontanées, dans des contextes sociaux et scolaires, sur des sujets scolaires et pertinents sur le plan personnel *(p. ex., participer à une table ronde sur les passe-temps, les événements d'actualité, les cheminements de carrière potentiels, les espoirs ou les ambitions; improviser une conversation entre un élève participant bientôt à un programme d'échange et sa famille d'accueil; discuter d'une situation de planification urbaine, comme les types d'installations qui devraient être construits pour les jeunes ou les aînés; établir des normes de travail de groupe dans le cadre d'une discussion; participer à une activité quatre coins portant sur l'efficacité de la bande-annonce d'un film; enseigner aux pairs comment utiliser une application informatique; participer à un débat sur un enjeu environnemental d'actualité).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure les pronoms indéfinis, tels que "rien, personne, plusieurs, tous, etc.", lors d'une table ronde sur les buts et les ambitions des jeunes adolescents t'aident-ils à renforcer ton point de vue sur le sujet? », « Comment l'improvisation lors d'une conversation te donne-t-elle l'occasion de parler spontanément et avec aisance? », « De quelle façon le conditionnel présent t'aide-t-il à préciser tes idées lors d'une discussion sur toutes les situations de planification? », « De quelle façon l'activité "Quatre coins" t'aide-t-elle à développer ta pensée

critique et à convaincre tes pairs d'adopter ton point de vue sur la publicité d'un film que tu as vue? », « De quelle façon le fait d'être un mini-prof durant une leçon sur l'usage de la technologie t'a-t-il aidé à déterminer la structure langagière que tu as dû utiliser? », « Quelles sont les structures langagières qui te seront utiles pour préparer ton débat sur un événement d'actualité touchant l'environnement? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser l'expression impersonnelle « il faut que » suivie du *subjonctif présent* des verbes irréguliers courants (p. ex., « avoir », « être », « aller », « faire » et « savoir »).

2. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser des expressions comme « il est vrai que… », « évidemment », « sans aucun doute », « ainsi que » et « tandis que » lors d'un débat.

B2.3 **Métacognition** : (a) décrira les stratégies jugées utiles avant, pendant et après l'expression orale visant à communiquer efficacement; (b) cernera ses forces et ses faiblesses en tant que locuteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière d'expression orale *(p. ex., effectuer un débreffage et discuter avec un pair des stratégies utilisées pour attirer et maintenir l'attention de l'auditoire durant une présentation théâtrale; réfléchir à l'efficacité des choix de mots durant une tâche d'improvisation en établissant des objectifs d'amélioration de l'usage du vocabulaire français pendant une discussion).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure la rétroaction de tes pairs/ton enseignant à la suite de ta présentation orale te permet-elle de te fixer des buts pour t'améliorer lors d'une prochaine présentation orale? », « Comment une réflexion sur l'efficacité de ton choix de mots lors d'une improvisation peut-elle influencer le développement de buts afin d'améliorer ton expression orale? », « Comment une discussion de groupe sur les stratégies à utiliser lors de situations parlées te permet-elle d'améliorer les stratégies que tu utilises déjà et celles que tu voudrais utiliser? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser la formulation « je peux » lorsqu'il réfléchit à la rétroaction reçue après une présentation orale.

2. Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des verbes au futur pour évaluer les stratégies à employer dans de futures situations d'expression orale.

B3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

B3.1 **Sensibilisation interculturelle** : communiquera oralement des renseignements sur des communautés francophones de France, y compris des aspects de leurs cultures et leur contribution à *la francophonie* et au monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., utiliser une présentation audiovisuelle pour décrire des points d'intérêt importants, la cuisine locale et [ou] les traditions et coutumes en France; déterminer et expliquer les raisons d'apprendre le français; créer une publicité sur les avantages à vie de l'apprentissage d'une langue et de découverte d'autres cultures, y compris un nombre accru de possibilités de carrières, d'emplois d'été, d'établissement de relations amicales et de voyages; cerner des exemples d'utilisation du français dans son environnement immédiat et en faire un compte rendu).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure un échange sur les éléments culturels qui incitent les touristes à visiter certains endroits te permet-il de prendre conscience de ceux qui reflètent ta propre communauté et pourquoi? », « Comment est-ce que la publicité qui promeut le français sur le marché du travail influence ton opinion sur la valeur de l'apprentissage de la langue française? ».

B3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : déterminera les conventions sociolinguistiques associées aux diverses situations sociales existant au sein de différentes communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans le cadre d'interactions orales *(p. ex., langage formel et informel convenant au contexte et à l'auditoire; formalités de présentation dans différentes communautés francophones; expressions familières, idiomes et gestes convenant à différents milieux).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure le fait de comparer des mots de présentation de communautés francophones différentes te permet-il d'analyser le langage spécifique à chacune et de te renseigner sur les choix que tu feras pour te présenter? », « Dans quelle mesure les mots que tu utilises sont-ils influencés par le public à qui tu dois t'adresser et pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser le *conditionnel présent* et le *conditionnel passé* pour expliquer le langage convenant à différents auditoires.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones en France), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine C

Lecture

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

C1. Compréhension de lecture : déterminera le sens d'une variété de textes en français en ayant recours à un éventail de stratégies de compréhension de lecture;

C2. Objet, forme et style : définira le ou les objets, les caractéristiques d'une variété de types de textes réels et adaptés, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques;

C3. Compréhension interculturelle : démontrera sa compréhension de l'information contenue dans des textes en français sur des aspects de la culture de différentes communautés francophones et autres dans le monde ainsi que des conventions sociolinguistiques du français utilisées dans diverses situations et communautés.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

C1. Compréhension de lecture

À la fin de la 8e année, l'élève :

C1.1 **Utilisation de stratégies de compréhension de lecture** : connaîtra une gamme de stratégies de compréhension de lecture et les utilisera de façon appropriée avant, pendant et après la lecture pour comprendre une variété de textes en français, avec du soutien approprié *(p. ex., cerner l'idée principale et les détails importants; utiliser la visualisation et les comparaisons avec des images tirées d'autres sources afin de clarifier les détails des personnages, des scènes ou des concepts; tirer des conclusions à partir des éléments visuels pour déterminer les messages explicites et implicites).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment ta visualisation et tes comparaisons avec les images durant la lecture d'un texte médiatique t'aident-elles à clarifier les concepts, les scènes et les détails concernant les personnages? », « Comment les éléments d'une affiche publicitaire t'aident-ils à déduire le message de l'auteur, et pourquoi? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des amorces de phrases, comme « Je pense que... », « Cela me fait penser à... » et

« J'imagine que... », pour tirer des conclusions sur un texte ou décrire ce qu'il visualise pendant sa lecture.

C1.2 **Lecture du sens** : démontrera sa compréhension de l'intention et du sens d'une variété de textes en français abordant des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec du soutien approprié *(p. ex., déterminer et aborder les éléments de l'histoire dans le cadre d'une simulation d'entrevue avec l'auteur; après une lecture à voix haute, créer une animation qui résume une partie du texte; après la lecture partagée des paroles d'une chanson, composer un couplet supplémentaire; cibler les sites d'offres d'emploi intéressants et expliquer les compétences recherchées en fonction des responsabilités affichées; déterminer les détails qui rendent un scénario crédible; explorer et parcourir un texte non fictif pour en extraire des renseignements à l'aide des titres, des sous-titres, des en-têtes et des références en marge).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles questions peux-tu poser à l'auteur afin de déterminer son message? », « Qu'est-ce que tu peux faire afin de représenter le point de vue de l'auteur? », « Quel est le message implicite de l'auteur? Comment peux-tu l'exprimer en composant des couplets supplémentaires pour les paroles de la chanson? », « Comment est-ce que l'information présentée dans des sites Internet sur les possibilités d'emplois dans ta communauté t'aide à faire des choix pour l'avenir? », « Dans quelle mesure le fait de cerner les détails de l'histoire que tu lis te permet-il de déterminer la plausibilité de celle-ci? », « De quelle façon les titres, les sous-titres et les références dans les marges d'un texte informatif t'aident-ils à extraire l'information? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des adjectifs et d'autres éléments de langage descriptif dans des paroles de chanson.

C1.3 **Lecture fluide** : lira une variété de textes en français sur des sujets familiers, scolaires et d'intérêt personnel qui contiennent du vocabulaire et des structures linguistiques de plus en plus complexes à un débit acceptable et avec une expression suffisante pour en transmettre le sens en se servant de divers indices *(p. ex., lire pour divertir une classe de jeunes en utilisant l'accentuation, des intonations et des formulations appropriées; lire une déclaration relative à un événement d'actualité devant ses pairs en adoptant l'intonation que dicte la ponctuation).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelles sont les stratégies que tu auras besoin d'utiliser pour lire une histoire à un auditoire plus jeune, et pourquoi? », « Comment la ponctuation d'un texte dictera-t-elle l'intonation que tu utiliseras pour lire un communiqué d'actualités? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des stratégies préalables à la lecture, comme surligner les mots apparentés et familiers, pour améliorer la fluidité et la compréhension pendant la lecture à voix haute.

C1.4 **Enrichissement du vocabulaire** : connaîtra et utilisera une variété de stratégies pour enrichir son vocabulaire par la lecture *(p. ex., analyser des parties de mots et repérer les mots familiers et apparentés semblables à des mots de sa langue maternelle; créer une liste personnelle de mots relatifs aux mathématiques; utiliser les relations symbole-son entre les lettres de l'alphabet et les sons qu'elles représentent afin de reconnaître les mots déjà entendus).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quand tu lis un texte, dans quelle mesure les mots apparentés et les mots familiers te permettent-ils de faire des liens avec le vocabulaire de ta première langue? », « Comment les mots familiers inscrits dans ton journal de maths te sont-ils utiles pour résoudre des problèmes mathématiques? », « De quelle façon la relation entre les sons et les lettres de l'alphabet t'aide-t-elle à développer ton vocabulaire de français? ».

C1.5 **Évaluation de textes médiatiques et réaction à ceux-ci** : évaluera l'efficacité du traitement et de la présentation des idées et des renseignements tirés d'une variété de textes médiatiques sur des sujets familiers, scolaires et pertinents sur le plan personnel, avec l'aide de l'enseignant au besoin *(p. ex., rédiger un commentaire pour ou contre les opinions exprimées dans un billet de blogue; évaluer les stéréotypes présentés dans des publicités imprimées; analyser les messages présentés dans les slogans et les logos de différentes entreprises et leur influence sur les consommateurs; décrire la façon dont les paroles d'une chanson en transmettent le message; lire des publicités sur des articles pour la rentrée scolaire et en analyser l'influence sur les choix des jeunes, y compris les siens; expliquer l'influence des revues de mode sur le style vestimentaire des jeunes adultes; comparer le traitement dans divers médias imprimés d'un enjeu environnemental comme l'exportation de l'eau).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Après avoir lu le message d'un auteur sur son blogue, qu'est-ce que tu veux lui dire à propos de son opinion? Quelles sont tes réactions personnelles? Comment peux-tu exprimer ton opinion d'une manière efficace et polie? », « Dans les publicités que tu as lues, quels sont les éléments qui t'ont permis de reconnaître les stéréotypes? », « Comment est-ce que la mode pour les jeunes adultes est influencée par les revues de mode? Comment est-ce que ces textes exercent une influence sur les choix que tu fais? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à partager son opinion et ses réactions sur des textes médiatiques dans un forum de classe en ligne.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à étudier les techniques utilisées pour promouvoir différents articles afin de l'aider à remettre en question les messages présentés dans divers médias.

C2. Objet, forme et style

À la fin de la 8e année, l'élève :

C2.1 **Objets des types de textes** : définira le ou les objets d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques *(p. ex.,* poème – *exprimer des sentiments ou des idées;* média/journal en ligne – *informer sur les événements et les enjeux d'actualité;* compte rendu – *décrire et analyser une expérience ou un événement;* revues – *publier des articles sur un sujet en particulier;* autobiographie – *partager ses expériences et ses réflexions personnelles;* relevé de carte de crédit – *montrer l'origine et le montant des achats facturés ainsi que le solde dû).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quel est le but de ce journal? Comment le sais-tu? », « De quelle façon les magazines variés que tu choisis de lire reflètent-ils tes intérêts? », « Pourquoi est-ce que cet auteur a choisi d'écrire son autobiographie? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des pronoms possessifs (p. ex., « le mien », « le tien », « le sien », « les leurs » et « la mienne ») pour discuter de son expérience de lecture de types de textes différents.

C2.2 **Caractéristiques et éléments stylistiques des types de textes** : déterminera certaines caractéristiques et (ou) certains éléments stylistiques d'une variété de types de textes, y compris les formes fictives, informatives, illustrées et médiatiques, et expliquera comment ils aident à transmettre des messages explicites et implicites, avec le soutien et les conseils de l'enseignant *(p. ex.,* album de bande dessinée – *images et texte servant à raconter une histoire;* affiche ou dépliant – *langage descriptif, légendes, titres, images, couleurs, ponctuation et polices;* calendrier – *grilles, caractères gras et icônes des dates et événements importants).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Pourquoi l'auteur a-t-il utilisé cette couleur pour le texte/les mots sur cette affiche? », « Quels éléments de style est-ce que l'auteur a bien utilisés pour appuyer son message? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève de cerner les procédés stylistiques comme l'onomatopée dans un album de bande dessinée pour comprendre le sens du texte.

C2.3 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre de conversations avec l'enseignant et ses pairs, quelques stratégies jugées utiles avant, pendant et après la lecture pour comprendre les textes; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que lecteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de lecture *(p. ex., reconnaître à quel moment il a cessé de comprendre; déterminer les stratégies de lecture utilisées efficacement).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Selon toi, quelles sont les stratégies nécessaires pour être un bon lecteur? Justifie ta réponse. ».

C3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

C3.1 **Sensibilisation interculturelle** : utilisera des renseignements tirés d'une variété de textes en français, reconnaîtra les communautés francophones de France, découvrira des aspects de leurs cultures et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., lire des brochures touristiques de différentes régions de France pour cerner les éléments de la vie quotidienne et de la culture de chacune; lire des menus de restaurants de différentes régions de France et comparer les plats à ceux de sa propre communauté; utiliser une encyclopédie en ligne et des cartes de France pour en repérer les régions et les villes principales, et discuter de l'agriculture locale; déterminer les symboles, les personnalités, les points d'intérêt, les organismes et les traditions de la France et d'anciennes colonies françaises; cerner et comparer des enjeux environnementaux préoccupants en France et au Canada; lire des brochures promotionnelles ou des publicités sur les avantages de l'apprentissage d'une autre langue, comme les possibilités de carrières, d'emplois d'été, d'établissement de relations amicales et de voyages, et décrire celles qui présentent un intérêt).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que la lecture de différentes brochures touristiques peut influencer ton choix de destination pour tes vacances? », « Dans quelle mesure la lecture de différents menus de restaurant t'informe-t-elle sur les habitudes alimentaires des cultures de ta communauté et te sensibilise-t-elle aux choix qui te sont offerts? ».

C3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : en utilisant des renseignements tirés de textes en français, déterminera les conventions sociolinguistiques utilisées dans un éventail de situations dans diverses communautés francophones* et en démontrera sa compréhension *(p. ex., mots et expressions propres à certaines régions; registres de langue utilisés dans les lettres personnelles et la correspondance commerciale; comparaison de l'utilisation du langage argotique/familier à celle du français « standard » dans des affiches, des dessins animés, des albums de bande dessinée ou des publicités; expressions de remerciement et formules d'excuses ou d'invitation utilisées dans différentes communautés francophones).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les compositeurs ont présenté leurs messages dans les textes? Quel langage est-ce qu'ils ont utilisé? À qui s'adressent ces textes? Comment le sais-tu? ».

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones en France), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Domaine D

Rédaction

ATTENTES

À la fin de la 8e année, l'élève :

D1. Objectif, auditoire et forme : écrira en français dans diverses formes, à des fins diverses et pour différents auditoires en utilisant ses connaissances du vocabulaire et des éléments stylistiques afin de communiquer clairement et efficacement;

D2. Processus de rédaction : utilisera les étapes du processus de rédaction – y compris les exercices préalables à l'écriture, la rédaction de brouillons, la révision, la modification et la publication – pour élaborer et organiser le contenu, préciser les idées et l'expression, corriger les erreurs et présenter son travail de manière efficace;

D3. Compréhension interculturelle : dans ses travaux écrits, démontrera qu'il est conscient des aspects culturels des diverses communautés francophones et autres dans le monde ainsi que l'utilisation appropriée des conventions sociolinguistiques de la langue française dans une variété de situations.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

D1. Objet, auditoire et forme

À la fin de la 8e année, l'élève :

D1.1 **Détermination de l'objet et de l'auditoire** : déterminera l'objet de la rédaction et l'auditoire des textes en français qu'il prévoit de créer *(p. ex., persuader quelqu'un de continuer d'étudier le français au secondaire; soutenir les initiatives environnementales de l'école au moyen d'un dépliant ou d'une brochure de campagne; dans un journal, décrire le point de vue d'un survivant à une catastrophe naturelle; accroître la sensibilisation à une campagne d'équité, comme le Rêve de Shannen).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels sont les mots persuasifs que tu choisiras pour souligner l'importance de poursuivre des études en français? », « Quel langage utilise-t-on pour exprimer clairement les initiatives environnementales de ton

école? », « Comment est-ce qu'un journal intime exprimant le point de vue d'une victime d'un désastre environnemental te permet de comprendre ses émotions et ses expériences? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut suggérer d'utiliser des expressions impersonnelles, comme « C'est essentiel... », « Il est primordial... » et « Il est capital... », dans des textes persuasifs.

2. Durant une séance de rédaction partagée, le personnel enseignant peut démontrer et encourager l'utilisation d'une variété de types (p. ex., déclaratif, impératif, interrogatif et exclamatif) et de longueurs de phrases pour maintenir l'intérêt du lecteur.

D1.2 **Rédaction dans une variété de formes** : rédigera une variété de textes en français pour transmettre de l'information, des idées et des opinions à propos de sujets scolaires et pertinents sur le plan personnel en suivant des modèles convenant à l'objet de la rédaction et en mettant en pratique ses connaissances des éléments stylistiques et structurels de base de chaque forme *(p. ex., rédiger un mémoire ou un article du point de vue d'un nouvel arrivant au Canada ou d'une personne touchée par un enjeu social; rédiger un poème en prose sur l'importance du jour du Souvenir, du Day of Pink ou de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale; rédiger un rapport sur un enjeu environnemental pour persuader ses pairs d'agir dans leur communauté; rédiger le dialogue ou le scénario d'une courte pièce de théâtre sur un personnage historique, comme Louis Riel ou George-Étienne Cartier).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que tu peux organiser tes idées dans l'écriture d'un article pour raconter l'expérience d'un immigrant? », « Comment est-ce que tu peux mieux comprendre les expériences des autres quand tu écris de leur point de vue? », « Quel type de texte t'aidera à souligner l'importance de reconnaître les sacrifices et la bravoure des héros et héroïnes canadiens? », « Quels sont les éléments d'un rapport qui te permettent de persuader tes pairs d'agir pour faire une différence dans votre communauté? ».

Conseils pédagogiques :

1. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à utiliser des expressions comme « premièrement », « deuxièmement », « tout d'abord », « ensuite » et « après que » pour organiser ses idées.

2. Le personnel enseignant peut encourager l'élève à vérifier la position des adverbes avec la forme positive et négative des verbes composés (p. ex., « Ils ont bien présenté le produit » et « Les compagnies ne sont pas souvent trouvées responsables des actions des gens ») lorsqu'il rédige un rapport.

3. Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève de prêter une attention particulière à la position des pronoms compléments d'objet avec des verbes composés (p. ex., « Il lui a dit... » et « Elle l'a mentionné... ») et l'*infinitif* (p. ex., « Il voulait nous dire que... ») lorsqu'il rédige un dialogue ou un scénario.

D1.3 **Enrichissement du vocabulaire** : confirmera le sens des mots et examinera, approfondira et variera les choix de mots au moyen de diverses ressources *(p. ex., utiliser un dictionnaire de synonymes pour enrichir son vocabulaire; utiliser des dictionnaires français en ligne et imprimés pour confirmer le sens; utiliser des sources imprimées et en ligne pour trouver des renseignements sur l'origine des mots; intégrer les nouveaux mots tirés de textes de fiction et non romanesques dans sa rédaction; utiliser le vocabulaire tiré du mur de mots et des éléments visuels de la classe dans son contexte).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quelle est la ressource que tu trouves la plus efficace pour élargir ton vocabulaire? Est-ce que cette source est fiable? Comment le sais-tu? », « Comment les livres narratifs et informatifs te permettent-ils de clarifier la compréhension des mots que tu as choisis pour ta production écrite? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut encourager l'élève à rédiger un texte en utilisant le nouveau vocabulaire ainsi que les expressions rencontrées dans d'autres sujets et durant des séances d'écoute et de rédaction.

D1.4 **Utilisation d'éléments stylistiques** : utilisera des choix de mots, des éléments stylistiques et des conventions de rédaction pour établir un style personnel et un point de vue clair *(p. ex., utiliser la comparaison pour illustrer une idée; utiliser un vocabulaire spécialisé et une terminologie propre au sujet de la rédaction; créer une bande dessinée en utilisant des idiomes pour décrire un enjeu politique; utiliser un langage émotif pour évoquer une réaction à une expérience ou à un événement passé).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Quels traits d'écriture t'aideront à communiquer ton message? », « Comment est-ce que les expressions idiomatiques et les onomatopées pourraient t'aider à exprimer ton opinion sur un événement politique actuel dans ta bande dessinée? », « Quelles figures de style t'ont aidé à articuler tes pensées lors de la description d'une expérience que tu as vécue? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser les formes comparative et superlative de « bien » (c.-à-d. « mieux »/« le mieux ») et de « mal » (c.-à-d. « pire »/« la pire ») pour exprimer son opinion.

D1.5 **Création de textes médiatiques** : en utilisant des mots et des expressions convenant au contexte, créera une variété de textes médiatiques en français à des fins particulières et pour des auditoires précis, à l'aide d'une gamme de types de médias ainsi que des conventions et des techniques propres au type choisi *(p. ex., adapter une nouvelle sous forme de bande dessinée ou de présentation multimédia; concevoir une page Web faisant la promotion de décisions financières éclairées; créer une campagne publicitaire afin d'accroître la sensibilisation à un sujet relatif à la société, à l'environnement ou à la santé; créer un diaporama expliquant les menaces qui pèsent sur les animaux en voie de disparition au Canada et décrivant les solutions possibles).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment l'adaptation d'une histoire courte en bande dessinée te permet-elle de cibler des éléments d'écriture précis? », « Quels éléments incorporeras-tu dans le site web? », « Comment choisis-tu des images pour

la création d'une page publicitaire sur le bien-être des adolescents? Comment est-ce que ces images appuient ton message? ».

Conseils pédagogiques : Durant une séance de rédaction partagée, le personnel enseignant peut souligner l'utilisation et l'accord de l'adjectif « tout » (p. ex. « tout le monde », « toutes les personnes » et « On a tous apprécié le message »).

D1.6 **Utilisation des conventions linguistiques** : communiquera clairement le sens en utilisant les éléments du discours de manière appropriée et en respectant les conventions relatives à l'orthographe, à l'ordre des mots et à la ponctuation appropriés *(p. ex., position des pronoms compléments d'objet suivis de l'*impératif*, comme « Expliquez-moi votre raisonnement » et « Donne-lui le message »; pronoms relatifs indéfinis, comme « ce qui » et « ce que »; utilisation de pronoms indéfinis, comme « on », « rien », « personne », « tout », « plusieurs », « aucun[es] », « quelqu'un[e] », « quelque chose », « certain[e]s » et « chacun[e] », pour éviter les répétitions et varier la structure des phrases; mots et expressions de transition;* imparfait *et* passé composé*; expression de possibilité ou de souhait en utilisant des verbes réguliers et irréguliers au* conditionnel présent*; expression « il faut » suivie de verbes fréquemment utilisés au* subjonctif présent*, comme « Il faut que tu arrives avant 13 h »; expressions conjonctives comme « ainsi que » et « tandis que »).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que les ressources de la classe t'aident à vérifier l'orthographe des nouveaux mots? », « Pourquoi est-il important de vérifier le placement de certains adjectifs? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut rappeler à l'élève d'utiliser des mots et des expressions de transition (p. ex., « ensuite », « aussi », « car », « puisque », « cependant » et « néanmoins ») pour clarifier les liens entre les idées et améliorer la fluidité de son travail écrit.

D2. Le processus de rédaction

À la fin de la 8e année, l'élève :

D2.1 **Génération, développement et organisation des idées** : générera, développera, mettra au point et organisera des idées à des fins de rédaction au moyen d'une variété de stratégies et de ressources imprimées, électroniques et autres, suivant le cas *(p. ex., utiliser des tableaux, des diagrammes et des critères de réussite pour sélectionner et organiser ses idées de rédaction; classer les idées par ordre d'importance; utiliser des modèles organisationnels comme la relation de cause à effet).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment est-ce que l'établissement de critères de réussite facilite le processus d'écriture, et pourquoi? », « Comment les traits d'écriture t'aident-ils à clarifier ton choix de style dans ta production écrite? », « Quel outil ou schéma préfères-tu pour organiser tes idées? », « Pourquoi faut-il organiser ses idées avant d'écrire? ».

D2.2 **Rédaction d'un brouillon et révision** : planifiera et rédigera des brouillons, en respectant les critères établis, et révisera son travail afin d'en améliorer le contenu, la clarté et l'intérêt, en utilisant une gamme de stratégies *(p. ex., utiliser une liste de vérification au moment de réviser son brouillon; participer à une réunion élève-enseignant à propos de la rédaction; utiliser une ligne temporelle afin de mettre les événements en ordre dans un texte narratif).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure une liste de vérification t'est-elle utile pour réviser le brouillon d'une production écrite? », « Comment la rétroaction par ton enseignant/tes pairs peut-elle t'aider avant de terminer ta production écrite? ».

D2.3 **Production de travaux finis** : modifiera, relira et publiera une variété de textes écrits en suivant un modèle ou un ensemble de lignes directrices afin de répondre aux critères établis, avec du soutien approprié *(p. ex., consulter les critères de réussite créés par la classe pour s'assurer que tous les éléments requis sont présents dans son travail final; tenir compte de la rétroaction de son enseignant ou de ses pairs au moment de la révision).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Dans quelle mesure le modèle écrit de l'enseignant(e) t'aide-t-il à rédiger et réviser ton texte écrit? », « Comment incorporeras-tu la rétroaction de tes pairs avant de finaliser ta production écrite? ».

D2.4 **Métacognition** : (a) cernera, dans le cadre d'une conversation avec l'enseignant et ses pairs, plusieurs stratégies jugées utiles avant, pendant et après la rédaction; (b) déterminera ses forces et ses faiblesses en tant que rédacteur et prévoira les mesures à adopter pour améliorer ses compétences en matière de rédaction *(p. ex., planifier la façon d'intégrer les commentaires de l'enseignant et des pairs dans ses futurs projets de rédaction; décrire l'utilité des critères de réussite affichés dans la classe et faire des suggestions pour les améliorer; durant une conférence avec les pairs, recommander une stratégie utile à un camarade de classe; réviser une liste de vérification personnelle).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment les critères de réussite affichés dans la salle de classe t'aident-ils à élaborer ton processus d'écriture? », « Parmi les stratégies que tu as listées pour écrire ton travail, laquelle recommanderais-tu à tes camarades de classe, et pourquoi? », « De quelle façon une liste de vérification peut-elle t'être utile avant la mise au point de ta production écrite? ».

D3. Compréhension interculturelle

À la fin de la 8e année, l'élève :

D3.1 **Sensibilisation interculturelle** : dans ses travaux écrits, communiquera des renseignements sur des communautés francophones en France, y compris des aspects de leur culture et leurs apports à *la francophonie* et dans le monde, et établira des liens avec ses expériences personnelles ainsi que sa propre communauté et d'autres *(p. ex., rédiger un article pour une revue étudiante portant sur les avantages de voyager dans une*

région moins connue de France; rédiger la biographie d'une figure politique ou d'une célébrité française; créer et tracer la carte d'un tour de France culinaire; raconter un événement historique important et son influence sur le peuple français dans diverses communautés; préparer un compte rendu sur la consommation et la conservation de l'eau en France; rédiger un compte rendu historique sur les premiers colons français au Canada et leurs relations et alliances avec les peuples des Premières Nations).

Questions incitatives de l'enseignant : « De quelle façon le fait d'écrire un éditorial dans un magazine destiné aux jeunes te permet-il de promouvoir l'exploration de diverses cultures francophones moins connues? », « Quels événements historiques ont eu une grande influence sur la population francophone? Comment est-ce que cela t'aide à mieux comprendre son histoire? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut suggérer à l'élève d'utiliser des verbes comme « pouvoir », « vouloir » et « devoir » pour persuader ses lecteurs de visiter une région en particulier (p. ex., « On peut voir… », « Vous voulez visiter… », « Nous devons aller… »).

D3.2 **Sensibilisation aux conventions sociolinguistiques** : découvrira les conventions sociolinguistiques associées à une variété de situations sociales existant au sein de diverses communautés francophones* et les utilisera de façon appropriée dans ses travaux écrits *(p. ex., conventions d'écriture de textes de fiction; expressions idiomatiques utilisées dans un poème ou un dialogue; conventions d'écriture d'une lettre formelle).*

Questions incitatives de l'enseignant : « Comment la rédaction d'un poème te permet-elle d'incorporer des expressions typiques utilisées dans une région francophone? », « Comment est-ce que l'incorporation des expressions idiomatiques te sensibilise aux différences régionales du français? », « Quels sont les éléments qui doivent être inclus dans une lettre formelle? ».

Conseils pédagogiques : Le personnel enseignant peut montrer comment utiliser le *conditionnel présent* dans des communications écrites formelles pour exprimer la politesse et (ou) le respect.

* L'élève est encouragé à trouver des exemples d'usage qui sont propres à certaines régions ou communautés (p. ex., les communautés francophones en France), mais on ne s'attend pas à ce qu'il le fasse.

Glossaire

Les définitions fournies dans le présent glossaire sont propres au contexte du programme-cadre dans lequel les termes sont utilisés.

Activités ouvertes. Activités qui ne suivent pas un modèle ou une procédure prédéterminé; par exemple, activités dans le cadre desquelles l'élève exprime des opinions et répond à des questions personnelles, effectue des entrevues, participe à des dialogues improvisés, fait des présentations ou visionne et commente des films et des vidéos. *Voir aussi* activités structurées.

Activités structurées. Activités qui suivent un modèle ou une procédure prédéterminé; par exemple, activités dans le cadre desquelles l'élève répond à des questions factuelles, joue à des jeux, prend part à des dialogues respectant un modèle ou fait des mots croisés en coopération. *Voir aussi* **activités ouvertes**.

Album de bande dessinée. Récit sous forme de bande dessinée, publié en tant que livre.

Auditoire. Lecteurs, auditeurs ou spectateurs auxquels un travail donné est destiné.

Caractéristiques des types de textes. Éléments clés d'un type de texte particulier (p. ex., *récit* : intrigue, personnages, cadre, thème).

Caractéristiques du texte. Caractéristiques physiques ou de conception d'un texte qui en précisent et (ou) en soutiennent le sens et (ou) contribuent à la présentation du contenu (p. ex., titre, table des matières, en-têtes, sous-titres, listes, graphiques, illustrations, diagrammes, légendes, notes de bas de page, types de caractères, gras et italique, couleur et index).

Comparaison. Comparaison explicite dans le cadre de laquelle une chose est mise en parallèle avec quelque chose d'assez différent à l'aide du mot *comme*.

Compétences en matière de rédaction. Compétences nécessaires pour produire des textes écrits clairs et efficaces. Les compétences en matière de rédaction comprennent les suivantes : organiser et élaborer des idées de manière logique; déterminer le niveau de langue convenant à l'objet de la rédaction et à l'auditoire auquel elle s'adresse; choisir la forme d'écriture convenant à l'objet de la rédaction; choisir des mots, des expressions et des structures qui conviennent au contexte et qui sont efficaces pour transmettre le message de l'auteur; utiliser correctement les structures et les modèles linguistiques; employer la grammaire, l'orthographe et la ponctuation de manière appropriée; être attentif au style, au ton et au point de vue; démontrer sa sensibilisation à l'auditoire; réviser afin d'améliorer le développement et l'organisation des idées; modifier afin d'améliorer le style et de corriger des erreurs de grammaire, d'orthographe et de ponctuation.

Comptine. Rime, chanson ou poème traditionnellement enseigné aux enfants à un âge précoce (p. ex., « Pomme de reinette et pomme d'api. Tapis, tapis rouge. Pomme de reinette et pomme d'api. Tapis, tapis gris. »)

Connaissances linguistiques. Connaissance des formes et des conventions grammaticales ainsi que des conventions en matière d'orthographe et de ponctuation.

Conventions. *Voir* **conventions linguistiques**.

Conventions linguistiques. Pratiques ou règles acceptées dans l'usage de la langue. Dans le cas des documents écrits ou imprimés, certaines conventions permettent de transmettre le sens (p. ex., la ponctuation, les polices de caractère et les majuscules), alors que d'autres favorisent la présentation du contenu (p. ex., la table des matières, les en-têtes, les notes de bas de page, les graphiques, les légendes, les listes, les illustrations et l'index).

Correction d'épreuves. Lecture attentive de la version finale d'un texte afin d'éliminer les erreurs typographiques et de corriger les erreurs de grammaire, d'orthographe et de ponctuation.

Culture. Croyances coutumières, valeurs, formes sociales et traits importants d'un groupe ethnique, religieux ou social. Elle comprend les arts, la littérature, les modes de vie et les traditions.

Diagramme de Venn. Diagramme composé de deux ou plusieurs cercles qui se chevauchent. Il est utilisé pour aider l'élève à classer l'information utilisée en vue d'effectuer des tâches d'écriture ou d'expression orale.

Documents authentiques (textes). Documents d'apprentissage (p. ex., articles de journaux, nouvelles, romans, poèmes, émissions de télévision et films) créés à l'origine pour le public et conçus pour un auditoire francophone. Les structures linguistiques des documents authentiques ne font l'objet d'aucun contrôle, puisqu'il s'agit de textes créés pour des apprenants de langue française. À mesure que l'élève acquiert des compétences dans sa deuxième langue, il arrive à mieux comprendre le contenu de documents authentiques.

Éléments de rédaction (composition et style). Aspects essentiels des textes écrits. En voici quelques exemples : le thème ou sujet central; l'organisation de l'information et des idées; l'utilisation d'une introduction et d'une conclusion; le style (le choix des mots); l'utilisation des conventions en matière d'orthographe, de ponctuation, de grammaire, de structure des phrases et de division en paragraphes; l'intrigue; la création de personnages; l'ambiance; le point de vue; les procédés littéraires (stylistiques).

Éléments de style. *Voir* **Éléments stylistiques (ou procédés littéraires)**.

Éléments stylistiques (procédés littéraires). Figures de style, techniques ou enchaînements de mots particuliers utilisés dans le discours ou à l'écrit pour produire des effets précis, habituellement afin de convaincre un auditoire, de susciter son intérêt ou de l'impressionner. En voici quelques exemples : la rime, le rythme, la répétition, la question rhétorique, l'intonation, l'équilibre, la pause dramatique, la comparaison, la mise en opposition, la structure parallèle, l'ironie, la prédiction, l'allusion, l'analogie, la juxtaposition, la comparaison, la métaphore, la personnification, le jeu de mots, l'hyperbole, l'oxymore et le symbolisme.

Étayage. Mesures de soutien offertes par le personnel enseignant en matière d'apprentissage et de rendement de l'élève adaptées aux besoins de ce dernier. En voici quelques exemples : simplifier et raccourcir les textes français à lire; parler au présent; demander à l'élève de choisir les réponses à partir d'une liste ou de compléter un résumé ou un paragraphe rédigé partiellement; utiliser des aides visuelles pour présenter l'information et demander à l'élève de répondre à l'aide d'organisateurs graphiques, de tableaux, de diagrammes, de résumés ou de graphiques; employer des techniques d'apprentissage collaboratif et pratique. Les mesures de soutien sont progressivement abandonnées à mesure que l'élève acquiert la capacité de mettre en pratique les compétences et les connaissances nouvellement acquises de manière autonome.

Formes de rédaction. Types de textes que les élèves devraient produire. En voici quelques exemples : récit ou autre texte narratif, anecdote, commentaire, description, directives, compte rendu (personnel, narratif ou informatif), transcription d'une entrevue, annonce, texte créatif (fiction, non romanesque, poésie), essai explicatif, essai personnel, essai descriptif, essai argumentatif ou persuasif, rapport de recherche, scénario de télévision ou de radio, éditorial, discours, lettre, procès-verbal d'une réunion, notes, texte d'une chanson, dialogue, étiquette, résumé, légende de dessin animé, journal, charade, publicité, liste, sondage, schéma conceptuel et graphique.

Francophonie. Régions géographiques où les gens utilisent le français dans leur vie quotidienne et leurs communications en tout temps ou une partie du temps. C'est au XIX^{e} siècle que le terme a été utilisé pour la première fois. Par ailleurs, le terme *la francophonie* est associé à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et fait référence aux États et à d'autres organismes gouvernementaux qui ont en commun l'utilisation du français dans le cadre de leur travail ou de leurs échanges commerciaux.

Futur proche. Construction verbale utilisée pour décrire une action qui se produira dans un avenir immédiat (p. ex., « Je vais manger »/« I am going to eat »).

Indices, non verbaux/visuels. Aspects de la communication verbale ou non verbale qui transmettent le sens sans utiliser de mots, comme les expressions faciales, les gestes, le langage corporel, les illustrations, les types de caractères et la ponctuation.

Indices, verbaux. Aspects du langage verbal et non verbal qui transmettent le sens. En voici quelques exemples : le ton de la voix, l'intonation, l'inflexion et l'accentuation; les types de mots (p. ex., les noms, les verbes et les adjectifs); les préfixes et les suffixes (p. ex., les indicateurs du pluriel et les temps des verbes); les schémas phonétiques (p. ex., la rime); les pauses; le rythme.

Intonation. Intensité et ton du langage parlé.

Langage inclusif. Langage qui fait référence aux gens de manière équitable, évitant ainsi les stéréotypes et les hypothèses discriminatoires (p. ex., *le personnel infirmier* comprend les genres féminin et masculin, tandis que *infirmier* et *infirmière* font référence à seulement un des deux).

Lecture autonome. Textes écrits que l'élève doit lire seul. Habituellement, l'élève rédige un rapport de lecture, anime une discussion littéraire ou effectue un devoir écrit après la lecture de son choix de texte.

Livre d'échantillons. Livre contenant du texte qui présente des structures linguistiques prévisibles.

Métaphore. Comparaison implicite dans le cadre de laquelle un mot ou une expression normalement employé avec un objet ou une personne est utilisé pour décrire quelque chose ou quelqu'un d'autre.

Modèle linguistique. Agencement particulier de mots qui permet au lecteur de déterminer le sens en fournissant un certain degré de prédictibilité; par exemple, inversion du sujet et du verbe dans les phrases interrogatives.

Mise en scène. Remaniement d'un récit ou d'autres textes sous la forme d'une pièce de théâtre.

Modification. Modifications du contenu, de la structure et de la formulation de brouillons afin d'améliorer l'organisation des idées, d'éliminer les phrases maladroites, de corriger les erreurs grammaticales et orthographiques et s'assurer que le texte est clair, cohérent et approprié dans son ensemble.

Mot apparenté. Mot qui est lié à un mot d'une autre langue, car ils ont tous deux une source commune (p. ex., table/*table*, téléphone/*telephone*, hôpital/*hospital*).

Objet de la lecture. L'objet de la lecture consiste notamment à recueillir des renseignements et à les traiter; établir des liens entre son expérience et le texte lu; se faire une opinion; accroître sa compréhension; adopter et préciser un point de vue.

Objet de la rédaction. L'objet de la rédaction consiste notamment à explorer des idées et des expériences; examiner des idées de manière critique; informer, décrire et expliquer; fournir des instructions; consigner des idées et des expériences; clarifier et développer des idées; se renseigner sur un problème; divertir; convaincre; exprimer des idées, des sentiments et des opinions.

Pensée critique. Voici certains aspects de la pensée critique : questionner, formuler des hypothèses, interpréter, déduire, analyser, comparer, mettre en opposition, évaluer, prédire, raisonner, distinguer des solutions de rechange, porter des jugements et les étayer, développer des idées, déterminer les valeurs et les enjeux, repérer les partis pris et cerner les sens implicites et explicites.

Personnification. Figure de style dans laquelle des qualités humaines sont attribuées à des choses ou à des idées.

Point de vue. Position du narrateur par rapport au récit; donc, angle sous lequel les événements sont perçus (p. ex., le point de vue omniscient, le point de vue externe ou le point de vue interne).

Processus de rédaction. Processus utilisé dans la production d'un texte impeccable. Le processus de rédaction comporte plusieurs étapes, chacune portant sur des tâches particulières. Les principales étapes du processus de rédaction sont les suivantes : génération d'idées, choix du sujet, élaboration d'un

plan de rédaction, rédaction d'un brouillon, examen et révision, modification et correction ainsi que production d'une version finale.

Registre de langue. Style de langage (p. ex., formel, familier) convenant à un auditoire, à une fin ou à une situation en particulier. Le registre est déterminé par le degré de formalité au sein d'un milieu social particulier, la relation entre les personnes participant à la communication et l'objet de l'interaction.

Ressources imprimées et électroniques. Documents sur support papier ou électronique, y compris les documents de référence. En voici quelques exemples : livres (de fiction et non romanesques), journaux, magazines, encyclopédies, rapports, émissions de télévision, vidéos, CD-ROM, dictionnaires imprimés ou numériques, logiciel interactif, programmes d'infographie, programmes de traitement de texte, modèles de rédaction (p. ex., récits ou essais par des auteurs publiés), guides de style, bases de données, dictionnaire de synonymes et programmes de vérification orthographique.

Révision. Modifications importantes dans le contenu et (ou) l'organisation d'un brouillon.

Schéma conceptuel. Diagramme illustrant les relations entre les idées.

Stratégies d'écoute. Variété de techniques que l'élève peut utiliser avant, pendant et après l'écoute. En voici quelques exemples : se concentrer sur l'écoute et éviter les distractions; établir des liens avec ce qu'il sait déjà sur le sujet; tenir compte du point de vue du locuteur; utiliser les indices non verbaux du locuteur; éviter d'interrompre le locuteur; utiliser le langage corporel pour démontrer son intérêt (p. ex., se pencher vers le locuteur). *Voir aussi* **Stratégies d'expression orale**.

Stratégies d'expression orale. Variété de techniques auxquelles l'élève peut recourir afin de communiquer oralement. En voici quelques exemples : utiliser le langage corporel (p. ex., gestes, expressions faciales, contact visuel); adapter le rythme, le volume et l'intonation; pratiquer ou répéter des messages avec un pair; consulter des diagrammes de référence et des listes de mots pour utiliser du nouveau vocabulaire et de nouvelles expressions; enregistrer ses communications orales, puis écouter l'enregistrement afin d'améliorer sa prestation; poser des questions ou reformuler des idées pour en clarifier le sens; utiliser des notes dans le cadre d'une présentation ou d'un débat. *Voir aussi* **Stratégies d'écoute**.

Stratégies de lecture. Méthodes utilisées en cours de lecture afin de déterminer le sens d'un texte. En voici quelques exemples : relire, remplacer un mot inconnu par un mot familier de manière appropriée; utiliser les racines des mots pour déterminer le sens de mots inconnus; utiliser ses connaissances préalables pour déterminer le sens; utiliser l'information contextuelle afin d'établir le sens; prédire l'utilisation de certains mots en se fondant sur le contexte (p. ex., dans un énoncé simple, le verbe suit souvent immédiatement le sujet); faire des déductions; prédire le contenu; confirmer ou revoir ses prédictions; adapter sa vitesse de lecture silencieuse en fonction de l'objet de la lecture ou de la difficulté du texte; utiliser des organisateurs graphiques (p. ex., des diagrammes de Venn et des cartes de récit); lire le texte en diagonale pour obtenir des renseignements ou des détails; parcourir rapidement le texte afin d'en déterminer l'objet ou le type; consigner les principaux points et les placer en ordre; effectuer le suivi de la compréhension.

Structure des mots. Agencement particulier des éléments dans un groupe de mots qui partagent des points communs en ce qui a trait au sens, à la syntaxe, à l'orthographe et (ou) à la sonorité; par exemple, l'ajout de *-é* au passé à la fin des verbes d'un groupe.

Structures linguistiques. Formes et structures verbales utilisées dans le cadre de l'expression orale et écrite. En voici quelques exemples : les temps des verbes (p. ex., présent, passé et futur); les combinaisons nom-adjectif et sujet-verbe qui s'accordent en nombre, en genre, selon le cas et la personne; les constructions affirmatives et négatives; les structures de phrase traditionnelles (p. ex., simples et composées); les structures utilisées pour poser des questions (inversion du sujet et du verbe, utilisation de « est-ce que »); les contractions.

Style. Style ou caractère d'un texte écrit communiqué par l'utilisation que fait l'auteur du vocabulaire, de la structure des phrases et des figures de style, par

exemple, ainsi que le rythme de la prose et l'atmosphère de l'œuvre en général.

Synonyme. Mot dont le sens est semblable ou presque semblable à celui d'un autre mot (p. ex., « propre »/« net »).

Tâche d'apprentissage authentique. Tâche d'apprentissage linguistique qui consiste à utiliser le langage pour comprendre ou communiquer un message, ou pour atteindre un but dans une situation réelle pertinente (p. ex., communiquer avec ses pairs au moyen des médias sociaux, effectuer un achat, lire ou écouter une publicité, lire un menu et commander des aliments).

Texte. Moyen de communication qui utilise des mots, des éléments graphiques, des sons et (ou) des images, en format imprimé, oral, visuel ou électronique, afin de présenter de l'information et des idées à un auditoire.

Textes de fiction. En voici quelques exemples : récit, nouvelle, récit d'aventures, polar, textes à niveaux de difficulté gradués, mythe, légende, conte populaire, poème, paroles de chanson, ballade, roman, roman policier, roman de science-fiction, pièce de théâtre, scénario, livre d'histoires, album illustré, texte narratif et livre à chapitres.

Texte guide. Textes de grande qualité et bien écrits qui peuvent être utilisés par le personnel enseignant pour présenter à l'élève une stratégie, un procédé littéraire et (ou) un élément caractéristique d'un texte. L'élève peut se reporter aux textes guides lorsqu'il doit se rappeler un procédé littéraire ou une caractéristique d'un texte, ou la manière de les utiliser. Tous les types de textes peuvent servir de guides, pourvu qu'ils soient bien rédigés et répondent aux objectifs d'apprentissage prévus.

Textes illustrés. En voici quelques exemples : schéma, schéma conceptuel, diagramme, étiquette, publicité, panneau public, affiche, bande dessinée, bande dessinée de superhéros, album de bande dessinée, logo, calendrier, graphique, carte, tableau, illustration, texte pictural et symbole.

Textes informatifs. En voici quelques exemples : manuel d'histoire, manuel de géographie, rapport, essai, programme de théâtre ou de concert, critique de livre, éditorial, article de journal ou de magazine, scénario pour la télévision ou la radio, lettre (personnelle ou administrative), invitation, manuel, panneau public, étiquette, biographie, autobiographie, discours, curriculum vitæ, journal personnel, journal, brochure, ouvrage de référence et encyclopédie.

Textes médiatiques. En voici quelques exemples : publicité, courriel, film, vidéo, DVD, vêtement, vêtement d'athlétisme, emballage alimentaire, figurine articulée, bijoux, journal, magazine, brochure, bande-annonce de film, éditorial, sculpture, chanson, danse, reportage, émission de sports, documentaire, comédie de situation, émission dramatique à la télévision ou à la radio, émission sur la nature, entrevue, récit de voyage, publicité à la télévision, dessin animé, page Web, texte multimédia, blogue et base de données.

Textes oraux. En voici quelques exemples : dialogue, monologue, salutation, conversation, question, déclaration, exclamation, instructions, directives, poème, rime, chanson, rap, récit, anecdote, annonce, journal télévisé, entrevue, présentation orale, discours, récitation, débat, rapport, jeu de rôles et pièce de théâtre.

Type de texte. Catégorie ou type de texte qui présente certaines caractéristiques distinctives. Le concept des types de texte permet aux lecteurs et aux rédacteurs de penser à l'objet d'un texte et à l'auditoire ciblé

Le ministère de l'Éducation tient à souligner l'apport des nombreux particuliers, groupes et organismes qui ont pris part à l'élaboration et à l'amélioration du présent programme-cadre.